This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

UNIVERSITEITSBI
Digitized by Google

155 S 9

Digitized by Google

REVUE

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

EN BELGIQUE.

IVe ANNÉE.

MONS,
MANCEAUX-HOYOIS, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE DES FRIPIERS, No 4.

1856.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

A NOS LECTEURS.

En créant une *Revue de l'instruction publique*, nous ne nous sommes pas fait illusion sur la difficulté de notre entreprise. Cependant, assurés du concours de quelques hommes distingués, dont le talent et l'expérience viendront seconder nos efforts, nous ne désespérons pas du succès.

Jusqu'à ce jour, la plupart de nos collaborateurs ont signé leurs articles. Nous leur sommes reconnaissants de cette marque de confiance et nous la demandons également à tous ceux qui, dans la suite, voudront bien prendre une part active à notre publication. La signature des articles présente plus d'un avantage : elle prévient les abus qui, dans la discussion, peuvent naître de l'anonyme; elle rend chacun responsable de ses écrits; elle contribue enfin à rendre plus intime et plus doux le commerce intellectuel qui s'établit entre l'écrivain et le lecteur.

La *Revue de l'instruction publique* traitera des diverses branches qui font l'objet de l'enseignement moyen, sans toutefois perdre de vue les études supérieures.

Digitized by Google

Nous nous occuperons souvent des écoles moyennes : les sympathies encourageantes que nous avons rencontrées dans ces établissements et l'importance des matières qui s'y enseignent, nous en font un devoir impérieux.

La *Bibliographie* fera également l'objet de tous nos soins. Les nouvelles publications seront signalées à l'attention des professeurs, et nous accorderons une mention spéciale à celles qui présenteront un intérêt direct pour l'enseignement.

Nous publierons aussi le *Bulletin des sociétés savantes* et spécialement les comptes-rendus des séances de l'Académie royale de Belgique.

Les *Nouvelles* qui concernent l'instruction publique dans notre pays et à l'étranger, surtout en France et en Allemagne, occuperont aussi une place dans le cadre que nous nous sommes tracé. Les Revues spéciales avec lesquelles nous faisons l'échange nous fourniront des documents précieux qui ne pourront manquer d'intéresser nos lecteurs.

Nous avons compris la nécessité de donner plus d'extension à la *partie officielle* de notre recueil ; nous la compléterons en l'étendant à tous les degrés de l'enseignement.

Nous ne négligerons aucun moyen de donner à la *Revue de l'instruction publique* un caractère national.

Dans chacune de nos livraisons, nous offrirons à nos lecteurs des pièces inédites des poètes belges. Citer les noms d'Edouard Wacken, d'Antoine Clesse, de Benoit Quinet, d'Auguste Daufresne, de Louïsa Stappaerts, etc., c'est assurément garantir d'avance à nos lecteurs l'agrément que leur présentera cette partie de notre recueil.

Nous donnerons une suite d'analyses critiques et littéraires des meilleures compositions de nos écrivains nationaux. La présente livraison contient un spécimen de ces études et nos lecteurs pourront apprécier, par les quelques lignes d'introduction qui y sont jointes, quel sens nous attachons à ce genre de travaux.

Si jusqu'ici nous avons négligé la langue flamande, nous comptons

Digitized by Google

remplir cette lacune en publiant une série d'articles relatifs à l'enseignement de cette langue et à la bibliographie qui s'y rapporte. Nous espérons que le public nous saura gré de cette innovation. Qui peut aujourd'hui méconnaître l'utilité de l'enseignement d'un idiôme que les relations étroites entre les provinces flamandes et les provinces wallonnes ont rendu indispensable aux unes comme aux autres? La langue maternelle d'une grande partie de nos populations n'a-t-elle pas droit aux sympathies générales, et ne réclame-t-elle pas à juste titre les soins particuliers de ceux qui ont pour mission d'instruire la jeunesse belge? Travailler à répandre la connaissance de la langue flamande, c'est contribuer puissamment à resserrer les liens de cette douce fraternité qui doit unir tous les cœurs en Belgique. Rappelons-nous ce couplet sympathique de l'aimable chansonnier montois :

« Sachez-le bien : Flamands, Wallons,
« Ce ne sont là que des prénoms;
« Belge est notre nom de famille,
« De famille! »

Depuis son origine notre publication est restée étrangère à la politique; elle s'est tenue en dehors de toutes les questions irritantes, et nous sommes fermement décidés à conserver ce caractère de modération qui, nous le savons, n'a pas été la moindre cause de nos succès. Les discussions littéraires et scientifiques, les questions de pédagogie et de méthode, l'interprétation des auteurs classiques, en un mot tout ce qui regarde l'enseignement proprement dit, tout ce qui tend à en favoriser les progrès, fera notre constante et unique préoccupation.

Les articles d'application constitueront toujours la partie essentielle de notre recueil : ils répondent à l'impulsion nouvelle qui, en France comme chez nous, tend à se communiquer aux études moyennes. Ce caractère spécial de notre *Revue* n'a pas échappé à l'attention éclairée des rédacteurs du *Journal de l'instruction publique* de France; plus d'une fois ils nous ont fait l'honneur de reproduire nos articles pratiques, et cette adhésion flatteuse est pour nous un encouragement.

Mais qu'on ne se méprenne point sur les intentions qui nous guident dans nos travaux littéraires. Loin de nous la prétention de

Digitized by Google

nous montrer absolus dans nos appréciations et d'imposer nos opinions aux autres. Nous leur offrons des essais ; nous leur demandons en échange les fruits de leur expérience.

Que toutes les volontés s'unissent donc dans un effort commun ; qu'une même pensée généreuse anime tous ceux qui se vouent à la noble carrière de l'enseignement ; que le corps professoral belge apparaisse aux yeux de tous comme une grande famille ! Tous nous avons les mêmes intérêts à défendre, le même patrimoine à exploiter, le même héritage à léguer à la jeune génération confiée à nos soins.

Au nom de la Rédaction,

B. Van Hollebeke.

Digitized by Google

DE L'ÉTAT ACTUEL DE L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES CLASSIQUES EN BELGIQUE.

Tout a été dit sur l'importance de l'étude des langues et des littératures anciennes, et sur la nécessité de relever cette étude de l'espèce de discrédit, où les tendances *utilitaires* de l'époque actuelle semblent l'avoir fait tomber dans certains esprits. C'est là une cause définitivement jugée pour tous les hommes compétents, et nous ne nous arrêterons pas à montrer, après tant d'autres, à quelle infériorité intellectuelle devrait se résigner le pays, où l'on refuserait à la langue et à la littérature d'Athènes et de Rome la première place dans la culture de la jeunesse appelée à exercer les professions libérales, et à marcher à la tête de la société. Il nous suffira de rappeler que nos langues, nos littératures, notre droit moderne tiennent à l'antiquité classique par le plus profond de leurs racines; que le latin en particulier a été jusqu'à la fin du XVIIme siècle la langue universelle de la science, la langue de Bacon, de Descartes, de Newton et de Leibnitz; que toutes nos chroniques, toutes les sources de notre histoire au moyen-âge, à bien peu d'exceptions près, sont écrites dans cette langue; il nous suffira, disons-nous, de rappeler tout cela, pour prouver à l'évidence que quiconque ne veut pas rester condamné à faire divorce avec tous les travaux antérieurs de l'esprit humain, se trouve par là même dans l'indispensable nécessité d'acquérir une connaissance suffisante de ces antiques idiomes.

Mais il est un point, sur lequel on nous permettra d'insister un peu davantage. Le principal avantage de cette étude est pour nous dans l'influence salutaire, unique, qu'elle exerce sur le développement des facultés humaines, sur cette éducation morale de l'homme, but suprême de l'enseignement moyen, *humaniores literæ*. C'est l'homme en effet, l'homme en pleine possession de lui-même, dans la plénitude harmonieuse de toutes les forces de sa raison, de son cœur, de son imagination, que l'on demande aux études moyennes; c'est l'aptitude à la science bien plus que la science elle-même. Or, de l'aveu, encore une fois, de tous les juges compétents, il n'est rien de comparable pour le développement de toutes ces forces de l'âme, à l'étude convenablement dirigée des langues et des œuvres de l'anti-

Digitized by Google

quité, véritable gymnastique de la pensée. « Ce qu'il faut à l'esprit, « écrivait il y a plusieurs années M. Saint-Marc-Girardin, c'est une « étude qui lui apprenne à développer ses idées dans un ordre « régulier, qui lui enseigne à exprimer clairement ses pensées. « La connaissance de la grammaire, c'est à dire, la connaissance du « mécanisme intérieur du langage, et la pratique journalière du « travail de traduction, qui fait le fond de l'étude des langues, « voilà ce qui donne à l'esprit des habitudes de clarté, d'ordre et de « précision, qui sont la meilleure éducation. L'exercice de la traduc- « tion force l'esprit à beaucoup travailler sur lui-même. C'est là « son mérite. Les meilleurs exercices sont ceux qui ont pour but de « développer les forces qui sont en nous, plutôt que de nous faire « acquérir quelque chose qui est hors de nous. Il faut, ajoute le « même auteur, préférer la langue qui s'éloigne en plusieurs choses « de la langue maternelle, afin que la différence éveille l'attention « sur les lois de la grammaire, sans que cependant elle s'en éloigne « trop, afin que l'esprit ne soit point dépaysé. Le latin a toujours « été l'objet de cette étude du langage que nous recommandons, et « il s'y prête admirablement. Il a avec toutes les langues de « l'Europe moderne les justes rapports de différence et de ressem- « blance que je désire. » (1)

On a prétendu que l'étude des mathématiques, des sciences exactes, conduirait plus sûrement au but que nous cherchons à atteindre; il ne pouvait en être autrement dans notre siècle calculateur. On s'est étrangement trompé. Rien ne serait plus propre au contraire à fausser les jeunes esprits, qui en feraient leur occupation exclusive ou principale. Nous avons à cet égard le témoignage singulièrement remarquable d'un des plus grands mathématiciens de notre temps, du créateur de la théorie mathématique de la chaleur. Ses paroles ont trop de poids pour que nous ne les rapportions pas ici. « Il n'y a « pas de plus grands barbares, disait Fourier, que certains mathé- « maticiens; ils n'estiment que les mathématiques, et voudraient « qu'on y appliquât d'abord les enfants. C'est l'idée la plus fausse, « la plus contraire à l'esprit philosophique, à la société et à l'huma- « nité. Loin de là, il faut que pendant la première jeunesse on ne « s'occupe que des lettres. Il faut maintenir soigneusement dans les « colléges l'étude des langues anciennes, du grec et du latin. Car

(1) *Sur l'instruction intermédiaire en France et en Allemagne.*

Digitized by Google

« en apprenant le latin, ce n'est pas seulement une belle langue « qu'on étudie, c'est un commerce intime qu'on institue avec des « hommes sages et d'un génie excellent, un Cicéron, un Virgile, « un Horace, un Tite-Live, un Sénèque. Que de belles et bonnes « choses on y apprend ! Cela passe insensiblement dans l'âme, et « nous fait une seconde nature, qui est l'humanité proprement dite. « Par exemple, les vies de Cornélius Népos que l'on explique en « sixième et en cinquième, sont merveilleusement adaptées aux « besoins du jeune âge, qu'il faut nourrir de grands modèles. « Cette vie d'Epaminondas comme elle est touchante ! Comme elle « est propre à saisir l'âme d'un enfant ! (1) » Il y a bien un peu d'exagération dans cet enthousiasme naïf de l'illustre mathématicien : tout en admirant beaucoup les anciens, je ne les admire pas autant que lui. Mais ce passage ne m'en a paru que plus curieux à citer.

La nécessité de fortifier l'étude du latin a été parfaitement comprise en Belgique dans ces derniers temps ; et le gouvernement a fait de louables efforts pour relever cette étude dans ses établissements. Mais, et à tort, selon nous, il a cru devoir sacrifier, jusqu'à un certain point, à cette nécessité la culture de la langue et de la littérature grecques. En prescrivant l'*étude approfondie* de la première de ces langues, il a semblé considérer la connaissance de la seconde comme une chose accessoire, une chose de luxe, si l'on peut dire ainsi. D'un autre côté, la suppression du grec dans les examens académiques, sauf ce qui concerne l'imperceptible minorité des aspirants au doctorat en philosophie, cette suppression a porté un coup fatal aux études helléniques. Il en résulte que le grec ne s'enseigne, ne s'étudie presque plus que pour la forme, et nous sommes à la veille de voir reparaître cet heureux temps, où un texte grec était réputé une sorte de grimoire, que l'on passait en disant dédaigneusement : *græcum est, non legitur.*

Cette situation est déplorable, à notre avis. Serait-il nécessaire de recommencer ici l'éloge de

> Ce langage sonore, aux beautés souveraines,
> Le plus beau qui soit né sur des lèvres humaines ;

d'exposer de nouveau les droits de la langue grecque à la prééminence qui lui a été accordée universellement avec le latin dans les études

(1) *Notes additionnelles à l'éloge de Fourier, par M. Cousin.*

Digitized by Google

classiques de l'Europe savante? Ecoutons les paroles d'un illustre prélat, dont l'autorité est incontestée dans les matières d'enseignement. « Née sur un sol riant, dit Mgr Dupanloup, dans un climat « délicieux, sous un ciel toujours serein, elle apporta avec elle, « dès son berceau, tous les genres de beautés qui, à la faveur de la « musique, se développèrent avec une facilité si étonnante qu'elle « semble être née comme Minerve : sa première production fut un « chef-d'œuvre désespérant. Dès lors cultivée par les écrivains les « plus illustres, elle reçut à chaque âge de nouveaux embellisse- « ments : poètes, orateurs, historiens, philosophes même, tous se « disputèrent la gloire de la parer de tout ce que l'art et le génie « purent donner d'éclat et de magnificence. L'harmonie, la préci- « sion et la clarté, la variété et la richesse, la simplicité et la gran- « deur, tels sont les caractères originaux de la langue grecque. « Elle fut aussi, et avant le latin, la langue de la civilisation et de « la science, une langue sainte et catholique, une langue mère et « étymologique. » (1)

Mais enfin, en accordant quelques heures de plus par semaine à l'étude du latin, au détriment de sa sœur aînée, a-t-on réellement fortifié les études latines? je crois que c'est tout le contraire, et la preuve n'en est pas difficile à administrer. La connaissance du grec est, à mes yeux, une condition *sine qua non* de toute étude sérieuse, profonde de la langue et de la littérature romaines. « Sine « græcis literis, a dit Wyttenbach, nulla est salus in latinis, dimi- « diumque et lucis abest et suavitatis. (2) » Et avant lui, Ruhnken parlant de Hemsterhuis : « Recte vir magnus statuebat latinam « linguam græcæ sic aptam et nexam esse, ut qui alteram ab « altera distrahat ac divellat, animi et corporis dissidium inducere « videatur. (3) » Les Romains le savaient bien, eux qui cultivaient avec tant de soin la belle langue des Hellènes, suivant le conseil d'Horace :

Vos exemplaria græca
Nocturna versate manu, versate diurna.

Ces prôneurs de la culture exclusive du latin semblent ignorer, en effet, que toute la littérature latine s'est formée sur le modèle de

(1) *Discours préliminaire des Éléments de rhétorique sacrée.*
(2) *Epist. ad H. Bosch.*
(3) *Elogium Hemsterhusii.*

Digitized by Google

celle de la Grèce; que c'est aux sources helléniques que Rome a puisé sa civilisation, ses arts, ses doctrines, et les a transportés de là dans sa langue et sur son sol; que par conséquent il est souverainement absurde de penser que l'on puisse faire des progrès sérieux dans la connaissance des lettres latines, sans s'éclairer continuellement, et de pas en pas, au flambeau de la littérature grecque.

Interrogeons maintenant l'expérience sur l'état des études qui ont pour objet l'antiquité classique dans notre pays, et au moment où nous écrivons. Ces études se sont-elles relevées en effet? notre jeunesse studieuse quitte-t-elle les bancs du collége mieux familiarisée avec ces études? apporte-t-elle aux universités un peu plus de goût pour les continuer, un sentiment un peu plus développé des beautés des grands écrivains grecs et latins? Hélas! il faut bien dire que non. La preuve n'en est pas bien loin. Qui ne sait qu'on vient de se voir obligé de supprimer le discours latin dans le concours général des athénées pour le remplacer par un humble thème? Les juges de ce concours vous diront unanimement que les résultats deviennent plus pitoyables d'année en année. Ce mal est-il irrémédiable, et s'il ne l'est pas, où faut-il en chercher la source pour y appliquer le remède? nous croyons, sauf meilleur avis, que ce mal gît, d'une part, dans la multiplicité des matières dont on a surchargé le programme de l'enseignement moyen, dans les efforts excessifs de mémoire que l'on exige des jeunes gens, dans la facilité avec laquelle on leur permet d'aborder les études moyennes sans une préparation suffisante, et surtout avec laquelle on les laisse passer, chaque année, d'une classe dans une autre, où l'enseignement est au dessus de leurs forces. Nous croyons ensuite que l'imperfection des méthodes, le défaut d'harmonie, de gradation; enfin la mauvaise direction ou l'absence de l'interprétation littéraire dans les classes supérieures, toutes choses qui n'ont pas complétement disparu de nos établissements, sont aussi pour une part dans cette triste situation. Pourquoi ne pas le dire franchement? le sentiment du beau si vivement empreint dans les œuvres de l'antiquité tend à s'effacer de plus en plus dans l'enseignement; le feu sacré est près de s'éteindre. Assistez dans nos universités à ces exercices pompeusement appelés philologiques, et exigés pour la collation des grades académiques; écoutez les réponses de beaucoup de jeunes gens souvent bien doués d'ailleurs.

Digitized by Google

Et dites-moi alors si cette analyse purement verbale, cette dissection, cette sécheresse, cet oubli complet de tout ce qui donne aux textes antiques la vie, la couleur, la beauté, si tout cela ne vous fait pas l'effet d'une profanation, *barbarus has segetes!* dites-moi si, en voyant ainsi traitées ces pages immortelles, malgré tout votre amour pour la langue d'Homère et de Platon, de Cicéron et de Virgile, vous ne murmurez pas bien bas le vers fameux de Berchoux :

« Qui nous délivrera des Grecs et des Romains? »

A.-J. Namèche,
Vice-recteur à l'université catholique de Louvain.

(*La suite à une autre livraison.*)

EXPLICATIONS RELATIVES A DEUX ARTICLES DE M. BATTEUX.

Les articles, dans les nos de février et d'avril 1856, exigent une réponse que je tâcherai de faire la plus courte possible, malgré les inconvénients de trop de brièveté.

La démonstration qu'on cite, p. 74 de la Revue, mars 1855, suppose nécessairement que la différence Y — X n'est pas nulle; vu que si l'on avait Y — X = 0, il en résulterait A = B et il n'y aurait rien à démontrer. Mais la clarté exige que cette hypothèse soit exprimée en disant « Si la différence Y — X n'est pas nulle, elle est nécessairement variable, etc. » C'est ce que j'ai fait dans la brochure *sur l'emploi de l'infini* et dans la *théorie infinitésimale appliquée* p. 17. En reprenant la démonstration ci-dessus, p. 187 de la Revue 1855, j'ai donc pu faire usage de cette hypothèse tacite, d'ailleurs mise en évidence, p. 292, et dire, p. 371 : « On oublie les mots *si elle n'est pas nulle.* » M. Batteux doit voir qu'ici *on oublie* signifie *j'oublie*, et que cet oubli ne lui est nullement imputé. Il ne m'a fallu aucun effort pour reconnaître que son affirmation, p. 263,

Digitized by Google

savoir : *ce raisonnement est évidemment faux,* est relative à la démonstration p. 56 de la théorie infinitésimale. Cette démonstration n'est que le raisonnement, p. 187 de la Revue : seulement, pour plus de clarté, je rappelle, entre parenthèses, un fait établi, p. 17 de la théorie ci-dessus.

D'après ces explications, il est clair que les erreurs et les contradictions signalées, p. 117 et suiv., Revue 15 avril 1856, n'ont aucune existence réelle.

Le genre de démonstration ci-dessus ne parait si étrange, si absurde à M. B. que parce qu'il ne comprend pas cette proposition évidente : *Si une grandeur varie seule dans une équation, celle-ci restant néanmoins toujours exacte, c'est que cette équation est absolument indépendante de la grandeur variable.* Cette variable n'a donc pu y entrer que comme *auxiliaire,* devant disparaître du résultat final. C'est ce qui arrive dans le théorème de Lacroix, dont voici l'énoncé :

« Si deux grandeurs invariables A et B sont telles qu'on puisse prouver que leur différence X est moindre qu'une troisième grandeur δ, quelque petite que puisse être cette dernière, ces deux grandeurs sont égales entre elles. »

On a $A - B = X$ et $A = B + X$. Le théorème serait démontré, si l'on avait $X = 0$; car alors il viendrait $A = B$. Mais la différence X n'est pas supposée nulle, puisqu'on peut prouver qu'elle est moindre qu'une troisième grandeur δ, si petite que soit cette dernière. On voit que X peut diminuer indéfiniment, sans que l'égalité $A = B + X$ soit détruite; donc cette égalité est absolument indépendante de la variable X, et l'on a rigoureusement $A = B$; ce qu'il fallait démontrer.

La génératrice constante de toute progression géométrique est absolument indépendante du nombre variable de termes calculés dans son développement par division. Si donc on veut, de la formule $S = b - bq^n$, tirer l'expression de cette génératrice constante, alors désignée par S, il faudra supprimer le seul terme variable $- bq^n$; la génératrice cherchée est donc $S = b = 1 : (1 - q)$.

L'Équation $T = T' + kax$, où le terme $+ kax$ est seul variable, sera toujours vraie, comme conséquence rigoureuse de l'hypothèse d'où l'on est parti. Cette équation ne dépend donc aucunement du terme variable, et l'on a rigoureusement T équivalent à T'.

Il n'est pas vrai généralement que, dans $T - x : T' - x' = B : B'$,

Digitized by Google

« le premier rapport augmente et diminue à la fois quand x et x' diminuent. » Voilà pourquoi le raisonnement (p. 263, Revue 1855) ne démontre pas la proportion $T : T' = B : B'$; tandis que la méthode des variables y conduit directement.

La surface de l'angle croît par l'allongement de ses côtés; mais l'angle reste toujours le même. C'est que l'angle étant la portion plane indéfinie dont les deux côtés sont écartés l'un de l'autre, il croît avec leur écart plan ou leur ouverture plane. Est-ce que, par hasard, l'allongement des côtés de deux angles et les considérations empruntées au mouvement n'appartiendraient point à la géométrie? — Enfin, le quotient de l'angle *fini* B' par l'angle *infiniment petit a* est nécessairement *infini*. Et puisque 2^n est égal à ce quotient, il s'ensuit que le nombre n des bissections successives d'angles est *infini* lui-même; etc.

Quant à l'article, *Revue pédagogique*, 15 février 1856, où M. Batteux parait nier l'existence des nombres inexprimables en chiffres et toujours inconnus, tels que les nombres *infinis, infiniment petits* et *irrationnels;* je ne reviendrai pas sur les faits numériques par lesquels j'ai rendu certaine l'existence de ces trois genres de nombres (Théorie infinitésimale appliquée).

Le point géométrique, générateur d'une ligne, décrit successivement toutes les longueurs infiniment petites, croissantes à partir du néant. Or, soit x la plus petite de ces longueurs infiniment petites : il est certain que x n'est pas nulle et sera toujours inconnue. — Soient A et B deux droites finies et données quelconques. Ces droites sont donc composées chacune d'un nombre infini de parties égales à x; car, d'après l'hypothèse, aucune partie moindre que x ne peut entrer ni dans A ni dans B. Ainsi n et v désignant deux nombres entiers infinis, on a exactement $A = n$ fois $x = nx$ et $B = vx$; d'où

$$A : B = nx : vx = n : v = \frac{n}{v}.$$

On conçoit d'ailleurs que A et B pourraient avoir un commun diviseur infiniment petit, multiple fini de x, comme $60\,x$; et alors chacun des nombres entiers infinis n et v deviendrait 60 fois plus petit. Enfin, si A et B ont une mesure commune m, finie et assignable, de telle sorte qu'on ait, par exemple, $A = 9m$ et $B = 7m$, il en résulte $A : B = \frac{9}{7} = n$ sur v. Il faut donc alors que les deux termes infinis n et v de cette dernière fraction aient un facteur infini commun, contenu 9 fois et 7 fois dans le numérateur et le dénominateur.

Digitized by Google

Comme A et B pourraient désigner deux arcs circulaires donnés de même rayon, on voit que : *Deux droites finies ou deux arcs circulaires de même rayon, ont toujours un commun diviseur fini ou infiniment petit; ils ont donc toujours aussi un rapport exprimable ou inexprimable en chiffres, comme* $\sqrt{3}$, *et toujours inconnu dans ce dernier cas.*

De là résulte la *méthode des parties égales* pour démontrer, par un seul raisonnement très-simple, toutes les proportions de la géométrie élémentaire, sans avoir à distinguer les deux cas : *commensurable* et *incommensurable.* On évite aussi cette distinction par la méthode des *variables auxiliaires;* mais le procédé est un peu plus compliqué, et en voici un exemple :

Soit ABC un triangle rectiligne et soit DE une parallèle à la base BC, rencontrant en D et E les deux côtés latéraux AB et AC; je dis que AD : DB = AE : EC.

Concevons le segment DB divisé en un grand nombre entier p de parties égales à x : il est clair que cette partie x est contenue n fois dans AD sans reste ou avec un reste nécessairement plus petit que x, lequel reste sera représenté par ax, le nombre a étant moindre que l'unité. On a donc DB $= px$ et AD $= nx + ax$; d'où il vient, en simplifiant :

$$\text{AD} : \text{DB} = \frac{n}{p} + \frac{a}{p} \ldots (1).$$

Par chacun des points de division de AB, menant des parallèles à BC, elles divisent, comme on sait, AC en parties égales à y, dont p dans EC et n dans AE, avec un reste by, le nombre b étant moindre que l'unité. On a donc EC $= py$ et AE $= ny + by$; d'où il vient :

$$\text{AE} : \text{EC} = \frac{n}{p} + \frac{b}{p} \ldots (2).$$

Soustrayant membre à membre (2) de (1), on trouve :

$$\text{AD} : \text{DB} - \text{AE} : \text{EC} = \frac{a - b.}{p}.$$

Cette égalité est vraie pour des nombres p de plus en plus grands, ce qui à cause de $a - b < 1$, rend le second membre de plus en plus petit. Or le premier membre est constant; il doit donc en être de même du second, cependant toujours variable avec p, à moins qu'il ne soit nul. Il faut donc qu'on ait $a - b = 0$; d'où $a = b$ et

$$\text{AD} : \text{DB} = \text{AE} : \text{EC} = \frac{n}{p} + \frac{a}{p}.$$

Digitized by Google

Si a était nul, on aurait la valeur numérique exacte du rapport commun; mais le plus souvent le nombre inconnu a, moindre que l'unité, n'est pas nul, et alors le rapport commun est d'autant plus approché du véritable que le nombre p est plus grand.

Les autres difficultés soulevées dans l'article ci-dessus, n° de février 1856, sont résolues ailleurs. Je termine donc en observant que les erreurs qui se compensent, comme infiniment petites et variables, sont simultanées; que par suite toutes les égalités que la méthode des variables emploie pour démontrer la méthode infinitésimale, sont rigoureusement exactes, aussi bien que le principe infinitésimal résultant.

J.-N. Noel.
Professeur à l'Université de Liége.

RÉPLIQUE A LA RÉPONSE DE M. BATTEUX.

(*Revue, page* 137.)

Dans la recherche des lois du mouvement uniformément accéléré, M. B. part d'une double hypothèse contraire à la vérité; car le point matériel ne peut recevoir *instantanément* toute la vitesse qu'il aurait acquise pendant un temps *fini*, et de plus, la force accélératrice constante agit *continuement*, et non par *intermittence*, sur ce point.

D'après cette double hypothèse, T désignant un temps quelconque donné, M. B. pose $T = n\,t$, n désignant un nombre entier fini variable, et trouve que la vitesse V du mobile, à l'expiration du temps T, est donnée par l'équation $V\,t^2 = e\,T$. Cette vitesse varie donc avec e et t, aussi bien que la vitesse g acquise pendant l'unité de temps et qui est donnée par l'équation $g\,t^2 = e$. Or, il est évident *à priori* que les vitesses V et g doivent être constantes, pour les mêmes temps T et 1, et la même force accélératrice agissent sur le même point matériel. Donc, puisque les deux vitesses V et g sont variables, c'est une preuve que la double hypothèse d'où l'on est parti, pour déterminer ces deux vitesses, est inadmissible.

Maintenant, quel que soit le temps T donné, on peut toujours le concevoir divisé en nombre entier infini n de parties égales à x,

Digitized by Google

infiniment petites et se touchant; d'où $T = n\,x$. Pareillement, l'action continue de la force accélératrice constante sur le point matériel libre, pendant le temps T, peut se concevoir divisée dans le nombre infini n d'actions ou *impulsions* partielles, égales et infiniment petites qui se touchent. Enfin, puisqu'il est évident qu'il faut un temps infiniment petit pour que le point matériel, par son inertie, reçoive complétement chacune des actions partielles successives, nous supposons que la partie x ci-dessus soit ce temps infiniment petit. Donc le point matériel libre et son inertie restant invariables, aussi bien que la force accélératrice et le temps T, il en est de même nécessairement du nombre entier n infini, du temps infiniment petit x, de chacune des impulsions égales et infiniment petites successives, et enfin du chemin rectiligne et infiniment petit que le point matériel décrit uniformément pendant chaque instant x en vertu de chaque impulsion, reçue et conservée complétement par l'inertie de ce point.

Le mouvement uniformément accéléré n'admet donc aucun élément variable. Par conséquent la méthode des variables auxiliaires ne peut servir aucunement à la détermination des lois de ce mouvement, pas même quand cette méthode serait basée sur le calcul différentiel, lequel n'est ici que le calcul infinitésimal où Δ E et d T sont infiniment petits et constants.

Le calcul infinitésimal et la loi d'inertie m'ont donné

$$E = \tfrac{1}{2}\,g\,T^2 + \tfrac{1}{2}\,g\,T\,x \text{ et } E = \tfrac{1}{2}\,g\,T^2.$$

En argumentant pour prouver que ces deux équations sont contradictoires, M. B. oublie que la méthode infinitésimale a pour but de trouver des nombres *finis* à l'aide de nombres *auxiliaires* infiniment grands et infiniment petits; lesquels, comme auxiliaires, doivent disparaître du résultat final. D'ailleurs, le second terme $\frac{1}{2}\,g\,T\,x$ étant constant et infiniment petit avec x ne saurait faire partie de la valeur finie cherchée de E. Donc, *en longueur finie*, on a rigoureusement $E = \frac{1}{2}\,g\,T^2$.

« On nous reproche, dit M. B., de n'avoir point indiqué le rôle « de l'inertie. On a donc oublié que les impulsions que nous avons « considérées *ne se touchaient pas*, comme celles de M. N. et que « notre point matériel *emmagasinait instantanément* chacune des « dites impulsions. » — Mais, sans oublier cette double hypothèse

Digitized by Google

inadmissible, on ne voit pas que le rôle de l'inertie soit indiqué dans la détermination de la somme $S = \frac{1}{2} e n (n + 1)$.

M. B. dit encore : « La méthode infinitésimale est rigoureuse parce que les résultats qu'elle fournit sont exacts. D'où savez-vous que ces résultats sont exacts? Est-ce la méthode infinitésimale qui vous l'apprend ? Alors votre raisonnement n'est qu'un cercle vicieux. » — Je ne crois pas avoir fait ce raisonnement, étant bien certain que la méthode infinitésimale se suffit à elle-même et n'entraîne à aucun cercle vicieux, ainsi que le prouve la détermination plus haut de la longueur finie E.

Que les termes infiniment petits soient constants ou variables, ils ne peuvent faire partie du nombre fini cherché et doivent disparaître de l'équation finale, afin qu'elle exprime la valeur exacte de ce nombre fini. La méthode infinitésimale est donc plus générale que celle des variables auxiliaires, bien qu'elle coïncide souvent avec cette dernière, quant au résultat qu'elle fournit plus directement. Mais la méthode des variables démontre que la suppression des termes variables infiniment petits n'occasionne aucune erreur finale ; vu que les erreurs *relatives* se compensent ou se détruisent toujours comme pour la détermination de l'aire du cercle, par exemple. Ici on ne part point d'une hypothèse, mais bien d'une vérité démontrée, savoir de l'expression de l'aire variable du polygone régulier circonscrit au cercle.

J'ai dit, *Revue*, page 77 : « .... On considère encore le cas où « le temps T est incommensurable avec l'unité, c'est-à-dire sans « doute le cas où T et 1 n'ont absolument aucun diviseur commun, « *pas même approché.* » — Or, M. B. termine sa réponse en disant : « Nous défions M. N. de justifier ces trois derniers mots « en nous citant. »

M. B. n'a pas écrit les trois mots ci-dessus ; mais il a dit (*Revue*, p. 190, juin 1855) : « Quand deux grandeurs n'ont pas de rapport « rigoureusement exact, parce qu'elles n'ont pas de plus grande « mesure commune, etc. » — Or, si elles n'ont pas de p. g. m. c., c'est-à-dire si cette mesure n'existe pas, elle n'est donc *pas même approchée.* — Il est vrai que « à chaque rapport approxi- « matif correspond une plus grande mesure commune également « approximative. » — Cette p. g. m. c. existe donc nécessairement, aussi bien que le rapport *irrationnel :* seulement alors le commun diviseur est *infiniment petit* et restera toujours inconnu.

Digitized by Google

— On voit que pour démontrer la proportion, il n'y a pas à distinguer les deux cas commensurable et incommensurable, le second cas étant une pétition de principe ou un non-sens.

Comme il suffit de lire, sans parti pris d'avance, les différents articles que j'ai fournis à la *Revue*, pour connaître les solutions complètes de toutes les difficultés qu'on y oppose à la méthode infinitésimale et au principe des variables, je crois pouvoir me dispenser désormais de revenir sur ces matières.

J.-N. Noel.

PHYSIQUE.

DE L'ÉLECTRICITÉ AVANT LA DÉCOUVERTE DU GALVANISME.

Nous nous proposons de passer rapidement en revue la série des faits relatifs à l'électricité depuis les temps anciens jusqu'à la célèbre expérience de Galvani qui clôture le 18me siècle.

Notre but en retraçant cette succession de découvertes est d'être utile aux jeunes gens qui comptent la physique parmi les branches obligatoires de leurs études humanitaires, et aussi d'être agréable aux personnes qui aiment à suivre l'esprit humain dans sa marche vers la réalisation du progrès.

Le premier phénomène électrique qui se révéla aux anciens fut celui de l'attraction des petites pailles et des corpuscules légers par l'ambre jaune nouvellement frotté (1).

(1) L'ambre dont nous parlons ici est l'ambre jaune ou succin qu'il ne faut pas confondre avec l'ambre gris.

L'ambre jaune, ἤλεκτρον en grec, succinum ou electrum en latin, connu dans

Digitized by Google

Il serait impossible de préciser l'époque de cette première découverte; elle fut sans aucun doute le fait du hasard et peut-être appartient-elle à plusieurs observateurs. Toujours est-il que les auteurs anciens, tels que Thalès de Milet, Théophraste, Plutarque, Pline en ont parlé comme d'une connaissance généralement acquise à tout le monde.

Ce phénomène si simple en apparence, mais si prodigieux par le champ immense qu'il ouvrait aux investigations de l'esprit humain, est resté enseveli pendant deux mille ans sous le mysticisme des puissances occultes.

Pendant tout le moyen-âge rien de plus que cette propriété attractive de l'ambre; pas de théorie explicative du fait, pas d'autre expérience complémentaire; étrange sommeil de l'intelligence humaine qui se prolonge pendant des siècles nombreux et s'étend sur

le moyen-âge sous le nom persan de Karabé qui signifie *tire-paille*, a donné son nom à la science qui porte aujourd'hui celui d'Electricité. C'est une substance dure, cassante, susceptible d'être tournée et polie, plus pesante que l'eau et qui développe par le frottement une odeur particulière. Son origine est encore hypothétique; on la trouve en grande abondance sur le littoral de la Baltique, principalement sur les côtes de la Prusse où elle constituait un monopole du Gouvernement; elle se rencontre aussi dans différents terrains de l'Allemagne et de la France. On suppose que c'est une résine qui a coulé d'un arbre vivant; cette hypothèse est confirmée par les empreintes à sa surface de branches et d'écorces et par la présence dans son intérieur de fleurs et d'insectes parfaitement conservés.

L'ambre gris (ambra grisea) est une matière solide, plus légère que l'eau d'une couleur grise jaunâtre ou noirâtre ; d'une odeur douce, suave, susceptible d'une grande expansion. Elle possède, comme le succin, quelques propriétés médicales ; mais son principal emploi est dans la parfumerie. Son origine n'est guère mieux connue que celle de l'ambre jaune; on l'a considérée comme l'excrément de la baleine, du cachalot ; comme une sécrétion de l'intestin ou d'une glande particulière chez plusieurs cétacés ; d'autres comme une fiente d'oiseaux, d'autres enfin ont pensé que c'est une sorte de bitume qui filtre du sein de la terre dans les eaux de la mer. On trouve l'ambre gris flottant dans différentes mers, notamment aux environs du Japon, des îles Moluques, de l'Inde, du Brésil, des Antilles, etc. La compagnie des Indes en a possédé une masse qui pesait 225 livres. L'opinion la plus probable sur son origine est celle qui considère l'ambre gris comme un produit excrémentitiel de la baleine.

Digitized by Google

l'Europe entière, alors que les plus minutieuses et les plus inutiles questions de la métaphysique s'emparaient des meilleurs esprits qu'elles entraînaient dans le gouffre des problèmes insolubles!

Ce fut enfin vers 1600 que Gilbert, physicien anglais, reconnut qu'un grand nombre de substances partagent avec l'ambre la propriété d'attirer les corps légers. Il découvrit que les pierres précieuses, telles que le diamant, le saphir, le rubis, l'opale, l'améthyste, l'aigue-marine, le cristal de roche et d'autres matières plus communes, le verre, le soufre, la cire d'Espagne, la résine et l'alun attirent tous les corps légers, bois, feuilles, métaux en limaille, poudres, et même les liquides.

Gilbert fut conduit à cette découverte importante en faisant un grand nombre d'observations sur les propriétés de l'aimant. Il considéra d'abord l'ambre comme un aimant qui avait besoin d'être frotté pour manifester sa vertu attractive. Ayant remarqué que l'aiguille aimantée placée en équilibre sur un pivot bien poli est mise en mouvement par une force très faible, alors que cette même force ne suffirait pas pour élever d'une seule ligne un corps beaucoup plus léger, il conçut l'idée de rechercher la propriété attractive des corps sur une aiguille disposée de la sorte.

C'est ainsi que l'ambre fut dépossédé de cette mystérieuse propriété qu'on lui avait attribuée jusqu'alors. Il fallut abandonner le champ des hypothèses merveilleuses et recourir à l'ordre des causes naturelles. Toutefois les explications de Gilbert n'étaient que des mots dont la science actuelle ne peut guère se payer et elles n'aidèrent en rien aux nombreuses découvertes qui se firent dans les siècles suivants.

Gilbert reconnut les conditions de température qui facilitent ou qui empêchent le développement de l'électricité; il remarqua qu'un temps sec et froid avec prédominance des vents du Nord est la condition la plus favorable et que les grandes chaleurs de l'été, ainsi que les temps humides, contrarient constamment les expériences électriques.

Vers la même époque, Otto de Guéricke, bourgmestre de Magdebourg, inventeur de la machine pneumatique, conçut le premier

Digitized by Google

l'idée d'une machine électrique. Il prit un globe de soufre de la grosseur d'une tête d'enfant et le plaça de telle sorte qu'une rotation sur son axe pût lui être imprimée; en appliquant la main sur ce globe en mouvement, il développa une notable quantité d'électricité. Ayant approché une plume de cette boule électrisée, il reconnut qu'elle était d'abord *attirée* et *repoussée* ensuite.

C'est le premier phénomène de répulsion mentionné par les auteurs; l'honneur de la découverte des répulsions électriques revient donc à Otto de Guéricke.

Cette expérience mit Otto sur la voie de plusieurs autres découvertes; il remarqua que la sphère conservait sa vertu électrique pendant plusieurs heures, propriété importante des surfaces courbes opposée à celle des pointes; il remarqua aussi que la boule électrisée devenait lumineuse dans l'obscurité.

Parmi ses contemporains, nous citerons Robert Boyle qui acquit une grande célébrité par ses nombreux travaux sur la chimie. Il était né en 1626 d'une famille illustre; sa jeunesse se passa en voyages qui développèrent en lui, par le contact des savants de l'Europe, le goût des connaissances exactes et surtout des sciences naturelles. Il augmenta le catalogue des substances électrisables et fit la découverte précieuse du développement de l'électricité dans le vide. C'était un point scientifique décisif puisqu'il réduisait à rien le rôle important que l'on faisait jouer à l'air dans la production des actions électriques.

Il fit aussi de grandes recherches sur les propriétés luminiques des corps électrisés et reconnut ces propriétés dans un grand nombre de substances.

Robert Boyle mourut en 1691.

Vers la fin du 17me siècle, l'immortel Newton découvrit les lois de la gravitation universelle; malheureusement il négligea les actions électriques; on trouve peu de chose dans ses écrits relativement à ce sujet; aussi nous n'avons guère à citer que la phrase suivante, importante toutefois parce qu'elle fait pressentir la découverte de l'électricité par contact.

Digitized by Google

« Peut-être l'attraction électrique peut-elle réagir à de très » petites distances sans même avoir été préalablement excitée par « le frottement. » *Optique, livre III.*

Un siècle plus tard, le développement de l'électricité par le contact de deux métaux hétérogènes devint la confirmation de cette pensée de Newton.

Hauskbée, membre de la société royale de Londres, renouvela en 1709 les expériences de Robert Boyle touchant le développement de l'électricité dans le vide. Il fit tourner rapidement un morceau d'ambre jaune sous le récipient de la machine pneumatique et, par le frottement, il produisit, non seulement les phénomènes ordinaires d'attraction et de répulsion, mais encore il obtint une lumière beaucoup plus vive que celle qu'on avait obtenue avant lui. C'est Hauksbée qui s'est servi le premier, pour la production de l'électricité, d'un tube ou cylindre creux de verre; ce moyen, devenu vulgaire aujourd'hui, lui a servi dans un grand nombre d'expériences. C'est aussi à lui qu'il faut rapporter la découverte d'une nouvelle cause du développement de l'électricité, à savoir une variation dans la température d'un corps.

En 1728, un célèbre physicien anglais, nommé Grey, s'occupa avec beaucoup d'ardeur des actions électriques; notre cadre est trop restreint pour que nous puissions entrer dans les détails de ses nombreuses expériences. Ce savant et son ami Wheeler découvrirent qu'un corps électrisé réagit à distance sur un autre corps, sans qu'il y ait par conséquent contact immédiat; mais la plus importante de leurs découvertes fut de reconnaître qu'il existe des corps bons et mauvais conducteurs de l'électricité, en d'autres termes qu'un corps qui n'est pas électrisable lorsqu'on le tient à la main, le devient lorsqu'il est soutenu par une tige en verre ou suspendu par un *fil de soie.* (1)

L'expérience qui les conduisit à cette découverte importante est assez curieuse pour que nous prenions plaisir à la citer.

(1) Les corps mauvais conducteurs ont aussi été nommés *idioélectriques*, c'est-à-dire électrisables par eux-mêmes et les bons conducteurs *anélectriques*, c'est-à-dire non électrisables.

Digitized by Google

Grey et Wheeler se proposèrent de propager le fluide électrique à une grande distance; leur source d'électricité était un tube de verre, le conducteur une corde de chanvre de quatre-vingts pieds de longueur supportée sur un cordonnet de soie d'une grande finesse; une boule d'ivoire était attachée à l'extrémité de la corde où devaient se révéler les phénomènes d'attraction. Le tube ayant été frotté, une barbe de plume approchée de la boule d'ivoire fut attirée, puis repoussée.

Cependant le cordonnet de soie étant venu à se rompre fut remplacé par un fil métallique, et aussitôt les phénomènes d'attraction cessèrent. Grey comprit alors que c'était la nature même du fil conducteur qui influençait le développement de l'électricité, et, les expériences se multipliant, il arriva à la distinction si utile des corps conducteurs et des corps isolants.

Une expérience différente le conduisit aux mêmes résultats. Il prit un tube de verre qu'il ferma à ses deux extrémités par des bouchons de liége; le tube étant électrisé, il remarqua avec surprise que les bouchons eux-mêmes donnaient des signes d'électricité; il remplaça les bouchons par des boules métalliques et celles-ci s'électrisèrent parfaitement; le corps était donc électrisable ou non d'après la nature même du support.

Un nouveau champ d'exploration fut ouvert à l'activité des physiciens; il devenait probable que tous les corps étaient susceptibles de s'électriser, puisque la nature même de ces corps semblait jouer dans la production des actions électriques, un rôle moins important que celui du soutien.

Dufay, intendant du jardin des plantes à Paris et membre de l'académie des sciences, fit aussi un grand nombre d'expériences qui furent très-utiles aux progrès de l'électricité. Il établit une loi générale, présentée déjà par d'autres physiciens, que tous les corps sont susceptibles de s'électriser, que les uns appelés corps électriques manifestent leur électricité par un simple frottement, et que les autres, désignés sous le nom de corps non-électriques, ne peuvent s'électriser que par communication.

L'observation attentive des phénomènes d'attraction et de répul-

Digitized by Google

sion variant avec la nature de la substance frottée, le conduisit à admettre qu'il existe deux espèces d'électricité, celle que l'on développe dans le verre et à laquelle il donna le nom d'*électricité vitrée*, et celle qui apparaît dans la résine et qu'il désigna sous le nom d'*électricité résineuse* (1733).

Cette hypothèse fut admise et développée par Symmer qui considéra le fluide électrique comme composé de deux fluides différents, neutralisés l'un par l'autre dans l'état ordinaire des corps, et qui apparaissent à l'état libre par soustraction de l'un des deux. L'adoption de ces deux fluides rendit alors et rend encore aujourd'hui de grands services dans l'explication théorique d'un grand nombre d'expériences.

C'est Dufay qui regarda le premier l'électricité comme un véritable feu; jusque là on l'avait considérée comme ne donnant lieu qu'à des phénomènes de phosphorescence analogues à ceux que présentent le bois pourri et les vers luisants. Dufay fut conduit à cette opinion par une expérience où l'on fit jaillir une étincelle de la jambe d'une personne électrisée; celle-ci ressentit une douleur assez vive; cette douleur, jointe au pétillement particulier que l'on avait entendu et à l'étincelle qui avait brillé, fit s'écrier à Dufay que la matière électrique est un véritable feu.

Cette expérience est ainsi racontée par l'abbé Nollet.

« Je n'oublierai jamais la surprise que nous causa à M. Dufay et « à moi, la première étincelle que nous vîmes éclater sur la jambe « d'un des nôtres que nous avions électrisé. On se souviendra long- « temps d'avoir vu la cour et la ville se rendre avec le plus grand « empressement dans nos laboratoires pour y voir, pour y ressen- « tir cette espèce de fulmination que l'on nomme aujourd'hui l'ex- « périence de Leyde; on se souviendra d'avoir vu jusqu'au peuple « s'en divertir à prix d'argent dans les lieux publics. »

Ce divertissement si goûté à cette époque par la cour, la ville et le peuple, trouve encore de nos jours de véritables amateurs; ne voyons-nous pas dans nos foires, et surtout en France, bon nombre de badauds qui font la chaîne et qui reçoivent gaiement, moyen-

Digitized by Google

nant dix centimes, une commotion électrique qui leur serait très-désagréable si on la leur donnait gratis.

En 1745, des physiciens de l'Allemagne reprirent les expériences d'Otto de Guéricke; c'étaient Boze, professeur de physique à Wittemberg; Winkler, professeur à Leipzig; Gordon, bénédictin écossais et professeur à Erfurt et le docteur Ludolf de Berlin.

Ils remplacèrent par un globe de verre le globe de soufre d'Otto, et y adaptèrent un mécanisme analogue à la roue des remouleurs ; ils obtinrent ainsi des quantités assez considérables d'électricité.

L'expérience suivante qui date de cette époque ne manque pas d'un certain intérêt.

Une personne placée sur un gâteau de résine est mise en communication avec le globe électrisé; elle acquiert aussitôt, comme on disait alors, une puissance *flammifique* assez forte pour allumer avec un doigt, avec une canne ou avec une épée, de l'esprit de vin, de la poix, de la résine, du soufre et même de la poudre à canon.

Boze fit encore mieux. Ayant placé un enfant sur un gâteau de résine et l'ayant mis en communication avec une source d'électricité, il parvint à l'entourer dans l'obscurité d'un nuage lumineux semblable à l'auréole qui couronne la tête d'un saint. De cette ressemblance, l'auteur avait nommé son expérience la *béatification*.

VICTOR GUIBERT.

Docteur en sciences naturelles et en médecine.

(*La suite au prochain numéro.*)

Digitized by Google

DU RHYTHME DANS LA VERSIFICATION FRANÇAISE (1).

APERÇU HISTORIQUE.

I.

« Dans les langues de l'antiquité, dit Sismondi, chaque syllabe avait dans la prononciation un son dont la durée était déterminée d'une manière invariable ; le rapport entre ces durées fut fixé par une évaluation précise, et tandis que toutes les syllabes étaient partagées en *longues* et en *brèves*, la versification se fonda sur cette première classification et fut rendue pleinement semblable au rhythme de la musique. Le vers se forma d'un certain nombre de mesures qu'on nomma pieds, et qui marquaient le levé et le battu d'un air toujours renfermé dans des temps égaux, toujours semblable à lui-même pour le nombre, quelque différence qu'il pût y avoir dans les sons. Le mélange de ces pieds donna aux Grecs et aux Romains un nombre prodigieux de vers de longueur et de mouvement différents, dans lesquels il était toujours essentiel de ranger les mots, de telle sorte que dans toute la durée du vers, l'oreille fût frappée à temps égaux par des sons tous conformes à une même cadence. »

Durant les âges de la basse latinité, la *quantité prosodique* sur laquelle la poésie des anciens avait été établie, se perdit bientôt entièrement ; car si l'on en croit Priscien qui écrivait au IVe siècle son commentaire sur Térence, parmi les savants contemporains, les uns prétendaient connaître seuls le secret des formes métriques de Térence, et les autres niaient obstinément l'existence de celles-ci : « *Miror quosdam vel abnegare esse in Terentii comœdiis metra, vel ea quasi arcana quaedam et ab omnibus doctis semota, sibi solis esse cognita confirmare.* » Deux siècles après, le grammairien Vergilius Maro, dont des fragments ont été retrouvés récemment et publiés par Maii (*Classic. auct. fragm.* V. p. 112), ne reconnaissait plus dans les vers latins ni quantité ni accentuation. Au dixième siècle, Abbon, moine de Fleury, auteur d'un traité de *Grammaticalibus* (*apud Mabillon*, *Annales sancti Benedicti*, IV, p. 688), confondait complétement l'une avec l'autre.

(1) Ces articles peuvent être considérés comme le complément du *Manuel de versification* du même auteur qui a paru dans l'*Encyclopédie populaire*.

Digitized by Google

Dans ce désordre inhérent aux langues qui se décomposent, la versification ne pouvant plus s'établir sur la longueur relative des sons, dut prendre chaque syllabe comme une unité vis-à-vis de toute autre syllabe; il ne fut plus question désormais de *mesurer* les syllabes; il ne s'agit plus que de les *compter*.

C'est ce que Brunetto Latini constatait au XIIIe siècle, dans les termes suivants : « Cil qui vuet bien riesmer, il doit conter toutes les sillabes en ses dis, en tel manière que li vers soient accordavles en nombre et que li uns n'en aient plus que les autres. »

Mais une fois la valeur prosodique des syllabes écartée de la versification, l'état numérique de ces syllabes, devait nécessairement être constaté ; il fallait que le poète marquât l'endroit où il avait accompli la seule condition qu'on exigeât de lui : la rime parut, elle devait paraître, elle commença à se montrer même dans la poésie latine, dès l'instant où la quantité de celle-ci se perdit.

« La rime, dit M. Sainte-Beuve, fut placée à l'endroit qu'elle occupe comme un coup de cloche pour avertir qu'un vers était fini et qu'un autre allait commencer. » Nous adoptons cette comparaison quoiqu'un peu vulgaire, parce qu'elle rend exactement notre idée.

Le nouvel élément une fois adopté, on en exagéra l'importance. Le XVe siècle poussa jusque dans ses dernières limites la recherche de la rime; les Meschinot, les Molinet, les Crétin, nous légèrent les rimes *concatenées, fratrisées*, *empérières*, *équivoquées*, *couronnées*, et mille autres inepties, auxquelles des poètes comme Marot et Saint-Gelais eux-mêmes, ne rougirent point de s'exercer.

La réaction était inévitable; on ne se borna pas à corriger les abus de la rime; on essaya de la supprimer et d'en revenir à ce qui l'avait précédée, c'est-à-dire à la prosodie ancienne basée sur la quantité.

Une circonstance toute spéciale favorisa en France ce mouvement, bien avant que les anglais Sidney, Coleridge et Campion, les hollandais Hugen et Groenewald, les italiens Ruscelli, Campello et Tolomei, les allemands Klopstock et Bürger, et l'espagnol Quevedo de Villegas ne se livrassent à des tentatives semblables dans leur pays : le

Digitized by Google

siècle de François Ier cherchait à retremper la langue française dans l'étude des langues anciennes : il était naturel que l'attention se reportât en même temps sur la prosodie des Grecs et des Romains.

Un poète du nom de Mousset, parfaitement inconnu du reste, eut le premier l'idée d'écrire en français des vers mesurés. On ne connaît de lui qu'un vers hexamètre, seul débris d'une traduction de l'Iliade entreprise en 1530; nous devons à d'Aubigné la conservation de cette relique ou plutôt de cette antiquaille qui a le seul mérite de traduire assez exactement le premier vers de l'Iliade :

Chante, déï|esse, le | cuer furi|eux et | l'ire d'A|chillès.

Par suite de relations qu'eut avec ce Mousset, le poète Dorat, alors que celui-ci, portant le nom de Dinimandi, était professeur au collége de Coqueret, Ronsard, Belleau et Baïf, ses anciens élèves, puisèrent sans doute dans ses leçons le goût de la versification mesurée et le transmirent à leur tour à leurs collègues de la Plëïade, où l'on s'empressa d'en faire des essais. Aussi vit-on, en 1553, circuler partout et courir par les bouches de plusieurs *personnages d'honneur*, comme dit Pasquier, le distique que voici, inscrit par Jodelle en tête des œuvres d'Olivier de Magny :

Phœbus, A|mour, Cy|pris, veut | sauver, | nourrir et | orner,
Ton vers, | cœur et | chef, || d'ombre de | flamme de | fleurs (1).

---

(1) Ce distique est écrit dans la forme appelée au siècle précédent *rime rapportée;* on y mettait deux ou trois sujets, autant de verbes, autant de régimes, s'entrelaçant symétriquement les uns dans les autres, comme dans ce distique composé en l'honneur de Virgile par Pentadius.

Pastor, arator, eques, pavi, colui, superavi,
Capras, rus, hostes, fronde, ligone, manu,

que l'on a traduit comme voici :

Pâtre, fermier, soldat, je pais, labour, vaincs
Troupeaux, champs, ennemis, d'herbe, charrue et mains.

Jacques Favereau combina de la même manière tout ce qui regarde *l'amour*, *la mort* et *la mer :*

La mer, l'amour, la mort, embrasse, enflamme, entame

Digitized by Google

Un autre distique de Jodelle eut le même succès :

Vierge, la | France te | veult par | ces vers | sacrer un | autel
Auquel | nuire le | fer, || l'onde ni | l'âge ne | peut.

La mode s'empara de cette innovation, et Nicolas Denisot, qui prit le nom anagrammatique de comte d'Alsinois, écrivit l'hexastique suivant :

Voy de re|chef, ô | alme Vé|nus, Vénus | alme, re|chanter
Ton loz | immor|tel || par ce po|ète sa|cré,
Voy de re|chef un | vers ani|mé, vers | digne de | ton nom,
Vers que la | France re|çoit, || vers que la | France li|ra.
Et fais | qu'en reson|nant ton | loz, il | puisse de | ses vers
Par ta bé|nigne fa|veur || vaincre la | force d'a|mour.

Denisot écrivit en outre une pièce de vers endécasyllabiques en tête de la seconde édition du *Monophile* de Pasquier, et celui-ci en cite avec complaisance les vers suivants qui, d'après lui, « coulent assez doucement; » ce sont des vers phaléciens :

Or quant | et de l'a|mour a|my de | vertu,
Don cé|leste de|Dieu, je | t'estime | heureux,
Mon Pas|quier, d'en a|voir fi|delle|ment fait,
Par ton | docte la|beur, ce | docte | discours,
Discours | tel que Pla|ton ne | peut re|fuser.

La nef, l'amant, l'humain, qui va, qui voit, qui vit;
Son flot, son feu, sa faux, rongne, ronge, ravit
Le cours, le cœur, le corps, à l'âge, à l'homme, à l'âme.

Jodelle écrivit de la même façon l'épitaphe de Marot :

Quercy, la cour, le Piémont, l'univers
Me fit, me tint, m'enterra, me connut
Quercy mon loz, la cour tout mon temps eut,
Piémont mes os et l'univers mes vers.

Telles étaient les inepties auxquelles on se livrait alors.

Digitized by Google

« Quelques années après, dit Pasquier, devisant avecques Ramus, personnage grandement desireux de nouveautés, il me somma d'en faire un autre essay de plus longue haleine. Pour lui complaire, je fis, en l'an 1556, une élégie en vers hexamètres et pentamètres. » Voici quelques vers de cette élégie que Pasquier considère comme *autant fluides que les latins :*

Rien ne me | plaist si|non de te | chanter et | servir et | orner ;
Rien ne te | plaist mon | bien, || rien ne te | plaist que ma | mort.
Plus je re|quiers et | plus je me | tiens seur | d'être re|fusé,
Et ce re|fus pour|tant || point ne me | semble re|fus.
O trom|peurs at|traicts, désir | ardent, | prompte vo|lonté,
Espoir, | non es|poir, || ains misé|rable pi|peur,
Discours | menson|gers, trahis|treux œil, | aspre cru|auté,
Qui me ru|ine le | corps, || qui me ru|ine le | cœur.

A la même époque, la réforme fut appuyée par les efforts les plus sérieux de Baïf, « fort bon homme, mais très mauvais poète, » comme disait de lui le cardinal du Perron ; « Baïf, dit Pasquier, marry de ce que les *Amours* qu'il avait premièrement composés en faveur de sa Méline, puis de sa Francine, ne luy succédoient envers le peuple de telle façon qu'il désiroit, fit vœu de ne faire de là en avant que des vers mesurez. »

C'est ce que Baïf nous apprend lui-même, en se vantant en ces termes d'une invention qui ne lui appartient en aucune façon :

Dis que, cherchant d'orner la France,
Je pris de cour vile accointance,
Maistre de l'art de bien chanter,
Qui me fist, pour l'art de musique,
Réformer à la mode antique
Les vers mesurez inventer.

A cet effet, Baïf traduisit en vers hexamètres Hésiode et Phocylide, et fonda en sa maison de plaisance du faubourg Saint-Marceau une académie de musiciens et de littérateurs, appelés à déterminer en commun la longueur et la brièveté des syllabes appelées à former les vers mesurés.

Digitized by Google

Entraîné par sa manie de réforme, Baïf alla même jusqu'à essayer de réduire l'orthographe française *à sa plus simple expression*, à l'exemple de Meigret et de Ramus; voici quelques strophes de vers saphiques assez peu compréhensibles qui donnent une idée des innovations de Baïf tant dans l'orthographe que dans la versification:

Voesi, | ô kon|bien dezi|rable | plezir,
C'est de | voir an | pes e a|kor fra|ternel,
S'antre|hanter | tous çari|té se | portans,
Le frère | konjoins.

Ton tel | est lon|gant prési|eu re|pandu
Sur le | sacré | cef e la | barbe | d'Aaron
Parfu|mant son | poel e le | pli re|frangé
Des vête|mans siens.

Ruise|ler l'on | void les mu|eurs tout | ainsi
De moy|ens ko|tans de Si|on et | d'Ermon
Kur le | Die re|gnant a ja|mais de partit
Son salut | cur eux (1).

Après des vers comme ceux-là, il n'y a pas lieu de s'étonner si, comme dit Pasquier, Baïf fut tellement « mauvais parrain que non seulement il ne fut suivy d'aucun, mais au contraire découragea chacun de s'y employer. »

H. Boscaven.

(*La suite à une autre livraison.*)

(1) *Etrenes de poesie fransoeze en vers mesurés*, par Jan Antoine de Baïf, segretere de la çambre du Roe. Paris, Duval, 1574, in-4°.

Digitized by Google

ESSAI DE COMPOSITION (1).

—

MORALE. — Quand on a une fois trompé, on ne peut plus être cru de personne; on est haï, craint, détesté, et on est enfin attrapé par ses propres finesses.

INVENTION. — Pénétrons-nous bien du sujet; envisageons-le sous toutes ses faces; que rien n'échappe à nos investigations : la matière est comme l'âme et le centre de tout le travail; c'est d'elle que tout part, c'est à elle que tout aboutit, et quiconque ne se donne pas la peine de l'étudier sérieusement ne peut que jeter au hasard des pensées décousues et des traits discordants.

1. Quand on a une fois trompé,
2. on ne peut plus être cru de personne; on est haï, craint, détesté,
3. et on est enfin attrapé par ses propres finesses.

En un mot, le *trompeur* se fait *détester* et finit par *tomber dans ses propres piéges.*

Quelle que soit la fiction à laquelle nous ayons recours, quels que soient les animaux que nous mettions en scène, faisons en sorte que la morale soit transparente; écartons avec soin toute idée étrangère au sujet, sous peine de rompre l'unité du récit.

Cela posé, cherchons nos personnages. Il nous en faut au moins deux, un TROMPEUR et une VICTIME.

Quel sera le trompeur?

Le mouton? mais il est trop borné.

L'âne? mais il est trop stupide.

Le lion? mais il a trop de noblesse et de dignité.

Le singe, le loup, le renard, le chat, conviennent admirablement pour jouer un rôle de duplicité.

Quelle sera la victime?

Tout animal, voire même le renard, peut tomber dans un piége

(1) Cet article est extrait d'un *Manuel de Littérature* qui paraîtra au premier jour.

Digitized by Google

habilement dressé; néanmoins on choisit de préférence ceux qui ont l'instinct peu développé, le corbeau, l'âne, le bouc, et bien d'autres encore.

Quels seront donc nos personnages ?

N'importe, pourvu que nous respections la vraisemblance; on pourrait, avec la même morale, composer un nombre de fables pour ainsi dire illimité.

Prenons le CHAT et les LAPINS.

Ce serait injurier le chat que de ne pas lui faire jouer le rôle de trompeur; les lapins deviendront ses victimes.

Il nous reste à trouver une action qui mette en évidence toute la moralité, et rien que la moralité.

Comment faire ?

Ne perdons jamais de vue le sujet; le voici :

Quand on a une fois trompé,
on ne peut plus être cru de personne; on est haï, craint, détesté;
et on est enfin attrapé par ses propres finesses.

Substituons aux mots indéterminés ON, PERSONNE, les personnages de notre fable :

Quand le CHAT eut trompé les LAPINS
IL ne fut plus cru d'AUCUN D'EUX, mais haï, craint, détesté,
et IL fut enfin attrapé par ses propres finesses.

Tel est le cadre de la composition; mais un cadre sans tableau ne produit pas beaucoup d'effet; mettons-nous donc à l'œuvre.

Constatons avant tout que les idées générales, contenues dans la matière que nous venons de transformer, se succèdent dans un ordre naturel : le chat trompe les lapins — qui refusent désormais de le croire — et finissent par le prendre dans ses propres piéges.

Mais comment le chat trompera-t-il les lapins ?

Comment ceux-ci le prendront-ils dans ses propres piéges ?

Ou plus simplement, quels sont les MOYENS qu'emploieront tour à tour le chat et les lapins ?

Qui trompe ? Un animal rusé et perfide, qui sait masquer ses desseins sous les dehors de la modestie, l'ennemi juré des rats, des souris, de toute la gent faible et sans défense.

Quelles sont ses victimes ? Des êtres qui ne manquent pas d'intelligence, mais qui se laisseront surprendre par l'astuce de grippe-minaud.

Digitized by Google

Essayons de mettre nos personnages en relation. La race des terriers respire le frais, broute l'herbe tendre pendant la nuit, et s'enferme pendant le jour dans de sombres souterrains. Le chat est doué d'une rare patience; il se tient des heures entières au guet, et finit presque toujours par triompher. Faisons-le pénétrer dans une garenne peuplée de lapins. Ils ne manqueront pas, à son aspect, de s'enfuir en toute hâte dans leurs trous.

Leur perfide ennemi, sans se déconcerter, restera immobile, l'œil fixe, et malheur à eux s'ils sortent jamais de leur profonde et inaccessible retraite.

Rappelez-vous la conduite insensée du jeune mouton. D'imprudents lapins viendront aussi lier conversation avec le terrible Rodilardus. Dom Mitis d'un air doux et patelin étalera, comme le loup, des vertus qu'il n'eut jamais. Il leur dira : *mes enfants, approchez, approchez;* ils approcheront et Rominagrobis *jettera des deux côtés la griffe en même temps.*

Une telle perfidie ne peut qu'exciter la honte et l'indignation des habitants du sombre séjour.

Cependant le chat se présente de nouveau; il déploie toute son éloquence, mais en pure perte; *il n'est plus cru de personne.*

Nous voici arrivés à la troisième partie, à la vengeance des lapins.

Nous savons que *le chat est pris par ses propres finesses :* c'est donc au moment où il tend de nouveaux piéges qu'il périt victime de ses perfidies.

Mais comment des êtres inoffensifs pourront-ils jamais se venger de leur terrible ennemi?

Les lapins savent se creuser des retraites. — Il était à prévoir que le chat se représenterait une seconde fois au terrier. — Ils n'ont qu'à pratiquer à un endroit connu d'eux un trou très-profond qu'ils recouvriront d'un peu de feuillage et de terre. — Dom Mitis arrive, on feint d'ajouter foi à ses belles paroles, et on finit par le faire tomber dans le piége.

Autre moyen.

Rien n'empêche de supposer qu'un lapin plus intrépide et plus agile que les autres, parvienne à s'évader pendant que le chat pérore; il s'en ira prévenir quelque redoutable ennemi, et prompte justice sera bientôt faite.

Digitized by Google

RÉSUMÉ :

Proposition. Moralité.	*Le Chat et les Lapins.*
1. Quand on a une fois trompé :	Quand le chat eut trompé les lapins.
2. On ne peut plus être cru de personne, on est haï, craint, détesté ;	Il ne fut plus cru d'aucun d'eux, mais haï, craint, détesté ;
3. Et on est enfin attrapé par ses propres finesses.	Et il fut enfin attrapé par ses propres finesses.

Invention. — 1. Un chat entre dans une garenne peuplée de lapins.
Ceux-ci se retirent en toute hâte dans leurs trous.
Le chat reste au guet.
D'imprudents lapins viennent engager conversation avec lui.
Réponse insidieuse de Dom Mitis.
Les lapins trop crédules s'approchent.
Plusieurs d'entre eux tombent sous la griffe du chat.
2. Honte et indignation des lapins.
Le chat se présente une seconde fois.
Il déploie en vain toute son éloquence.
Il n'est plus cru de personne ; on le déteste.
3. Pendant qu'il pérore et qu'on l'amuse, un lapin parvient à s'évader du terrier.
Il appelle un *berger* qui avait à se plaindre du chat.
Ce dernier est tué.
Morale.

Disposition. — Appliquez à ce canevas les lois générales de la disposition :

1. Quelle est la proposition fondamentale ?
2. Les idées particulières qui la développent s'y rattachent-elles ?
3. Sont-elles placées dans un ordre naturel et progressif ?
— Cette fable est-elle transparente et utile ?

La disposition est irréprochable : quand on a bien médité son sujet, on voit clairement l'ordre de ses idées.

Il ne suffit pas de bien penser, il faut encore bien sentir, donner de la vie et du mouvement à sa composition.

Rappelez-vous les conseils que nous vous avons donnés. Que votre imagination se présente vivement toute l'astuce, toute la perfidie du chat, la crédulité et l'inexpérience des lapins, enfin leur vengeance si habilement combinée ! Si le sujet vous paraît trop vaste, si vous ne pouvez pas l'embrasser d'un seul et même effort, traitez-en successivement les différentes parties.

Digitized by Google

ÉLOCUTION. — *Un chat entre dans une garenne peuplée de lapins.*

Le chat ne réclame-t-il pas une épithète? Fénelon a dit *un loup* AFFAMÉ; un JEUNE mouton SANS EXPÉRIENCE. — Mais où chercher cette épithète? Dans le sujet même; le chat, pour mieux tromper, ne doit-il pas feindre beaucoup de modestie? Disons-donc : un chat, *qui faisait le modeste....*

Ceux-ci se retirent en toute hâte dans leurs trous.

CEUX-CI : ne pourrions-nous pas substituer une expression plus pittoresque? Cherchez. — Si l'on écrivait : *Aussitôt* TOUTE LA RÉPUBLIQUE *se retire dans ses trous*, la phrase serait améliorée, mais serait-elle parfaite? Ne pourrait-on pas ajouter un qualificatif à *république*? N'était-elle pas effrayée, alarmée? Et puis *se retire* est faible et ne peint rien, disons *s'enfuit, s'enfonce, ne songe qu'à s'enfoncer. Un chat qui faisait le modeste, était entré dans une garenne peuplée de lapins; aussitôt toute la république alarmée ne songea qu'à s'enfoncer dans ses trous.*

Étudiez de même les phrases suivantes. Travaillez surtout la réponse insidieuse de Dom Mitis. Rappelez-vous le langage du loup au jeune mouton. Quand vous sentirez que le moment de maturité est arrivé, faites éclore votre œuvre et composez d'un seul trait toute cette première partie. — Bien des phrases laisseront à désirer, bien des expressions seront insuffisantes ou impropres. Revoyez donc votre composition : ajoutez et plus souvent effacez.

Vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage.

Comparez votre travail au chef-d'œuvre que voici :

Le Chat et les Lapins.

Un chat, qui faisait le modeste, était entré dans une garenne peuplée de lapins. Aussitôt toute la république alarmée ne songea qu'à s'enfoncer dans ses trous. Comme le nouveau venu était au guet auprès d'un terrier, les députés de la nation lapine, qui avaient vu ses terribles griffes, comparurent dans l'endroit le plus étroit du terrier, pour lui demander ce qu'il prétendait. Il protesta d'une voix douce qu'il voulait seulement étudier les mœurs de la nation; qu'en qualité de philosophe, il allait dans tous les pays pour s'informer des coutumes de chaque espèce d'animaux. Les députés, simples et crédules, retournèrent

Digitized by Google

dire à leurs frères que cet étranger, si vénérable par son maintien modeste et par sa majestueuse fourrure, était un philosophe sobre, désintéressé, pacifique, qui voulait seulement rechercher la sagesse de pays en pays; qu'il venait de beaucoup d'autres lieux où il avait vu de grandes merveilles; qu'il y aurait bien du plaisir à l'entendre; et qu'il n'avait garde de croquer les lapins, puisqu'il croyait en bon bramin la métempsycose, et ne mangeait aucun aliment qui eût eu vie. Ce beau discours toucha l'assemblée. En vain un vieux lapin rusé, qui était le docteur de la troupe, représenta combien ce grave philosophe lui était suspect: malgré lui, on va saluer le bramin, qui étrangla du premier salut sept ou huit de ces pauvres gens. Les autres regagnent leurs trous, bien effrayés, et bien honteux de leurs fautes. Alors Dom Mitis revint à l'entrée du terrier, protestant, d'un ton plein de cordialité, qu'il n'avait fait ce meurtre que malgré lui, pour son pressant besoin, que désormais il vivrait d'autres animaux et ferait avec eux une alliance éternelle. Aussitôt les lapins entrent en négociation avec lui sans se mettre néanmoins à la portée de sa griffe. La négociation dure; on l'amuse. Cependant un lapin des plus agiles sort par les derrières du terrier, et va avertir un berger voisin qui aimait à prendre dans un lac de ces lapins nourris de genièvre. Le berger, irrité contre ce chat exterminateur d'un peuple si utile, accourt au terrier avec un arc et des flèches: il aperçoit le chat, qui n'était attentif qu'à sa proie; il le perce d'une de ses flèches, et le chat expirant dit ces dernières paroles: « quand on a une fois trompé, on ne peut plus être cru de personne; on est haï, craint, détesté; et on est enfin attrapé par ses propres finesses.»

F. Degive.

ÉTUDES SUR LES ÉCRIVAINS BELGES.

—

Il serait à désirer que dans nos établissements d'instruction l'étude des écrivains nationaux vînt se joindre à celle des auteurs français. Tout en nous inclinant devant les chefs-d'œuvre littéraires de la France, tout en reconnaissant que les grands modèles du siècle classique seront toujours les guides les plus sûrs pour former le goût de la jeunesse, sachons rendre justice aux écrivains belges et leur accorder la part d'admiration qui est due au talent.

Digitized by Google

Faut-il laisser ignorer aux jeunes gens de nos colléges qu'il existe chez nous une littérature nationale, que la Belgique possède d'habiles prosateurs et des poètes distingués ; enfin, que notre couronne littéraire a aussi ses joyaux ?

La Belgique, toujours si disposée à accorder son admiration à ce qui lui vient de l'étranger, accueille avec trop de froideur les productions littéraires de ses propres enfants ; et le vieux dicton : « nul n'est prophète en son pays, » s'est souvent vérifié d'une manière bien désespérante pour nos écrivains nationaux. Pourquoi donc toujours porter nos regards au delà des frontières, et ne pas arrêter nos yeux avec plus de complaisance sur les richesses de notre patrie ?

LA RONDE DE LA MORT.

« Ma danse
Commence :
Je veux aujourd'hui,
Du vol de ma ronde,
5 Guérir bien du monde
Des maux de l'ennui. »

Et la Mort, commençant sa marche sépulcrale,
Désigne les acteurs de la ronde fatale.

« Ton œil est brillant,
10 Jeune fiancée,
Et vers ton amant
S'enfuit ta pensée.
La fleur d'oranger
Orne ta ceinture :
15 Contre ma parure
Je veux l'échanger. »

Et la Mort, reprenant sa course sépulcrale,
L'entraîne dans les tours de la ronde fatale.

« Mère, de tes pleurs
20 Couvre un berceau vide :

Digitized by Google

Oh ! de tes douleurs
Mon âme est avide !... (1)
Vois, ton fils me suit
Et marche en cadence,
25 Car déjà commence
Ma fête de nuit. »

Et la Mort, reprenant sa course sépulcrale,
Conduit le jeune enfant à la ronde fatale.

« Soldat courageux,
30 Au mâle visage,
Tu voles joyeux
Revoir ton village.
Ta belle t'attend :
Mais, guettant ma proie,
35 Je viens sur ta voie
Redire mon chant. »

Et la Mort, reprenant sa course sépulcrale,
Enlace le soldat dans la ronde fatale.

« Jeune savoyard,
40 Tu cours vers ta mère,
De ton gai regard
Cherchant sa chaumière ;
Tu vas sans effroi,
Rêvant sa caresse,
45 Quand ma main traîtresse
L'entraîne avec moi. »

Et la Mort, reprenant sa course sépulcrale,
Mêle la vieille mère à la ronde fatale.

« Arrive aussi, toi,
50 Monarque superbe :
Ta tombe de roi
Va se couvrir d'herbe.
Courbe ton orgueil,
Ote ta couronne :

(1) Dans le texte primitif qui a paru dans le volume intitulé : *Impressions et Rêveries*, on lisait :

« Auprès d'un berceau
Tu pleures, ô mère.
Des feux du tombeau
La lueur t'éclaire. »

Nous félicitons l'auteur de son heureuse variante.

Digitized by Google

55 Le ver du cercueil
N'épargne personne. »

Et la Mort, reprenant sa course sépulcrale,
Fait entrer le grand roi dans la ronde fatale.

« Venez, venez tous,
60 Foule condamnée,
Votre heure est sonnée:
Cédez à mes coups.
Voyez : de ma ronde
Le pas redouté
65 Conduit de ce monde
A l'Éternité !

Et la Mort reprenant sa course sépulcrale
Pousse mille mortels dans la ronde fatale.

LOUÏSA STAPPAERTS.

ANALYSE LITTÉRAIRE.

« Ma danse
Commence:
Je veux aujourd'hui,
Du vol de ma ronde,
Guérir bien du monde
Des maux de l'ennui. »

Ce début est vif, dramatique. Le personnage fantastique prend, dès l'abord, une attitude altière et menaçante, un ton de voix impérieux : « *je veux.* » Sa volonté est absolue comme sa puissance.

La pensée, effrayante au fond, revêt une forme railleuse:

Arracher à la vie une jeune fiancée, au moment où allaient se réaliser ses rêves de bonheur; ravir un enfant à la tendresse de sa mère; frapper le soldat, quand, après les fatigues de la guerre, il comptait goûter dans son humble village le repos et le bonheur; ne faire retrouver qu'une chaumière vide au jeune savoyard qui joyeux retournait dans les bras de sa mère; enfin, précipiter du haut de son trône un monarque puissant; — tout cela, hélas ! s'appelle-t-il *guérir des maux de l'ennui?*

Digitized by Google

L'ironie de ce mot est amère, cruelle.

Suivons la Mort dans sa *course sépulcrale;* arrêtons-nous avec elle devant chacune de ses victimes.

« Ton œil est brillant,
Jeune *fiancée*,
Et vers ton amant
S'enfuit ta pensée.
La fleur d'oranger
Orne ta ceinture. »

Pouvait-on nous offrir une peinture plus riante d'une jeune fiancée au pied des autels, à l'heure où doivent s'accomplir ses vœux les plus chers?

C'est dans ce moment, où les plus douces illusions viennent embellir l'existence, que la Mort saisira sa victime; et pour mieux savourer le plaisir cruel qu'elle en éprouvera, elle s'arrête un instant à contempler la joie qui brille dans le regard de l'heureuse jeune fille.

Tout à coup le tableau s'assombrit; l'emblême du bonheur disparaît; le bouquet d'oranger fait place au linceul.

« Contre ma parure
Je veux l'échanger. »

Après avoir cruellement séparé deux cœurs que l'amour avait unis, la Mort va arracher un jeune enfant des bras de sa mère.

« *Mère*, de tes pleurs
Couvre un berceau vide. »

A côté de la victime frappée il en est une autre qui souffre plus qu'elle. Faire mourir un enfant sous les yeux de sa mère, n'est-ce pas plus cruel que de lui ôter la vie à elle-même ?

Écoutez ces lugubres paroles :

« Oh ! de tes douleurs
Mon âme est avide !... »

et dites si jamais la cruauté a trouvé des accents plus terribles. L'ironie vient couronner cette action barbare :

« Vois, ton fils me suit
Et *marche en cadence*. »

Digitized by Google

Le dernier trait de cette sombre peinture nous rappelle une réponse d'une naïveté touchante attribuée, dans un *lied* du quinzième siècle, à un enfant que la Mort venait prendre pour l'entraîner dans le terrible divertissement : « *O Mort! tu veux que je danse et je ne puis marcher encore !* (1) »

Capricieuse dans sa cruauté, la Mort va saisir une proie plus robuste.

« *Soldat* courageux,
Au mâle visage,
Tu voles joyeux
Revoir ton village. »

Cette scène offre de la ressemblance avec celle de la fiancée. Ici, comme là, c'est le contraste des situations qui fait la beauté du tableau; et un seul détail a suffi pour lui donner sa couleur spéciale : le spectre hideux est là, qui guette sa proie et l'attend au passage.

« Mais, guettant ma proie,
Je viens sur ta voie
Redire mon chant. »

Un jeune savoyard s'offre à sa vue. La Mort a voulu le désespoir d'une mère; il lui faut encore les larmes d'un fils.

Qui ne comprend le bonheur qu'éprouvent ces pauvres enfants de la Savoie, quand, après une longue et triste absence, ils retournent au pays natal où les rappelle le souvenir de la tendresse maternelle?

« Jeune *savoyard*
Tu cours vers ta mère,
De ton gai regard
Cherchant sa chaumière;
Tu vas sans effroi,
Rêvant sa caresse,
Quand ma main traîtresse
L'entraîne avec moi. »

Voyez-vous l'empressement du jeune savoyard, ce pas alerte et précipité, ce regard qui cherche le toit maternel et où brille l'espérance?.... Malheureux enfant! que ne caches-tu ta joie, ton bonheur? Le fantôme cruel t'aperçoit : il va te devancer. Hélas! au lieu de ta

(1) Tel est le sens des petits vers écrits sous le berceau d'un enfant dans une des scènes de la *Danse des Morts* de l'église de Sainte-Marie à Lubeck; (peinture de Johann Klumber qui date de 1403).

Digitized by Google

mère bien-aimée, tu ne retrouveras qu'un corps inanimé, une chaumière vide!

C'est le tour du monarque.

« Arrive aussi, toi,
Monarque superbe :
Ta tombe de roi
Va se couvrir d'herbe.
Courbe ton orgueil,
Ote ta couronne :
Le ver du cercueil
N'épargne personne. »

Cette strophe touche au sublime. Est-il besoin de faire ressortir tout ce qu'il y a de vraiment lyrique dans ces vers? L'énergie de l'expression ne le cède en rien à la profondeur de la pensée.

« Arrive aussi, toi,
Monarque superbe : »

Le ton de supériorité que prend la Mort respire le mépris le plus insultant. Elle traite le monarque en souveraine; elle fait retentir à ses oreilles la terrible sentence contenant l'arrêt fatal qui le frappe :

« Ta tombe de roi
Va se couvrir d'herbe. »

Cette belle antithèse est suivie d'une métaphore énergique :

« Courbe ton orgueil. »

Et pour mettre le comble à l'humiliation, elle lui ordonne de déposer lui-même les insignes de sa puissance :

« Ote ta couronne. »

Aux yeux de la Mort, toute puissance humaine n'est que néant; devant elle tous les rangs se confondent :

« Le ver du cercueil
N'épargne personne. »

Ces deux dernières strophes sont une mise en scène effrayante de ces vers de Malherbe :

Le pauvre en sa cabane, où le chaume le couvre,
Est sujet à ses lois,
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défend point nos rois.

Après les victimes choisies vient la foule. Écoutez quel mépris

Digitized by Google

règne dans le langage de la Mort, quand elle entraîne avec elle, dans son branle terrible, ces mille mortels, jouets de sa puissance et de sa cruauté.

Venez, venez tous,
Foule condamnée,
Votre heure est sonnée :
Cédez à mes coups.
Voyez : de ma ronde
Le pas redouté
Conduit de ce monde
A l'Éternité !

—

De l'analyse des détails passons à l'appréciation de l'ensemble.

Le choix judicieux des victimes et l'habile progression que l'on remarque dans les scènes variées de ce lugubre tableau, tendent au développement d'une vérité effrayante : que nul n'échappe à la Mort; que la Mort semble se plaire à frapper ses victimes au sein du bonheur.

Et la beauté de la forme répond à la grandeur de la pensée. L'heureux choix du rhythme rappelle la *Ronde du Sabbat* de Victor Hugo. Qui ne sent l'effet fantastique des deux grands vers qui chaque fois nous annoncent l'exécution d'un arrêt fatal?

Ce ballet fantastique rappelle les danses macabres, ces grotesques boutades de l'imagination poétique au moyen âge, sans cesse attirée vers le merveilleux. Mais les *Danses des Morts* du moyen âge sont d'une conception toute différente, et le poète n'a pu leur emprunter que l'idée de la Mort, en tant qu'apparition plastique. Ce n'est pas ici « ce squelette vivant, s'associant à nos travaux, à nos plaisirs ; « ce compagnon, moitié solennel, moitié goguenard, terrible en « même temps et familier, parfois grotesque, qui frappait au plus « haut point l'imagination populaire (1); » non, c'est la Mort telle que l'idée s'en présente naturellement à notre esprit, la Mort avide de victimes, immolant sans pitié, insensible aux larmes, fermant l'oreille à toutes les prières.

(1) Henri Blaze. *Écrivains et poètes de l'Allemagne.* Paris, 1846. — Saint-Marc Girardin : la Danse des Morts d'Holbein, et le curieux recueil de M. Hippolyte Fortoul qui contient une interprétation des diverses scènes de la Danse des Morts d'Holbein. (53 fig. Paris, Labitte, 1845.)

Digitized by Google

Toutefois, le merveilleux n'est pas le genre de prédilection de notre poète. Demandez à l'auteur des *Pâquerettes* l'expression des sentiments purs et religieux, les secrets de l'amour maternel ou les accents de la tendresse filiale; cherchez dans ses poésies le naturel, la grâce, les émotions douces, candides, naïves, et vous verrez que toujours elle puise ses inspirations dans la nature même. Parfois, s'extasiant devant la magnificence de la création, elle trouve des accents sublimes pour admirer et pour bénir.

B. VAN HOLLEBEKE.

QUESTIONS SUR LA RONDE DE LA MORT. (1)

1. Trouvez l'*idée simple* de cette composition poétique.
2. Le début est-il dramatique? Faites voir combien tout deviendrait froid et languissant, si l'on remplaçait l'*action* par le *récit*.
3. Quel est le ton qui règne dans le langage de la mort?
4. « *Aujourd'hui* » Pourquoi déterminer le temps? Sans cette particularisation n'y aurait-il pas du vague pour l'esprit du lecteur?
5. « *Du vol de ma ronde.* » Cette expression est-elle énergique?
6. Ne faut-il pas voir une ironie dans le cinquième et le sixième vers? Prouvez-le par le caractère des diverses scènes qui se déroulent successivement sous vos yeux.
7. Quel effet produisent les grands vers qui suivent cette strophe?
8. Faites voir que la particule *et*, qui souvent rend la phrase languissante, lui donne ici de la vivacité.
9. Jusqu'où va l'introduction?
10. Quelle est la première victime choisie par la Mort?
11. Vérifiez sur cette première scène l'idée dominante de la pièce : *la Mort frappe sa victime au sein du bonheur.*
12. Que fait-elle la Mort pour mieux savourer son plaisir cruel? Est-elle raffinée dans sa cruauté?
13. « *S'enfuit ta pensée.* » L'expression est-elle énergique? Pour vous en assurer, substituez-y un mot plus faible.

(1) Ces questions ont un double but : mettre nos appréciations à la portée des jeunes intelligences, et attirer l'attention sur un grand nombre de détails qui ne peuvent trouver place dans nos analyses littéraires. Qu'on veuille bien ne pas perdre de vue que cette publication a pour objet l'instruction de la jeunesse. S'il en était autrement, nous nous garderions de prendre le rôle d'interprète, bien convaincu que l'homme qui ne sent pas instinctivement les beautés littéraires, ne les apprécie pas davantage après une froide analyse des détails.

Digitized by Google

14. Faites ressortir le contraste des deux derniers vers de cette strophe avec les précédents.

15. *Ma parure.* Remplacez cette expression par le mot propre. Faites ressortir l'ironie de ces mots : *ma parure.*

16. « Et la mort *reprenant sa course* sépulcrale. » Donnez la raison des modifications que ce vers a subies ; nous avons vu plus haut : « *commençant sa marche.* »

17. Quelle est la seconde victime devant laquelle la Mort s'arrête?

18. Trouvez de nouveau l'idée dominante dans les détails de cette seconde scène. Faites ressortir la cruauté de la mort.

19. Montrez la beauté de l'épithète *berceau vide* et le sentiment barbare qui provoque cette exclamation :

« Oh ! de tes douleurs
Mon âme est avide ! »

20. Justifiez la hardiesse de l'expression « *mon âme* » mise dans la bouche de la Mort, en tenant compte de la personnification qui règne d'un bout à l'autre de la pièce?

21. « *Vois!* ton fils me suit. » N'est-elle pas cruelle d'appeler les regards de la mère sur cette scène déchirante?

22. « Ton fils me suit et *marche en cadence.* » Faites ressortir l'ironie cruelle de ces mots.

23. Car déjà commence
Ma fête de nuit.

Ces deux vers répondent-ils à la beauté des précédents? En les rapprochant des deux premiers vers de la pièce :

Ma danse
Commence

ne faut-il pas y voir une répétition inutile et languissante?

24. Prouvez que la troisième scène est aussi le développement de l'idée dominante.

25. Montrez ce qu'il y a de ressemblant dans les détails de la première, de la troisième et de la quatrième scène, où nous voyons la Mort frapper tour à tour une *fiancée*, un *soldat*, un *savoyard*. Montrez que le même contraste s'y reproduit c'est à dire une peinture riante suivie d'un tableau sombre.

26. En quoi cette scène se distingue-t-elle de la précédente? Le poète n'y a-t-il pas ajouté un trait qui rend la cruauté plus perfide?

27. Faites ressortir tous les détails qui concourent à nous dépeindre la joie du jeune savoyard retournant vers sa mère.

28. « Ma main *traîtresse.* » L'épithète est-elle bien choisie?

29. La *disposition* demandait-elle de réserver pour la fin la scène du monarque tombant sous les coups de la Mort?

30. « Arrive *aussi.* » Faites comprendre la portée de ce petit mot : *aussi.*

31. Quel est le sentiment qui domine dans les paroles adressées par la Mort au monarque? Prouvez-le par les détails.

Digitized by Google

32. Le poète a-t-il su exprimer d'une manière énergique et même sublime cette pensée simple : *tu mourras?* Faites ressortir l'antithèse.

33. Pour vous assurer de la richesse et de la variété des expressions, voyez comment dans chaque scène cette même idée *tu mourras* a revêtu des formes diverses.

34. « *Ote ta couronne!* » Ce détail rend-il l'humiliation plus cruelle, le mépris de la Mort plus insultant?

35. « *Le ver du cercueil.* » Le poète aurait pu prendre d'autres expressions pour exprimer la même pensée ; le choix de celle-ci n'est-il pas en rapport avec l'idée de l'humiliation que la Mort veut faire subir au monarque ?

36. Ces vers ne présentent-ils pas une irrégularité, bien rachetée du reste par les beautés qu'ils renferment?

37. Rapprochez les deux dernières scènes d'une strophe de Malherbe qui contient la même pensée.

38. Faites ressortir tout le mépris qui règne dans les paroles de la Mort à la foule qu'elle pousse dans sa ronde fatale.

39. Remarquez-vous le contraste de la sentence lugubre qui termine la pièce avec l'ironie du cinquième et du sixième vers de l'introduction ?

40. L'unité est-elle observée dans cette composition? Quelle est l'idée dominante et comment le poète l'a-t-il développée?

41. Faites vos observations sur le choix du rhythme et sur les effets qui en résultent.

42. Faites ressortir la propriété des termes dans cette composition, en vous arrêtant particulièrement à la modification que subissent les deux alexandrins chaque fois qu'ils sont répétés : *désigne* les acteurs, *entraîne* la fiancée, *conduit* le jeune enfant, *enlace* le soldat, *mêle* la vieille mère, *fait entrer* le grand roi, *pousse* mille mortels.

43. Remarquez-vous la sobriété d'épithètes ? Dans cette suite de soixante-huit vers où il ne se rencontre guère plus de dix épithètes, prouvez que pas une ne peut être appelée *parasite*, que toutes ont leur portée réelle.

44. Faites un rapprochement entre la *Ronde de la Mort* et les *Danses des Morts* du moyen-âge.

45. A part la personnification, la conception de cette pièce sort-elle de la réalité ?

46. Cette poésie est-elle dans le genre habituel du poète qui nous occupe ?

B. Van Hollebeke.

Digitized by Google

PÉDAGOGIE.

DE L'UNITÉ (1).

L'unité dans l'enseignement est une condition tellement essentielle, qu'on croirait qu'elle ne peut être méconnue nulle part; et pourtant, si nous examinons la question de plus près, nous verrons qu'il est loin d'en être ainsi.

Il ne suffit pas, pour que l'unité soit réelle et féconde, que les professeurs se conforment aux principes généraux qui servent de base à tout établissement d'instruction publique, il faut encore qu'ils se soutiennent, s'aident et se complètent en quelque sorte les uns les autres pour tout ce qui regarde l'enseignement et la discipline.

Ce n'est pas à dire que les professeurs doivent se ressembler sous tous les rapports : ce serait vouloir détruire l'individualité humaine, et méconnaître le caractère distinctif de nos établissements d'instruction publique, qui consiste précisément dans l'unité du travail exécuté par des personnalités différentes. Mais, quelles que soient les différences que les dispositions naturelles ou acquises aient établies entre les professeurs, les moyens qu'ils emploient et la manière dont ils se servent de ces moyens, doivent néanmoins tendre à un seul et même but. Il n'en est pourtant pas toujours ainsi. L'inimitié qui sépare les réalistes et les humanistes aboutit à des résultats désastreux; en entrant dans une classe mal tenue, le désir de corriger le collègue que nous remplaçons, peut inspirer des paroles imprudentes, etc., etc. Ce sont là des cas, il est vrai, qui ne se présentent que rarement et que tout le monde condamne. Inutile donc de nous y arrêter davantage; mais ce qui doit attirer notre attention, c'est le manque d'uniformité qu'on remarque dans la discipline générale des classes.

Certes, on ne peut pas demander que tous les professeurs emploient au même degré la sévérité ou la douceur; la nature s'y oppose. Mais quel que soit leur caractère, qu'ils soient naturel-

(1) Résumé d'un article allemand de M. Paldamus, professeur à Dresde. V. N. Jahrb. f. Phil. u. Paed. mars 1856.

Digitized by Google

lement doux ou sévères, ils travaillent tous dans un même but; qu'ils ne se laissent donc pas dominer exclusivement par tel ou tel penchant; que l'un sache allier la sévérité à la douceur et l'autre la douceur à la sévérité; qu'ils s'entendent encore sur la tenue des élèves, sur la manière dont ceux-ci doivent répondre, sur la conduite qu'ils ont à tenir avant l'arrivée des professeurs, etc., etc. Or, que voyons-nous tous les jours? Certains professeurs exigent un ordre parfait, un silence absolu, des réponses claires et précises, d'autres au contraire aiment à voir régner dans la classe l'animation et la vie; les uns commencent exactement à l'heure, les autres pas; il en est qui veulent que les élèves se trouvent à leurs places avant l'entrée du maître, d'autres se contentent de voir naître l'ordre au moment où ils se présentent; on en rencontre même qui ne s'inquiètent guère de ce qui se passe pendant la leçon, et qui paralysent ainsi les louables efforts de leurs collègues.

A part les influences directes et immédiates qu'elle exercera nécessairement sur les jeunes gens, cette diversité de discipline aura encore pour effet d'affaiblir l'action générale de l'école, et d'amener trop tôt l'élève à juger ses professeurs et à raisonner sur les différences qu'il remarque entre eux. Le sentiment du respect pour l'autorité, ce sentiment, qui aujourd'hui plus que jamais a besoin de soutien, et qu'il est si nécessaire d'inspirer et de fortifier au collége, recevra les atteintes les plus graves, tandis qu'on éveillera directement l'une des tendances les plus dangereuses de l'enfant, celle de se tromper soi-même à l'aide de faux raisonnements.

Si l'unité de discipline doit régner dans tout établissement d'instruction publique, elle doit régner davantage encore dans chaque classe particulière et surtout dans les classes inférieures. On devrait donc, pour ces dernières, limiter autant que possible, le nombre des professeurs, et ne pas les confier à des jeunes gens ou à des hommes sans expérience. L'enfant ne sort pas des conflits qui résultent nécessairement de procédés divers, et, s'il ne manque pas du sentiment du devoir, il possède d'autre part une aptitude extraordinaire à saisir et à exploiter le côté faible de son maître.

Mais l'unité doit se retrouver aussi dans l'enseignement de chaque classe. Elle demande donc que les professeurs respectent également toutes les branches, et qu'ils ne perdent jamais de vue le but que la classe se propose; elle demande encore qu'ils suivent les mêmes règles dans la distribution et dans la correction des devoirs.

Digitized by Google

Les professeurs doivent, autant que possible, avoir les mêmes idées sur l'étude et sur le travail : il ne faut pas que l'un soit trop sévère et l'autre trop indulgent ; que l'un relève toutes les inexactitudes et que l'autre les laisse passer toutes ; que l'un exige des cahiers bien tenus et que l'autre se contente de véritables chiffons ; que l'un distribue ses devoirs d'une manière régulière, et que l'autre les distribue au hasard, etc. Que deviendra, par exemple, la juste distribution du travail, si un professeur, après avoir laissé reposer ses élèves pendant des semaines entières, accumule tout à coup leçons et devoirs pour regagner le temps perdu ? Qu'arrivera-t-il, si le professeur de grec exige la plus grande exactitude dans la récitation des leçons et insiste sur la moindre syllabe, tandis que le professeur de Français ou d'Anglais ne relève pas les nombreuses variantes que l'élève introduit dans le texte?

S'il est des personnes qui ne font que peu de cas des influences directes et fâcheuses qu'une pareille disparité exerce sur les études en elles-mêmes, elles ne peuvent toutefois méconnaître le tort moral qui en résulte pour les jeunes gens. En effet, que doit penser l'élève lorsque l'un de ses professeurs lui dit que la tâche n'est pas accomplie tant qu'il y manque un mot, tandis qu'un autre passe sur bien des négligences et bien des imperfections ? Il est de l'intérêt de l'enfant que le *devoir* et la *parole du maître* ne forment pour lui qu'une seule et même idée, qu'ils restent confondus dans son esprit aussi longtemps que possible, et qu'on écarte avec soin tout ce qui pourrait faire naître des doutes et des jugements prématurés. Sorti du collége, le jeune homme ne verra que trop de ces tristes conflits, et moins il en aura rencontré jusqu'alors, plus fort sera-t-il pour les combattre et les vaincre.

Le nombre et la longueur des devoirs à imposer exige la même entente de la part des professeurs, et c'est en partie au manque d'entente sur ce point qu'on doit les plaintes nombreuses qui s'élèvent de toutes parts sur la complication du programme, et sur l'excès du travail qu'on impose aux jeunes gens. Si un élève a affaire à cinq professeurs qui se montrent également sévères, également exigeants, il sera surchargé par là même et il succombera à la tâche. Qu'on ne dise pas que la nature des devoirs est prescrite par les règlements généraux ; ces règlements ne peuvent rien préciser, et, quels qu'ils soient, la latitude qu'ils laisseront aux professeurs sera tou-

Digitized by Google

jours très grande. Il faut donc faire un règlement particulier pour chaque classe et pour chaque cours ; et, comme l'aptitude des élèves n'est pas la même, et que le professeur (surtout le professeur de mathématiques) se trompe facilement en calculant le temps qu'il faut à l'élève pour faire tel ou tel devoir, ce règlement doit être élaboré et discuté avec le plus grand soin par le directeur et par tous les professeurs ; on le mettra à l'essai d'abord pour s'y conformer ensuite de la manière la plus scrupuleuse (1).

F. Tychon.

COMPTE-RENDU D'UNE LECTURE DE M. BAGUET A L'ACADÉMIE.

Dans une des dernières séances de la classe des lettres, M. Baguet a fait une lecture que nous ne saurions assez recommander à l'attention des professeurs. Elle a pour titre : *De la nécessité de fortifier, par l'enseignement, l'amour de la science.*

Nous nous bornerons à indiquer succinctement le contenu de ce

(1) L'expérience journalière prouve combien ce dernier point est important, et combien le chef de l'établissement devrait veiller à ce que tous les professeurs se conformassent exactement au tableau de la répartition du travail. Les élèves sont surchargés de besogne : la seule inspection de leur journal de classe suffit souvent pour nous convaincre qu'ils doivent négliger l'un ou l'autre des devoirs qu'on leur a imposés. Et pourtant, mieux vaudrait ne pas exiger de devoirs que d'habituer l'élève à travailler avec légèreté. Or, le mal provient-il uniquement de la disproportion qui existe entre le nombre des heures de classe et le nombre des heures d'étude? Ne provient-il pas plutôt du zèle mal placé qui anime certains professeurs, et qui semble leur faire oublier que la branche qu'ils enseignent n'est pas la seule qui figure au programme? Le professeur de mathématiques, par exemple, ne peut certainement pas se plaindre de la part que le programme lui a faite dans la répartition des heures de classe et d'étude ; et cependant n'empiète-t-il jamais sur ses collègues? Se contente-t-il toujours d'imposer à ses élèves des devoirs d'une longueur démesurée? Ne lui arrive-t-il même pas de s'emparer des heures de récréation et d'étude pour doubler en quelque sorte le nombre des leçons que le programme lui assigne ?

Digitized by Google

travail, nous abstenant de tout commentaire et de tout éloge : tous ceux qui s'intéressent aux progrès de l'enseignement en Belgique savent apprécier la haute importance des diverses lectures que le savant professeur a faites à l'académie.

Déjà antérieurement M. Baguet avait signalé, comme un écueil fatal aux progrès intellectuels, l'erreur qui entraîne la jeunesse à aborder l'étude des branches professionnelles avant d'avoir fait une étude longue et sérieuse des branches scientifiques. Maintenant, s'appuyant sur l'histoire, il prouve que cette erreur si répandue doit avoir pour effet de rétrécir sans cesse le cercle des idées et de compromettre gravement notre avenir scientifique. Il est donc du devoir de ceux qui sont appelés à diriger la jeunesse de combattre cette erreur par tous les moyens possibles ; et un argument bien puissant à faire valoir, c'est qu'il n'y a pas d'exemple qu'un homme se soit réellement distingué dans une spécialité scientifique, sans qu'il ait, au préalable, acquis une instruction solide et des connaissances variées.

Après ces considérations générales , M. Baguet puise dans un monument littéraire de l'antiquité, le *Dialogue sur les orateurs*, attribué à Tacite, des preuves à l'appui de son assertion. « Rien de plus saillant, dit-il, ni de plus concluant tout à la fois que le parallèle tracé, dans ce *Dialogue*, entre le plan d'études suivi par les anciens, notamment par Cicéron, pour se former à l'art oratoire, et la manière dont on s'y préparait du temps de Vespasien. »

De ce parallèle, qui met en lumière la vérité dont il s'agit, M. Baguet conclut, d'une manière évidente, que le travail actif de l'esprit sur les diverses branches des connaissances qui contribuent à former l'homme, doit être considéré comme la meilleure préparation à l'exercice de toute profession libérale.

M. Baguet termine sa lecture en faisant ressortir un avantage précieux qui résulte nécessairement du soin avec lequel on s'est préparé à une profession déterminée : quand, après une carrière laborieuse, le besoin du repos se fait sentir, on peut goûter dans la retraite les fruits d'une première instruction ; les connaissances qu'on s'est appropriées dans le jeune âge viennent alors faire le charme des dernières années de la vie.

B. Van Hollebeke.

Digitized by Google

MAXIMES RELATIVES A L'ENSEIGNEMENT.

Un professeur a bien voulu mettre à notre disposition un petit album précieux, où sont recueillies des citations fort intéressantes de divers auteurs anciens et modernes, et toutes relatives à l'enseignement et à l'éducation. Nous nous estimons heureux de pouvoir dans chacune de nos livraisons en communiquer quelques-unes à nos lecteurs. Sans chercher à les classer nous les reproduirons dans l'ordre où elles ont été successivement consignées.

1. L'éducation est la science qui prépare l'homme à l'accomplissement de ses devoirs.

2. L'enseignement des langues doit servir à la culture de l'esprit et celle-ci à l'ennoblissement du cœur.

3. Le maître doit se fier à la puissance de l'intelligence de son élève, mais il ne peut trop se défier de son attention.

4. C'est la volonté qui regarde, c'est l'intelligence qui voit.

5. Rien ne stimule autant l'application et la diligence dans les enfants que le sentiment qu'ils acquièrent de leurs progrès.

6. L'indécision est pour la volonté ce qu'est le scepticisme pour l'intelligence.

7. Ce qui fait la supériorité de caractère c'est l'unité de pensée et la fixité de plan.

8. Travailler à former la jeunesse, c'est contribuer à la rendre aussi solidement vertueuse qu'éclairée et instruite.

9. On ne peut tout savoir, mais on peut se mettre en état de tout apprendre.

10. Plus une abeille s'arrête sur une fleur, plus elle en tire de miel.

VARIÉTÉS.

LE LILAS DE MA COUR.

AIR *de la treille de sincérité.*

Tu vieillis et sous ta verdure
Tu sembles rajeunir toujours,
Lilas qui montres pour parure,
Aux baisers des premiers beaux jours,
La fleur des premières amours.
Des moineaux au logis fidèles,

Digitized by Google

Quand tu fleuris, chantent soudain;
J'entends le cri des hirondelles :
Ma cour se transforme en jardin !
On pourrait rire,
Si j'osais dire
Combien je te porte d'amour,
O petit arbre de ma cour.

T'inondant de perles humides,
De toi le matin est jaloux;
Et tes grappes en pyramides
Semblent, en se penchant vers nous,
Exhaler des parfums plus doux.
Tu viens, comme la poésie,
Arbuste pour moi sans pareil,
Des vallons riants de l'Asie,
Pays des fleurs et du soleil.
On pourrait rire,
Si j'osais dire
Combien je te porte d'amour,
O petit arbre de ma cour.

Mes enfants, à l'âme naïve,
Te font témoin de leur gaîté;
Ainsi qu'une source d'eau vive,
De leur grande simplicité
Dieu fait jaillir la vérité.
Et, cœur ouvert, bouche muette,
Je les écoute bien souvent....
C'est alors que je suis poète :
Comme eux je redeviens enfant.
On pourrait rire,
Si j'osais dire
Combien je te porte d'amour,
O petit arbre de ma cour.

Le vent du soir dans ton feuillage
Passe et fuit plus suave encore;
Avec lui mon esprit voyage;
Vers l'Orient prenant l'essor,
Son rêve lui montre un trésor.
Je crois voir, douce Providence!
D'une corne d'or et d'émail
Les Péris verser l'abondance
A tous les enfants du travail!
On pourrait rire,
Si j'osais dire
Combien je te porte d'amour,
O petit arbre de ma cour.

ANTOINE CLESSE.

Digitized by Google

LES AMOUREUX DE LA MORT.

O Vierge pâle aux blancs suaires,
Dont l'œil fermé voit dans les cieux,
Épouvante des cœurs vulgaires,
Rêve des esprits studieux!
Malgré l'horreur de tes ténèbres
Soulevant tes voiles funèbres,
O Mort, ô froide Mort! pourquoi
Tant d'amants jeunes et splendides,
De tes embrassements avides,
Se pressent-ils autour de toi?

O grande amante des poètes!
Ces sublimes voluptueux
Dédaignent la terre et ses fêtes
Dans leurs désirs impétueux :
Ils passent, étrangers au monde;
Ils ouvrent la tombe profonde
Et vont s'asseoir à tes côtés.
O Mort! pour les esprits austères
Qui veulent sonder tes mystères,
As-tu d'étranges voluptés?

— Poète! à ceux dont la pensée
Ne craint pas de m'interroger,
Du fond de ma couche glacée,
J'ai des mondes à partager.
Mes amours t'offrent, ô poète,
Un bonheur que rien n'inquiète
Et des plaisirs sans lendemains;
Ceux où le monde te convie
Sont fragiles comme la vie
Et bornés comme les humains.

Demande au nocher intrépide
Qui chante au sein de l'ouragan,
Pourquoi, de solitude avide,
Il aime l'horrible Océan!
Demande à cet oiseau qui passe
Pourquoi, libre et roi de l'espace,
Il aime les plaines de l'air!
C'est que là, l'Infini commence;
Immenses sont les mers; immense
Est le dôme bleu de l'Éther.

Et moi, je suis le grand mystère,
Le but où mène tout chemin,
Et dans l'éternelle lumière
Je fais planer l'esprit humain.

Digitized by Google

On aime mes caresses mornes,
Comme on aime l'azur sans bornes,
Et les flots, et l'immensité.
Je montre, en déchirant les nues,
D'autres cieux, des mers inconnues,
Et je m'appelle ÉTERNITÉ !

ÉDOUARD WACKEN.

BULLETIN DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE.

Classe des lettres.

Séance du 9 juin 1856. — Il est donné lecture, dans cette séance, des programmes des concours de 1857 et de 1858, dont voici le texte :

Programme de 1857.

1re *question.*

« Etablir la véritable origine du droit de succession. Rechercher si ce « mode de transmission découle de la nature des choses ou s'il n'est qu'un « établissement créé dans un but d'utilité civile. Exposer la doctrine des « principaux auteurs qui ont traité cette question ; proposer une solution « motivée. »

2me *question.*

« Constater les analogies que présentent les langues flamande, allemande « et anglaise, malgré les modifications qu'elles ont subies, et rétablir la « signification des mots tombés en désuétude dans l'un de ces idiômes par « celle qu'ils ont conservée dans un autre. »

3me *question.*

(Prix de littérature française.)

« De l'influence de la civilisation sur la poésie. »

4me *question.*

« Quelle a été l'influence littéraire, morale et politique des sociétés et des « chambres de rhétorique dans les dix-sept provinces des Pays-Bas et le pays « de Liége ? »

5me *question.*

« Faire l'histoire, au choix des concurrents, de l'un de ces conseils : le « grand conseil de Malines, le conseil de Brabant, le conseil de Hainaut, le « conseil de Flandre. »

Digitized by Google

6me *question.*

« Tracer un tableau historique et politique du règne de Jean 1er, duc de « Brabant.

« Outre le récit circonstancié des événements, ce tableau devra faire con- « naître l'état social du duché de Brabant, sous le rapport de la législation, « du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, des lettres et des arts. »

Programme de 1858.

1re *question.*

« Faire sommairement l'histoire des doctrines qui ont influé sur l'état social, « principalement en Belgique, depuis le commencement du seizième siècle « jusqu'à nos jours. »

2me *question.*

« Quels ont été les rapports entre la littérature thioise (flamande) et la litté- « rature française pendant le douzième, le treizième et le quatorzième siècle, « et quelle est l'influence que l'une a exercée sur le développement de l'autre?»

Le prix, pour chacune de ces questions, sera une médaille d'or de la valeur de 600 francs. Les mémoires doivent être écrits lisiblement en latin, en français ou en flamand, et seront adressés, francs de port, à M. Quetelet, secrétaire perpétuel. Ils seront envoyés, pour les six premières questions, avant le 1er février 1857; et, pour les deux dernières avant le 1er février 1858.

L'Académie exige la plus grande exactitude dans les citations; à cet effet, les auteurs auront soin d'indiquer les éditions et les pages des livres qu'ils citeront. On n'admettra que des planches manuscrites.

Les auteurs ne mettront point leur nom à leur ouvrage, mais seulement une devise, qu'ils répéteront sur un billet cacheté, renfermant leur nom et leur adresse. Les ouvrages remis après le terme prescrit ou ceux dont les auteurs se feront connaître, de quelque manière que ce soit, seront exclus du concours.

L'Académie croit devoir rappeler aux concurrents que, dès que les mémoires ont été soumis à son jugement, ils sont déposés dans ses archives, comme étant devenus sa propriété. Toutefois, les intéressés peuvent en faire tirer des copies à leurs frais, en s'adressant, à cet effet, au secrétaire perpétuel.

CONCOURS EXTRAORDINAIRE.

M. le secrétaire perpétuel donne lecture de la lettre suivante qu'il a reçue de M. le ministre de l'intérieur.

« J'ai l'honneur de vous adresser une expédition de mon arrêté du 2 mai, qui institue un concours entre les écrivains belges pour la composition de morceaux de poésie, tant en langue flamande qu'en langue française, destinés à célébrer l'anniversaire national du 21 juillet 1856.

« L'article 2 dispose que des 5 jurys de membres nommés sur une liste double de présentation faite par la classe des lettres de l'Académie royale de Belgique, seront appelés à désigner les ouvrages qui mériteront la préférence.

« Je vous prie, M. le secrétaire perpétuel, de vouloir bien inviter la classe

Digitized by Google

des lettres à former, dans sa prochaine séance, les listes mentionnées à l'art. 2.

« Il y aura nécessairement des jurys distincts pour les pièces en langue française et pour les compositions en langue flamande... »

La classe procède à la nomination des membres des deux jurys mentionnés dans la lettre de M. le ministre. Les noms seront transmis au gouvernement par les soins de M. le secrétaire perpétuel.

BIBLIOGRAPHIE.

Manuel de l'instituteur et de l'institutrice *pour la partie morale et religieuse de l'enseignement primaire, par* J.-B. Ponceau, *chanoine et inspecteur diocésain des écoles primaires dans la province de Hainaut.*—Tournai, Casterman, 1856, in-12 de 144 pages.

Annuaire de l'enseignement moyen pour 1856, *présenté à M. le Ministre de l'intérieur par* Fréd. H., 8e *année.* — Bruxelles, Hayez et Decq, 1856, in-18 de 158 pages.

Exposé méthodique et raisonné de Géographie physique et politique, *par* Th. Joly, *professeur à l'athénée royal de Bruxelles. 4e édition.* — Paris, J. Delalain; Bruxelles, Decq, 1856, in-12 de 318 pages.

Recherches sur Pierre l'Hermite et la Croisade, *par* Léon Paulet. — Paris, veuve J. Renouard; Bruxelles, A. Decq, 1856, in-8° de 287 pages.

Œuvres de Benoit Quinet, 3e *édition.* — Dantan. — De la charité catholique. — De la Poésie. — Mons, Masquillier et Lamir, 1856.

Il sera rendu compte des œuvres de M. Quinet dans un prochain numéro de la *Revue de l'instruction publique.*

Cours d'exercices allemands, *ou thèmes, versions et dialogues appropriés à la grammaire allemande, par* J. Kirsch, *professeur à l'athénée royal de Mons, membre de la société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut.* — Arlon, P.-A. Bruck, 1856, volume in-12 d'environ 300 pages.

La Meuse, journal de Liége et de la province, donne en feuilleton une *revue mensuelle de la littérature nationale.* Voici le sommaire du premier article (13 juin 1856) :

Considérations préliminaires. — Ce qu'on a fait pour la littérature. — Les subsides. — Les prix quinquennaux. — Les concours. — Ce qu'on pourrait faire. — Le théâtre national. — L'imprimerie nationale. — La propagande littéraire. — La critique. — Les recueils périodiques — L'annuaire de la Société d'Émulation. — Une brochure de M. Ferd. Henaux.

Nous engageons tous ceux qui s'intéressent aux lettres belges, à en prendre connaissance. — L'auteur de ces articles est un de nos écrivains les plus distingués.

L'Art poétique d'Horace *considéré dans son ordonnance, avec des notes*

Digitized by Google

explicatives, *par* J.-M.-E. Feys, *professeur à l'athénée royal de Bruges*. — *Bruxelles*, *A. Decq*; *Paris*, *A. Durand*.

Si jamais une question a été débattue entre les savants, c'est l'ordonnance de l'Art poétique d'Horace. Rien de plus contradictoire que les solutions données sur ce point : les uns ont blâmé le poète d'avoir mis du désordre dans un ouvrage qui pose l'unité pour première règle de l'art d'écrire; d'autres ont accusé les copistes d'avoir tronqué ou remanié le texte, et ont entrepris hardiment de le restituer dans sa forme primitive. Il est vrai que ces audacieux critiques ne trouvaient que de médiocres adversaires : Les philologues qui trouvaient de l'unité dans le poème d'Horace tel que nous l'avons, se bornaient à le diviser en un certain nombre de chapitres résumant des groupes de préceptes. Plusieurs prétendaient même que l'Art poétique, par suite de sa forme épistolaire, n'exigeait pas un enchaînement rigoureux, comme si une épitre en vers n'était pas un morceau de poésie, soumis par conséquent aux lois générales de l'art.

L'ouvrage que nous annonçons, apprécie l'Art poétique à un point de vue tout différent. Il nous le présente comme un ensemble parfait dont les divers éléments se lient et s'enchaînent; comme un ouvrage unique pour la méthode, un ouvrage dont l'ordonnance constitue peut-être le plus grand mérite; union et gradation des parties, principe unique dominant et animant tous les détails, voilà ce qu'on y trouve et ce qu'on y admire. Esprit de la poésie — forme du poème — éducation du poète — telle est la grande division de l'Art poétique, et sous ces titres viennent se ranger tous les préceptes sans tiraillement, sans effort. Rien d'artificiel dans cette division; elle est simple, naturelle, complète : elle embrasse tous les développements; digressions, préceptes, tout y trouve sa raison d'être et son explication. Mais ce qui forme la principale beauté de cette ordonnance, c'est qu'elle est subordonnée à un principe élevé, qui résume l'œuvre tout entière : *la vérité constitue le fond de la poésie*, *l'unité en est la forme*. Ce principe est, sans contredit, un des plus beaux, des plus vastes, des plus profonds qui aient jamais été posés en littérature.

Nous savons gré à l'auteur de ne pas s'être contenté d'exposer le plan du poème, mais de l'avoir entouré de toutes les preuves, de tous les développements qui peuvent le mettre en lumière. Dans son livre rien n'est laissé au hasard, à l'abandon, tout est expliqué, élaboré, étudié. Dans le premier chapitre l'auteur ramène les préceptes à une formule simple et précise, les classe sous des titres généraux, et les accompagne de courtes réflexions, servant à les relier entre eux et à établir leur importance relative. Dans le second chapitre, après avoir insisté sur la méthode d'Horace, méthode qui est la clef de l'Art poétique, il fait ressortir l'ordonnance, en montre le côté philosophique, le point de vue élevé; s'attache à le justifier; et déduit la formule générale, dans laquelle vient se résoudre tout l'ouvrage. Il traite ensuite de quelques questions accessoires. La troisième partie renferme une étude sur Aristote et des notes explicatives. L'auteur y appuie de toute l'autorité du philosophe grec la division de la seconde partie de l'Art poétique et quelques idées émises à ce sujet; puis il appelle la philologie au secours de plusieurs passages d'interprétation difficile, critique quelques textes et donne sur différents points de

Digitized by Google

détail des explications neuves, des éclaircissements, qui offrent presque toujours beaucoup d'intérêt. Ces trois parties se fortifient l'une l'autre, de sorte qu'après les avoir lues, il ne reste plus aucun doute sur l'ordonnance.

Quant au style de l'auteur, il se distingue par une netteté, une précision, qui n'exclut ni la clarté, ni l'élégance. Pas de phrases, pas de mots superflus : tout exprime une idée. M. Feys a mis en pratique ce qu'il dit lui-même de la poésie, dont l'esprit ne consiste pas à tout dire, mais à élever le lecteur jusqu'à l'idée qu'il doit approfondir. Le lecteur trouve, en effet, à réfléchir sur ce livre; il n'est pas un de ceux qu'on saisit et possède à une première lecture; pour bien le comprendre il faut l'étudier. Ajoutons que l'exécution typographique ne laisse rien à désirer et fait honneur aux presses de M. Hayez.

En résumé, nous croyons que l'explication de l'art poétique a beaucoup gagné par ce travail. Désormais on pourra remonter par un enchaînement de règles sûres jusqu'aux principes les plus élevés de la poésie.

X.

Nous ne partageons pas entièrement la manière de voir de notre honorable correspondant. Nous comptons lui soumettre dans un prochain numéro plusieurs observations critiques.

(*Note de la rédaction.*)

ACTES OFFICIELS, NOUVELLES DIVERSES.

École militaire. — M. Dutillœul, capitaine de 2me classe du corps d'état-major, est nommé professeur du cours de topographie.

(*Arrêté royal du* 9 *mai* 1856).

— M. Germain (G.-J.), curé-doyen de Nives, est nommé par l'évêque de Namur aux fonctions d'inspecteur cantonal ecclésiastique des écoles primaires du doyenné de Nives, en remplacement de M. Schmidt (J.-G.), décédé.

(9 *mai* 1856).

— *Écoles moyennes.* — *Personnel.* — Un arrêté ministériel du 15 mai 1856 accepte la démission offerte par le sieur Duchesne de ses fonctions de maître de gymnastique à l'école moyenne de Limbourg.

Le même arrêté nomme à cet emploi le sieur Jamart (Léopold), assistant à la section préparatoire du dit établissement.

— *École d'apprentissage de Haine Saint-Pierre.* — Un jury d'examen est institué pour les élèves qui ont achevé les 3 dernières années d'études; ce jury déterminera le classement des élèves, leur distribuera les récompenses qu'ils auront méritées et leur remettra, s'il y a lieu, des certificats de capacité.

(*Arrêté ministériel du* 19 *mai*).

— *Inspection.* — Le sieur Demeuldre (Louis-Joseph), est révoqué de ses fonctions d'inspecteur pour la province de Luxembourg.

(*Arrêté royal du* 23 *mai* 1856).

— La somme de cinq mille francs affectée au prix quinquennal d'histoire et imputable sur l'article 104, chapitre XVIII du budget du ministère de l'in-

Digitized by Google

térieur (exercice 1856), est répartie entre les ouvrages indiqués ci-après, conformément aux propositions du jury :

Trois mille francs à l'ouvrage intitulé : *Histoire de la révolution des Pays-Bas sous Philippe II*, 2 volumes in-8°, par M. Juste (Théodore), chef de division honoraire au ministère de l'intérieur ;

Mille francs à l'ouvrage intitulé : *Histoire des environs de Bruxelles*, 3 vol. in-8°, par M. Wauters (Alphonse), archiviste de la ville de Bruxelles ;

Mille francs à l'ouvrage intitulé : *Geschiedenis van Antwerpen*, 7 vol. in-8°, par MM. Mertens, bibliothécaire de la ville d'Anvers et Torfs, homme de lettres à Anvers.

— La somme de cinq mille francs affectée au prix quinquennal des sciences morales et politiques, imputable sur l'article 104, chapitre XVIII du budget du ministère de l'intérieur (exercice 1856), est répartie entre les ouvrages indiqués ci-après, conformément aux propositions du jury :

Deux mille francs à l'ouvrage intitulé : *Budgets économiques des classes ouvrières*, 1 vol. in-4°, par M. Ducpetiaux (Édouard), inspecteur général des prisons et des établissements de bienfaisance, membre correspondant de l'Académie royale de Belgique et de l'Institut de France;

Mille francs à l'ouvrage ayant pour titre : *Considérations politiques et militaires sur la Belgique*, 3 vol., par M. Brialmont, capitaine au corps d'état-major ;

Mille francs à l'ouvrage intitulé : *Le socialisme depuis l'antiquité jusqu'à la constitution française de* 1852, 2 vol. in-8°, par M. Thonissen, professeur à l'université catholique de Louvain et membre correspondant de l'Académie royale de Belgique ;

Mille francs au *Mémoire sur l'état de la mendicité et de la bienfaisance dans la Flandre orientale, sous Marie-Thérèse*, 1 vol. in-4°, par M. Vander Meersch, conservateur des archives de l'État à Gand.

— Le prix quinquennal institué par M. de Stassart, pour le meilleur ouvrage en biographie nationale, a été remporté par M. Eugène Van Bemmel, professeur de littérature française à l'Université de Bruxelles, pour l'éloge de M. de Stassart, que l'Académie avait mis au concours pour la première collation de ce prix.

— Le 26 mai l'Académie royale de Bruxelles a décerné à M. Félix Nève, professeur à la faculté de Philosophie et Lettres de l'Université catholique de Louvain, la médaille d'or pour son mémoire sur l'ancien collége des trois langues à Louvain.

— *Distinctions honorifiques.* — M. L.-P. Gachard, archiviste général du royaume, membre de la Commission royale d'histoire et de l'Académie royale de Belgique, est promu au grade d'officier de l'Ordre de Léopold, pour les services par lui rendus aux sciences historiques et aux lettres. — Sont nommés chevaliers du même ordre, pour services rendus aux sciences et aux lettres, MM. le chevalier Marchal, David (J.-B.) et de Witte (J.), membres de l'Académie royale de Belgique. (*Arrêtés royaux du* 26 *mai* 1856).

— *Concours universitaire de* 1855-1856.

Défense publique des mémoires rédigés à domicile.

Le ministre de l'intérieur fait connaître que la défense publique des mémoires rédigés à domicile pour le concours universitaire de 1855-1856 aura lieu à

Digitized by Google

l'hôtel des jurys d'examen, place des Barricades, n° 1, à Bruxelles, le mardi 8 juillet prochain, aux heures déterminées ci-après, savoir :

A 10 heures du matin, pour le sieur Van Biervliet (Paul-Jacques-Louis) de Courtrai, candidat en droit, élève de l'Université de Louvain, auteur du mémoire en réponse à la question ainsi conçue :

« Développer les principes du code civil sur les libertés qui peuvent être faites pour contrat de mariage. »

A 2 heures de relevée, pour le sieur Ingels (Benjamin C.) d'Ertvelde, candidat en médecine, élève de l'Université de Gand, auteur du mémoire envoyé en réponse à la question de médecine (matière spéciale) ainsi conçue :

« Indiquer les causes, les symptômes et les indications thérapeutiques de l'implantation. »

— A la vente de la collection des livres curieux de M. Lane, qui vient d'avoir lieu à Londres, un exemplaire de la 1re édition de Shakespeare est monté à 164 l. 17 sh. Un coutumier de Normandie, premier livre imprimé à Rouen, a été vendu 19 l.

— On s'occupe en ce moment, à l'imprimerie impériale à Paris, de l'exécution en chromolithographie, de la belle et savante *Carte géologique de l'Europe,* qui a figuré en 1855 à l'Exposition universelle. Cette carte qui paraîtra dans le courant de l'année, est due à M. Dumont, recteur de l'Université de Liége, auteur de la carte géologique de Belgique, qui a obtenu, du jury de l'exposition, la *grande médaille d'honneur.*

— *Vers attribués à Napoléon Ier.* — Le docteur Clément, de Francfort, vient de publier dans le *Frankfurter conversations-blatt,* deux morceaux de poésie à lui communiqués par M. Léonard Casella, et attribués par ce dernier, nous ne savons sur quelle autorité, à Napoléon Bonaparte. L'une de ces pièces, datée de 1782, est une fable; l'autre écrite à Marseille, alors que l'auteur n'était que simple lieutenant d'artillerie, est un bouquet à l'adresse d'une actrice qui remplissait alors avec succès le rôle de Didon. Voici quelques vers de cette dernière pièce :

Romains, qui vous vantez d'une illustre origine,
Voyez d'où dépendit votre empire naissant,
  Didon n'eut pas d'attrait assez puissant
Pour arrêter la fuite où son amant s'obstine.
Mais si l'autre Didon, ornement de ces lieux,
        Eût été reine de Carthage,
Il eût, pour la servir, abandonné ses dieux,
Et votre beau pays serait encor sauvage.

(*Athenæum français*).

— L'hymne célèbre *Veni Creator* est l'œuvre de Stephen Langton, archevêque de Cantorbéry, mort en 1228. La preuve de ce fait se trouve dans l'ouvrage intitulé : *Distinctiones monasticæ,* d'un écrivain contemporain de Langton. Le passage qui la contient vient d'être publié pour la première fois dans le *Spicilegium solesmeuse,* tome III, page 130, par le savant éditeur Dom Pitra. (*Athenæum français*).

— Le comte de Tocqueville, père de M. Alexis de Tocqueville, membre de

Digitized by Google

l'Académie française, vient de mourir à l'âge de 92 ans. Il s'était mis à écrire à l'âge de plus de 80 ans et avait publié une *Histoire philosophique de Louis XV* et un *Coup-d'œil sur Louis XVI.*

— M. Ramus, professeur des cours de mathématiques à l'Université de Copenhague, un des savants les plus distingués du Danemarck, est décédé le 10 juin.

— La compagnie de Jésus vient de perdre une de ses illustrations : le R. P. Secchi est mort à Rome le 10 mai, à l'âge de 58 ans. Il était membre de l'Académie archéologique romaine, de l'Institut de France, de l'Académie de Berlin, et d'autres sociétés savantes.

— On annonce de Berlin la mort de M. C.-E. Mathis, professeur de philosophie à l'Université de Greifswald.

— L'auteur de l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands,* l'auteur des *Lettres sur l'Histoire de France,* Augustin Thierry, vient de mourir.

Il était né le 20 mai 1795, il est mort le 22 mai 1856, conséquemment âgé de 61 ans, ayant payé de ses yeux, perdus sur les vieux textes, l'honneur d'avoir un des premiers levé l'étendard de la réforme historique et initié toute une génération aux véritables sources des origines nationales de la France. Philosophe sincère autant que grand historien, il subit cette perte avec une résignation attestée par ces admirables lignes :

« Si j'avais à recommencer ma route, je prendrais celle qui m'a conduit où « je suis. Aveugle et souffrant, sans espoir et presque sans relâche, je puis « rendre ce témoignage qui, de ma part, ne sera pas suspect : il y a au monde « quelque chose qui vaut mieux que les jouissances matérielles, mieux que la « fortune, mieux que la santé elle-même, c'est le dévouement à la science. »

— Simonnin, le doyen des auteurs dramatiques français, vient de mourir à Paris. Il avait atteint sa soixante-seizième année et n'avait pas donné moins de deux cents pièces de théâtre, soit seul, soit en collaboration d'Armand Gouffé, de Désaugiers, de Brazier, de Dumersan, etc.

— L'Université d'Helsingfors a perdu, le 14 avril, le docteur Emmanuel Ilmoni, professeur de médecine théorique et pratique et directeur de la clinique médicale. Il était connu par ses nombreux ouvrages, et notamment par les trois volumes qu'il a publiés sur l'histoire des maladies du Nord. Il était né le 29 mars 1797, en Finlande.

— Un littérateur aussi spirituel qu'érudit, notre collaborateur M. F. Génin, est mort à Paris le 20 mai dernier, à l'âge de 53 ans. Il avait été successivement professeur de faculté, puis chef de division au ministère de l'instruction publique (1848-1852). Outre plusieurs ouvrages de polémique et de nombreux articles de critique épars dans les revues et les journaux, on a de ce philologue distingué : *Des variations du langage français depuis le XIIme siècle,* 1845, in-8°; *Lexique comparé de la langue de Molière,* 1846, in-8° ; des éditions des *Lettres de Marguerite d'Angoulême,* de la *Chanson de Roland,* de la *Farce de Patelin,* des *Éclaircissements de la langue française,* par J. Palsgrane (in-4°) ; et enfin le matin même de sa mort a paru chez l'éditeur Chamerot, le premier volume de ses *Récréations philologiques.* In-8°. (*Athenæum français*).

Digitized by Google

PHYSIQUE.

DE L'ÉLECTRICITÉ AVANT LA DÉCOUVERTE DU GALVANISME.

(*Suite et fin.*)

L'année 1746 est célèbre dans les annales de l'électricité. Cunéus Musschenbroek et Allaman, citoyens de Leyde, firent une série d'expériences qui conduisirent à la découverte de la bouteille de Leyde.

Cette bouteille se composait alors « d'une bouteille de verre « mince et ronde, comme une bouteille à médecine; on la remplit « d'eau jusqu'au collet et on la bouche d'un bouchon de Liége tra- « versé d'un fil d'archal, qui y reste fixé de telle manière qu'une « partie de ce fil est plongée dans l'eau de la bouteille et une autre « partie est au-dessus du bouchon, courbée en crochet. » Cette bouteille s'électrisait en présentant le crochet au globe de verre mis en mouvement; elle conservait son électricité pendant plusieurs jours, étant placée sur un corps électrique et préservée de l'humidité et de la poussière.

Cette bouteille donnait de fortes commotions soit à la personne qui la déchargeait, soit même à une suite d'individus qui se tenaient par la main ou qui étaient unis au moyen d'un corps bon conducteur. Cette expérience fit si grand bruit en France que le roi Louis XV la fit répéter sous ses yeux sur un régiment tout entier; elle développa le goût des expériences électriques et engagea le roi à se faire faire un cours d'électricité par le physicien Delor, pour lui et pour sa cour, dans la maison du duc D'Ayen, à Saint-Germain.

C'est à cette même époque que le docteur Le Monnier fit des expériences pour constater la rapidité de la transmission électrique. L'instantanéité des deux commotions qu'il reçut aux extrémités d'un fil de fer d'environ deux lieues de longueur, lui donna à penser que cette vitesse était infiniment grande.

Depuis, Wheatsone a déduit de ses expériences 115,000 lieues par seconde, vitesse supérieure à celle de la lumière qui n'est que de 70,000 lieues.

Les expériences que l'on fit alors avec de fortes charges électriques

Digitized by Google

démontrèrent que l'électricité traverse le verre et laisse un trou rond comme témoignage de son passage; on constata aussi que la commotion peut tuer de petits animaux et renverser un homme.

En 1748, une nouvelle application de l'électricité agrandit encore le cercle des expériences; un professeur de Genève, nommé Jallabert, imagina d'employer l'électricité comme moyen curatif de la paralysie. Le sujet était un nommé Noguès, paralysé du bras droit depuis près de quinze ans; après un certain nombre d'électrisations le malade reprit peu à peu l'usage de son membre et, suivant le dire de l'auteur qui rapporte cette observation, il fut à même de retirer son chapeau et de saluer le savant qui lui avait rendu un si éminent service.

Ce genre de recherches plut assez généralement; les écoles de médecine expérimentèrent et publièrent des résultats favorables. La faculté de Montpellier admettait par l'organe de De Sauvages que le fluide nerveux n'est autre chose que le fluide électrique; rien de plus naturel alors que de songer à guérir par l'électricité des maladies produites par un trouble du système nerveux.

Bohadsch, en 1751, soutint une thèse de médecine, dans l'université de Prague, sur l'utilité de l'électricité pour la guérison des maladies. Il rapporte quatre guérisons de paralytiques et constate de grands soulagements chez des rhumatisés et des goutteux privés de l'usage de leurs membres; il va jusqu'à affirmer la résolution des nodus articulaires.

Il est remarquable de signaler qu'à cette époque on conçut une idée ingénieuse, qui a été réalisée depuis; cette idée consiste à porter dans l'intérieur des organes, au moyen de l'électricité, les remèdes que la médecine prescrit pour la guérison de ces organes.

On sait quel immense développement le traitement curatif par l'électricité a pris de nos jours; les appareils du docteur Duchenne, d'Eric Bernard, de Lebreton, sont trop célèbres pour que nous ayons à les rappeler. Nous sommes heureux de reconnaître que l'électricité a rendu d'incontestables services à la médecine, mais nous regrettons d'avoir à déplorer l'impudent charlatanisme de ces médicastres ambulants qui, n'étant ni physiciens ni médecins, font de la médecine universelle au moyen d'un appareil dont ils ne

Digitized by Google

connaissent pas les premiers éléments, pour guérir des organes dont la lésion leur est inconnue.

Nous arrivons maintenant aux plus célèbres expériences du dix-huitième siècle, à celles qui se sont répandues dans le monde et qui ont immortalisé à jamais le beau nom de Franklin.

C'était en 1745 ; Collinson, membre de la société royale de Londres, envoya à la compagnie de la bibliothèque de Philadelphie un résumé des principales expériences qui avaient été faites jusqu'alors dans le domaine de l'électricité et aussi une machine électrique.

Parmi les membres de cette compagnie se trouvait Benjamin Franklin. Il est bon de faire remarquer que l'homme qui allait étonner le monde par ses admirables découvertes, n'avait jamais eu d'autres maîtres que lui-même, et que toutes les connaissances qu'il possédait alors, il les devait à ses infatigables lectures.

Franklin était né en 1706 à Boston ; son père était imprimeur ; il fut mis en apprentissage chez son frère qui exerçait la même profession ; mais à la suite des dissentiments qui s'étaient élevés entre eux, il quitta la maison paternelle pour aller s'établir à Philadelphie. C'est là qu'il devint l'imprimeur le plus célèbre du pays, et que, par une vie simple et honnête, et par les publications essentiellement morales qui ont fait bénir son nom, il acquit cette réputation d'ami de l'humanité qui le porta plus tard aux plus hautes fonctions publiques.

Aussitôt les expériences de Collinson connues, Franklin se mit à les répéter et bientôt son génie inventeur se donna carrière. Deux années après, le nombre de ses découvertes était si grand qu'il adressa un volume de lettres à Collinson avec prière de les présenter à la Société royale de Londres. Mais ce corps savant, suspectant sans doute la véracité du physicien, ne crut pas devoir les accepter. Heureusement pour la science, ces lettres furent recueillies par Collinson, qui les fit publier en anglais en 1751. Un particulier en donna, à Paris, l'année suivante une traduction un peu négligée ; cette traduction étant tombée entre les mains de Buffon, celui-ci fut enthousiasmé des résultats merveilleux obtenus par le savant de Philadelphie. Il chargea aussitôt Dalibard d'en faire une traduction plus exacte et mieux soignée qui fut publiée la même année 1752. La première lettre de Franklin est datée du 28 juillet 1747 ; cette

Digitized by Google

date est importante à connaître parce qu'elle assure à Franklin la priorité des découvertes qui lui ont été contestées depuis par les Français et les Anglais.

Le premier phénomène découvert par Franklin est, comme il le dit lui-même, *l'étonnant effet des corps pointus, tant pour tirer que pour pousser le feu électrique.* Cette première donnée, jointe à l'opinion que Franklin s'était faite de l'identité de la foudre et de la matière électrique, lui fit concevoir cette hardie pensée de dérober au ciel ses foudres vengeresses. A cet effet, il demanda qu'on élevât à Philadelphie une pyramide au sommet de laquelle il pût placer une longue tige métallique; cette pyramide lui ayant été refusée, il se proposa de se donner accès dans la région des nuages au moyen d'un cerf-volant. Il prit deux bâtons croisés, l'un vertical terminé par une pointe de fer, l'autre horizontal; il recouvrit le tout d'un mouchoir de soie; au bout de la corde de chanvre qui maintenait le cerf-volant il plaça une petite clef; la corde était nouée à un cordon de soie qu'il tenait en main. Ses préparatifs ainsi faits, il n'eut plus qu'à attendre du ciel un complaisant orage.

Peu de temps après, l'occasion étant favorable, Franklin se rendit dans les prairies qui sont aux environs de Philadelphie. Nous décrirons cette expérience mémorable telle qu'elle est rapportée dans ses mémoires.

« Il était avec son fils, à qui seul il avait fait part de son projet, « parce qu'il craignait le ridicule qui, trop communément pour l'in- « térêt des sciences, accompagne les expériences qui ne réussissent « pas. Il se mit sous un hangar pour être à l'abri de la pluie. Son « cerf-volant était en l'air; un nuage orageux passa au-dessus, mais « aucun signe d'électricité ne se manifestait encore. Franklin com- « mençait à désespérer du succès de sa tentative, quand tout à coup « il observa que quelques brins de la corde de chanvre s'écartaient « l'un de l'autre et se raidissaient. Il présenta aussitôt son doigt fermé « à la clef, et il en tira une forte étincelle. Plusieurs étincelles sui- « virent la première; la bouteille de Leyde fut chargée, le choc reçu, « et toutes les expériences qu'on a coutume de faire avec l'électri- « cité furent renouvelées. »

L'identité de la foudre et de l'électricité était donc démontrée à jamais; cette expérience s'était faite en juin 1752. Les physiciens

Digitized by Google

français guidés par les idées que Franklin avait émises dans ses lettres à Collinson, et placés sous un ciel plus fécond en orages, étaient arrivés à un résultat identique dans le mois de mai de la même année.

Dalibard et le physicien Delor s'étant proposé de soutirer l'électricité des nuages, établirent un appareil, le premier à Marly-la-Ville, et le second sur sa maison située dans un quartier élevé de Paris. Le 10 mai, Dalibard étant absent, un nuage électrisé passa sur la barre qui avait quarante pieds de longueur. Un menuisier qu'il avait placé de planton, soutira un grand nombre d'étincelles de la barre électrisée; le curé de Marly, l'abbé Raulet, qui était accouru aux premières annonces du phénomène, fut témoin du fait qu'il put appuyer de l'autorité de sa parole.

Le 20 du même mois, l'expérience fut aussi confirmée chez Delor.

Il est impossible de décrire la révolution qui se fit dans les esprits à la nouvelle d'une découverte si extraordinaire. On crut un moment que les foudres célestes étaient tombées en puissance humaine. On fit à l'honneur de Franklin ce beau vers où l'inventeur du paratonnerre et le libérateur de son pays ont leur juste tribut d'éloges :

Eripuit cœlo fulmen, sceptrumque tyrannis.

On prétendit que non-seulement les édifices seraient préservés au moyen d'une barre de fer, mais encore que le voyageur lui-même, surpris par un orage en rase campagne, pourrait s'en défendre en mettant l'épée à la main contre la nuée. Il y eut alors grand émoi parmi les gens de robe et d'église qui, ne portant pas d'épée, se voyaient seuls exposés aux fureurs du ciel; heureusement, on leur fit observer que Franklin avait établi que l'on peut suppléer au pouvoir des pointes en se laissant bien mouiller, *ce qui est très-facile en temps d'orage*, comme le fait observer judicieusement l'abbé Nollet.

L'année suivante, 1753, fut célèbre en expériences de ce genre; de Romas et Charles enlevèrent un grand nombre de cerfs-volants; ils obtinrent des étincelles de plus de dix pieds de longueur et qui faisaient autant de bruit que des coups de pistolet.

Malheureusement la science eut aussi ses martyrs; déjà plusieurs observateurs avaient été renversés par le fluide, lorsque le profes-

Digitized by Google

seur Richman, de Saint-Pétersbourg, fut tué au moment où il s'approchait d'une tige métallique isolée qu'il avait placée sur sa maison; son intention était en s'approchant de cette tige, de mesurer au moyen d'un appareil particulier la force de l'électricité des nuages.

Franklin donna une théorie explicative des faits connus à son époque. Il admit qu'il existe dans les corps une certaine quantité de fluide à l'état latent; que si cette quantité est augmentée, le corps est électrisé en plus ou *positivement*, et que si elle est diminuée, le corps est électrisé en moins ou *négativement*. Cette théorie rendait assez bien compte des phénomèmes de la bouteille de Leyde, aussi fut-elle favorablement accueillie. Pour expliquer d'autres faits qui échappaient à sa théorie, Franklin admit encore que le fluide électrique agit par répulsion sur lui-même et par attraction sur la matière pondérable.

Cependant une autre théorie régnait aussi dans la science; c'était celle de Dufay, développée par Symmer; elle considère le fluide électrique comme composé de deux fluides différents qui sont neutralisés l'un par l'autre dans l'état ordinaire des corps et qui se dégagent lorsque les corps donnent des signes d'électricité. Cette théorie fut reprise par Kinnersley, ami de Franklin, et sous les noms d'électricité positive et négative qui ont remplacé ceux de vitrée et de résineuse, elle est encore admise de nos jours.

Franklin s'occupa aussi de déterminer l'état électrique des nuages; il reconnut que les nuages orageux sont souvent dans un état négatif d'électricité, mais quelquefois aussi dans un état positif.

Nous terminerons ce qui a rapport à Franklin en citant un extrait d'une lettre qu'il écrivit à Collinson; nos lecteurs y verront jusqu'à quel point l'engouement électrique était porté.

« Nous nous proposons de commencer gaîment la saison d'été « en donnant un dîner électrique; nous tuerons un dindon par le « choc électrique; il sera rôti à la broche électrique, devant un feu « allumé avec la bouteille électrisée et nous boirons les santés de « tous les fameux électriciens d'Angleterre, de Hollande, de France « et d'Allemagne dans des tasses électrisées, (1) aux décharges des « fusils d'une batterie électrique. »

Il est regrettable que le télégraphe électrique, inventé de nos jours, ait manqué à la fête; on l'eût chargé de faire les invitations.

Digitized by Google

La lumière électrique n'eût pas été déplacée non plus dans un pareil festin.

Vers 1755, on commença à étudier les actions par influence et la manière dont un corps électrisé décompose le fluide neutre d'un autre corps non électrisé et placé à peu de distance ; alors parurent les travaux de Canton, d'OEpinus, de Wilke, de Beccaria et de Coulomb.

Mais en 1764, les regards se tournèrent vers l'action chimique que l'électricité pouvait exercer : C'est ainsi que Franklin faisait rougir et fondre des métaux par des décharges électriques successives, que Priestley changeait les couleurs bleues des végétaux en rouge, et que Beccaria fondait diverses substances, telles que le verre et le borax, et opérait diverses combinaisons ou décompositions.

Le calcul fut aussi appliqué aux découvertes de l'électricité ; les lois les plus importantes découlèrent des travaux de Coulomb qui avait été guidé dans ses recherches par les écrits antérieurs d'OEpinus.

En 1785, Coulomb déterminait les lois qui régissent le fluide électrique et la manière dont il se répand sur la surface des corps.

La balance de torsion, inventée par ce physicien, lui fit reconnaître que la grande loi newtonienne de l'attraction universelle s'appliquait aussi aux attractions électriques qui agissent en raison inverse du carré des distances. Admirable unité dans les vues du créateur de toutes choses qui semble n'avoir dérobé ses secrets à l'homme que pour lui laisser la gloire de les découvrir.

Tel était l'état de la science, relativement aux phénomènes électriques, lorsqu'eut lieu la découverte de Galvani qui devait produire, par ses résultats imprévus, une véritable révolution dans l'histoire de l'électricité.

VICTOR GUIBERT.

Docteur en sciences naturelles et en médecine.

(1) Une tasse électrisée est un petit vase de verre, presque rempli de vin et électrisé comme la bouteille. Cette tasse étant portée aux lèvres donne un choc si le bord de la lèvre est rasé de près. (Note de l'éditeur des lettres de Franklin.)

Digitized by Google

NOTE SUR LA THÉORIE DES FRACTIONS PÉRIODIQUES.

I. — On appelle *fraction périodique* toute suite illimitée de chiffres décimaux dont un ou plusieurs d'entre eux se répètent sans cesse et dans le même ordre. L'ensemble des chiffres qui se répètent forme la *période* de la fraction périodique proposée, et celle-ci a toujours une infinité de périodes. Mais il suffit d'écrire les trois premières.

La fraction périodique est dite *simple* ou *mixte* suivant que la première période commence ou non aux dixièmes. Ainsi

0, 45 45 45.... et 0, 72 837 837 837....

sont deux fractions périodiques, moindres que l'unité chacune. La première est *simple* parce que sa première période 45 commence aux dixièmes; la seconde est *mixte* parce que sa première période 837 est précédée de 72 centièmes, formant la *partie non périodique.*

II. — *Toute fraction ordinaire irréductible* a *sur* d *dont le dénominateur* d *a d'autres facteurs premiers que* 2 *et* 5, *ne peut jamais se convertir exactement en décimales et fournit nécessairement une fraction périodique.*

D'abord pour exprimer en décimales la fraction ordinaire proposée, il faut écrire à la suite du numérateur a autant de zéros qu'on veut avoir de chiffres décimaux et diviser le produit par le dénominateur d. Or d admettant le facteur premier 7, par exemple, il est clair que ce facteur 7 ne se trouve ni dans le numérateur a ni dans son produit par l'unité suivie d'autant de zéros qu'on voudra; et cela en vertu de l'axiome fondamental : *Le produit de deux nombres entiers n'a jamais d'autres facteurs premiers que ceux du multiplicande et ceux du multiplicateur.* Donc le produit du numérateur a par l'unité suivie d'une suite indéfinie de zéros ne renferme point tous les facteurs premiers de d et n'est point divisible par d. La fraction proposée a sur d ne peut donc se réduire exactement en décimales et admet une suite illimitée de chiffres décimaux.

Mais le nombre des divisions partielles à effectuer est tout au plus $d - 1$. Car chaque reste devant être moindre que le diviseur d, il y aura tout au plus $d - 1$ restes différents. On devra donc, en

Digitized by Google

continuant la division, retrouver successivement et dans le même ordre les mêmes dividendes partiels et les mêmes quotients partiels successifs. De sorte que la fraction décimale résultante est nécessairement périodique.

III. — Voyons maintenant comment on trouve la fraction ordinaire irréductible a sur d, *génératrice* d'une fraction périodique *simple*, dont la période donnée est, par exemple, 92682. Voici, à cet effet, le procédé le plus simple et le plus clair. Soit d'abord x la valeur de la génératrice cherchée. On a donc

$$x = 0,\ 92682\ 92682\ 92682....$$

Pour calculer la première période de cinq chiffres, il a fallu multiplier le numérateur a par 100 000 et diviser le produit par d. Or, après les cinq divisions partielles qui ont donné la première période, il a dû rester le numérateur a; vu que pour calculer la seconde période, égale à la première, le diviseur d restant le même, il a fallu le même dividende $a \times 100\ 000$. Donc, après avoir calculé la première période, il reste le numérateur a, et le quotient entier est complété par la génératrice a sur d ou x. D'ailleurs, en multipliant le numérateur a, on multiplie la fraction x. On a donc

$$100\ 000\ x = 92682 + x;\ \text{d'où}\ 99999\ x = 92682$$

$$\text{et}\ x\ \text{ou}\ \frac{a}{d} = \frac{92682}{99999} = \frac{38}{41}.$$

La génératrice de toute fraction périodique simple se trouve donc en prenant la première période pour numérateur et pour dénominateur le nombre formé d'autant de 9 qu'il y a de chiffres dans cette période. — On pourrait même prendre les deux ou trois premières périodes pour numérateur.

IV. — Cette règle est générale; car les raisonnements qui la démontrent peuvent toujours s'appliquer. Dans tous les cas, le dénominateur n'étant composé que d'un ou plusieurs chiffres 9 est premier avec 10. La simplification de la fraction résultante, en divisant ses deux termes par leur plus grand commun diviseur, ne saurait évidemment introduire le facteur 2 ou 5 dans le nouveau dénominateur; celui-ci est donc premier avec 10 et avec le nouveau numérateur. Donc *la génératrice de toute fraction périodique simple est une fraction ordinaire irréductible dont le dénominateur est premier avec* 10.

Digitized by Google

V. — Dans l'exemple précédent, le plus grand commun diviseur des deux termes 99999 et 92682 est 2439. Or, ce qui est remarquable, c'est que 2439 est aussi le plus grand commun diviseur des deux termes de chacune des quatre fractions, ayant 99999 pour dénominateur commun et pour numérateurs respectifs 26829, 68292, 82926 et 29268. Le premier de ces nouveaux numérateurs est fourni par le proposé en y effaçant le premier chiffre 9 à gauche et en l'écrivant à droite. Le premier nouveau numérateur fournit de même le second, celui-ci le troisième et ce dernier le quatrième. — Cette propriété est générale, et il en résulte autant de génératrices simplifiées, de même dénominateur, qu'il y a de chiffres dans la période proposée. Si l'on applique aux deux périodes simples 012345679 et 987654320, les numérateurs des 9 génératrices iront en croissant de 9 pour la première et en diminuant de 9 pour la seconde.

VI. — Il est bien facile maintenant de calculer la génératrice x de toute fraction périodique *mixte* donnée, telle que

$$x = 0,85\,810\,810\,810....$$

D'abord on multiplie les deux membres de cette égalité par 100, c'est-à-dire *par l'unité suivie d'autant de zéros qu'il y a de chiffres dans la partie non périodique* 85 : les deux produits sont égaux évidemment; et alors $100x$ est composé de 85 plus la fraction périodique simple dont 810 est la période et dont par suite la génératrice se réduit à 30 sur 37. On a donc successivement

$$100x = 85 + \frac{30}{37} = \frac{3175}{37} \text{ et } x = \frac{3175}{3700} = \frac{127}{148}.$$

On voit que le dénominateur de la génératrice irréductible, ainsi trouvée, admet deux facteurs 2, c'est-à-dire autant que de chiffres dans la partie non périodique. Et comme le procédé ci-dessus s'applique à la détermination de la génératrice de toute fraction périodique *mixte*, il en résulte que : *Toute fraction ordinaire irréductible, dont le dénominateur, non terminé par zéro, n'est pas premier avec* 10, *est la génératrice d'une fraction périodique mixte dont la partie non périodique a toujours autant de chiffres que de facteurs* 2 *ou* 5 *au dénominateur proposé.*

Cela arriverait encore si l'on croyait que, dans la fraction périodique mixte précédente, la partie non périodique est 858, la période

Digitized by Google

étant ainsi 108; mais alors le numérateur de la valeur de $1000x$ serait terminé par un zéro.

De même, il peut se faire que la seule inspection laisse ignorer si la fraction périodique proposée est *simple* ou *mixte*. Si, en la traitant comme mixte, on trouve une génératrice irréductible, dont le dénominateur soit premier avec 10, on en conclura que la fraction périodique proposée est *simple* et qu'il y avait méprise.

VII. — Pour trouver la fraction périodique, il suffit de calculer la première période. Mais depuis longtemps déjà on a remarqué que ce calcul peut être souvent abrégé de moitié. Or, pour bien faire connaître cette abréviation, rappelons d'abord quelques propositions de l'*Arithmétique généralisée*.

On sait que 10^n, qui s'énonce 10 *puissance n*, indique le produit de n facteurs égaux à 10, et qu'ainsi on a $10^n = 1$ suivi de n zéros. De sorte que $10^n - 1$ est un nombre de n chiffres 9, lequel vaut 9 fois le nombre de n chiffres 1; tandis que $10^n + 1$ est un nombre de $n + 1$ chiffres dont les deux extrêmes, égaux à 1, sont séparés par $n - 1$ zéros. Enfin, on sait que

$$(10^n + 1)(10^n - 1) = 10^{2n} - 1 = 2n \text{ chiffres } 9.$$

Cela posé, considérons la fraction irréductible a sur d, dans laquelle $a < d$ et d premier avec 10. Cette fraction est donc la génératrice d'une fraction périodique simple. Supposons qu'après avoir calculé les n premiers chiffres, le reste r soit égal à $d - a$. On aura donc alors

$$a.\ 10^n = dq + d - a \text{ et } a(10^n + 1) = dq + d.$$

On voit que d doit diviser le premier membre. Mais d étant premier avec a, il faut que d divise $10^n + 1$. De plus, multipliant les deux membres par $10^n - 1$, les deux produits sont égaux évidemment, et il vient

$$a(10^{2n} - 1) = dq(10^n - 1) + d(10^n - 1); \text{ d'où}$$

$$a.\ 10^{2n} = d[q.\ 10^n + (10^n - 1) - q] + a.$$

On voit qu'après avoir divisé par d le produit $a.\ 10^{2n}$, il reste le numérateur a; donc la fraction périodique est simple. La première période p, composée de $2n$ chiffres, est donc

$$p = q.\ 10^n + (10^n - 1) - q.$$

Digitized by Google

Or q exprime les n premiers chiffres, déjà calculés, tandis que $10^n - 1$ est un nombre de n chiffres 9, dont il faut soustraire q. Ainsi *on aura les* n *derniers chiffres de la période* p *en soustrayant successivement de* 9, *et de gauche à droite, chacun des chiffres calculés de la première moitié* q. Et comme ces soustractions sont mentales, elles abrègent de moitié le calcul de la première période p.

Si d'ailleurs on effectuait les divisions qui déterminent les chiffres de la dernière moitié de p, on vérifierait que chaque reste de la première moitié et le reste de même rang, dans la seconde, ont toujours pour somme le dénominateur proposé d.

On voit que si, *en calculant la première période d'une fraction périodique simple, on trouve un reste égal à la différence des deux termes de la génératrice, moindre que l'unité, le nombre de chiffres de cette période est pair.* Réciproquement, si la période p doit avoir $2n$ chiffres, on démontre qu'après avoir calculé les n premiers, le reste r est égal à $d - a$, et les n derniers chiffres se trouvent par de simples soustractions mentales.

VIII. — Pour calculer le dénominateur d de chaque génératrice de la fraction périodique simple, dont la première période p, ayant $2n$ chiffres, jouit de la propriété abréviative ci-dessus, il suffit d'observer que ce dénominateur d doit diviser $10^n + 1$. C'est ainsi que différents calculateurs ont pu former le tableau que voici :

$2n =$	2,	4,	6	,	8,	10,	12,	16,	18,	20,	22,	26,	28,
$d =$	11,	101,	7 ou 13,		73,	9091,	9901,	17,	19,	3541,	23,	859,	29,
$2n =$	30,	32,	34	,	42,	44,	46,	50,	52,	56,	58,	60,	....
$d =$	211,	353,	103	,	127,	89,	47,	251,	521,	7841,	59,	61,	....

IX. — Lorsque la première période p, de la fraction périodique simple, a n chiffres, on a

$$a\,(10^n - 1) = dp.$$

Donc d divise le nombre $10^n - 1$ de n chiffres 9, lequel vaut 9 fois le nombre de n chiffres 1; et d doit diviser ce dernier nombre, si d est premier avec 9. C'est ainsi qu'on a pu calculer le dénominateur d, n étant *impair*, et il en est résulté ce tableau :

$n =$	1	,	3	,	5,	7,	9	,	11	,	13	,	15,
$d =$	3 ou 9,		37	,	41,	239,	333667,		21649,		53 ou 79,		31,
$n =$	21	,	27	,	29,	31,	33,	35,	41,	51,	53,	55,	....
$d =$	43,		757,		3191,	2791,	67,	71,	83,	613,	106,	1521,	....

Digitized by Google

Il résulte de ce tableau et du précédent que si d est le dénominateur de la génératrice d'une fraction périodique simple, d étant un nombre premier, le nombre de chiffres de la période est toujours $d - 1$ ou un sous-multiple de $d - 1$. La période a $d - 1$ chiffres, si d est l'un des nombres premiers : 7, 17, 19, 23, 29, 47, 59, 61, 97, etc.

J.-N. Noel.

ÉTUDES SUR ATHALIE.

(*Suite, voir le numéro de mai,* pp. 140-144.)

Au moment où Joad vient d'exposer ses desseins à Josabet, Azarias entre, suivi du chœur et de plusieurs Lévites. Joad, occupé des préparatifs de la cérémonie et des moyens de résister à la reine, demande si le temple est fermé et s'il n'y reste que la tribu sainte.

Azarias répond qu'il s'est assuré de leur isolement complet.

Pendant qu'il trace le tableau de l'état du temple et de la désertion du peuple, nous suivons les pas de ce lévite dans les parvis solitaires ; pénétrés de la majesté du Dieu qu'on vient y révérer, nous partageons la tristesse qu'Azarias éprouve en voyant la lâcheté des Juifs ; ce peuple n'écoutant que sa terreur et oubliant la main qui tant de fois l'a sauvé, s'est dispersé, a déserté l'autel, centre et soutien de sa nationalité. Les images, les souvenirs historiques se réunissent pour peindre à nos yeux le silence et la solitude où quelques fidèles serviteurs du Très-Haut attendent l'attaque d'un ennemi irrité et puissant.

V. 1107. *Peuple lâche.....* L'indignation de Joad éclate au récit d'Azarias. Le trait frappant et inattendu : *Hardi contre Dieu seul!* qu'on ne peut entendre sans en reconnaître la vérité constante, est suivie de ces mots qui présentent un contraste sublime : *Poursuivons notre ouvrage*, paroles simples, mais sorties d'une âme héroïque ; rien ne peut surpasser, dans la situation, la beauté de ce mouvement. Joad n'est jamais plus ferme dans ses desseins que lorsque tous les appuis humains semblent lui manquer. Il jette les yeux autour de lui,

Digitized by Google

comme pour s'assurer qu'il ne peut compter que sur Dieu, aperçoit les filles du chœur, et demande pourquoi elles restent dans le temple.

V. 1110. *Hé! pourrions-nous, Seigneur.....* L'une d'elles, parlant au nom de ses compagnes, proteste de la résolution qu'elles ont prises de partager le sort de leurs défenseurs, de leurs parents.

V. 1113. *Hélas! si, pour venger.....* Une autre, rappelant le service rendu par Jahel au peuple de Dieu dans une circonstance semblable à celle où il se trouve encore, dit que si Dieu ne les appelle pas à une pareille victoire, elles pourront au moins lui consacrer leur vie et le prier pendant que les Lévites combattront.

On n'est pas étonné de voir Racine reconnaître dans *Esther* et *Athalie* la force de la prière ; tous les peuples de l'antiquité ont invoqué le ciel dans leurs périls ; ils n'ont entrepris aucune guerre sans avoir fait des sacrifices pour se rendre la divinité favorable. Un usage aussi constant prouve que l'homme n'est pas le seul maître de sa destinée et que l'ordre social repose sur la foi en la Providence.

S'il en était autrement, que resterait-il à l'opprimé ? La dignité, le bonheur de l'homme ne seraient-ils pas le jouet de la force? Ici, Athalie règnerait sans obstacle ; elle jouirait du fruit de ses crimes et Mathan, plus coupable encore, finirait par exercer à son gré un pouvoir acquis par le mensonge, le meurtre et l'hypocrisie. Il est impossible de ne pas éprouver une satisfaction intime et profonde, en opposant à une pareille situation, celle qui résulte des sentiments généreux et de la noble conduite des personnages renfermés dans le temple. Là se rencontrent les souvenirs et les espérances d'un grand peuple ; chacun y est à sa place ; tous luttent de dévouement et l'on ne sait qui aura le plus de mérite dans l'œuvre commune de restauration et de salut. On croirait voir cette poignée d'hommes échappés au carnage de Xérès et attendant, parmi les rochers des Asturies, l'ennemi qui, après avoir ravagé leur patrie, va bientôt les attaquer dans leur dernier asyle. Les revers sont les mêmes ; le courage est égal ; des deux côtés, l'espérance s'appuie sur la même foi et sera suivie du même succès.

V. 1119. *Voilà donc quels vengeurs.....* La vue de ce petit nombre d'Israélites demeurés fidèles à Dieu, et les sentiments qu'elle inspire à Joad et aux spectateurs, sont une habile préparation à l'admirable

Digitized by Google

prophétie que le grand prêtre va faire entendre. On passe insensiblement de l'admiration à l'enthousiasme; on s'élève aux plus hautes considérations sur les desseins de Dieu; le plan du poète se déroule et fait comprendre qu'il s'agit dans cette tragédie d'intérêts plus graves que le rétablissement du souverain légitime, que tous les événements, toute l'histoire se concentre, comme Bossuet l'a prouvé de son côté, dans l'œuvre de la Rédemption, œuvre divine par excellence, la seule qui donne un sens à l'existence du monde. L'homme n'est qu'un instrument, et comme la main qui l'emploie est toute-puissante, jamais l'espérance ne doit abandonner celui qui se dévoue à l'accomplissement des volontés divines. L'âme de Joad, inspirée par ces grandes vérités, semble ne plus s'appartenir; elle s'élève au-dessus des événements qui se préparent pour entrevoir ceux qui les suivront jusqu'à la fin des temps, et expliqueront la succession des êtres créés. Dans les transports où le jette la pensée des grands desseins de Dieu, le pontife se demande d'où lui vient cette connaissance vaste, subite, ardente, des siècles à venir; c'est l'esprit divin qui l'échauffe, qui parle..... Là, il peint le spectacle qui le frappe, et engage les Lévites à seconder, par les accords de leurs instruments, les élans de son cœur qui est rempli d'une lumière céleste. (1)

V. 1135. *Que du Seigneur.....* Cette invocation est conforme aux usages anciens. L'harmonie du style, la fraîcheur des images, la coupe heureuse de la phrase et la vérité de la pensée reposent agréablement l'esprit entre les nobles sentiments que viennent d'exprimer

(1) *Exercices.* V. 1119 — 1134.

1° Caractériser chacune des phrases de ce morceau en indiquant les transitions.

2° Désigner les figures de style : exclamation, interrogation, antithèse, accumulation.

3° Montrer la variété des périodes, des coupes de phrase, et en donner les raisons.

4° Pourquoi cette répétition de la préposition *en* dans les vers : *Mais en ton nom sur eux invoqué tant de fois*, et les suivants?

5° Quel avantage résulte de ces phrases coupées : *C'est lui-même : il m'échauffe*, etc. ?

6° Comment est peinte la longue durée des siècles que le prophète entrevoit ?

7° Rapprocher du dernier vers : *Et les siècles*, etc., le commencement de ce morceau en montrant comment le personnage est arrivé à cette grande image qui amène naturellement le reste de la scène.

Digitized by Google

les jeunes Israélites et les tableaux majestueux que Joad va dérouler.

L'inspiration du prophète, aussi haute et aussi entraînante que possible, est plus calme, moins pénible que celle des sybilles et des oracles païens. On sent que le Dieu de Joad est un père, et qu'il joint à une science infinie une tendresse ineffable, tandis que le Dieu des Pythonisses fait payer chèrement à ses organes la connaissance bornée de quelques événements obscurs.

Tout ce contraste se résume dans la comparaison vraie, gracieuse et profonde employée par Racine, et la peinture de la lutte entre la sybille et le dieu qui l'accable dans Virgile. (VI.e livre, v. 46-100).

V. 1139. *Cieux, écoutez ma voix.....* En arrivant à cette sublime prophétie, on voudrait se borner à la relire et à l'admirer. Jamais la poésie n'a fait entendre des accents plus sublimes; jamais on n'a pénétré plus avant dans les mystères de sagesse, de bonté et de justice que renferme l'œuvre de Dieu dans les siècles, la réalisation de ses desseins miséricordieux et terribles dans l'histoire.

Le prophète s'adresse aux cieux, à la terre. Tout doit entendre *la voix du Seigneur*, tout doit contribuer à exécuter ses ordres. Jacob, le peuple choisi, l'Église même, comme on le voit plus loin, saura que son Dieu ne l'a pas abandonné. Les plaintes d'Abner (Acte I, sc. I, v. 93 et s.) retentissent encore dans le cœur de Joad, qui déjà y a répondu en rappelant les prodiges accomplis depuis peu, et auxquelles Dieu lui-même va répondre par des grands événements. En dernier lieu Joad rappelle et surpasse l'*Odi profanum vulgus*, en réunissant dans un vers le réveil du Seigneur et la fuite de ses ennemis.

V. 1143. *Comment en un plomb vil.....* Ainsi préparé à recevoir l'inspiration, et par l'héroïsme de ceux qui l'entourent, et par la pensée de la puissance éternelle, et par la prière harmonieuse des lévites, Joad voit les siècles passer devant lui, peint à grands traits les faits qui doivent manifester la main divine, et exprime vivement les sentiments dont il est rempli à cette vue.

Ici, l'or changé en un plomb vil, un pontife égorgé dans le temple. Là, Jérusalem, complice de ce crime et couverte du sang des prophètes, devenue enfin un exemple terrible des vengeances divines. *Pleure, Jérusalem, pleure.....* Franchissant les temps, le prophète voit en un instant la faute commise et le châtiment infligé. L'idée de la justice suprême a-t-elle jamais été rendue d'une manière plus écla-

Digitized by Google

tante que par cette apostrophe, qui suit immédiatement la peinture du forfait et semble confondre la pitié pour la victime de l'impiété avec la pitié pour le coupable accablé sous la main vengeresse de Dieu? La répétition de *pleure* annonce le tableau effrayant du sort réservé à Jérusalem. Racine a des accents sublimes que la philosophie la plus profonde peut seule inspirer. Le Dante, en parlant de cette porte où l'on doit *laisser l'espérance,* disait : *c'est l'éternelle justice qui m'a faite et l'éternel amour.* N'y a-t-il pas quelque chose de semblable dans ce Dieu qui se *dépouille de son amour* et qui fait verser des larmes à son prophète chargé de raconter les œuvres terribles de sa justice? Il s'y trouve certainement un écho de la tristesse qu'inspirait au Sauveur la vue des malheurs qui allaient fondre sur la ville sainte : « Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes et qui lapides ceux qui sont envoyés vers toi, que de fois j'ai voulu rassembler tes enfants, comme la poule rassemble ses petits sous ses ailes ; et tu ne l'as pas voulu ! « (Matt. XXIII, 37).

Unité dans la pensée, progression d'intérêt, variété d'images, telles sont les qualités qui frappent le lecteur dans ces vers, quand il veut se rendre compte du mérite qui a excité son admiration. Ce qui fait cependant la principale beauté de la prophétie de Joad, c'est la vérité de l'inspiration et son parfait rapport avec le sujet.

Ce dernier point est le seul qui soit quelquefois contesté. Mais comme il est lié étroitement au premier, il suffira de remarquer que le langage de Joad, dès la première scène, que les premières paroles mêmes d'Abner et son entretien avec le pontife doivent convaincre le spectateur qu'il ne s'agit pas seulement dans *Athalie* du rétablissement de Joas et de la délivrance du peuple, mais que le vrai sujet est l'accomplissement de la promesse de salut faite dès l'origine du genre humain. L'intérêt qui inspire le poète et soutient son génie est de l'ordre le plus élevé ; tous les autres ne sont que des moyens. L'erreur des critiques dont nous parlons vient de ce qu'ils n'ont considéré dans Joas que le roi légitime, l'enfant innocent et plein d'espérance, qui, après avoir été aux portes de la mort et s'être vu, plus tard, aussi pauvre que les derniers de ses sujets, triomphe enfin de ses ennemis. Ils n'ont pas compris que, si les événements se rapportent à Joas, la destinée de ce jeune prince est loin d'être le but suprême que se propose celui qui les dirige. Racine a voulu sans doute prévenir toute erreur sur ce point, lorsqu'il a fait allusion à la chute de Joas et à la

Digitized by Google

barbarie qu'il montra plus tard en égorgeant le fils de son bienfaiteur. *Cet or changé en un plomb vil*, et ces paroles de Josabeth (Acte IV, sc. IV, v. 1406) :

Enfants, ainsi toujours puissiez-vous être unis!

peuvent nous attrister, mais ne détruisent point l'intérêt. Une pensée, qui règne dans tous les discours, dans toute la conduite de Joad, anime la pièce entière; c'est le souffle qui vivifie toutes les parties et l'ensemble du chef-d'œuvre de la scène; et cette pensée, c'est que les hommes ne sont rien devant Dieu et ne méritent le bonheur que par leur fidélité à ses lois. Vérité simple, commune, mais sublime quand elle est réalisée dans l'histoire ou dans de nobles créations poétiques.

Toutefois un ouvrage conçu d'après cette donnée pourrait n'offrir que l'application vulgaire d'un principe de morale, si le poète ne montrait le but divin auquel tendent toutes les créatures, s'il ne laissait apercevoir la main qui dirige tout avec une sagesse et une bonté infinies, et qui se sert des obstacles et des résistances pour exalter la gloire du Créateur et sauver les hommes.

Ainsi la seconde partie de la prophétie nous présente le tableau de la conversion des peuples à l'évangile. Quand Joad eut peint la ruine de Jérusalem, Azarias et Josabet ont fait entendre un cri de douleur, le chœur a invoqué les bontés de Dieu en faveur de Sion ; cette prière semble aussitôt exaucée et Joad poursuit :

V. 1159. *Quelle Jérusalem nouvelle...* Au spectacle terrible de la captivité des Juifs, du temple qui s'écroule, de ses ornements dévorés par les flammes succède le tableau ravissant du triomphe de la cité mystique dont Jérusalem était la figure.

Reprenons encore un instant l'étude de la phrase par rapport au vers et à la succession des idées.

Le premier vers, de huit syllabes, indique l'objet qui fixe l'attention du prophète et attire la nôtre. C'est une Jérusalem *nouvelle;* cette seule épithète annonce un changement, un contraste. On voit apparaître la ville sainte au milieu du désert; deux grands vers montrent, dans un ordre admirable, les traits de cette grande figure qui personnifie le nouveau peuple que Dieu s'est choisi; d'abord la lumière qui l'entoure, et enfin la *marque immortelle* de son salut. Un sentiment de joie éclate à cette vue: le poète s'arrête pour inviter les *peu-*

Digitized by Google

ples de la terre à célébrer le triomphe de la bonté divine. Là, il rappelle la beauté de la première Jérusalem surpassée par la seconde, et nous comprenons quel amour celle-ci doit inspirer, en pensant à l'attachement des Juifs pour l'antique Sion. (V. 795 et suiv. — Esther, acte III, sc. IX).

Maintenant que la cité divine est devant nos yeux, après la première impression produite par sa présence, nous considérons ce qui l'entoure, la foule de *ces enfants qu'elle n'a point portés dans son sein*. Un cri d'admiration s'élève ; le prophète félicite Jérusalem de sa prospérité et, sans détourner sa pensée de la mère des élus, il énumère le cortége glorieux qui rehausse sa gloire.

Tous les sentiments qui se sont pressés dans son cœur amènent la dernière exclamation, qui résume l'effet de l'apparition céleste dans un amour ardent, et dans le désir de voir le jour où Dieu donnera un sauveur au monde.

V. 1175. Josabet, toujours frappée de la grandeur du péril, exprime ses inquiétudes, et nous rappelle ainsi les dangers de la situation, qu'on pourrait avoir perdus de vue.

V. 1177. *Préparez, Josabet.....* Mais Joad l'interrompt et fait tout préparer pour le couronnement. Rien ne peut retarder l'exécution de son dessein. Il faut que les actes soient toujours en rapport avec les paroles : nous avons vu de quels événements la prophétie de Joad a été précédée, comment les paroles héroïques des filles du chœur ont rempli l'âme du pontife d'admiration et d'enthousiasme ; il nous reste à voir quelle sera la conduite de celui qui a fait entendre ces paroles sublimes et des auditeurs qu'il a pénétrés des sentiments qui le transportent. Par ses ordres ils vont se préparer au combat, il leur distribuera des armes consacrées à Dieu par David, circonstance qui rappelle l'origine de Joas et les promesses dont l'accomplissement est le sujet de la tragédie. Outre cet avantage, la fin du III.e acte ajoute à la vraisemblance par ces détails intéressants et fixe fortement notre attention sur le péril imminent où se trouvent le jeune roi et ses défenseurs.

Après avoir étudié la magnifique prophétie de Joad, où se trouvent les plus beaux vers qui aient été écrits en français, et peut-être en aucune langue, transcrivons une page de Châteaubriand, qui, dans l'*Itinéraire*, a rendu un hommage éclatant au génie de Racine, et a

Digitized by Google

donné, en même temps, un exemple du point de vue élevé sous lequel on doit considérer les auteurs.

« Le lecteur connaît maintenant les divers monuments de la Cité Sainte.

« En revenant de visiter les Sépulcres des Rois qui ont donné lieu aux descriptions précédentes, je passai par la vallée de Josaphat. Le Soleil se couchait derrière Jérusalem ; il dorait de ses derniers rayons cet amas de ruines, et les montagnes de la Judée. Je renvoyai mes compagnons par la porte Saint-Etienne, et je ne gardai avec moi que le janissaire. Je m'assis au pied du tombeau de Josaphat, le visage tourné vers le Temple : je tirai de ma poche un volume de Racine, et je relus Athalie.

« A ces premiers vers :

Oui, je viens dans son Temple adorer l'Éternel, etc.

« il m'est impossible de dire ce que j'éprouvai. Je crus entendre les cantiques de Salomon et la voix des prophètes; l'antique Jérusalem se leva devant moi ; les ombres de Joad, d'Athalie, de Josabeth, sortirent du tombeau ; il me sembla que je ne connaissais que depuis ce moment le génie de Racine. Quelle poésie, puisque je la trouvais digne du lieu où j'étais ! On ne saurait s'imaginer ce qu'est Athalie lue sur le tombeau du *saint roi Josaphat*, au bord du torrent de Cédron, et devant les ruines du Temple. Mais qu'est-il devenu ce Temple *orné partout de festons magnifiques ?*

Châteaubriand cite ensuite la première partie de la prophétie, v. 1142 - 1159 :

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ?
. . . . . .
Rappelle en sa faveur tes antiques bontés.

Puis il ajoute :

« La plume tombe des mains : on est honteux de barbouiller encore du papier, après qu'un homme a écrit de pareils vers. »

Si l'aspect des lieux a donné à l'auteur du génie du Christianisme une si haute idée d'*Athalie*, quelle n'eût point été son admiration en lisant ce chef-d'œuvre par rapport à la Rédemption et à l'action de la Providence dans ce monde !

A.-B.-J. MARSIGNY.

(*La suite au prochain numéro.*)

Digitized by Google

DU RHYTHME DANS LA VERSIFICATION FRANÇAISE.

(*Revue, page* 27.)

Cependant le découragement fut loin d'être universel; beaucoup de littérateurs continuèrent à écrire ce qu'on appelait des vers *baïfins;* parmi eux, on compte non seulement Ronsard et Desportes, deux des plus importants poètes de la Pléïade, Nicolas Rapin et Jean Passerat, auteurs de la *Satire Ménippée,* mais encore Henry Estienne, Le Caron, Claude de Taillemont, Scévole de Sainte-Marthe, Claude Buttet, et nombre d'autres. D'Aubigné soutint avec Rapin au sujet des vers mesurés une gageure semblable à celle que Ramus avait proposée à Pasquier; et ce dernier lui-même nous a laissé des vers mesurés qui prouvent assez que l'insuccès de Baïf n'avait pas exercé d'influence sur lui. Enfin Jacques de la Taille alla jusqu'à écrire un traité sur la *manière de faire des vers en français comme en grec et en latin.*

Nous nous bornerons à donner ici une pièce de vers mesurés écrite par le P. de la Rue. C'est un madrigal où, sous la forme léonine, on voit déjà reparaître la rime :

Henriette | est mon | bien; de sa | bonté | l'ombre je | sens bien;
Mais elle y | joint la ri|gueur || dont elle a|bat ma vi|gueur;
Dans la | bouche elle | a le miel; | mais son | cœur est de | pur fiel :
L'un d'es|poir me sou|tient, || l'autre à la | mort me re|tient.

Bientôt la rime reprit ouvertement la place qu'elle occupait naguère, et Baïf annonça qu'il allait rimer les vers mesurés; voici comment il s'exprime à ce sujet, en joignant l'exemple au précepte, dans des vers mesurés que nous ne pouvons malheureusement parvenir à scander.... ni à trouver harmonieux, voire même supportables :

Muse reine d'Hélicon, fille de mémoire, ô déesse,
O des poètes l'appui, favorise ma hardiesse.
Je veux donner aux Français un vers de plus libre accordance,
Pour le joindre au but, la source d'une moins contrainte cadence.
Fais qu'il oigne doucement des oyans les pleines oreilles,
Dedans dégouttant, flatteur, un miel doucereux à merveille.

Pasquier à son tour rima les vers phaléciens que voici :

Digitized by Google

Tout sou|dain que je | vis, Be|lonne, | vos yeux,
Ains vos|raiz irri|tans, cet | astre | des cieux,
Vostre | port, grave, | doux, | ce | graci|eux ris,
Tout sou|dain je me | vis, Be|lonne, | surpris,
Tout sou|dain je quit|tay ma | franche | raison,
Et peu | caut, je la | mis en | vostre | prison,
Etc.

Cependant pas plus que Baïf, il ne peut revendiquer l'honneur d'avoir inventé les vers français mesurés, pas plus ne peut-il même prétendre à la gloire, si gloire il y a, d'y avoir introduit la rime; le mérite de cette invention appartient à Claude Buttet, qui paraît avoir le premier écrit, en français, des vers saphiques rimés :

Prince | des mu|ses, jovi|ale | race,
Viens de | ton beau | mont, su|bit, de | grâce,
Monstre | moy les | jeux de la | lire | tienne
Dans Mili|tenne.

Ces essais furent bientôt imités par un grand nombre de poètes.

Ronsard, outre un grand nombre d'hexamètres et de pentamètres alignés péniblement, combina de deux manières les rimes de la strophe saphique :

Belle | dont les | yeux douce|ment m'ont | tué
Par un | doux re|gard qu'au cœur | ils m'ont | rué
Et m'ont | en un | roc insen|sible | mué
En mon poil | grison.

. . . . . .

Ni l'âge, ny | sang ne sont | plus en | vigueur,
Les ar|dents pen|sers ne m'es|chauffent | le cœur,
Plus mon | chef gri|son ne se | veut en|fermer
Sous le joug | d'aymer.

Cette dernière façon d'entrelacer les rimes devint bientôt la plus usitée; c'est celle que Desportes adopta :

Si le | Tout Puis|sant n'éta|blit sa | maison,
L'homme y | travail|lant se peine | outre | raison,
Vous veil|lez sans | fruit, la ci|té de|fendant,
Dieu ne la | gardant.

Digitized by Google

C'est aussi la forme adoptée par Rapin dans son épitaphe de Ronsard, dont voici les premières strophes :

Vous qui | les ruis|seaux d'Héli,con fré|quentez,
Vous qui | les jar|dins soli|taires | hantez
Et le | fond des | bois, curi|eux de | choisir
L'ombre et le | loisir.

Qui vi|vant bien | loing de la | fange et | du bruit
Et de | ces gran|deurs que le | peuple | poursuit
Esti|mez les | vers que la | muse a|près vous
Trempe de | miel doux.

Este|vez vos | chants, redou|blez votre | ardeur,
Souste|nez vos | vois d'une | brusque | verdeur,
Dont l'ac|cord mon|tant d'icy | jusques | aux cieux,
Irrite | les dieux.

Passerat nous a laissé, également écrites sur ce modèle, quelques strophes assez gracieuses et presque tolérables :

On de|mande en|vain que la | serve | raison
Rompe | pour sor|tir l'amou|reuse | prison;
Plus je | veux bri|ser le li|en de | Cypris,
Plus je me | vois pris.

L'esprit | insen|sé ne se | paist que | d'ennuis,
Plaintes | et san|glots; ne re|pose | les nuits,
Pour gué|rir ces | maux, que l'a|veugle | vainqueur
Sorte de | mon cœur.

Pren pi,tié des | tiens, tire | hors de | mon flanc
Tant de | traits lan|cez, envy|vrez de | mon sang,
Moindre | soit l'ar|deur de ton | aspre | flambeau,
Archerot | oyseau.

Ou si | mon tour|ment renou|velle | tousjours,
Il me | faut tren|cher le fi|let de | mes jours,
Sur ce | traistre en|fant je se|ray le | plus fort
Quand je se|ray mort.

Nous n'avons pas hésité à abuser un peu de l'attention en donnant

Digitized by Google

ces derniers exemples, pour que l'on pût contrôler l'exactitude de l'assertion de Pasquier : « Certes, dit-il, si Rapin et Passerat eussent entrepris cette querelle, tout ainsy que Baïf, ils en fussent venus à chef. Il n'y a rien à tout cela que beau, que doux, que poly, et qui charme malgré nous nos âmes. Paraventure arrivera-il un temps que sur le monde de ce que dessus, quelques-uns s'estudieront de former leur poésie. »

Le succès ne pouvait, à notre avis, couronner ces efforts. Au XVIe siècle même, l'on en vint à comprendre qu'il n'y avait rien de sérieux dans la réforme proposée. Henry Estienne, tout en approuvant dans sa *Précellence du langage français,* les tentatives faites de son temps pour introduire dans notre versification la quantité des anciens, ajoutait ceci : « Il vaut beaucoup mieux pour nous et notre postérité que les excellents poètes de ce temps se soient voulu rendre dignes du laurier par l'autre sorte de composition de vers qu'on appelle rime, et que, si quelqu'un d'entre eux s'est voulu amuser à ceste autre, elle ait été comme son *parergon,* mais ceste-là *ergon.* »

Aussi bientôt les essais de versification à la manière des anciens furent-ils universellement abandonnés, et Vauquelin de la Fresnaye, dans son *Art poétique,* constata que notre poésie, en sa simplicité, est

. . . . comme la prose en nombres infertile
Sans avoir tant de pieds comme les Grecs avoient
Ou comme les Romains que leurs pas ensuyvoient
Ains seulement la rime....

Devant une déclaration semblable, les poètes du temps de Henri IV et de Louis XV abandonnèrent complétement le système de la poésie mesurée, et l'on n'attribua plus désormais à des tentatives semblables d'autre importance que celle qu'on accorde à un simple badinage, à un caprice ou à un jeu de l'esprit.

C'est à cela que doit aussi se réduire le dernier éclat dont au siècle passé essaya de briller la poésie mesurée à l'instar des anciens, sous la plume de l'illustre Turgot. Dans les loisirs du séminaire, il travailla à traduire en hexamètres le IVe chant de l'Énéide qu'il publia en 1778, sous le titre de *Didon,* poème en vers métriques hexamètres, véritable curiosité bibliographique, tirée à douze exemplaires seulement.

Digitized by Google

En voici quelques vers :

Déjà Di|don, la su|perbe Di|don brûle | en secret; | son cœur
Nourrit le | poison | lent qui la | consume et | court de veine | en veine.
L'indomp|table va|leur, l'ori|gine il|lustre, la | beauté,
L'air, le re|gard, la dé|marche, la | voix du hé|ros qui l'a | charmée,
Sont em|preints au | fond de son | âme en | traits de feu. | Ses yeux
Sont en | vain pres|sés de som|meil; le som|meil fuit sa | paupière.

Le poème se termine par les vers suivants :

Iris | dans les | airs déploy|ant ses | ailes hu|mectées
Dont le so|leil dar|dant ses | feux a nu|ancé le | tissu,
Vole et s'ar|rête au | fond du pa|lais où la | reine lutte | encore
Contre la | mort. « J'em|porte ce | gage chez | Pluton; j'ac|complis
L'ordre du | ciel. Tes | fers sont | rompus : | Sors de ta | prison. »
Parlant | ainsi, sa | main en|lève le | fil, la cha|leur cesse,
L'âme se | mêle aux | vents, s'en|vole aux | cieux, et Di|don meurt.

Turgot traduisit de la même manière plusieurs églogues de Virgile. Cette tentative approuvée par Dupont de Nemours, dans ses *Réflexions sur la prosodie de la langue française et la versification métrique,* fut encore imitée par le comte de Saint-Leu, ancien roi de Hollande; mais ces essais sont restés isolés et se rattachent d'ailleurs à une versification basée plutôt sur le rhythme que sur la mesure.

Certes Turgot a, sur Baïf et les autres promoteurs de la réforme métrique au XVIe siècle, l'avantage incontestable de l'élégance; mais comme l'exprime très-finement Charles Nodier, c'est plus que jamais le cas de dire : que n'écrivait-il en prose.

Nous ne parlons pas de la publication faite à Londres en 1760, d'un poème en vers métriques intitulé l'*Angelinde;* en voici un fragment qui suffira pour en donner une idée :

Non, le ciel | est tout | sage. Il ex|alte sa | face se|reine
Même des | champs de la | foudre. Il é|voque le | jour des té|nèbres.

Ces prétendus vers ne valent pas même la prose française la plus ordinaire; et Charles Nodier n'eut pas sans doute manqué de dire en parlant de leur auteur : qu'il eût mieux fait de ne pas écrire.

Digitized by Google

Dans l'exemple cité en dernier lieu, le lecteur aura remarqué que, contrairement à l'essai de Turgot, et de la plupart des poètes du XVIe siècle, mais conformément à la tentative de Claude Buttet, la dernière syllabe du vers est considérée comme indifférente au rhythme.

Un poète belge qui s'est distingué entr'autres par plusieurs essais de poésie rhythmique (1), nous adresse sous le pseudonyme de John d'Aveline, les vers rhythmiques suivants, où, à l'instar des vers mesurés du XVIe siècle, la syllabe finale est également considérée comme surabondante :

Blanche au mi|lieu des é|toiles char|mantes qui | brillent, la | Lune
Mène le | chœur à tra|vers || l'ombre tran|quille des | nuits.
Seul (car tout | dort sur la | terre), ô Di|ane, au som|met de la | dune,
Seul, me voi|ci tous les | soirs, || l'œil dans les | cieux, qui te | suis.
L'onde amou|reuse du | lac où tu | viens te bai|gner, ô ma | reine,
Tremble et pal|pite à sai|sir, || nymphe, ton | corps si char|mant
Moi, plus en|cor que le | flot, je pal|pite, ô beau|té souve|raine,
Rien qu'à te | voir dans les | cieux, || moi qui t'at|tends vaine|ment.

La méthode de Buttet et du pseudonyme John d'Aveline, est plus logique que la méthode par laquelle on place à la fin du vers une syllabe forte. En effet, si l'on en croit Terentianus Maurus qui, d'après l'opinion commune, écrivait du temps de Martial, et qui avait des notions très-complètes sur la versification, l'hexamètre des anciens n'était en réalité qu'un vers anapestique catalectique, précédé d'une anacrouse ou syllabe hypermétrique; ainsi la véritable manière de le scander était la suivante, abstraction faite de la première syllabe et de la dernière :

Qua|drapedan|te putrem | sonitu | quatit un|gula cam|pum.

Il en était de même du vers saphique primitif : la syllabe finale était également catalectique; et cela se comprend d'autant plus aisément que la dernière syllabe des mots n'était pas accentuée chez les

(1) Nous croyons savoir que l'écrivain auquel il est fait allusion est M. André Van Hasselt : nous demandons à celui-ci et à notre collaborateur pardon de notre indiscrétion. (*Note de la Rédaction*).

Digitized by Google

latins, et que cette syllabe, comme l'*e muet* final en français, devait nécessairement être quasi étrangère au rhythme.

Mais à part ce mérite, et la grâce des vers de notre obligeant correspondant, nous ne croyons pas que sa tentative soit de nature à trouver des imitateurs.

H. Boscaven.

(*La suite à une autre livraison.*)

ÉTUDES SUR LES ÉCRIVAINS BELGES.

UNE FABLE DU BARON DE STASSART.

« Hélas! ce ne sont plus les bêtes de mon temps. Ce sont de « petits lapins musqués qui cherchent des fleurs. Ils veulent se « nourrir de roses, au lieu d'une bonne feuille de chou qui nous « suffisait autrefois. Ce sont des lapins géomètres, politiques, phi- « losophes; que sais-je? d'autres qui ne parlent qu'allemand; « d'autres qui parlent un français que je n'entends pas davantage. « Si je sors de mon trou pour passer chez quelque gent voisine, « c'est de même; je ne comprends plus personne. Les bêtes d'au- « jourd'hui ont tant d'esprit! enfin vous le dirai-je, à force d'en « avoir, elles en ont si peu, que notre vieux âne en avait plus que « les singes de ce temps-ci. »

Telle est la complainte caustique que notre spirituel écrivain, le prince de Ligne, a mise dans la bouche d'un vieux lapin de La Fontaine (1).

(1) On sait la circonstance qui amène cette complainte : un soir, à l'heure de l'affût, le prince de Ligne s'avance dans sa forêt. Un vieux lapin, assis au bord de son terrier, aperçoit le chasseur et n'en continue pas moins à faire sa toilette tout à son aise. Voyant qu'on le couchait en joue : « Tire donc, s'écrie-t-il; qu'attends-tu? » C'était un vieux lapin de La Fontaine, las de vivre au milieu d'une race dégénérée ! « Hélas ! dit-il, ce ne sont plus les bêtes de mon temps! etc. » — Manière habile et ingénieuse d'insinuer que depuis La Fontaine, la recherche et l'afféterie remplacent le naturel et la simplicité; que la fable, après avoir perdu ce cachet de naïveté que lui avait imprimé le bonhomme, est devenue politique, philosophique, — en Allemagne surtout, où la

Digitized by Google

Toutefois ce jugement sévère ne doit pas s'appliquer indistinctement à tous ceux qui, après le grand fabuliste, se sont essayés dans le genre de la fable.

« On ne doit pas chercher à être l'égal de La Fontaine, mais à être souffert après lui, » a dit Florian (1). Tous ceux qui ont osé se mesurer avec lui ont eu à se repentir de leur présomption. Sans aucun doute les fables de Lamothe nous paraîtraient meilleures, s'il n'avait pas toujours fait songer au maître, en discutant sa manière, en voulant réformer l'apologue et substituer une théorie stérile à l'art du bonhomme, — art qui s'identifie si pleinement avec la nature.

Le fabuliste belge n'a pas cherché à imiter La Fontaine; il a eu le tact de ne pas rappeler au souvenir de son lecteur « celui qui par « sa toute-puissante originalité semble avoir absorbé en lui le genre « même. Il s'abandonna à ses propres sentiments, à ses propres « inclinations, et en donnant à ses fables le cachet de son caractère, « il rencontra une originalité nouvelle. » (2)

Depuis longtemps les fables du baron de Stassart sont adoptées dans nos établissements d'instruction. Aussi « s'élève-t-il par la pureté de son style au rang d'écrivain français, avoué par les juges les plus difficiles de la France. » (3)

La petite fable que nous allons analyser rapidement suffira pour donner une idée du genre de notre fabuliste. (4)

tentative de Lessing avait trouvé de si nombreux partisans; que ce n'est pas le fond seul qui s'est altéré, mais que la forme même est devenue défectueuse; enfin, que la fable est dégénérée dans les pays voisins, comme en France.

(1) Préface des fables de Florian.

(2) *Notice sur le baron de Stassart*, par M. Eugène Van Bemmel. Mémoire couronné par l'Académie.

(3) André Van Hasselt. Revue belge 1837.

(4) Il est étonnant que cette fable du baron de Stassart n'ait pas été citée plus souvent. *Les peintures à fresque, le Singe et la Montre*, et d'autres, tant de fois reproduites, nous semblent inférieures à cette jolie composition.

Digitized by Google

L'ÉCUREUIL ET LE CHIEN DE CHASSE (1).

Un gentil écureuil, aimable et fait à peindre,
Était le favori de toute la maison.
On lui donnait biscuits, sucre, noix à foison.
Joyeux, il prenait l'air dans son joli cylindre,
5 Allait,
Venait,
Sautait,
Sans cesse tournoyait.
« Nul plus que moi, dit-il, ici-bas ne travaille,
10 « Tandis que ce Médor, couché sur de la paille,
« Ne fait que manger et dormir.
« J'en mourrais de honte à sa place. »
Médor était un chien de race,
Mais qui commençait à vieillir;
15 Du matin jusqu'au soir, sans regret ni désir,
Il philosophait en silence :
La vieillesse n'est plus la saison des travaux;
Son maître, rempli d'indulgence,
Le laissait jouir du repos;
20 De ses hauts faits passés c'était la récompense.
Bien que déjà fort sourd, il entend les propos
Que tient notre écureuil sévère.
Il lui répond : « Je t'admire, compère;
« Tu te crois occupé, lorsque tu perds le temps
25 « A sautiller, ainsi que bien des gens.
« Ne t'en déplaise, il vaut mieux ne rien faire
« Que faire sans cesse des riens. »

Orgueilleux courtisans des Muses immortelles,
Qui vous croyez d'Hélicon (2) les soutiens,
30 Graves auteurs de bagatelles,
Retenez bien ce mot du plus sage des chiens.

LE BARON DE STASSART.

ANALYSE LITTÉRAIRE.

Un écureuil se livre à ses ébats joyeux; rempli de vanité par suite des faveurs qu'on lui prodigue, il prend plaisir à humilier un

(1) Je croyais avoir inventé le sujet de cette fable; cependant je m'aperçois qu'elle n'est pas sans quelque ressemblance avec celle de l'*Écureuil et le Chien de cuisine* du père Desbillons, imitée par M. Guichard. (*Note du Baron de Stassart*).

(2) *Hélicon*, montagne de la Béotie, consacrée aux Muses et au dieu des vers. Je crois devoir dire une fois pour toutes, que ces notes, souvent minutieuses à l'excès, sont particulièrement destinées aux lecteurs du premier âge. (*Note du Baron de Stassart*).

Digitized by Google

vieux chien de chasse, digne d'égards et de respect par son âge et par son beau passé. Celui-ci fait au jeune étourdi une leçon propre à le punir de son insolence.

L'*introduction* nous offre le portrait de l'acteur principal de ce petit drame.

Un gentil écureuil, aimable et fait à peindre (1).

Le choix des épithètes est heureux. Les vers suivants achèvent cette gracieuse peinture :

Joyeux, il prenait l'air dans son joli cylindre,
Allait,
Venait,
Sautait,
Sans cesse tournoyait.

Le rhythme est bien assorti à la pensée, et chaque mot fait image.

Les dehors agréables et séduisants que l'on prête à l'écureuil, justifient les faveurs dont il est l'objet, et ces faveurs mêmes sont la source de sa vanité et de son insolence à l'égard de son vieux compagnon.

Nul plus que moi, dit-il, ici bas ne travaille !

Cette suffisance ridicule, ces airs d'importance, nous rappellent le *Coche et la Mouche*.

L'orgueil engendre naturellement le mépris envers les autres.

« Tandis que ce Médor, couché sur de la paille
« Ne fait que manger et dormir;
« J'en mourrais de honte à sa place. »

Ce dernier trait est charmant de naturel. Avec quelle conviction il débite ses impertinences !

Voici le portrait de notre second personnage :

Médor était un chien de race,
Mais qui commençait à vieillir;
Du matin jusqu'au soir, sans regret ni désir,
Il philosophait en silence :

(1) La première édition portait :

Un gentil écureuil, *charmant* et fait à peindre

Digitized by Google

La vieillesse n'est plus la saison des travaux ;
Son maître, rempli d'indulgence,
Le laissait jouir du repos ;
De ses hauts faits passés c'était la récompense

La qualité, l'âge, l'esprit sérieux et réfléchi, les égards de son maître, ses anciennes prouesses, tout, dans Médor, commande le respect, tout met en lumière la conduite ridicule de l'insolent écureuil.

Dans ce caractère, tracé si habilement, une réflexion surtout est frappante de vérité :

Sans regret ni désir
Il philosophait en silence.

Ce trait caractérise le vieillard sage qui, après une carrière bien remplie, arrivé au terme « du long espoir et des vastes pensées » porte, sans regret, ses regards vers un passé glorieux et envisage l'avenir avec une raison éclairée qui ne se berce plus de vaines illusions. Ce n'est pas une vieillesse chagrine et morose, mais une vieillesse calme et sereine, pleine de tolérance pour les défauts du jeune âge, c'est cette vieillesse enfin que l'on peut appeler avec La Fontaine « le soir d'un beau jour. »

Il nous semble le voir, ce vieillard à haute raison, secouer la tête pendant quelques instants, en signe de pitié, puis seulement, se décider à répondre à l'insolent agresseur :

« Je t'admire, compère ;
« Tu te crois occupé lorsque tu perds le temps
« A sautiller, ainsi que bien des gens. »

« Je t'admire. » L'ironie de ce mot est une ironie calme et sans fiel, qui s'allie bien avec le ton d'une supériorité presque paternelle. Le vieux Médor réduit à leur juste valeur les prétendues occupations de l'écureuil, mêle à cela un petit trait de satire qui est le résultat de sa longue expérience du monde, et termine par une maxime digne de figurer parmi celles de La Fontaine :

« Il vaut mieux ne rien faire
« Que faire sans cesse des riens. »

Ce langage sentencieux sied bien dans la bouche d'un vieillard.

Comme l'énoncé de la morale nous l'indique, le fabuliste a pris à tâche de flétrir la vanité, résultat fatal des éloges imprudents que

Digitized by Google

l'amitié et la famille prodiguent souvent d'une manière si inconsidérée. Cette morale est d'une vérité commune, et n'a pas besoin d'interprétation ; elle découle heureusement du récit, et il est facile d'en faire l'application aux divers détails de la fable.

Cette jolie scène nous rappelle le pinceau délicat de Florian.

De Stassart, comme Florian, produit de gracieuses miniatures ; comme lui, il est plutôt de ceux qu'on aime que de ceux qu'on admire. Sa poésie est calme, uniforme ; elle est le reflet d'une âme douce et sereine.

Ce n'est pas à dire pourtant que jamais sa manière ne se rapproche, par l'ampleur, de celle du bonhomme ; nous pourrions même citer plus d'un exemple heureux du rapprochement des grandes et des petites choses, dont La Fontaine a si bien trouvé le secret. Qui ne connaît ce trait admirable par lequel notre fabuliste dépeint la fierté et la morgue d'une jeune écolier qui, du haut de son trône de neige, commande à ses sujets :

De Tarquin-le-Superbe il avait l'arrogance,
Et de Néron, plus tard, selon toute apparence,
Il aurait eu la cruauté.

Mais s'il est vrai que l'on chercherait en vain, ailleurs que dans La Fontaine, des tableaux imposants comme *le Chêne et le Roseau*, *les Animaux malades de la peste*, *le Paysan du Danube*, *le Vieillard et les trois jeunes hommes*, toujours est-il que de Stassart est du petit nombre des fabulistes qu'on lit encore avec plaisir après La Fontaine. Florian l'a dit : « La Fontaine est si divin que beaucoup de places infiniment au-dessous de la sienne sont encore très-belles ; » et notre fabuliste belge a exprimé à peu près la même pensée dans son spirituel et modeste prologue :

Lorsque le rossignol commence,
Par respect les oiseaux gardent tous le silence :
C'est le vrai phénix de nos bois ;
Mais on peut bien, en son absence,
Plaire un moment sans égaler sa voix.

B. Van Hollebeke.

Digitized by Google

QUESTIONS SUR L'ÉCUREUIL ET LE CHIEN DE CHASSE.

1. Lisez et résumez la fable.

2. Trouvez dans ce petit drame une *exposition*, un *nœud* et un *dénouement*.

3. Le personnage principal est-il mis en scène dès le début? Quel portrait le fabuliste nous fait-il de son héros?

4. *Gentil, aimable, fait à peindre.* Faites voir les nuances qui distinguent ces qualificatifs. Le premier n'a-t-il pas rapport à la conformation physique, le second à l'expression qui anime les traits, et ces deux qualités réunies ne constituent-elles pas la beauté d'un portrait : *fait à peindre?*

5. Le premier vers ne renferme-t-il pas la raison des deux vers suivants?

6. L'omission de l'article : *biscuits, sucre, noix à foison,* donne-t-elle de la grâce à l'expression, de la rapidité au style et même plus d'extension à la pensée?

7. Les cinq vers suivants (du 4e au 9e) viennent-ils compléter avec bonheur la peinture gracieuse commencée au premier vers? Y voyez-vous la nature prise sur le fait?

8. Les allures capricieuses du rhythme même ne sont-elles pas en harmonie avec la conduite folâtre et légère de l'écureuil?

9. Trouvez-vous déjà dans l'*introduction* l'application de ces mots énoncés dans la morale : *auteurs de bagatelles?*

10. Pourquoi le fabuliste prête-t-il à son héros des dehors agréables et séduisants, alors que dans la suite de la fable ce personnage doit prêter au ridicule?

11. Faites ressortir le ton de suffisance que l'on découvre dans les paroles du jeune étourdi.

12. L'exclamation grotesque du 9e vers nous rappelle-t-elle *le Coche et la Mouche?* Vérifiez ici le mot de la morale : « *graves* auteurs de bagatelles. »

13. *Nul... ici-bas.* La manière absolue dont il s'énonce n'est-elle pas propre à exprimer plus énergiquement la suffisance de l'écureuil que s'il s'était borné à se mettre en parallèle avec le chien de chasse?

14. L'orgueil n'engendre-t-il pas le mépris pour les autres? Trouvez-en une preuve dans la conduite de l'écureuil.

15. « *Ce* Médor. » Le démonstratif est-il énergique pour exprimer le mépris? L'emploi de la troisième personne au lieu de la seconde ne produit-il pas un effet semblable?

16. A quoi se réduisent, d'après le jeune impertinent, les occupations du vieux Médor, et que nous apprend le fabuliste sur l'emploi que celui-ci fait de son temps?

17. Que pensez-vous de cette réflexion : *J'en mourrais de honte à sa place?*

18. Pourquoi le conteur avait-il besoin de faire le portrait du chien de chasse après avoir rapporté les paroles insolentes de l'écureuil?

19. Montrez que dans ce portrait tout concourt à nous faire concevoir de ce second personnage une idée favorable et en même temps à rendre odieuse la conduite de l'autre.

20. Le poète pouvait-il nous représenter son Médor comme un chien har-

Digitized by Google

gneux, ou bien devait-il prendre à tâche de nous le dépeindre comme le type du vieillard calme et réfléchi? Justifiez votre réponse.

21. *Du matin jusqu'au soir*, etc. Ces mots ne sont-ils pas la réponse au reproche absurde de l'écureuil : *ne fait que manger et dormir?*

22. Faites ressortir la justesse et la beauté de cette réflexion : *sans regret ni désir*.

23. Ne trouvons-nous pas ici une sentence du fabuliste qui tend à justifier l'inactivité de Médor, et à condamner la conduite du jeune insolent?

24. N'est-ce pas avec intention que l'on signale ici la déférence du maître, tandis que les faveurs dont l'écureuil est l'objet semblent plutôt lui être prodiguées par le reste de la maison?

25. *Son maître rempli d'indulgence*. Rapprochez le mot *indulgence* du vers suivant :

De ses hauts faits passés c'était la récompense.

Ne pensez-vous pas que la rime ait été cause de cette expression si faible, qui rend bien froidement une reconnaissance fondée sur des services rendus?

26. Justifiez la longueur de ce portrait d'un personnage secondaire.

27. Ce portrait n'est-il pas déplacé? Prouvez que le poète pouvait suspendre le dialogue sans pécher contre la vraisemblance.

28. Est-il naturel que l'écureuil soit l'agresseur?

29. *Bien que déjà fort sourd*. Quel est le but de cette réflexion?

30. *Notre écureuil sévère*. Cette épithète n'est-elle pas ici transposée d'un mot à un autre, et l'idée n'est-elle pas plutôt : les *propos sévères* que tient notre écureuil?

31. Quel est le caractère de la réplique du vieux Médor. Analysez cette réplique.

32. . . . . tu perds le temps
A sautiller, ainsi que bien des gens.

Cette construction n'est-elle pas un peu embarrassée? Voyez en effet si la réflexion : *ainsi que bien des gens*, doit tomber sur *sautiller* ou sur *perdre le temps*.

33. Dites l'idée simple du 28me et du 29me vers.

34. Faites ressortir l'antithèse du vers suivant.

35. Montrez ce qu'il y a de spirituel dans le dernier trait de cette fable. Tout le sel de la réflexion finale n'est-il pas dans cette manière originale et piquante d'invoquer le mot du vieux Médor pour faire la leçon aux poètes orgueilleux et sans mérite?

36. Appliquez la morale au récit.

37. Comparez cette fable à *L'Ane et le petit Chien* de La Fontaine.

B. Van Hollebeke.

Digitized by Google

MAXIMES RELATIVES A L'ENSEIGNEMENT.

11. La vie de l'homme doit être une continuelle *éducation*.

12. Vouloir tout apprendre, c'est le moyen de ne rien savoir.

13. Vérifiez si l'élève n'est pas distrait, s'il prend l'habitude de l'attention; faites-le parler pour vous en assurer.

14. L'attention est la mère de toutes les connaissances.

15. Pour retenir ce que nous apprenons il faut que toutes nos connaissances se lient dans la mémoire.

16. Incredibile dictu est quantùm hæc una res, *ordo*, reminiscendi facultatem adjuvet. In arena vel aqua scribis quod absque ordine memoriæ tradis.

17. Nec verò quidquam adeò incompositum, confusum, inordinatum est, quod non in certum ordinem adducat industria.

18. L'émulation doit consister à ne pas se laisser surpasser en bonne volonté.

19. Étudiez peu de choses à la fois, mais bien et beaucoup la même.

20. La pensée est la vie de la raison, comme l'espérance est la vie du cœur.

VARIÉTÉS.

Des journaux ont publié une pièce de vers intitulée *Amnistie*, adressée au Roi par M. Édouard Wacken. Les fautes d'impression ayant, en plusieurs endroits, rendu inintelligible la pensée du poète, nous reproduisons ici, d'après une copie de l'auteur, cette poésie toute d'actualité.

AMNISTIE.

AU ROI.

JUILLET 1856.

Vingt-cinq ans sont passés, Sire, depuis le jour
Où vous vîtes, entrant dans votre capitale,
Un peuple entier vous suivre avec des cris d'amour
Et servir à son roi d'escorte triomphale;

Digitized by Google

Plus rayonnante après l'orage furieux
Brille la royauté par nos vœux consacrée;
Dans nos libres cités, comme au temps des aïeux,
Vous ferez de nouveau votre Joyeuse Entrée.

La ronde aux gais refrains frappe au loin les échos;
Sur les arcs triomphaux flottent les banderolles,
Et déjà dans nos murs se déroule à grands flots
La foule, à tous les vents jetant ses gaîtés folles;

Le canon, grande voix d'un immense concert,
Change en saluts joyeux ses colères superbes;
Le feu s'épanouit en fleurs dans l'arbre vert
Ou tombe du ciel sombre en lumineuses gerbes.

Mais ce que le pays célèbre avec fierté,
Ce n'est pas le pouvoir, l'éclat du diadème,
Sire! c'est la vertu, l'antique loyauté,
C'est la foi du serment, trônant au rang suprême.

Dans le parc, cependant, vont s'éteindre les feux
Et les fleurs tomberont de l'arbre séculaire.
Est-ce assez de trois jours de plaisirs et de jeux,
Sire, pour célébrer ce grand anniversaire?

Et ne vaut-il pas mieux transmettre à l'avenir
Un monument durable autant que votre gloire,
Qui lègue à nos enfants votre nom à bénir,
Et dont l'inscription soit l'arrêt de l'histoire?

Si la foule idolâtre, aussi bien qu'aux Trajan,
A dressé de tout temps des autels aux Tibère,
Il est un souvenir que jamais un tyran
Ne lègue, avec orgueil, à l'histoire sévère :

Il fait le trône aimé, le monarque immortel,
Il survit à la pierre, au bronze, aux pyramides;
Quand l'émeute en délire au crime fait appel,
Il arrache le fer des mains des parricides.

Il est, béni du monde et des siècles vainqueur,
Un édifice fait pour braver les orages,
Le seul digne de vous, Sire, et de votre cœur,
Et digne de ces jours qui vivront dans les âges.

Ce souvenir, un père à ses fils le transmet;
Ce monument si beau, le pardon l'édifie :
Ah! tout votre passé, Sire, nous le promet
Et déjà votre cœur dit son nom.... Amnistie!

Édouard WACKEN.

Digitized by Google

BULLETIN DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE.

Tables des Matières contenues dans le tome XXIII, n° 5.

Classe des lettres.

Séance du 26 mai 1856.

Correspondance. — Message de S. A. R. Monseigneur le Duc de Brabant. — Concours de poésie pour l'anniversaire du 21 juillet 1856. — Demandes diverses. — Legs du baron de Stassart. — Ouvrages reçus et déposés.

Concours de 1856. — Rapport de M. Schayes sur un mémoire en réponse à la deuxième question du programme. — Rapports de MM. de Ram, Schayes et de Saint-Génois sur un mémoire en réponse à la cinquième question. — Rapports de MM. Quetelet, Gachart et Devaux, commissaires du concours ouvert pour *une notice sur le baron de Stassart.* — Rapport de MM. Borgnet et Polain sur le concours extraordinaire : *Charlemagne est-il né dans la province de Liége?*

Séance du 27 mai 1856.

Lettre de M. le Ministre de l'intérieur relative aux dons faits par le baron de Stassart.

Séance publique du 28 mai 1856.

Discours prononcé par M. le baron de Gerlache, président de l'Académie. — Rapport de M. Ch. Faider, fait au nom du jury pour le prix quinquennal des sciences morales et politiques. — Rapport de M. le général Renard, fait au nom du jury pour le prix quinquennal d'histoire.

Traduction en vers de l'épître d'Horace à Mécène; par M. Mathieu.

Dans la séance annuelle du 26 mai, on a procédé aux élections pour les places vacantes :

MM. Théodore Juste, chef de division honoraire au ministère de l'intérieur, et De Facqz, conseiller à la cour de cassation, ont été nommés membres correspondants. — Les quatre places d'associé ont été données par l'élection aux savants étrangers dont les noms suivent : MM. Paulin Paris, membre de l'Institut de France ; de Longperrier, membre de l'Institut de France; Dietrich, directeur des travaux statistiques et membre de l'Académie de Berlin ; Alfred de Reumond, ministre de Prusse à Florence.

VARIÉTÉS PHILOLOGIQUES.

I. Le dernier numéro des *Jahrbücher für Philologie and Paedagogik*,

Digitized by Google

contient plusieurs notes critiques sur Cicéron de M. *J. Jeep* de Wolfenbüttel. Nous en extrayons les plus importantes :

Pro P. Sextio 10. 22 : *denique etiam sermonis ansas dabat, quibus reconditos eius sensus tenere possemus.* Je crois que *sermonis* provient de SERMO HIS (c'est-à-dire sermo hominis), ce qui donne la leçon *sermo hominis ansas dabat.* Cicéron répète à dessein le mot *homo* pour désigner Pison : § 22, *tantum esse in homine sceleris - numquam putavi : nequam esse hominem-sciebam.* § 23 *laudabat homo doctos philosophos.*

Pro F. Annio Milone 25, 67 : *cum tamen si metuitur etiam nunc Milo, non iam hoc Clodianum crimen timemus, sed tuas, Cn Pompei, — suspitiones perhorrescimus.* La proposition incidente *si metuitur etiam nunc Milo* donne un moyen de corriger l'expression corrompue *cum tamen.* Il faut lire *nunc tamen, si metuitur etiam nunc Milo, non iam, etc.* Après avoir terminé au chapitre 23 la réfutation du *crimen Clodianum*, Cicéron a détruit d'autres accusations portées contre Milon, notamment celle qu'il aurait attenté à la vie de Pompée. *Omnia falsa atque insidiose ficta comperta sunt,* dit-il ; mais il doute cependant encore d'avoir délivré Pompée de toute crainte du tribun. Il ajoute donc : « Si Milon inspire encore de la crainte, ce ne sont pas les accusations de Clodius qui nous rendent inquiets pour lui, ce sont tes soupçons, Pompée. »

Pro Q. Ligario 4, 11 : *hoc egit civis Romanus ante te nemo : externi isti mores, usque ad sanguinem incitari* [*solent*] *odio aut lenium Grœcorum aut immanium barbarorum.* Le mot *solent* est évidemment mauvais. Mais les éditeurs modernes ont-ils eu raison de le supprimer, tandis qu'il se trouve dans tous les MIS? Il est facile de changer *solent* en *insolenti.* Cic. de fin. I, 3, 10 : *ego autem mirari satis non queo unde hoc sit tam insolens rerum domesticarum fastidium.*

Ibid. 5,13 : *Quod nos* [*domi*] *petimus precibus, lacrimis, strati ad pedes, non tam nostræ causæ fidentes quam huius humanitati, id ne impetramus appugnatis et in nostrum fletum irrumpes et nos iacentes ad pedes supplicum voce prohibebis?* Ce passage exprimant une idée générale, il ne peut être question d'un lieu déterminé; *domi* est donc incorrect. Aussi les éditeurs modernes le retranchent-ils, mais j'aime mieux le changer en *homini* et lire : *quod nos homini petimus.* Cicéron dit qu'il implore la pitié de César pour *un homme*, afin de faire ressortir la conduite inhumaine de Tubéron. Cette pensée se montre dans tout le discours, cf. 1, 1 *ut ignoratione tua ad hominis miseri salutem abuterer*; 5, 13; 5, 14; 5, 16; 12, 38.

II. Nous trouvons dans le même numéro une conjecture de M. *Düntzer* de Cologne sur un vers d'Horace, Epp. II, 1, 75. Nous la donnons pour ce qu'elle vaut. Au lieu de *Injuste totum ducit venditque poëma*, le critique propose de lire *ducis vendisque*, ce qui donne le sens : « Lors même que dans une œuvre mauvaise il y a quelques beaux vers, il n'est pas permis pour cela de prendre le tout pour un poème et le publier comme tel. »

III. Il vient de paraître à Grimma un opuscule de *Ed. Wunder*, intitulé : *Schedæ criticæ de locis nonnullis Sophoclis tragœdiarum et M. Tullii Ciceronis orationis Murenianæ* (VI et 20 pp. 4). Voici les passages du discours *pro*

Digitized by Google

Murena qui y sont étudiés : c. 1 *et* doit être retranché devant *ut vestræ mentes;* dans les mots *precatio-postulat* l'auteur trouve le dessein de donner le change aux juges; il faut lire *edam consul consulem vestræ fidei commendat;* 3, 6, le critique propose *at negat esse eiusdem severitatis*, 6, 13 : *sollatorum appellat L. Murenam Cato : maledictum si vere obiicitur*, — 11, 24 : *quæritur consul resistat : non mirum*, enfin 22, 46 : *tu cum te-transtulisse, si existimasti te utrique-posse, vehementer errasti.*

BIBLIOGRAPHIE.

DAUFRESNE. — MARSIGNY.

Nous nous empressons d'annoncer à nos lecteurs deux nouveaux recueils de poésie, l'un de M. Daufresne, lieutenant au 2e chasseurs à cheval, l'autre de M. Marsigny, préfet des études de l'athénée royal de Mons (1).

L'année dernière, à pareille époque, M. Daufresne publiait un volume de chansons dont plusieurs sont devenues populaires. En quelques mois l'édition s'est trouvée épuisée. Nous osons prédire à l'auteur un succès plus complet encore. Déjà mille souscripteurs ont répondu à son appel. Rien d'étonnant. « L'on trouve partout, dit un grand poète (2), que c'est l'émotion qui est la mesure de la poésie dans l'homme; que l'amour est plus poétique que l'indifférence; que la douleur est plus poétique que le bonheur; que la piété est plus poétique que l'athéisme; que la vérité est plus poétique que le mensonge; et qu'enfin la vertu, soit qu'on la considère dans l'homme public qui se dévoue à la patrie, soit qu'on la considère dans l'homme privé qui se dévoue à sa famille, soit qu'on la considère dans l'humble femme qui se fait servante des hospices du pauvre et qui se dévoue à Dieu dans l'être souffrant, l'on trouve partout, disons-nous, que la vertu est plus poétique que l'égoïsme ou le vice, parce que la vertu est au fond la plus forte comme la plus divine des émotions. » Or, les œuvres de MM. Daufresne et Marsigny trahissent cette *émotion par le beau* qui constitue la vraie poésie.

Dans ce siècle où tant de productions immorales ou impies viennent nous inonder, on aime à voir briller ces nobles sentiments de l'âme qui font le bonheur de l'homme et la force des nations et que des écrivains coupables s'efforcent de ternir,

« . . . De l'honneur, en vers, infâmes déserteurs. »

M. Marsigny et M. Daufresne, que nous ne séparons pas, — car il ne con-

(1) Mons, Manceaux-Hoyois. — Environ 230 pages in-12. Prix : 2 fr. pour le premier volume et fr. 1,80 pour le second.

(2) M. De Lamartine. *Cours familier de littérature*, IVe Entretien.

Digitized by Google

vient pas de séparer deux amis, — ont entrepris une tâche commune. Dépeindre le bonheur des champs avec tous ses charmes, faire briller les modestes vertus de l'humble foyer, pénétrer dans les mystères du cœur humain, exalter l'amour de la patrie, stigmatiser le vice n'importe sous quelle forme il se présente, montrer que la religion est le palladium sacré de la société, en un mot, ennoblir l'homme et le relever à ses propres yeux, voilà ce que les deux poètes ne cessent de poursuivre, en suivant pourtant deux directions différentes.

L'enjouement, la vivacité, la rapidité caractérisent les chansons de M. Daufresne. Le talent de l'auteur a grandi depuis la publication de son dernier volume. Les strophes se suivent naturellement et semblent couler de source, l'expression est précise et souvent heureuse, le mécanisme du vers ne laisse que rarement à désirer.

Les pièces que nous avons insérées dans notre *Revue* sont là pour prouver que nous n'exagérons rien. En voici une qui est digne de ses aînées.

LA FAUSSE HONTE.

AIR : *de la Sentinelle.*

O jeunes gens, vos bons mais faibles cœurs
Craignent toujours, toujours le ridicule.
L'Illusion, des piéges séducteurs
Ont égaré votre âme trop crédule.
L'adolescent voudrait nier
La croyance de son vieux père;
Il nous paraît sceptique, altier;
Mais en secret il va prier.
Hélas! il rougit de bien faire,
Oui, de bien faire.

O jeunes gens, lorsque vous rougissez
De l'innocence au printemps de la vie
Et que tout fiers vous vous dites blâsés,
Voyez-vous pas sourire l'Ironie?
Laissez à des cœurs vicieux
Cet abus stupide et vulgaire.
Soyez loyaux, vrais, généreux;
En imitant vos bons aïeux,
Ne rougissez pas de bien faire.

O jeunes gens, oui combien d'entre vous
Ont déversé le mépris et le blâme,
Sur les vertus d'un sexe aimant et doux,
Et sur l'amour noble et pur de la femme.
Oseriez-vous parler ainsi
A votre sœur, à votre mère?
Ingrats! leur cœur serait transi;
Car vous les blesseriez aussi.
Pourquoi donc rougir de bien faire!

Digitized by Google

O jeunes gens, quand l'ivresse du vin
Exalte hélas! vos sens jusqu'au délire,
De faux amis vous tendent une main :
La Volupté brille pour vous séduire.
Écoutez la voix du remords
Qui vous épie au fond du verre;
Car il voltige sur ses bords,
Fuyez l'ivresse et ses transports.
Ne rougissez plus de bien faire!

O jeunes gens, lorsque, dans le saint lieu,
Vous conduirez la chaste fiancée,
Vous tremblerez en présence de Dieu,
En maudissant votre honte passée.
A la compagne de vos jours,
A celle qui vous rendra père,
Vous devez les nobles amours :
Sachez donc l'honorer toujours.
Ne rougissez plus de bien faire!

O jeunes gens, ne redoutez-vous pas
Qu'on vous accuse enfin d'hypocrisie,
Quand vous raillez devant tous ici-bas
La Foi, l'Amour, la sainte Poésie?
Dieu déposa dans votre cœur
La vérité que rien n'altère.
Il serait beau pour votre honneur
De la défendre avec ardeur.
Et vous rougissez de bien faire!

O jeunes gens, l'avenir du pays
Sur vos vertus base son espérance.
Soyez moraux, dévoués, bons amis,
Et la patrie aura sa récompense!
Antique honneur, noble fierté,
Et vous Foi sainte et tutélaire,
En contemplant votre beauté,
Les enfants de la Liberté
Ne rougiront plus de bien faire!

Les Chants de la Patrie et de la Solitude de M. Marsigny comprendront : I. *Les Grands Anniversaires*. II. *Poétique et pièces diverses*. III. *Renouvellement et Essor de l'âme*. IV. *Aspirations lyriques*, *Traductions*.—*Les Grands Anniversaires* ont paru; le reste paraîtra dans le courant de septembre.

La première pièce intitulée : *Le Travail et la Pensée* sert d'introduction au volume. Nous voudrions citer les plus beaux passages de *La Belgique indépendante*, mais nous préférons aborder immédiatement la pièce capitale : *Léopold premier*.

Digitized by Google

Le début du poème est solennel; nous assistons à l'inauguration du Roi, à ce grand acte qui a scellé notre indépendance. Nous ne louons pas, nous citons :

. . . . . .
Il vient; le canon gronde, et, près de la couronne,
Un livre est déposé sous les regards de tous,
La Constitution, que le Belge environne
D'un respect unanime et d'un amour jaloux;
La Constitution ! monument de la veille,
Mais dont les siècles ont jeté les fondements;
La voix de nos aïeux y frappe notre oreille,
Et le cœur s'électrise à leurs enseigenements.

Le soleil doit sourire à cette auguste scène :
Les nuages flottants qui couvraient la cité,
S'effacent, dissipés par une tiède haleine,
Dans la profonde immensité.
D'une époque brillante on saluait l'aurore;
La liberté, que l'on adore,
Aux transports d'un peuple loyal
Venait enfin s'unir, heureuse perspective,
Et rehaussait encore, à l'Europe attentive,
La majesté du nom royal.

La foule, pressée autour du trône, fait l'éloge du prince de son choix; mais le voici, *silence!*

Le roi s'avance : ô peuple ouvre tes rangs; c'est lui
Que ton choix a fait Belge, et qui vient aujourd'hui,
Foulant avec amour le sol de la patrie,
Serrer contre son cœur sa famille chérie.

O spectacle imposant! Des siècles écoulés
Les traits qu'on admira sont ici rassemblés.
Un Roi, dans une époque en orages féconde,
Prenant possession, sous les regards du monde,
D'un trône par le fer si longtemps disputé,
Au prix de notre sang tant de fois acheté;
Le Congrès déposant au seuil de l'édifice
Élevé par ses mains à l'ordre, à la justice,
Le pouvoir exercé pendant de sombres jours,
Pour cette œuvre, dont rien n'interrompit le cours,
La Constitution, notre orgueil, notre égide;
C'est elle qui toujours à nos destins préside,
Palladium sacré, merveilleux talisman....
Soudain le Roi se lève.... un saint frémissement
Court dans la multitude, où règne un tel silence
Qu'il semble que partout s'arrête l'existence;

Digitized by Google

Toute âme est suspendue au rite solennel.
En face du drapeau comme au pied d'un autel,
Le Roi pose la main sur le livre, et proclame
Dans la sincérité, dans la paix de son âme,
Devant Dieu qui l'entend, que, fidèle à nos lois,
Du peuple qui l'élut il maintiendra les droits...

—

J'ignore ce que nous prépare
Le temps, dont la puissante main
Tantôt détruit, tantôt répare
Les œuvres du génie humain.
O génération superbe,
Je vois ensevelis sous l'herbe
Les débris de ces monuments,
Dont tu disais que la tempête
Jamais n'ébranlerait le faîte,
Quand tu posas leurs fondements.

Tout commence, rien ne s'achève,
Systèmes, constitutions;
Les peuples vont de rêve en rêve,
Au gré des folles passions.
Le tourbillon passe et repasse;
L'homme aujourd'hui cherche la trace
De ce qu'hier il adorait.
Un siècle entier gît dans la poudre,
Chêne consumé par la foudre,
Cendre éparse dans la forêt.

De tant d'espérances sublimes,
Quoi! pourrait-il ne rien rester?
Dans les plus ténébreux abîmes
Tout va-t-il se précipiter?
Non! périssent les vains systèmes!
Mais l'éclat des vertus mêmes
Échappe à la terrestre loi.
Un peuple immense le proclame,
Quand il répond, du fond de l'âme,
Au serment juré par le Roi.

A ces cris que la capitale
Répète avec enivrement,
Nos aïeux, sous la froide dalle
De leur funèbre monument,
Se soulèvent... Leurs yeux se rouvrent;
Devant eux les siècles découvrent

Digitized by Google

Ce qu'ils nous gardent de trésors ;
Et tous, ravis de ces images,
Comprenant nos pieux hommages,
Applaudissent à nos transports.

Vivant d'une seule pensée,
Cent mille spectateurs émus
Ont vu la Belgique lancée
Sur des océans inconnus;
En dépit des vents et de l'onde,
D'une sécurité profonde
Chacun jouit à son travail.
Eh! d'où pourrait naître le doute?
Le pilote connaît la route,
Sa main est ferme au gouvernail.

—

Ah! quelle grande place une seule existence
Peut tenir dans le genre humain!
Parfois l'œil ne peut plus mesurer la distance
Entre un jour et son lendemain.
Hier, notre vaisseau, ballotté par l'orage,
Luttait, luttait avec effort;
Sur les flots aujourd'hui brille un ciel sans nuage,
Plus de craintes... Voici le port.
Grâce au pilote habile, à la main ferme et douce,
Qui nous fit éviter l'écueil,
Le navire au rivage a touché sans secousse,
Et tous, avec un noble orgueil,
Sous le même regard qui sonda de l'abîme
La redoutable profondeur,
Nous avons entrepris l'œuvre la plus sublime,
Et tout seconda notre ardeur.
On nous a vus fonder une sainte alliance
Entre l'ordre et la liberté;
Unir par des serments d'amour, de confiance,
Le peuple avec la royauté;
Ennoblir, consacrer, au nom de la patrie,
Le travail, source de bonheur;
Par les créations de l'art, de l'industrie,
Couvrir le nom belge d'honneur;
Et sur les pas du Roi, dont la sagesse veille
A tous nos plus chers intérêts,
Pour enrichir le jour des leçons de la veille,
Marcher de progrès en progrès.

Ces vers sont beaux, pleins de vie et de mouvement. Ils respirent le plus pur patriotisme; la forme est partout châtiée, classique. La strophe suivante nous paraît achevée : c'est l'une des plus belles que nous connaissions.

Digitized by Google

Tout commence, rien ne s'achève,
Systèmes, constitutions;
Les peuples vont de rêve en rêve,
Au gré des folles passions.
Le tourbillon passe et repasse;
L'homme aujourd'hui cherche la trace
De ce qu'hier il adorait.
Un siècle entier gît dans la poudre,
Chêne consumé par la foudre,
Cendre éparse dans la forêt.

La cadence et le rhythme relèvent la profondeur de la pensée et l'énergie de l'expression. La règle de l'unité est partout rigoureusement observée.

Les dernières strophes ne le cèdent en rien aux premières.

Voici quelques vers frappants de vérité :

Il ne manque à sa gloire aucun titre sacré.
Le travail, le génie et les arts qu'il protége
Feront vivre son nom dans les âges futurs;
Déjà l'on peut juger avec quel beau cortége
Il franchira des temps les abîmes obscurs.

Le premier livre se termine par *L'Ange de la Patrie ou la première Reine des Belges*. Cette pièce nous retrace les modestes et sublimes vertus de Celle qui fut pleurée par tout un peuple; mais, dit ailleurs le poète :

HENRIETTE nous rend sa grâce et sa bonté.

Nous citerons quelques extraits des livres suivants, où l'on retrouve les qualités que nous venons de remarquer dans un ordre d'idées plus élevé encore.

—

LES PRINCIPALES ÉPOQUES DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE, par H. THAON. Aerschot, 1856.

Le but de l'auteur a été de réunir en un petit nombre de pages les faits principaux de l'histoire universelle, afin d'être utile aux élèves des écoles moyennes. On ne peut que le louer de ses intentions. Mais les manuels de ce genre sont assujettis à une foule de conditions que l'auteur ne paraît pas avoir comprises; en sorte que le but n'est atteint ni pour le fond ni pour la forme.

Sous le rapport historique le livre n'est pas du tout à l'abri de reproche; tantôt les faits sont présentés avec peu d'exactitude, tantôt l'expression est obscure ou incomplète. Peut-on dire, par exemple, que les Egyptiens adoraient les créatures *à proportion du bénéfice qu'ils en tiraient* (7), quand on les voit adorer le rat et le crocodile, tout aussi bien que le chat et l'ichneumon? que les Grecs étendirent leur domination *jusqu'au Danube* (10), quand il est clair que cette domination s'est arrêtée aux monts Scardus et Orbelus? Que l'invasion de Deucalion et la prédominance des Hellènes furent *antérieures* à l'arrivée des colonies étrangères (10), quand l'histoire donne Cécrops comme

Digitized by Google

contemporain de Deucalion? que les colonies étrangères formèrent *de nouveaux royaumes* (*ib.*), quand elles ne firent que s'établir dans des royaumes existants? que le royaume de Laconie ne fut compris dans le Péloponèse *qu'après* l'arrivée de Pélops (ib.), quand à cette époque la Laconie avait des rois depuis 500 ans? Enfin peut-on affirmer hardiment que le royaume de Macédoine eut pour *premier roi* Caramus, quand certains auteurs disent positivement qu'il eut des rois plusieurs siècles avant Caramus (ib.)?

Un élève qui aura vu le royaume d'Assyrie crouler sous Sardanapale (8), comprendra difficilement d'où peut venir ce roi d'Assyrie qui deux siècles après tient tête à Cyrus (9); il ne verra pas pourquoi la plèbe voulant *quitter Rome* se retire sur l'Aventin *qui n'est pas hors de Rome*, ni pourquoi, tandis qu'elle est *sur l'Aventin*, les Patriciens l'envoient chercher *au mont Sacré* qui est du côté opposé (23); ses cartes géographiques ne lui expliqueront pas comment Alexandre quittant l'Egypte et *revenant sur ses pas* put arriver à *Arbelles* (17); ni comment saint Louis s'étant embarqué pour la Terre-Sainte se trouva en peu de jours *devant Tunis* (51); il se demandera avec incertitude s'il faut, au sujet de la guerre entre la France et l'Angleterre au 14me siècle, suivre la page 52, qui lui donne *cent ans* de durée, ou la page 53, qui lui en donne *davantage*; s'il étudie consciencieusement son manuel, il sera convaincu qu'il n'y avait *qu'un* roi à Sparte (11), que les *Spartiates* et les *Lacédémoniens* étaient la même chose; il prendra les trente tyrans pour des gouverneurs *Spartiates*, il verra dans Aristote un professeur *d'audace* (18), à Rome il confondra la *plèbe* avec le *peuple* (23), et usera même, si la fantaisie lui en prend, du synonyme très-gracieux mais très-peu classique de *popoli* (ibid. cf. le royaume d'*Attica* p. 10, et celui de *Massylie* p. 25); il croira qu'au temps de Saint Louis, Tunis était *le centre* de la domination musulmane (51), et placera enfin sous Charles le Téméraire *le sac de Dinant* et d'autres faits qui eurent lieu du vivant de son prédécesseur (58) etc., etc.

La manière dont la première croisade est racontée (p. 46), ne donne pas une idée fort nette de cette fameuse expédition. On y voit attribué uniquement à Pierre l'Hermite un ébranlement qui avait commencé plus d'un siècle avant lui. Le mot historique, *Dieu le veut!* ce cri si spontané et si énergique, est transformé, on ne sait trop pourquoi en cette phrase glaciale : *C'est la volonté de Dieu!* Quant à l'armée chrétienne, elle se meut vite et facilement sur le papier : « Godefroid conduisit son armée à travers l'Allemagne en se dirigeant sur Constantinople. Il arriva *bientôt* en Palestine. » C'est bientôt dit. C'est ainsi qu'on voit traiter de victoires *faciles* le passage des Thermopyles, et la prise de Belgrade, qui exigea douze assauts.

Tout cela indique dans le travail une précipitation que l'on reconnaît au style et à l'orthographe.

On ne peut guère laisser dans un livre classique des expressions comme celle-ci : « Miltiade marcha *en bon ordre* à leur rencontre avec une armée dix fois moins nombreuse; — les esclaves et la foule innombrable des gladiateurs *qui s'entretuaient* dans le cirque; *se révoltèrent*; — la cupidité et l'ambition payaient au plus offrant les votes, pour s'arracher les plus hautes

Digitized by Google

charges de l'Etat ; — Romulus Augustule abandonna l'Italie *au premier venu, Odoacre,* chef germain, *qui* voulut la prendre ; — les derniers successeurs de Clovis laissèrent le soin de l'administration du pays à des gouverneurs ou ministres, les maires du palais, *gardant* pour eux-mêmes un vain titre de roi avec le surnom de Fainéant *que la postérité* a si justement *infligé* aux derniers rois francs de la première race, appelés Mérovingiens, d'après Mérovée, le grand-père de Clovis ; — Charlemagne établit des écoles publiques où l'on enseignait la grammaire, le calcul, le chant et d'*autres sciences ecclésiastiques ; — des îles Canaries,* où Colomb mouilla, *trois semaines s'étaient écoulées*, et aucune terre ne se montrait encore. » — La qualification de *capricieux* donnée à Henri VIII, celle d'*heureux rival* et celle d'*heureux vainqueur* données à Clovis et à Gustave-Adolphe sentent le madrigal.

La syntaxe laisse à désirer. Voici quelques extraits : « le Nil déborde *ses eaux ;* afin d'en faire des bons soldats ; *ce furent* Aristide et Thémistocle qui... ; il grava dans *leur âme ;* on ne voyait plus que *des* grands propriétaires ; ils avaient plutôt à cœur *de spolier* les riches que *la recherche... ;* les autres *lui jalousaient* son élévation ; il fut assez heureux *de* les vaincre ; de là le nom de croisades que portèrent depuis ces expéditions, et les guerriers celui de croisés. » Le relatif échappe presque toujours à son antécédent : « jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs, qui est le terme de l'histoire du moyen-âge ; il mit fin à la domination des rois Lombards qui avait duré deux siècles ; c'est dans cette guerre que Gustave-Adolphe imagina de nouvelles combinaisons pour corriger les défauts de la tactique militaire, à l'aide desquelles il allait écraser les armées d'Autriche. »

Au point de vue orthographique il y a une légère tendance à l'anarchie. Des formes comme calandrier, exitée, Athênes, Athèniens, la caise, la guere, ôtages, assiègent, impots, â, il dût, grand père, se dressent fièrement à deux pas des formes reçues. L'E a même presque partout expulsé l'É et l'È. Complétement ne pouvait tenir contre deux antagonistes complètement et complètement. On peut suivre avec intérêt la lutte qui se prolonge à travers les siècles entre la Majuscule, lettre dominante et envahissante, et l'humble Minuscule ; on voit se dessiner en partis bien tranchés l'empire Persan et la monarchie persane ; la Palestine et la terre sainte ; les peuples Grecs et les cités grecques ; la puissance Athénienne, les garnisons Lacédémoniennes, les bannis Thébains, et les légions romaines, l'administration française, l'armée suédoise ; le Sénat, la Plèbe, et le peuple, la noblesse ; le Christianisme et le protestantisme ; les Chrétiens et les catholiques ; les Carlovingiens et les capétiens ; le Suzerain et le vassal ; les royaumes du Nord et les provinces du nord. L'empire Romain et la Société Chrétienne passent quelque part à l'ennemi. La lutte se termine à la fin du livre, où la Majuscule a définitivement l'avantage, grâce à un auguste Souverain.

Le manque de correction dans ces détails microscopiques peut, sinon se tolérer, du moins s'excuser ; la revue des épreuves exige un temps que tout le monde n'a pas. On pourrait même rejeter les inexactitudes historiques sur la nécessité où s'est trouvé l'auteur de concentrer en un petit volume une bonne partie de l'histoire universelle. Par malheur il y a beaucoup de

Digitized by Google

choses superflues. Ainsi on trouve : que l'Egypte tomba finalement au pouvoir des Perses, *qui la réduisirent à l'état de province persane* (7); — que sous le beau climat de la Chaldée, les bergers *qui menaient paître leurs troupeaux*, observaient *avec attention* les astres *pendant la nuit* (8); — qu'à Athènes, les classes inférieures firent prévaloir le gouvernement démocratique *de tout le peuple* (12); — qu'à la célèbre bataille de Mantinée, Epaminondas reçut *dans le combat* une blessure mortelle (17); — que tout poussa les Romains dans *l'oubli du souvenir* de *l'ancienne* liberté et de la simplicité qui avait fait la gloire des premiers temps (35); — que Rome fut livrée à un épouvantable saccagement par les Vandales d'Afrique, et que *ce nouveau sac* compléta sa ruine (38); — que la croisade offrit à Godefroid de Bouillon une nouvelle occasion de se couvrir d'une gloire *à jamais* immortelle (45); — qu'après les trois fils de Philippe le Bel on appela au trône de France un fils du frère de Philippe le Bel et *cousin des derniers rois* (52); — mais (deux lignes plus bas) qu'Edouard III d'Angleterre descendait par sa mère Isabelle, fille de Philippe le Bel et *sœur des derniers rois*, de la branche aînée des capétiens; — que si Philippe le Bon ne prit pas le titre de roi, il n'en est pas moins la puissance et la grandeur, *qui firent obtenir à la maison de Bourgogne une grande estime dans toute l'Europe*, et qui valurent à Philippe le Bon le nom de Grand Duc d'Occident *de la part de ses contemporains* (57); — que Gustave-Adolphe parut dans l'assemblée des Etats de Suède, tenant entre ses bras sa *petite* fille Christine âgée de quatre ans (67).

Lorsqu'on a une telle abondance, on pourrait, ce me semble, en exposant les origines grecques consacrer deux lignes aux Pélasges, aux temps héroïques, à l'invasion dorienne; on pourrait enrichir la biographie de Cyrus du nom de Crésus, celle de Lycurgue d'un coup d'œil sur la constitution de Sparte, rois, Sénat, éphores etc.; augmenter celle d'Alexandre de quelques faits éclatants (bataille de Chéronée, passage du Granique, nœud gordien, siége de Tyr, visite au Temple d'Ammon, guerre contre les Scythes, défaite et établissement de Porus); celle de Romulus de quelques mots sur sa naissance et sur sa mort, ainsi que sur les institutions qu'on lui attribue, (sénateurs, chevaliers, patriciens, plébéiens); on pourrait, sans surcharger Tarquin le Superbe, nommer Brutus et Collatin ; sans surcharger Annibal, parler du Tésin, de la Trébie, du lac Trasimène et mettre en scène le fameux Temporiseur; on pourrait consacrer plus de deux lignes à la conquête des Gaules par César, plus de onze lignes à la biographie de Constantin, mentionner les cruautés dont Clovis souilla la fin de son règne, ce qui serait plus juste que de mettre sans façon ce roi au-dessus de ses successeurs; Godefroid de Bouillon verrait volontiers à ses côtés Eustache et Baudouin ses frères, Robert de Flandre, Bohémond, Tancrède etc., et les croisades s'accomoderaient fort bien de cette fière chevalerie et de ces ordres militaires qui n'ont rien à enlever à la bravoure de la Grèce; Philippe le Bon céderait sans peine un peu de gloire que l'auteur lui attribue, à cette héroïque Jeanne d'Arc qui n'est pas encore oubliée; et la grande Marie-Thérèse serait plus grande encore si elle se présentait à la diète de Presbourg tenant son fils entre ses bras, si elle adressait aux Hongrois le petit discours que l'histoire a si bien conservé, et si les palatins, au lieu de

Digitized by Google

jurer de mourir pour elle jusqu'au dernier combattant, tiraient leurs sabres en s'écriant : Mourons pour notre roi Marie-Thérèse !

Ceci nous rappelle qu'il y aurait eu un autre examen à faire sur le livre de M. Thaon. Ce serait de savoir si les géants de l'histoire sont représentés à leur taille, s'ils sont environnés d'une atmosphère de grandeur et d'héroïsme ; si l'âme s'élève, si le cœur s'échauffe en contemplant Charlemagne, Godefroid de Bouillon, saint Louis, Christophe Colomb, en un mot si la gloire prodigieuse attachée à leurs noms est pleinement justifiée. Mais cet examen nous mènerait trop loin. Du reste l'auteur n'aurait rien à y gagner. Z.

—

RÉSUMÉ MÉTHODIQUE DE GÉOGRAPHIE ANCIENNE ET MODERNE, par *A. Docquier,* professeur d'histoire et de géographie à l'Athénée royal de Mons. Première partie. Géographie moderne. Mons, Manceaux-Hoyois. 1,50

Ce manuel est approprié au programme d'études des divers établissements d'instruction de la Belgique. Nous félicitons M. Docquier d'avoir pu grouper, avec autant d'ordre que de précision, dans un nombre de pages relativement restreint, toutes les notions essentielles de la Géographie moderne. Voici la division qu'il donne lui-même de son ouvrage :

« Nous diviserons le cours en trois parties, concordant avec la division du programme des études. — 1° Une introduction exposera la *nomenclature,* ou les *principes* des différentes branches de la géographie, et les exposera sous trois chefs : A. l'Univers, ou principes de géographie mathématique et cosmographique; B. la Terre, ou principes de géographie physique, topographique et naturelle ; C. l'Homme, ou principes de géographie ethnographique et sociale. — 2° La *géographie générale* décrira chacune des cinq parties du monde, dans son ensemble, en présentant d'une manière générale les bornes, la position, les contrées, les mers, les golfes, les détroits, les caps, les presqu'îles, les isthmes, les îles, les montagnes, les lacs, les fleuves et les rivières, la population, les races humaines, les langues, les gouvernements, les religions, les productions des trois règnes, l'industrie, le commerce, les divisions administratives, sans entrer dans le détail de ces différents rapports pour chaque pays en particulier. — 3° La *géographie détaillée,* surtout sous le rapport physique, fera, pour chaque pays en particulier, ce que la géographie générale a fait pour chaque partie du monde; elle l'examinera sous chacun des rapports géographiques énumérés ci-dessus, avec tous les détails nécessaires.

Le cours sera terminé par un aperçu de la *géographie ancienne ou historique,* c'est-à-dire, de l'état du monde connu aux principales époques de l'histoire, ancienne, moyen-âge et moderne. Cette partie du cours sera publiée à part.

—

LAMARTINE.

S'il est un homme au monde à qui les attaques dussent être épargnées, c'est M. de Lamartine. « Il y a une heure pour tout », dit Salomon. L'heure de l'adversité ne fut jamais, à nos yeux, l'heure opportune de la critique envers un homme surtout qui a une plume, qui pourrait se défendre, qui a eu la pleine puissance de la parole à la tribune, dans les journaux, devant le peuple, qui a

Digitized by Google

pu un jour tout ce qu'il voulait, et qui n'a jamais su offenser ni même contrister d'un mot ou d'un geste un seul de ses adversaires.

D'ailleurs, pourquoi, dirons-nous aux critiques de M. de Lamartine, cet acharnement contre le travail? Le travail est peut-être la seule dignité et la seule vertu qui reste intacte à notre société après tant de chutes et de rechutes? Ces critiques parlent de *vile mendicité* à propos de la publicité ordinaire et nécessaire qu'un écrivain est obligé de donner à son travail pour le faire connaître. Mais cela tombe d'inconséquence à la première réflexion : qu'y a-t-il de plus opposé à une vile mendicité qu'un honorable et infatigable labeur? Et n'est-ce pas précisément pour ne point s'avilir qu'un écrivain se livre à ce que M. de Lamartine appelle lui-même *le travail à mort;* mot extrême qui ne sera pas, nous l'espérons, une réalité.

Pense-t-on aussi qu'il y ait lieu de tant crier au scandale de la munificence littéraire à propos d'un *cours de littérature*, pour lequel nous espérons cinquante mille abonnés, et qui ne compte encore que vingt mille souscripteurs? Si l'on déduit, comme nous avons voulu le faire nous-même, de ces vingt mille abonnements, les frais de fondation, les frais d'acquisition de livres dans toutes les langues, les frais de publicité, les frais de voyage pour la propagation de l'œuvre, les frais de remise aux libraires et aux intermédiaires, les frais de loyer, d'administration, de traitement aux employés, les frais considérables de publication, les frais de timbre, les frais de poste, les frais de recouvrement, enfin les pires des frais, les non-valeurs, on est confondu du peu qui doit rester comme rémunération de première année au poète; et ce peu représente quoi? trente ans de vie littéraire et politique, des lectures immenses, les jours, les veilles, les sueurs, le génie de l'écrivain le plus laborieux et le plus illustre de son siècle! Y a-t-il, nous le répétons, dans ce résultat, quoique satisfaisant, comparé à l'énormité des charges et du travail, de quoi s'émouvoir contre la prodigalité de la France et contre la soi-disant opulence du grand littérateur?

Quant à nous, si le chiffre des souscripteurs au *Cours familier de littérature* devait s'arrêter à vingt mille, nous conviendrions qu'une journée de bourse vaut mieux qu'une vie de travail, et quel travail! pour payer deux millions à ses créanciers.

Les critiques de M. de Lamartine vont jusqu'à lui reprocher la magnificence de ses appartements, le luxe de ses gens et la somptuosité de ses équipages. La vérité vraie (je rougis presque d'être forcé d'entrer dans ces détails) est que M. de Lamartine va à pied comme vous et moi, et qu'il n'est pas un commerçant qui ne puisse, après dix ans de travail, se donner un logement plus somptueux et plus confortable que la petite et très humble maison de la rue Ville-l'Evêque. Chose étrange! ce sont des travailleurs qui attaquent le travail dans la personne d'un homme dont le génie a consolé bien des âmes, qui nous a tous charmés et qui n'a jamais attaqué personne. M. de Lamartine n'est-il pas le poète qui disait naguère en parlant de sa muse :

D'implacables serpents je ne l'ai point coiffée!
Je ne l'ai pas menée une verge à la main,
Injuriant la gloire avec le luth d'Orphée,
Jeter des noms en proie au vulgaire inhumain;

Digitized by Google

Prostituant ses vers aux clameurs de la rue,
Je n'ai point arraché la prêtresse au saint lieu;
A ses profanateurs je ne l'ai pas vendue
Comme Sion vendit son dieu!

Non, non! je l'ai conduite au fond des solitudes
Comme un amant jaloux d'une chaste beauté;
J'ai gardé ses beaux pieds des atteintes trop rudes
Dont la terre eût blessé leur tendre nudité!
J'ai couronné son front d'étoiles immortelles,
J'ai parfumé mon cœur pour lui faire un séjour,
Et je n'ai rien laissé s'abriter sous ses aîles
Que la prière et que l'amour!

O poète! quand la postérité lira ces vers immortels, elle se demandera avec stupéfaction comment quelques-uns de vos contemporains ont pu vous reprocher d'avoir voulu combler, par un effort surhumain, le gouffre que la fatalité avait creusé sous vos pas!

A l'heure qu'il est, M. de Lamartine a vingt mille abonnés à son *Cours familier de littérature;* mais nous ne croyons pas que la France se tienne à ce chiffre, et nous ne cesserons de provoquer son concours jusqu'à ce que le nombre soit digne d'elle, de l'œuvre, des efforts d'esprit et du courage de caractère de l'illustre écrivain.

Quant à ses critiques, ils regretteront peut-être un jour d'avoir trop légèrement jugé un grand homme malheureux qui pourrait leur répondre encore aujourd'hui ce qu'il répondait il y a vingt ans à d'injustes attaques :

Mais moi, j'aurai vidé la coupe d'amertume
Sans que ma lèvre même en garde un souvenir,
Car mon âme est un feu qui brûle et qui parfume
Ce qu'on jette pour la ternir!

EDMOND TEXIER.

—

VIENT DE PARAITRE :

ÉLÉMENTS DE STYLE ET DE COMPOSITION LITTÉRAIRE, par F. DEGIVE, *docteur en philosophie et lettres, professeur à l'Athénée royal de Mons.* In-12 de X-226 pages. 1,75

ACTES OFFICIELS, NOUVELLES DIVERSES.

Écoles spéciales de Liége. — Un arrêté ministériel du 3 juin, publié par le *Moniteur* du 7 du même mois, désigne les membres des jurys chargés de procéder aux examens de passage et de sortie des élèves appartenant à ces écoles.

— *École moyenne de Rœulx.* — Règlement. — Personnel. — Approbation du règlement d'ordre intérieur. — Agréation de M. l'abbé Leblois, chargé de donner l'enseignement religieux. — Sont nommés membres du bureau :

Digitized by Google

MM. Mabille (Gustave) et Bona (Antoine), conseillers communaux, membres sortants; M. Louis Simon, juge de paix, membre sortant, et M. Boucquiaux (François-Xavier), curé-doyen. (Arrêté royal du 9 juin 1856.)

— *École moyenne de Pâturages.* — Bureau. — Sont nommés membres : MM. Audent (Honoré) et Quenon (Albert), conseillers communaux sortants; Mangin (Victor), notaire, et Burlion (Achille), négociant. (Arrêté royal du 9 juin 1856.)

— *École moyenne de Marche.* — Personnel. — Sont nommés : maître de dessin, M. N.-J. Ardache, premier régent; maître de musique, M. J.-B. Chapuset, régent. (Arrêté ministériel du 11 juin 1856.)

— *École moyenne de Malines.* — Personnel. — Est nommé maître de musique, M. Opdebeck (Alexis), en remplacement du sieur Huyck (François), décédé. (Arrêté ministériel du 18 juin 1856.)

—*École d'horticulture de Vilvorde.*—Le *Moniteur* du 20 juin publie un règlement en 28 articles concernant les examens de sortie des élèves de cette école.

— *École moyenne de Fosse.* — Bureau. — Est nommé membre : M. Jacquet (Joseph), membre du conseil communal. (Arrêté royal du 21 juin 1856.)

— *École normale de Lierre.* — Direction. — Est acceptée : la démission offerte par M. l'abbé Ph. Decoster de ses fonctions de directeur; M. l'abbé Aug. Schoeters, professeur de sciences naturelles au séminaire de Malines, est appelé à lui succéder. (Arrêté royal du 23 juin 1856.)

— *École moyenne d'Ypres.* — Renouvellement du bureau. — Sont nommés : MM. E. Merghelynck, Boedt et Vander Meersch, membres sortants, et M. Messiaen (Félix). (Arrêté royal du 24 juin 1856.)

— *École moyenne de Rochefort.* — Renouvellement du bureau. — Sont nommés : les membres sortants, sauf M. Dincq, qui est remplacé par M. Delcourt (Victor), négociant. (Arrêté royal du 24 juin 1856.)

— *Frais de route.* — Un arrêté royal du 21 juin, inséré au *Moniteur* du 8 juillet, porte : Les indemnités de frais de route et de séjour des membres des députations permanentes, des conseillers provinciaux et des inspecteurs provinciaux de l'enseignement primaire, appelés à faire partie des jurys d'examen des écoles agrégées, seront calculées d'après la quatrième classe de notre arrêté du 31 octobre 1854.

—

—Nous apprenons que, dans la session du mois de mai dernier, le conseil de perfectionnement de l'instruction moyenne s'est occupé des livres classiques qui ont été soumis à son examen, en conformité de l'article 33 de la loi du 1er juin 1850.

Parmi ces ouvrages, il en est qui ont été imprimés à l'étranger ou qui, d'origine étrangère, ont été réimprimés en Belgique. Le conseil s'est borné à ordonner le dépôt des ouvrages de ce genre à sa bibliothèque. Chaque membre conserve le droit de faire à l'égard de l'un ou de l'autre de ces ouvrages telle proposition qu'il juge convenable, lors de la révision périodique des programmes généraux de l'enseignement moyen.

Quant aux ouvrages dont l'examen rentre plus essentiellement dans ses attributions, le conseil avait nommé, en 1855, dans son sein des sous-commissions chargées de lui présenter des rapports suivis de conclusions motivées. Dans sa séance du mois de mai dernier, délibérant sur le travail de ces sous-

Digitized by Google

commissions, il a désigné au gouvernement un certain nombre d'ouvrages qui lui ont paru pouvoir être employés utilement dans les athénées ou dans les écoles moyennes; il en a désigné en même temps d'autres qui ne lui ont pas semblé remplir cette condition.

Le département vient de prendre une décision à l'égard des livres qui ont été l'objet d'un avis favorable de la part du conseil; cette décision a été notifiée aux parties intéressées. Le gouvernement statuera ultérieurement sur les ouvrages dont le conseil n'a pas cru pouvoir recommander l'emploi dans les établissements d'instruction moyenne de l'Etat.

Les auteurs dont les ouvrages sont officiellement recommandés à ces établissements par l'administration centrale, peuvent inscrire dans les titres la formule suivante :

« Ouvrage dont l'emploi est autorisé dans les athénées ou dans les écoles moyennes » (selon que l'ouvrage est autorisé pour les athénées ou pour les écoles moyennes).

Le conseil de perfectionnement reprendra l'examen des livres classiques dans sa prochaine session. (*Moniteur*.)

—

— *Concours universitaire* 1855-1856. — M. Van Biervliet (Paul-Jacques-Louis), élève à l'université de Louvain, candidat en droit, ayant obtenu, dans les trois épreuves, 1250 points sur 1500 assignés à un travail parfait, a été proclamé *premier en droit moderne*.

M. Ingels (Benjamin-Constant), élève de l'université de Gand, candidat en médecine, en chirurgie et en accouchements, ayant obtenu 135 points sur 200, a été proclamé *premier en médecine* (matières spéciales.)

Langue flamande. — Un arrêté royal du 27 juin institue une commission à l'effet de rechercher et de signaler au gouvernement les mesures les plus propres pour assurer le développement de la littérature flamande, et pour régler l'usage de la langue flamande dans ses rapports avec les diverses parties de l'administration publique. Cette commission se compose de MM. Conscience, David, De Corswarem, L. Jottrand, Mertens, bibliothécaire d'Anvers, Rens à Gand, Snellaert, Stroobant et Van der Voort, littérateur à Bruxelles.

— Le rapport triennal sur l'état de l'enseignement moyen en Belgique, vient d'être publié. Il embrasse la période 1852, 1853 et 1854. C'est un volume petit in-folio, comprenant, avec les annexes, près de 700 pages.

— La bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg vient de s'enrichir d'une magnifique copie du fameux poëme sanscrit *Baghava-Geta*, si estimé des lettrés d'Orient. Le don a été fait par un russe nommé Hossewitch, qui a reçu le manuscrit des mains d'un vieil Hindou, mort à Saint-Petersbourg il y a quelques années.

— Il est question de la formation en Allemagne, d'une société pour la publication des vieux manuscrits, et de la réimpression des ouvrages rares et choisis; pour le moment, l'on se bornerait à éditer les ouvrages d'une époque antérieure à la guerre de Trente ans. Un comité de six membres décidera des ouvrages à publier. La première œuvre qui paraîtra par les soins de la société, sera la collection des poèmes de Hans Sachs.

— L'académie des sciences a nommé lundi à la place vacante dans la section de géométrie, par suite de la mort de M. Binet.

Digitized by Google

La section avait présenté ses candidats dans l'ordre suivant : au premier rang, M. Hermite ; au deuxième, M. Sevret ; au troisième, *ex æquo*, MM. Ussian, Bonnet, et Puiseur. M. Hermite a réuni la presque totalité des suffrages ; il a obtenu 40 voix sur 48. (*Revue de l'instruct. publ. de France du* 17 *juil.* 1856.

— Une découverte des plus intéressantes pour l'archéologie, vient d'être faite en Egypte, dans les environs du Caire. En creusant un trou dans un champ pour y planter un arbre, un fellah ou laboureur a trouvé, à une profondeur d'un mètre environ, un buste en porphyre rouge, de grandeur naturelle, représentant un Dioclétien, et si bien conservé qu'on le dirait sculpté d'hier. Le porphyre n'a rien perdu de son éclat ; les traits du visage ainsi que les autres parties sont dans un état parfait de conservation. Ce buste dont le travail est exquis, au dire de tous les connaisseurs, appartient à l'Egypte romaine, et l'on présume qu'il constituait le principal ornement de quelque temple. Le fellah qui a fait cette précieuse trouvaille s'est empressé de la transporter au Caire, où elle a été acquise par M. Delaporte, consul de France dans cette ville. (*Revue de l'instruction publique de France*).

— M. Casimir Bonjour, auteur de plusieurs comédies représentées au théâtre français et à l'Odéon, et conservateur de la bibliothèque Sainte-Géneviève, est mort le 24 juin.

— M. H. Fortoul, ministre de l'instruction publique et des cultes a succombé hier soir, à sept heures, à une attaque d'apoplexie.

(*Revue de l'instruction publique de France* du 10 juillet 1856.)

— Le 15 avril dernier est mort à Naples le chevalier Guiseppe di Cesare, à l'âge de 79 ans. Il avait donné, en 1805, une traduction de l'*Agricola*, de Tacite, avec des notes qui amenèrent entre lui, Cesarotti, Bettinelli, Solari, et de Humboldt, une savante correspondance.

En 1807, il publia un long examen de la divine comédie. On a de lui encore, outre un roman historique, une dissertation sur l'origine des sacrifices, une histoire du roi Manfred et de nombreux articles de critique dans les journaux de Naples. (*L'Aurora.*)

CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN.

ATHÉNÉES ET COLLÉGES.

QUATRIÈME LATINE.

THÈME LATIN.

On ne cesse de se plaindre de ce que la vie humaine ne dure pas longtemps. Mais il est hors de doute qu'elle serait assez longue et qu'elle suffirait à l'accomplissement des plus grandes et des plus nobles actions, si nous en faisions un bon usage et si nous ne l'abrégions trop souvent par de funestes erreurs. Un philosophe a dit que la vie est semblable à une fortune médiocre, qui suffit à tous nos besoins, si elle est bien administrée. Croyez qu'il importe moins de vivre longtemps que d'employer à la pratique de la vertu les jours que Dieu nous a accordés. Est-il nécessaire de vivre quatre-vingts ans, si on les passe dans l'inaction ou, ce qui est beaucoup plus honteux, dans le bourbier du vice ?

Digitized by Google

Celui-ci est mort, après avoir atteint sa centième année. Mais qu'a-t-il fait dans ce long espace de temps? Peu de chose qui soit digne d'éloges. Celui-là a été enlevé, à la fleur de l'âge, par un trépas imprévu; mais il s'est montré bon citoyen, excellent fils, ami dévoué; nous avons le droit de dire qu'il a véritablement vécu et qu'en s'acquittant de ses devoirs il a accompli sa destinée.

GÉOGRAPHIE.

1. Donnez la division du Péloponèse.
2. Où étaient situées Thèbes, Delphes, Corinthe, Mantinée.
3. Donnez la division de l'Italie méridionale ou inférieure.

HISTOIRE.

Racontez très-sommairement l'expédition d'Alexandre, en Asie.

N. B. Les concurrents ont six heures pour faire leur travail.

VERSION LATINE.

CICERO LIGARIO.

Me scito omnem meum laborem, omnem operam, curam, studium in tua salute consumere. Sed quæ faciam fecerimque pro te, ex fratrum tuorum te litteris, quam ex meis malo cognoscere. Quid antem sperem aut confidam de salute tua, id tibi a me declarari volo. Nam si quis est timidus in magnis periculosisque rebus, semperque magis adversas rerum exitus metuens quam sperans secundos, is ego sum; et, si hoc vitium est, eo me non carere confiteor. Ego idem tamen quum, rogatu fratrum tuorum, venissem ad Cæsarem, atque onmem adeundi illius molestiam pertulissem; quum fratres et propinqui tui jacerent ad pedes et ego essem locutus, quæ causa, quæ tuum tempus postulabat, non solum ex oratione Cæsaris, sed etiam ex oculis et vultu, ex multis præterea signis quæ facilius perspicere potui quam scribere, hanc in opinionem discessi, ut mihi tua salus dubia non esset. Quamobrem fac animo magno fortique sis; et, si turbidissima sapienter ferebas, tranquiliora lacte feras. Vale.

EXERCICES SUR LA LANGUE GRECQUE.

1. Déclinez τὸ ξίφος (l'épée).
2. Comment se forme le futur passif dans les verbes qui ont une consonne muette avant la terminaison ω.
3. Conjuguez le présent du subjonctif des verbes εἶμι, φημί, οἶδα.
4. Analysez : ποιητά, δῶρον, λαμπάδε, βασιλεῖ, ὑμᾶς.
5. Analysez les formes de verbes suivantes, en indiquant les parties qui les constituent : ἐτετύμμεθα, ἐλέλεχθε, δέδμηκα.

N. B. Les concurrents ont six heures pour faire leur travail.

QUATRIÈME LATINE.

COMPOSITION EN LANGUE FLAMANDE.

De lente.

Hoe schoon is de aerde, by het aenkomen der lente!..... De natuer vernieuwt zich en herleeft..... enz. enz.

Digitized by Google

De geheele schepping schynt zich te versieren om haren shepper te loven. . . . . .

Voor my ook is de lente gekomen ; ik ben in den bloei myns levens. . .

Mogt ik, in mynen ouderdom, de vruchten van een nuttig besteed leven genieten ! . . . . . .

N. B. Les concurrents ont cinq heures pour faire leur travail.

TROISIÈME PROFESSIONNELLE.

SCIENCES COMMERCIALES.

Vous avez vendu à Perrin :

1856, Janvier, 5 : des étoffes, pour 4,200 frs, payables, moitié comptant, sous la déduction de 2 °/o d'escompte, et moitié au 15 mars ;

» Mars, 1er : de la laine pour 3,000 francs, payables le 10 juin.

Il vous a remis :

» Janvier, 25 : un billet à votre ordre de 2,400 francs, valeur au 15 septembre ;

» Mars, 10 : 2,500 francs en espèces ;

» Avril, 15 : vous avez tiré sur lui un effet de 2,000 francs, payable au 15 juin.

Passer écriture au journal de ces diverses opérations, d'après la méthode en partie double, et régler le compte courant et d'intérêt, à 1/2 °/o par mois, de Perrin, en l'arrêtant le premier juillet.

ALGÈBRE.

On place, à intérêt composé, une somme a ; l'intérêt est de r °/o, par an. Quelle sera la valeur de la somme placée, au bout de n années ?

Enoncer et résoudre le problème dans la supposition du taux inconnu.

Appliquer les logarithmes à la résolution de ces questions.

GÉOMÉTRIE ET TRIGONOMÉTRIE.

Enoncer et démontrer le théorème par lequel on établit la mesure du cercle.

Calculer, à un millimètre près, le rayon d'un cercle équivalent à un trapèze dont les bases parallèles sont 12 mètres et 8 m. et la hauteur 6 m., 28.

Enoncer et démontrer les principes qui servent de bases à la résolution des triangles obliquangles.

PHYSIQUE.

Qu'est-ce que le calorique latent ?

Décrire le procédé par lequel on détermine le calorique latent de la vapeur d'eau.

N. B. Les concurrents ont six heures pour répondre à ces questions.

(*La suite au prochain numéro*).

Le journal ne paraîtra pas au 1er septembre, époque des vacances.

Digitized by Google

DE L'ÉTAT ACTUEL DE L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES CLASSIQUES EN BELGIQUE.

—

(*Continuation.*)

En reprenant la suite de ce travail, je suppose le lecteur d'accord avec moi sur ces deux points : que les études classiques ont baissé dans notre Belgique, et que cet abaissement est regrettable. Ceci admis, il est du devoir des hommes d'enseignement de travailler résolûment à améliorer cet état de choses, et de mettre en commun, dans ce but, les fruits de leur science et de leurs observations. C'est ce que je vais essayer de faire, pour ma part, dans les pages suivantes.

J'ai déjà signalé parmi les principales causes du mal, la multiplicité des matières qu'on a accumulées comme à plaisir dans le programme des études moyennes. Langues anciennes, langues modernes, mathématiques, géographie, histoire, sciences naturelles, tout y est, voire même les éléments du droit constitutionnel. Comment ne s'aperçoit-on pas qu'en procédant ainsi, on oublie complétement un principe fondamental, à savoir que les humanités ont surtout pour objet de rendre l'esprit apte à acquérir ces connaissances positives, et non point de les lui communiquer immédiatement. Laissez l'instrument se former, s'assouplir, se perfectionner, au lieu d'en affaiblir les ressorts, de les briser peut-être par un travail intempestif et exagéré. Votre rôle est de développer, de fortifier ces jeunes et tendres intelligences, et vous les épuisez! — « A l'enseignement adopté du temps de Rollin, ainsi s'exprimait naguère à la tribune française M. Thiers, on a ajouté plus d'histoire, plus de mathématiques et de sciences naturelles. L'expérience est là pour répondre, et jusqu'ici, il faut le reconnaître, l'essai n'a pas été tout à fait heureux. Nous avons consulté les plus savants professeurs, et ils disent tous qu'aujourd'hui on veut faire entrer trop de connaissances à la fois dans la tête des enfants. Leur esprit plie évidemment sous le faix, et ils n'apprennent pas, ou bien ils oublient. » Voilà le langage du bon sens et de l'expérience.

Autre mal. On admet en général beaucoup trop tôt et beaucoup trop facilement les enfants dans les classes d'humanités. Il faudrait faire dépendre cette admission d'un examen sérieux, sévère même,

Digitized by Google

sur les principales matières de l'enseignement primaire. Comment voulez-vous enseigner avec succès le grec et le latin à des enfants, qui souvent ignorent l'orthographe et les règles les plus élémentaires de leur langue maternelle? Si l'on a cru nécessaire de placer l'examen d'élève universitaire comme une barrière destinée à défendre aux incapables l'entrée des études supérieures, il n'est pas moins urgent, nous le disons sans crainte de nous tromper, d'en élever une autre à l'entrée des études moyennes. Si l'humble voix des instituteurs du premier âge pouvait se faire entendre ici, ces hommes estimables vous diraient eux-mêmes combien de fois ils ont déploré de se voir enlever par les colléges de pauvres enfants, qui commençaient à peine à profiter de leurs soins, et à récompenser par quelques progrès les lourds labeurs de la première éducation. — Mais un mal plus désastreux encore, c'est la facilité avec laquelle on laisse passer les élèves paresseux ou impropres, car il y en a, à ces études, d'une classe à une autre plus élevée. C'est là, à mon sens, la grande plaie des colléges. Cet élève qui n'a rien fait dans une classe appropriée au degré de connaissances auquel il est parvenu, comment pouvez-vous espérer qu'il fasse quelque chose là, où l'enseignement est disproportionné à ses forces? Usez une seconde fois d'une si cruelle indulgence, et vous aurez à tout jamais compromis l'avenir du pauvre jeune homme. Quel est le professeur de classes supérieures qui n'ait eu parmi ses élèves de ces malheureux incurables, condamnés à écouter sans comprendre et à travailler sans rien faire? L'enseignement de la classe suppose des connaissances que ces élèves n'ont pas et ne peuvent plus se donner; ils recommenceraient vingt fois sans plus de succès la seconde ou la rhétorique. Vains efforts! c'est en cinquième ou en quatrième qu'il faudrait rentrer. Que voulez-vous que fasse dans les classes supérieures ce vétéran, qui ne sait ni les déclinaisons ni les conjugaisons? vous le mettez en demeure d'expliquer Homère ou Cicéron, et peut-être n'est-il pas à même de se rendre compte un peu passablement de la phrase la plus simple de la chrestomathie ou de l'*Epitome!*

J'ai indiqué comme une troisième cause de la faiblesse des études classiques, le défaut d'harmonie et de gradation dans l'enseignement. Si l'on considère que l'élève poursuit les mêmes études pendant six années sous six maîtres différents, on comprendra sans peine combien il importe que ces maîtres divers soient d'accord entre eux sur la marche à imprimer à l'enseignement,

Digitized by Google

pour arriver à ce plein développement de l'intelligence, qui doit résulter de leurs efforts communs, mais successifs. Quiconque a observé à quel point peut être entravé par le défaut de suite dans l'enseignement ce travail intérieur, cette élaboration lente et régulière des facultés humaines, tremblera à la pensée de tant de secousses, de tant de déviations, auxquelles sont exposés les élèves des colléges pendant leurs six années d'humanités. Ici c'est le langage qui diffère, là c'est le fond même de l'enseignement. Tel professeur affecte de n'attacher qu'une valeur légère à tel détail dont son collègue faisait le plus grand cas; tel autre reprend à nouveaux frais ce qui a été fait avant lui, et s'arrange de manière à laisser penser aux élèves que ce qui peut leur arriver de plus heureux est de désapprendre ce qui leur a été enseigné précédemment. A ce mal trop commun nous ne connaissons d'autre remède que la bonne volonté, le dévouement des professeurs. Leur premier devoir est de chercher à s'entendre non-seulement sur les généralités de l'enseignement, mais sur toutes les particularités un peu importantes. Il faut que des rapports fréquents s'établissent entre eux, que toute considération d'amour-propre soit mise de côté, que tout cède, en un mot, devant cette impérieuse nécessité. Un professeur pourra sans doute en s'isolant obtenir quelques succès éphémères, digne salaire d'une activité vaniteuse; mais le progrès réel, l'inestimable satisfaction de cœur d'un maître pouvant se rendre le témoignage d'avoir travaillé utilement dans l'intérêt de ses élèves et de son pays, ce progrès, cette satisfaction ne s'obtiendront jamais que par l'union des esprits et des volontés : *vis unita fortior.*

Une dernière cause de l'affaiblissement des études consiste, selon nous, pour les classes supérieures, dans l'absence ou la mauvaise direction de l'interprétation littéraire des auteurs. Les uns ne s'inquiètent pas assez de l'intelligence des textes, et s'évertuent à en faire saisir les beautés à des jeunes gens forcés d'accepter sur parole des explications, qui n'ont de valeur et d'utilité qu'à la condition rigoureuse d'être fondées sur les textes mêmes; les autres, tombant dans l'excès contraire, font ce qu'on appelle de la philologie, transportent dans l'enseignement moyen des discussions critiques qui ne sont à leur place que dans l'enseignement académique, et dissertent pendant des leçons entières sur une variante ou une question de ponctuation. Oserai-je le dire? ce qu'il y a à faire ici, c'est de retourner tout simplement à la méthode du vieux

Digitized by Google

Rollin. Le *Traité des études* ne jouit plus, à mon grand regret, dans l'esprit des professeurs, de l'estime à laquelle il n'a nullement cessé d'avoir droit. C'est un tort grave, à mon avis, et je suis heureux de pouvoir m'appuyer ici de l'autorité d'un homme, que notre siècle s'est habitué à respecter comme l'oracle du bon goût et de la saine littérature : « Je n'analyserai pas, disait M. Villemain dans une de ses leçons, cet ouvrage si connu, mais un peu négligé de nos jours, comme si on avait, depuis Rollin, découvert des méthodes nouvelles pour former l'intelligence et le cœur. Hélas! il n'en est rien : on n'a pas fait un pas, on ne fera pas un meilleur *Traité des études*. Nulle part, l'éducation par les lettres, la seule éducation complète de l'homme moral, n'a été rendue plus utile et plus aimable. Je n'hésite pas à le dire : avec le *Traité des études* bien compris et heureusement appliqué, vous formerez dans votre élève un cœur droit et pur, un jugement ferme et sain, une imagination ornée, et animée par les plus naïves impressions du beau. » Quel délicieux portrait que celui où l'illustre écrivain nous dépeint, quelques lignes plus loin, le jeune collégien élevé, instruit comme le voulait Rollin : « Jeté dans la foule, il s'y débat, il y grandit sous la loi d'une vigilante discipline, sous la garde de la religion, partout présente à son jeune cœur, et mêlée à toutes ses études par l'imagination et l'éloquence; il étudie avec une ardeur salutaire les modèles de grâce et de sublime que l'on met sous ses yeux; il est à la fois instruit et candide; et la préoccupation même du savoir prolonge son innocence. Il n'a pas, comme on le dit, appris seulement des mots, mais toutes les vérités intellectuelles, toutes les nuances morales, que renferme la perfection du langage. Il a étudié dans le travail de la *traduction* la méthode pour penser. Il a recueilli, ainsi le voulait Rollin, mille notions de philosophie, d'histoire, de sciences naturelles, qui sont comme la matière de l'art de penser et d'écrire (1). De plus, encore enfant par le cœur, il a déjà commencé la vie d'homme par un travail assidu. Il a fait avec zèle et persévérance son état d'étudiant, comme il remplira plus tard quelque devoir public. (2) »

(1) Rollin voulait en effet que l'on profitât de l'étude des auteurs pour donner, en passant, toutes les notions propres à faire comprendre plus complétement les textes, et à en tirer quelque pâture pour le cœur et l'intelligence. Mais ce que Rollin n'aurait pas voulu, c'eût été de former de tout cela d'arides et abstraites nomenclatures, imposées à la mémoire comme un fardeau stérile et sans application immédiate.

(2) *Tableau du dix-huitième siècle*, leçon xme.

Digitized by Google

J'arrête ici ce second article. Je me propose d'en consacrer un troisième à l'étude de la question toujours pendante de l'examen d'élève-universitaire, et de dire à quelles conditions, dans ma pensée, le rétablissement de cet examen pourra contribuer à relever en Belgique l'enseignement des langues et des littératures classiques.

A.-J. Namèche.

ÉTUDES SUR LE CHANT SÉCULAIRE D'HORACE.

Suétone (1) nous rapporte qu'Auguste confia à Horace la composition d'un chant pour les jeux séculaires qu'il venait d'instituer. Ce chant c'est le *carmen seculare*. Depuis la renaissance des lettres anciennes, il a été l'objet d'études diverses. Au seizième et au dix-septième siècle l'Italien *Omphrius Panvinus* (2) et notre savant compatriote le Père *Taffin* (3) cherchèrent à éclaircir par la chronologie et la critique l'histoire des jeux séculaires; leurs travaux furent repris et continués au siècle suivant par *Turretin* (4), *Ayrmann* (5) et *Gesner* (6). Mais tous ces auteurs ne touchaient qu'indirectement au chant d'Horace; dans notre dernier siècle on s'en occupa plus spécialement : *Schmerlzkopf* (7), *Steiner* (8), et *Grotefend* (9) examinèrent de quelle manière on distribua les strophes entre les chœurs des jeunes garçons et ceux des jeunes filles; *C. F. Hermann* (10) discuta avec une rare sagacité l'impor-

(1) Vita Horatii.

(2) De ludis sæcull. (in Grævii Thes. Antiqq. IX p. 1067).

(3) De veterum Romanorum anno seculari ejusque per ludos seculares celebritate. Tornaci 1641; aussi dans Grævius VII, 474.

(4) De ludis sæcull. Gen. 1707.

(5) De ludis Roman. sæc. Vitemb. 1717.

(6) De annis ludisque sæc. Vinor. 1717.

(7) De Horatiano carmine sæculari. Lipsiæ 1838.

(8) De Horatii carmine sæculari. Kreutznach 1841.

(9) Vertheilung der Strophen zweier Wechselgesänge unter die singenden Personen, dans le Zeitsche, f. d. itlterhumsw. 1841 N° 109.

(10) De loco Apollinis in carmine Horatii sæculari. Gottingæ 1843.

Digitized by Google

tance d'Apollon dans l'œuvre du poète, tandis que *Dézobry* (11) poursuivait les recherches historiques sur les jeux séculaires.

Quoique nous nous soyons surtout basé sur les textes, nous n'avons cependant pas négligé les travaux modernes, qu'il nous a été permis de consulter. Nous avons profité particulièrement des monographies de Steiner et de Hermann et des éditions de Mitscherlich et d'Orelli. Notre but est l'explication du chant séculaire, mais avant d'aborder cette explication, nous exposerons le caractère des jeux pour lesquels il a été composé, et nous jetterons un coup d'œil sur les jeux séculaires des temps antérieurs à Auguste.

§ 1. Des jeux séculaires avant Auguste.

L'origine des jeux séculaires, comme celle de toutes les institutions romaines, est entourée de ténèbres. Les passages des auteurs anciens qui s'y rapportent, sont en très-petit nombre, mais ils suffisent pour prouver qu'avant Auguste les jeux séculaires étaient célébrés en l'honneur de Pluton et de Proserpine, et avaient pour but de faire cesser une maladie contagieuse ou de détourner les malheurs annoncés par de sinistres présages. Ces fêtes, d'après une ancienne tradition rapportée par Valère Maxime (II, 4, 5,) et Losime (II, 1. et sqq.), furent d'abord instituées par un riche Sabin, nommé Valerius, le chef de la gens Valéria. Ses enfants allaient succomber à une grave maladie, quand une voix miraculeuse lui prédit qu'ils guériraient s'il leur donnait à boire de l'eau du Tibre, chauffée sur l'autel de Pluton et de Proserpine, à l'endroit du champ de Mars nommé *Terentus*. Valerius se rendit à l'endroit indiqué, y chauffa de l'eau du Tibre sur un feu qui sortait de la terre, ses enfants en burent et furent sauvés. Le Sabin reconnaissant faisait creuser la terre en cet endroit pour jeter les fondements d'un autel, lorsqu'on trouva un autel souterrain avec l'inscription *Diti patri Proserpinæque* et là furent célébrées des fêtes qui durèrent trois jours et trois nuits. Aucun des deux auteurs ne donne l'époque présumée de l'institution de ces fêtes, mais ils sont d'accord pour en placer la première célébration publique au temps de Valerius Publicola, v. 245. Jusque là elles avaient fait partie du culte privé de la gens Valeria. Publicola leur donna un caractère officiel, afin d'être utile

(11) Rome sous le siècle d'Auguste. T. II p. 413 et suiv.

Digitized by Google

à ses concitoyens qu'une peste venait d'attaquer (1). L'an 352 des guerres désastreuses et de terribles maladies infestant la république, les livres Sibyllins ordonnèrent de nouveaux jeux et sacrifices à l'autel de Terentus (2). Mais ce n'est qu'en 502 pendant la première guerre Punique qu'il fut décidé que ces fêtes se renouvelleraient tous les cent ans. Cette année une partie des murs et une tour entre la porte Colline et la porte Esquiline furent frappées de la foudre; les livres Sibyllins, consultés sur ce présage, désignèrent des jeux en l'honneur de Pluton et de Proserpine comme moyen d'apaiser la colère divine, et demandèrent expressément qu'ils fussent renouvelés tous les cent ans (3). Nous les voyons en effet célébrés, en 602, d'après le témoignage de Tite-Live (4). Les historiens Pison, Hemina et Cn. Gellius mettaient la quatrième célébration des jeux séculaires en 603. D'après une chronologie de Valerius Antias, auteur du reste peu recommandable, ces jeux eurent lieu en 245, 305, 505, et 605 (5). Cette différence ne nous étonnera pas, si nous faisons attention au peu de fixité de la chronologie romaine. Selon toute probabilité, les jeux séculaires n'ont plus été célébrés après 602; la guerre civile les avait sans doute fait tomber en oubli. Nous les voyons reparaître sous Auguste, en 737, mais entièrement transformés.

§ 2. Des jeux séculaires institués par Auguste.

Après avoir vaincu ses adversaires, Octave, maître de l'empire du

(1) Valer. Max. C C. studio occurrendi civibus apud eamdem aram *publice* nuncupatis votis.

(2) Zosime II, 4. La date est incertaine, la leçon de Zosime n'étant pas sure nous suivons l'édition de Reitemcier, Lipsiœ 1784.

(3) Varro *De scenicis originibus* L. I. ap. Censorinum *de die natali* c. 17 : « Cum multa portenta fierent, et murus et turris quæ sunt inter portam Collinam et Esquilinam de cœlo essent tacta, et ideo libros Sibyllinos decemviri adissent, renunciaverunt uti Diti patri et proserpinæ ludi Terentini in campo Martio fierent tribus noctibus et hostiæ furore immolarentur, *utique ludi centesimo quoque anno fierent.* »

La même chose est racontée par Verrius Flaccus ap. Comment. Cruquianum. Cf. Festus *de verbb significatione* p. 255 Lindemann.

(4) Epitome L. XLIX : Diti patri ludi ad Terentum in præcepto librorum Sibyllinorum facti, qui ante annum centesimum, primo Punico bello, quingentesimo et altero anno ab urbe condita, facti erant.

(5) Censerinus C. 17.

Digitized by Google

monde, consacra tous ses soins à fermer la plaie des guerres civiles et à faire prospérer la République par l'ordre et la paix. Mais il savait que le bonheur et la grandeur d'un état ne reposent pas sur une prospérité matérielle momentanée : aussi ne se contenta-t-il pas de protéger l'agriculture, il fit encore la célèbre loi sur les mariages, afin de mettre un frein à la corruption des mœurs et à la dépravation de la population romaine. Les cérémonies religieuses lui semblaient particulièrement propres à inspirer l'amour de la vertu et à ramener le peuple aux mœurs simples et pures de ses ancêtres. De nouveaux temples furent construits, les anciens furent ornés et enrichis; la poésie chanta plus qu'auparavant les dieux et la piété; enfin rien ne fut négligé pour relever le culte qui dépérissait. L'institution des jeux séculaires eut le même but. Mais il entrait dans la politique d'Auguste de ne rien innover : son gouvernement ne devait être que la continuation de l'ancienne république; ses lois, ses institutions étaient rapportées à des règlements antérieurs, tombés en désuétude. Il en fut de même des jeux séculaires; quoiqu'ils fussent essentiellement différents des fêtes du même nom, qui avaient eu lieu antérieurement, Auguste les fit considérer comme la continuation de celles-ci, et chargea les Quindecemvirs de rédiger la chronologie des jeux séculaires de la république. Cette chronologie nous a été conservée par Censerinus c. 17; elle donne les dates 298, 408, 518 et 628. Au lieu d'une période de cent ans, les Quindecemvirs prenaient pour intervalle entre la célébration des jeux séculaires un espace de cent et dix ans, et composèrent d'après cela leur chronologie, qui ne s'accorde guère, comme on le voit, avec tout ce que les anciens historiens nous ont transmis à ce sujet (1). Cependant ces

(1) En prenant le siècle pour une période de cent et dix ans, les Quindecemvirs paraissent avoir suivi les Étrusques, dont les doctrines étaient fort en vogue, dans ce temps, à Rome. D'après une étymologie assez accréditée le mot *seculum* ou *seclum* est analogue au grec ἡλικία et désigne la plus longue vie humaine. V. Turnebius *Advern.* XXVI, 13. O. Müller, *Die Etrusker*, T. II p. 332. Censerinus : « Sæculum est spatium vitæ humanæ longissimum partu et morte definitum. » Les Romains avaient porté cette période à cent ans. Varro *de lingua latina* V. 5 : « Seculum spatium annorum centum vocarunt; dictum a sene quod longissimum spatium senescendorum hominum putarunt.

D'après les étrusques la durée d'un siècle n'était pas déterminée, mais les dieux en indiquaient la fin par des prodiges. Or, selon un calcul, dont les données nous sont fournies par Censerinus 17, 6, le siècle étrusque était généralement de 105 à 123 ans, ce qui donne en moyenne à peu près 110. Voir sur cette chronologie O. Müller C. C. et la note de A. Maury dans Guigniant *Religions de l'Antiquité* T. II, troisième partie, p. 1190.

Digitized by Google

nouveaux jeux étaient entièrement distincts des précédents. Ils se célébraient toujours, il est vrai, en grande partie près du Terentus, mais au lieu d'avoir, comme sous l'ancienne république, un but tout spécial, celui de faire cesser une maladie contagieuse ou d'écarter de sinistres présages, la nouvelle fête se rapportait au salut général de l'empire. Tout ce qui peut y contribuer fut demandé aux dieux, et ces dieux qu'on invoquait n'étaient plus seulement Pluton et Proserpine, sombres divinités infernales, mais encore Jupiter et Junon, les Parques, les Ilithyes, Cérès, Latone et surtout Apollon et Diane. Ces dernières divinités président réellement à la solennité; le troisième et dernier jour des fêtes leur était presque exclusivement consacré; le temple d'Apollon Palatin retentissait alors des hymnes et des poèmes chantés en leur honneur, et on les implorait sous le titre de dieux tutélaires de Rome.

On s'est demandé d'où venait la grande importance attachée dans ces fêtes à Apollon et à Diane, et cette question a paru d'autant plus intéressante que, sous l'ancienne république, le culte de ces dieux était tout à fait secondaire (1). Diane, il est vrai, était honorée depuis les premiers temps de Rome; elle avait depuis longtemps ses temples sur l'Aventin et sur l'Algide, mais c'était une divinité purement plébéienne, introduite à Rome par les Sabins et les Latins; la religion officielle ne la prenait pas en considération, et elle n'avait pas de fête nationale (2). Du reste, cette antique divinité italienne, donnant la lumière et la vie (Diana vient de dies) est bien différente de la Diane grecque, la virginale Artémis, invoquée tour à tour sous le nom de Lune et d'Ilithye dans le chant d'Horace. C'est avec les caractères de la déesse grecque qu'elle a sa part aux sacrifices et aux hymnes des fêtes séculaires, et cette part elle la doit surtout à sa parenté avec Apollon (3). Or, ce dieu à qui Auguste fit rendre un culte si solennel, qu'il honora d'un temple si magnifique, et

(1) Nous avons déjà dit que ce point a été traité avec beaucoup d'érudition par C. F. Hermann, qui nous a été très-utile pour cette partie de notre travail.

(2) J. A. Hartung, *Religion der Römer nach den Queller dargestellt*, T. II p. 210.

(3) On l'honorait avec Latone dans le temple d'Apollon Palatin; V. Propert. 2, 31 (23) 15. Son culte est déjà uni à celui d'Apollon à Troie (*H.* V, 446), à Delos (*Hymn. in Apoll.* 158). Cf. Welcker dans le Pindare de Boeckh. T. II, pars 2, p. 453.

Digitized by Google

qui fut pour ainsi dire le génie de son empire et de son siècle, n'avait qu'un seul temple à Rome sous la république et cela en dehors de l'enceinte de la ville (1). Apollon n'y était guère invoqué que sous le titre de *meditus* ou de poean, et dans les jeux Apollinaires, institués en 541 et célébrés tous les ans, on était loin de le considérer comme dieu tutélaire de l'état (2).

Quel motif a donc pu amener Auguste à accorder de si grands honneurs à Apollon? Les commentateurs de la quatrième églogue de Virgile vont nous le dire. Le paganisme allait bientôt disparaître devant les lumières de la religion révélée. Le monde entier était dans l'attente d'un grand événement, qui devait le transformer, et lui rendre la félicité perdue. Partout on répétait des oracles de la Sibylle de Cume, annonçant la naissance d'un roi qui devait ramener l'âge d'or sous les auspices du dieu le plus pur, le plus élevé du paganisme, d'Apollon (3). Déjà lors de la conjuration de Catilina,

(1) Asconius Pedianus, ad Cic *orat. in toga candida*. T. II p. 90 Orelli : « ne tamen erretis, quod his temporibus ædes Apollinis in Palatio fuit nobilissima, admonendi estis, nonc hanc a Cicerone significari, utpote quam post mortem etiam Ciceronis multis annis imperator Cæsar, quem nunc divum Augustum dicimus, post Actiacam victoriam fecerit; sed illam demonstrari, quæ est extra portam Carmentalem inter forum olitorium et circum Flaminium; ea enim sola tum demum Romæ et Apollinis ædes.

(2) Voir sur ces jeux : Liv. XXV, 12; XXVII, 23; Macrob. Saturn. I, 17; Festus o. C. p. 254 Lindem.

(3) D'après Nigidius l. IV *de diis* ap. Serv. on distinguait les âges, ou grandes divisions de temps, par des noms de dieux : Saturne, Jupiter, Neptune « non nulli etiam ut magi aiunt Apollinis fore regnum. » Virgile parle clairement de ce règne d'Apollon « tuus iam regnat Apollo » v. 10, et le ton général (Venit iam ætas... Jam redit et virgo... Jam nova progenies cœlo demittitur.... tuus iam regnat Apollo) prouve que le nouvel âge d'or sera présidé par ce dieu et non par Saturne, comme le veulent plusieurs interprètes; *Saturnia regna* du v. 6 est synonyme de *aurea ætas*. Or le culte d'Apollon était certainement le plus beau et le plus pur de l'antiquité; il était le dieu de la poésie et des beaux arts, on pourrait dire le dieu de la civilisation. (Sur la beauté relative de ce culte voir Schoenborn *Ueber das Weser Apollons unde die Verbreitung seines Dienster*. Berlin 1854. Ern. Curtius, *De Ionier vor der ionischen Wanderung*. Berlin 1855.) Il n'est pas étonnant que les payens rapportassent le règne d'un rédempteur au milieu de leurs dieux. De même les Hindous, ayant reçu une vague connaissance de l'évangile, introduisirent plus tard quelques traits de la vie de Notre-Seigneur dans le mythe de Crichna, qui ressemble tant à l'Apollon grec. V. Guigniant o. c. T. I 1re partie p. 212. On ne mettra plus guère en doute aujourd'hui que l'attente du nouveau siècle d'or fût un pressentiment de la rédemption; ce n'est pas ici le moment de le prouver et

Digitized by Google

P. Lentulus s'était appliqué cet oracle (1), et César avait voulu s'en servir pour s'élever à la dignité royale (2). Auguste à son tour résolut de faire tourner à son profit cet oracle si répandu. Les Romains heureux de sortir de la tourmente des guerres civiles, de voir renaître enfin un peu d'équité, de justice, pouvaient facilement croire, sous ce prince, au retour de l'âge d'or, prédit par la Sibylle, et Auguste s'efforça de les en persuader. Apollon, qui devait présider à cette époque heureuse, fut proclamé le dieu tutélaire de Rome, et la poésie s'empressa de le chanter comme tel. En même temps il devint le protecteur du chef de l'état et de sa famille : Auguste lui construisit un temple près de sa demeure, sur le mont Palatin, où ils étaient censés habiter ensemble (3); sa statue était ornée des insignes d'Apollon (4) parfois même il se faisait considérer comme son fils. Dès lors Apollon devint le dieu de la famille des Julii; les anciennes traditions de l'Iliade et les fables des Alexandrins (5) furent mises au jour et la poésie célébra ce dieu pour avoir dirigé le voyage d'Enée et préparé ainsi la fondation de Rome. On comprend donc que les jeux séculaires, organisés pour le salut de l'empire, devaient être sous les auspices d'un dieu si important et c'est pour cela que le chant d'Horace est presque consacré exclusivement à Apollon et à Diane.

Nous ne nous arrêterons pas à décrire les cérémonies des jeux séculaires; cérémonies qui consistaient en grande partie en sacrifices et duraient trois jours et trois nuits. Le troisième jour trois

je le crois du reste inutile après les beaux travaux de Mgr Grassellini. (*Eplication de l'églogue à Pollion* dans les *Annales de philosophie chrétienne,* reproduite dans la *Revue catholique.* T. I. Liége 1843.) et de Rossignol (*Virgile et Constantin-le-Grand.* Paris, 1845).

(1) Sallust. *Bell. Cat.* 47. — Cicero *Orat. in Catil.* III, 4.

(2) Cicero *de divinat.* II, 54. Voir aussi le récit de Julius Marathus dans Suéton. *Octav.* 94, 3.

(3) Ovid *Metam.* XV. 866 : Et cum Cæsare tu *Phœbe domestice* Vesta. Cf. Fr. De Champagny. Les Césars. Bruxelles 1853. T. I, p. 170.

(4) Servius ad Verg. *Ecl.* IV, 10.

(5) Hom. *Il.* V, 446, Enée est sacré par Apollon. — Les oracles d'Apollon à Enée se trouvent déjà dans Lycophron *Alexandra* v. 1250 et dans d'autres Alexandrius, mais selon Cicéron *Divin.* I, 1, ces auteurs n'admettaient l'établissement d'aucune colonie *sine Pythio aut Dodonaes aut Hammonis oraculo;* la fondation de Rome ne pouvait donc se faire autrement. Cf. Heyne ed. Virg. T. III, p. 116.

Digitized by Google

groupes composés chacun de neuf jeunes garçons et trois groupes semblables formés de jeunes filles ayant tous leurs parents encore en vie (*patrimi et matrimi*) chantaient en grec et en latin des hymnes et des poèmes pour le salut des cités romaines. Le *carmen seculare* est un de ces hymnes. Nous passons à l'explication de ce poème.

L. Roersch.

(*La suite à un prochain numéro.*)

ÉTUDES SUR ATHALIE.

(*Suite, voir numéro d'août,* pp. 77-85.)

SCÈNE VIII.

SALOMITH, LE CHOEUR.

SALOMITH.

Que de craintes, mes sœurs, que de troubles mortels!
Dieu tout-puissant, sont-ce là les prémices,
Les parfums et les sacrifices
1190 Qu'on devait en ce jour offrir sur tes autels?

UNE DES FILLES DU CHOEUR.

Quel spectacle à nos yeux timides!
Qui l'eût cru, qu'on dût voir jamais
Les glaives meurtriers, les lances homicides
Briller dans la maison de paix!

UNE AUTRE.

D'où vient que pour son Dieu pleine d'indifférence,
Jérusalem se tait en ce pressant danger?
D'où vient, mes sœurs, que pour nous protéger,
Le brave Abner au moins ne rompt pas le silence?

V. 1187-1190. *Que de craintes...* Rapprochez de ces quatre vers le commencement de la tragédie V 1-12.

V. 1195-1204. Ces dix vers ne se trouvent point dans les premières éditions d'Athalie. « On craignit, dit M. de la Harpe, que la malignité n'en fît l'appli« cation à Louis XIV, et que les ennemis de l'auteur, qui étaient très-actifs « à profiter de tout, ne se servissent de ces vers pour lui nuire. » Cette opi-

Digitized by Google

SALOMITH.

Hélas! dans une cour où l'on n'a d'autres lois
1200 Que la force et la violence,
Où les honneurs et les emplois
Sont le prix d'une aveugle et basse obéissance,
Ma sœur, pour la triste innocence
Qui voudrait élever sa voix?

UNE AUTRE.

Dans ce péril, dans ce désordre extrême,
Pour qui prépare-t-on le sacré diadème?

SALOMITH.

Le Seigneur a daigné parler;
Mais ce qu'à son prophète il vient de révéler,
Qui pourra nous le faire entendre?
1210 S'arme-t-il pour nous défendre?
S'arme-t-il pour nous accabler?

nion n'est pas même plausible, ces vers ne furent point retranchés, puisqu'ils n'existaient pas; ils furent au contraire ajoutés par Racine, six ans après, dans un temps où les applications étaient plus faciles et plus dangereuses. Il eût été absurde de soupçonner des intentions malignes contre Louis XIV, dans une tragédie faite, d'après ses ordres, par un poète comblé des faveurs du monarque et de Madame de Maintenon. G.

Malgré les raisons alléguées par Geoffroy et l'énergie avec laquelle il combat l'opinion de La Harpe, nous sommes convaincus que Racine a voulu, dans ces vers, faire allusion aux injustices et aux intrigues dont il était témoin. Les dates, que Geoffroy invoque, jettent une grande lumière sur les intentions du poète. Racine mourut en 1699, trois ans après l'époque où ce passage fut introduit dans la tragédie. On sait qu'il fut sensible à l'excès à quelques paroles dures que le Roi aurait prononcées à l'occasion d'un mémoire écrit par l'auteur d'*Athalie* à la demande de Madame de Maintenon. On ne peut guère douter que le tableau d'une cour où la servilité triomphe, d'où la franchise et l'innocence sont bannies, n'ait quelque rapport avec le chagrin qui emporta un homme habitué à chercher dans l'approbation de Louis XIV, la plus précieuse récompense de ses travaux, et qui se croyait tombé en disgrâce. Nous pensons, avec Geoffroy, que ces vers ne furent pas supprimés dans les premières éditions, mais ajoutés plus tard; d'un autre côté, il nous est impossible de ne pas y voir une allusion, que le caractère de Racine explique suffisamment, et qui n'avait rien d'étrange dans un temps où les écrivains et les orateurs, malgré le prix qu'ils attachaient à la faveur du roi, se sont souvent élevés avec énergie contre les désordres de la cour. Corneille, Bossuet, Bourdaloue, Fénelon, La Bruyère nous offrent de nombreux exemples de cette franchise et de cette liberté.

Digitized by Google

TOUT LE CHOEUR *chante.*

O promesse! ô menace! ô ténébreux mystère!
Que de maux, que de biens sont prédits tour à tour!
Comment peut-on avec tant de colère
Accorder tant d'amour!

UNE VOIX *seule.*

Sion ne sera plus : une flamme cruelle
Détruira tous ses ornements.

UNE AUTRE VOIX.

Dieu protége Sion : elle a pour fondements
Sa parole éternelle.

LA PREMIÈRE.

1220 Je vois tout son éclat disparaître à mes yeux.

LA SECONDE.

Je vois de toutes parts sa clarté répandue.

LA PREMIÈRE.

Dans un gouffre profond Sion est descendue.

LA SECONDE.

Sion a son front dans les cieux.

LA PREMIÈRE.

Quel triste abaissement!

LA SECONDE.

Quelle immortelle gloire!

LA PREMIÈRE.

Que de cris de douleur!

LA SECONDE.

Que de chants de victoire!

UNE TROISIÈME.

Cessons de nous troubler : notre Dieu, quelque jour,
Dévoilera ce grand mystère.

TOUTES TROIS.

Révérons sa colère;
Espérons en son amour.

V. 1220. *Que de cris de douleur. — Que de chants de victoire.* N'est-il pas admirable que Racine ait trouvé le secret de reproduire, dans un simple chœur, les plus grandes beautés du dialogue de Polyeucte et de Pauline? G.

Digitized by Google

UNE AUTRE.

1230 D'un cœur qui t'aime,
Mon Dieu, qui peut troubler la paix?
Il cherche en tout ta volonté suprême,
Et ne se cherche jamais.
Sur la terre, dans le ciel même,
Est-il d'autre bonheur que la tranquille paix
D'un cœur qui t'aime?

Après la magnifique prophétie de Joad, le chœur de l'acte III devait être court et rapide. Un morceau lyrique d'une grande étendue eût été déplacé. Les ordres que le grand-prêtre a donnés, l'absence d'Abner, les événements mystérieux qui viennent d'être annoncés et les sentiments qu'ils doivent faire naître, tel était le sujet que le poète avait à traiter. Les chants des jeunes Israélites résument la situation, resserrent l'intérêt et le ramènent à sa source féconde, les rapports de l'homme avec Dieu.

Nous divisons donc le chœur en quatre parties, que nous allons examiner. Il suffira d'indiquer le lien qui les unit (1).

I. *Que de craintes....* V. 1187-1194. Les Lévites vont s'armer; tout annonce une lutte prochaine; voilà ce qui frappe Salomith et ses compagnes. Ces mouvements belliqueux sont d'autant plus effrayants qu'ils ont lieu dans un jour de fête solennelle et dans le temple, où doit régner la paix.

II. *D'où vient que....* V. 1195-1204. A la vue du péril, on cherche des défenseurs. Ici la pensée se porte sur Jérusalem, dont l'*indifférence* pour son Dieu a été peinte plusieurs fois, et sur Abner, dont l'inaction étonne. Nouvel hommage rendu à ce personnage, qui doit reparaître au moment le plus critique.

III. *Dans ce péril....* V. 1205-1225. Incertitude sur le sens de la prophétie de Joad. Les deux premiers vers rappellent au spectateur la cérémonie annoncée dès le Ier acte, ce couronnement qui doit être suivi du triomphe ou de la ruine des desseins de Joad.

Salomith et le chœur reprennent les prédictions obscures qu'on

(1) Les commençants feront bien d'étudier 1° les rapports de la phrase avec les vers (voir plus haut, v. 1159-1174); 2° les transitions; 3° les contrastes; 4° la progression d'intérêt; 5° la manière dont la conclusion est amenée.

Digitized by Google

vient d'entendre et cherchent à en pénétrer le sens. Là, c'étaient deux grands tableaux, l'un de vengeance et d'extermination, l'autre de rétablissement et de gloire; ici les traits sont plus vifs, les contrastes plus brièvement et plus fortement marqués. Les tragédies grecques nous offrent de nombreux exemples de ce dialogue où chaque vers, et quelquefois chaque hémistiche est opposé au précédent. Nulle part cette forme n'est mieux employée qu'ici, avec une gradation plus frappante : d'un côté la ruine de Sion, les flammes qui la dévorent, son éclat détruit, le gouffre où elle tombe, les cris de douleur qui s'élèvent; de l'autre, Sion fondée sur la parole divine, répandant partout sa clarté, et élevant jusqu'aux cieux son front rayonnant, au milieu des acclamations qui saluent son triomphe. Quelles images admirables!

IV. *Cessons de nous troubler....* V. 1226-1236. Conclusion. Racine a prouvé qu'on peut concilier les vives et profondes émotions de la tragédie avec la sérénité d'une âme que remplit la pensée de Dieu. Il exprime ici un sentiment inconnu de l'antiquité, la confiance d'une faible créature qui s'élève au-dessus de toutes les choses de la terre et trouve en Dieu sa force, sa gloire et son repos.

Exercice. Comparer cette strophe avec les vers : *Celui qui met un frein, etc.* (V. 61-64).

ACTE QUATRIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

JOAS, JOSABET, ZACHARIE, UN LÉVITE, LE CHOEUR.

SALOMITH.

D'un pas majestueux, à côté de ma mère,
Le jeune Éliacin s'avance avec mon frère.
Dans ces voiles, mes sœurs, que portent-ils tous deux?
1240 Quel est ce glaive enfin qui marche devant eux?

V. 1239. *Dans ces voiles.* Les Lévites étaient voilés dans le temple à cause de la majesté (2e Corinth.) (Racine).

V. 1240. *Quel est ce glaive... Le glaive qui marche,* est une des expressions neuves trouvées par Racine, et dont l'audace est si naturelle et si heureuse, qu'elles ressemblent moins à des métaphores qu'au mot propre. (G.)

Il n'y a que la poésie qui puisse hasarder une pareille image. C'est ainsi qu'on relève les moindres détails. (Luneau de Boisjermain, La Harpe).

Le mot *marche* est d'autant plus beau, que le glaive était porté en céré-

Digitized by Google

JOSABET *à Zacharie.*

Mon fils, avec respect posez sur cette table
De notre sainte loi le livre redoutable.
Et vous aussi, posez, aimable Éliacin,
Cet auguste bandeau près du livre divin.
Lévite, il faut placer, Joad ainsi l'ordonne,
Le glaive de David auprès de sa couronne.

JOAS.

Princesse, quel est donc ce spectacle nouveau ?
Pourquoi ce livre saint, ce glaive, ce bandeau ?
Depuis que le Seigneur m'a reçu dans son temple,
1250 D'un semblable appareil je n'ai point vu d'exemple.

JOSABET, *en lui essayant le diadème.*

Tous vos doutes, mon fils, bientôt s'éclairciront.

monie. Peut-être y a-t-il encore plus de hardiesse dans ce vers d'*Esther :*

Le fer ne connaîtra ni le sexe ni l'âge.

En tout cas, ces deux vers, dit M. Fontanier, sont plus heureux et d'un meilleur goût que celui de Voltaire (Mérope, 1, VI) :

Ce fer au pied du trône en vain m'a su conduire.

V. 1247.... *Ce spectacle nouveau?* Quoique nous nous proposions de parler à la fin de ce travail de l'appareil imposant que Racine a déployé dans *Athalie,* il nous a paru nécessaire de dire ici un mot sur ce sujet.

« Les littérateurs du XVIIIe siècle, dit Geoffroy, cherchant toujours des effets capables d'éblouir la multitude, et séduits par la licence du théâtre britannique, se plaignaient sans cesse que nos tragédies étaient trop nues, et n'offraient point assez de spectacle. On s'avisa même de mettre en action le beau récit qui termine la tragédie d'Iphigénie en Aulide; mais il ne résulta de cette malheureuse tentative qu'un effet ridicule. Dans Athalie, au contraire, la nature du sujet exige cette pompe. Ainsi, les préparatifs et la cérémonie du couronnement de Joas, répandent sur ce quatrième acte un caractère religieux, une majesté imposante : toutes les scènes sont en action ; tout y est vraiment dramatique. Le spectateur est saisi d'un saint respect en voyant entrer Zacharie et Joas, qui apportent, l'un le livre de la loi, l'autre le bandeau royal. Un Lévite les précède, tenant en main un glaive. Cet auguste appareil n'est point une décoration faite pour repaître les yeux ; il frappe les esprits et touche le cœur. C'est là l'effet que doit produire le spectacle pour être un ornement digne de la tragédie. »

Horace (Ep. ad Pisones, 179, s.) et Boileau (Art poétique, III) ont traité cette question. Racine a peut-être quelquefois porté trop loin la réserve qu'ils recommandent. On a regretté que le dénouement de Britannicus ne soit pas en action. De nos jours on est tombé dans l'excès contraire.

Digitized by Google

JOAS.

Vous voulez essayer ce bandeau sur mon front ?
Ah! princesse, gardez d'en profaner la gloire :
Du roi qui l'a porté respectez la mémoire.
Un malheureux enfant aux ours abandonné....

JOSABET, *lui essayant une seconde fois le diadème.*

Laissez, mon fils : je fais ce qui m'est ordonné.

JOAS.

Mais j'entends les sanglots sortir de votre bouche :
Princesse, vous pleurez! Quelle pitié vous touche ?
Est-ce qu'en holocauste aujourd'hui présenté,
1260 Je dois, comme autrefois la fille de Jephté,
Du Seigneur par ma mort apaiser la colère?
Hélas! un fils n'a rien qui ne soit à son père.

JOSABET.

Voici qui vous dira les volontés des cieux.
Ne craignez rien. Et nous, sortons tous de ces lieux.

Le chœur termine ses chants au moment où Josabet arrive accompagnée de Zacharie et de Joas, qui portent, l'un le livre de la loi, l'autre le bandeau royal. Un lévite armé d'un glaive les précède.

C'est Salomith qui nous les signale d'abord et qui est étonnée de ces apprêts (v. 1236 et suivants).

V. 1240. Bientôt Josabet fait poser sur la table les objets nécessaires à la cérémonie en les caractérisant par quelques épithètes qui

V. 1256. *Laissez, mon fils....* Rien n'est plus touchant que Josabet, qui essaie en pleurant le bandeau royal sur le front de Joas.... Une couleur vraiment tragique est répandue sur toute cette cérémonie, qui dans un instant peut se convertir en pompe funèbre (G.).

V. 1260. *La fille de Jephté....* La plupart ont remarqué que la fille de Jephté n'apaisa point la colère du Seigneur par sa mort. Elle ne fut ou ne dut être immolée que pour acquitter un vœu téméraire de son père. (Académie).

V. 1263. *Voici qui vous dira....* pour *voici celui qui vous dira;* licence poétique qui donne au vers plus de vivacité, mais dont on ne doit user qu'avec beaucoup de réserve. (G.)

Le chœur se retire à propos ; il ne doit pas être présent à cet entretien particulier du grand-prêtre avec Joas. Racine a loué Sophocle d'avoir écarté le chœur au moment où Ajax va se tuer. C'était plus extraordinaire dans la tragédie grecque, où le chœur ne quittait presque jamais la scène. Racine s'est imposé une plus grande difficulté, en motivant toujours l'entrée et la sortie du chœur.

Digitized by Google

donnent une grande noblesse à tous les détails et inspirent un respect religieux. On sait, quoique le chœur l'ignore, ce que Joad prépare et quelle doit être en ce moment l'inquiétude de Josabet.

V. 1247. Joas l'interroge à ce sujet. Il nomme de nouveau le livre, le glaive, le bandeau. C'est par ces répétitions si naturelles que Racine parvient à faire sur le lecteur une impression presque aussi vive que celle que produirait la représentation. C'est à cet art de tout peindre dans le dialogue que nous devons les plus grandes beautés d'*Athalie*. Joas même signale la magnificence de cet *appareil* dont *il n'a point vu d'exemple*. On n'en avait jamais vu non plus sur la scène; et depuis lors, on a pu assister à des représentations pompeuses, mais il n'a rien paru de plus imposant que le IVe et le Ve actes d'*Athalie*.

Josabet lui dit que bientôt il sera instruit de tout, et en même temps elle approche le bandeau royal du front de Joas, qui pousse un cri d'étonnement et veut empêcher ce qu'il regarde comme une profanation. Dans quelques mots éclatent son respect pour le souvenir de David et son humilité. Cependant la princesse lui essaie le diadème en disant qu'elle obéit à un ordre formel. Sachant combien, depuis la IIe scène du Ier acte, elle a toujours redouté le moment où Joas serait proclamé roi, nous comprenons à quelles alarmes elle doit être en proie. Nous n'éprouvons aucun étonnement, mais nous sommes vivement touchés quand l'enfant s'écrie :

V. 1257. *Mais j'entends les sanglots... Princesse, vous pleurez!* La scène la plus pathétique est devant nos yeux. Il y a une certaine réminiscence de l'entretien d'Abraham avec Isaac avant d'arriver au sommet de la montagne du sacrifice. Racine a complété le récit de l'*Écriture* en prêtant à Joas un langage en rapport avec cette douce et pieuse résignation qui fut la vertu d'Isaac.

V. 1263. Josabet aperçoit Joad, se retire et trouve cependant le moyen de montrer encore cette délicatesse maternelle par un mot qui, sans éclairer entièrement Joas, doit écarter de son esprit l'idée d'un sacrifice.

A.-B.-J. Marsigny.

(*La suite au prochain numéro*).

Digitized by Google

DU RHYTHME DANS LA VERSIFICATION FRANÇAISE.

—

(CONTINUATION.)

II.

L'abbé d'Olivet disait que sur plus de mille vers mesurés qu'il s'était donné la peine de lire, il n'en avait pas trouvé un seul de bon ni même de supportable; ces vers n'offrent en effet qu'une combinaison bizarre de syllabes arbitrairement juxtaposées, se ressentant de la gêne à laquelle le poète s'est assujetti, et ne présentant pas même l'harmonie de la prose.

Pour quelle raison n'a-t-on pas réussi à donner à notre poésie, la quantité prosodique, ce charme tout puissant de la poésie des anciens ?

Cette question s'est présentée plusieurs fois à l'esprit des écrivains qui se sont occupés de versification.

Du Bellay, contemporain de Baïf et de Ronsard, était d'avis, quant aux pieds et nombres qui nous manquent, que de telles choses s'établissent par convention *et ne se font pas par la nature des langues*. « Qui eût empêché nos ancêtres, dit-il, d'allonger une syllabe et accourcir l'autre, et en faire des pieds et des mains, et qui empêchera nos successeurs, d'observer telles choses, si quelques savants et non moins ingénieux de cet âge entreprennent de les réduire en art ? »

Sibillet, dans son *Abréviation de l'art poétique* qui parut à la même époque, était du même avis : « Jà les Français, dit-il, commencent à montrer aux Grecs et aux Latins comme ils peuvent bien mesurer un carme (*carmen*), et adapter en leur langue les pieds et mesures des Grecs et des Latins... Il faut attendre la souveraine main de quelque grand poète, lequel marchant d'un grand style, passe les traces vulgaires de la commune rimaillerie, et que de plus longue haleine, il chante un juste poème, lequel étant reçu et approuvé, sera l'exemplaire pour façonner les règles des pieds, des mesures et des syllabes. »

M. Sainte Beuve partage cette illusion : il ne doute pas que les tentatives du XVIe siècle n'eussent été couronnées de succès, et

Digitized by Google

n'eussent entraîné la poésie dans une voie toute nouvelle, si le vœu de Sibillet avait été accompli, et si une main souveraine avait gravé sur le marbre d'un poème impérissable, les mesures désormais fixes et immuables du langage français. Le manque de concert entre les poètes du XVIe siècle, est, pour M. Sainte Beuve, la principale raison de l'insuccès de la réforme projetée.

A la vérité, les poètes ne purent se mettre d'accord sur la quantité conventionnelle des mots qu'ils employaient.

Mais il devait en être ainsi, et tout concert était impossible : nos syllabes ont une quantité tellement fugitive, tellement variable, tellement insaisissable, qu'elle ne pourra jamais comme elle être réduite à des règles certaines et immuables, ni servir de base à un rhythme quelconque.

En effet, nous possédons bien certaines syllabes plus traînantes que d'autres ; telles sont les trois premières syllabes du mot *indomptable;* mais ce retard n'a pas une durée absolue et appréciable, et n'empêche pas le son d'aller peser de tout son poids sur la finale *table.* Ainsi l'abbé d'Olivet a-t-il beau nous scander ce vers de Boileau de la manière suivante :

Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort

notre oreille proteste, et renverse cette combinaison pour nous donner la mesure suivante :

Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort.

Ou même :

Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort.

Il est évident que le son s'arrête plus longtemps sur les syllabes *pire, bras, l'œil* et *dort.*

Or, le temps d'arrêt qui signale ces syllabes n'a rien de commun avec la quantité; en renversant les mots, cette prétendue quantité, qui n'est autre chose que l'accentuation particulière à notre langue, se modifie tout-à-coup; les syllabes longues deviennent brèves et rapides, les syllabes faibles deviennent marquées et traînantes : *ferme l'œil,* est composé de deux syllabes précipitées suivies d'un temps d'arrêt sur la troisième; dans *il se ferme,* le temps d'arrêt, le retard, la prolongation du son, l'accentuation, comme on voudra l'appeler, se portera sur le son *ferme,* qui tout à l'heure était bref et faible.

Digitized by Google

Ce phénomène se remarque à propos des monosyllabes les plus secondaires qui deviennent longs et marqués, d'après la place qu'ils occupent dans la phrase : *il* et *un* sont évidemment brefs, le son y glisse légèrement dans *il aime*, *il vient*, *un homme;* qu'on transpose ces mots dans les phrases suivantes : *vient-il? aime-t-il? c'en est un.* Aussitôt, par un phénomène tenant à la nature même de notre langue, les syllabes *il* et *un* deviennent longues, traînantes, accentuées. Telles autres syllabes longues en elles-mêmes, comme les syllabes finales des mots *honnête*, *brave*, par exemple dans ces phrases *un homme honnête*, *un homme brave*, deviendront presque courtes dans les mots, *un honnête homme*, *un brave homme.* C'est probablement devant ces bizarreries de la langue française qu'a échoué l'académie de Baïf, lorsqu'elle voulut fixer la quantité prosodique de nos syllabes.

Que l'on observe, au contraire, ce qui se passait dans les langues anciennes ; la quantité y était soumise à des règles immuables et absolues; les syllabes comparées les unes aux autres, avaient une durée qui pouvait être calculée mathématiquement; ainsi, chez les Grecs et les Romains une longue équivalait à deux brèves, et la longue représentant l'unité , une brève pouvait être considérée comme une moitié de syllabe.

Ce système permit d'introduire dans l'hexamètre latin, des pieds composés indifféremment de deux longues ou d'une longue plus deux brèves, c'est-à-dire de dactyles et de spondées, outre le dactyle du cinquième pied et le spondée du sixième. L'hexamètre en entier représentait donc toujours douze unités de son, et les syllabes qui devaient représenter ces douze unités pouvaient varier de treize à dix-sept; le vers hexamètre de treize syllabes était homogène au vers hexamètre de dix-sept syllabes, en ce que tous deux étaient composés de six pieds de deux unités de son chacun.

La locution de pieds dont on se sert encore aujourd'hui est donc un abus inutile de mots ; nos vers alexandrins ne sont pas des vers de six pieds, mais des vers de douze syllabes, et les deux vers suivants si différents l'un de l'autre par la longueur relative des sons, n'en sont pas moins deux vers alexandrins :

Dans les immenses nuits des pôles étoilés.
V. Hugo.

Le moment où je parle est déjà loin de moi.
Boileau.

Digitized by Google

et l'un de ces vers a certes une durée, comme son, deux fois aussi grande que l'autre.

En latin au contraire

Quadrupedante putrem sonitu quatit un...

n'aurait jamais constitué un vers hexamètre complet, quoique présentant un état numérique de syllabes égal à celui du vers suivant :

Adnixi torquent spumas et cœrula verrunt.

C'est dans ces différences que se signale principalement le génie si divers des langues anciennes et des langues modernes.

La quantité prosodique était naguère tellement inhérente aux langues, que le peuple, nous rapporte-t-on, sifflait l'acteur qui allongeait une syllabe brève ou raccourcissait une longue; si chez nous il n'en est plus ainsi, n'en accusons pas la délicatesse moindre de nos organes, prenons-nous en à la langue elle-même dont la physionomie a changé : nous nous servons bien encore de nos syllabes plus traînantes pour produire, avec ou sans intention, des effets d'harmonie imitative, mais notre oreille ne s'attache plus qu'au nombre total des syllabes d'un vers. Nous avons, en un mot, une délicatesse d'un autre genre. Aussi croyons-nous bien que si un acteur maladroit s'avisait de donner à un vers alexandrin treize ou quatorze syllabes, il se trouverait bien quelque parterre à qui cette irrégularité n'échapperait pas (1).

L'emploi des syllabes longues ou brèves est devenu de nos jours une question de goût ; elle est étrangère au rhythme. Les exemples nombreux que nous avons donnés de vers mesurés ne sont pas de nature, pensons-nous, à faire regretter l'insuccès des tentatives des poètes du XVIe siècle et de Turgot.

III.

Si nous n'adoptons pas les vers mesurés, même lorsqu'ils sont rimés, nous ne pouvons à plus forte raison adhérer à une autre

(1) Un article de la *Revue des Deux Mondes*, du commencement de cette année 1856, article signé PLANCHE, critique un acteur du Théâtre français, qui par l'affectation de son langage ajoutait parfois une syllabe au vers alexandrin, en trainant sur certaines désinences. L'auteur de l'article se récrie fort contre cet abus qui d'après lui dénature notre poésie.

Digitized by Google

innovation moins heureuse encore, celle qui supprime la rime sans essayer même de la remplacer par un élément rhythmique quelconque; nous voulons parler des *vers blancs*.

Cette tentative est fort ancienne. « J'ai lu, dit Pasquier, dans un vieux *Art poétique*, qu'entre les anciennes espèces de notre poésie, il y en eut une qu'on appelait *Baguenaude*, qui semble avoir esté de propos délibéré introduite en dépit de la vraie poésie, de quelle marque il baille pour exemple ces vers-ci :

« Qui veut très-bien plumer son coq
Bouter le faut en un houzeau
Qui boute sa teste en un sac
Il ne voit goutte par les trouz.
Sergens prennent gens par le nez
Et moustarde par les deux bras. »

« Quand vous lirez un long poème fait sur ce moule, ajoute Pasquier, vous n'y trouverez ni rhythme, ni raison. » « Ces couplets sans rigme et sans raison sont pou recommandés, nymo répulsés des bons ouvriers, » dit également Henri de Croy, dans son *Art poétique*. Le lecteur se rangera sans doute à l'avis de ces auteurs.

Bonaventure Despériers s'était facilement convaincu de l'impossibilité de faire des vers mesurés en français; voici en effet comment il s'exprime dans son *Discours non plus mélancolique que divers* : « Puisque nostre langage actuel est *sans quantité*, je dirai quelque jour ce que j'y en pense s'il plaist à Dieu... » Mais son dernier mot sur la question, sa traduction en vers blancs de certaines satires d'Horace, fut loin d'être satisfaisant; car Sibillet n'hésita pas à trouver cette tentative « aussi estrange en notre poésie française, comme le seroit en la grecque et en la latine lire des vers sans observation de syllabes longues et brèves, c'est-à-dire sans la quantité des temps qui soutiennent la modulation et musique du carme en ces deux langues, tout ainsi que fait en la nostre la rime. »

Néanmoins Du Bellay crut devoir encourager ces tentatives de restauration ; il recommandait toutefois de racheter l'absence de la rime par le mérite de la pensée et le charme de l'expression, « tout ainsi que les peintres et les statuaires mettent plus grand'industrie à faire beaux et proportionnés les corps qui sont nus. »

Cette nudité des vers blancs est précisément ce qui y déplaît; car

Digitized by Google

ils n'ont et ne peuvent avoir ni la limpidité ni l'aisance de la prose, et d'un autre côté, ils sont dépourvus de l'harmonie de la rime, harmonie puissante et essentielle; les vers blancs ne sont autre chose que des *lignes de mots,* où tout ce qui reste de la poésie est le retour régulier d'un nombre déterminé de syllabes sans le coup de cloche dont parle M. Sainte-Beuve.

Ainsi les vers blancs que voici, souvent cités avec éloge, ne nous semblent guère avoir de valeur comme exemple à suivre; c'est une traduction par Voltaire de certains vers persans du poète Sadi sur la grandeur de Dieu :

Il sait distinctement ce qui ne fut jamais;
De ce qu'on n'entend point son oreille est remplie.
Prince, il n'a pas besoin qu'on le serve à genoux,
Juge, il n'a pas besoin que sa loi soit écrite.
De l'éternel burin de sa prévision
Il a tracé nos traits dans le sein de nos mères.
De l'aurore au couchant il porte le soleil;
Il sème de rubis la masse des montagnes;
Il prend deux gouttes d'eau : de l'une il fait un homme,
De l'autre il arrondit la perle au fond des mers.
L'être au son de sa voix fut tiré du néant.
Qu'il parle, et dans l'instant l'univers va rentrer
Dans les immensités de l'espace et du vide;
Qu'il parle, et l'univers repasse en un clin-d'œil,
Des abîmes du rien dans les plaines de l'être.

Si ces vers blancs peuvent paraître tolérables, sinon comme vers, au moins comme style, en voici qui ne le sont guère :

Je me souviens encor qu'il fut pris en Espagne
D'un grand accès de fièvre, et que dans le frisson
Je crois le voir encor, il tremblait comme un homme.
Je vis ce Dieu trembler. La couleur des rubis
S'enfuyait tristement de ses lèvres poltronnes.
Ces yeux dont un regard fait fléchir les mortels,
Ces yeux étaient éteints : j'entendis ces soupirs
Et cette même voix qui commande à la terre,
Cette terrible voix, — remarque bien, Brutus,
Remarque, et que ces mots soient écrits dans tes livres,
Cette voix qui tremblait, disait : Titinius,
Titinius, à boire.

Ces vers sont empruntés à une traduction par Voltaire du *Jules César* de Shakespeare; il est vrai que ce dernier dit que les contes de Cassius ressemblent à des discours de Gilles à la foire, et que,

Digitized by Google

par sa traduction, il a sans doute voulu prouver son allégation. Nous pensons que si l'on avait évité à la fois un ou deux contre-sens, et l'emploi des expressions de *mortels,* de *lèvres poltronnes,* de *couleur de rubis,* qui ne se trouvent pas du tout dans Shakespeare, une simple traduction en prose eût beaucoup moins ressemblé à des discours de Gilles : « En Espagne il fut pris de la fièvre; tant que l'accès dura, je remarquai qu'il tremblait! oui, le dieu tremblait! la pâleur de la crainte était sur ses lèvres, et ce même œil, dont le regard imprime la terreur au monde, avait perdu son éclat. Je l'entendis gémir; et cette voix qui commande aux Romains de l'écouter et d'inscrire ses paroles dans leurs annales, cette voix, comme la voix d'une faible femme, criait : « Hélas! Titinius, donne-moi à boire!

Bruguières de Sorsum, qui écrivit au commencement de ce siècle, a été plus heureux dans sa traduction de Shakespeare : sa prose, ses vers blancs et ses vers rimés suivent pas à pas la prose, les vers blancs et les vers rimés de l'auteur original. Cette succession ne manque pas de charme; en voici un exemple tiré de la *Tempête :*

ARIEL.

Écoutez, écoutez : j'écoute
L'hymne éclatant du chantre du matin,
Et jusqu'à la céleste voûte
Sa voix porte notre refrain.

FERDINAND.

D'où peuvent provenir ces sons mélodieux
De la terre ou de l'air? Je ne les entends plus;
De quelque Dieu de l'île, ils forment le cortége,
Et sans doute qu'au loin ils ont suivi ses pas.
Tandis que je pleurais, assis sur un rocher,
Le naufrage où j'ai vu périr le roi, mon père,
Sur la face des mers, cette douce harmonie
Jusqu'à moi s'est glissée et ses accords touchants
Apaisaient à la fois les flots et ma douleur;
Pensif, je l'ai suivie, ou plutôt je la sens,
J'arrive jusqu'ici par son charme entraîné.
Hélas! elle a cessé... Non, elle recommence.

ARIEL.

Ton père dort au fond de la mer bondissante,
Ses os sont changés en corail,

Digitized by Google

Et la perle arrondie, à l'écaille luisante,
De ses yeux remplace l'émail.
Tout ce qui fut en lui de nature mortelle,
Tout, hormis son souffle animé,
En une substance nouvelle,
S'est vu par l'Océan richement transformé.
Par les nymphes des mers, dans leur verte demeure,
Son glas est tinté d'heure en heure;
J'entends ses sourds bourdonnements.

CHOEUR DE GÉNIES.

Écoutez les frémissements
De l'airain frappé d'heure en heure,

Le seul emploi où le vers blanc puisse paraître avec avantage, nous semble être la traduction; elle n'a qu'à y gagner en exactitude et en harmonie.

A l'aide de ce moyen un certain Méziriac, écrivain du commencement du XVIIe siècle, a pu traduire fort exactement, dans ses *Commentaires sur Ovide*, de nombreux passages d'auteurs anciens qu'il avait à citer; voici entr'autres, une traduction de quatre vers de l'Odyssée, qui reproduisent l'original avec une précision parfaite :

Jupiter a voulu que dans notre maison
Ne se trouvât jamais qu'un mâle seulement :
Arcesius n'eut point d'autre fils que Laërte,
Laërte n'eut qu'Ulysse; Ulysse n'a que moi.

Fabre d'Olivet a pu également au XVIIIe siècle écrire en vers non rimés une traduction fort exacte et en même temps fort élégante des vers dorés de Pythagore. Mais l'auteur de cette traduction a eu le grand tort de vouloir généraliser sa tentative, en s'efforçant de prouver, dans son *Discours sur l'essence et la forme de la poésie*, que la rime est une gêne qui étouffe nécessairement la pensée.

Voltaire plus judicieux en ceci qu'en ses jugements sur Shakespeare, ne se faisait pas illusion sur la valeur des vers blancs, et ne donna jamais les siens comme paradigmes. En maints endroits de ses œuvres, dans sa préface de Brutus, dans celle de Jules César, dans sa lettre à l'Académie, dans son Dictionnaire philosophique, il s'éleva avec force contre le système de La Motte-Houdart, qui voulait supprimer la rime dans nos vers. « Il est bien étrange, dit-il, et j'ose dire bien barbare de vouloir ôter à la poésie ce qui la dis-

Digitized by Google

tingue du discours ordinaire. Les vers blancs n'ont été inventés que par la paresse et l'impuissance de faire des vers rimés : le célèbre Pope me l'a avoué vingt fois... Les vers blancs ne coûtent que la peine de les dicter ; cela n'est pas plus difficile à faire qu'une lettre. Si on s'avise jamais de faire des tragédies en vers blancs, la tragédie est perdue... Dès que vous ôtez la difficulté, vous ôtez le mérite. »

Marmontel se joint à Voltaire pour condamner les vers blancs qui, d'après lui, « n'offrent pas à beaucoup près la même difficulté à vaincre que le vers rimé, et ne sont pas aussi favorables à la mémoire. Donc, ajoute-t-il, le vers blanc est inférieur en deux parties au vers rimé. »

Certains des arguments de Voltaire et de Marmontel ne nous paraissent pas cependant fort concluants : que les vers occasionnent plus ou moins de travail aux poètes, que le lecteur ait plus ou moins de facilité à les apprendre par cœur, peu nous importe ; nous nous demandons si les vers rimés sont plus harmonieux que les vers non rimés ; cela et pas autre chose ! Or, quelle meilleure preuve, outre le jugement de l'oreille, pouvons-nous invoquer que le consentement unanime de tant de générations de poètes. La rime a fini par être employée, concurremment avec le mètre, par ceux-là même qui avaient cherché à la supplanter au profit du système métrique des anciens ; et il devait en être ainsi, car notre versification exige un nombre de syllabes déterminé, et l'oreille demande qu'on lui procure la satisfaction de percevoir cette mesure, au moyen d'une consonnance qui rende celle-ci plus sensible.

« Le vice dominant de l'hérésie de La Motte-Houdart, dit d'Alembert dans son *Histoire des membres de l'Académie française*, I, p. 257, c'est d'avoir cru que le mérite des pensées dispensait de celui de l'harmonie... La Motte semble avoir voulu apprécier la poésie comme le géomètre mesure les corps, en les dépouillant de toutes les qualités sensibles ; mais le géomètre, qui en use ainsi, fait son métier, et le poète qui veut l'imiter, fait tout le contraire. »

En vain l'abbé Scoppa, pour nous prouver que la rime n'est pas indispensable à nos vers, dit-il que le vers peut exister indépendamment de la consonnance. Un vers isolé ne sera jamais qu'*un vers*, et *plusieurs vers* constitueront seuls de la poésie, car celle-ci n'est autre chose que la succession harmonieuse d'un certain nombre de vers.

Digitized by Google

Laissant là cette question plus ou moins métaphysique, disons, en nous faisant l'écho des siècles, que la poésie française ne peut subsister sans la rime.

Mais, d'un autre côté, envisageant la question du rhythme à un autre point de vue que les poètes imitateurs maladroits des Grecs et des Latins, examinons si nos vers n'ont d'autre harmonie que celle de la rime, et si tout le secret de la versification française consiste à faire rimer ensemble des séries de mots composées d'un nombre déterminé de syllabes.

Examinons en outre si la *durée* du son, dans les vers des anciens, ne peut pas être remplacée chez nous par son *intensité;* en d'autres termes, si, comme on l'a prétendu, notre langue est aussi dépourvue d'*accentuation rhythmique* que de *quantité prosodique.*

Cet examen fera l'objet des paragraphes suivants.

H. Boscaven.

NOTE SUR LA THÉORIE DES LOGARITHMES.

On sait que l'arithmétique admet sept opérations distinctes, toutes également importantes; les trois dernières étant l'élévation aux puissances, l'extraction des racines et la détermination des exposants inconnus. On sait aussi que les cinq dernières opérations seraient souvent impraticables, si les *Tables de logarithmes* n'existaient pas; car l'emploi des logarithmes est nécessaire pour abréger les calculs ou les rendre possibles et en assurer les approximations. La théorie des *logarithmes* fait donc partie essentielle de l'*Arithmétique généralisée* où, pour plus de simplicité, des nombres abstraits quelconques sont désignés par des lettres de l'alphabet. Mais, au lieu de faire dépendre la théorie des logarithmes de celles des *progressions*, il est beaucoup plus simple, plus général et plus clair de traiter les logarithmes comme des *exposants*. C'est ce que nous voulons démontrer ci-dessous, en rappelant d'abord les notions et les propositions suffisantes à cet effet.

Digitized by Google

Des Puissances et de leurs Exposants.

1. Notion I. — La *puissance* n *ième* de tout nombre a est le produit de n facteurs égaux à ce nombre. Former ce produit, c'est élever a à la puissance n ième ; et pour cela, il faut $n - 1$ multiplications successives par a.

II. — Pour indiquer le produit de n facteurs égaux au nombre a, on écrit n à la droite et un peu au-dessus de a, savoir a^n, et n ainsi placé est dit l'*exposant* de a : c'est aussi l'*exposant* de la puissance à laquelle a doit être élevé. Donc a^n, qui s'énonce *a exposant n* ou *a puissance n*, indique, de la manière la plus abrégée possible, le produit de n facteurs égaux au nombre a : ce produit ne peut être indiqué avec plus de précision.

III. — L'exposant exprime en même temps l'*ordre* ou le *degré* de la puissance. Ainsi les puissances *seconde, troisième, quatrième,...* de tout nombre a, s'indiquent en écrivant a^2, a^3, a^4,... et énonçant *a deux, a trois, a quatre,...*; ce qui est plus simple. On sait d'ailleurs que les puissances *seconde* et *troisième* sont aussi appelées *carré* et *cube*.

IV. — Dans $a\,b^1$, l'exposant 1 de b montre que b est une fois facteur avec a, c'est-à-dire que b multiplie a. Or, cela est aussi indiqué en écrivant ab simplement; donc $ab^1 = ab$, et par conséquent on a $b^1 = b$. *La première puissance d'un nombre est donc ce nombre lui-même.* Ainsi $10^1 = 10$ et $(a - 2)^1 = a - 2$.

V. — Quand l'exposant n'est pas écrit, il est 1 ; et l'on se tromperait beaucoup si alors on disait qu'il est zéro. En effet, dans ab^0, l'exposant 0 de b indique que b n'est pas facteur avec a, c'est-à-dire que b ne multiplie pas a. Donc le produit ab^0 est la même chose que a. Or, pour qu'on ait toujours $ab^0 = a$, il faut que $b^0 = 1$. Ainsi *tout nombre élevé à la puissance zéro donne l'unité.* De sorte que $10^0 = 1$ et $(a - 2)^0 = 1$.

VI. — Enfin, dans $a^n \times a^v$ le nombre quelconque a est facteur n fois au multiplicande et v fois au multiplicateur ; il est donc facteur $n + v$ fois au produit et doit y avoir $n + v$ pour exposant. Ainsi on aura toujours :

$$a^n \times a^v = a^{n+v}; \text{ d'où } a^5 \times a^4 = a^9.$$

2. Théorème. — *La puissance* n *ième de toute fraction irréductible est une fraction irréductible elle-même.*

Digitized by Google

D'abord, élever à la puissance n ième la fraction irréductible a sur c, c'est former un produit de n facteurs égaux à a sur c. Or, d'après la multiplication des fractions, ce produit est une fraction ayant n facteurs a au numérateur et n facteurs c au dénominateur ; il est donc a^n sur c^n. — Ensuite, par hypothèse, a et c sont *premiers entre eux;* et comme le produit d'un nombre quelconque de facteurs entiers n'a jamais d'autres facteurs *premiers* que ceux de ses propres facteurs, il est clair que a et c n'ayant point de facteurs premiers communs, il en est de même de a^n et c^n. Donc la fraction a^n sur c^n est irréductible. Ce qu'il fallait démontrer.

3. Théorème. — *La puissance d'une autre puissance a pour exposant le produit des deux exposants proposés.*

Pour élever a^v à la puissance m ième, il faut former le produit de m facteurs égaux à a^v, lesquels sont composés chacun de v facteurs a; le produit cherché aura donc m fois v ou vm facteurs a et sera a^{vm}. Ainsi on aura toujours :

$$(a^v)^m = a^{vm} = (a^m)^v; \text{ d'où } (a^3)^4 = a^{12}.$$

Des Racines et des Radicaux.

4. Notion I. — La *racine* r *ième* de tout nombre a est un autre nombre x qui, élevé à la puissance r ième, reproduit a et donne $x^r = a$. Il est clair d'ailleurs que la racine x augmente ou diminue avec le nombre a.

II. — On indique la racine r ième de a en écrivant $\sqrt[r]{a}$ et en énonçant racine r *ième de* a. Cette indication produit un *radical du* r *ième degré*, dont r est l'*indice*. D'ailleurs le nombre r marque l'*ordre* ou le *degré* de la racine à *extraire*, c'est-à-dire *à calculer;* ce nombre r doit donc aussi s'appeler *indice* de cette racine.

III. — La racine *première* d'un nombre n'est jamais à indiquer, puisqu'elle est ce nombre lui-même. — Quand l'indice du radical n'est pas écrit, il est censé 2. Cela vient de ce que la racine *seconde* ou la racine *carrée* est la première dans l'ordre des racines à indiquer, et que l'expression $\sqrt{a}$ est plus simple que $\sqrt[2]{a}$. — Pour la racine *troisième* ou la racine *cubique,* l'indice est 3 et doit s'écrire.

IV. — Il suit des notions précédentes que la puissance r ième

Digitized by Google

de la racine r ième d'un nombre est égale à ce nombre, aussi bien que la racine r ième de la puissance r ième; c'est-à-dire qu'on a toujours cette double égalité fondamentale :

$$(\sqrt[r]{a})^r = a = \sqrt[r]{(a^r)}.$$

V. — Enfin, si l'exposant du nombre est multiple de l'indice de la racine à extraire, on trouve cette racine en divisant simplement l'exposant par l'indice. C'est ainsi que la racine r ième de a^{vr} est a^v ; car la puissance r ième de a^v est a^{vr}. De même, la racine 6me de a^{24} est a^4.

5. Théorème. — *Lorsque la racine* r *ième d'un nombre entier N n'est pas elle-même un nombre entier, elle est inexprimable en chiffres.*

Puisque la racine r ième de N n'est pas un nombre entier, elle est nécessairement l'une des fractions possibles, en nombre *infini*, comprises entre deux nombres entiers immédiatement consécutifs. Or, si les deux termes de cette fraction *irréductible* avaient un nombre *limité* ou *fini* de chiffres chacun, sa puissance r ième serait encore une fraction irréductible, et ne reproduirait point le nombre entier N, contrairement à la définition de la racine r ième de N. Donc les deux termes de la fraction ci-dessus ont une infinité de chiffres chacun et sont *infiniment grands;* donc enfin la racine r ième de N est inexprimable en chiffres et restera toujours inconnue.

Remarque I. — La *raison* de toute quantité à l'unité de même nature est toujours un nombre abstrait : c'est un nombre *rationnel* ou *irrationnel* suivant qu'il est *exprimable* ou *inexprimable* en chiffres. Or, bien que tout nombre ou tout radical irrationnel soit une fraction absolument inconnue, on peut cependant en calculer une valeur aussi approchée qu'on voudra, et cela en rendant de plus en plus petite la différence des deux fractions entre lesquelles la fraction cherchée est comprise.

II. — Puisque tout nombre *irrationnel* est une fraction toujours inconnue, on voit que *le produit de tant de facteurs irrationnels qu'on voudra ne change pas de valeur, quel que soit l'ordre des multiplications successives.* — Cette proposition est la base du *calcul des radicaux irrationnels*, dont nous établirons deux théorèmes seulement.

Digitized by Google

6. Théorème. — *On élève un produit à une certaine puissance en y élevant chacun de ses facteurs, et réciproquement.*

Considérons le produit ac, a et c étant rationnels ou irrationnels quelconques, et fractions inconnues dans le dernier cas. Or, élever le produit $a\,c$ à la puissance m ième, c'est former un produit où $a\,c$ soit facteur m fois. D'ailleurs on peut, sans changer la valeur du produit cherché, rapprocher entre eux les m facteurs a et entre eux les m facteurs c; ce qui donne a^m et c^m. Ainsi on aura toujours :

$$(a\,c)^m = a^m\,c^m, \text{ et réciproquement } a^m\,c^m = (a\,c)^m.$$

7. Théorème. — *La racine* r *ième d'un produit est égale au produit des racines* r *ièmes de ses facteurs, et réciproquement.*

Soit p le produit des racines r ièmes des deux nombres a et c, rationnels ou non : élevant le produit p à la puissance r ième, ce qui se fait en y élevant chacun de ses facteurs, on aura $a\,c = p^r$. De là donc :

$$\sqrt[r]{ac} = p\,\sqrt[r]{a} \times \sqrt[r]{c}.$$

Remarque. — Réciproquement, on voit que le produit des racines r ièmes de plusieurs nombres se trouve en prenant la racine r ième du produit de tous ces nombres. — Telle est la règle de la *multiplication* des radicaux de même indice; et l'on en déduit facilement la règle de leur *division*, aussi bien que la règle pour élever tout radical à une puissance désignée, comme la 7me par exemple. — Enfin les deux précédents théorèmes sont les bases du *calcul des radicaux arithmétiques* de tous les degrés, calcul que nous n'avons pas ici à démontrer.

J.-N. Noel.

(*La suite au prochain numéro.*)

RÉPONSE AUX EXPLICATIONS ET A LA RÉPLIQUE DE M. NOEL.

Nous n'admettons pas l'explication de M. N. relative à la parenthèse « (on oublie si elle n'est pas nulle). » L'affectation que M. N.

Digitized by Google

a mise à nous désigner par l'indéfini *on* et la place qu'occupait ce mot dans l'article auquel nous répondions, nº d'avril 1856, nous autorisent à croire que, cette fois encore, c'est nous qu'il a voulu désigner par le monosyllabe en question.

« La démonstration qu'on cite suppose nécessairement que la « différence Y — X n'est pas nulle.... La clarté exige que cette « hypothèse soit exprimée en disant : Si la différence Y — X n'est « pas nulle, elle est nécessairement variable. » La différence qui existe entre la démonstration que rappelle M. N. et la variante qu'il en donne, est manifeste. Quand on dit, comme l'a fait M. N., que *la différence* Y — X *est variable,* (nº de juin 1855), ou que cette *différence n'est pas nulle mais variable,* (Théor. infin. p. 56), on fait une hypothèse qui est permanente comme celle d'un théorème à démontrer, c'est une véritable affirmation sur laquelle s'appuie toute la démonstration qui suit; tandis que, lorsqu'on ajoute les mots *si elle n'est pas nulle,* on fait une hypothèse momentanée, qui ne dure que jusqu'à ce qu'on ait démontré qu'elle est absurde. Dans le premier cas, l'écrivain est convaincu de l'inégalité des variables Y et X, dans le second, il est convaincu du contraire.

Évidemment le raisonnement p. 56 de la théorie infinitésimale est le même que celui de la *Revue,* p. 187, parce que dans l'un comme dans l'autre endroit on affirme, contrairement à la vérité, que la différence Y — X n'est pas nulle. M. N. reconnait maintenant que c'est de ce raisonnement là que nous avons dit : *il est évidemment faux;* mais il fallut pour cela que nous lui missions sous les yeux l'étrangeté que voici : *ainsi, p.* 263, *nº d'août, nous avons affirmé qu'un raisonnement qu'on lit, p.* 292, *nº d'octobre, était évidemment faux!!!* Ceux qui nous lisent ne rechercheront probablement pas les endroits de la *Revue* que nous venons de rappeler, et ils auront bien raison; nous nommes des premiers à regretter qu'on nous ait ainsi forcé à éplucher des mots.

Au lieu de réfuter les arguments par lesquels nous avons démontré l'impossibilité de l'équation $A = B + X$, ainsi que l'absurdité du raisonnement à l'aide duquel on prétend l'établir, l'auteur des explications nous dit, p. 13, que le genre de démonstration adopté par lui ne nous paraît si étrange, si absurde, que parce que nous ne comprenons pas cette proposition évidente : *Si une grandeur*

Digitized by Google

varie seule dans une équation, c'est que cette équation est absolument indépendante de la grandeur variable. Mais prouver que l'équation $A = B + X$ est impossible, n'est-ce pas prouver qu'il est également impossible qu'une quantité varie seule dans une équation qui, malgré cette variation, resterait cependant toujours exacte! Et le silence de M. N. ne montre-t-il pas assez qu'au moins nous avons très-bien compris cette impossibilité. Quant au théorème de Lacroix, (Éléments de géom. n° 153), l'énoncé en est tout aussi vicieux que celui de M. N. parce qu'il affirme deux choses contradictoires, savoir : que deux grandeurs constantes A et B ont une différence X, ensuite que cette différence est nulle. Nous disons l'énoncé, car, en lisant les applications que Lacroix fait de ce théorème, on voit bien que cet auteur a voulu dire : *Dès, qu'en supposant que deux grandeurs constantes* A *et* B *ont une différence* X, *on peut prouver que cette différence serait variable ou plus petite qu'une troisième quantité* δ, *si petite que soit cette dernière, alors il est permis d'affirmer que cette différence n'existe pas, et partant qu'on a* $A = B$. En effet, si cette différence existait, l'équation $A = B + X$ existerait aussi, et l'on aurait une quantité constante égale à une quantité variable : chose impossible.

M. N. nous enseigne, p. 13, ce qu'il nous faudra faire lorsque nous voudrons tirer de $S = \frac{a}{1-q} - \frac{aq^n}{1-q}$ la génératrice constante de $a + aq + aq^3 + \ldots\ldots$ Nous devrons, dit-il, y supprimer le terme qui varie avec n et ne conserver que le terme constant $\frac{a}{1-q}$. Ce procédé, qui consiste à se débarrasser de ce qui gêne, n'est pas neuf; n'a-t-on que cela à opposer à ce que nous avons dit, p. 119 et 120? On ne répond pas à ce que nous avons dit de $T = T' + Kax$. Cette équation sera toujours vraie, dit-on, comme conséquence rigoureuse de l'hypothèse d'où l'on est parti; ce sera donc la vraie conséquence d'une hypothèse fausse, eh bien! cela suffit pour prouver qu'elle n'existe pas.

Il ne nous a pas été difficile de faire voir, p. 60 et 61, n° de février 1856, combien peu étaient fondées les raisons sur lesquelles on appuyait, Théor. infin. p. 6, l'existence des fractions à termes infinis. M. N. dit que nous *paraissons* nier l'existence de telles fractions, et il déclare qu'il ne reviendra pas sur les considérations

Digitized by Google

développées à l'endroit cité. C'est le mouvement cette fois qui va mettre dans tout son jour l'existence de ces fractions; voyons cependant.

Pour concevoir un point géométrique *inétendu* qui se meut, nous nous représentons une ligne droite AB déjà tracée et qui s'allonge, de manière que son extrémité aille de B en D et décrive ainsi la ligne BD. Pendant ce mouvement nous voyons cette extrémité dans différentes positions, toutes de plus en plus éloignées du point de départ. La commune mesure infinitésimale x n'est sans doute que la distance de l'une de ces positions à l'origine; cette position et le point de départ ne coïncident point, puisqu'il y a eu mouvement pour décrire x, ils ne se touchent point, car il n'y a qu'un point matériel et étendu qui puisse occuper deux pareilles positions. La mesure commune x est donc une ligne finie ayant deux extrémités et un milieu, et telle que, dès qu'on nous la nomme, nous la pouvons concevoir divisée en deux parties égales. Elle n'est donc pas, comme on nous le dit, *la plus petite de toutes les longueurs*, et n n'est pas infini dans $BD = nx$; poser cette égalité, c'est simplement écrire qu'une ligne quelconque est toujours égale à un certain nombre de fois l'une de ses parties égales, et pour parvenir à ce résultat, pas n'est besoin de recourir au mouvement. Poser ensuite $B'D' = vx$, c'est supposer que l'une des parties de BD peut être portée exactement un certain nombre de fois sur $B'D'$, et, c'est précisément là qu'est toute la question.

Si le point générateur est matériel, étendu, alors il a trois dimensions comme le corps dont il est une partie. Pour un tel point qui se meut, deux positions successives se touchent, et, x étant la dimension en longueur de ce point, on a $BD = nx$. Supposera-t-on que la ligne $B'D'$ qu'on veut comparer avec BD est décrite par le mouvement du même point matériel, de manière à avoir $B'D' = vx$? Évidemment non; car ce serait supposer qu'il n'existe que des lignes commensurables entre elles, et, encore une fois, toute la question est là.

M. N. n'évite pas la distinction des deux cas *commensurable* et *incommensurable* dans la démonstration qu'il donne, p. 15. Le cas *incommensurable* y est traité tout au long et le cas *commensurable* se trouve, sans être nommé, dans les égalités qui ont conduit à (1) et (2). DE étant la parallèle à la base BC du triangle BAC, si l'on

Digitized by Google

pose BD $= nx$, on aura CE $= ny$ et l'on pourra poser AD $= px + r$ et AE $= py + r'$ ou D'A' $= px$ et EA'' $= py$. Ces égalités donnent $\frac{EA''}{EC} = \frac{p}{n} = \frac{DA'}{BD}$. De cette proportion entre lignes commensurables on déduit $\frac{EA - A''A}{EC} = \frac{DA - A'A}{BD}$ ou

$$\frac{EA}{EC} = \frac{DA}{DB} + \left(\frac{A''A}{EC} - \frac{A'A}{DB}\right),$$

équation qui, à cause des variables A''A et A'A, fournit

$$\frac{A''A}{EC} = \frac{A'A}{DB} \text{ et } \frac{EA}{EC} = \frac{DA}{DB}.$$

Dans la recherche des lois du mouvement uniformément accéléré, en faisant $T = nt$, nous sommes parvenus à $Vt^2 = eT$; $gt^2 = e$; $V = gT$, etc. V ne varie pas du tout avec t et e; en effet, il est possible que les deux facteurs Vt^2 et eT soient égaux pendant que t et e varient, V et T restant constants; il suffit, pour cela, que le rapport $\frac{e}{t^2}$ soit constant et c'est ce qui a lieu; car $gt^2 = e$ donne $g = \frac{e}{t^2}$ et la vitesse acquise g après l'unité de temps étant la même dans le cas hypothétique et dans le cas du phénomène, $\frac{e}{t^2}$ est une quantité constante.

« En *argumentant* pour prouver que $E = \frac{1}{2} gT^2 + \frac{1}{2} gTx$ et « $E = \frac{1}{2} gT^2$ sont contradictoires, M. B. oublie que la méthode in- « finitésimale a pour but.... » (*Revue*, p. 47). Mon Dieu non, nous n'oublions pas cela. Ce n'est pas le but de la méthode infinitésimale qui est ici en question, mais bien son exactitude. Le mouvement uniformément accéléré, dit-on, n'admet aucun élément variable. C'est aussi notre avis, mais nous repoussons la conséquence qu'on en tire, p. 17, voir le n° de mai 1856.

Nous omettons bien des choses sans doute, c'est que le temps nous presse, nous y reviendrons, si le besoin s'en fait sentir. Nous finissons en disant *qu'il suffit de lire, sans parti pris d'avance, les articles que nous avons fournis à la Revue,* pour être convaincu que nous avons abordé franchement toutes les difficultés qu'on nous a opposées, que nous n'avons laissé aucune sans solution; tandis qu'on a tourné, en les laissant debout, toutes celles que nous avons soulevées contre les deux genres d'infinis.

Digitized by Google

Quant à la méthode des variables, personne que nous sachions, ne l'a combattue dans la *Revue,* si ce n'est peut-être M. N. lui-même, lorsqu'il a voulu la confondre avec sa théorie infinitésimale.

L'abbé BATTEUX,
professeur au collége de Saint-Trond.

QUESTIONS SUR LE TÉLÉMAQUE,
A L'USAGE DES ÉCOLES MOYENNES.

LIVRE I. — CHAPITRE I.

Calypso ne pouvait se consoler du départ d'Ulysse. Dans sa douleur, elle se trouvait malheureuse d'être immortelle. Sa grotte ne résonnait plus de son chant : les nymphes qui la servaient n'osaient lui parler. Elle se promenait souvent seule sur les gazons fleuris dont un printemps éternel bordait son île; mais ces beaux lieux, loin de modérer sa douleur, ne faisaient que lui rappeler le triste souvenir d'Ulysse, qu'elle y avait vu tant de fois auprès d'elle. Souvent elle demeurait immobile sur le rivage de la mer, qu'elle arrosait de ses larmes; et elle était sans cesse tournée vers le côté où le vaisseau d'Ulysse, fendant les ondes, avait disparu à ses yeux.

1re Série. (*Étude des mots.*)

1. Qu'est-ce que Calypso? Que vous apprend la fable sur le séjour d'Ulysse dans l'île de cette déesse?
2. Quelle différence voyez-vous entre *ne pouvait se consoler* et *ne se consolait pas?*
3. Rapprochez le mot *douleur* de ses synonymes : *tristesse, affliction, chagrin*, etc.
4. Qui était *Ulysse?*
5. *Elle se trouvait malheureuse;* cela n'est-il pas plus expressif que : *elle était malheureuse?*
6. Qu'étaient les *nymphes* relativement à Calypso?
7. Pourquoi dans ce premier chapitre ne rencontre-t-on qu'imparfaits et plus-que-parfaits, tandis que le chapitre suivant commence par un passé défini?
8. Quelle distinction faites-vous entre *demeurer* et *rester?*
9. *Avait disparu* convient-il mieux ici que *était disparu?*

Digitized by Google

2me Série. (*Étude des pensées.*)

1. Résumez ce chapitre en une seule phrase.

2. En combien de parties pourrait-on le diviser? Marquez les limites de chacune.

3. Quel est le sentiment qui se trahit dans la première phrase?

4. Dans les bons auteurs on trouve souvent, avant les développements, le mot qui les résume, qui en est la synthèse; en avons-nous un exemple ici?

5. L'auteur s'empresse-t-il de nous faire connaître la cause de la douleur de Calypso?

6. La deuxième phrase ne contient-elle pas un contraste frappant? Faites-le ressortir.

7. L'auteur pouvait-il dépeindre la douleur de Calypso comme celle d'une mortelle? Quels sont, dans ce tableau, les détails qui ne conviennent qu'à une déesse, et ceux qui sont également applicables à la douleur d'une mortelle?

8. Pour mieux faire ressortir le malheur du présent rappelle-t-on le bonheur du passé?

9. *Les Nymphes n'osaient lui parler.* Ce détail concourt-il à nous dépeindre la douleur de Calypso?

10. Se promener sur les gazons fleuris, ce n'est pas là un signe de tristesse; quel est donc le mot qui vient changer la nature de ce détail?

11. Est-il naturel que Calypso cherche la solitude?

12. Dans la tristesse est-on sensible aux beautés de la nature, et ces beautés mêmes n'opèrent-elles pas sur l'âme de celui qui souffre un effet tout contraire? Prouvez-le par l'impression qu'elles produisent sur Calypso.

13. *Loin de modérer sa douleur, etc.* La tournure même de la phrase ne contribue-t-elle pas à rendre énergiquement le contraste qu'elle renferme?

14. N'est-il pas dans notre nature de revoir souvent les lieux qui nous rappellent le bonheur passé, bien que la vue de ces lieux ne soit propre qu'à exalter notre douleur?

15. Après avoir visité les lieux qui lui rappellent le souvenir d'Ulysse vers quel endroit Calypso porte-t-elle ses pas?

16. *Elle demeurait immobile sur le rivage de la mer.* Quel est le mot dominant de cette phrase, celui qui prouve la douleur?

17. *Souvent elle demeurait.* Pourquoi a-t-on placé *souvent* au commencement de la phrase, au lieu de dire : *elle demeurait souvent?*

18. Remarquez-vous une gradation dans les signes de la douleur de Calypso?

19. *Fendant les ondes;* l'expression est-elle énergique?

20. Devinez-vous pourquoi l'auteur finit ce chapitre en conduisant Calypso sur le bord de la mer? Cela était-il nécessaire pour la transition? Afin de vous en assurer lisez le chapitre suivant.

(*Pour être continué.*)

Digitized by Google

COMBAT DU CID CONTRE LES MAURES.

Nous avons essayé précédemment d'esquisser, à propos d'un passage de Bossuet, la méthode d'explication qu'il convient d'employer pour les auteurs français dans les classes supérieures des colléges et des lycées. Aujourd'hui, sans rentrer dans l'examen des principes qui doivent présider à cet exercice, nous en ferons une seconde application à un morceau de Corneille, au fameux combat de Rodrigue contre les Maures.

Quoiqu'on puisse dire connu comme le Cid, ainsi qu'on a dit longtemps beau comme le Cid, j'oserai prier ceux qui voudront bien lire cette analyse de s'imposer la tâche beaucoup moins pénible de relire les vers de Corneille. Car il n'est pas question ici de généralités littéraires; il s'agit d'une explication classique, dont l'utilité et l'intérêt même dépendent du degré de précision qu'on y apporte.

En détachant ce récit de ce qui l'entoure, nous trouvons depuis les mots : *Sous moi donc cette troupe s'avance*, jusqu'à ceux-ci : *Et le combat finit faute de combattants*, soixante-douze vers qui peuvent s'apprendre en trois leçons et doivent s'expliquer par conséquent en trois classes. Il peut être utile aussi de reprendre dans une quatrième leçon ce morceau tout entier, ce qui permettra de réserver pour une dernière classe une partie des remarques d'ensemble ou de compléter quelques détails. Enfin, on trouverait encore au besoin dans ce passage un beau sujet d'analyse écrite qui mettrait au large pour le temps. Car c'est, il faut l'avouer, pour le professeur de lettres, une des principales préoccupations et un des plus difficiles problèmes que de mener de front, sans notable empiétement de l'un sur l'autre et avec une étendue à peu près suffisante, tous les exercices qui doivent entrer dans les classes de l'enseignement commun.

Quelque marche que l'on adopte, il faut toujours prendre pour point de départ cette lecture suivie et animée, dont nous avons, dans notre premier travail, indiqué les avantages. Puis vient l'examen de ces trois points : rapports du morceau avec l'ensemble de l'ouvrage, et, dans le morceau en lui-même, étude de la composition, étude des détails. Il est superflu de rappeler ici que tout ce travail ne doit pas se présenter sous la forme d'une leçon dogmatique sortant toute faite de la bouche du professeur, mais qu'il faut aiguiser l'attention et l'intelligence des élèves par des questions multipliées, et demander à chacun sa pierre pour construire ce modeste édifice.

I. — *Place et importance du morceau dans la tragédie.*

Je ne chercherai pas si le nombre des événements qui se pressent dans la pièce de Corneille justifie le reproche de Scudéry, qui trouve que le temps y est trop bien employé. Ce serait nous lancer dans l'examen de la tragédie entière. Bornons-nous, pour le point particulier qui nous occupe, à constater que la bataille a lieu entre le troisième et le quatrième acte, intervalle bien suffisant, puisqu'il comprend toute une nuit. Plus loin, la vraisemblance est

Digitized by Google

moins exactement observée, lorsque le combat de Rodrigue et de D. Sanche se passe dans le courant du cinquième acte et dans l'espace de trois courtes scènes.

Nous ne nous arrêterons pas non plus aux nombreuses objections qu'on a soulevées contre la présence très-opportune des cinq cents amis de D. Diègue, contre la négligence du roi, contre la témérité de Rodrigue qui agit sans mission. Tout a été dit là-dessus, et d'ailleurs une seule de ces critiques tombe directement sur le morceau tel que nous l'avons circonscrit, c'est qu'il est au moins singulier que le jeune chef n'envoie pas même prévenir le prince lorsque sa troupe, en attendant les Maures,

Passe une si bonne part d'une si belle nuit.

Ce défaut est réel, mais peu sensible, comme tous ceux qui portent sur une circonstance omise que la réflexion seule fait découvrir. Il tient, du reste, au plan de l'ouvrage, et on peut même dire à la nature du sujet, où le rôle du roi devait être presque nécessairement sacrifié à celui du Cid.

Maintenant, cet épisode de la défaite des Maures n'est-il qu'un brillant lieu commun, *purpureus pannus*, un beau défaut comme le récit de la mort d'Hippolyte dans Racine. Il est facile de prouver qu'au contraire il tient au fond même de la tragédie, et qu'il en forme un des ressorts les plus importants.

Remarquons d'abord que tous les rapports de convenance qui manquent au récit de Théramène, trop pompeux et trop étendu pour la bouche d'un ami et pour les oreilles d'un père, se trouvent réunis dans Corneille. Le roi, d'une part, doit être impatient de connaître les détails d'un si heureux événement; le jeune vainqueur, de son côté, peut s'abandonner au récit d'un combat dont le feu l'anime encore.

Pénétrons plus avant, pour montrer que la scène n'est pas seulement en harmonie avec la position des personnages, mais qu'elle contribue puissamment à l'intérêt dramatique. Rodrigue a tué le comte dans un combat singulier. Mais, quelque estime que l'on fît d'un beau coup d'épée au temps du Cid, et même de Corneille, ce n'est pas assez pour en rendre l'auteur grand et intéressant à nos yeux. Quoi de plus exagéré que ces espérances fondées sur ce qui peut n'être qu'un heureux hasard?

Si Rodrigue une fois sort vainqueur du combat,
Si dessous sa valeur ce grand guerrier s'abat.....
J'ose m'imaginer qu'à ses moindres exploits
Les royaumes entiers tomberont sous ses lois,
Et je le vois assis au trône de Grenade.

Aussi l'Infante, qu'on a facilement reconnue à cette rodomontade, n'a-t-elle pas tout à fait tort d'ajouter :

Que veux-tu? Je suis folle et mon esprit s'égare.

Il fallait donc nous montrer, dans le vainqueur du comte, l'héritier de sa valeur et le nouvel appui de l'Etat; il fallait justifier ce grand nom de Cid et pouvoir, en s'appuyant sur des faits éclatants, faire dire au roi :

Digitized by Google

Ils t'ont nommé tous deux leur Cid en ma présence.
Puisque Cid en leur langue est autant que Seigneur,
Je ne t'envierai pas ce beau titre d'honneur :
Sois désormais le Cid.

Mais le combat contre les Maures est encore plus nécessaire au point de vue bien supérieur de la morale et de la raison. Chimène ne peut se décider d'elle-même à épouser le meurtrier de son père, sans mériter les noms de fille dénaturée et d'empoisonneuse que lui prodigue Scudéry. Elle ne doit céder qu'à la contrainte, qu'à l'ordre exprès du roi. Or, sous quel prétexte le roi imposerait-il à Chimène Rodrigue pour époux, si la reconnaissance ne lui en faisait presque un devoir? Autrement, il exercerait une odieuse et absurde tyrannie. Mais quand il a dit au vainqueur des Maures :

Pour te récompenser ma force est trop petite,

il a, sinon un droit absolu, du moins une raison puissante de lui donner l'objet de son amour, comme le plus digne prix de sa valeur. Ce n'est donc plus le meurtrier de son père, c'est le sauveur du royaume qu'épousera Chimène, non par son libre choix, mais par la volonté toute puissante du souverain. Ainsi est justifié le dénouement; ainsi tombent les récriminations de Scudéry, auxquelles l'Académie s'est trop complaisamment associée.

II. — *Composition du morceau.*

C'était sans doute une heureuse idée que de mettre l'histoire du combat dans la bouche du vainqueur et d'échapper ainsi à la fadeur d'un de ces personnages secondaires qui ne sont que des machines théâtrales. Mais ce mérite même entraînait une grande difficulté, c'est que Rodrigue ne pouvait pas, sous peine de blesser les convenances, parler beaucoup de lui-même, de sorte qu'en le mettant sur la scène, on le faisait presque entièrement disparaître du récit. Dès lors, au lieu d'un héros, nous étions menacés d'en avoir autant que la troupe des Espagnols compte de soldats, c'est-à-dire cinq cents, bientôt portés à deux mille. C'eût été trop. Les peintures générales touchent peu : intéresser à la foule, c'est pour ainsi dire n'intéresser à personne. Aussi la narration poétique a-t-elle pour règle, comme la grande peinture historique, de poser au premier plan un ou deux personnages principaux sur lesquels l'attention se concentre. Corneille a donc eu soin de conserver autant que possible un rôle à Rodrigue dans le combat. La forme *nous*, presque constamment employée, ne l'y laisse jamais étranger, et, en qualité de chef, il apparaît souvent d'une manière directe. Mais c'est toujours avec une réserve, qui ne contribue à l'excellence des mœurs tragiques, qu'en diminuant les ressources poétiques du sujet. La modestie, en effet, est la moins dramatique des vertus, parce qu'elle s'efface, et que sur la scène il faut se montrer. Les détails personnels que Rodrigue effleure légèrement ne suffisaient donc pas à produire l'intérêt et l'effet désirables.

D'un autre côté, si le poète avait d'abord mis tout en feu et engagé la mêlée, les traits que peut fournir un combat général auraient été bientôt épuisés, et la scène n'eût encore offert ni l'étendue ni le relief proportionnés à l'impor-

Digitized by Google

tance du récit dans la tragédie. Car rien n'est plus juste que cette observation de Pline le jeune (1) : *Delectare, persuadere, copiam dicendi spatiumque desiderant.*

Corneille a résolu le problème par la savante méthode qui a présidé à sa composition. Il faut admirer l'art avec lequel il a su ménager ses forces et les matériaux dont il pouvait disposer. Les différentes phases du combat sont marquées avec une rigoureuse exactitude et se succèdent sans précipitation. De cette manière, l'intérêt se renouvelle à chaque instant, et l'ensemble des péripéties habilement multipliées produit sur l'esprit une forte impression. Voici l'indication sommaire de ces points principaux qui forment le plan de notre passage :

1° Marche des Espagnols.
2° Leurs préparatifs avant l'apparition des ennemis.
3° Arrivée des Maures.
4° Attaque des Espagnols et confusion de leurs adversaires.
5° Combat régulier.
6° Fuite des Maures.
7° Derniers efforts de leurs rois.
8° Dénouement du combat.

De là résultent huit tableaux distincts, mais non détachés ; car, comme il est facile de le vérifier, d'heureuses transitions ou la succession naturelle des idées font passer sans peine d'un point au point suivant. Nous trouvons ainsi réunis les caractères de l'ordre et du beau, c'est-à-dire la variété dans l'unité. Quant au développement de ces différentes parties, chacune d'elles, avec une grande diversité d'exécution, occupe à peu près le même nombre de vers ; tant l'auteur a su accomplir le précepte exprimé depuis par Buffon (2), « de con- « duire successivement la plume sur le premier trait, sans lui permettre de « s'en écarter et sans l'appuyer trop inégalement. »

Edmond Feugère.

(*Extrait du Journal de l'instruction publique et des cultes.*)

MAXIMES RELATIVES A L'ENSEIGNEMENT.

21. Quidquid *frequens* cogitatio exercet et renovat, memoriæ nunquam subducitur, quæ nihil perdit nisi ad quod non sæpè respexit.

(1) Liv. I, ép. 20.
(2) Disc. sur le style.

Digitized by Google

22. La simplicité est le plus haut degré de l'art.

23. Il ne faut pas dans les colléges s'attacher à des spécialités scientifiques; une spécialité doit être l'étude de toute la vie.

24. Ayez confiance dans l'esprit des élèves, mais vous ne vous défierez jamais trop de leur mémoire.

25. Ce n'est qu'en produisant que l'esprit se cultive bien.

26. Ce qui nous empêche souvent d'acquérir des connaissances, c'est que nous croyons les posséder.

27. Rien ne facilite autant le travail que l'ordre.

28. Age quod agis.

29. Quand l'homme veut s'instruire, il faut qu'il compare entre elles les choses qu'il connaît et qu'il y rapporte celles qu'il ne connaît pas.

30. Il n'est guère d'actions qui n'aient plusieurs causes; il n'est guère d'œuvres littéraires à la composition desquelles l'écrivain n'ait fait concourir plusieurs vues différentes; c'est ce qui explique la diversité des appréciations dont les actions ainsi que les œuvres littéraires sont l'objet de la part des hommes même les plus éclairés et les plus sincères.

VARIÉTÉS.

LA NUIT. — LE FOYER.

Nous avons promis de publier quelques extraits des *Chants de la Patrie et de la Solitude*, par *A. Marsigny* (1). Nous choisissons deux pièces d'un caractère différent, où l'on retrouvera les qualités de style que nous avons déjà remarquées. (Voir notre dernier numéro). *La Nuit* nous présente un paysage dont tous les traits contribuent à l'effet, pénètrent tour à tour et progressivement le cœur du sentiment que le poète a voulu exprimer. Cette description

(1) Pour paraître incessamment chez l'éditeur de la *Revue*. Prix de souscription, fr. 1,80.

Digitized by Google

est d'une grande richesse et d'une vérité frappante : la cadence est variée, pittoresque, les termes choisis avec goût et rehaussés encore par la place qu'ils occupent. Nous trouvons dans le *Foyer*, une image heureuse de la vie patriarchale.

LA NUIT.

Le soleil aux côteaux prolonge ses adieux;
Sur le sommet lointain qui va toucher les cieux,
Son char s'arrête, et creuse une brillante ornière.
Là-bas, vers l'orient plus sombre, une lumière
S'élève, comme un feu de chaume et de sarment
Que le vent fait jaillir de son foyer fumant :
C'est l'astre de la nuit qui se dessine, pâle
Au milieu des vapeurs que l'horizon exhale;
Son doux éclat combat l'éclat de l'occident,
Et mêle sa blancheur aux feux d'un ciel ardent.

Cette splendeur du soir, comme un triste sourire,
S'efface par degrés au regard qu'elle attire;
Celui qui veut saisir ces rapides instants
Frémit et croit entendre au loin les pas du Temps;
Ainsi tombent les fleurs par sa faux moissonnées;
Ainsi tombent les jours, les saisons, les années;
Et nous mêmes, hélas! chaque jour nous voyons
De l'astre du bonheur mourir quelques rayons;
Chaque jour, de plus près, on peut, dans sa pensée,
Voir le terme où fuira l'espérance lassée,
Où, comme ce reflet que l'œil en vain poursuit,
Sa dernière lueur se perdra dans la nuit.

Tel est le terme obscur de tout ce qu'on renomme.
Dans ses vastes désirs, c'est vainement que l'homme
A tout ce qui l'entoure attache son bonheur :
Citoyen, son pays est son bien, son honneur;
Ami, parent, il veut vivre dans ceux qu'il aime;
Mais bientôt tout se perd dans une ombre suprême....

LE FOYER.

A MON BIEN-AIMÉ BEAU-FRÈRE, M. CL. COLLARD, A BIESMERÉE.

AIR DE *Marianne*.

Qu'il est doux de voir la famille
En décembre se rassembler

Digitized by Google

Autour d'un bon feu qui pétille,
Quand on entend le vent siffler !
Que chacun dise :
Malgré la bise,
Sous notre toit combien l'hiver est doux !
La foule est grande,
Mais qu'on s'entende,
Et nous saurons trouver place pour tous.
Nous y voilà ! Qu'allons-nous faire ?
Belle demande, en vérité !
Qui ne sait que de la gaîté
Le foyer est le père ? (*bis.*)

Mais un nouveau venu réclame :
C'est Clément; où va-t-il s'asseoir ?
Soyez sans crainte, car sa femme
A l'embarras a su pourvoir.
Qu'on se resserre,
C'est un bon frère;
A notre accueil il a des droits certains;
A notre braise,
Tout à son aise,
Qu'il se réchauffe en chantant nos refrains.
Époux, neveux, cousins ou frères,
Il n'est ici point d'importun;
Le sang, l'amour, tout ne fait qu'un
Au foyer de nos pères. (*bis.*)

Près du foyer l'on voit sourire
L'enfant pour la première fois;
Là, de sa mère, pour s'instruire,
Il écoute la tendre voix.
Saison riante,
Tu nous enchante,
Ton souvenir est gravé dans nos cœurs;
Dans un autre âge,
Ta douce image
Devant nos yeux fait naître encor des fleurs.
Fuyant aux rives étrangères,
Souvent l'homme est seul ici-bas;
Ah ! quels sont alors les appas
Du foyer de nos pères ! (*bis.*)

L'enfant grandit; son cœur aspire
A tout voir, à tout posséder;
Mais bientôt, las d'un vain délire,
En arrière il veut regarder :

Digitized by Google

De son aurore
Il voit encore
Sur l'horizon les suaves clartés;
Son cœur palpite....
Le ciel l'invite
A revenir aux lieux qu'il a quittés.
Heureux si de folles chimères
Alors ne le détournaient pas
Du bonheur qui lui tend les bras
Au foyer de ses pères. (*bis.*)

C'est au foyer que la vieillesse
Se repose de ses travaux,
Et chaque jour de la sagesse
Montre les fruits toujours nouveaux.
L'aïeul préside,
On est avide
Des vérités qu'il sème en ses discours,
Et d'une vie
Si bien remplie
Avec regret l'on voit finir le cours.
Malgré nos pleurs et nos prières,
Vers Dieu son âme prend l'essor;
Mais nous croyons l'entendre encor
Au foyer de nos pères. (*bis.*)

Décembre 1855.

BULLETIN DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE.

Classe des sciences. — Séance du 14 juin 1856.

Correspondance. — Envoi de deux médailles. — Pluie de vers. — Mémoires présentés. — Rapport de M. Plateau sur un travail de M. Montigny, intitulé : *additions au mémoire sur la scintillation.* — Rapport de M. Brasseur sur un mémoire d'analyse de M. Meyer. — Rapport de M. Kickx sur une note de M. J.-E Bommer. — *Communications et lectures.* — Sur les théories récentes de la constitution des veines liquides lancées par des orifices circulaires; par J. Plateau. — Note sur le *Gagea spattracca*, plante nouvelle pour la flore belge, par M. Bommer.

Digitized by Google

Classe des lettres. — Séance du 9 juin 1856.

Correspondance. — Remercîments. — Hommage de différents ouvrages. —Programme de 1857 et de 1858.— Concours extraordinaire. — *Communications et lectures.* — Examen de la question : Les deux Germanies faisaient-elles partie de la Gaule Belgique? par M. Roulez. — M. Augustin Thierry. Notice par M. Kervyn de Lettenhove.

Classe des beaux-arts. — Séance du 5 juin 1856.

Correspondance. — Char de Sainte-Gertrude de Nivelles. — Réunion de la commission pour l'histoire de l'art en Belgique. — *Communications et lectures.*— Observations concernant la séance publique du mois de septembre. — Les artistes belges à l'étranger : François Duquesnoi; par Ed. Fétis. — Ouvrages présentés.

Classe des sciences. — Séance du 5 juillet.

Correspondance. — Lettre de M. le Ministre de l'intérieur concernant les procès-verbaux des jurys pour les prix quinquennaux.— Envoi d'ouvrages. — Demande d'entrer en relation avec l'Académie. — Observations météorologiques. — Ouvrage présenté.

Rapports. — Note de M. Van Beneden sur des vers recueillis à la suite d'une pluie. — Rapport de M. A. Quetelet sur une note de M. Alexis Perrey.

Communications et lectures. — Additions à la Récapitulation des hybrides observés dans la famille des anatidées; par M. de Selys-Longchamps. — Électricité de l'air, communication verbale de M. Quetelet. — Note sur les tremblements de terre en 1855, avec les suppléments pour les années antérieures; par M. A. Perrey. — Gisement et formation de l'ologiste, de la limonite et de la pyrite; par M. Ad. Devaux.

Classe des lettres. — Séance du 7 juillet.

Correspondance. — Remercîments. — Questions sur Charlemagne et sur l'origine belge des Carlovingiens. — Inscription pour une médaille de concours. — Ouvrages reçus.

Rapports. — Rapport de MM. le baron Jules de Saint-Genois et Kevyn de Lettenhove, sur un mémoire de M. Moke, intitulé : La France au XIVme siècle. — Rapports de MM. Arendt et Schayes sur un travail de M. le général Renard.

Communications et lectures. — Lettres sur l'identité de race des Gaulois et des Germains. — 1re lettre; par M. le général Renard. — Recherches sur les origines de la ville de Gand. — 2me étude; par M. le chanoine de Smet.

Classe des beaux-arts. — Séance du 7 juillet.

Correspondance. — Pension à un lauréat du grand concours de composition musicale. — Hommage d'un plan par M. Trappeniers. — Don d'un ouvrage par M. de Busscher.

Communications et lectures. — Réunion de la commission pour l'histoire de l'art en Belgique. — Réunion du comité directeur de la caisse centrale des

Digitized by Google

artistes. — Dispositions concernant la prochaine séance publique. — Ouvrages présentés.

Classe des sciences. — Séance du 2 août.

Correspondance. — Ouvrages envoyés à l'Académie. — Annonce de la trente-deuxième réunion des naturalistes allemands à Vienne. — Ouverture du Congrès international de bienfaisance.

Rapports. — Rapports faits par MM. Schwann et Gluge sur un mémoire de M. d'Udekem. — Mémoires manuscrits communiqués par M. Meyer.

Classe des lettres. — Séance du 4 août.

Correspondance. — Ouvrages envoyés à l'Académie.

Rapports. — Rapport de M. Arendt sur la question historique relative au lieu de naissance de Charlemagne. — Avis de MM. de Ram et Schayes sur le même concours. — Proposition d'une question pour le programme de 1858. — Rapport de M. Schayes sur une notice de M. Galesloot.

Communications et lectures. — Débris de peintures antiques sur ciment, trouvés à Laeken; restes d'un établissement romain à Melsbroeck, près de Vilvorde. Notice par M. Galesloot. — Note sur la seigneurie d'Agimont, à propos d'une monnaie; par M. Chalon. — Observations sur le nom français du monastère d'Espagne qui fut la retraite de l'empereur Charles-Quint; par M. le chevalier Marchal. — Lettre sur l'identité de race des Gaulois et des Germains. — 2me lettre; par M. le général Renard.

Classe des beaux-arts. — Séance du 7 août.

Correspondance. — Restauration des chefs-d'œuvre de Rubens. — Rapport de M. Demol, lauréat du grand concours de composition musicale de 1855. — Inscriptions des monuments publics. — Ouvrage offert par M. Alvin.

Communications et lectures. — Dispositions prises pour la séance publique annuelle de la classe. — Les artistes belges à l'étranger; Jean Miel; par Ed. Fétis. — Ouvrages présentés.

BIBLIOGRAPHIE.

ÉLÉMENTS DE STYLE ET DE COMPOSITION LITTÉRAIRE, par F. DEGIVE, Docteur en philosophie et lettres, Professeur de rhétorique française à l'Athénée royal de Mons. In-18 anglais de X-226 pages. 1,75

Ce livre atteste des études solides et la pratique de l'enseignement. Conformément au vœu exprimé par tous ceux que l'expérience a instruits et aux règles prescrites par le gouvernement, l'exposition des principes est courte, mais les applications en sont d'autant plus nombreuses et plus variées. Nul doute que ce système ne soit très-favorable aux élèves.

A la brièveté des règles se joint la précision. Les définitions sont bien choisies; il est impossible que l'élève ne les comprenne pas, car elles découlent

Digitized by Google

toujours des exemples; et c'est lui qui est appelé à les déduire, à les démontrer, à prouver qu'elles sont justes et complètes.

L'ouvrage est divisé en deux parties. La première traite des principes généraux de l'art d'écrire, et des moyens de s'y former; la seconde expose les règles du genre simple dans ses subdivisions, l'apologue, la narration et les différentes espèces de lettres. Les exemples sont nombreux, variés et bien choisis.

Ce livre sera employé avec grand fruit dans les classes supérieures des écoles moyennnes et dans la classe de troisième des colléges et athénées.

Nous n'en connaissons aucun qui soit aussi bien approprié aux nécessités de l'enseignement, dans ces classes où, par la nature même des choses, et par suite de ce qui reste encore de cette méthode absurde de leçons de grammaire récitées, de dictées inintelligibles, d'analyses grammaticales et logiques, le passage est si difficile, des corvées de la plume à l'expression des idées. Ici tout est justifié par l'élève même, tout a un but évident, tout est compris.

Le grand nombre de lettres de Mme de Sévigné et de narrations diverses qui sont réunies dans ce volume, l'ordre judicieux dans lequel elles sont distribuées en font incontestablement le recueil qui répond le mieux à ces termes du programme des athénées et des écoles moyennes :

« Troisième latine : Morceaux choisis de divers auteurs, particulièrement « quelques lettres de Mme de Sévigné, et narrations familières.

« Troisième professionnelle : Exercices faciles de composition : narrations, « lettres, etc. — Explication et analyse de morceaux choisis, et particulière- « ment de quelques lettres de Mme de Sévigné.

« Troisième année d'étude des écoles moyennes : Exercices de rédaction : « lettres, narrations, petites descriptions. — Explication de morceaux choisis. « — Exercices de mémoire et de récitation. A.-J.

La Belgique et le Portugal. *Mutualités d'intérêts politiques et commerciaux, par le professeur* Metton-Leduc. *Bruxelles, Detrie-Tomson*, 1856. In-8° de 24 pages. 0,50

Considérations sur l'enseignement mixte, par le chanoine de Haerne, *membre de la Chambre des Représentants. Bruxelles, Parent*, 1856. In-8° de 169 pages. 1,50

Simplification des éléments de géométrie, par J.-N. Noel, *professeur émérite de l'Université de Liége. Liége, H. Dessain*. In-8° de 72 pages. 1,00

Fontaine de Pline a Tongres, *par* F. Driesen. *Tongres*, 1856. In-8°.

Guide du voyageur en Ardenne *ou excursions d'un Touriste belge en Belgique, par* Jérôme Pimpurniaux, *homme de lettres, membre de nulle société savante, et décoré d'aucun ordre*. Avec une carte comprenant le sud-est de la Belgique. *Bruxelles, Delvigne et Callewaert*, 1856. In-12 de 300 p. 3,50

Histoire politique du règne de l'empereur Charles-Quint, *avec un résumé des événements précurseurs, depuis le mariage de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne, par le chevalier* Marchal. *Bruxelles, H. Tarlier*. In-8° liv. 6. 1,00

L'Instruction des Sourds-Muets, *mise à la portée des instituteurs et des*

Digitized by Google

parents, par l'abbé C. CARTON, *Directeur de l'Institut des Sourds-Muets de Bruxelles. Bruxelles, H. Goemare*, 1856. In-12 de x-252 pages. 3,00

NOTICE SUR LE BARON DE STASSART, par M. EUGÈNE VAN BEMMEL, professeur à l'université de Bruxelles. Mémoire couronné le 26 mai 1856.

(Extrait du T. XXVIII des mémoires couronnés et mémoires des savants étrangers.)

Cette *Notice* est divisée en trois grandes parties dans lesquelles l'auteur considère successivement la *vie publique*, la *vie littéraire* et la *vie intime* du baron de Stassart.

L'espace nous manquant, nous reviendrons sur ce travail important dans notre livraison prochaine.

ESSAI SUR L'IMPRIMERIE DES NUTIUS, par C.-J. NUYTS. Bruxelles, J. Vandereydt, 1856, 66 pp. in-8°. Tiré à 50 exemplaires.

LES ESTIENNE ET LES TYPES GRECS DE FRANÇOIS Ier, complément des *Annales Stéphaniennes*, renfermant l'histoire complète des types royaux, enrichie d'un spécimen de ces caractères et suivie d'une notice historique sur les premières impressions grecques, par AUG. BERNARD. Paris, Ed. Tross, 1856, 72 pp. in-8°.

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE, par Thil-Lorrain, professeur d'histoire au collége de Virton. Première partie, comprenant les trois premiers âges du monde. Arlon, J. Bourger, 1856. In-12 de 218 pp.

MÉMOIRE SUR LA VIE D'EUGÈNE JACQUET, *de Bruxelles* ET SUR SES TRAVAUX RELATIFS A L'HISTOIRE ET AUX LANGUES DE L'ORIENT, suivi de quelques fragments inédits, par FÉLIX NÈVE, professeur à la faculté des lettres de l'Université de Louvain. (Extrait du tome XXVII des Mémoires des savants étrangers de l'Académie royale de Belgique). 148 pp. in-4°.

Peu de personnes auront entendu prononcer en Belgique le nom d'Eugène Jacquet, et pourtant ce nom est justement célèbre. M. F. Nève a accompli un devoir envers la science et fait une œuvre de patriotisme, en retraçant la vie et les travaux d'un compatriote qui, sans le travail qu'il vient de lui consacrer n'aurait jamais été connu que d'un petit nombre de privilégiés.

Après avoir raconté dans la première partie du mémoire, la vie active et les études immenses du jeune orientaliste, M. F. Nève fait, dans la seconde partie, la revue critique de ses travaux littéraires. C'est un tableau fidèle du vaste savoir et de la haute pénétration de Jacquet, c'est une appréciation élevée et faite de main de maître. Il serait impossible de donner ici une idée de cette foule de travaux embrassant tant de matières diverses : le simple inventaire des écrits de Jacquet remplirait plus d'une page. Mais nous avons cru accomplir un devoir en rappelant ici le nom d'un compatriote célèbre, et en signalant le savant mémoire qui lui érige un véritable monument.

(Extrait du Bulletin du Bibliophile belge. Août 1856).

Publications en langue flamande.

LEESMUSEUM. Revue de la littérature, des sciences et des beaux arts, dirigée par M. Heremans, professeur de littérature flamande à l'athénée royal de Gand.

Digitized by Google

Le nom de M. Heremans est assez favorablement connu pour pouvoir nous dispenser de faire l'éloge de cette publication, qui tient sans contredit une des premières places parmi nos journaux périodiques flamands. La livraison de juillet contient, outre un récit intéressant, signé C. V. D. B., et plusieurs articles concernant l'agriculture et les arts, trois charmantes poésies dont deux appartiennent à M. Frans de Cort; l'autre est dûe à la plume de M. F. de Potter.

De Vlaemsche School, tydschrift voor kunsten, letteren en wetenschappen Antwerpen, drukkery Buschmann. Tweede jaergang, nº 9 en 10 : Merkweerdigheden van Italje (Loretten), door Ch. Van den Nest, priester. — Jacob Van de Vivere, door Ph. Blommaert; — Een portret door Cornelis De Vos (Grapheus), door P. Génard. — Vervolg van een verhael, getiteld : Spel en Drank, door Johan van Rotterdam. — De stervende rechtveerdige, gedicht van J. Lievens.

Samenspraek tusschen Martens Van Aelst en Erasmus Van Rotterdam op 6en july 1856, door M. Prudens Van Duyse van Dendermonde. Gent Eug. Van der Haeghen. fr. 0,50.

De veroordeelde, romantische Characterbeschryving, door E. Van Driessche, in-12º. fr. 1,00.

Beschryving van het dorp Berendrecht, door wylen den Z. Eerw. Heer de Meyer, pastoor dier parochie, in 't licht gegeven door Max. Moreels. 1,75.

ACTES OFFICIELS, NOUVELLES, ETC.

Inspection cantonale. — Un arrêté royal du 14 juillet nomme le sieur Van Brabant (Édouard) à Looz, inspecteur cantonal pour le deuxième ressort du Limbourg (Saint-Trond), en remplacement du sieur Corpeleyn, démissionnaire.

— *Université de Liége. Personnel.* — M. Wurth (J.-F.-N.), professeur extraordinaire à la faculté de philosophie et lettres est, sur sa demande, déclaré émérite. (*Arrêté royal du* 31 *juillet* 1856).

— Piéret (Géry-Joseph) est nommé inspecteur cantonal pour le ressort de Nivelles en remplacement du sieur Matton (Charles-Florimond), démissionnaire. (*Arrêté royal du* 31 *juillet* 1856).

Enseignement moyen. Athénées royaux. — Par arrêtés royaux du 24 septembre 1856, MM. Guillery (Etienne-Charles), professeur de physique et de chimie à l'athénée de Bruxelles, Wesmael (Constantin), professeur d'histoire naturelle au même athénée, Jabouille (Constant), professeur de troisième latine à l'athénée de Liége et Chotin (Jean-Baptiste), professeur de troisième latine à l'athénée de Tournai, ont été admis, sur leur demande, à faire valoir leurs droits à la retraite.

Digitized by Google

— Un autre arrêté royal de la même date décharge, sur sa demande, M. J. Letoret du cours de manipulations chimiques qu'il donnait, à titre provisoire, à l'athénée de Bruxelles.

— Par arrêté royal de la même date, M. Juste (Edouard), professeur de rhétorique latine à l'athénée de Namur, est mis en disponibilité.

— Par arrêtés royaux du 25 septembre 1856, ont été nommés :

A l'athénée d'Anvers. — Professeur de physique, de chimie et d'histoire naturelle, en remplacement de M. Schreurs (André), qui reçoit une autre destination : M. Montigny (Charles-Valentin-Ghislain), actuellement professeur de physique, de chimie et d'histoire naturelle à l'athénée royal de Namur.

A l'athénée de Bruxelles. — Professeur de physique, de chimie et d'histoire naturelle, en remplacement de MM. Guillery (Etienne-Charles), Letoret (J.) et Wesmael (Constantin), qui se partageaient cet enseignement et dont la démission a été acceptée : M. Gauthy (Eugène), actuellement professeur de physique, de chimie et d'histoire naturelle à l'athénée royal de Liége.

Professeur de tenue des livres, en remplacement de M. Leguelle (Charles-J.), qui a obtenu sa retraite, M. Delhaize (Jules), actuellement répétiteur-surveillant à l'école normale de l'enseignement moyen du degré inférieur à Nivelles, ex-professeur au collége communal de la même ville.

A l'athénée de Gand. — Professeur de troisième latine, en remplacement de M. Novent (Alexandre-André), qui reçoit une autre destination, M. Bouvet (Lambert), actuellement professeur de quatrième latine à l'athénée royal de Hasselt.

Athénée de Liége. — Professeur de troisième latine, en remplacement de M. Jabouille (Constant), qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite, M. Novent (Alexandre), actuellement professeur de troisième latine à l'athénée royal de Gand.

Professeur de physique, de chimie et d'histoire naturelle, en remplacement de M. Gauthy (Eugène), qui reçoit une autre destination, M. Schreurs (André), actuellement professeur de physique, de chimie et d'histoire naturelle à l'athénée royal d'Anvers.

A l'athénée de Hasselt. — Professeur de quatrième latine, en remplacement de M. Bouvy (Lambert), qui reçoit une autre destination, M. Collard (Emile), professeur de cinquième latine au même athénée.

Professeur de cinquième latine, en remplacement de M. Collard (Émile), qui a été promu à la chaire de quatrième latine, M. Monfelt (Louis), ancien professeur de troisième au collége communal de Tirlemont.

Professeur de sixième latine, en remplacement de M. Verraert (Jean-Baptiste-Joseph), décédé, M. Rodberg (Jean), professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur pour les humanités, actuellement maître d'études à l'athénée royal de Liége.

A l'athénée d'Arlon. — Professeur de physique, de chimie et d'histoire naturelle, en remplacement de M. Fleury (Jacques-Joseph), qui reçoit une autre destination : M. Lemaître (Magloire-Félicien-Joseph), docteur en sciences naturelles, actuellement directeur de l'école moyenne de l'Etat à Andenne.

A l'athénée de Namur.—Préfet des études, en remplacement de M. Lemoine,

Digitized by Google

(Pierre-Joseph), qui reçoit une autre destination : M. Manbour (Auguste-Séraphin-Benoît), actuellement préfet des études de l'athénée royal de Tournai.

Professeur de rhétorique latine, en remplacement de M. Juste (Edouard), qui a été mis en disponibilité, M. Lemoine (Pierre-Joseph), actuellement préfet des études au même athénée.

Professeur de physique, de chimie et d'histoire naturelle, en remplacement de M. Montigny (Charles-Valentin-Ghislain), qui reçoit une autre destination, M. Fleury (Jacques-Joseph), actuellement professeur de physique, de chimie et d'histoire naturelle à l'athénée royal d'Arlon.

Enseignement moyen. Ecoles moyennes de l'état. — Par arrêtés royaux du 25 septembre 1856, ont été nommés :

A l'école moyenne de Louvain. — Premier régent, en remplacement de M. Dieudonné (Jean), qui reçoit une autre destination, le sieur Brahy (Edouard), actuellement premier régent à l'école moyenne de Namur.

Quatrième régent, en remplacement de M. Moortgat (Ghislain-Edmond), démissionnaire, le sieur Villers (Jules-Joseph), professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré inférieur, actuellement instituteur à l'école moyenne de Rochefort.

A l'école moyenne de Gand. — Premier régent, en remplacement de M. Loppens (Henri), qui reçoit une autre destination, M. Peltzer (Pierre), actuellement premier régent à l'école moyenne de Maeseyck.

A l'école moyenne de Stavelot. — Directeur, en remplacement de M. Hins (Désiré J.), qui reçoit une autre destination, M. de Condé (Adolphe), actuellement directeur de l'école moyenne de Virton.

A l'école moyenne de Maeseyck. — Premier régent, en remplacement de M. Peltzer (Pierre), M. Smitsmans (Jean-Gérard), actuellement deuxième régent à la même école.

A l'école moyenne de Virton. — Directeur, en remplacement de M. de Condé (Adolphe), qui reçoit une autre destination, M. Hins (Désiré-J.), actuellement directeur de l'école moyenne de Stavelot.

Troisième régent, en remplacement de M. Koenders (Gustave), décédé, M. Poncin (Jean), actuellement instituteur à l'école moyenne de Saint-Hubert.

A l'école moyenne de Namur. — Premier régent, en remplacement de M. Brahy (Edouard), qui reçoit une autre destination, M. Bodson (Pierre-Julien-Joseph), actuellement 2me régent à la même école.

Deuxième régent, en remplacement de M. Bodson (Pierre-Julien-Joseph), qui a été promu au grade de premier régent, M. Caillet (Emile), professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré inférieur.

— Par arrêté ministériel du 25 septembre 1856, M. Fourdin (Arthur), a été nommé second instituteur à l'école moyenne d'Ath.

Enseignement moyen. Athénées royaux. — Par arrêtés royaux du 27 septembre 1856, ont été nommés :

A l'athénée d'Anvers. — Second professeur de mathématiques (section des humanités), en remplacement de M. Vander Cruyssen (Joseph-Augustin), qui reçoit une autre destination, M. Casterman (Louis), actuellement second professeur de mathématiques (section professionnelle) à l'athénée royal de Tournai.

Digitized by Google

A l'athénée de Gand. — Professeur de sixième latine, en remplacement de M. Branquart (Louis), qui reçoit une autre destination, M. Reich (Charles), docteur en philosophie et lettres, actuellement professeur intérimaire de la classe préparatoire professionnelle au même établissement.

Professeur de la classe préparatoire professionnelle, M. Demoor (Désiré), docteur en philosophie et lettres, actuellement professeur de 3me et de 4me latine au collége communal de Charleroi.

A l'athénée de Mons. — Professeur de physique, de chimie et d'histoire naturelle, M. Dufour (Ch.), actuellement professeur de sciences naturelles au collége communal de Huy.

Professeur des sciences commerciales, M. Descamps (Jean-Baptiste), actuellement professeur de la classe préparatoire professionnelle à l'athénée royal de Mons.

A l'athénée de Tournai. — Préfet des études, en remplacement de M. Manbour (Auguste-Séraphin-Benoît), qui reçoit une autre destination, M. Vander Cruyssen (Joseph-Augustin), actuellement second professeur de mathématiques (section des humanités) à l'athénée royal d'Anvers.

Professeur de troisième latine, en remplacement de M. Chotin (Jean-Baptiste), qui a été admis, sur sa demande, à faire voloir ses droits à la retraite, M. Branquart (Louis), actuellement professeur de sixième latine à l'athénée royal de Gand.

Second professeur de mathématiques (section professionnelle), en remplacement de M. Casterman (Louis), qui reçoit une autre destination, M. Gary (Siméon), actuellement second professeur de mathématiques à l'athénée royal d'Arlon.

A l'athénée d'Arlon. — Second professeur de mathématiques, en remplacement de M. Gary (Siméon), qui reçoit une autre destination, M. Loppens Henri), actuellement premier régent à l'école moyenne de l'Etat à Gand.

— L'académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon met au concours les sujets suivants :

I. Prix de géographie historique du moyen-âge. *Une médaille d'or de la valeur de* 1500 *francs.* — Tracer le tableau géographique et physique des pays qui forment aujourd'hui les départements du Rhône et de la Loire pendant l'époque féodale, c'est-à-dire depuis la fondation du second royaume de Bourgogne par Boson en 880, jusqu'à la réunion de la ville de Lyon au domaine royal, sous Philippe-le-Bel en 1312.

Les concurrents devront indiquer toutes les divisions de l'administration civile et de l'administration ecclésiastique pendant cette période de plus de quatre siècles, les seigneuries, châtellenies, maisons religieuses, villes, bourgs, etc. Ils devront recueillir toutes les indications intéressantes relatives à la condition matérielle des populations, à l'agriculture, à l'industrie et au commerce. Une carte détaillée devra être annexée à chaque mémoire.

N. B. Un programme plus explicite sera remis aux concurrents qui en feront la demande à M. Fraisse, secrétaire général de la classe des lettres, au Palais des Arts. Les mémoires devront être envoyés avant le 1er avril 1858, *terme de rigueur.*

II. Prix de poésie. *Une médaille d'or de la valeur de* 600 *francs.* Premier

Digitized by Google

puits artésien creusé dans le Sahara. (Voir au *Moniteur* du 25 juin 1856, le rapport du général Desvaux).

Le concours sera clos le 1er avril 1857, *terme de rigueur*.

Conditions générales. Les concurrents ne peuvent se faire connaître ni directement ni indirectement avant le jugement de l'Académie, à peine d'exclusion ; leurs ouvrages doivent être envoyés *franco* à l'un des secrétaires généraux de l'Académie. Chaque manuscrit doit porter en tête une devise ou épigraphe répétée dans un billet cacheté contenant le nom de l'auteur, sa demeure et sa qualité.

A moins d'un consentement formel de sa part, ce billet ne peut être ouvert que lorsque l'auteur a obtenu le prix du concours. (Art. 73 du réglement de l'Académie). Dans tous les cas, le manuscrit ne peut être retiré sous aucun prétexte par l'auteur, qui reste libre d'en faire prendre copie.

Chacun des prix proposés sera décerné dans la séance publique de l'Académie, qui suivra l'époque de la clôture du concours.

— L'Académie française a terminé l'examen du concours d'éloquence, ayant pour sujet l'*Éloge de Vauvenargues*.

L'ouvrage inscrit sous le n° 38, portant pour épigraphe : *Les maximes des hommes décèlent leur cœur*, a obtenu le prix. L'auteur est M. Gilbert.

Le prix de poésie proposé par l'Académie sur ce sujet : *Les restes de saint Augustin rapportés à Hippone*, a été décerné à la pièce inscrite sous le n° 84, dont l'auteur est M. Julien Dallière.

— L'Académie française, dans sa séance du 10 juillet dernier, a décerné le prix légué par M. Gobert, pour rémunérer annuellement l'ouvrage le plus éloquent sur l'histoire de France, à M. Henri Martin. M. Henri Martin n'a point eu de concurrent officiel ni devant la commission nommée par l'Académie pour examiner les titres des candidats, ni devant l'Académie elle-même. Il n'y a donc pas eu de longs débats.

L'Académie a partagé le second prix entre M. Théophile Lavallée, pour son *Histoire de Saint-Cyr*, et M. Chéruel, pour son *Histoire de l'administration sous Louis XIV*.

— *Nécrologie*. — La faculté des sciences de Montpellier vient d'éprouver une perte douloureuse. Son doyen, M. Feliy Dunal, professeur de botanique, membre correspondant de l'Institut, est mort le 29 juillet, âgé de 67 ans.

— M. J.-B.-J. Verraert, docteur en philosophie, professeur de sixième latine à l'athénée royal de Hasselt, est mort à la suite d'une attaque d'apoplexie.

— M. Ch. Frédéric Gerhardt, professeur de chimie à la faculté des sciences et à l'école supérieure de pharmacie de Strasbourg, membre correspondant de l'Institut, est mort le 19 août des suites d'une inflammation d'intestins, à l'âge de 40 ans, et après trois jours seulement de maladie.

— Nous apprenons la mort presque subite de M. Gros, proviseur du lycée Bonaparte, traducteur de la *Rhétorique* d'Aristote, et de l'*Examen critique des plus célèbres écrivains de la Grèce*, de Denys d'Halicarnasse.

Digitized by Google

CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN.

ATHÉNÉES ET COLLÈGES.

—

RHÉTORIQUE LATINE.

THÈME LATIN.

Quoi qu'en dise un des plus judicieux écrivains de l'antiquité, qui cherche à diminuer la gloire des Grecs, leur histoire ne tire pas son lustre principal du génie et de l'art de ceux qui l'ont écrite. Peut-on jeter les yeux sur tout le corps de la nation grecque et ne pas avouer qu'elle s'élève souvent au-dessus de l'humanité? On voit quelquefois tout un peuple être magnanime comme Thémistocle et juste comme Aristide. Salluste nierait-il que les Thermopyles, et Salamine ne soient au-dessus des louanges que leur ont données les historiens ? Les Romains n'ont vaincu les Grecs que par les Grecs mêmes. Mais quelle aurait été la fortune de ces conquérants, si, au lieu de porter la guerre dans la Grèce corrompue par mille vices et affaiblie par ses haines et ses divisions intestines, ils y avaient trouvé ces capitaines, ces soldats, ces magistrats, ces citoyens qui avaient triomphé de l'armée de Xercès? Le courage aurait été alors opposé au courage et la discipline à la discipline.

Un éloge particulier que mérite la Grèce, c'est d'avoir produit les plus grands hommes dont l'histoire doive conserver le souvenir. Je n'en excepte pas la république romaine dont le Gouvernement était toutefois si propre à échauffer les esprits, à exciter les talents et à les produire dans tout leur jour. Qu'opposera-t-elle à un Léonidas, à un Thémistocle, à un Epaminondas? On peut dire que la grandeur des Romains est l'ouvrage de toute la république. Aucun citoyen ne s'élève au-dessus de la sagesse de l'Etat; chaque Romain suit la route tracée et le plus grand homme ne fait qu'y avancer de quelques pas plus que les autres. Dans la Grèce, au contraire, je vois souvent de ces génies qui s'ouvrent un chemin nouveau et qui, en se portant dans l'avenir, se rendent, pour ainsi dire, maîtres des événements.

Vaincue par ses propres divisions, écrasée sous le poids de la puissance romaine, la Grèce remporta une sorte de victoire sur le peuple auquel elle ne pouvait plus résister. Les lettres, la philosophie et les arts la vengèrent de sa défaite et lui soumirent l'orgueil de ses vainqueurs. Les Romains s'initièrent aux chefs-d'œuvre d'Homère et de Sophocle, de Demosthène et de Platon. Ils comprirent ce qu'ils gagnaient au commerce de ces grands génies : leur renaissance rendit le joug plus léger à la Grèce et ils lui prouvèrent leur admiration par des bienfaits.

N. B. Les concurrents ont cinq heures pour faire leur travail.

VERSION LATINE.

Nolite, obsecro vos, expavescere ista quæ dii immortales velut stimulos admovent animis. Calamitas virtutis occasio est. Semper esse felicem et sine

Digitized by Google

morsu animi transire vitam, ignorare est rerum naturæ alteram partem. Descendisti ad Olympia : si nemo praeter te, coronam habes, victoriam non habes.

Hanc itaque rationem dii sequuntur, in bonis viris, quam in discipulis suis præceptores, qui plus laboris ab his exigunt in quibus certior spes est. Numquid tu invisos esse Lacedæmoniis liberos suos credis, quorum experiuntur indolem publice verberibus admotis? Quid mirum, si dure generosos spiritus Deus tentat? Nunquam virtutis molle documentum est. Verberat nos et lacerat fortuna? patiamur; non est sævitia : certamen est; quo saepius adierimus, fortiores erimus. Praebendi fortunæ sumus, ut contra ipsam ab ipsa duremur. Paullatim nos sibi pares faciat : contemtum periculorum assiduitas periclitandi dabit. Sic sunt nauticis corpora ferendo mari dura : agricolis manus tritæ : ad excutienda tela militares lacerti valent. Id in quoque solidissimum est quod exercuit. Ad contemnendam malorum potentiam animus patientia pervenit : quæ quid in nobis efficere possit, scies, si adspexeris quantum nationibus nudis et inopia fortioribus, labor præstet. Omnes considera gentes, in quibus romana pax desinit : Germanos dico et quidquid circa Istrum vagarum gentium occursat. Perpetua illos hiems, triste cœlum premit, maligne solum sterile sustentat, imbrem culmo aut fronde defendunt, super durata glacie stagna persultant, in alimentum feras captant. Miseri tibi videntur? nihil miserum est, quod in naturam consuetudo perduxit : hoc quod tibi calamitas videtur, totius gentis vita est. Quid miraris bonos viros, ut confirmentur, concuti? Non est arbor solida nec fortis, nisi in quam frequens ventus concursat : ipsa enim vexatione constringitur et radices certius figit. Pro ipsis ergo bonis viris est, ut esse interriti possint, multum inter formidolosa versari et æquo animo ferre quæ non sunt mala, nisi male sustinenti.

N. B. Les concurrents ont cinq heures pour faire leur travail.

MATHÉMATIQUES.

1. Exposer la théorie des arrangements et combinaisons.

2. Démontrer que la somme des sinus de deux arcs est à la différence de ces mêmes sinus, comme la tangente de la demi somme de ces arcs est à la tangente de leur demi différence. — Indiquer l'usage de ce principe.

3. Rechercher l'expression de la surface d'un triangle rectiligne, en fonction des trois côtés.

4. Quelle est l'expression du volume engendré par un trapèze qui tourne autour d'un axe passant par un sommet et perpendiculaire à la diagonale menée par ce sommet? — On suppose le trapèze situé d'un même côté de l'axe.

N. B. Les concurrents ont cinq heures pour répondre à ces questions.

DISCOURS FRANÇAIS.

Eloge de Charlemagne.

N. B. Les concurrents ont six heures pour faire leur travail.

Digitized by Google

PREMIÈRE PROFESSIONNELLE.

(*Sections réunies*).

THÈME ANGLAIS OU ALLEMAND.

La vérité, cette lumière du Ciel, est la seule chose ici-bas qui soit digne des soins et des recherches de l'homme. Elle seule est la lumière de notre esprit, la règle de notre cœur, la source des vrais plaisirs, le fondement de nos espérances; elle seule immortalise ceux qui l'ont aimée, illustre les chaînes de ceux qui souffrent pour elle, attire les honneurs publics aux cendres de ses martyrs et rend respectables l'abjection et la pauvreté de ceux qui ont tout quitté pour la suivre; enfin elle seule inspire des pensées magnanimes, forme des âmes héroïques, des âmes dont le monde n'est pas digne, des sages seuls dignes de ce nom. Tous nos soins devraient donc se borner à la connaître, tous nos talents à la manifester, tout notre zèle à la défendre; en un mot, il semble qu'il devrait suffire qu'elle se montrât à nous-mêmes, pour nous apprendre à nous connaître.

HISTOIRE DE LA BELGIQUE.

Raconter le règne de Jean 1er, duc de Brabant.

DISCOURS FRANÇAIS.

L'étude des mathématiques et des sciences naturelles ne développe pas toutes nos facultés.

Les théories scientifiques élèvent notre intelligence.

Les applications de la science excitent notre légitime admiration.

Cependant, en présence des inventions que les savants ont mises au service de l'industrie, nous sentons qu'elles ne répondent pas à toutes les aspirations de notre nature..... Notre cœur reste muet et froid.....

Ce sont les études littéraires qui seules peuvent nous ouvrir les sources des jouissances intellectuelles et morales.....

L'homme ne doit pas se condamner à produire comme une machine, ni s'abaisser à jouir comme une brute.

N. B. Les concurrents ont six heures pour faire leur travail.

(*Section commerciale*).

SCIENCES COMMERCIALES.

Quelle somme devrait-on employer, pour avoir 3,000 francs de rente, en achetant, le 15 août, des obligations de l'emprunt belge, à 4 1/2 p. 0/0, au cours de 96 1/4, plus l'intérêt courant depuis le 1er juillet, la commission étant de 1/8 p. 0/0.

Le change étant à 60 francs pour 28 1/2 florins d'Amsterdam; à 17 5/8 florins d'Amsterdam, pour 20 marcs de Hambourg; à 4 marcs de Hambourg, pour 6 5/6 roubles de Russie; calculer la valeur en francs de 779 roubles.

DROIT COMMERCIAL.

Qu'est-ce que l'aval d'une lettre de change? — Dire comment se donne l'aval et à quelles obligations est tenu le donneur.

Digitized by Google

Qu'est-ce que la société en nom collectif et quelles sont les conditions de son existence? -- A quelles obligations sont tenus les associés?

GÉOGRAPHIE COMMERCIALE.

Quels sont les principaux lieux de provenance d'où nous tirons la laine et le coton?

Vers quels pays sont exportés nos draps?

Faire connaître la nature de nos relations commerciales avec le Brésil.

HISTOIRE COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE.

Faire connaître d'une manière succincte la situation commerciale et industrielle de la Belgique, sous la régence de Marguerite de Parme.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

Indiquer les sources et les propriétés de la valeur. -- Dire comment on la mesure.

N. B. Les concurrents ont six heures pour répondre à ces questions.

PREMIÈRE PROFESSIONNELLE.

(*Section industrielle*).

CHIMIE.

Faire connaître la composition, les propriétés, les usages et la préparation de la potasse du commerce.

MÉCANIQUE.

Décrire le frein dynamométrique ou frein de Prony et faire connaître comment on peut, à l'aide de cet appareil, évaluer la puissance d'une machine motrice.

GEOMETRIE DESCRIPTIVE.

Faire connaître les projections de la section droite d'un cylindre oblique par rapport au plan de projection, et construire la transformée de la courbe d'intersection du cylindre avec le plan horizontal.

ECONOMIE POLITIQUE.

Décrire d'une manière succincte les avantages que présente l'emploi des machines dans l'industrie.

Indiquer les inconvénients qu'elles peuvent avoir, dans certains cas.

N. B. Les concurrents ont six heures pour résoudre ces questions.

TROISIÈME PROFESSIONNELLE.

COMPOSITION EN LANGUE FLAMANDE.

Over de vriendschap.

Onder de kostbaerste goederen die het leven kunnen verryken en versieren is de altyd zoo hoog geprezene vriendschap.

Wat is de vriendschap?

Digitized by Google

Twee vrienden zyn eene ziel die in twee ligchamen woont.

De ware vriendschap is op de deugd gegrond; — zy moet vry zyn van eigenbelang..... enz., enz.

Hebt gy eenen waren vriend gevonden, dan acht u gelukkig.....

N. *B.* Les concurrents ont cinq heures pour faire leur travail.

PREMIÈRE SCIENTIFIQUE.

1. Rechercher la formule au moyen de laquelle on peut, dans certains cas, simplifier les expressions de la forme $\sqrt{A \pm \sqrt{B}}$.

Appliquer cette formule au cas particulier $\sqrt{2\sqrt{-1}+\sqrt{-2\sqrt{-1}}}$.

2. Déterminer le volume d'une pyramide triangulaire régulière, connaissant sa surface convexe et l'angle plan du sommet.

3. Dans un triangle, on mène une droite d'un sommet sur le côté opposé; on suppose connus les deux segments qu'elle détermine sur ce côté, ainsi que les angles opposés à ces segments et dont la somme forme l'angle du sommet dont il s'agit... — Déterminer analytiquement les autres éléments du triangle.

4. Rechercher les divers genres de courbes renfermées dans l'équation :

$$Ay^2 + Bxy + Cx^2 + Dy + Ex + F = 0.$$

Discuter le genre qui répond au cas de $B^2 - 4AC < 0$.

5. Une droite ABC d'une longueur donnée l se meut de telle sorte que le segment AB, d'une longueur déterminée, s'appuie constamment sur les côtes d'un angle θ, en prenant dans cet angle toutes les positions possibles.

Quel est le lieu géométrique décrit par l'extrémité C de la droite?

N. B. Les concurrents ont six heures pour résoudre ces questions.

THÈME FLAMAND OU ALLEMAND, POUR LES PROVINCES WALLONNES; ALLEMAND, POUR LES PROVINCES FLAMANDES.

Pompée était devenu plus grand que les Romains ne le souhaitaient et qu'il n'avait osé lui-même l'espérer. Dans ce haut degré de gloire où la fortune l'avait conduit comme par la main, il crut qu'il était de sa dignité de se familiariser moins avec ses concitoyens. Il paraissait rarement en public, et s'il sortait de sa maison, on le voyait toujours accompagné d'une foule de ses créatures, dont le cortége nombreux représentait mieux la cour d'un grand prince que la suite d'un citoyen de la république. Ce n'est pas qu'il abusât de son pouvoir; mais dans une ville libre, on ne pouvait souffrir qu'il affectât des manières de souverain. Accoutumé dès sa jeunesse au commandement des armées, il ne pouvait se réduire à la simplicité d'une vie privée.

GÉOGRAPHIE.

Décrire le cours du Danube.

HISTOIRE.

Résumer l'histoire des Huns jusqu'à la mort d'Attila.

COMPOSITION FRANÇAISE.

Écrire à un ami, pour lui proposer un voyage en Suisse.

Digitized by Google

N. B. Le thème flamand ou allemand doit être transcrit sur une feuille spéciale. Les concurrents ont six heures pour faire leur travail.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Concours de l'enseignement moyen du premier degré.

Rhétorique latine. — *Version latine.* Prix. Moulaert, Ch., élève de l'athénée royal de Bruges.

Accessits. 1er Lebel, V., élève de l'ath. royal de Bruxelles. 2me Janson, P.-E., de l'ath. royal de Bruxelles. 3me Ceusters, Ed., élève de l'ath. royal de Bruxelles.

Mentions honorables. 1re Namur, Alphonse, élève de l'ath. royal d'Arlon. 2me Fontainas, Ch., élève de l'ath. royal de Bruxelles.

— *Thème latin.* Prix Collart, J., élève de l'ath. royal d'Anvers.

Accessits. 1er Janson, P.-E., élève de l'ath. royal de Bruxelles. 2me partagé entre Lallement, G., élève du collége de Dinant, et Geens, Louis, élève du collége de Saint-Trond.

Mentions honorables. 1re Nelis, Charles, élève de l'athénée royal d'Anvers. 2me Jopken, Ernest, élève du collége de Huy.

— *Mathématiques.* Prix. 1er Félix Sarton, élève de l'athénée royal de Mons. 2e Charles Moulaert, élève de l'athénée royal de Bruges.

Accessits. 1er Auguste Daury, élève du collége patroné de Dinant. 2e Camille Clavareau, élève de l'athénée royal de Bruxelles. 3e Jean Malaise, élève du collége patroné de Saint-Trond. 4e Louis Telle, élève de l'athénée royal de Tournai. 5e partagé entre Paul Janson, élève de l'athénée royal de Bruxelles et Charles Robert, élève du collége communal de Charleroi. 6e Const. Loiseau, élève de l'athénée royal de Mons. 7e Gustave Schorn, élève de l'athénée royal de Liége. 8e Léon Delwart, élève du collége communal d'Ath. 9e Lucien Reintjens, élève de l'athénée royal d'Arlon. 10e partagé entre Julien Collart, élève de l'athénée royal d'Anvers, et Charles Nelis, élève de l'athénée royal d'Anvers.

— *Discours français.* 1er prix [Prix d'honneur.] Florestan Van Erps, élève de l'athénée royal de Bruxelles. 2e Jean-Baptiste Kempeneer, élève du collége patroné de Malines.

Accessits. Charles Nelis, élève de l'athénée royal d'Anvers. 2e Edm. Ceusters, dit de Coster, élève de l'athénée royal de Bruxelles. 3e Louis Telle, élève de l'athénée royal de Tournai. 4e Jules Concke, élève du collége patroné de Courtrai. 5e Eugène Rollin, élève de l'athénée royal de Gand.

Mentions honorables. Gustave Lallement, élève du collége patroné de Dinant. 2e partagé entre Ernest Jopken, élève du collége communal de Huy et Desiré Melot, élève du collége patroné de Dinant.

Quatrième latine. Prix. 1er Léon Vanderkindere, élève de l'athénée royal de Bruxelles. 2e Albert Conrot, élève de l'athénée royal d'Arlon. 3e Léon Coppieters 't Wallant, élève de l'Athénée royal de Bruges. 4e Alexandre de Burlet, élève du collége communal de Nivelles.

Digitized by Google

Accessit. 1er Antoine Lize, élève de l'athénée royal d'Anvers. 2e Gustave Du Roy, élève de l'athénée royal de Tournai. 3e Polydore Vrebos, élève du collége patroné de Malines. 4e J.-J.-V. Rottenburg, élève du collége de Malines. 5e partagé entre C. Grégoire, élève de l'athénée royal de Liége et Aimable Lefebvre, élève de l'athénée royal de Tournai. 6e E. Nicaisse, élève de l'athénée royal de Bruges. 7e Valéric Mailliet, élève de l'athénée royal de Tournai. 8e Auguste Van Maldeghem, élève de l'athénée royal de Bruges. 9e Henri Rolin, élève de l'athénée royal de Gand. 10e Théophile Dubiez, élève de l'athénée royal de Tournai. 11e partagé entre Odon de Meren, Egide Ketelaers, élèves de l'athénée royal de Bruxelles et François Habets, élève du collége patroné de Saint-Trond 12e Alphonse Outendirck, élève de l'athénée royal d'Anvers. 13e Auguste-Corn. de Coninck, élève du collége patroné de Malines. 14e partagé entre Octave Messiaen, élève de l'athénée royal de Tournai et Albert Julien, élève de l'athénée royal d'Arlon.

Mentions honorables. 1re Léon Hénoul élève de l'athénée royal de Liége. 2e Charles Malingreau, élève du collége communal de Chimay. 3e partagé entre Gustave de Pauw, élève de l'athénée royal de Gand, et Alfred Ermel de l'athénée royal de Mons. 4e partagé entre Clément Anciaux, élève du collége communal de Chimai; Emile Billuart, élève du collége communal de Chimai Alexandre Deryck, élève du collége patroné d'Enghien, et Isidore Rochette, élève du collége de Dinant. 5me partagé entre Alfred Delgothalle, élève de l'athénée royal de Liége, Jacques Dehezelle, élève du collége de Herve, Henri Patart, élève de l'école industrielle et littéraire de Verviers, et Jules Tedesco, de l'athénée royal d'Arlon. 6me Désiré Houssier de l'athénée royal de Tournai.

Première scientifique. — *Cours supérieur de mathématiques.* 1er prix (prix d'honneur) : Léopold Buffin, élève de l'ath. royal d'Anvers. 2me Julien Cornil, élève du collége communal de Charleroi.

Accessits. 1er Joseph Smeysters, élève de l'ath. royal de Liége. 2me Eugène Grade, élève du collége communal de Charleroi. 3me Ch. Smets, élève de l'ath. royal de Bruxelles. 4me Remy Gibol, élève du collége communal de Virton.

Première professionnelle. — *Sections réunies.* Prix. 1er Jean Hofman. élève de l'athénée royal de Gand. 2me Charles Smets, élève de l'athénée royal de Bruxelles.

Accessits. 1er Joseph Smeysters, élève de l'athénée royal de Liége. 2me Alf. Ancion, élève de l'athénée royal de Liége. 3me Guillaume Schwenger, élève de l'athénée royal de Bruxelles.

— *Section industrielle.* Prix, Hubin, Alex., élève du collége comm. de Huy.
Mention honorable. Coddens, Franç., élève de l'athénée royal de Gand.
— *Section commerciale.* Prix. Emile Boone, élève de l'ath. royal de Bruxelles.
Mention honorable. Victor Bairy, élève du collége communal de Huy.

Troisième professionnelle. — Prix : Monckarnie, Louis, élève de l'ath. royal de Gand.

Accessit : de Heem, Camille, élève de l'athénée royal de Gand.

Digitized by Google

Mention honorable : de Schepper, Florimond, élève de l'athénée royal de Gand.

— *Concours spécial de langue flamande.* Accessits. 1er Camille de Heem, élève de l'athénée royal de Gand. 2e Louis Monckarnie, élève de l'athénée royal de Gand. 3e Gustave Matthis, élève de l'athénée royal de Gand.

Concours de l'enseignement moyen du deuxième degré.

Vu le procès-verbal du jury chargé d'apprécier les résultats du concours général qui a eu lieu entre les élèves de la première division des écoles moyennes, pièce de laquelle il résulte que les prix, les accessits et les mentions honorables sont décernés ainsi qu'il suit :

Prix. 1er Adolphe Caniau, élève de l'école moyenne de l'Etat à Péruwelz. 2me L.-X.-H. Grégoire, élève de l'école moyenne de l'Etat à Jodoigne. 3me Jules Jacquet, élève de l'école moyenne de l'Etat à Dinant. 4me E.-P. Lamaye, élève l'école moyenne de l'Etat à Visé.

Accessits. 1er Jean Mundigo de l'école moyenne communale de Bruxelles. 2me L. Salmon, de l'école moyenne de l'Etat à Jodoigne. 3me Et. Robe, de l'école moyenne de l'Etat à Dinant. 4me Norb. Descamps, de l'école moyen. de l'Etat à Pâturages. 5me Omer Baudelet, de l'école moyen. de l'Etat à Pâturages. 6me Fl. Roland, cadet, de l'école moyenne de l'Etat à Houdeng-Aimeries. 7me partagé entre Valentin Delcroix, de l'école moyenne de l'Etat à Beaumont, et Remy Gilly, de l'école moyenne de l'Etat à Huy. 8me H.-J. Godin, de l'école moyenne de l'Etat à Péruwelz. 9me V. Godenir, de l'école moy. de l'Etat à Saint-Hubert. 10me Albert Ruelle, de l'école moyen. de l'Etat à Pâturages. 11me Ad. Godart, de l'école moyenne de l'Etat à Dinant.

Mentions honorables. 1re Ad. Goetz, élève de l'école moyenne de l'Etat à Virton. 2me partagé entre Const.-Ign. Fauville et Alexis-Désiré Tordeur, élèves de l'école moyenne de l'Etat à Fosse. 3me J.-A.-E. Mangin, élève de l'école moyenne de l'Etat à Pâturages. 4me Fr. Bierlin élève de l'école moyen. de l'Etat à Jodoigne. 5me Horace Roland, élève de l'école moyenne de l'Etat à Houdeng-Aimeries. 6me Herman Delvaux, élève de l'école moyenne de l'Etat à Rœulx. 7e Théod. Masy, élève de l'école moyenne de l'Etat à Houdeng-Aimeries. 8me L. Sternotte, élève de l'école moyenne de l'Etat à Saint-Hubert. 9me Aug. Ledoux, élève de l'école moyenne de l'Etat à Pâturages. 10e Edouard Godeski, élève de l'école moyenne de l'Etat à Saint-Ghislain. 11e Louis Moreau, élève de l'école moyenne de l'Etat à Péruwelz.

— *Concours spécial de langue flamande.* — Prix : Florent Donnez, élève de l'école moyenne de Turnhout.

Accessits. 1er Hebbellinck, Nicolas-Joseph, élève de l'école moyenne de Maeseyck. 2me Van Herendael, Edmont, élève de l'école moyenne d'Anvers.

Mentions honorables. 1re Kennes, Louis, élève de l'école moyenne d'Aerschot. 2me Ghyselen, Polydore, élève de l'école moyenne de Furnes. 3me Bergman, E.-H.-E.-A., élève de l'école moyenne de Lierre.

Digitized by Google

ÉTUDES SUR ATHALIE.

(*Suite, voir numéro d'octobre*, pp. 132-140.)

SCÈNE II.

JOAD, JOAS.

JOAS, *courant dans les bras du grand-prêtre.*

Mon père!

JOAD.

Hé bien, mon fils?

JOAS.

Qu'est-ce donc qu'on prépare?

JOAD.

Il est juste, mon fils, que je vous le déclare.
Il faut que vous soyez instruit, même avant tous,
Des grands desseins de Dieu sur son peuple et sur vous.
Armez-vous d'un courage et d'une foi nouvelle :
1270 Il est temps de montrer cette ardeur et ce zèle
Qu'au fond de votre cœur mes soins ont cultivés,
Et de payer à Dieu ce que vous lui devez.
Sentez-vous cette noble et généreuse envie?

JOAS.

Je me sens prêt, s'il veut, de lui donner ma vie.

JOAD.

On vous a lu souvent l'histoire de nos rois :
Vous souvient-il, mon fils, quelles étroites lois
Doit s'imposer un roi digne du diadème?

JOAS.

Un roi sage, ainsi Dieu l'a prononcé lui-même,

V. 1269. *Nouvelle* s'accorde avec le dernier substantif. Les meilleurs grammairiens autorisent cette manière de s'exprimer.

V. 1278. *Un roi sage...* Deutéron., chap. XVII (*Racine*). Voici la traduction des versets dont Racine a tiré un si grand parti :

« Et lorsqu'il sera établi roi, il n'amassera point un grand nombre de che-
« vaux ; il n'aura point une quantité immense d'or et d'argent. Après qu'il
« sera assis sur son trône, il fera transcrire pour soi, dans un livre, ce Deuté-
« ronome et cette loi du Seigneur ; il l'aura avec soi, et il la lira tous les jours
« de sa vie, afin qu'il apprenne à craindre le Seigneur son Dieu, et à garder

Digitized by Google

Sur la richesse et l'or ne met point son appui ;
1280 Craint le Seigneur son Dieu ; sans cesse a devant lui
Ses préceptes, ses lois, ses jugements sévères,
Et d'injustes fardeaux n'accable point ses frères.

JOAD.

Mais sur l'un de ces rois s'il fallait vous régler,
A qui choisiriez-vous, mon fils, de ressembler?

JOAS.

David, pour le Seigneur plein d'un amour fidèle,
Me paraît des grands rois le plus parfait modèle.

JOAD.

Ainsi dans leurs excès vous n'imiteriez pas
L'infidèle Joram, l'impie Ochosias?

« ses paroles et ses cérémonies, qui sont prescrites dans la loi : que son cœur « ne s'élève point d'orgueil au-dessus de ses frères. »

Voilà quels devoirs la religion impose aux rois! Et, sous ce rapport seul, la religion doit être bien chère aux hommes et à la société, puisqu'elle impose à ceux qui sont chargés de les gouverner, le seul frein qui puisse arrêter ceux qui se croient au-dessus des lois. Ces devoirs ne sont point énoncés d'un ton emphatique et magistral : ils sont dans la bouche d'un enfant, qui répète les commandements de Dieu, et ne sait pas encore que c'est lui que la leçon regarde. G.

V. 1279. Plusieurs ont dit qu'on ne met pas son appui *sur*, mais *en* ou *dans*, quoiqu'on dise *s'appuyer sur*, qu'on peut le passer en vers, mais non en prose. (Acad.)

On dit *s'appuyer sur*, et c'est pour cette raison qu'on ne dit pas bien *mettre son appui sur*, puisque la chose sur laquelle on *s'appuie* est précisément celle dont on fait son *appui*. Il y aurait donc un véritable pléonasme. Fontanier, qui étend beaucoup ces réflexions, cite, pour exemples d'impropriété, les vers suivants de J.-B. Rousseau :

Peuples, de qui *l'appui sur sa bonté se fonde*....
Il a brisé la lance et l'épée homicide
Sur qui l'impiété fondait son ferme appui ;

Et celui-ci de Racine, employé par Voltaire dans un opéra :

Sur quel *roseau* fragile a-t-il mis son appui ?

V. 1287. *Ainsi, dans leurs excès*... Quelle grandeur ! Quel pathétique dans cet examen que le grand-prêtre fait subir à Joas sur ses dispositions à la royauté ! C'est un catéchisme sublime. On est saisi d'admiration en songeant aux créations extraordinaires de Racine, dont le génie a tiré d'un fond si simple des beautés si neuves, si extraordinaires, des beautés à part, qui ne ressemblent à rien de ce que nous avions dans le genre tragique, et qui sont au-dessus de tout. G.

Digitized by Google

JOAS.

O mon père!

JOAD.

Achevez, dites; que vous en semble?

JOAS.

1290 Puisse périr comme eux quiconque leur ressemble!

(*Joad se prosterne à ses pieds.*)

Mon père, en quel état vous vois-je devant moi!

JOAD.

Je vous rends le respect que je dois à mon roi.
De votre aïeul David, Joas, rendez-vous digne.

JOAS.

Joas! moi?

JOAD, *se relevant.*

Vous saurez par quelle grâce insigne,
D'une mère en fureur Dieu trompant le dessein,
Quand déjà son poignard était dans votre sein,
Vous choisit, vous sauva du milieu du carnage.
Vous n'êtes pas encore échappé de sa rage :
Avec la même ardeur qu'elle voulut jadis
1300. Perdre en vous le dernier des enfants de son fils,
A vous faire périr sa cruauté s'attache,
Et vous poursuit encore sous le nom qui vous cache.
Mais sous vos étendards j'ai déjà su ranger
Un peuple obéissant et prompt à vous venger.
Entrez, généreux chef des familles sacrées,
Du ministère saint tour-à-tour honorées.

Le moment arrive où le secret connu seulement de Joad et de Josabet, va être communiqué à Joas, aux Lévites, avant d'être manifesté à la reine elle-même. C'est dans cette révélation faite successivement à tous les personnages et au peuple que réside tout l'intérêt;

V. 1292. *Je vous rends le respect.* Un vieillard vénérable, le chef de la religion, à genoux devant un enfant successeur de David, qu'il reconnaît pour son maître et son roi! Quel pathétique, quel tableau. G.

V. 1298. *Échappé de sa rage.* En prose il faudrait, *échappé à.* G. Cependant comme *échapper à* signifie *se soustraire, se dérober à*, l'expression de Racine ne pourrait-elle pas être admise, même en prose?

V. 1306. *Du ministère saint....* On a trouvé que ce vers ne disait rien que d'inutile, de faible, et n'était là que pour la rime. (Acad.) Il serait beaucoup plus répréhensible s'il se trouvait dans un discours ou une narration.

Digitized by Google

c'est en ménageant habilement ce mobile que Racine est parvenu à ne pas laisser languir un instant, pendant cinq actes, l'action la plus simple qui ait été mise sur la scène. Dans l'étonnante simplicité du sujet se rencontrent les situations les plus neuves et les plus attachantes. A des scènes qu'il semble impossible d'égaler succèdent des scènes plus admirables encore, où l'auteur déploie des ressources inattendues pour toucher et pour instruire. Et toutes ces beautés sortent du sujet, découlent de l'idée première, tellement qu'à chaque instant on peut remonter sans peine au début du poème, et voir dominer cette grande idée de Dieu, qui amena Abner dans le temple et dont Joad exprimera à la fin les conséquences pratiques.

La scène où nous sommes parvenus est une de celles où l'on aperçoit le plus distinctement le but moral que s'est proposé Racine et où se montre avec le plus d'évidence la manière dont il a conçu le sujet. S'il avait voulu seulement exciter cette terreur et cette pitié qu'on a quelquefois regardées comme les seuls effets de la tragédie, il lui aurait suffi de peindre ici l'étonnement de Joas au moment où il est instruit de son origine, d'attendrir sur son sort en mettant dans la bouche de Joad un récit vif et frappant des cruautés d'Athalie, et de montrer les périls plus menaçants que jamais dont le jeune roi est entouré. Les règles de l'art n'exigeaient pas davantage. Boileau a dit :

> L'esprit ne se sent point plus vivement frappé
> Que lorsqu'en un sujet d'intrigue enveloppé,
> D'un secret tout-à-coup la vérité connue,
> Change tout, donne à tout une face imprévue.

Tel est en effet le principe, indiqué par l'expérience, sur lequel Racine a établi son plan. Mais il ne s'est pas arrêté à l'intérêt du moment ; il a voulu, dans toutes les parties de son ouvrage, faire circuler le souffle vivifiant de la vérité religieuse et achever un tableau de l'époque qu'il a choisie, où l'on sentît l'influence, où l'on reconnût l'application des lois morales et de la foi divine dont le monde ancien préparait l'avénement et qui se sont réalisées dans la civilisation chrétienne. Tous les rapports qui existent entre les hommes reposent sur l'idée de Dieu. Ils ont toujours été connus et le sont d'autant mieux que la vérité qui les soutient est plus fortement entrée dans l'âme humaine. C'est l'effet qu'a produit le christianisme, dont l'existence du peuple juif était la préparation. Nous retrouvons donc toutes les grandes vérités sociales dans les lois de Moïse dont Racine a tiré

Digitized by Google

un si grand parti dans cette scène. Elles y sont déjà nettement exprimées, comme on peut le voir dans les réponses de Joas, mais il fallait le génie de l'auteur d'*Athalie* pour les employer si habilement.

Il y aurait à examiner ici successivement les devoirs de tout homme, du roi, du pontife, envers Dieu, et dans leurs relations réciproques, car tout cela est dans cette courte scène; mais nous nous bornerons à suivre la marche du poète et nous remarquerons :

I. Ce qui précède la révélation du secret;
II. Cette révélation en elle-même ;
III. Ce qui la suit.
Cette division convient aussi à la tragédie entière.

Iº V. 1265. *Mon père!* Joas se précipite, avec une émotion facile à comprendre, mais qui n'est pas de la crainte, vers son bienfaiteur ; celui-ci parle avec une gravité bien propre à faire juger de quels sentiments il est lui-même pénétré. *Il est juste, mon fils....* Il annonce que l'explication qu'il va donner des préparatifs qu'on vient de voir est d'une haute importance et concerne surtout Joas. Remarquons la fidélité du poète au sujet : il ne s'agit pas d'une entreprise humaine, mais de l'accomplissement *des desseins de Dieu*. Ces mots seuls nous introduisent naturellement au dialogue sublime qui va s'établir entre le pontife et l'enfant qu'il a sauvé. Le premier, dans sa sollicitude, et pour l'enfant et pour le peuple, veut s'assurer que ses leçons n'ont pas été perdues et que l'on peut espérer un règne où la religion, la justice et l'humanité seront respectées. Il veut que ce moment laisse dans l'esprit de Joas une impression salutaire et ineffaçable. Voyons à quelles conditions la loi divine exige qu'on reçoive le pouvoir.

V. 1274. *Je me sens prêt, s'il veut....* Avant tout, on doit reconnaître le souverain domaine de Dieu et se tenir prêt à *lui donner sa vie*. Joad demande quelles obligations découlent de là. *Un roi sage...* L'enfant citant le texte sacré déclare qu'un roi doit se mettre en garde contre l'orgueil, craindre Dieu, redouter sa justice et éviter d'opprimer les hommes [1].

Mais sur l'un de ces rois... Après les principes, viennent les faits

[1] Exercice. Indiquer successivement les vertus qui, d'après les paroles de Joas, sont nécessaires à un roi, et dire brièvement en quoi elles consistent.
Montrer que tous les hommes doivent aussi les pratiquer.
Dire comment Joad lui-même en est le modèle.

Digitized by Google

et les exemples. Joad, pour s'assurer que les réponses de l'enfant ne sont pas de vaines paroles, lui demande quel roi il prendrait pour modèle. Joas désigne David. Joad poursuit ; il demande si son élève, devenu roi, n'imiterait pas Joram, Ochosias. A ces noms, Joas pousse un cri d'horreur, et, Joad insistant, il s'écrie : *Puisse périr comme eux quiconque leur ressemble!*

IIe V. 1291. *Mon père,....* Pendant qu'il prononce cette terrible imprécation, Joad s'est prosterné à ses pieds. C'est le point culminant de la scène. On ne peut méconnaître la haute instruction qui résulte du moment que Racine a choisi pour la révélation du secret. L'impression que font les paroles de Joas est profonde, et nous transporte au centre même de toute société. Toutes les convenances et tous les genres d'intérêt sont satisfaits. La dignité n'est connue que par les devoirs qu'elle impose : la soumission n'est assurée que dans l'ordre de la justice, et l'autorité royale ne rencontre de limites que dans la volonté de celui de qui vient toute puissance.

IIIe V. 1294. *Vous saurez....* Joad informe le jeune roi des périls qu'il a courus et de ceux qu'il court encore. Il lui parle des mesures qu'il a prises pour le protéger et lui rendre la couronne, et fait entrer les lévites pour que le roi connaisse ses défenseurs et que ceux-ci lui prêtent serment et se préparent à le rétablir sur le trône.

SCÈNE III.

JOAS, JOAD, AZARIAS, ISMAEL, *trois autres chefs des lévites.*

JOAD.

Roi, voilà vos vengeurs contre vos ennemis.
Prêtres, voilà le roi que je vous ai promis.

AZARIAS.

Quoi! c'est Eliacin?

ISMAEL.

Quoi, cet enfant aimable....

JOAD.

1310 Est des rois de Juda l'héritier véritable,
Dernier né des enfants du triste Ochosias,

V. 1311. Du *triste* Ochosias,... *Triste* pour *malheureux* n'a jamais été employé dans ce sens. Dans le vers suivant du cinquième acte, la même expression est bien juste et bien belle :

C'était des tristes juifs l'espérance dernière.

Elle peint admirablement l'abattement d'un peuple qui gémit sous une dure tyrannie.

Digitized by Google

Nourri, vous le savez, sous le nom de Joas.
De cette fleur si tendre et si tôt moissonnée
Tout Juda, comme vous, plaignant la destinée,
Avec ses frères morts le crut enveloppé.
Du perfide couteau comme eux il fut frappé;
Mais Dieu du coup mortel sut détourner l'atteinte,
Conserva dans son cœur la chaleur presque éteinte,
Permit que, des bourreaux trompant l'œil vigilant,
1320 Josabet dans son sein l'emportât tout sanglant,
Et, n'ayant de son vol que moi seul pour complice,
Dans le temple cachât l'enfant et la nourrice.

JOAS.

Hélas! de tant d'amour et de tant de bienfaits,
Mon père, quel moyen de m'acquitter jamais?

JOAD.

Gardez pour d'autres temps cette reconnaissance.
Voilà donc votre roi, votre unique espérance :
J'ai pris soin jusqu'ici de vous le conserver;
Ministres du Seigneur, c'est à vous d'achever.
Bientôt de Jézabel la fille meurtrière,
1330 Instruite que Joas voit encor la lumière,
Dans l'horreur du tombeau viendra le replonger :
Déjà, sans le connaître, elle veut l'égorger.
Prêtres saints, c'est à vous de prévenir sa rage :
Il faut finir des Juifs le honteux esclavage,
Venger vos princes morts, relever votre loi,
Et faire aux deux tribus reconnaître leur roi.
L'entreprise, sans doute, est grande et périlleuse :
J'attaque sur son trône une reine orgueilleuse,
Qui voit sous ses drapeaux marcher un camp nombreux
1340. De hardis étrangers, d'infidèles Hébreux;
Mais ma force est au Dieu dont l'intérêt me guide :

V. 1321. *Et n'ayant de son vol....* Les mots *vol* et *complice* qui s'appliquent à des choses criminelles, ont une grâce particulière ici où ils désignent un acte de dévouement. L'écriture s'en sert dans le même fait; elle dit en parlant de Josabet : *Tollens autem Joas filium Ochosiæ, furata est eum.* Racine a déjà dit : *Et votre heureux larcin.* La révélation solennelle de la destinée de Joas, en présence des prêtres et des Lévites, est très-imposante et très-théâtrale ; c'est une reconnaissance du genre le plus intéressant et le plus noble.

V. 1341. *Mais ma force est au Dieu.....* plus vif, plus poétique que *dans le Dieu.* Corneille et Racine présentent d'autres exemples de *au* mis pour *dans le*, et de *où* mis pour *à le.*

La foi de Joad, l'idée de la puissance divine, l'incertitude du succès rendent l'action au plus haut degré intéressante et théâtrale. G.

Digitized by Google

Songez qu'en cet enfant tout Israël réside.
Déjà ce Dieu vengeur commence à la troubler;
Déjà, trompant ses soins, j'ai su vous rassembler;
Elle nous croit ici sans armes, sans défense.
Couronnons, proclamons Joas en diligence :
De là, du nouveau prince intrépides soldats,
Marchons, en invoquant l'arbitre des combats;
Et, réveillant la foi dans les cœurs endormie,
1350 Jusque dans son palais cherchons notre ennemie.
Et quels cœurs si plongés dans un lâche sommeil,
Nous voyant avancer dans ce saint appareil,
Ne s'empresseront pas à suivre notre exemple!
Un roi, que Dieu lui-même a nourri dans son temple;
Le successeur d'Aaron, de ses prêtres suivi,
Conduisant au combat les enfants de Lévi;
Et, dans ces mêmes mains des peuples révérées,
Les armes au Seigneur par David consacrées!
Dieu sur ses ennemis répandra sa terreur :
1360 Dans l'infidèle sang baignez-vous sans horreur :
Frappez et Tyriens, et même Israélites.
Ne descendez-vous pas de ces fameux lévites
Qui, lorsqu'au dieu du Nil le volage Israël

V. 1361. *Frappez* et *Tyriens*..... On a dit que Joad est un fanatique sanguinaire qui excite ses prêtres au massacre des Israélites : on n'a pas vu que Joad parle ici en héros prêt à verser son sang pour son Dieu et pour son roi, et que les Israélites qu'il veut que l'on frappe ne sont plus des Israélites, mais des infidèles, des traîtres et des rebelles, des ennemis de leur roi, de leur pays et de leur Dieu.

Nulle part le pontife ne déploie un enthousiasme aussi belliqueux; car il ne veut pas attendre son ennemi dans le temple : il veut l'aller chercher dans son palais. Les historiens latins sont remplis de belles harangues de généraux à leur armée; aucune n'est plus vive, plus éloquente que le discours de Joad. G.

On aimera sans doute à trouver ici la belle lettre où Suard, s'adressant à Condorcet, réfute les principales objections que la philosophie inspirait à ses adeptes contre un chef-d'œuvre inspiré par le christianisme.

« Vous êtes bien sévère, mon ami, au sujet du chef-d'œuvre de la scène française.

« Vous prétendez que la tragédie d'Athalie est immorale, parce que, dites-vous, son principal personnage est un fanatique.

« Vous pensez qu'il y a contradiction lorsque Joad dit :

Dieu ne recherche point, aveugle en sa colère,
Sur le fils qui le craint, l'impiété du père;

parce que Joad a dit précédemment :

Dieu qui, frappant Joram, le mari de leur fille,
A jusque sur son fils poursuivi sa famille.

« Mais lisez : sur le fils *qui le craint.*

Digitized by Google

Rendit dans le désert un culte criminel,
De leurs plus chers parents saintement homicides,
Consacrèrent leurs mains dans le sang des perfides,
Et par ce noble exploit vous acquirent l'honneur
D'être seuls employés aux autels du Seigneur?
Mais je vois que déjà vous brûlez de me suivre.

« Voilà donc la différence. Joad pense que Dieu ne punit le fils des crimes de son père, que lorsque le fils est impie aussi, c'est-à-dire lorsqu'il partage d'intention les crimes que le père a commis de fait.

« Cette explication vous prouve que ce passage n'est pas d'une si grande intolérance.

« Vous citez aussi :

Daigne, daigne, mon Dieu ! sur Mathan et sur elle
Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur,
De la chute des rois funeste avant-coureur.

« Vous pensez qu'il est horrible de présenter à l'hommage des peuples, un Dieu qui ferait exprès des coupables pour les punir ; mais Athalie et Mathan ne sont-ils pas déjà des coupables ? Cette Athalie qui

Se baigne impunément dans le sang de nos rois,
Des enfants de son fils détestable homicide,

Et ce Mathan,

Plus méchant qu'Athalie,
Et de toute vertu zélé persécuteur.

Joad émet donc ici le principe, non pas que Dieu inspire des crimes pour les punir, mais qu'il inspire aux criminels assez d'imprudence et de mauvaise conduite même, si l'on veut l'entendre ainsi, pour qu'ils se découvrent eux-mêmes, et que l'état social puisse les connaître, les frapper et être plus en sûreté.

« Mais vous dites encore que Joad demande la mort de Joas s'il se conduit avec peu de piété. Remarquez que Joad ne dit point *s'il se conduit avec peu de piété*, mais si Dieu prévoit

qu'indigne de sa race,
Il doive de David abandonner la trace.

« Or, combien de fois n'avons-nous pas dit, vous et moi, de quelque homme déshonoré, qu'il eût été bien heureux pour sa famille qu'il fût mort au berceau ! C'est un des vœux les plus ordinaires quand on parle des criminels ou des tyrans. On l'a dit des Ravaillacs et des Nérons ; et puisque Joas devait devenir roi, Joad n'avait-il pas raison de désirer qu'il mourût plutôt que de devenir un de ces scélérats puissants qui font le malheur des peuples ? Ce passage même est d'autant plus convenable dans la bouche de ce grand prêtre, que Joas, devenu roi, fut réellement cruel et impie ; il fit même mourir le fils de Joad.

« Vous prétendez aussi qu'il attire Athalie dans un piége pour l'assassiner.

Digitized by Google

1370 Jurez donc avant tout sur cet auguste livre,
A ce roi que le ciel vous redonne aujourd'hui,
De vivre, de combattre et de mourir pour lui.

AZARIAS, *au bout de la table, ayant la main sur le livre saint.*

Oui, nous jurons ici pour nous, pour tous nos frères,
De rétablir Joas au trône de ses pères,
De ne poser le fer entre nos mains remis
Qu'après l'avoir vengé de tous ses ennemis.
Si quelque transgresseur enfreint cette promesse,
Qu'il éprouve, grand Dieu, ta fureur vengeresse!
Qu'avec lui ses enfants, de ton partage exclus,
1380 Soient au rang de ces morts que tu ne connais plus!

JOAD.

Et vous, à cette loi, votre règle éternelle,
Roi, ne jurez-vous pas d'être toujours fidèle?

JOAS.

Pourrais-je à cette loi ne pas me conformer?

JOAD.

O mon fils, de ce nom j'ose encor vous nommer;
Souffrez cette tendresse et pardonnez aux larmes
Que m'arrachent pour vous de trop justes alarmes.
Loin du trône nourri, de ce fatal honneur,

C'est elle qui le dit. Mais il est facile de lui répondre qu'elle y est venue d'elle-même pour y chercher un trésor qu'elle convoitait, et aussi pour y reconnaître un enfant qu'elle craignait et qu'elle aurait certainement fait mettre à mort dès qu'un événement quelconque lui aurait révélé sa naissance. Pourquoi voudriez-vous que Joad lui livrât cet enfant pour qu'il soit égorgé par elle quelque jour, et ne doit-il pas avoir le courage de le défendre, lorsqu'il l'a élevé, adopté pour ainsi dire, et que cet enfant est son roi, de sa religion, le seul héritier de la maison de David et le seul espoir d'Israël?

« Enfin vous affirmez que Racine a falsifié l'écriture, pour attribuer à Joad cette conduite très-odieuse qu'on donne pour modèle. On doit dire, au contraire, et il est très-facile de le prouver, que jamais il n'a conservé avec plus de scrupule la vérité historique, lui qui en était si soigneux. Aussi souvenez-vous, mon cher ami, que M. de Voltaire a dit que cette tragédie d'Athalie était *l'ouvrage le plus approchant de la perfection qui soit jamais sorti de la main des hommes.* »

V. 1370. *Jurez donc.,...* Ce double serment des prêtres qui jurent de défendre leur roi, du roi qui jure de régner d'après la loi, est une idée sublime et profonde, qui fait bien sentir l'influence de la religion sur l'engagement mutuel qui lie les peuples et les rois. G.

V. 1384. *O mon fils.....* Dans tous les théâtres anciens et modernes, on ne trouverait pas un autre exemple d'une éloquence aussi vraie, aussi touchante, d'une philosophie aussi noble et aussi sublime. G.

Digitized by Google

Hélas! vous ignorez le charme empoisonneur;
De l'absolu pouvoir vous ignorez l'ivresse,
1390 Et des lâches flatteurs la voix enchanteresse.
Bientôt ils vous diront que les plus saintes lois,
Maîtresses du vil peuple, obéissent aux rois;
Qu'un roi n'a d'autre frein que sa volonté même;
Qu'il doit immoler tout à sa grandeur suprême;
Qu'aux larmes, au travail, le peuple est condamné,
Et d'un sceptre de fer veut être gouverné;
Que, s'il n'est opprimé, tôt ou tard il opprime.
Ainsi de piége en piége, et d'abîme en abîme,
Corrompant de vos mœurs l'aimable pureté,
1400 Ils vous feront enfin haïr la vérité,
Vous peindront la vertu sous une affreuse image.
Hélas! ils ont des rois égaré le plus sage.
Promettez sur ce livre, et devant ces témoins,
Que Dieu fera toujours le premier de vos soins;
Que, sévère aux méchants, et des bons le refuge,
Entre le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour juge,
Vous souvenant, mon fils, que caché sous ce lin,
Comme eux vous fûtes pauvre, et comme eux orphelin.

JOAS, *au milieu de la table, ayant la main sur le livre.*

Je promets d'observer ce que la loi m'ordonne.
1410 Mon Dieu, punissez-moi, si je vous abandonne!

JOAD.

Venez; de l'huile sainte il faut vous consacrer.
Paraissez, Josabet; vous pouvez vous montrer.

A.-B.-J. MARSIGNY.

(*La suite à un prochain numéro.*)

V. 1407. *Vous souvenant*, mon fils. » Quand tu seras le maître des autres hommes, souviens-toi que tu as été faible, pauvre et souffrant comme eux. (Fenélon).

Comme *eux*. Syllepse bien fréquente, qui a été cependant critiquée.

Digitized by Google

M. Adolphe Mathieu, membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, a bien voulu nous communiquer une traduction inédite d'une épître d'Horace à Mécène. Nous nous en estimons d'autant plus heureux que les traductions de M. Mathieu jouissent d'une réputation méritée, et que ce genre de travail présente un à propos tout particulier dans notre publication.

HORACE A MÉCÈNE.

LIVRE Ier, ÉPÎTRE Ire.

Prima dicte mihi, summa dicende Camœna.....

O toi, de mes premiers et de mes derniers vers
Le sujet favori, Mécène, — quel travers
Te pousse à rappeler dans la lice un athlète
Pour qui l'heure a sonné d'opérer sa retraite? (1)
L'âge n'est plus le même et mes goûts ont changé.
Véjanius (2), forcé de prendre son congé,
Pend ses armes aux murs du saint temple d'Hercule (3)
Et, perdu dans les champs, échappe au ridicule
De demander sa grâce une dernière fois.

A l'oreille toujours, moi, j'entends une voix
Qui me dit : « il est temps de te ranger; sois sage,
Laisse en paix ton cheval appesanti par l'âge
De peur que, haletant, hors d'haleine, épuisé,
Il ne succombe enfin, aux rires exposé (4) »
Des vers, des jeux d'enfant j'abdique la manie;
A la sagesse seule appliquant mon génie,
Je m'en fais comme un fond qu'on aime à réunir,
Parant ainsi d'avance aux besoins à venir.

Ne me demande pas sous quel chef je m'enrôle
Alors que je n'en crois aucun chef sur parole,
Qu'incertain voyageur sur le gouffre mouvant
Je prends terre partout où me jette le vent,

(1) *Donatum jam rude.*
(*Qui des mains du préteur a reçu la baguette.*)
Les gladiateurs recevaient du préteur, avec leur congé, une baguette non polie.

(2) Gladiateur célèbre, contemporain d'Horace.

(3) Dieu des gladiateurs. Hercule avait son temple proprement dit près du cirque-flaminius. Un petit temple lui était consacré près de chaque amphithéâtre ; c'est là que se faisait la cérémonie de réception des gladiateurs.

(4) Boileau a traduit, ou plutôt imité, ce passage dans sa 10me épître, vers 44-46.

Digitized by Google

Tantôt bruyant, en butte aux tracas politiques,
Rigide observateur des préceptes antiques,
Tantôt suivant les pas d'Aristippe (1), emporté
Au cours capricieux que suit ma volonté;
Loin de céder au sort, le dominant moi-même.

Comme la nuit paraît d'une longueur extrême
A celui qui s'efforce en vain de sommeiller,
Comme les jours sont longs pour qui doit travailler,
Comme lente en son cours se prolonge l'année
Pour l'enfant sur qui veille une mère obstinée,
Ainsi le temps pour moi se traîne pesamment
Qui met à mes projets le moindre atermoîment
Quand je veux m'adonner à la philosophie
Par qui contre ses maux chacun se fortifie,
Le riche, l'indigent.... et que nul sans danger,
Nul, enfants ni vieillards, ne saurait négliger.

Devant moi désormais c'est la route tracée.
A défaut du regard que l'on prête à Lyncée (2)
Faut-il sans les baigner laisser souffrir ses yeux?
De la goutte faut-il vivre peu soucieux
Si l'on n'a de Glycon (3) la vigueur en partage?
Fasse toujours un pas qui ne peut davantage.

Sans cesse tourmenté du besoin d'acquérir,
L'avarice te ronge et tu veux en guérir ?
Il est des mots puissants, il est plus d'un dictame
Efficace à chasser cette lèpre de l'âme;
Par le frivole amour de la gloire excité,
Certain livre, trois fois lu, longtemps médité,
T'offre contre ton mal un secours tutélaire;
Ivrogne, débauché, paresseux et colère,
Nul, par de bons conseils s'il se laisse guider,
Qui sous ces divers points ne se puisse amender.

(1) Philosophe grec de la secte cyrénaïque, né à Cyrène vers l'an 435 avant J.-C. Il eut pour maître Socrate, et Épicure devint le plus célèbre de ses disciples. Il voulait que l'homme possédât la volupté sans se laisser posséder par elle. Il eut une fille, Areté, et un petit-fils, portant le même nom que lui, qui enseignèrent sa philosophie. Aristippe vécut à la cour de Denys-le-Tyran.

(2) Un des argonautes qui allèrent avec Jason à la recherche de la Toison d'Or. Il fit des observations sur l'astronomie, découvrit plusieurs astres, trouva plusieurs mines d'or et d'argent, ce qui fit dire aux poètes qu'il lisait dans les cieux et dans les entrailles de la terre.

(3) Aucuns disent que c'était un philosophe, qui, à force de lutter avec les athlètes avait acquis une souplesse et une vigueur prodigieuses.

Deux de ses homonymes se sont rendus fameux : l'un comme statuaire, (c'est à lui que l'on doit l'Hercule Farnèse); l'autre comme poète tragique, (il est l'inventeur du vers Glyconien ou Glyconique composé d'un spondée et de deux dactyles).

Digitized by Google

Fuir le vice, c'est là que la vertu commence,
Et la sagesse naît où finit la démence.
Que de peines, grands dieux ! que de soins, que d'efforts,
Quelle contention et d'esprit et de corps
Pour éloigner de toi la misère importune,
La misère, aujourd'hui ce comble d'infortune !
Marchand, pour l'éviter, tu la fuis à travers
Les mers pleines d'écueils et de syrtes couverts,
Étendant, insensé, tes courses vagabondes
Jusqu'aux bords où l'Indus épand ses eaux fécondes....
Et quand de tes travaux ton orgueil s'applaudit,
Tu refuses de croire au sage qui te dit :
« Renonce à ces faux biens dont l'éclat seul t'enivre.
« Quel athlète ambulant, habitué pour vivre
« De village en village à vaguer tous les jours,
« A dresser ses tréteaux dans tous les carrefours,
« Ne laisserait la rue et les places publiques
« S'il pouvait à son gré des palmes olympiques
« Ceindre son front vainqueur sans avoir combattu ? »
L'argent vaut moins que l'or, l'or moins que la vertu.

« De l'argent, citoyens, de l'argent au plus vite,
De l'argent avant tout : la vertu vient ensuite, »
Nous disent les échos du temple de Janus (1)
(De la *Bourse*), et vieillards, jeunes gens inconnus,
Du seul Dieu qu'on y sert mercantiles adeptes,
Vous répètent tout haut ces ignobles préceptes,
La sacoche au bras gauche (2), allant, venant, courant.
Parmi les chevaliers vous voulez prendre rang?
Vous êtes probe, actif, intelligent, habile,
Mais deux mille deniers vous manquent sur cent mille,
Vous serez peuple (3). Ainsi l'a décrété la loi.
La chanson dit pourtant : « *Fais bien, tu seras roi.* »
Ce qui vous reconforte et vous rend l'âme haute
C'est de n'avoir jamais rougi d'aucune faute.
Notre loi-roscia vaut-elle en vérité
Ce refrain des enfants offrant la royauté
Pour prix du bien ? Doux chant, devise sage, utile,
Qui formèrent jadis Curius (4) et Camille ! (5)

(1) Près du forum. La Bourse se tenait entre les deux statues de Janus.

. . . . *Postquam omnis res mea Janum*
Ad medium fracta est.

Livre 2, satire 3, vers 18-19.

(2) *Lævo suspensi loculos, tabulamque lacerto.*

Livre Ier, satire 6, vers 74.

(3) La loi-roscia fixait le cens équestre à quatre cents sesterces (81,516 francs 37 centimes).

(4) Curius Dentatus (Manius), vainqueur de Pyrrhus, près de Tarente, l'an 275 avant J.-C.

(5) M. Furius Camillus, dictateur l'an 393 avant J.-C., mort de la peste l'an 365.

Digitized by Google

Lequel des deux conseils l'emporte en ce qu'il vaut
— Ou celui qui te dit : « Fais-toi riche au plus tôt;
Sinon, sois le toujours. Ne connais point d'obstacle,
Pourvu que de plus près tu puisses au spectacle
Assister (c'est le but, le seul terme prescrit)
Aux drames larmoyants que Pupius (2) écrit;
N'hésite pas, allons, gravis toujours au faîte,
Sans penser à quel prix ta fortune s'est faite!
— Ou celui qui t'enseigne et te montre comment
L'homme, tête levée en tout événement,
Dispose de son sort, s'appartient, se commande?

Si le peuple romain par hasard me demande
Pourquoi de sentiments il diffère avec moi
Quand notre vie en tout se ressemble, pourquoi
Je hais ce qu'il désire et blâme ce qu'il aime?
Ecoutons le renard (ma réponse est la même) :
« Tous ces pas à ton antre ont bien l'air d'aboutir,
« Mais il n'en est aucun qui paraisse en sortir (3). »
Le peuple, c'est une hydre à cent têtes. Laquelle
Suivre? laquelle vaut que je marche avec elle?
Celui-là veut des baux publics, l'autre fait cas
Des veuves (et des fruits, des gâteaux délicats
A ses vœux empressés les rendent plus faciles);
L'autre attire en ses rets des vieillards imbéciles;
Bon nombre font l'usure. — En leurs goûts divergents
Les hommes sont-ils moins d'heure en heure changeants?
Qu'un riche dise : « Il n'est rien que mon œil préfère
Aux bords riants de Baie, » (4) et pour le satisfaire
La mer, le lac Lucrin (5) sous ses vaisseaux actifs
Gémissent, s'épuisant en vains préparatifs.
Qu'il change de caprice et que son inconstance
Tournant à tous les vents rêve une autre existence :

(1) Les quatorze gradins les plus près de l'orchestre étaient réservés aux chevaliers depuis l'an 62 avant J.-C. Pareille distinction existait au théâtre entre la magistrature assise et le peuple, depuis Scipion-l'Africain.

(2) Auteur dramatique, le La Chaussée du temps. Nous n'avons de lui que son épitaphe :

Flebunt amici et bene noti mortem meam,
Nam populus in me vivo lacrimatus est satis.

(3) La Fontaine, livre 6, fable 14 : *Le Renard et le Lion.*

(4) Ville du royaume de Naples. Elle s'élevait en amphithéâtre sur la colline demi-circulaire qui domine la mer. Les riches Romains y avaient une maison de campagne. On y voit encore des ruines d'un palais de Jules-César, des bains de Néron, des temples de Vénus, de Diane, de Mercure, etc.

(5) En Campanie, au N. O. de Naples, près de Putéoles. Il était surtout célèbre par ses parcs d'huîtres. Le 30 septembre 1538, un tremblement de terre a remplacé ce lac par une montagne de 330 mètres au haut de laquelle se trouvait un cratère. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un étang.

Digitized by Google

« Ouvriers, pour complaire à ses désirs nouveaux,
« Demain à Téanum (1) commencez vos travaux. »
Marié, du garçon le sort lui fait envie ;
Garçon, l'hymen fait seul le bonheur de la vie.
Ce Protée, où, comment, par quels nœuds l'arrêter ?
Et le pauvre.... (tu ris ?) regarde-le quitter,
Sans motif, lit, barbier, bain, pénates d'argile,
Et bâiller tout autant dans sa barque fragile,
Véhicule d'emprunt qui sur les flots s'endort,
Que le riche emporté dans sa trirème d'or.

Lorsque ma chevelure est par trop écourtée,
Tu ris; lorsque ma robe est de côté jetée,
Tu ris; tu ris encor, sous un beau vêtement
Quand ma chemise à trous se cache vainement.... (2)
Et tu ne rirais pas, Mécène, quand mon âme
Fuit ce qu'elle cherchait, ce qu'elle aimait le blâme,
Recherche de nouveau ce qu'elle a délaissé,
Opposant sans pudeur le présent au passé;
Lorsque, démolissant, bâtissant, je préfère
En rond ce qu'en carré j'ai d'abord voulu faire !
Ma folie est alors naturelle en tout point,
Mécène, et cette idée alors ne te vient point
Qu'à l'art du médecin je doive m'en remettre
Ou que d'un curateur j'aurais besoin peut-être....
Bien que tu sois en tout mon guide, mon appui,
Qu'un ongle mal coupé te choque dans celui
Dont la reconnaissance est pour toi sans seconde,
Qui ne connait que toi, n'a que toi dans le monde !

Somme toute, excepté le souverain des cieux,
Le sage est en tout temps le plus grand à mes yeux;
Il est beau, riche, heureux.... que dire davantage ?
Il est roi, Dieu, que sais-je ! il a tout en partage....
Surtout lorsqu'il jouit d'une bonne santé
Et que par la pituite il n'est pas tourmenté. (3)

ADOLPHE MATHIEU.

(1) Aujourd'hui Téano, ville de Campanie, dans les terres, entre Allifes et Urbano; chef-lieu du petit état des *Ausones Sidicini*. Elle était célèbre du temps d'Horace par ses bains d'eau chaude. Elle fut attaquée par les Samnites en 343 et le consul Fulvius y fit mettre à mort les sénateurs de Capoue qui avaient embrassé le parti d'Annibal.

Il y avait en Italie une autre ville de ce nom (aujourd'hui Ponte-Rotto, ou Rotello en Apulie), près des Frentani, sur le Frento, non loin de la mer.

(2) Mécène avait composé un livre sur la toilette (de cultu suo) dont Sénèque (lettre 114) nous a conservé quelques lignes (vers ou prose ?)

(3) Cette épître est une des dernières qu'Horace ait écrites.

Digitized by Google

ÉTUDE SUR LE CHANT SÉCULAIRE D'HORACE. (Suite.)

§ 3. EXPLICATION DU CHANT SÉCULAIRE.

Nous avons montré dans le paragraphe précédent quelle était l'intention d'Auguste en instituant les jeux séculaires. Il sera facile d'après cela de déterminer le caractère et le but du poème d'Horace. Le chant séculaire est une prière adressée à Apollon et à Diane pour la prospérité de l'État romain et pour le salut de son chef. Le bonheur de l'État, comme l'entend Horace, consiste dans le succès des institutions d'Auguste; il résulte particulièrement de ses efforts pour l'amélioration des mœurs et de la loi sur les mariages. Le poème a donc un but politique comme les jeux séculaires en général. — On peut diviser le chant séculaire en deux parties, précédées d'une introduction (v. 1-8) et suivies d'un épilogue (v. 73-76). Dans la première partie (v. 9-48), le poète appelle la faveur divine sur l'État romain, dans la seconde (v. 49-72) il prie pour Auguste.

Phœbe silvarumque potens Diana,
Lucidum cœli decus, o colendi
Semper et culti, date quæ precamur
Tempore sacro,
Quo Sibyllini monuere versus 5
Virgines lectas puerosque castos
Dis, quibus septem placuere colles,
Dicere carmen.

Ces vers font connaître tout le sujet. L'ode est une prière adressée aux divinités les plus pures, le brillant Phébus et la virginale Diane, dieux tutélaires des Romains. Elle est faite par de jeunes garçons et de jeunes filles choisis et sans tache, dans un temps sacré et d'après le conseil des livres Sibyllins. Le caractère de moralité qui doit distinguer ce chant, destiné à seconder les institutions d'Auguste, ressort dès les premiers vers; il se montre dans le choix et des dieux qui président à la fête et de ceux qui les invoquent. Apollon est adoré sous le nom de Phébus, le brillant, l'éclatant (1); Diane reçoit l'épithète de *silvarum potens*. C'est comme chasseresse que Diane conserve la virginité, préférant les exercices virils aux

(1) Φοῖβος· καθαρός, λαμπρός, ἁγνός, purus, splendidus, castus. Hesychius.

Digitized by Google

mollesses de l'amour (1). Ces divinités si pures, adorées encore sous les formes du soleil et de la lune, sont donc réellement un ornement du ciel (*cœli decus*), et l'on comprend la force des mots : *o colendi semper et culti* (2). Le Romain surtout doit les honorer, car ce sont ses dieux tutélaires (*quibus septem placuere colles*). Ils se montreront d'autant plus disposés à exaucer ses prières qu'elles sont faites par des jeunes gens qui leur ressemblent (*lectas castos*, épithètes qui se rapportent aux deux sexes). Mais pourquoi ces hymnes? C'est un temps sacré, où il faut célébrer des jeux séculaires, et ces jeux sont des plus importants; les chants Sibyllins en ont conseillé ou plutôt ordonné l'institution (*monuere*) (3).

Nous venons de voir que la première partie est une prière pour la prospérité de Rome. Cette prospérité est d'abord demandée d'une manière générale (v. 9-12); puis viennent des prières spéciales pour le succès des institutions et des réformes d'Auguste, pour la loi sur les mariages, pour la durée des chants séculaires, pour l'agriculture (v. 13-36). Le poète expose ensuite les titres des Romains à être exaucés (v. 37-44) et résume enfin toute la prière (v. 45-49).

Alme sol, curru nitido diem qui
Promis et celas, aliusque et idem 10
Nasceris, possis nihil urbe Româ
Visere maius.

Horace commence par une prière générale pour la gloire et la grandeur de Rome; elle est adressée à Apollon, sous le nom de Soleil. C'est le Soleil, qui entretient toute la nature (*alme sol*) et qui, sans jamais changer (*aliusque et idem nasceris*) (4), visite sur un char éclatant toutes les villes de la terre. Puisse-t-il, dans sa

(1) Cf. Od. III, 22, 1 : Montium custos nemorumque Virgo; ibid. I, 12, 22 : sævis inimica Virgo belluis. Voyez aussi Euripide *Hipp.* v. 15 sqq. Artemis en grec veut dire vierge : le mot vient de ἀρτεμής, non violé. Plato *Crat.* 406 B. Ἄρτεμις δὲ τὸ ἀρτεμὲς καὶ τὸ κόσμιον διὰτὴν τῆς παρθενίας ἐπιθυμίαν.

(2) *Culti* dit plus que *colendi*. On trouve souvent la répétition d'un mot pour donner plus de force : Od. II, 13, 20 : Sed improvisa leti vis *rapuit rapietque gentes;* ibid. IV, 2, 38 : Quo nihil maius *donavere divi nec dabunt;* Ovid. *Metam.* VIII, 350 : Phœbe ait Ampycides, si te *coluique*, *coloque*,

(3) *Monere* est le mot propre pour des avis, des inspirations des dieux, Cf. Verg. *Aen.* VII. 41 : Tu vatem, tu diva, mone. Valer. Flacc. I, 5 : Phœbe. mone. Ovid. *Fast.* IV, 247 : Hoc moneas precor; et passim.

(4) L. Racine, *Religion I*, in. Astre toujours le même, astre toujours nouveau.

Digitized by Google

course, ne trouver rien de plus grand que la ville de Rome! Cette strophe est réellement belle et de grande poésie. Combien *visere* est plus beau que *videre!* Remarquons aussi le pittoresque des expressions *promis* et *celas*. *Promis* indique si bien ce qu'il y a de subit dans un lever du soleil, qu'on croirait poussé par une main invisible au-dessus de l'horizon.

Rite maturos aperire partus
Lenis, Ilithyia, tuere matres,
Sive tu Lucina probas vocari, 15
Seu Genitalis;
Diva, producas sobolem, Patrumque
Prosperes decreta super iugandis
Feminis, prolisque novæ feraci
Lege marita. 20

La première demande spéciale du chœur est la plus importante de toutes : elle concerne l'accroissement de la population et l'amélioration morale des Romains, auxquels Auguste attachait la plus grande importance, et pour lesquels il avait fait la loi *Julia de maritandis ordinibus*. Présentée au Sénat en 736, l'année qui précéda la célébration des jeux séculaires, cette loi avait rencontré la plus vive opposition; néanmoins un sénatus-consulte avait été fait pour la proposer au peuple. C'est ce sénatus-consulte qu'Horace désigne par les mots *patrum decreta*. Le but politique de cette strophe est évident : le poète recommande au peuple l'adoption du projet de loi. Malgré les efforts d'Auguste et les réclames de ses poètes officiels, la loi ne passa pas. Elle ne fut adoptée qu'en 757 et fondue en 772 dans la loi *Papia Poppæa* (1).

Le chœur s'adresse à Diane et l'invoque sous trois noms : *Ilithyia, Lucina* et *Genitalis*. Le premier en grec (ἐλεύθω), les deux autres latins (*lux* et *genus*). On sait que les anciens aimaient à adorer leurs dieux sous différents noms; Diane surtout aimait la πολυωνυμίη (2), mais souvent ces épithètes étaient conformes à la prière et en faisaient partie. C'est le cas ici, où l'on demande à Diane précisément ce que signifient les noms sous lesquels on l'invoque. C'est de la même manière qu'il faut interpréter les mots *rite maturos aperire partus*

(1) V. Heineccius *Antiquitates romanæ I*, 25, 6.

(2) Callim. *Hymn.* 3, 6 : Diane dit à Jupiter Δός μοι παρθενίην αἰώνιον ἄππα φυλάσσειν καὶ πολυωνυμίην. Cf. Catull. 32 (34), 21. Sis quocumque tibi placet Sancta nomine.

Digitized by Google

lenis que le poète ajoute sous forme d'apostrophe. Ils expriment, en effet, ce que l'on désire obtenir. On y demande trois choses : de faire venir le fruit à terme (*maturos*), d'écarter tout accident (*rite aperire*) et d'adoucir les douleurs (*lenis*). Le mot principal est *rite*, placé au commencement de la strophe (1). — Le poète ne se contente pas de prier pour la mère ; il fait aussi des vœux pour l'enfant. Il supplie la déesse de le faire vivre et grandir (*producas*) (2). Les Romains obtiendront ces faveurs en adoptant la loi *de maritandis ordinibus*. Cette loi, Horace la désigne clairement *lege marita*. Elle produira une race nouvelle, meilleure et plus forte que celle qui existe (3).

Certus undenos decies per annos
Orbis ut cantus referatque ludos,
Ter die claro totiesque grata
Nocte frequentes;
Vosque veraces cecinisse, Parcæ, 25
Quod semel dictum est stabilisque rerum
Terminus servat, bona iam peractis
Jungite fata.

La seconde prière spéciale a pour objet la durée des jeux séculaires. Cette durée était importante, car, d'après les oracles Sibyllins, le salut de l'État en dépendait. Aussi longtemps que les jeux séculaires furent célébrés, dit Zosime, la république romaine resta intacte (4).

(1) L'adverbe *rite* est synonyme de *recte*, *bien*, *convenablement*, mais indique une conformité avec la nature ou même avec les lois surnaturelles et religieuses, *recte* annonce l'approbation des hommes. Le mot est donc bien choisi. On doit le joindre à *aperire* et non à *maturos;* car ce dernier mot, indiquant par lui seul quelque chose d'heureux, n'a pas besoin de déterminatif. *Aperire* au contraire n'a pas un bon sens par lui-même ; il demande d'être déterminé. Cf. Ovid. *Fast. II*, 451. Parce, precor, gravidis, facilis Lucina, puellis Maturumque utero molliter aufer onus. Pour la construction de *lenis aperire*, cf. Od. I, 24, 17 : Non lenis (Mercurius) precibus fata recludere.

(2) Cf. Od. II, 13, 3 Produxit (te) arbos, t'a soigné pour que tu grandisses. Plaut. *Asin. III*, 1, 40 : Audientem dicto mater produxisti filiam. Juven. 14, 228 : Monitu lævo pueros producit avaros.

(3) Remarquez *feraci* et pas *fertili*, car cette fécondité est toute intérieure, provient de la nature même de la loi.

(4) II, 5 : ὧν ἐπιτελουμένων διέμεινεν ἡ ἀρχὴ Ῥωμαίων ἀλωβητος. Les vers Sibyllins disaient de même : Ταῦτά τοι ἐν φρεσὶ σῇσιν ἀεὶ μεμνημένος εἶναι καί σοι πᾶσα χθὼν Ἰταλὴ καὶ πᾶσα Λατίνη Αἰὲν ὑπὸ σκήπτροισιν ὑπαυχένιον ζυγὸν ἕξει. Cf. Zosime c. 7.

Digitized by Google

L'ordre régulier dans lequel les fêtes devaient se succéder est indiqué par le mot *certus*, placé au commencement de la strophe. Comme poète, Horace ne demande pas simplement le retour constant des jeux séculaires : il nous les décrit, il montre qu'ils sont dignes de celui qui les a institués. Le peuple y court en foule (*frequentes* pendant trois jours (*ter*). La nuit même ils réunissent la multitude et alors la nuit n'a rien de funeste, elle est agréable (*grata*). Remarquons la place de *que* après *referat*, tandis que le sens exige qu'il soit joint à *ludos*. Par cette transposition de la conjonction les auteurs font mieux ressortir le mot auquel elle est attachée (1). — Les jeux séculaires étant célébrés, les promesses des livres Sibyllins seront accomplies. Ces livres contiennent les arrêts des Parques, des déesses du destin. C'est donc des Parques qu'Horace sollicite le bonheur promis, mais cette demande il la fait avec la plus grande confiance. La vérité est dans la nature des Parques, prédire avec véracité c'est leur habitude, leur passion (*veraces cecinisse*) (2), et les chants prophétiques qu'elles font entendre, les décrets qu'elles portent, sont immuables. Elles prédisent le destin, qui une fois prononcé est décidé pour toujours (*semel dictum*) et la fin des événements (*terminus rerum*), d'accord avec tout ce qui a précédé (*stabilis*), vient confirmer la prédiction (*servat*) (3). La promesse des Sibylles

(1) Plusieurs éditeurs lisent *Orbis et cantus referatque ludos;* mais nulle part Horace, se servant de la transposition de *que* ou de *ve*, ne met la conjonction devant le premier mot. V. Od. I 30 6; II, 7,25; 17, 16; 19, 28 32; IV, 2, 23; Epod. 2, 50; Satir 1, 4, 115; 6, 43, 44; 8,2; 2, 63; II, 3, 139,180. En lisant *ut*, il n'est cependant nullement nécessaire de rattacher cette strophe à la précédente, comme le font certains commentateurs; le subjonctif avec *ut* peut s'employer dans un sens absolu, pour exprimer un désir, une prière. Cf. Satir. II, 1, 43 : O pater et rex Jupiter, ut pereat positum rubigine telum; Catull. 66, 48 : Jupiter ut Chalybum omne genus pereat. On voit par ces exemples que *ut* ajoute plus de force à la prière.

(2) *Verax* est celui qui par nature, par penchant dit toujours vrai, qui a par conséquent une aptitude particulière pour la vérité. C'est de cette idée d'aptitude que dépend l'infinitif *cecinisse*. Sur l'emploi du parfait de l'infinitif au lieu du présent, v. Gantrel, *Grammaire latine* p. 218. Horace se sert ici du parfait, parcequ'il considère les décrets du destin déjà accomplis.

(3) Nous ne donnons nullement cette explication comme certaine. La strophe est obscure et nous la croyons corrompue; les changements faits jusqu'ici au texte ne nous paraissent pas suffisants et des nombreuses explications présentées par les commentateurs celle que nous donnons, nous semble encore la plus satisfaisante.

Digitized by Google

porte sur l'intégrité et le bonheur de l'empire romain : qu'elles ajoutent donc un âge de bonheur à ceux qui sont écoulés (1) !

Fertilis frugum pecorisque tellus
Spiceâ donet Cererem coronâ; 30
Nutriant fetus et aquæ salubres
Et Jovis auræ.
Condito mitis placidusque telo
Supplices audi pueros, Apollo;
Siderum regina bicornis, audi, 35
Luna, puellas.

Rappeler les Romains aux travaux agricoles était une des grandes préoccupations du gouvernement d'Auguste. Les Géorgiques de Virgile n'ont pas d'autre but. Horace ne peut donc pas oublier l'agriculture. Il demande pour les fruits de la terre et pour le bétail ce qu'il avait demandé pour les hommes : il prie d'abord les dieux de les produire abondamment, (*fertilis frugum pecorisque*) (2) et les supplie ensuite de les faire croître et grandir (*nutriant fetus etc.*) (3). La forme des deux premiers vers est remarquable. C'était une ancienne coutume italique d'offrir à Cérès une couronne d'épis, après une heureuse récolte (4). Horace donne ainsi une couleur nationale à ses vers. Des pluies douces et modérées (*aquæ salubres*) et des vents légers et bienfaisants (*Jovis auræ*) sont aussi utiles à la santé des animaux qu'à la croissance des plantes (5). — Dans une seconde strophe les jeunes garçons prient Apollon de les exaucer, les

(1) L'expression *bona fata iungite* désigne d'abord la continuation de l'existence de l'État romain (*fata iungite*), puis la prospérité de cet État (*bona fata iungite*).

(2) *Fertilis frugum pecorisque* est proprement un zeugme, car *fertilis* ne se dit que des fruits; des troupeaux on dit *fecundus*. Les poètes cependant ne font pas toujours cette distinction; Od. III, 23, 6, on trouve *fecunda vitis*.

(3) Le mot *fetus* se dit ici à la fois de *fruges* et de *pecus*. Il est prouvé par un grand nombre d'exemples qu'il peut désigner des fruits. Virgile a dit *fetus arborei;* Ovide, *triticei;* Cicéron même dit en parlant des champs : *fetum edere*, de Or. 2, 30.

(4) Cf. Tibull. I, 1, 15 : Flava Ceres, tibi sit nostro de rure corona Spicea; II, 1, 4 spicis tempora cinge Ceres.

(5) Cf. Od. I, 17, 4, où le poète dit que Faune igneam defendit aestatem capellis usque meis pluviosque ventos. Hymn. Orph. 38, 3 : ζωογόνοι πνοιαί. C'est à tort que plusieurs éditeurs ont joint *salubres* à *Jovis auræ; aquæ* demande un déterminatif; *Jovis auræ* peut s'en passer : le mot *aura* indique par lui-même un vent bienfaisant.

Digitized by Google

jeunes filles s'adressent à Diane. La faveur d'Apollon était nécessaire aux agriculteurs : ses flèches lançaient la peste, et comme dieu du soleil, ses rayons pouvaient brûler les moissons. On le supplie donc de déposer tous les signes de la colère (*condito telo*), de ne conserver que les caractères de la douceur et de la bonté (*mitis placidusque*) (1). La lune aussi a une grande influence sur le temps et les moissons; c'est donc sous ce nom que Diane est invoquée (*siderum regina bicornis*) (2).

Roma si vestrum est opus, Iliæque
Litus Etruscum tenuere turmæ,
Jussa pars mutare Lares et urbem
Sospite cursu ; 40
Cui per ardentem sine frande Troiam
Castus Æneas, patriæ superstes,

(1) Les deux épithètes sont souvent réunies dans les prières. Ex. Ovid. *Metam.* IV, 31. Placatus mitisque rogant Ismenides adsis.

(2) Cf. Od. IV, 6, 38 : crescentem face noctilucam prosperam frugum.

On remarquera que nous écrivons *tellus*, sans majuscule, comme nom commun. D'après les vers Sibyllins, ordonnant l'institution des jeux séculaires, conservés par Zosime, (II, 5) et le témoignage de cet auteur lui-même on sacrifiait dans ces fêtes à Jupiter, Junon, Apollon, Latone, Diane, les Parques, les Ilithyies, Cérès ou la Terre, Pluton et Proserpine. Selon Mitscherlich et quelques autres commentateurs, Horace aurait suivi de près les vers Sibyllins, qui lui auraient pour ainsi dire tracé le plan du chant séculaire. Ils admettent que tout en invoquant spécialement Apollon et Diane, le poète ne néglige cependant pas les autres divinités et trouvent qu'il fait preuve d'un art remarquable en les introduisant dans son œuvre. Ces suppositions, si elles étaient vraies, détruiraient la belle unité qui distingue le chant séculaire. Mais Horace ne nomme ni Junon, ni Jupiter, ni les Ilithyies; car le nom d'Ilithyie s'adresse à Diane. Restent donc les Parques et la Terre ou Cérès. Mais les Parques sont mentionnées comme déesses du destin, devant accomplir les prédictions des Sibylles et d'Apollon qui est censé les avoir dictées. La terre est introduite comme élément, auquel Apollon fera produire les fruits et les troupeaux en abondance, de même qu'il se servira de l'air et de l'eau pour les faire grandir. La strophe peut très-bien s'adresser à Apollon, comme Dieu du soleil fécondant la terre, et elle est expliquée par le désir d'Auguste de faire renaître le goût de l'agriculture. On comprend que toutes les divinités, nommées par les vers Sibyllins eurent leur part aux sacrifices des jeux séculaires, mais il est certain, par le témoignage de Zozime même, que les solennités du troisième jour et en particulier les hymnes chantés dans le temple palatin étaient consacrés à Apollon et à Diane seuls. C'est ce que dit encore le commentateur de Cruquius : « Continet hoc carmen laudes Apollinis et Dianæ alternis versibus. »

Digitized by Google

Liberum munivit iter, daturus
Plura relictis :
Dî, probos mores docili iuventæ 45
Dî, senectuti placidæ quietem,
Romulæ genti date remque prolemque
Et decus omne.

Les demandes spéciales sont suivies d'une prière plus solennelle renfermant toutes les autres. Cette prière est précédée des titres qu'avaient les Romains à être exaucés par Apollon et Diane (1). Rome est l'œuvre de ces divinités : c'est Apollon qui a ordonné aux Troyens d'aborder sur les côtes de l'Italie, sous la conduite d'Énée (2). Ilium avait toujours été cher à Apollon; ce dieu devra conserver la même affection pour Rome, car les Troyens n'ont fait que changer de demeures et donner un autre nom à leur ville (*mutare Lares et urbem*). C'est encore grâce à Apollon que leur voyage a été heureux (*sospite cursu*). Mais notons bien que les Troyens avaient un chef pieux et pour cela chéri des dieux (*Castus*) (3). C'est lui qui, avec le secours divin, survivant à sa patrie (*patriæ superstes*), les a préservés de l'incendie de Troie, et leur a frayé une route à travers tous les obstacles (*per ardentem sine fraude Troiam liberum munivit iter*). C'est lui qui leur a donné une nouvelle patrie, plus grande et plus belle que celle qu'ils venaient de quitter (*daturus plura relictis*). Horace s'arrête avec complaisance à ces bienfaits d'Énée. En les énumérant, il pense à Auguste. — La prière elle-même est générale et renferme les précédentes. La jeunesse prie d'abord pour elle-même,

(1) Les dieux du paganisme étaient dépourvus du plus bel attribut de la divinité, la bonté. Les bienfaits qu'ils accordaient aux hommes, n'étaient guère qu'un échange des sacrifices dont ceux-ci les honoraient, ou plutôt les régalaient. De là ces formules avec εἴποτε si fréquentes dans les prières homériques, servant à rappeler aux dieux ce que le suppliant a fait pour eux. Il. I, 37 sqq : εἴ ποτέ τοι χαρίεντ' ἐπὶ νηὸν ἔρεψα. Ἢ εἰ δή ποτέ τοι κατὰ πίονα μηρί ἔκηα Ταύρων ἠδ' αἰγῶν, τόδε μοι κρήηνον ἐέλδωρ. Cf. VIII, 236 sqq. XV, 368 sqq. Souvent aussi on rappelait aux dieux les secours qu'ils avaient portés autrefois au suppliant, à son père ou à ses ancêtres, et on les engageait à rester conséquents avec eux-mêmes. C'est le cas ici. Cf. Il. V. 114 sqq· εἴ ποτέ μοι καὶ πατρὶ φίλα φρονέουσα παρέστης δήρῳ ἐν πολέμῳ νῦν αὖτ' ἐμὲ φίλαι. Ἀθήνη· X, 278 et 285; I, 453; XVI, 236; Odyss. XX, 98.

(2) V. Verg. *Aen.* III, 88, 93 sq. 160; IV, 345; VI, 59. Cf. Hor. *Od.* IV, 6 21 sqq. Voyez ce que nous avons dit plus haut de ce mythe.

(3) Cf. Verg. *Aen.* III, 409. Hac casti maneant in religione nepotes; VI, 661 casti sacerdotes, les saints pontifes.

Digitized by Google

puis pour les vieillards, et enfin pour le peuple tout entier. Inutile de faire ressortir combien la prière pour la jeunesse et pour la vieillesse rentre dans le caractère du poème; les épithètes *docilis* et *placidæ* sont également bien choisies. Les deux derniers vers résument toute la première partie, mais dans ce résumé, Horace suit l'ordre inverse de celui qu'il a tenu dans les strophes précédentes. C'est qu'ayant commencé par ce qu'il y avait de plus grand pour les Romains, la gloire (1), il veut aussi finir par elle, afin que ce mot si cher retentisse le dernier aux oreilles de ses auditeurs. On sait du reste que les auteurs latins aiment de mettre les idées principales aux extrémités de toute énumération (2).

L. Roersch.

(*La fin à un prochain numéro.*)

QUESTIONS SUR LE TÉLÉMAQUE,

A L'USAGE DES ÉCOLES MOYENNES.

LIVRE I. — CHAPITRE II.

Tout à coup elle aperçut les débris d'un navire qui venait de faire naufrage, des bancs de rameurs mis en pièces, des rames écartées çà et là sur le sable, un gouvernail, un mât, des cordages flottants sur la côte : puis elle découvre de loin deux hommes, dont l'un paraissait âgé; l'autre, quoique jeune, ressemblait à Ulysse : il avait sa douceur et sa fierté, avec sa taille et sa démarche majestueuse. La déesse comprit que c'était Télémaque, fils de ce héros. Mais, quoique les dieux surpassent de loin en connaissance tous les hommes, elle ne put découvrir qui était cet homme vénérable dont Télémaque était accompagné : c'est que les dieux supérieurs cachent aux inférieurs tout ce qu'il leur plaît; et Minerve, qui accompagnait Télémaque sous la figure de Mentor, ne voulait pas être connue de Calypso.

(1) Cicero, *pro imperio Cn. Pompei*, 7. Romanos semper appetentes gloriæ præter ceteras gentes atque avidos laudis extitisse.

(2) V. Baguet *Etude sur Salluste* p. 3; Feys *Art poétique d'Horace*. Bruxelles 1856 p. 38 sq.

Digitized by Google

1re Série. (*Étude des mots*).

1. *Elle aperçut.* Pourquoi l'auteur emploie-t-il ici le passé défini, au lieu de continuer avec l'imparfait, comme au chapitre précédent?

2. Donnez l'étymologie des mots *débris* et *naufrage* (1).

3. *Çà et là.* Peut-on toujours employer *ça* au lieu d'*ici* (2)?

4. *Des cordages flottants sur la côte.* Le participe *flottant* doit-il être variable ou invariable, selon l'orthographe aujourd'hui établie?

5. « Puis elle *découvre.* » Expliquez ce présent.

6. Quelle différence y a-t-il entre *decouvrir* et *apercevoir,* qui l'un et l'autre se trouvent employés dans ce chapitre (3)?

7. *L'un paraissait âgé.* En quoi *paraître* diffère-t-il de *sembler?*

8. « Surpassent *de loin.* » *De loin* est-il pris dans le même sens que plus haut : *elle découvre de loin?* remplacez-le ici par une expression équivalente.

9. Peut-on dire indifféremment *qui était cet homme,* ou, *quel était cet homme* (4)?

10. *Vénérable;* donnez des synonymes de ce mot.

11. Analysez les deux locutions suivantes : *tout ce qu'il leur plaît,* et, *tout ce qui leur plaît.*

12. *Sous la figure de Mentor.* Pourrait-on remplacer ici *figure* par *visage* ou *physionomie?* Ne pourrait-on pas dire : *sous les traits de Mentor?*

2de Série. (*Étude des pensées*).

1. Quelles sont les idées principales qui sont développées dans le second chapitre? Faites-en le résumé.

2. Tâchez d'y établir une division (5).

3. Les débris du navire que Calypso aperçoit successivement, sont-ils énumérés dans un ordre naturel?

4. Lisez les chapitres 19 et suivants du livre VI, pour savoir comment les

(1) Le mot flamand *schipbreuk* répond parfaitement à *naufrage.*

(2) *Çà* équivaut à *ici,* mais il n'est guère usité que dans la locution *çà et là.* Voir La Fontaine, *Le Laboureur et ses Enfants : De çà, de là, etc.* — On le trouve encore quelquefois avec le verbe *venir;* ainsi l'on dit dans le langage familier : *venez ça,* pour *venez ici.*

(3) Dans le passage que nous avons sous les yeux il est aisé d'établir que *apercevoir* est plutôt un effet du hasard, tandis que *découvrir* fait supposer une intention de la part de Calypso. Vérifiez cette distinction sur une autre phrase du même chapitre : « Elle ne put *découvrir* qui était cet homme vénérable. »

(4) *Qui* ne fait allusion qu'au *nom ; quel,* à la *qualité.* Voyez au chapitre 4 du même livre : « *Quel* est votre père? » et Télémaque répond : « *C'est un des rois, etc.* » Outre le nom d'Ulysse, il dit son rang et sa célébrité.

(5) Ce chapitre peut se diviser en deux parties. La première va jusqu'aux mots : *Puis elle découvre de loin deux hommes;* elle est le développement de ces mots : *débris d'un navire.* La seconde partie fait connaître les deux hommes qui abordent dans l'île de Calypso.

Digitized by Google

deux naufragés ont été jetés dans l'île de Calypso; et dites si l'auteur aurait pu nous donner ici tous ces détails.

5. N'est-il pas naturel que Calypso voie que l'un des naufragés est un vieillard, avant de pouvoir découvrir la ressemblance de l'autre avec Ulysse?

6. Dans le portrait qu'on nous fait ici de Télémaque, pouvait-on nous donner autre chose que les qualités qui se trahissent au dehors?

7. *Douceur et fierté.* La réunion de ces deux qualités ne forme-t-elle pas un beau type de caractère?

8. « Il avait sa douceur et sa fierté, *avec* sa taille et sa démarche majestueuse. » Cette construction est-elle préférable à celle-ci : « Il avait sa douceur, sa fierté, sa taille et sa démarche. » Justifiez votre réponse (1).

9. Était-il nécessaire de nous dépeindre Télémaque sous un aspect favorable?

10. Comment se fait-il que la déesse reconnaît Télémaque, tandis qu'il lui est impossible de découvrir qui est Mentor?

11. *Mais, quoique les dieux, etc.* Comparez les réflexions qui terminent ce chapitre avec celles que renferme le chapitre 22 du même livre (2).

12. Le but de l'auteur n'est-il pas ici d'instruire le lecteur d'un mystère qu'il lui importe de connaître, mais qui doit rester ignoré de Calypso?

13. Connaissons-nous déjà par les deux premiers chapitres, les personnages principaux du poème, et les sentiments qui les animent?

CHAPITRE III.

Cependant Calypso se réjouissait d'un naufrage qui mettait dans son île le fils d'Ulysse, si semblable à son père. Elle s'avance vers lui; et sans faire semblant de savoir qui il est : D'où vous vient, lui dit-elle, cette témérité d'aborder dans mon île? Sachez, jeune étranger, qu'on ne vient point impunément dans mon empire. Elle tâchait de couvrir sous ces paroles menaçantes la joie de son cœur, qui éclatait malgré elle sur son visage.

1re Série.

1. *Cependant Calypso*, etc. Cependant renferme-t-il toujours une idée d'opposition? Décomposez le mot pour en connaître la signification primitive.

2. Donnez une expression équivalente à *faire semblant.*

3. *Elle s'avance;* expliquez ce présent.

(1) Cette manière de construire la phrase offre ici un avantage réel : elle permet de mettre d'un côté les qualités morales (*douceur et fierté*); de l'autre, les qualités physiques (*taille et démarche*).

(2) «..... Calypso regardait Mentor. Elle était étonnée : elle croyait sentir en lui quelque chose de divin; mais elle ne pouvait démêler ses pensées confuses : ainsi elle demeurait pleine de crainte et de défiance à la vue de cet inconnu. » Livre I, chapitre 22.

Digitized by Google

4. *Témérité*. Établissez la nuance qui distingue ce mot de ceux-ci : *audace, hardiesse, effronterie*.

5. *Sachez qu'on ne vient point.... Point* est-il plus énergique que *pas?* Trouvez la raison de cette différence dans la signification propre et première de chacun de ces deux mots (1).

6. Décomposez le mot *impunément;* détachez-en le radical, et faites comprendre la valeur de l'initiatif *im* et du terminatif *ment*.

7. *Couvrir sous ces paroles menaçantes. Couvrir* est-il ici employé au propre ou au figuré? Remplacez-le par un équivalent.

8. *Paroles menaçantes*. Pourrait-on remplacer *paroles* par *mots ?*

9. De quoi se compose le mot *malgré* ?

10. *La joie qui éclatait sur son visage*. L'auteur aurait-il pu employer ici *figure*, comme au chapitre précédent? Justifiez votre réponse.

2de Série.

1. Indiquez la transition du second au troisième chapitre.

2. Résumez ce chapitre aussi brièvement que possible.

3, *Un naufrage qui mettait dans son île*, etc. L'auteur a-t-il l'art de personnifier les objets inanimés ?

4. « Qui mettait dans son île *le fils d'Ulysse.* » La dénomination de *fils d'Ulysse* convenait-elle mieux ici que le nom de *Télémaque* ?

5. *Si semblable à son père*. Cette réflexion se trouve-t-elle justifiée par le chapitre précédent ?

6. *Elle s'avance vers lui*. Calypso s'avançant elle-même vers les naufragés, la défense n'en devient-elle pas plus impérieuse ?

7. Pourquoi dit-on s'avance vers *lui*, et non : s'avance vers *eux?*

8. Quelle est l'intention de Calypso en feignant de ne pas connaître Télémaque ?

9. Quel est le ton qui domine dans l'apostrophe de Calypso?

10. *D'où vous vient, lui dit-elle*. Cette tournure n'est-elle pas plus vive que celle-ci *: Elle lui dit, d'où vous vient*, etc. ?

11. « D'où vous vient *cette* témérité d'aborder dans *mon* île ? » Faites comprendre la supériorité de cette phrase sur celle-ci : « D'où vous vient *la* témérité d'aborder dans *cette* île ? »

12. Calypso savait que Télémaque avait fait naufrage, comment peut-elle appeler une *témérité* l'action d'aborder dans son île ?

13. *Sachez*. Cet impératif a-t-il aussi sa valeur ?

14. Expliquez la portée de la qualification de *jeune étranger* que Calypso donne à Télémaque.

(1) *Pas* et *point* sont des substantifs ; joints à la négation, ils forment une locution adverbiale, mais ils n'en sont pas moins au fond de véritables substantifs. Ex : Ne reculez *pas* , équivaut à : *ne reculez d'un pas* ; ne reculez *point*, c'est-à-dire : *ne reculez d'un point*. On conçoit dès lors que la seconde locution l'emporte en force sur la première.

Digitized by Google

15. Faites ressortir la sévérité et le ton arrogant et impérieux de ces mots : *on* ne vient *point impunément* dans *mon empire*.

16. *Paroles menaçantes*. L'auteur ne donne-t-il pas lui-même ici le caractère des paroles prononcées par Calypso ?

17. *La joie de son cœur*. Pourquoi cette périphrase au lieu de dire tout simplement *sa joie* ?

18. Comment qualifiez-vous la manière d'agir de Calypso dans ce chapitre.

(*Pour être continué.*) B. VAN HOLLEBEKE.

NOTE SUR LA THÉORIE DES LOGARITHMES. (*Suite*).

Du calcul exponentiel.

8. NOTION I. — Toute puissance indiquée par un exposant est un *nombre exponentiel*. Mais il faut ici généraliser le mot *puissance* et faire voir que son *exposant* peut être un nombre quelconque.

II. — Le but du *calcul exponentiel* est de déterminer des exposants inconnus. Dans ce calcul on ne considère ordinairement qu'un seul nombre a, mais ayant des exposants différents. De sorte que l'*addition* et la *soustraction* de deux nombres exponentiels ne peuvent que s'indiquer. Il nous suffira de démontrer la *multiplication* et l'*élévation* à une puissance quelconque.

III. — Pour avoir la racine r ième de a^n, il suffit de diviser n par r. En appliquant cette règle, même lorsque n n'est pas multiple de r, il en résulte une seconde manière très-simple d'indiquer la racine r ième de a^n : on a alors :

$$\sqrt[r]{a^n} = a^{n:r}, \text{ et } a^{n:r} = \sqrt[r]{a^n}.$$

D'ailleurs le quotient des deux nombres entiers n et r est exprimé par la fraction n sur r; et ainsi l'exposant n sur r de a indique la racine r ième de a^n.

Telle est la définition de l'exposant *fractionnaire*, et qu'il faut toujours employer comme fournissant d'importantes abréviations aux calculs numériques.

IV. — On voit que les exposants des puissances, d'abord des nombres *entiers*, peuvent être des *fractions* ou des nombres *fractionnaires* : ils peuvent même être des nombres *irrationnels* : car tout nombre irrationnel n'est en réalité qu'une fraction *à termes infinis*. Mais dans l'emploi de l'exposant irrationnel, on ne fait usage

Digitized by Google

que d'une fraction inconnue, *à termes finis*, exprimant la valeur de cet exposant aussi approchée de la véritable qu'on veut le supposer.

9. Théorème. — *On peut multiplier ou diviser par un même nombre entier les deux termes de l'exposant fractionnaire, sans changer aucunement la valeur de la puissance proposée.*

C'est ainsi que 8 *exposant* $\frac{1}{6} = 8$ *exposant* $\frac{2}{3}$, car, à cause de $8 = 2^3$ et d'après la définition de l'exposant fractionnaire, on trouve que chacune des expressions proposées se réduit à 4.

En général, soit x la valeur de a puissance n sur r; x est donc la racine r ième de a^n, et l'on a $x^r = a^n$. Elevant ces deux nombres égaux à la puissance v ième, ce qui se fait en multipliant leurs exposants par v; prenant ensuite la racine rv ième des deux nombres égaux résultants, ce qui se fait en divisant par rv leurs exposants rv et nv, il est clair qu'on aura successivement :

$$x^{rv} = a^{nv},\ x = a^{nv:rv} \text{ et } a^{\frac{n}{r}} = a^{\frac{nv}{rv}}.$$

10. Théorème. — *Le produit des deux puissances quelconques du nombre* a *se trouve simplement en ajoutant entre eux les exposants de ces puissances.*

Ce théorème est démontré pour des exposants entiers. Mais si les exposants de a sont $\frac{2}{3}$ et $\frac{3}{4}$, par exemple; je dis que l'exposant de a, dans le produit, est $\frac{2}{3} + \frac{3}{4}$ ou $\frac{17}{12}$.

En effet, d'après ce qui précède, il est clair qu'on a :

$$a^{\frac{2}{3}} \times a^{\frac{3}{4}} = a^{\frac{8}{12}} \times a^{\frac{9}{12}} = \sqrt[12]{a^8}\sqrt[12]{a^9} = \sqrt[12]{a^{17}} = a^{\frac{17}{12}}.$$

Et comme tout exposant irrationnel n'est au fond qu'une fraction inconnue, on voit que si m et v désignent deux nombres quelconques, entiers, fractionnaires ou irrationnels, on aura toujours :

$$a^m \times a^v = a^{m+v}, \text{ et } a^{m+v} = a^m \times a^v.$$

11. Théorème. — *L'exposant de la puissance quelconque d'une autre puissance est le produit de leurs exposants, rationnels ou non.*

Supposons d'abord que les deux exposants soient deux fractions quelconques et démontrons que :

$$\left(a^{\frac{n}{r}}\right)^{\frac{v}{u}} = a^{\frac{nv}{ru}}.$$

Pour cela, soit x la valeur de a puissance n sur r; x est donc la racine r ième de a^n, et l'on a $x^r = a^n$. Elevant ces deux nombres égaux à la puissance v ième, ce qui se fait en multipliant leurs expo-

Digitized by Google

sants par v, on aura évidemment $x^{rv} = a^{nv}$. Prenant la racine ru ième de chacune de ces deux puissances égales, ce qui se fait en divisant les exposants par ru, les deux racines sont aussi égales; et parce que rv sur $ru = v$ sur u, il vient x exposant v sur $u = a$ exposant nv sur ru. Remplaçant donc x par sa valeur a exposant n sur r, on trouve l'égalité proposée, qu'il fallait démontrer.

Ensuite, puisque tout exposant irrationnel n'est qu'une fraction inconnue, on voit que si m et p désignent deux exposants quelconques, nombres entiers, fractionnaires ou irrationnels, on aura toujours :

$$(a^m)^p = a^{mp} = (a^p)^m.$$

12. Comparaison des puissances. — D'abord si le nombre a est plus grand que l'unité, il en est évidemment de même de sa racine r ième, de sa puissance n ième et de la racine r ième de cette puissance. De sorte que m et v désignant deux exposants quelconques, rationnels ou non, on aura toujours :

$$a^m > 1 \text{ et } a^{m+v} > a^v.$$

Ainsi, 1° *les valeurs des puissances de tout nombre, plus grand que l'unité, augmentent avec leurs exposants ;* et cela d'autant plus rapidement que le nombre et les exposants sont plus grands.

2° Réciproquement si $a > 1$ et si $a^x > a^v$, je dis que $x > v$. Car on ne saurait avoir $x = v$, puisqu'alors on aurait $a^x = a^v$, contrairement à l'hypothèse. On ne saurait avoir non plus $x < v$, vu que (1°) on aurait aussi $a^x < a^v$, ce qui est encore contre l'hypothèse. Donc enfin $x > v$. On voit que : *si un nombre surpasse l'unité, les valeurs des exposants croissent avec les valeurs des puissances de ce nombre.*

Théorie des logarithmes ordinaires.

13. Notion I. — Dans l'équation $10^x = n$, on sait que le nombre n croît et décroît avec l'exposant x, et réciproquement. Donc si le nombre 10 reste invariable, les deux nombres n et x sont déterminés l'un par l'autre. Or, pour indiquer par un seul mot la dépendance mutuelle de n et x, on dit que l'exposant x est le *logarithme* du nombre n, et l'on écrit en abrégé $x = l\,n$, l étant un signe qui signifie *logarithme de*. Ce signe est le plus simple, et de plus la lettre initiale l étant italique ne peut se confondre avec le chiffre 1. — De même, si $10^x = mp$, l'exposant x est le logarithme du pro-

Digitized by Google

duit des deux nombres m et p; ce qu'on indique en écrivant $x = l(mp)$.

II. — On voit que le *logarithme* d'un nombre n est l'exposant x de la puissance à laquelle il faut élever 10 pour avoir ce nombre n, soit exactement, soit avec une approximation suffisante. Le nombre invariable 10 est la *base* du *système* ou des *Tables* de logarithmes ordinaires.

III. — Pour concevoir ces Tables, il faut imaginer que toutes les valeurs *entières* de n, depuis 1 jusqu'à 10 000, par exemple, soient placées en *colonnes*, et qu'à la droite de chaque valeur de n soit écrite la valeur correspondante de x, calculée avec sept décimales exactes, par exemple. Il suffit donc d'ouvrir ces Tables pour y trouver x, n étant donné, ou pour y trouver n, x étant connu.

IV. — On a $10^n = 1$ suivi de n zéros; donc, en vertu de la définition, l'exposant n est le logarithme du nombre 1 suivi de n zéros. De même, à cause de $10^0 = 1$ et de $10^1 = 10$, les exposants 0 et 1 sont les logarithmes de l'unité et de la base 10. On a donc :

Nombres :	1,	10,	100,	1000,	10000,	100000, etc.
Logarithmes :	0,	1,	2,	3,	4,	5, etc.

Le logarithme de zéro n'existe pas ; car zéro ou rien n'est pas un nombre. Donc tout problème qui conduirait à chercher le logarithme de zéro serait un problème impossible.

V. — Quant aux logarithmes des nombres compris entre 1 et 10, entre 10 et 100, 100 et 1000, etc., on démontre aisément qu'ils sont tous *irrationnels* et que partant on ne peut les calculer que par approximation. S'il faut trouver le logarithme de 2, par exemple, de telle sorte qu'en désignant par x ce logarithme, on ait $10^x = 2$; on connait le procédé élémentaire, et exigeant d'assez longs calculs, qui donne $x = 0{,}3010300$. — Bien que ce procédé soit basé uniquement sur les propositions déjà démontrées dans la présente Note, nous ne le développons pas ; et il nous suffit d'avoir ainsi indiqué la possibilité de construire les Tables de logarithmes ordinaires dont on est en possession.

VI. — Enfin, comme tous les logarithmes sont exprimés en décimales et ont une *partie entière*, celle-ci est appelée *caractéristique*, parce que : *en y ajoutant l'unité, on a le nombre de chiffres de la partie entière du nombre fractionnaire correspondant au logarithme décimal proposé.* — En effet, lorsque la caractéristique

Digitized by Google

est 3, par exemple, le nombre qui répond au logarithme est compris entre ceux dont les logarithmes sont 3 et 4, c'est-à-dire entre 1000 et 10000 ; ce nombre a donc 4 chiffres entiers, et $4 = 3 + 1$. De même, suivant que la partie entière du nombre a 1, 2 ou 3 chiffres, la caractéristique du logarithme est 0, 1 ou 2.

J.-N. Noel.

(*La fin au prochain numéro*).

Erratum. Page 153, ligne 16, au lieu de $= p$, lisez $= p =$.

ÉTUDES SUR LES ÉCRIVAINS BELGES.

NOTICE DE M. EUGÈNE VAN BEMMEL SUR LE BARON DE STASSART.

(*Mémoire couronné par l'Académie.*)

Dans une des dernières livraisons de la Revue, nous avons apprécié une fable du baron de Stassart. Nous voulons profiter aujourd'hui de l'intéressante *Notice* de M. Eugène Van Bemmel pour compléter notre étude sur cet écrivain belge. En présence du jugement que l'Académie a porté sur ce travail, nous pouvons nous dispenser de tout éloge, et nous borner à en faire connaître le contenu à nos lecteurs.

Cette *Notice* se compose de trois grandes parties, dans lesquelles l'auteur apprécie successivement la *vie publique*, la *vie littéraire* et la *vie intime* du baron de Stassart.

La première partie nous montre le fonctionnaire et l'homme d'état, mêlé à tous les grands événements de l'histoire. Elle renferme de curieux détails; mais comme elle ne présente, pour notre publication, qu'un intérêt secondaire, nous nous contenterons de reproduire quelques lignes du rapport de M. Quetelet, secrétaire perpétuel de l'Académie.

« L'auteur rend d'abord compte des premières années de M. de « Stassart, de ses fonctions en Allemagne, en Hollande et des mis- « sions qu'il y eut à remplir ; il le montre ensuite successivement

Digitized by Google

« sous le gouvernement hollandais, sous notre révolution et sous « la royauté pendant les opérations du Congrès et du Sénat; plus « tard enfin, il nous peint ses paisibles occupations et ses plaisirs, « quand le retour de l'âge le contraignit à adopter une existence « paisible, entièrement consacrée aux lettres. Le récit est fait avec « simplicité et élégance ; il annonce un écrivain qui veut payer « à la fois la dette des lettres et celle de l'amitié. Sous ce dernier « rapport , quelques lecteurs ombrageux trouveront peut-être « que l'amitié a dépassé un peu la stricte mesure accordée au « biographe; nous ne sommes pas de leur avis, et nous permet- « trons volontiers de placer l'éloge à côté des critiques qui se « multiplient de nos jours, surtout quand il s'agit d'un homme « éminent dont la longue carrière a toujours été tranquille et ho- « norable. »

La seconde partie de la *Notice* rentre plus spécialement dans le cadre de notre publication. L'auteur y suit pas à pas le baron de Stassart dans sa carrière littéraire ; il nous fait voir comment, dès l'âge le plus tendre, se révèlent chez lui d'heureuses dispositions pour les lettres. Les tragédies de Corneille, de Racine, de Voltaire, les œuvres de Marmontel et le théâtre de Mme de Genlis font de bonne heure ses lectures de prédilection ; et dans ces premières impressions, dans ces vagues aspirations de l'enfance, on reconnaît déjà le goût de la littérature morale, de la littérature vraie, ayant une idée, un but, une utilité.

A l'âge de 14 ans, il nous donne la première preuve de ses talents précoces : six mois lui suffisent pour traduire d'un bout à l'autre les *Méditations religieuses d'Eckartshausen*, ouvrage qu'il retoucha, et qui ne parut que quelques années plus tard.

Glissons rapidement sur ses débuts littéraires, que lui-même appelle ses « péchés de jeunesse » : ce sont quelques poésies de circonstance, des madrigaux, des impromptu, puis des pièces insérées dans le *Chansonnier des Grâces*, et enfin un recueil d'idylles en prose intitulé *Bagatelles sentimentales*. Quelques publications relatives à l'enseignement, une *Géographie élémentaire*, une analyse de l'*Histoire de la Belgique de Dewez*, et une *Description des communes de l'arrondissement d'Orange*, ne forment pas non plus les titres sur lesquels s'établit sa réputation d'écrivain. Nous le verrons, dans la suite, acquérir des droits plus sérieux à notre admiration.

Digitized by Google

Pendant une période de onze années, les emplois vinrent l'arracher à ses travaux littéraires ; en 1814, il se montra pour la première fois avec éclat sur la scène littéraire, en publiant son livre intitulé : *Pensées, maximes, réflexions, observations, extraites des mémoires sur les mœurs de ce siècle*, par Circé, chienne célèbre, membre de plusieurs sociétés savantes. Titre bizarre dont l'auteur lui-même prend soin de nous donner la raison : « Le public, dit-il, est tellement rassassié de livres aujourd'hui, qu'à moins d'imaginer un « titre bizarre et qui pique la curiosité, il est bien difficile de se « faire lire. »

Les *Pensées de Circé* eurent un succès immense ; elles valurent à l'auteur de nombreuses félicitations de la part des sommités littéraires de l'époque ; et MM. Bescherelle, les auteurs de la grammaire nationale, poussèrent leur admiration pour la chienne célèbre au point de la placer, par une méprise assez plaisante, parmi les moralistes..... entre *Cicéron* et *Clarac!*

Les pensées de Circé nous rappellent l'esprit de Vauvenargues. « Le caractère de ce livre est une observation juste, fine, piquante, « une grande expérience du monde, une douce indulgence qui n'est « ni de l'intolérance, ni de la bonhomie ; c'est de la satire, souvent « dirigée contre les personnes, mais sans aigreur et sans passion ; « ce sont des vérités exprimées avec une verve railleuse bien qu'i- « noffensive. » Et si ces pensées ne présentent pas toujours un enchaînement rigoureux, néanmoins l'allure essentiellement originale de la plupart d'entre elles en rend la lecture très-attrayante. De plus le style en est aisé, coulant, gracieux, pur et correct ; souvent même il a de l'entrain, de la verve. En voici quelques échantillons cités dans la Notice.

« — Enclume ou marteau : tel est le sort de la plupart des « hommes ! Heureux, mille fois heureux, le sage qui possède le « secret de n'être ni l'un ni l'autre, et qui parvient à quitter ce « monde sublunaire sans avoir été ni froissant ni froissé (1) ! »

« — Il est des gens si pleins d'eux-mêmes, et qui trouvent tant « de charmes à s'appesantir sur le monossyllabe *moi*, qu'en le « prononçant ils ont le secret d'en faire deux syllabes (2). »

(1) Pensée 71. — (2) Id. 88.

Digitized by Google

« — Le ton de fatuité, l'air de suffisance et le babil sentencieux « de ce qu'on veut bien appeler, à Paris, gens de bonne compagnie, « peuvent en imposer un instant à l'homme modeste ; mais bientôt « le charme cesse, et ces esprits si brillants, si sémillants, sem- « blables aux machines de Vaucanson, s'arrêtent tout court ou se « répètent (1). »

« — Comme il y a d'aimables négligences qui servent de parure à « l'esprit, il est aussi des faiblesses dont le cœur s'honore (2). »

« — Les palais des princes et des grands ont beau changer de « propriétaires, les salons et les antichambres offrent toujours à « l'œil du philosophe observateur les mêmes personnages. Les « courtisans ressemblent aux chats, qui sont moins attachés au « maître qu'à la maison (3). »

De l'appréciation des *Pensées de Circé* M. Van Bemmel passe à l'examen du recueil des fables du baron de Stassart, et il constate la frappante analogie qui existe entre ces deux productions littéraires, dans lesquelles se reflètent les mêmes idées, les mêmes sentiments. « Il y a de la fable aussi dans les *Pensées de Circé :* c'est « une chienne qui parle et qui écrit ; la fable est la préface du livre, « et la moralité, le livre même, le livre tout entier. » Et il conclut avec raison que le génie de la fable appartient bien réellement au baron de Stassart, et que celui-ci, en écrivant les *Pensées de Circé*, n'a fait que préluder au véritable apologue.

Ce fut en 1818 que de Stassart publia son recueil de fables. Il en composa environ deux cents. Elles obtinrent un succès vraiment européen ; il y eut des traductions en anglais, en allemand, en suédois, en provençal, en patois liégeois et namurois.

L'imitation de La Fontaine est l'écueil où viennent échouer tous ceux qui après lui veulent cultiver la fable. Aussi de Stassart eut-il l'esprit de ne jamais chercher à imiter le maître. « Il s'aban- « donna à ses propres sentiments, à ses propres inclinations, et, « en donnant à ses fables le cachet de son caractère, il rencontra « une originalité nouvelle. »

La distribution du recueil n'est pas régulière : chaque livre contient des fables de dates diverses. Néanmoins il est facile d'y décou-

(1) Id. 122. — (2) Id. 130. — (3) Id. 154

Digitized by Google

vrir deux manières bien distinctes. Celles qui datent de 1808 présentent presque toutes une moralité plus ou moins banale; tandis que, à partir de 1815, elles deviennent peu à peu plus vives, plus satiriques, plus empreintes d'actualité.

Dans les fables qui appartiennent à la première manière, c'est le récit même qui charme et absorbe l'attention. L'auteur de la notice cite comme les plus belles productions en ce genre : *le Singe et la Montre*, *le Cheval belliqueux*, et, *la jeune Fille, sa Mère et le Feu follet*. Nous y ajouterons *l'Écureuil et le Chien de chasse*. — Parfois aussi le sentiment seul nous émeut et nous intéresse, comme dans Florian. Ainsi *l'Hirondelle et le Moineau* qui commence par ces jolis vers :

« J'estime beaucoup l'hirondelle
Elle a peu de talent, mais elle a des vertus ;
Bonne, jamais coquette, à ses amours fidèle
Elle sait aimer . . . . rien de plus. »

Dans de Stassart on trouve beaucoup de fables qui ont pour but de chanter l'amitié ou de flétrir l'orgueil. L'orgueil surtout excitait l'aversion de notre poète.

Dans la seconde manière les fables prennent un caractère politique ; au lieu d'être des fables proprement dites, bien plus souvent ce sont de petites satires ou d'ingénieux pamphlets. Le style du fabuliste s'élève, sa pensée devient plus active et plus forte. A cette manière appartiennent ses plus jolies compositions : *le Roitelet ambitieux*, *le Conseil d'état du Lion*, *le Trône de neige*, et *le Pinson roi*, qui sont de véritables chefs-d'œuvre. — Plus tard, lorsque l'âge lui eût inspiré plus de modération, il en revint à sa première manière, simplement narrative, et, en ce genre, les *deux petits Savoyards* méritent d'être placés parmi ses meilleures fables.

Après avoir nettement établi cette distinction ingénieuse, l'auteur de la Notice apprécie d'une manière générale le talent de notre fabuliste. Nous croyons répondre au vœu du lecteur en transcrivant ce passage important.

« S'il fallait maintenant porter un jugement général sur tout ce « recueil de fables, je dirais que c'est une guerre de détails, une « guerre de partisans faite à l'exagération en toutes choses, à l'in- « justice, à l'arbitraire, à l'orgueil, à l'ambition; une guerre dans

Digitized by Google

« laquelle le provocateur reste calme et n'abandonne jamais, au « sein même de la lutte, l'esprit de tolérance dont il s'est fait une « loi suprême. Plus fin que malicieux et plus naïf que railleur, il « se borne à plaisanter des sottises et des fautes, en lançant, de « temps à autre, des coups d'épingle dans les ballons de l'amour-« propre, et les questions, même les plus brûlantes, ainsi traitées « sans fanatisme, deviennent un sujet de méditations fécondes. »

« A ne considérer les fables du baron de Stassart qu'au point de « vue littéraire, nous devons remarquer d'abord le charme de la « narration, qui semble appartenir à une simple conversation ami-« cale et familière, pleine de négligence et d'abandon. On est à peu « près d'accord pour attribuer à la fable cette liberté d'allures et « ces formes capricieuses où ne domine absolument que le goût. « Or, le goût était précisément l'une des plus remarquables qualités « de notre fabuliste, et jamais ni le sujet, ni les personnages, ni le « cadre, ni le style ne pèchent contre cette loi suprême.

« Toutes les fables du baron de Stassart ont une longueur con-« venable et appropriée au sujet même; toutes offrent des animaux « en scène, c'est-à-dire des êtres vivants et animés, comparables à « nous sous beaucoup de rapports, tandis que des êtres inanimés « peuvent difficilement se concevoir comme créatures parlantes; « toutes enfin, ou presque toutes, présentent une action, action qui, « par elle-même, nous inspire une pensée morale, avant que l'au-« teur nous ait donné ce qu'on nomme la moralité de la fable. »

Après cette appréciation des *Pensées de Circé* et des *Fables*, nous trouvons dans la Notice un aperçu rapide des autres productions très-nombreuses du baron de Stassart, mais dont le mérite n'est point exclusivement littéraire. De ce nombre sont les Méditations religieuses d'Eckarthausen qui, en 1823, parurent pour la première fois avec le nom du traducteur, et plusieurs discours officiels qui se distinguent par la pureté de la diction et la régularité de la composition.

En 1833 le baron de Stassart fut élu membre de l'Académie. Ses rapports et ses discours sont remarquables; on cite surtout le rapport sur le concours ouvert par l'Académie *pour la meilleure pièce de vers français consacrée à la mémoire de la Reine.*

Le baron de Stassart eut aussi une part très-active dans la rédaction d'une foule de recueils périodiques.

Digitized by Google

Il avait formé le projet d'écrire des *Mémoires*. Cet ouvrage, qui devait embrasser toute la période comprise entre la révolution de 89 en France et la restauration bonapartiste de 1852, eût été d'un grand intérêt; mais l'entreprise était gigantesque et de nature à effrayer un écrivain qui n'avait jamais conçu le plan d'un ouvrage de longue haleine. Nous n'avons de ces *Mémoires* qu'une sorte d'avant propos, de table de matières, et un fragment destiné sans doute à former le commencement du premier chapitre.

Pendant les dernières années de sa vie, il s'occupa avec soin de l'impression de ses œuvres, impression qui dura près de trois ans. Le volume portait, en guise de préface, ces paroles touchantes :

« J'ai sous les yeux mon acte de naissance; je ne puis me faire « illusion : je suis né le 2 septembre 1780. C'est aujourd'hui ma « soixante-douzième année.... Il est plus que temps de dresser « mon bilan littéraire. Le public connaît déjà la plupart des pièces « qui le composent. Puisse son indulgence, qui m'a souvent en- « couragé, ne pas se démentir à la vue de ce bagage trop volumi- « neux peut-être ! »

Les œuvres du baron de Stassart forment un volume grand in-8°, de 1092 pages à deux colonnes, renfermant, outre les œuvres citées, un nombre prodigieux de pièces détachées, d'excellentes notices biographiques, de critiques littéraires, etc.

M. Van Bemmel termine la seconde partie de son travail en citant les principaux legs faits par le baron de Stassart, et qui lui font dire ingénieusement que la vie littéraire du baron de Stassart continue encore.

La troisième partie du mémoire, traite de l'homme, de son caractère, de ses sentiments et de ses relations intimes.

« Cette partie ne présente pas moins d'intérêt que les deux pré- « cédentes (c'est ainsi que s'exprime M. Quetelet, dans son rapport); « elle est écrite avec la même persuasion, avec les mêmes sentiments « de délicatesse; mais on y sent surtout l'affection que l'écrivain « portait à notre confrère, affection qui sera facilement partagée par « les personnes qui connaissaient intimement M. de Stassart et qui « avaient pu apprécier ses excellentes qualités. Je crois être de « ce nombre. »

Digitized by Google

L'esquisse rapide que nous venons de tracer ne pourra donner à nos lecteurs qu'une idée bien faible, bien incomplète du travail de M. Van Bemmel. Notre but a été surtout de donner un aperçu de la seconde partie de la Notice, qui traite de la *vie littéraire* du baron de Stassart. Tout en résumant, nous n'avons pas hésité à nous servir plusieurs fois des phrases mêmes de la Notice, parce que nous y avons toujours trouvé l'expression la plus nette et la plus vraie pour rendre la pensée de l'auteur.

Maintenant s'il nous fallait prononcer un jugement sur la Notice que nous venons de parcourir, nous dirions qu'au double point de vue du fond et de la forme elle nous semble une œuvre remarquable. Le plan en est bien conçu, habilement exécuté; « le style a de la clarté, du naturel et de l'élégance; il est exempt de recherche et d'enflure(1). » Nous croyons pouvoir appliquer avec justesse à la Notice même ce qui y est dit avec tant de vérité de l'auteur des Pensées de Circé : « C'est la langue classique, ample, limpide et régulière, » et l'on n'y voit aucune trace « de ce style pailleté, brillanté de certains auteurs modernes, qui s'éloigne si considérablement du génie de la langue française. »

Le mémoire de M. Van Bemmel est à nos yeux un travail important, et ne peut manquer d'interresser tous ceux qui attachent quelque prix à la gloire littéraire de notre Belgique.

B. Van Hollebeke.

MAXIMES RELATIVES A L'ENSEIGNEMENT.

31. L'instruction combat l'ignorance, l'éducation combat les passions.

32. Le but de l'enseignement scientifique est de préparer un enfant à continuer un jour seul, sans maîtres, sans peine, son instruction.

33. On ne peut tout savoir, mais on peut se mettre en état de tout apprendre.

(1) Rapport de M. Gachard. Bulletin de l'Académie n.° 5, tome XXIII, page 569.

Digitized by Google

34. Il vaut mieux faire peu et bien qu'entreprendre beaucoup et le faire imparfaitement.

35. Non multa, sed multum.

36. L'instruction efface et corrige, par la supériorité des conditions intellectuelles, l'inégalité des conditions sociales.

37. L'instruction sans la morale est pire que l'ignorance.

38. Il faut isoler les difficultés avec soin, ne les communiquer que une à une et à distance, et les faire ainsi surmonter l'une après l'autre.

39. Prioribus non intellectis, ad posteriora progrediendum non est.

40. L'exercice de la répétition ne consiste pas uniquement à reproduire mot pour mot ce que l'on a lu, mais surtout à le raconter.

VARIÉTÉS.

LAMENTATION DU SAPIN ET DU PALMIER.

AU DOCTEUR MELCHIOR YVAN.

Ein Fichtenbaum steht einsam
Im Norden auf kahler Höh'.
Ihn schläfert; mit weisser Decke
Um hüllen ihn Eis und Schnee.

Er träumt von einer Palme,
Die, fern im Morgenland,
Einsam und schweigend trauert
Auf brennender Felsenwand.

HENRI HEINE.

I.

Un palmier du désert se lamentait ainsi :
« Hélas! qui donc m'a fait prendre racine ici
Dans ces plaines larges et mornes,
Dans ce vaste horizon qui fuit de tout côté,
Cercle infini que fait la double immensité
Des cieux et des sables sans bornes?

Digitized by Google

Oh! quel ennui de voir sans cesse le ciel bleu,
Où, de l'aube à la nuit, brûle un soleil de feu,
Sans qu'un nuage y flotte et passe,
De voir tourner mon ombre autour de moi toujours
En marquant pas à pas les heures et les jours
Sur le grand cadran de l'espace!

Le désert âpre et nu m'étreint de toute part,
Où le soir seulement va quelque léopard
Chassant les gazelles ailées :
Sahara monotone où jamais on n'entend
Un oiseau dans les airs égrener, en chantant,
Ses strophes aux notes perlées.

Du sable, rien partout que du sable flottant,
Que laboure parfois un chameau haletant
Avec ses pieds calleux et rudes,
Et dont le flot, là-bas vers le Nil écumant,
Va saluer les sphinx qui posent gravement
Leurs énigmes aux solitudes.

Ni la brise du nord ni celle du midi
Ne viennent rafraîchir de leur souffle attiédi
Mes feuilles toujours embrasées.
Le semoun orageux bruit dans le lointain,
Et ce n'est pas pour moi que l'urne du matin
Épanche ses douces rosées.

Quelqu'un m'ouvrira-t-il une autre zone, hélas!
Zone de frais gazons et d'odorants lilas
Et de sources d'ombre voilées?
Car j'étouffe et je meurs sous ce soleil ardent,
Implacable brasier qui me brûle en dardant
Ses feux sur mes palmes hâlées. »

II.

Un sapin de Faru se lamentait ainsi :
« Hélas! qui donc m'a fait prendre racine ici
Dans l'Islande de pics semée?
Le vent glacé du nord me fouette incessamment,
Et de mon ciel obscur le soleil rarement
Dégage sa face embrumée.

Quel sinistre horizon me font, ô mer, tes flots,
Où passent sans relâche, ainsi que des îlots,
Des escadrilles de baleines,
Océan toujours sombre et toujours irrité,

Digitized by Google

Où les brises du sud qui me cherchent, l'été,
Sentent se glacer leurs haleines!

Que m'importe de voir, chaque nuit, dans les airs,
Avec ses rayons d'or et ses gerbes d'éclairs,
Monter l'aurore boréale,
Le Chariot tourner dans l'ombre ses essieux
Et le cercle polaire arrondir dans les cieux
Là-haut sa couronne idéale?

Car tes lourds ouragans me donnent des frissons.
D'un côté, par-delà tes créneaux de glaçons,
J'entends gronder les ours du pôle;
Et de l'autre, l'Hécla, le volcan orageux,
Qui bouillonne toujours sous le manteau neigeux
Que l'Hiver lui met sur l'épaule.

Autour de moi tout n'est qu'épouvante et terreur,
Ravins où les torrents roulent avec fureur
Leurs flots noirs tout marbrés d'écume,
Rochers dont chacun porte à ses flancs un glacier
Et qu'on dirait vêtus d'une armure d'acier
Qui luit vaguement dans la brume.

Oh! qui m'emportera de ce climat d'airain
Vers le sud où l'on voit au ciel toujours serein
Le soleil dont l'or étincelle?
Car ma séve se fige et tarit dans mes flancs
Et le givre qui pend à mes rameaux tremblants
Le long de mes feuilles ruisselle. »

III.

Le monde, n'est-ce pas? le monde est ainsi fait.
Du sort où Dieu l'a mis, quel homme, satisfait,
N'a pas sa chimère obstinée?
L'un est toujours sapin, l'autre est toujours palmier;
Et nul, du serf au roi, du dernier au premier,
N'est content de sa destinée.

On aspire toujours à ce que l'on n'a pas,
Voyageur inquiet qui poursuit pas à pas
Son mirage de grève en grève;
Et, l'esprit dans les champs de l'idéal lancé,
On a sans cesse un pied dans l'inconnu posé,
Une aile ouverte dans un rêve.

Digitized by Google

Heureux qui se bâtit son ciel dans sa raison
Et se fait de son cœur un charmant horizon,
Une retraite bien-aimée,
Sans effeuiller sa vie au vent des passions,
Ni chercher les grandeurs, vaines illusions,
Ou la gloire, vaine fumée.

Heureux qui sait borner ses vœux à son destin
Et qui ne prête point l'oreille au bruit lointain
De la foule, forêt des hommes.
Tout arbre a son climat, tout climat, ses beautés.
O mon ami, restons où Dieu nous a plantés,
Mon ami, restons où nous sommes.

Car, sapin des glaciers ou palmier des déserts,
Sous l'ouragan de sable ou l'ouragan des airs,
Qu'importe où notre feuille tombe ?
Le Seigneur tient l'esclave et le roi dans sa main,
Et nos rumeurs d'hier n'ont plus d'écho demain
Dans le silence de la tombe.

ANDRÉ VAN HASSELT.

BIBLIOGRAPHIE.

CHRESTOMATHIE FRANÇAISE *à l'usage des pensionnats et des écoles moyennes*. Malines. Typ. A. Steenackers-Klerx, 1855.

Ce petit recueil anonyme mérite d'attirer l'attention des professeurs.

Si les travaux de ce genre ne révèlent pas les qualités brillantes d'une œuvre originale, il n'en est pas moins vrai qu'ils réclament de la part de l'auteur un esprit cultivé et un goût sûr.

L'auteur d'une chrestomathie doit se proposer un double but : l'instruction et l'éducation de la jeunesse : d'une part il faut qu'il arrête son choix sur des morceaux littéraires dont l'étude soit propre à enrichir l'esprit de connaissances utiles; de l'autre, il doit prendre à tâche de faire germer dans le cœur des jeunes gens de nos écoles des sentiments nobles et généreux. L'auteur de la chrestomathie qui nous occupe a parfaitement compris cette double tâche; il a de plus su approprier son choix au degré d'intelligence que l'on est en droit d'exiger de l'âge auquel s'adresse son manuel. Ainsi les fables,

Digitized by Google

les allégories et les lettres y occupent la plus large place; et c'est en effet sur les compositions de peu d'étendue que l'attention des élèves des classes inférieures s'exerce avec le plus de fruit.

A ces conditions générales et indispensables, l'auteur a su en ajouter une autre qui sera pour lui une garantie de succès : il n'a pas oublié nos écrivains nationaux. A côté des chefs-d'œuvre de la littérature française, l'élève trouve dans ce recueil plusieurs compositions dues à des écrivains belges, et qui présentent le double avantage de lui faire connaître quelques belles pages de notre littérature et de lui exposer les principaux faits de l'histoire nationale.

Puisque nous voilà sur ce chapitre, que l'auteur veuille bien nous permettre quelques légères observations.

Le recueil des fables du baron de Stassart dont il ne réproduit que *le Trône de neige* aurait pu lui fournir encore trois ou quatre compositions non moins remarquables. — A la fable de Reyre intitulée *le Chêne et l'Arbrisseau* nous aurions préféré *l'Enfant et la Branche* de Rouveroy; le sujet en est le même, et la fable de Rouveroy a plus d'action, le dialogue en est plus animé. — Nous connaissons tel petit chef-d'œuvre d'Antoine Clesse qui serait parfaitement à la portée des jeunes intelligences, et qui par son caractère moral, et par le naturel et la grâce de l'expression, pourrait revendiquer une place dans ce recueil. — Enfin quelques *Pâquerettes* de Louïsa Stappaerts ne pourraient qu'embellir cette corbeille poétique offerte à l'enfance.

Ces petites restrictions faites, nous n'avons que des éloges à donner à l'auteur de la *Chrestomathie*. Nous le félicitons d'avoir entrepris et mené à bonne fin une œuvre aussi utile et qui témoigne d'un dévouement réel à la carrière de l'enseignement.

B. V. H.

GRAMMAIRE ALLEMANDE *et Cours d'Exercices, ou Thèmes, Versions et Dialogues,* y appropriés par J. KIRSCH, *professeur à l'Athénée Royal de Mons.* 2 volumes in-18, approuvés par Monseigneur l'Évêque de Tournay. fr. 3 00

Afin d'ajouter un complément indispensable à la grammaire allemande qu'il a publiée en 1854, M. Kirsch vient de faire paraître la première partie d'un cours d'exercices destiné à faciliter l'étude pratique de la langue allemande. Les phrases dont se composent les différentes parties de cet ouvrage amènent une application graduée des règles de la grammaire, tout en offrant au lecteur les expressions, les tournures et les idiotismes les plus usités dans la conversation. Afin de rendre plus facile l'intelligence des locutions tout-à-fait germaniques, l'auteur a eu soin de les faire suivre d'une traduction littérale et interlinéaire. Fidèle à son but qui est, comme nous l'avons dit, de favoriser l'étude *pratique* de sa langue, M. Kirsch fait rouler ses dialogues sur les sujets les plus ordinaires et les plus usuels de la conversation; et c'est par là surtout que son livre peut être d'une grande utilité pour quiconque veut apprendre à parler la langue de nos voisins du Nord.

Digitized by Google

Traité élémentaire d'arithmétique par J. Servais. Prix : fr. 1 25

Parmi tous les ouvrages d'arithmétique qui sont mis entre les mains des élèves des écoles moyennes, les uns trop élémentaires sont spécialement destinés aux écoles primaires; les autres, au contraire, trop abstraits et trop complets s'adressent aux jeunes gens qui se proposent de compléter leurs études mathématiques.

M. Servais vient de combler cette lacune en publiant son traité d'arithmétique. Le but de l'auteur a été de mettre à la portée des jeunes élèves les différentes parties de l'arithmétique qui doivent être enseignées dans les écoles moyennes de l'État.

Pour réunir dans un petit manuel toutes les matières du programme du gouvernement, l'auteur a dû écarter quelques théories et une suite d'observations et conséquences qui font, à proprement parler, partie d'un cours supérieur d'arithmétique. Cependant malgré ces réductions, il a su par une suite de déductions logiques et rigoureuses exposer les différentes règles du calcul avec une remarquable simplicité, qui les fixera d'une manière durable dans la mémoire de l'élève, ou du moins le mettra à même de pouvoir les retrouver au besoin.

La multiplication et la division des nombres entiers, les fractions ordinaires et les proportions y sont traitées avec une netteté et une concision telles que ces parties méritent sous tous les rapports d'attirer l'attention des professeurs.

L'auteur, pour rendre complet son ouvrage, le termine par un recueil de problèmes parfaitement gradués. Cette manière de multiplier avec adresse les difficultés au fur et à mesure que l'élève avance est une chose à laquelle on ne fait en général pas assez attention. Quand les problèmes sont classés avec ordre, le peu de difficultés qu'il éprouve en commençant excite sa curiosité et fait qu'il travaille avec goût; il s'habitue de bonne heure à l'exactitude, et l'activité de son esprit croît en raison directe des efforts, qu'il fait pour parvenir à la solution.

Nous ne saurions trop engager les professeurs des écoles moyennes à se procurer le *Traité d'arithmétique de M. Servais* et de s'assurer par eux-mêmes que, de tous les ouvrages que nous possédons, c'est bien celui qui répond le mieux aux conditions du programme officiel.

De l'objet et de l'étendue de l'enseignement moyen, par Ch. Vercamer, Directeur du collége de Bouillon. Bruges, imprimerie d'Alphonse Bogaert, 1856. In-8° de 152 pages.

Il sera rendu compte de cet ouvrage dans une prochaine livraison.

L'art chrétien. — La Peinture religieuse. — M. Eugène Van Maldeghem, par P. A. Proost. — Bruxelles, imprimerie de Vandereydt, 1856, brochure de 32 pp.

Nouvelle méthode pour apprendre le français, d'après le plan de P. Girard et de Vanier, par L. Mannekens-Noël, directeur de pensionnat à Hemixem,

Digitized by Google

et A. Ledoux, professeur à l'école normale de Nivelles. — Première partie — Vol. in-12 de 134 pp.

Nous rendrons compte de cet ouvrage.

Histoire de l'influence de Shakspeare sur le théâtre français jusqu'à nos jours. par Albert Lacroix. Vol. grand in-8° de XXVI-359 pages. (Mémoire couronné au concours institué par le gouvernement belge entre les universités du royaume, 1854-1855.)

Histoire du duc de Wellington, par Brialmont, capitaine d'état-major, orné de cartes, de plans et de portraits sur acier représentant les généraux qui se sont illustrés dans les guerres de la péninsule ou dans la campagne de 1815. (Cet ouvrage se composera de 10 livraisons de 150 p. in-8° chacune, avec planches; prix de chaque livraison 2 francs.)

Revue des monuments de la ville de Liége, par H.-A. Crab. Liége 1856, vol. in-8°.

Œuvres historiques et littéraires du bibliophile Jacob. 1re série.

Dissertations relatives à l'histoire de France, grand in-18, format anglais. Prix du vol. 3,50 frs. (Les œuvres du bibliophile *Jacob* formeront au moins 15 vol. in-18, format Charpentier, d'au moins 400 pages chacun, et qui peuvent être vendus séparément.)

Le château de l'aïeule, par Henry Vanlooy. Tournay, Casterman, 1856, in-8° de 302 pp.

Histoire des Anabaptistes de Munster. Traduit de l'allemand de J.-C. Faesser, membre du comité d'histoire et des antiquités de la Westphalie. Tournay, Casterman, 1856, in-12 de 312 pp.

Onze nouvelles intéressantes et morales, par Mme Froment. Tournay, Casterman, 1856, in-12 de 364 pp.

Interrogatoire du docteur J.-B. Van Helmont sur le magnétisme animal, publié pour la première fois par C. Broeckx. Anvers, Buschmann, 1856, in-8° de 49 pp.

Mémoires de chimie, par le docteur C.-J. Koene, professeur de chimie et de toxicologie à l'université de Bruxelles. Première édition. Bruxelles. P. Larcier. 1856, in-18 de 143 pp. 1 fr. 50 c.

Histoire politique et militaire de la Belgique (1830-1831), par P.-A. Huybrecht, officier supérieur en retraite. Bruxelles, Renier, 1856. In-8° de 266-80 pages, avec une carte. 6,00

Franzenbergh ou le travail et la vertu récompensés, par M.-A. Mouzon. Ouvrage approuvé par l'autorité ecclésiastique et spécialement écrit pour être distribué en prix aux élèves de l'un et de l'autre sexe. *Liége, H. Dessain,* 1856. In 12 de XXI-228 pages.

Recherches sur les anciennes Fêtes Namuroises, par J. Borgnet, Archiviste de l'État à Namur. Bruxelles, Hayez. In-4° de 65 pages.

Extraits des Mémoires, tome XXVII, de l'Académie Royale de Belgique.

—

Digitized by Google

OUVRAGES EN LANGUE FLAMANDE.

Verhalen uit de Geschiedenis van België, door J. M. Dautzenberg en Pr. Van Duyse. Met geestelyke goedkeuring. Gent Lebrun-Devigne, 1856, in-18, 110 p.

De arma dichter, door M. Frans de Potter.

De Brandstichter, een verhael, door Lammernvan. Gheel, Peeters-De Bruyn.

De Een en twintigste July 1856; twee vaderlandsche liederen, door Prudens Van Duyse. In-8° de 4 pp. Gand, De Busscher frères.

Geheugenissen van Ludovicus XVII en van den hertog van Reichstadt (Napoléon II). In-18 de 96 pp. Tournay, J. Casterman et fils.

Vlaemsche poëzy, door vrouwe Courtmans, geboren Berchmans. In-8°, de 100 pp. Gand, Rogghé.

Volkslied ter gelegenheid van het vyf en twintigste jaer der Indulding van Z. M. Leopold den 1ste enz., door J.-B. Lameere. Chanson flamande, Louvain.

De vyf en twintigste verjaerdag der in hulding van Z. M. Leopold den 1ste Koning der Belgen, door W. Palmers. Bruxelles, Samuel.

De Dietsche Warande. Ce recueil intéressant publié à Amsterdam, sous la direction de M. Alberdingk-Thym donne, dans la *partie française* de sa dernière livraison, les articles suivants :

Nouvelles bâtisses et restaurations dans le royaume des Pays-Bas. — Albums néerlandais. — Un village hollandais au XIV.e siècle. — Une pierre tombale en style chrétien. — Légendes du roi Arthur. — Une belle semonce. — *Mélanges ;* la Sainte Vierge à l'autel. — L'inauguration de la statue de Laurent-Coster. — Eglise monumentale à Constantinople.

Nous ne saurions assez recommander ce recueil périodique, à la rédaction duquel quelques-uns de nos écrivains flamands les plus distingués prennent une part active.

ACTES OFFICIELS, NOUVELLES, ETC.

Enseignement supérieur. — Université de Liége. — Personnel. — Sont nommés professeurs extraordinaires : 1° dans la faculté de philosophie et lettres, M. Léon de Closset, docteur en philosophie et lettres, agrégé dans la même faculté ; M. Alphonse Le Roy, docteur en philosophie et lettres, agrégé dans la dite faculté ; — 2° dans la faculté de médecine : M. Joseph-Augustin Borlée, docteur en médecine, agrégé dans la même faculté.

M. le professeur ordinaire Auguste Hennau, chargé du cours d'économie politique, fait partie, à ce titre, du personnel enseignant de la faculté de droit. — Arrêtés royaux du 6 octobre 1856.

Enseignement moyen. — École moyenne de Péruwelz. — Personnel. — Est

Digitized by Google

acceptée la démission offerte par M. Baillion (Achille), de ses fonctions de deuxième régent. — Arrêté royal du 25 septembre 1856.

Athénée royal de Hasselt. — Personnel. — Est acceptée la démission offerte par le sieur Gerber (Gustave), de ses fonctions de professeur de mathématiques supérieures, avec faculté de faire valoir ses droits à la pension de retraite.

École moyenne d'Ypres. — Personnel. — Sont nommés : premier régent, M. Albert Denoyelle, actuellement 2me régent; — deuxième régent, M. J.-B. Mouzon, actuellement troisième régent; — troisième régent, M. Joseph Mouzon, professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré inférieur. — Arrêtés royaux du 29 septembre 1856.

École moyenne d'Andenne. — Personnel. — Est nommé directeur, en remplacement de M. Lemaître (Magloire-Félicien-Joseph), qui reçoit une autre destination, M. Dieudonné (Jean), actuellement premier régent à l'école moyenne de Louvain.

École moyenne de Philippeville. — Personnel. — Est nommé directeur, en remplacement de M. Bourguignon (Pierre-Joseph-Hubert), décédé, M. Housieaux (Joseph), actuellement premier régent à l'école moyenne de Saint-Ghislain.

École moyenne de Saint-Ghislain. — Personnel. — Est nommé premier régent, en remplacement de M. Housieaux (Joseph), qui est appelé à d'autres fonctions, M. Gillain (Victor), actuellement premier régent à l'école moyenne de Braine-le-Comte; — Est nommé troisième régent, en remplacement de M. de Troyer (Charles-Louis), qui reçoit une autre destination, M. Paumen (Nicolas), actuellement second régent à l'école moyenne de Renaix.

École moyenne de Braine-le-Comte. — Personnel. — Est nommé premier régent, en remplacement de M. Gillain (Victor), qui est appelé à d'autres fonctions, M. Dephzon (Valery), actuellement second régent à l'école moyenne d'Ath.

Ecole moyenne d'Ath. — Personnel. — Est nommé second régent, en remplacement de M. Dephzon (Valery), qui reçoit une autre destination, M. Delhaize (Louis-Joseph), professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré inférieur, actuellement premier instituteur au même établissement.

École moyenne de Renaix. — Personnel. — Est nommé second régent, en remplacement de M. Paumen (Nicolas), qui est appelé à d'autres fonctions, M. de Troyer (Charles-Louis), actuellement troisième régent à l'école moyenne de Saint-Ghislain.

Ecole moyenne de Maeseyck. — Personnel. — Est nommé second régent, en remplacement de M. Smitsmans (Jean-Gérard), qui est nommé premier régent au même établissement, M. Kinet (Toussaint), professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré inférieur, actuellement second instituteur à l'école moyenne de Spa.

Digitized by Google

Ecole moyenne de Péruwelz. — *Personnel.* — Est nommé second régent, en remplacement de M. Baillon (Achille), dont la démission est acceptée, M. Nicaise (Eugène), professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré inférieur. — Arrêtés royaux du 30 septembre 1856.

Ecole moyenne de Saint-Hubert. — *Personnel.* — Est nommé instituteur dans la section préparatoire, en remplacement du sieur Poncin (Jean-Joseph), qui reçoit une autre destination, le sieur Gilleau (Edouard), actuellement instituteur à la section préparatoire de l'école moyenne de Neufchâteau.

Ecole moyenne de Saint-Ghislain. — *Personnel.* — Est nommé maître de dessin, en remplacement du sieur Housieaux (Joseph), qui est appelé à d'autres fonctions, le sieur Gillain (Victor), qui est nommé premier régent au même établissement.

Ecole moyenne d'Ath. — *Personnel.* — Est nommé premier instituteur dans la section préparatoire, en remplacement du sieur Delhaize (Louis-Joseph), qui est appelé à d'autres fonctions, le sieur Naniot (Eugène), actuellement assistant à l'école moyenne de Gosselies.

Ecole moyenne de Visé. — *Personnel.* — Est nommé deuxième instituteur dans la section préparatoire, en remplacement du sieur Blaise (Jean-Nicolas), le sieur Dussart (Jean-Jacques), professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré inférieur.

Ecole moyenne de Neufchâteau. — *Personnel.* — Est nommé instituteur dans la section préparatoire, en remplacement du sieur Gilleau (Ed.), qui reçoit une autre destination, le sieur Magery (Jean-Baptiste), professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré inférieur; — est nommé maître de dessin, en remplacement du sieur Gilleau (Ed.), le sieur Magery, prénommé.

Ecole moyenne de Rochefort. — *Personnel.* — Est nommé instituteur dans la section préparatoire, en remplacement du sieur Villers (Jules-Joseph), qui reçoit une autre destination, le sieur Genonceaux (Louis-Joseph), professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré inférieur. — Arrêté ministériel du 30 septembre 1856.

École normale des humanités, à Liége. Sont admis à la première année d'études de l'école normale pour l'année scolaire 1856-1857 :

Les sieurs Demarteau, Joseph, de Liége; Delhaize, Edouard-Clément, de Ransart; Jungers, Pierre de Heinsch (Luxembourg); Hallet, Maximilien, de Huy.

Sont admis à la deuxième année d'études de l'école normale :

Les sieurs Discailles, Ernest, de Tournay; Lebrocquy, Guillaume, d'Anvers; Duykers, Joseph, de Maestricht; Sarton, Adolphe, de Bruxelles; Stevens, Jean, de Hénis.

Sont admis à la troisième année d'études :

Les sieurs Daxhelet, Hubert, d'Abolens; Deltombe, Eugène, de Bruges. — Arrêté ministériel du 23 octobre 1856.

Digitized by Google

Écoles moyennes. — Personnel. — Mise en disponibilité. — Des arrêtés royaux du 23 octobre 1856 mettent en disponibilité, sur leur demande, les sieurs Decondé (A.), ancien directeur de l'école moyenne de Virton, nommé en dernier lieu directeur de l'école moyenne de Stavelot, et Delhoff (J.) premier régent à l'école moyenne de Bruges.

Athénées royaux. — Par arrêté royal du 27 octobre 1856 le titre de professeur honoraire de sixième latine à l'athénée royal de Gand est conféré au sieur F. de Saint-Moulin, professeur de la classe préparatoire (section des humanités) au même établissement.

— M. Louis Fould, frère de MM. Achille et Benoît Fould. vient, dit l'*Indépendance belge*, de faire proposer à l'Académie des inscriptions et belles-lettres la fondation, à ses frais, d'un prix de 20,000 francs pour être donné à l'auteur du *Manuel de l'Histoire de l'art et des arts industriels avant Périclès*.

— Entre autres legs philanthropiques dont l'ensemble s'élève à plus de 300,000 frs, M. Achille Edmond Halphen, juge suppléant au tribunal civil de Versailles, qui vient de mourir à l'âge de 31 ans, a laissé 500 frs de rente à l'Académie française, et 500 francs de rente à l'Académie des sciences morales et politiques, pour récompenser soit un livre utile aux mœurs, soit un trait de vertu, soit enfin pour favoriser le développement de l'instruction primaire parmi les indigents.

— La librairie Nyhoff, à La Haye, vient de faire paraître le catalogue des livres du Ier siècle de l'imprimerie qui se trouvent à la bibliothèque royale de la résidence. La première section comprend les livres imprimés dans les Pays-Bas; ils sont au nombre de 555, auxquels viennent se joindre encore cent ouvrages du Muséum Néermanno-Westreeniani. Les lieux d'impression sont Audenarde, Alost, Anvers, Bruges, Bruxelles, Hertogenbusch, Cuilenburg, Deventer, Delft, Gand, Gouda, Haarlem, Hasselt (in Overyssel), Leeuwarden, Loven, Nieuwegen, Schoonhoven, Zwolle et Utrecht. La seconde section comprend les livres imprimés dans le XVe siècle hors des Pays-Bas; ils forment 928 numéros.

— Les presses françaises ont imprimé en 1855 : livres écrits en toutes langues, mortes et vivantes 8,235; ouvrages de musique 1,105; gravures, estampes et lithographies 2,857; total : 12,197. La statistique officielle constate, en outre, que depuis l'année 1811, jusqu'au 31 décembre dernier, les presses françaises ont imprimé 336,868 ouvrages, formant plus d'un million de volumes de tous les formats.

— Les fouilles exécutées près de Narbonne pour la station du chemin de fer ont fait découvrir plusieurs objets antiques très-curieux qui vont être déposés au Musée. Nous citerons plus particulièrement une statue en marbre blanc, d'un excellent style, représentant Silène; des vases en terre cuite noire, en verre et en terre rouge lustrée; des styles; des médailles; trois inscriptions hébraïques et trois inscriptions funéraires du sixième siècle. Une de ces dernières mérite surtout d'être remarquée : la première partie est en

Digitized by Google

lettres romaines, la seconde en lettres grecques. C'est l'épitaphe de Dornetius, du village de Trouza, âgé de trente-sept ans, et qui mourut sous le consulat de Basileus Mavortius : Obiit Kalendas junias, indictione quinta, Mafortio, viro clarissimo, consule. Le consul dont il est question dans cette inscription, dit le *Messager du Midi*, entra en fonctions l'an 527 de Jésus-Christ; ce fut lui qui revit les poésies d'Horace et en fit faire des copies qui ont servi de type aux manuscrits les plus anciens que nous possédions.

— On vient, disent les journaux allemands, de faire une nouvelle découverte archéologique, dans l'île de Gothland, qui fut, au moyen âge, un des principaux lieux de rendez-vous des pirates du Nord. On a trouvé sous un rocher situé près d'Enges Gard, dans le voisinage de Farosund, environ 1,100 pièces de monnaie du Xme et du XIme siècle, des ornements d'argent et de fragments d'armes en terre. — Une autre découverte, plus remarquable encore est celle d'une magnifique pierre d'une grande dimension, chargée de caractères druidiques. C'est dans une charmante petite vallée de la banlieue de Stockholm que cette trouvaille a été faite. L'inscription est complète et les ornements complétement exécutés.

(*Revue de l'instruction publique de France*).

— On lit dans l'*Athenæum* anglais :

La conservation de la maison dans laquelle Shakespeare est né, dit-on, avait été mise un instant en question, mais cette conservation est certaine aujourd'hui, grâce à un gentleman du nom de John Shakespeare (qui dit descendre collatéralement du poète). Ce gentleman, dont la demeure est à Stratford-bure Avon, a donné une somme de 2 à 3000 livres pour que le petit édifice d'Henley-Street soit isolé et puisse résister longtemps aux injures atmosphériques. Nous rappellerons à nos lecteurs que la maison Henley-Street a éte achetée par souscription pour devenir propriété nationale.

— Le ministre de l'instruction publique en Prusse, M. de Raumer, vient d'exclure les étudiants israélites de la participation aux fonds publics de secours et d'entretien pour les étudiants. Cette mesure a produit une grande sensation. L'université de Berlin s'est divisée en deux camps. Le célèbre opérateur Jungken, professeur à la faculté de médecine, et l'illustre philologue Bock ont protesté avec quelques autres professeurs contre cet acte d'intolérance.

— On lit dans la *Revista universitaria* de Madrid :

La direction de l'instruction publique prépare un projet de plan d'études qui complétera l'organisation de l'une des branches les plus importantes de l'administration et qui fixera définitivement le nombre des universités et autres établissements d'instruction. Ce projet statue aussi sur la situation à faire aux maîtres et professeurs qui consacrent leurs lumières et leurs veilles à l'enseignement de la jeunesse.

— La Belgique, qui figure avec honneur dans les annales de la typogra-

Digitized by Google

phie vient d'acquitter sa dette envers la mémoire de l'un de ses plus célèbres enfants. Le 6 juillet dernier, la ville d'Alost a inauguré la statue de Thierry Maertens, à qui l'on attribue la gloire d'avoir introduit, le premier en Belgique, l'imprimerie, cette grande découverte des temps modernes.

— La statue de Laurent Coster, auquel les Hollandais attribuent l'invention de l'imprimerie, vient d'être élevée à Harlem, sur le piédestal qui lui était préparé sur la Grand'Place.

— M. le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, vient de prendre une décision par laquelle tous les exercices dramatiques sont formellement prohibés dans les séminaires et les colléges ecclésiastiques de son diocèse.

— Le congrès scientifique assemblé à La Rochelle, vient d'émettre, *à l'unanimité*, le vœu suivant, sur la proposition de M. le docteur Baruffi, professeur à l'université de Turin : « Le congrès scientifique considérant que le percement de l'isthme de Suez projeté par M. Ferdinand de Lesseps, sous les auspices de S. A. le vice-roi d'Égypte, ne peut qu'être immensément utile à tous les peuples, *sans nuire à aucun;* considérant que cette entreprise est un des moyens les plus puissants de civilisation que la Providence puisse mettre aux mains des hommes, émet le vœu :

« Que l'isthme de Suez soit *prochainement* ouvert à la libre navigation de toutes les nations. » (*Revue de l'instruction publique de France*).

Un traité destiné à garantir réciproquement les droits de la propriété littéraire et artistique a été signé à Dresde, le 19 mai 1856, entre M. le baron Rouen, ministre plénipotentiaire de France près le roi de Saxe, et M. le baron de Beust, ministre des affaires étrangères de ce pays.

Cet arrangement reproduit les dispositions essentielles de la convention de même nature qui a été conclue entre la France et la Belgique le 22 août 1852, mais en simplifiant, par la suppression du dépôt légal, les formalités exigées jusqu'ici pour la justification du droit de propriété des œuvres d'esprit et d'art. Les garanties internationales que stipule le nouveau traité ne sont d'ailleurs pas limitées aux œuvres publiées dans la langue des deux pays, mais s'étendent au contraire aux traductions en langues étrangères, et sont complétées par un dégrèvement notable à l'importation en France des articles de librairie d'origine saxonne.

— M. Louis Gonne, chef de bureau de la librairie au département de l'intérieur, qui a pris, en cette qualité, une part active à l'exécution de la convention littéraire franco-belge, vient d'être nommé par l'empereur des Français, chevalier de l'ordre impérial de la Légion d'Honneur.

— M. F. Parent, éditeur et chef de bureau au département des finances, vient, à l'occasion de la publication de ses Commentaires sur la législation des pensions, d'être nommé par le roi Guillaume III chevalier de son ordre royal grand-ducal de la couronne de chêne.

Digitized by Google

— On lit dans le *Moniteur français :*

« Les Anglais sont, comme on sait, de grands amateurs de livres. C'est le fameux Dibdin qui, de 1810 à 1820, introduisit cette coutume d'*illustrer* les livres, non pas cette illustration ordinaire qui est le fait de l'éditeur, mais une *illustration* beaucoup plus compliquée et dépendant uniquement de l'acheteur. Certains exemplaires de son *Décaméron bibliographique* sont un modèle en ce genre. Or, on croyait que ce procédé, tombé en défaveur après avoir obtenu longtemps la vogue, ne devait plus avoir aucun succès : le *Chamber's Journal*, dans un curieux article *sur la Reliure en Angleterre*, nous apprend qu'il est remis en usage.

« En ce moment, on l'applique surtout à l'*Histoire d'Angleterre*, par M. Macaulay. A la fin de ce siècle, les volumes du célèbre historien ainsi décorés se vendront à des prix énormes. Voici en quoi consiste ce procédé :

« Il faut d'abord se procurer deux exemplaires de l'ouvrage. On coupe le premier feuillet de l'exemplaire n° 1, et on l'applique sur une grande feuille de papier très-fin, avec des marges fort larges; mais, de cette façon, le *verso* du feuillet est perdu : c'est pour cela qu'on a besoin d'un deuxième exemplaire. On prend des feuilles in-folio, parce que le format de M. Macaulay ne permettrait pas l'insertion de gravures tant soit peu longues ou larges. C'est ici que commence la tâche la plus difficile. Pour *illustrer* un volume, il faut se procurer un portrait gravé de tous les personnages qui y sont mentionnés. Si M. Macaulay raconte une bataille, s'il parle d'une entrevue, s'il fait le récit d'une fête, il faut se procurer par tous les moyens possibles (*per fas et nefas*) une gravure de tous ces événements et l'insérer en son lieu et place.

« Un exemple entre mille. M. Macaulay (1re part., 1er vol.), dans une seule demi-page, cite, à propos de l'éloquence de la chaire en Angleterre, les noms de 22 grands dignitaires ecclésiastiques, mentionne 12 églises, 2 universités et 3 cathédrales. Voilà donc déjà 39 gravures nécessaires pour 15 ou 20 lignes d'impression. Ajoutez à cela des vues, des devises, des armoiries et même des autographes. Les quatre tomes de M. Macaulay formeront de cette façon plus de 100 volumes.

« Cette *illustromanie* paraît être poussée encore plus loin que du temps de Dibdin, lorsque lord Spencer consacra 150 guinées (3632 fr. 50 c.) pour illustrer son exemplaire du *Décaméron*, et que sir George Freeling, non content de faire 10 volumes avec 3, y joignit encore 2 volumes de supplément pour les autographes, dessins, etc., et un atlas de grandes planches.

« Cependant, on ne dit pas que les bibliomanes actuels d'Angleterre aient imité Dibdin, qui, ayant terminé son *Décaméron bibliographique*, mis en vente au prix de 375 francs (grand papier) invita douze de ses amis, zélés bibliophiles comme lui. « Il fit alors apporter un grand vase rempli de formes sur lesquelles avaient été exécutées les vignettes en bois imprimées dans l'ouvrage ; elles furent distribuées aux amis comme souvenirs; l'un mit la sienne sous verre; l'autre fit de son lot une tabatière; un troisième, une salière, etc. Ce n'est pas tout. Au milieu du dîner, ajoute M. Depping (*Bibliophiles et Bibliomanes en Angleterre*. Revue française, 1838), on apporta un plat chargé de

Digitized by Google

formes semblables; Dibdin annonça l'intention qu'il avait de détruire les formes, afin d'empêcher qu'on ne s'en servît pour les réimpressions, et il engagea chacun de ses amis à prendre une forme pour la jeter au feu. Les amis se récrièrent et demandèrent grâce pour des planches qui avaient coûté tant de peine et d'argent, et qui reproduisaient pour la plupart des ouvrages d'art devenus extrêmement rares.

« Le bibliomane fut inexorable; chacun vint jeter au feu son offrande, quelques-uns *détournant les regards!* Dibdin prétend que c'était pour assurer la propriété de l'ouvrage; mais d'autres disent qu'il y avait là un calcul de sa part; car en brûlant les planches, il faisait hausser la valeur des exemplaires en circulation, ce qui n'a pas manqué.

« Tous les amateurs de livres déploreront ce goût pour l'*illustration*, telle qu'on la pratique en Angleterre; car un bibliomane, pour enrichir son exemplaire, arrache sans pitié les gravures de vieux livres, déchire, ronge, taille et utilise tout ce qu'il peut.

« Mais ce qui est à présent un inconvénient sera peut-être dans plusieurs siècles, regardé comme un avantage, au moins en ce qui concerne les gravures de notre temps. Certains objets d'art seront ainsi conservés lorsque les volumes auxquels ils appartenaient auront péri, et il arrivera pour les gravures ce qui arrive en ce moment pour certains écrits français qu'on croyait perdus. M. Ed. Fournier a signalé ce fait dans ses récents articles sur l'*Art de la reliure du* XVIme *au* XVIIIme *siècle* (*l'Artiste*, septembre 1856).

« Les amateurs s'applaudirent fort lorsque la reliure en bois fut remplacée par le cartonnage. « Mais le carton ne se fabriquait pas comme aujourd'hui, « dit M. Ed. Fournier; on le faisait avec des feuilles de papier collées l'une sur l'autre; et c'étaient les pages des vieux livres qui servaient naturelle- « ment à cet usage. Tout volume qui semblait avoir fait son temps était dé- « pecé sans merci, et sa dépouille allait servir de vêtement et de parure à « quelque nouveau venu. Combien de livres ont disparu de cette façon! com- « bien d'images aussi; car tout était bon à ces cartonneurs, surtout les « feuilles de papier amples et épaisses, comme celles qu'on employait pour « les gravures sur bois et les almanachs! »

« Mais cette cause doit être regardée comme le salut de certains livres. Les bibliophiles parisiens savent *faire rendre au carton ce que le carton avait pris*. C'est ainsi qu'ont été retrouvés dans les flancs de quelques poudreux in-folios une *Farce* très-curieuse, par M. Venant; — un *Almanach de* 1501, par M. Vallet de Viriville; — une *Chanson du temps de Louis XII*, par M. Montaiglon; enfin, dans ces derniers temps, par M. Edouard Fournier, en décartonnant un mauvais livre d'Heures, trois ou quatre feuillets d'un prix inestimable, fragment jusqu'à présent unique de l'un des almanachs que Rabelais avait fait imprimer à Lyon, et au sujet desquels il y avait depuis tantôt cent ans dispute envenimée entre les biographes du grand Alcofribas, les uns prétendant qu'il avait en effet écrit des almanachs, les autres soutenant le contraire. La découverte de M. Edouard Fournier régla cette affaire

Digitized by Google

importante, et les mit d'accord de la façon la plus inespérée. C'est beaucoup. Les découvertes, qui font taire les savants sont choses si rares !

« Ce fragment figure aujourd'hui dans la riche collection de la bibliothèque impériale, à la section *Réserve*, où se trouvent les livres rares, les éditions *princeps*, les reliures de prix, bref, toutes les richesses bibliographiques. »

Nécrologie. — M. Adolphe Lesoigne, professeur ordinaire à l'université de Liége et conseiller communal, est mort, vendredi 3 octobre.

— M. F.-H. Movers, professeur de théologie catholique à l'université de Breslau, connu par ses recherches sur l'histoire et la langue des Phéniciens vient de mourir dans la force de l'âge.

— M. Weis, professeur de minéralogie à l'université de Berlin est décédé à Eger, en Bohême.

Digitized by Google

HYGIÈNE

DES ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

> Un père qui place son enfant dans un lycée n'a pas seulement à s'enquérir des moyens d'instruction offerts par cet établissement, son attention doit se porter sur des points non moins essentiels, la salubrité de la maison dans laquelle son fils va passer huit ou neuf années de sa vie. D'habiles professeurs et un excellent système d'études ne suffisent point pour constituer un bon lycée ; les détails de la vie matérielle doivent y être aussi bien entendus que ceux de la vie intellectuelle.
>
> AMB. TARDIEU, *Dictionnaire d'hygiène publique.* Art. Lycées.

INTRODUCTION.

—

Grâce au concours des savants de toutes les nations, grâce aux découvertes chimiques, physiques et physiologiques qui enrichissent la première moitié du XIXme siècle, grâce aussi au bon vouloir des gouvernements et des administrations qui en dépendent, *l'art de conserver et de perfectionner la santé collective* a fait de nos jours de nombreux et d'incontestables progrès.

L'hygiène publique s'est élevée dans ces derniers temps au premier rang parmi les sciences d'application pratique ; c'est elle qui a entrepris de régénérer et de moraliser les masses par la stricte observance des vérités scientifiques et des principes religieux.

Cette union intime de la science et de la religion dans le but de perfectionner l'homme et de lui rendre plus salutaires les conditions matérielles de son existence, date des temps les plus reculés.

L'antiquité hébraïque ne nous présente-t-elle pas Moïse, ce grand législateur d'un peuple primitif, qui consigne, à côté des tables de la loi divine, les premières et les plus indispensables notions hygiéniques ?

En Égypte, en Grèce, à Rome, le tableau est le même ; les prêtres, principaux dépositaires des découvertes scientifiques, révêtent d'un caractère religieux toutes les lois imposées à la croyance publique, lois qui n'ont d'autre but, sous un voile plus ou moins impénétrable, que d'exercer une heureuse influence sur le bien-être des peuples.

Digitized by Google

Le Christianisme, à son tour, en proclamant la confraternité universelle et en prenant pour devise « *aimez-vous les uns les autres* » imposait aux hommes l'obligation de travailler mutuellement au perfectionnement de l'espèce par des améliorations dans l'ordre intellectuel et physique; malheureusement, pendant le moyen-âge un grand nombre de causes se sont opposées à la réalisation de cette belle et féconde pensée. Nous citerons parmi les principales le manque d'unité dans les administrations supérieures, le mysticisme dont la science se plait à s'entourer et enfin des guerres de territoire ou de religion qui entretiennent chez les hommes des sentiments de discorde et de haine.

A part quelques rois de France ou empereurs d'Allemagne dont la sollicitude pour les peuples s'éveille de temps à autre, il faut arriver jusqu'à la monarchie absolue de Louis XIV pour trouver des ordonnances qui aient un véritable caractère d'utilité publique. Alors commence un mouvement de généreuse sympathie pour toutes les classes de la société, mouvement fortement secondé par les doctrines philosophiques du XVIIIme siècle et qui reçoit sa sanction par la proclamation des droits de l'homme pendant la révolution française; presque entièrement perdu au milieu des préoccupations guerrières de l'empire, il se ranime sous les Bourbons, et de nos jours enfin, il se répand chez tous les peuples comme une lumière céleste destinée à éclairer un nouveau monde.

De toutes parts l'élan est donné; en Allemagne, en Angleterre, en France, en Belgique, en Sardaigne, partout on rivalise pour coordonner et centraliser les améliorations que réclame l'hygiène publique.

Dans cette marche à grands pas vers un monde meilleur, la Belgique — nous sommes fier de le dire — occupe une des premières places. Administrateurs, publicistes, médecins, professeurs, tous s'unissent vers un but commun : régénérer et moraliser les masses par des améliorations dans les conditions matérielles de l'existence (1).

(1) Il ne faut pas oublier que c'est à la Belgique que revient l'honneur d'un premier congrès national d'hygiène publique. Les noms de MM. Rogier, Vleminckx, Ducpétiaux, Fallot, Lombard, ont laissé d'honorables souvenirs parmi les bienfaiteurs de l'humanité.

Digitized by Google

Si l'hygiène publique mérite à tous les égards notre reconnaissance pour les bienfaits dont elle a doté le pays, il s'en faut de beaucoup que nous ayons à faire le même éloge de l'hygiène privée qui sommeille encore dans ses langes, abandonnée à l'ignorance des uns, à la négligence des autres, au scepticisme de ceux-ci, au mépris de ceux-là.

Il faut une lutte de tous les instants pour triompher de ces obstacles; l'homme ferme les yeux à la lumière parce que l'esprit de routine le domine entièrement et que la tradition qui transmet les erreurs est plus puissante devant lui que la science qui proclame les vérités.

Le prêtre et le médecin ont seuls un continuel accès au foyer domestique; c'est donc à eux — par un concours sincère et dévoué — à s'adresser au père de famille, soutien de ses enfants, à la mère qui les a nourris de son lait et qui les instruit dans la foi de ses pères, c'est à eux de leur faire comprendre qu'en négligeant les préceptes formels de l'hygiène et les lois éternelles de la religion, on se conduit fatalement à un suicide physique, comme à un suicide moral.

Ce n'est véritablement que dans les établissements publics qu'il est permis de songer à des modifications promptes et radicales; ici, le pouvoir commande en maître absolu; il fait sortir de terre les bâtiments tels qu'il en a reçu le plan; il fait vivre ceux qu'il y enferme selon les réglements impérieux auxquels il les assujettit.

C'est à ce titre qu'un certain nombre de prisons et d'hôpitaux sont aujourd'hui de véritables modèles au point de vue de la perfection hygiénique; rien n'y a été négligé sous le rapport des soins et du bien-être matériel pour que malades et prisonniers aient à rendre un éclatant hommage aux utiles découvertes de la science moderne.

Certes, il est beau et digne pour une administration d'élever des édifices grandioses qui appellent la visite de l'étranger et qui frappent son esprit d'une véritable admiration; malheureusement, on est tombé dans un excès que nous ne craignons pas de qualifier de déplorable; des bâtiments vastes, simples, bien aérés auraient suffi; on a préféré engloutir des millions pour satisfaire la vanité d'un architecte ou l'orgueil d'une ville; les hôpitaux sont devenus des palais, et les prisons des châteaux du moyen-âge!

Digitized by Google

Cette exagération dans le bien peut appeler une réaction qui se manifesterait par une parcimonie outrée et nous pourrions ainsi perdre en peu de temps le progrès que les siècles nous ont apporté avec eux. Il importe donc d'éviter tout ce qui est luxe et de s'en tenir aux conditions d'architecture et de construction qui assurent une bonne exécution matérielle en rapport avec les exigences de l'hygiène.

Nous croyons être d'accord avec la saine raison, lorsque nous demandons que dans la construction d'un édifice public, on songe avant tout à sa destination ; qu'on se souvienne que l'immense majorité des malades qui viennent réclamer les secours d'un hôpital ignorent ce que c'est que le luxe et peuvent s'en passer, et que pour les prisonniers, si bienveillants d'ailleurs qu'on veuille se montrer à leur égard, ce sont des gens que la loi punit et qui ont des fautes à expier.

Si des individus coupables des plus grands crimes ont rencontré des sympathies parmi les administrateurs publics, à quel plus juste titre devons-nous nous préoccuper de l'avenir physique, intellectuel et moral de cette intéressante jeunesse qui vient s'instruire dans nos écoles aux sources sacrées de la science et de la religion.

Le malheureux qui a violé les lois les plus saintes de la société est l'objet d'une sollicitude incessante ; la science épuise pour lui toutes les ressources de ses connaissances ; on lui fournit des vêtements chauds et un logement sain ; l'air et la lumière lui sont mesurés avec une généreuse libéralité ; on prend bien garde que l'atmosphère en se corrompant ne lui fasse subir l'influence de ses gaz délétères ; tout est pour lui, soins, attentions, prévenances ; et pendant que le prisonnier respire à son aise, à la grande lumière du jour, les quarante mètres cubes d'air que l'administration lui accorde, en cent lieux différents l'humanité s'étiole et s'éteint au milieu d'une atmosphère obscure et méphitique.

Je ne rechercherai pas les conditions malheureuses qui exposent un si grand nombre d'individus à vivre dans un air confiné ; je ne parlerai que des établissements d'instruction publique, très imparfaits sous beaucoup de rapports, et vers lesquels l'attention des magistrats devrait être fortement attirée.

Il est du plus haut intérêt pour l'avenir de la société que les

Digitized by Google

questions d'hygiène qui se rapportent à l'éducation de la jeunesse soient résolues d'une manière complète par des hommes compétents; tout ce qui se rattache à l'instruction proprement dite fait l'objet d'une étude sérieuse; ne doit-on pas attendre du gouvernement la même sollicitude pour les besoins du corps que pour les besoins de l'esprit (1)?

« La disposition et l'administration des lycées, dit M. Tardieu, « intéressent au plus haut degré l'hygiène publique; on comprend, « en effet, combien doivent être importantes pour les santés indi- « viduelles, pour la force et la beauté de l'espèce, les règles de « l'hygiène pendant la jeunesse. A cette période de la vie se déve- « loppent à la fois les qualités morales, l'intelligence et les forces « physiques; et les infractions aux lois de l'hygiène laissent de pro- « fondes atteintes dans le cours de l'existence (2).

L'enfant qui aborde les études a deux chemins ouverts devant lui, l'internat et l'externat. Comme externe, il reste en grande partie soumis à la surveillance de ses parents et partage avec eux les conditions hygiéniques dans lesquelles ils sont placés. Comme interne, au contraire, il est entièrement soustrait à l'influence de la famille et appartient physiquement et moralement à la direction plus ou moins intelligente à laquelle il est confié.

Il conviendrait donc que l'enfant qui cherche un développement à ses facultés dans un enseignement littéraire ou scientifique fût certain de trouver dans l'établissement où il vient passer huit ou neuf années de sa vie toutes les conditions hygiéniques qui assurent le libre et complet développement de son corps; malheureusement on peut dire d'une manière générale que ces sortes d'établissements sont bien loin de répondre à la perfection hygiénique que nous avons rencontrée dans d'autres édifices; deux raisons principales peuvent en être données : la plupart de ces bâtiments n'ont pas été créés pour servir à l'enseignement; on les a détournés peu à peu de leur usage primitif; c'est ainsi que des halles, des marchés, des couvents, des abbayes ont été affectés à l'instruction publique au

(1) Ce vœu a été émis dans une des séances du Congrès national de 1851.

(2) Amb. Tardieu, *Dictionnaire d'hygiène publique et de salubrité*. Art. Lycées.

Digitized by Google

bout d'un certain nombre d'années. Comme seconde raison, c'est que les colléges construits comme tels l'ont été à une époque reculée où l'on s'occupait fort peu du bénéfice que procurent à l'espèce humaine l'espace, le grand air et la lumière.

Aujourd'hui que nous sommes dans un siècle de progrès matériels, ce n'est pas trop présumer du marteau démolisseur que de lui faire renverser un grand nombre de nos écoles et de nos colléges; lorsqu'un pareil bienfait nous arrivera, les administrations publiques — nous n'en doutons pas — comprendront tout ce que la science et l'humanité réclament de leur sollicitude.

VICTOR GUIBERT.

Docteur en sciences naturelles et en médecine.

(*La suite à un prochain numéro*).

HORACE A LOLLIUS.

LIVRE Ier ÉPITRE 2.

Trojani belli scriptorem, maxime Lolli,
Dum tu declamas Romæ, Præneste relegi.

Tant que tu fais à Rome applaudir tes discours (1)
Je relis à Préneste (2), en l'admirant toujours,
Aîné des Lollius (3), le poème admirable
De l'aveugle immortel, — chef-d'œuvre incomparable

(1) On exerçait les élèves à l'éloquence et à la déclamation en les faisant improviser publiquement sur un sujet quelconque.

(2) Préneste ou Palystephanos (aujourd'hui Palestrina), ville forte au sud-est de Tibur (Tivoli). Les Romains y avaient élevé un magnifique temple à la Fortune. C'est la patrie d'Elien.

(3) L'aîné des fils de M. Lollius Palicanus, personnage consulaire à qui Horace a adressé la 9me ode du livre 4.

Ne forte credas interitura....

L'épitre 18 du 1er livre est aussi adressée à ce fils de Lollius, qui venait d'être nommé gouverneur de Caïus César, petit fils d'Auguste, vers l'an 16 avant J.-C.

Digitized by Google

Où le chantre divin de Priam et d'Hector
M'enseigne beaucoup mieux que Chrysippe (4) et Crantor (5)
A distinguer le bon, l'utile, du nuisible.
Pourquoi je pense ainsi? Voyons, es-tu loisible,
Prenons place, causons, et veuille m'écouter.

Ce poème où, dix ans, s'enviennent se heurter
Pour le crime d'un seul et la Grèce et l'Asie,
Des peuples et des rois peint bien la frénésie.
Anténor (6) vainement conseille qu'à tout prix
On évite la guerre.... et que répond Pâris?
Qu'à vivre heureux, en paix, nul ne peut le contraindre.
Nestor, sage et prudent, s'efforce-t-il d'éteindre
Par d'utiles avis le courroux dangereux
D'Achille formidable et d'Atride amoureux (7),
Il ne fait qu'ajouter à leur colère impie.
Les fautes de ses rois le peuple les expie.
Au dedans, au dehors des remparts d'Ilion
Je ne vois que discord, crime, rebellion,
Dol, fraude, passions ensanglantant la lice.
Homère après cela nous montre dans Ulysse
Ce que peut la vertu pour former les grands cœurs,
Quand, de peuples nombreux étudiant les mœurs (8),

(4) Chrysippe né à Tarse ou à Soles, en Cilicie, dans l'Asie mineure, sur le fleuve Cydnus, l'an 280 avant J.-C., mort l'an 207 (selon Diogène Laërce) et 199 (selon Lucien et Valère Maxime, qui affirme qu'il acheva à 80 ans son 39me traité de logique). On porte à 311 et même à 705 les ouvrages de dialectique dont on le dit auteur. Il avait été le disciple de Cléanthe, successeur de Zénon. Chrysippe porta si loin dans ses ouvrages la manie des citations parasites qu'il y intercala une fois toute la *Médée* d'Euripide.

Nam nosti, quid pater, inquit,
Chrysippus dicat.

Livre 1er, satire 3, vers 126 - 127.

(5) Crantor, disciple de Xénocrate et de Polémon, naquit à Soles, en Cilicie, et mourut d'hydropisie dans un âge peu avancé. Il composa un commentaire sur la philosophie de Platon et un livre sur le deuil (de luctu), dit Ciceron.

(6) Voir l'Iliade.

(7) De Criséis.

(8) Livre 2, épître 3, vers 141 -142.

Dic mihi, Musa....

Digitized by Google

A force de travaux, de peines, d'industrie
Il trouve sur les mers l'accès de la patrie
Et dans Ithaque, après d'incroyables tourments,
Rentre vainqueur des flots et des événements.

Tu connais l'art menteur des Circés (9), des Sirènes (10)?
S'il en eût écouté les douceurs souveraines
On l'eût vu, dégradé, sans appui, sans secours,
Comme une courtisane au coin des carrefours
De sa turpe existence épouvanter le monde,
Croupissant sur la paille ou dans la fange immonde.

Pour nous, qui faisons nombre, en naissant destinés
A jouir des trésors qui nous furent donnés,
Vils comme les amants que joua Pénéloppe,
Nous soignons notre peau, précieuse enveloppe,
Dormant jusqu'au grand jour, désheuvrés et chassant
Au son du luth l'ennui de tout travail absent.

L'assassin pour tuer se lève, spectre blême :
Et tu ne saurais, toi, pour te sauver toi-même
Quelques heures moins tard t'arracher au repos!
Si tu ne marches pas étant preste et dispos,
Tu courras hydropique (11) ; avant l'aube première
Si tu ne fais pour lire apporter la lumière,
Si l'étude du bien n'occupe tes esprits,
Si la saine morale à tes yeux est sans prix,
Tourmenté par l'amour, déchiré par l'envie,
Tu seras l'artisan des malheurs de ta vie.
Une paille dans l'œil te fait mal? à l'instant
Tu l'enlèves, et remets à l'an prochain pourtant

(9) Courtisane célèbre dont les anciens avaient fait une divinité qu'on adorait encore du temps d'Horace, mais à laquelle le poète donne ici son vrai nom (Meretrix).

(10) Aglaophone ou Aglaophème, Thelxinoe ou Thelxiépie, Parthénope, Ligie Molpé... etc... déesses marines, filles d'Achéloüs et de Calliope. (Voir l'Odyssée).

(11) Les commentateurs sont assez généralement d'accord, qu'on faisait courir les hydropiques pour les guérir.

Digitized by Google

Lorsque ton âme souffre, au mal abandonnée!
Veux-tu voir ta besogne à moitié terminée?
Débute heureusement; ose sans différer
Te mettre à l'œuvre, et crains de te voir comparer,
En ajournant encor le moment d'être sage,
A ce rustre grossier perché sur le rivage
Attendant que le fleuve ait achevé son cours....
Quand il coule, le fleuve, et coulera toujours.

On recherche l'argent, une épouse féconde,
Des bois que l'on défriche, où la moisson abonde,
Quand à la simple aisance il faudrait se borner.
Or, argent ni biens fonds ne sauraient détourner
Ni les maux de l'esprit ni la fièvre importune.
Pour qui n'a la santé, qu'importe la fortune!
A celui qui craint tout ces trésors si vantés
Font du bien.... comme en fait aux yeux débilités
L'éclat éblouissant d'une vive peinture,
Comme le bain à ceux que la goutte torture,
A l'oreille malade un son aigre et perçant :
Le vase n'est pas net, la liqueur s'en ressent (12).

Fuis le plaisir, nuisible en sa volupté même.
L'avare reste pauvre. Il n'est qu'un but suprême
Que le sage toujours doit avoir devant lui.
L'envieux pour supplice a le bonheur d'autrui ;
Jamais à Phalaris (13) la Sicile asservie
Ne connut de tourments plus affreux que l'envie.

(12) *Intellexit ibi vitium vas officere ipsum,*
Omniaque illius vitio corrumpier intus.
Lucrèce, livre 6.
Quo semel est imbuta recens, servabit odorem
Testa diu.
Horace, livre 1er, épître 2, vers 69-70.

(13) Phalaris, tyran d'Agrigente vers l'an 566 avant J.-C., était originaire de Crète. Il fut lapidé par ses sujets. On ignore la durée de son règne, pendant lequel le mécanicien Perille inventa un taureau de cuivre où le tyran faisait brûler les condamnés à petit feu. Il reste sous le nom de Phalaris des lettres évidemment apocryphes.

Digitized by Google

Qui ne sait maîtriser son courroux s'en répent ;
C'est la rage en petit. — De toi seul il dépend
De mettre à tes désirs la bride qu'ils demandent
Et de leur commander pour qu'ils ne te commandent.
Le cheval s'habitue au frein de l'écuyer ;
Le chien, dans les forêts avant de giboyer,
Après la peau d'un cerf sous l'œil du maître aboie ;
Accepte, jeune encor, mes conseils avec joie,
A d'austères leçons ouvre ton jeune cœur :
Le vase sent longtemps sa première liqueur.

Pour moi, je t'en préviens, soit que dans la carrière
Tu précèdes mes pas ou restes en arrière,
Paresseux ou trop prompt, tu ne me verras pas
Hâter pour te rejoindre ou ralentir mon pas.

ADOLPHE MATHIEU.

ÉTUDES SUR ATHALIE.

(*Suite, voir le numéro de novembre,* pp. 185-195.)

Joad présente au roi ses défenseurs et aux prêtres le roi à qui ils ont déjà prêté serment (v. 212). Les chefs des Lévites expriment leur étonnement et leur joie, mais Joad se hâte de les instruire des principales circonstances qui peuvent leur expliquer la merveilleuse conservation de la race de David. Dans ce récit rapide, rien d'essentiel n'est omis, et tout se rapporte au dessein de l'orateur. Il ne convenait pas qu'il donnât plus de détails, car le spectateur connaît les faits, et la nécessité d'agir est trop urgente pour permettre de s'étendre sur ce qui n'aurait d'autre but que de satisfaire la curiosité des personnages qui sont sur la scène.

Un autre mérite de cette courte narration est de montrer dans le

Digitized by Google

passé la main qui a dirigé les événements (v. 1317) et qui saura terminer son œuvre. Toutes les convenances y sont parfaitement observées (1).

V. 1323. *Hélas! de tant d'amour.....* Joas, apprenant que c'est à Josabet et à Joad qu'il doit la conservation de sa vie, en témoigne sa reconnaissance. Joad l'interrompt et nous trouvons dans ses paroles une nouvelle allusion à la fin déplorable du règne qui va commencer. Nous avons déjà vu que l'intérêt est d'un ordre trop élevé pour être détruit par cette pensée douloureuse. Les grandes vérités morales qui le soutiennent n'en reçoivent que plus de force et n'en deviennent que plus pathétiques (v. p. 146, sur le vers 1143).

V. 1326. *Voilà donc votre roi.....* *Athalie* nous offre le tableau complet et animé d'une société établie sur les bases que Dieu lui-même a posées. L'homme s'y montre dans ses véritables rapports avec Dieu et avec ses semblables ; ici, s'acquittant des obligations du culte public, là, prêtre, soldat, époux, enfant, dans toutes les conditions, se dirigeant par des lois qui ne sont que les applications d'une loi suprême. A mesure que l'action se développe, que le péril s'aggrave, les devoirs de l'homme nous apparaissent plus étendus et plus rigoureux. Ce n'est plus la famille, c'est la société qui est devant nous. Le discours de Joad est par lui-même un chef-d'œuvre d'éloquence; mais la place qu'il occupe, la manière dont il est préparé, son influence sur le dénouement et ses rapports avec l'idée dominante de la pièce en rehaussent infiniment le mérite. Joad parle en orateur éminent, mais c'est toujours l'homme doué d'une foi magnanime, le saint pontife que nous admirons en lui. Sans revenir sur le parallèle tant de fois refait de Corneille et de Racine, nous pouvons dire que le premier n'a jamais mis en scène un caractère plus élevé et plus soutenu que celui de Joad.

Que se propose-t-il en parlant aux lévites? Il veut sans doute leur inspirer une vive ardeur pour défendre Joas et le faire monter sur le trône de David. Mais la situation, la conduite antérieure de Joad et les dispositions de ses auditeurs nous permettent de dire d'une ma-

(1) Exercice. Comparer avec les paroles de Joad, le récit de Josabet. (Art. 1, sc. II, v. 241-264.)

Digitized by Google

nière plus précise encore quel est le but de cette harangue. Joad ne demande pas seulement que les lévites se dévouent, mais qu'ils agissent *promptement*. Nous nous rappelons les hésitations de Josabet, ses instances pour que Joad suspende l'exécution de ses desseins. Le grand prêtre veut prévenir les soldats du jeune roi contre une semblable faiblesse et leur met devant les yeux tous les motifs qui doivent les engager à ne pas différer un moment de s'armer et de combattre leurs ennemis.

Le discours n'a point d'exorde. Les esprits sont préparés par la révélation qui vient d'être faite de la naissance de Joas. Quoi de plus propre à exciter l'enthousiasme pour sa cause que la vue du jeune roi sauvé d'une manière si merveilleuse?

C'est à vous d'achever. Voilà la *proposition,* qui doit être suivie des motifs les plus puissants. Nous les réduisons à quatre.

I. V. 1329. *Bientôt de Jésabel....* La première raison de se hâter, c'est la haine obstinée et vigilante d'Athalie. Il faut *prévenir sa rage.* Ici la *proposition* est développée; les résultats de l'entreprise sont exposés dans un style véhément pour éloigner toute hésitation, La liberté rendue aux Juifs, l'expiation du meurtre des princes de Juda, le rétablissement de la loi de Moïse, et la restitution du pouvoir au roi légitime, voilà quels seront les effets de la valeur que Joad veut allumer dans le cœur des lévites.

II. V. 1336. *L'entreprise, sans doute.....* Joad ne dissimule pas la puissance de la reine qu'il va combattre; mais c'est une raison de plus de s'armer promptement pour la surprendre. A *ce camp nombreux qui marche sous les drapeaux* d'Athalie, il oppose la protection du Dieu dont la gloire est le seul mobile de sa conduite. Ainsi se reproduit, comme le fond même du discours qui fait faire un si grand pas à l'action, l'expression, que nous avons déjà vue sous tant de formes, de l'intérêt véritable de la tragédie (1). Cette action sensible de la providence est le troisième argument employé par Joad, et comme il a une grande force, l'orateur le fait suivre d'une pressante exhortation.

(1) Exercice. Réunir les passages où cette idée se présente, et montrer comment elle devient chaque fois plus vive et plus énergique.

Digitized by Google

III. V. 1343. *Déjà ce Dieu vengeur.....* Rien de plus propre à enflammer les cœurs pour une entreprise que l'espoir du succès et l'assurance de la protection divine. Joad a demandé à Dieu de répandre sur Mathan et sur Athalie *un esprit d'imprudence et d'erreur;* il voit que sa prière commence à être exaucée et il en instruit ses auditeurs. Athalie ignore les ressources dont Joad dispose, et par là, de faibles qu'elles sont en elles-mêmes, elles peuvent devenir redoutables. On voit, par les conséquences qu'il tire de cette situation, que son but est de presser les événements. Il trace, en quelques mots, le tableau de la restauration qu'il médite, et sait encore faire intervenir l'idée du Dieu qu'il sert uniquement. Il veut qu'on invoque l'*arbitre des combats*, et qu'on se précipite vers le palais de la reine. Mais déjà il a introduit l'idée qui va lui servir de transition; il espère réveiller, par la vue de l'armée des Juifs fidèles, *la foi dans les cœurs endormie.*

IV. V. 1351. *Et quels cœurs si plongés...* L'énergie que les Lévites mettront dans l'attaque aura pour effet de ramener les faibles au devoir et d'épouvanter les ennemis de Dieu. Il est peu de harangues militaires aussi entraînantes que ce discours de Joad, qui parle comme s'il était déjà en présence de l'ennemi. Il excite ceux qui l'écoutent à se baigner dans le sang; mais ce n'est pas une aveugle fureur qu'il veut allumer. Jamais guerre ne fut plus légitime, et jamais plus nobles motifs ne furent présentés à des combattants. C'est un roi, le chef de l'état, dont la vie a déjà couru de grands dangers, c'est la religion et la patrie qu'il faut venger, qu'il faut défendre.

V. 1362. La péroraison ne pouvait être une récapitulation; chacun des motifs est assez puissant par lui-même, et comme ils sont placés par gradation, le dernier emporte l'assentiment de l'auditoire. Cependant l'orateur ajoute à ses raisons la force de l'exemple, et rappelle aux lévites qu'ils doivent leur dignité au courage que leurs pères ont montré dans une pareille circonstance.

V. 1369. *Mais je vois que déjà....* Ces paroles nous rendent témoins de la scène et font briller d'un nouvel éclat le principe qui règle la conduite de Joad. C'est une application nouvelle de l'idée fondamentale de la tragédie et des plus hautes vérités de la morale et de la religion. Les devoirs réciproques des hommes ne seraient que des chimères ou des mensonges s'ils n'avaient leur sanction dans la loi divine, s'ils n'étaient placés sous l'autorité de celui de qui vient tout

Digitized by Google

pouvoir. C'est pour rappeler cette vérité que l'on recourt au serment, qui en est la solennelle affirmation et renferme à la fois une reconnaissance des droits d'autrui, et un hommage à Dieu qui les a établis et qui seul peut les garantir.

Au serment est toujours joint un signe matériel. Ici c'est le livre saint où sont écrites les lois qui règlent les rapports des hommes entre eux.

V. 1373. *Oui, nous jurons.....* Le serment des lévites surpasse les formules les plus célèbres que l'on rencontre dans l'histoire et dans la poésie. Les spectateurs sont entraînés par l'élan qu'ils remarquent sur la scène; il semble qu'ils soient prêts à jurer aussi de se dévouer à la cause que Joad défend, et qui est devenue celle de la justice, du devoir, de la vertu contre l'hypocrisie et l'oppression.

Les paroles reproduisent exactement le sens de celles de Joad; l'imprécation qui est à la fin rappelle la péroraison de cette énergique exhortation.

V. 1381. *Et vous, à cette loi.....* Joad demande à Joas s'il ne veut pas aussi jurer d'être fidèle à la loi. Joas répond qu'il est disposé à s'y soumettre.

V. 1384. *O mon fils, de ce nom.....* Azarias a prêté serment au roi au nom du peuple, l'ordre veut que le roi, de son côté, s'engage devant Dieu à se conformer à la loi qui est faite aussi bien pour protéger le peuple contre la tyrannie, que pour assurer au roi le respect et l'obéissance en ce qui n'est pas contraire à la volonté divine. Joad, dans ces graves circonstances, en mettant le jeune roi en possession d'un pouvoir dont il est facile d'abuser, se sent attendri à la pensée des dangers que va courir la vertu de son élève, et des tristes suites d'un mauvais règne. Il parle avec l'autorité que lui donnent ses saintes fonctions, avec la noble et respectueuse hardiesse d'un bon citoyen et la tendresse d'un père. Nous reconnaissons l'homme d'un génie supérieur et le grand serviteur de Dieu dans le moment qu'il choisit pour adresser au roi de sages conseils et dans la sublimité de son langage. Examinons la suite et l'enchaînement de ce discours qui, avec le serment de Joas, termine si bien une des scènes les plus touchantes et les plus instructives d'*Athalie*.

V. 1386. *Loin du trône nourri.....* Il vient de parler de ses

Digitized by Google

alarmes ; ce qui les augmente, c'est que Joas en ignore la cause. De là une courte et vive énumération des dangers du pouvoir, qui par lui-même enivre et qui attire les flatteurs, auxquels il est si difficile de résister.

V. 1391. *Bientôt ils vous diront.....* Tableau des artifices de ces honneurs lâches et pervers. L'Écriture nous en fournit un exemple dans le langage des jeunes amis de Roboam. C'est là que Racine a puisé les idées qu'il développe dans les vers suivants. Les conseils des flatteurs sont la théorie de l'égoïsme : d'abord ils donnent libre carrière aux passions, renversent les obstacles et cherchent ensuite à justifier la mollesse et la dureté de cœur. La progression de ces artifices est remarquable ; ils aboutissent à faire haïr la vérité et *à peindre la vertu sous une affreuse image.* Joad ajoute à ce tableau l'exemple de Salomon.

V. 1403. *Promettez sur ce livre.....* Après avoir montré la nécessité du serment, il en indique le sens et commence par demander à Joas de jurer fidélité à Dieu, ensuite de promettre d'accomplir les deux grands devoirs du souverain, la sévérité envers les méchants, et la bonté envers les hommes de bien. Il réunit tous ces devoirs dans ces mots pleins d'une profonde tendresse pour l'humanité : *Prendre Dieu pour juge entre le pauvre et soi.* Pour appuyer cette leçon imposante, il rappelle à Joas la détresse où il a passé ses premières années.

V. 1409. *Je promets.....* Joas prête serment et appelle sur lui les vengeances du ciel s'il trahit sa parole. La suite de sa vie prouve que Dieu l'a entendu.

V. 1411. *Venez, de l'huile sainte.....* Joad annonce la cérémonie du sacre qui doit avoir lieu dans l'entr'acte et invite Josabet à entrer. Ainsi est justifiée la présence du chœur, qui accompagne l'épouse du grand prêtre.

SCÈNE IV.

JOAS, JOAD, JOSABET, ZACHARIE, SALOMITH, AZARIAS, ISMAEL, *trois autres chefs des lévites, le chœur.*

JOSABET, *embrassant Joas.*

O roi, fils de David !

Digitized by Google

JOAS.

O mon unique mère !
Venez, cher Zacharie, embrasser votre frère.

JOSABET, *à Zacharie.*

Aux pieds de votre roi prosternez-vous, mon fils.
(*Zacharie se jette aux pieds de Joas.*)

JOAD, *pendant qu'ils s'embrassent.*

Enfants, ainsi toujours puissiez-vous être unis!

JOSABET, *à Joas.*

Vous savez donc quel sang vous a donné la vie?

JOAS.

Et je sais quelle main sans vous me l'eût ravie!

JOSABET.

De votre nom, Joas, je puis donc vous nommer?

JOAS.

1430 Joas ne cessera jamais de vous aimer.

Une voix.

Quoi c'est là.....

JOSABÉT.

C'est Joas.

JOAD.

Écoutons ce lévite.

V. 1413. *O roi, fils de David.....* La présence de Josabet rappelle ce que les scènes précédentes ont eu de plus pathétique et vient ajouter la pitié aux graves émotions dont nous sommes pénétrés après les discours de Joad et les serments des lévites et du roi.

Joas, en quelques mots touchants, exprime sa tendresse et sa reconnaissance pour Josabet et son amitié pour Zacharie. Pendant que les deux enfants s'embrassent, Joad semble entrevoir l'avenir et prononce ces paroles dont l'opportunité et le sens ont été souvent contestés ou peu compris : *Enfants, ainsi toujours puissiez-vous être unis.*

Quoique nous ayons parlé plusieurs fois (V. 1143, p. 146, et plus haut, sur le V. 1410.) des allusions à la triste fin de Joas, et que le dénouement doive nous donner une nouvelle occasion de faire connaître nos sentiments sur ce point, il nous paraît nécessaire d'examiner encore ici l'objection que soulève le langage de Joad. Geoffroy, auteur d'un travail remarquable sur Racine et particulièrement sur Athalie, n'a pas répondu d'une manière complète aux observations de ses devanciers. Voici ce qu'il dit sur cet endroit : « Joas, dans la

Digitized by Google

» suite ingrat et rebelle envers Dieu, fit périr Zacharie, fils et succes-
» seur de celui qui lui avait servi de père. Si le vers de Joad était une
» prophétie, *elle refroidirait l'intérêt que Joas inspire*, mais ce
» n'est qu'un souhait : les acteurs ignorent, et les *spectateurs sont*
» *supposés ignorer* en ce moment ce qui se passa trente ans après. »

On reconnaît ici l'embarras d'un commentateur qui voudrait justifier l'auteur qu'il admire à juste titre, et regrette d'y rencontrer des pensées dont il est difficile de prouver la justesse et la convenance. Le souhait que forme Joad est naturel sans doute, mais non indispensable, et si Racine eût cru que la pensée de ce qui se passa trente ans après devait diminuer ou refroidir l'intérêt, il se serait bien gardé d'y ramener si souvent l'esprit du spectateur. Que Joad, en parlant comme il le fait, soit éclairé d'une lumière surnaturelle, ou qu'il exprime seulement un vœu qui est dans le cœur de tous les pères, de tous les hommes dévoués à leur pays, là n'est pas la question. Peu importe aussi que les spectateurs *soient supposés* ignorer la conduite que Joas tint plus tard; puisqu'ils la connaissent réellement, l'effet de tout ce qui la rappellera sera toujours le même, et si l'intérêt en souffre, ce dont Geoffroy ne fait aucun doute, le poète doit éviter avec soin cette faute capitale.

Cependant voilà quatre fois qu'il revient sur ce fait, et il y reviendra encore au moment le plus solennel, au moment d'où dépend tout le succès de la pièce, lorsque l'entreprise de Joad a réussi, et qu'Athalie se reconnaissant vaincue, exprime l'horrible espoir de voir son petit-fils marcher sur ces traces

Et venger Athalie, Achab et Jésabel.

Que dis-je? ce n'est pas un espoir, c'est une certitude, c'est une conviction que le poète attribue à la reine cruelle et impie, lorsqu'elle profère cette imprécation.

Suffira-t-il de dire, pour laver Racine du reproche de refroidir l'intérêt, qu'elle ne forme qu'un souhait et qu'elle ne prophétise pas? Non, il faut l'avouer, c'est bien volontairement et avec réflexion que le poète fait constamment planer sur toutes nos espérances la triste prévision des crimes futurs de Joas.

En cela il a cédé à l'exigence de son sujet, et il en a tiré des beautés supérieures. Peut-être même doit-on chercher dans cette

Digitized by Google

nécessité la première idée du plan admirable de son chef-d'œuvre. Si l'intérêt se fût borné au rétablissement de Joas, indépendamment des vues de la sagesse divine dans le gouvernement du monde, il suffisait d'attribuer à Joad les qualités ordinaires d'un chef de conspiration, de montrer Athalie vaincue par ruse ou par surprise, ou par un soulèvement du peuple fatigué de tant de crimes. Alors il eût été imprudent d'affaiblir, par la moindre allusion au meurtre de Zacharie, l'intérêt qui se serait concentré sur la personne du jeune roi et que ses seules qualités auraient pu soutenir. Mais l'histoire n'en existait pas moins, et jamais il n'eût été possible de séparer le meurtrier du fils de Joad, du roi rétabli par ce pontife. La poésie exige des caractères soutenus, et quand les personnages sont historiques, elle ne peut jeter sur leur vie un voile assez épais pour empêcher la réalité de venir aider ou combattre la fiction.

Racine a donc accepté son sujet tel qu'il était. Il a sans doute prévu que, pour bien des spectateurs et des lecteurs, la fin déplorable de Joas pourrait diminuer le désir de voir l'avénement de ce jeune enfant au trône de ses aïeux; et qui sait si ce n'est pas là qu'il faut chercher l'explication du fait le plus étrange que nous présente l'histoire littéraire, du dédain qui s'attacha, pendant vingt ans, dans le siècle le plus éclairé sur ce point, au chef-d'œuvre de l'esprit humain ?

Il est reconnu depuis longtemps que jamais prévention ne fut plus injuste et plus dénuée même de prétexte. S'il est un mérite qui soit au-dessus de toute contestation, c'est bien celui d'*Athalie*. Que devons-nous conclure? Que Racine ait pallié habilement un défaut inhérent au sujet? Qu'il ait trouvé des beautés assez grandes pour triompher de la prévention qui devait naître au seul nom de Joas? Cela est vrai; mais nous dirons de plus qu'il a trouvé dans ce défaut le fond même de la création la plus profonde et la plus parfaite qui existe, qu'il a profité de la prévention pour s'emparer victorieusement de toutes les sympathies et de toutes les admirations.

Certes, l'on ne peut voir sans une douce et noble émotion la faiblesse et l'innocence l'emporter sur toutes les ressources d'un pouvoir soutenu par des armées et parvenu à se maintenir longtemps par une habileté consommée. Mais ce genre d'intérêt nous semble bien inférieur à l'enseignement que les hommes doivent retirer d'une tragédie telle qu'*Athalie* comme Racine l'a conçue et exécutée. C'est le seul

Digitized by Google

ouvrage littéraire, au moins dans sa conception première et dans tous ses détails où l'homme soit dans ses véritables rapports avec Dieu. Partout ailleurs, la faible créature ne cesse jamais entièrement de s'appuyer sur elle-même. Les critiques et les commentateurs ne s'éloignent pas du vulgaire sur ce point; ils comprennent difficilement qu'on s'intéresse à un personnage pour autre chose que pour lui-même, et qu'un poème puisse reposer sur l'idée que l'homme n'est rien devant Dieu, qu'il ne mérite notre estime, notre admiration, notre amour, qu'autant qu'il reste fidèle à celui qui est le seul appréciateur infaillible de ce que nous valons. Cette idée fondamentale, quand il s'agit de la moralité des actions humaines, est la base d'*Athalie;* c'est la plus féconde en profondes et salutaires émotions; jamais poète ne fut mieux inspiré que celui qui la choisit pour l'aliment et la règle de son génie.

Quand Joad dit ces vers qui terminent la tragédie et que nous avons déjà cités :

> Apprenez, Roi des Juifs et n'oubliez jamais
> Que les rois dans le ciel ont un juge sévère,
> L'innocence, un vengeur, et l'orphelin, un père.

ne comprend-on pas pourquoi Racine a tant de fois, et avec une précision, une énergie de plus en plus grande, rappelé la même vérité? La satisfaction qu'on éprouverait à voir Joas monter sur le trône, sans qu'un sombre pressentiment, une leçon sévère vînt diminuer l'éclat de son triomphe, laisserait-elle dans l'âme une impression aussi intime, aussi durable, aussi propre à l'élever au-dessus d'elle-même, que la pensée de cet Être tout-puissant et infiniment juste, toujours présent au monde pour punir le crime et récompenser la vertu? Quoi de plus moral et de plus saisissant que les exemples de miséricorde envers les Manassé qui pleurent les années où ils ont oublié Dieu et opprimé leurs semblables, et les traits de justice envers les Joas qui après une jeunesse vertueuse, ont outragé leur bienfaiteur céleste, versé le sang innocent et expié par une mort affreuse les fautes d'une vieillesse qui avait démenti les espérances de leurs jeunes années?

V. 1417. *Vous savez donc quel sang.....* Josabet pour qui la révélation du sort de Joas fut une cause d'alarmes continuelles, lui demande s'il en est informé.

Digitized by Google

Joas, par une réponse pleine de sensibilité et de délicatesse, explique sa première réponse : *ô mon unique mère !*

A une nouvelle question, bien naturelle de la part de Josabet, il répond par une protestation de tendresse. Au moment où le chœur témoigne aussi son étonnement, ce qui était nécessaire pour justifier les chants qu'il fera bientôt entendre, un lévite arrive et rappelle les esprits au danger de la situation.

A.-B.-J. MARSIGNY.

(*La suite à un prochain numéro.*)

UN SERMON DE BOSSUET.

Ce n'est pas rendre justice au mérite oratoire de Bossuet que de le restreindre aux seules oraisons funèbres : quelque prodigieux que soit ce monument, toute l'originalité du grand homme n'y est pas; et, pour le trouver tout entier avec sa touche inimitable, sa franche allure, *ses vives et impétueuses saillies,* il faut ouvrir un livre longtemps méconnu, il faut lire ses *Sermons*. On a cru, on a dit autrefois que cette partie de ses œuvres était indigne de lui; on y a vu de la négligence, peu ou point de style et une pensée presque toujours au-dessous de son génie ; enfin, on ne le comparait aux Bourdaloue et aux Massillon que pour constater sa déplorable infériorité.

C'est encore aujourd'hui l'opinion de ceux dont le purisme s'effarouche de quelques incorrections grammaticales ; qui, incapables d'apprécier dans le style les grandes qualités qui en font le mouvement et la vie, s'arrêtent à quelques défauts de détail et qui veulent juger les conceptions d'un géant en y appliquant la mesure étroite de leur rhétorique.

Un écrivain d'un goût éprouvé, mais dont la critique a eu trop souvent le tort de subir l'influence des préjugés et d'un patronage peu avouable, La Harpe a dit : *Bossuet est médiocre dans ses Sermons*. On serait tenté de croire, en lisant cet arrêt laconique,

Digitized by Google

que La Harpe n'a jamais lu ce qu'il blâme, ou, qu'il se croyait obligé, par déférence pour une opinion reçue, d'être injuste envers le grand homme dont il avait ailleurs admiré la supériorité.

Au reste, l'appréciation de La Harpe était, il y a peu de temps encore, l'appréciation de tous les critiques. Le cardinal de Bausset lui-même, dans son histoire admirable de l'évêque de Meaux, ne fait l'éloge des *Sermons* qu'avec réserve.

« Les Sermons de Bossuet, dit-il, offrent sans doute beaucoup » d'inégalités et d'imperfections. Mais, on ne doit pas oublier qu'il » les prononça, il y a plus de cent cinquante ans; (il y en a main- » tenant près de deux cents) qu'ils furent écrits et composés avec » toute la rapidité qu'exigeait l'empressement qu'on mettait à l'en- » tendre; que jamais il ne répétait le même sermon, et qu'on a » peine à comprendre encore aujourd'hui comment il a pu trouver » le temps de les écrire et de les graver dans sa mémoire pendant » les courts intervalles qu'on consentait à lui accorder. On doit » encore se rappeler que Bossuet ne les avait point destinés à l'im- » pression, et qu'il a paru même les avoir entièrement oubliés; et » alors on sera encore plus frappé des éclairs de génie qui échappent » sans cesse à leur auteur. »

Ces lignes ont évidemment l'air d'une justification dont Bossuet n'a pas besoin. Comment admettre, d'ailleurs, cette opinion du biographe que les Sermons de Bossuet ont été écrits avec rapidité, quand les *pièces justificatives* nous apprennent que les manuscrits « étaient remplis de ratures, qu'ils étaient chargés dans les inter- » lignes d'une écriture plus indéchiffrable encore que celle du corps » des manuscrits, que des mots souvent ajoutés sur les interlignes » pour servir de *variantes*, venaient encore augmenter la confusion » et l'embarras? »

Dans un article publié par le *Constitutionnel* et reproduit, en avril dernier, par la *Revue pédagogique*, M. Vallery-Radot s'exprime ainsi, à propos d'un sermon de Bossuet, dont le manuscrit venait d'être vendu à la salle Sylvestre : « Son éloquence incompa- » rable, qui semble toute spontanée, était un don du ciel sans » doute, mais elle était aussi le fruit d'un opiniâtre labeur. Le ma- » nuscrit révèle tous les efforts de l'écrivain. »

Digitized by Google

Voilà donc un fait incontestable, c'est que Bossuet a donné à ses sermons les mêmes soins, la même attention qu'à ses autres ouvrages. Non, ce n'est pas là le fruit d'un travail rapide et de quelques instants de réflexion ; c'est l'œuvre d'un génie consciencieux qui, malgré la vigueur de sa constitution et la sûreté de son coup-d'œil, ne s'abandonne pas sans défiance aux premiers élans de sa course. Que d'hésitations, d'embarras, de perplexités lui a souvent coûtés cette forme que nous admirons et que nous croirions improvisée, tant elle a de naturel et de laisser-aller ! Et pourtant, le contraire nous est prouvé. Voilà le merveilleux ; mais, ce qui est plus merveilleux encore, c'est que la chaleur de l'inspiration n'abandonne jamais l'orateur dans le long et pénible enfantement de cette forme incomparable.

Pourquoi donc les *Sermons* de Bossuet ont-ils été jugés si défavorablement ? Je crois en saisir la raison dans ce fait qu'ils ont pour la première fois exercé la critique, à une époque où la critique était inhabile à les juger. Non, le dix-huitième siècle ne pouvait pas juger les sermons de Bossuet : toute cette théologie solide qui en nourrit et soutient le fond ; toute cette étude de la vie spirituelle qui en fait la richesse ; tout ce zèle ardent qui les vivifie et nous pénètre : tout cela était étranger au dix-huitième siècle. La rhétorique avait alors remplacé la véritable éloquence, même dans la chaire chrétienne, comme on peut souvent s'en assurer dans les sermons des PP. De la Rue et De Neuville ; et, par une déplorable condescendance pour l'esprit de l'époque, le langage de la prédication avait pris une allure demi-religieuse, demi-mondaine, qui ne lui permettait plus de creuser bien avant dans les profondeurs de la Foi. Or, s'il en était ainsi pour les hommes de l'église, qu'était-ce pour les hommes du monde, pour ces littérateurs-philosophes, comme La Harpe, qui avaient perdu le sens de la parole de Dieu ? Dans les Oraisons funèbres au moins, il s'agit encore de l'homme terrestre : le monde y parait avec ses grandeurs et ses petitesses, avec sa gloire et ses misères, avec ses succès et ses catastrophes ; c'est encore un théâtre où l'on voit agir, où l'on entend parler de grands acteurs. Et voilà pourquoi le mérite des *Oraisons funèbres*, plus saisissant pour tous les genres d'esprit, n'a jamais été contesté par personne. Mais, dans *les Sermons*, rien de tout cela : partout, au contraire, l'enseignement dogmatique ou moral, partout l'exposition des mystères divins

Digitized by Google

et de la doctrine de l'église, partout la guerre au vice et la glorification de la vertu. Le dix-huitième siècle n'avait que faire de tout cela.

Eh bien ! voilà pourquoi j'aime surtout les Sermons de Bossuet. Métaphysicien comme Saint Paul, philosophe comme St-Thomas d'Aquin, orateur comme Saint Jean Chrysostôme, l'évêque de Meaux s'empare de son sujet avec puissance, l'étudie sous toutes ses faces, le pénètre dans toutes ses profondeurs et, quand il en est maître, il parle d'autorité, avec des élans, des tours, des rencontres de mots qui n'appartiennent qu'à lui, et en s'identifiant si bien avec les textes sacrés, en les fondant si heureusement dans son discours, que l'œil n'aperçoit pas la soudure.

Je vais essayer de donner au lecteur une idée de cette éloquence en citant quelques passages du *Premier* sermon pour le Vendredi Saint, sur la Passion de N. S. Jésus-Christ. Ce n'est pas qu'à mes yeux il soit supérieur aux autres : rien ne serait plus embarrassant que de choisir dans les *Sermons de Bossuet ;* mais il est, selon moi, une réponse sans réplique à l'accusation si souvent portée contre ce grand homme de manquer de tendresse, d'onction et de pathétique.

L'orateur prend pour texte ces paroles d'Isaïe : *Posuit Dominus in eo iniquitatem omnium nostrûm.* Dieu a mis en lui seul l'iniquité de nous tous.

Voilà tout le fond du discours ; voilà le mystère dont il faut révéler la haute signification et les merveilleuses conséquences. Et ce n'est pas là une fiction présentée par l'Ecriture à notre faiblesse, pour nous expliquer la rédemption du genre humain : c'est une vérité incontestable, une réalité vivante que nous devons accepter comme telle, si nous voulons saisir le sens de ce drame divin qui commence à Gethsemani pour finir au Golgotha. Donc, après avoir posé à la base de son discours ce fait prodigieux, la substitution du Christ à la nature coupable, et nous avoir montré *le Fils unique couvert et enveloppé sous le pécheur*, il tire de ces prémisses cette conclusion inexorable que, chargé de crimes comme le pécheur, il doit subir, comme lui, les assauts de trois sortes d'ennemis : sa conscience, les hommes et Dieu lui-même. Telle sera sa division.

« O Jésus ! O Jésus ! Jésus que je n'oserais plus nommer inno-

Digitized by Google

» cent, puisque je vous vois chargé de plus de crimes que les plus
» grands malfaiteurs, on va vous traiter selon vos mérites. Au
» jardin des Olives, votre Père vous abandonne à vous-même : vous
» y êtes tout seul; mais c'est assez pour votre supplice; je vous y
» vois suer sang et eau. De ce triste jardin, où vous vous êtes si
» bien tourmenté vous-même, vous tomberez dans les mains des
» Juifs qui soulèveront contre vous toute la nature. Enfin, vous
» serez attaché en croix, où Dieu, vous montrant sa face irritée,
» viendra lui-même contre vous avec toutes les horreurs de sa jus-
» tice, et fera passer sur vous tous ses flots. Baissez, baissez la
» tête: vous avez voulu être caution, vous avez pris sur vous nos
» iniquités; vous en porterez tout le poids ; vous paierez tout du
» long la dette, sans remise, sans miséricorde. »

Après ce mouvement, l'orateur aborde le corps du discours.

Premier point.—Le premier ennemi de Jésus devenu péché pour nous, c'est Jésus lui-même; son premier bourreau, c'est sa conscience. Et quels seront les tourments suscités par l'Homme-Dieu contre lui-même? L'ennui, la tristesse, la crainte, la langueur. L'orateur analyse cet état de l'âme.

Et n'allons pas croire que par l'intervention de sa nature divine, Jésus atténuât la violence de cette lutte intérieure: il n'en est rien et le jardin des Olives avec ses angoisses, ses tortures, sa sueur de sang, proteste contre une telle supposition. Bossuet, après avoir fait entendre les prières, les gémissements, les cris de détresse du Fils de Dieu, lui adresse ces paroles: « Taisez-vous, taisez-vous, caution des pécheurs, il n'y a plus que la mort pour vous. » Ah! sans doute, elle serait venue pour lui la mort, si la puissance divine n'avait retenu miraculeusement l'âme du Sauveur; elle serait venue pour lui, comme elle viendrait inévitablement pour nous après la prévarication, si, contrairement à ce qu'il fait pour lui-même, Dieu ne nous conservait la vie pour nous épargner le châtiment.

Second point. — Jésus abandonné à la malice des Juifs, à la cruauté de ses ennemis. — Pour bien comprendre les souffrances du Sauveur, il faut se pénétrer de cette vérité que comme le pécheur, volontairement séparé de Dieu, tombe dans la dernière faiblesse, ainsi Jésus, chargé de tous nos crimes, « suspend volontairement et retire en lui-même tout l'usage de sa puissance. » Ici l'orateur fait

Digitized by Google

un tableau navrant de toutes les souffrances de l'Homme-Dieu. C'est là qu'on trouve ce trait d'une singulière énergie, où l'émotion de l'orateur n'a pas voulu reculer devant la crudité du dernier mot :

« On l'abandonne aux valets et aux soldats et il s'abandonne en-
» core plus lui-même ; cette face autrefois si majestueuse, qui
» ravissait en admiration le ciel et la terre, il la présente droite et
» immobile aux crachats de cette canaille. »

Et plus loin :

« Contemplez cette face, autrefois les délices, maintenant l'hor-
» reur des yeux ; regardez cet homme que Pilate vous présente au
» haut du Prétoire. Le voilà, le voilà cet homme ; le voilà cet homme
» de douleurs : *Ecce homo, ecce homo :* « Voilà l'homme. » Et qui
» est-ce ? un homme, ou un ver de terre ? Est-ce un homme vivant
» ou une victime écorchée ? On vous le dit ; c'est un homme : *Ecce*
» *homo:* « Voilà l'homme. » Le voilà, l'homme de douleur ; le
» voilà dans le triste état où l'a mis la Synagogue sa mère ; ou
» plutôt le voilà dans le triste état où l'ont mis nos péchés, nos pro-
» pres péchés, qui ont fait fondre sur cet innocent tout ce déluge de
» maux. O Jésus ! Qui vous pourrait reconnaître ? « Nous l'avons
» vu, dit le prophète, et il n'était plus reconnaissable : » bien loin
» de paraître Dieu, il avait même perdu l'apparence d'homme, et
» nous l'avons même cherché en sa présence : » *et desideravimus*
» *eum.* Est-ce lui ? Est-ce lui ? Est-ce là cet homme qui nous est
» promis, cet homme de la droite de Dieu, et « ce Fils de l'homme
» sur lequel Dieu s'est arrêté : » *Super virum dexteræ tuæ, et super*
» *Filium hominis quem confirmasti tibi?* C'est lui, n'en doutez pas :
» voilà l'homme, voilà l'homme qu'il nous fallait pour expier nos
» iniquités : il nous fallait un homme défiguré, pour réformer en
» nous l'image de Dieu que nos crimes avaient effacée : il nous fal-
» lait cet homme tout couvert de plaies, afin de guérir les nôtres :
» *ipse autem vulneratus est propter iniquitates nostras, attritus*
» *est propter scelera nostra :* « Il a été blessé pour nos péchés, il a
» été froissé pour nos crimes ; et nous sommes guéris par la livi-
» dité de ses plaies : » *et livore ejus sanati sumus.* »

» O plaies, que je vous adore ! flétrissures sacrées, que je vous baise !
» O sang qui découlez, soit de la tête percée, soit des yeux meur-

Digitized by Google

» tris, soit de tout le corps déchiré! ô sang précieux, que je vous
» recueille! Terre, terre, ne bois pas ce sang: *Terra, ne operias*
» *sanguinem meum :* « Terre ne couvre pas mon sang, » disait Job:
» mais qu'importe du sang de Job? Mais, ô terre, ne bois pas le
» sang de Jésus : ce sang nous appartient, et c'est sur nos âmes qu'il
» doit tomber. J'entends les Juifs qui crient: « Son sang soit sur
» nous et sur nos enfants! » Il y sera, race maudite, tu ne seras
» que trop exaucée; ce sang te poursuivra jusqu'à tes derniers rejetons, jusqu'à ce que le Seigneur, se lassant enfin de ses vengeances, se souviendra à la fin des siècles de tes misérables restes.
» Oh! que le sang de Jésus ne soit pas sur nous de cette sorte, qu'il
» ne crie point vengeance contre notre long endurcissement; qu'il
» soit sur nous pour notre salut: que je me lave de ce sang; que le
» vermeil de ce beau sang empêche mes crimes de paraître devant
» la justice divine. »

Soyons de bonne foi: ni Bourdaloue, ni Massillon, ni Bossuet lui-même, dans ses Oraisons funèbres, n'ont rien de comparable, sous le rapport du mouvement et de la véhémence, à cette page émouvante.

Voilà l'éloquence du cœur, voilà le véritable pathétique, non point ce pathétique de parade, enfant de la mélancolie et du sentimentalisme, mais le pathétique réel, né de l'accumulation des faits et de la vérité des tableaux. Et cependant ce morceau n'est cité nulle part, que nous sachions.

L'orateur termine la seconde partie du discours en convoquant ses auditeurs autour *de ce pleige innocent;* là il les force de faire un retour sur eux-mêmes, de se reconnaître les auteurs d'un si long martyre; et, il les touchera sans doute, puisqu'il s'associe à leurs faiblesses, à leurs misères, à leurs crimes.

Troisième point. — Douleur et oppression du Fils de l'Homme, sous la main de Dieu qui le frappe. — Tous les supplices que l'orateur a énumérés jusqu'à présent ne sont rien en comparaison de ceux qui attendent le Sauveur.

« Le grand coup du sacrifice de Jésus-Christ, qui abat cette victime publique de tous les pécheurs aux pieds de la justice divine,
» devait être frappé sur la croix, et venir d'une plus grande puissance que celle des créatures.

Digitized by Google

» En effet, il n'appartient qu'à Dieu de venger ses propres in-
» jures, et, tant que sa main ne s'en mêle pas, les péchés ne sont
» punis que faiblement: à lui seul appartient de faire, comme il
» fait, justice aux pécheurs, et lui seul a le bras assez puissant pour
» les traiter selon leur mérite. « A moi, à moi, dit-il, la vengeance:
» eh! je leur saurai bien rendre ce qui leur est dû: » Il fallait donc,
» mes frères, qu'il vînt lui-même contre son Fils avec tous ses
» foudres; et puisqu'il avait mis en lui nos péchés, il y devait
» mettre aussi sa juste vengeance. Il l'a fait, chrétiens, n'en dou-
» tons pas. C'est pourquoi le prophète nous apprend que, non
» content de l'avoir livré à la volonté de ses ennemis, lui même vou-
» lant être de la partie, l'a rompu et brisé par les coups de sa main
» toute puissante.

Mais, comment le Père exercera-t-il sa vengeance sur le Fils! Il l'accablera de sa malédiction. Et, pour nous convaincre que cette expression n'a rien de trop fort dans la circonstance, Bossuet s'empare de tous les textes saints qui la confirment. Alors, il analyse les effets de la malédiction d'après les paroles mêmes de l'Ecriture. Et d'abord, la malédiction de Dieu environne les pécheurs par le dehors: Au milieu des angoisses et des afflictions qui accablent Jésus-Christ, son Père l'abandonne; il le laisse sans appui, il lui retire tous les témoignages d'amour. — Ensuite, la malédiction de Dieu pénètre au dedans et frappe Jésus dans ses puissances. Oh! si son Père lui montrait ce visage serein qui calme les tempêtes et remplit les cœurs d'une sainte joie! Non! « Il y a un autre visage que Dieu
» tourne contre les pécheurs, un visage dont il est écrit: le visage de
» Dieu sur ceux qui font mal; c'est le visage de la justice. Dieu
» montre à son fils ce visage; il lui montre cet œil enflammé, il le
» regarde non de ce regard doux et pacifique qui ramène la sérénité,
» mais de ce regard terrible « qui allume le feu devant soi, » dont
» il porte l'effroi dans les consciences : il le regarde enfin comme un
» pécheur, et marche contre lui, avec tout l'attirail de sa justice.
» Mon Dieu, pourquoi vois-je contre moi ce visage dont vous étonnez
» les réprouvés ? Visage de mon Père, où êtes-vous? Visage doux et
» paternel, je ne vois plus aucun de vos traits, je ne vois plus qu'un
» Dieu irrité. » Enfin la malédiction de Dieu pénètre jusqu'au fond
» de l'âme. « Il n'appartient qu'à lui de l'aller chercher jusque dans
» son centre. Le passage en est fermé aux attaques les plus vio-
» lentes des créatures. Dieu seul en la faisant se l'est réservée; mais

Digitized by Google

» aussi, quand il veut, il la renverse, dit-il jusqu'aux fondements.
» Cela s'appelle, dans l'Ecriture, briser les pécheurs ; et, pour
» donner la perfection au sacrifice que devait le divin Jésus à la jus-
» tice divine, il fallait qu'il fût encore froissé de ce dernier coup. »

Alors, accablé de tant de maux, Jésus expire : « Il est mort, il
» est mort, s'écrie l'orateur, et son dernier soupir a été un soupir
» d'amour pour les hommes. »

Une péroraison pathétique termine le sermon : nous en détacherons les dernières lignes : « Pleurez, pécheurs, pleurez sur vous-
» mêmes : et pourquoi pleurez-vous sur vous-mêmes? *Quià si in*
» *viridi ligno hœc faciunt, in arido quid fiet?* (Luc. XXXIII, 31.)
» Si on fait ceci dans le bois vert, que sera-t-il fait au bois sec? »
« Si le feu de la vengeance divine a pris si fortement et si tôt sur ce
» bois vert et fructueux ; bois aride, bois déraciné, bois qui n'at-
» tends plus que la flamme, comment pourras-tu subsister parmi
» ces ardeurs dévorantes? »

Loin de moi la prétention de faire connaître l'œuvre de Bossuet par cette froide exposition et ces quelques lambeaux détachés ; je n'ai qu'un vœu, c'est d'inspirer le goût de ses Sermons aux amis de l'éloquence. Pour comprendre Bossuet, pour apprécier son génie, il faut le lire et le lire dans un ensemble; nul auteur ne se prête moins que lui à l'analyse. Toute son éloquence vient des profondeurs de son être : c'est une suite d'élans, de mouvements passionnés, d'accents profonds et pénétrants, musique du cœur, dont il est impossible de distraire une seule note, sans compromettre l'harmonie générale. Quant au style, il est inimitable, parce qu'il est sans manière, sans procédé. Bossuet écrit beaucoup plus avec son âme qu'avec son esprit. Sa langue n'est pas cette langue d'abstraction et de métaphysique, instrument favori des littératures en décadence : elle admet partout le terme concret, beaucoup plus en relief et par suite bien plus saisissant pour l'imagination de l'auditoire. Comme Homère, dont il a souvent l'allure et l'impétuosité, il a ses moments de calme et de laisser-aller, moments de sommeil aux yeux d'une critique raffinée, mais qui, pour des cœurs disposés, sont des moments d'abandon et de doux épanchement. Rare privilége de cette langue! Elle adopte et ennoblit tous les mots par la valeur de la pensée et le tour de la phrase beaucoup plus que par ces alliances

Digitized by Google

étudiées et ces rapprochements artificiels, efforts suprêmes et trop admirés d'une froide rhétorique. C'est éminemment la langue de la chaire, la langue qui remue fortement les entrailles, et qui étonne l'esprit, sans chercher à l'éblouir.

A. Couvez.

Professeur de rhétorique française à l'Athénée de Bruges.

ÉTUDES SUR LE TÉLÉMAQUE.

LIVRE I, CHAPITRE IV.

Télémaque lui répondit : O vous, qui que vous soyez, mortelle ou déesse, quoique à vous voir on ne puisse vous prendre que pour une divinité, seriez-vous insensible au malheur d'un fils qui, cherchant son père à la merci des vents et des flots, a vu briser son navire contre vos rochers?—Quel est donc votre père que vous cherchez? reprit la déesse. — Il se nomme Ulysse, dit Télémaque; c'est un des rois qui ont, après un siége de dix ans, renversé la fameuse Troie. Son nom fut célèbre dans toute la Grèce et dans toute l'Asie, par sa valeur dans les combats, et plus encore par sa sagesse dans les conseils. Maintenant, errant dans toute l'étendue des mers, il parcourt tous les écueils les plus terribles. Sa patrie semble fuir devant lui. Pénélope sa femme, et moi qui suis son fils, nous avons perdu l'espérance de le revoir. Je cours, avec les mêmes dangers que lui, pour apprendre où il est. Mais que dis-je? peut-être qu'il est maintenant enseveli dans les profonds abîmes de la mer. Ayez pitié de nos malheurs; et si vous savez, ô déesse, ce que les destinées ont fait pour sauver ou pour perdre Ulysse, daignez en instruire son fils Télémaque.

QUESTIONS.

1re Serie. (Étude des mots.)

1. *Déesse* et *divinité* se trouvent dans la première phrase de ce chapitre ; peut-on employer ces deux mots indistinctement ?

2. Expliquez la valeur de ce conditionnel : *seriez-vous* insensible.

Digitized by Google

3. Décomposez les mots *insensible* et *malheur* (1).

4. *A la merci des vents.* Le mot *merci* est-il toujours du féminin ? De quel genre sont ordinairement les mots terminés en *i* (2) ?

5. *A vu briser son navire.* Ne pourrait-on pas dire ici : *a vu se briser son navire?* Quelle est la différence que présentent ces deux phrases ?

6. « *Quel* est donc votre père? » Appliquez à ce passage la distinction établie au chapitre II entre *qui* et *quel?*

7. *C'est un des rois.* Pourquoi l'auteur dit-il *un des rois* et non *l'un des rois?*

8. *La fameuse Troie.* Donnez des synonymes de *fameux.* Expliquez le choix de cette épithète, tandis que dans la phrase suivante nous trouvons son équivalent *célèbre* : *son nom fut célèbre.*

9. « *Sa valeur* dans les *combats.* » Quelle distinction faut-il établir entre les mots *courage*, *bravoure*, et *valeur*; — entre *combat* et *bataille;* — *espérance* et *espoir*; — *danger* et *péril?*

10. *Peut-être qu'il est;* exprimez cela d'une autre manière.

2de Serie. (Étude des pensées.)

1. Résumez ce chapitre. En d'autres termes, dites quel est l'objet de la demande que Télémaque adresse à Calypso (3).

2. *Mortelle ou déesse* cela est-il plus flatteur que : *déesse* ou mortelle (4) ?

3. Au lieu de dire tout simplement : « Seriez-vous insensible à *mon* malheur, de quelle périphrase se sert Télémaque, et dans quel but?

4. Quel est le sentiment que Télémaque veut faire naître dans le cœur de Calypso?

5. Prouvez que chaque expression concourt à dépeindre énergiquement son malheur.

6. Quelle est ici la portée du possessif « *vos rochers?* » Mettez cela en rapport avec ce que la déesse a dit elle-même au chapitre précédent, *mon* île, *mon* empire.

7. *Quel est donc votre père?* Quel sens faut-il attacher ici à la particule *donc ?*

8. Comment expliquez-vous que Calypso, connaissant parfaitement le père de Télémaque, fasse redire à celui-ci des choses qu'elle sait déjà (5) ?

9. Dans quel but Télémaque parle-t-il de la gloire de son père?

(1) *Insensible*, de *in* négatif, et sentir. — *Malheur* de *mal* et de *heur*.

(2) Les mots en *i* sont généralement du genre masculin. On n'en excepte que *fourmi*.

(3) Résumé du chapitre IV. — Télémaque prie Calypso de lui accorder l'hospitalité et de lui donner des nouvelles de son père.

(4) Comparez cela au chapitre XII, où Télémaque parlant à Mentor suit l'ordre inverse : « Quelle faveur du ciel nous a fait trouver, après notre naufrage, *cette déesse ou cette mortelle* qui nous comble de biens ? »

(5) C'est l'artifice de la déesse, sa dissimulation dépeinte au chapitre II. En outre, cela s'explique par son grand désir d'entendre parler d'Ulysse.

Digitized by Google

10. N'y a-t-il pas dans ce passage une répétition trop fréquente du déterminatif *tout* (1) ?

11. *Sa patrie semble fuir devant lui.* Pour prouver que cette manière de personnifier les objets inanimés donne de la force à la pensée, exprimez-la d'une manière plus simple.

12. *Pénélope sa femme.* Pourquoi Télémaque ne dit il pas plutôt : *Pénélope ma mère?*

13. *Je cours, avec les mêmes dangers que lui, pour apprendre où il est.* Ne pourrait-on pas dire : *Je cours les mêmes dangers pour apprendre où il est?*

14. *Mais que dis-je.* Est-ce là une véritable interrogation ou une exclamation ?

15. *Ayez pitié de nos malheurs.* Cette fin ne correspond-elle pas au commencement de ce chapitre? Comment cette même pensée est-elle exprimée là?

16. Récapitulez, en faisant ressortir les moyens dont se sert Télémaque pour exciter la pitié de Calypso. Quel est son but? Quels sont ses moyens ?

CHAPITRE V.

Calypso, étonnée et attendrie de voir dans une si vive jeunesse tant de sagesse et d'éloquence, ne pouvait rassasier ses yeux en le regardant; et elle demeurait en silence. Enfin elle lui dit : Télémaque, nous vous apprendrons ce qui est arrivé à votre père. Mais l'histoire en est longue : il est temps de vous délasser de tous vos travaux. Venez dans ma demeure, où je vous recevrai comme mon fils : venez, vous serez ma consolation dans cette solitude, et je ferai votre bonheur, pourvu que vous sachiez en jouir.

QUESTIONS.

1re Série.

1. *Étonnée et attendrie.* Expliquez la justesse de chacune de ces expressions.

2. *Une si vive jeunesse.* Le qualificatif *vif* a-t il ici son acception ordinaire? Substituez-y un synonyme.

3. *Rassasier.* Indiquez le sens propre et le sens figuré de ce mot.

4. *En le regardant.* Pourrait-on remplacer ici *regarder* par *voir*?

5. *Nous vous apprendrons. Apprendre* a-t-il toujours la même signification?

6. « L'histoire *en* est longue. » A quoi se rapporte le mot *en*?

7. Décomposez le mot *délasser.*

8. Je vous recevrai *comme mon fils.* Interprétez cette phrase.

(1) Dans *toute* la Grèce et dans *toute* l'Asie..... dans *toute* l'étendue..... *tous* les écueils.

Digitized by Google

2de Serie.

1. Réduisez ce chapitre à sa plus simple expression (1).

2. Faites voir que la première phrase est construite avec symétrie : « Calypso *étonnée* et *attendrie* de voir dans une si vive jeunesse tant de *sagesse* et *d'éloquence*.

3. Faites aussi ressortir le contraste que présentent ces mots : « Dans une si vive jeunesse tant de sagesse et d'éloquence. »

4. Relisez le chapitre précédent et montrez que Télémaque y fait réellement preuve de *sagesse* et *d'éloquence*.

5. La dernière partie de la phrase exprime-t-elle énergiquement l'effet produit sur Calypso par le discours de Télémaque : « Ne pouvait rassasier ses yeux..... demeurait en silence. »

6. Pourquoi Calypso promet-elle avant tout à Télémaque de lui donner des nouvelles de son père ?

7. Pouvait-elle commencer immédiatement le récit des aventures d'Ulysse ?

8. « De tous vos travaux. » Aimez-vous mieux *travaux* que *fatigues?* Justifiez votre réponse.

9. « *Venez dans ma demeure, où je vous recevrai comme mon fils.* » Comparez ce langage avec le ton incisif et sévère de ses premières paroles (2).

10. *Vous serez ma consolation.* Justifiez ces mots. Calypso avait-elle besoin de consolation ?

11. *Dans cette solitude.* Quel est le sentiment qui se trahit dans ces paroles?

12. *Pourvu que vous sachiez en jouir.* A-t-elle une arrière-pensée en ajoutant cette restriction ? Rappelez-vous l'histoire d'Ulysse.

13. Indiquez le rapport ou la transition qui existe entre ce chapitre et le précédent.

CHAPITRE VI.

Télémaque suivait la déesse accompagnée d'une foule de jeunes nymphes, au-dessus desquelles elle s'élevait de toute la tête, comme un grand chêne, dans une forêt, élève ses branches épaisses au-dessus de tous les arbres qui l'environnent. Il admirait l'éclat de sa beauté, la riche pourpre de sa robe longue et flottante, ses cheveux noués par derrière négligemment mais avec grâce, le feu qui sortait de ses yeux et la douceur qui tempérait cette vivacité. Mentor, les yeux baissés, gardant un silence modeste, suivait Télémaque.

(1) Résumé de ce chapitre : Calypso accorde à Télémaque l'hospitalité demandée et promet de lui donner des nouvelles de son père.

(2) Son langage ici respire la bienveillance. Elle ne parle plus en déesse courroucée, mais en déesse hospitalière. Voyez comment sous l'impression d'un sentiment différent les mêmes objets prennent des noms différents : au § 3, elle dit à Télémaque *jeune étranger*, *téméraire*. Ici elle le traite comme son fils.— Elle ne dit plus *mon île*, *mon empire*, mais *ma demeure*, etc.

Digitized by Google

QUESTIONS.

1re Série.

1. Quelle différence y a-t-il entre *environner* et *entourer?*
2. Se sert-on indistinctement des mots *bois* et *forêt*?
3. *L'éclat de sa beauté.* Dites le sens propre et le sens figuré du mot *éclat.*
4. *La riche pourpre.* Le mot pourpre est-il toujours du genre féminin ?
5. Donnez des synonymes de *tempérer.*
6. *Les yeux baissés.* Quelle est la fonction de ces mots dans la phrase?

2de Série.

1. Que contient le sixième chapitre (1)?
2. Comment ce chapitre se lie-t-il aux précédents? La transition est-elle dans les idées ou dans les mots?
3. N'était-il pas nécessaire de nous faire le portrait de la déesse, après nous avoir fait celui de Télémaque et de Mentor?
4. Était-ce ici la place de ce portrait?
5. Ce chapitre nous présente t-il un portrait physique ou moral de Calypso (2)?
6. Dans quelle intention l'auteur dépeint-il Calypso au milieu de ses nymphes?
7. Pourquoi lui prête-t-il une taille plus élevée qu'à celles qui l'entourent? Cette seule qualité aurait-elle suffi pour achever le portrait de la déesse?
8. *Riche pourpre...., robe longue et flottante.* Donnez la raison de ces détails.
9. *Ses cheveux noués par derrière négligemment mais avec grâce.* En omettant « *mais avec grâce* » pourrait-on laisser le mot *négligemment* à la place qu'il occupe dans cette phrase ?
10. Ne trouvez-vous pas dans ce portrait un détail qui se rapproche du portrait de Télémaque : « Il avait sa douceur et sa fierté ? »
11. Faites remarquer le contraste entre la conduite de Télémaque et celle de Mentor.

B. Van Hollebeke.

(*La suite à un prochain numéro*).

(1) Le chapitre VI peut se résumer ainsi : Calypso se dirige vers sa grotte avec les naufragés. Portrait de Calypso.

(2) L'auteur n'a pas fait ici le portrait moral de Calypso. Il a préféré avec raison de nous faire apprécier son caractère par ses actions.

Digitized by Google

NOTE SUR LA THÉORIE DES LOGARITHMES.

(Suite et fin.)

—

14. Calcul logarithmique. — L'emploi des tables pour simplifier les calculs numériques, et par suite pour en assurer les approximations, est fondé sur les théorèmes ci-dessous, constituant le *Calcul logarithmique.*

I. — *Le logarithme du produit de plusieurs nombres est égal à la somme des logarithmes de ces nombres, et réciproquement.*

Soit d'abord le produit $a\,b$ des deux nombres quelconques a et b. Si l'on pose $v = l\,a$ et $x = l\,b$, il est clair, d'après la définition des logarithmes, que v et x sont les exposants des puissances auxquelles il faut élever la base 10 pour avoir les nombres a et b. On a donc $a = 10^v$ et et $b = 10^x$; d'où en vertu de la multiplication des nombres exponentiels, il vient

$$a\,b = 10^v \times 10^x = 10^{v+x}$$

Or, l'exposant $v + x$ de 10 est le logarithme de $a\,b$. Donc

$$l\,(a\,b) = v + x = l\,a + l\,b, \text{ et } l\,a + l\,b = l\,(a\,b).$$

De même, $l\,a + l\,b + l\,c = l\,(a\,b\,c)$; etc.

II. *Le logarithme du quotient de deux nombres quelconques est égal au logarithme du dividende moins celui du diviseur, et réciproquement.*

Soit q le quotient des deux nombres quelconques a et b. On a donc $q = a : b$ et $b\,q = a$. Comme les logarithmes de deux nombres égaux sont égaux eux-mêmes, il est clair qu'on a successivement

$$l\,(b\,q) = l\,a \text{ et } l\,b + l\,q = l\,a\,; \text{ d'où}$$

$$l\,q = l\,a - l\,b \text{ ou } l\,(a : b) = l\,a - l\,b, \text{ et } l\,a - l\,b = l\,(a : b).$$

III. *Le logarithme d'une puissance quelconque d'un nombre est égal au produit de l'exposant par le logarithme du nombre, et réciproquement.*

Soit v l'exposant de la puissance à laquelle il faut élever le nombre a et soit posé $x = l\,a$. On a donc $a = 10^x$; d'où en élevant de part et d'autre à la puissance v, il vient $a^v = 10^{vx}$. De là et d'après la définition des logarithmes, on voit que

$$l\,(a^v) = v\,x = v\,l\,a, \text{ et } v\,l\,a = l\,(a^v).$$

Digitized by Google

IV. *Le logarithme de la racine* r *ième de tout nombre* a *se trouve en divisant le logarithme de ce nombre par l'indice* r, *et réciproquement.*

Soit z la racine r ième de a, d'où $z^r = a$. On a donc successivement :

$$r\,l\,z = l\,a \text{ et } l\,z = l\,a : r; \text{ d'où}$$

$$l\left(\sqrt[r]{a}\right) = l\,a : r, \text{ et } l\,a : r = l\left(\sqrt[r]{a}\right).$$

Remarque. — Par les quatre précédents théorèmes, on voit qu'en se servant des tables de logarithmes, les *multiplications* sont ramenées à de simples *additions;* les *divisions* à de simples *soustractions;* les *élévations* aux puissances à de simples *multiplications*, et les *extractions* de racines à de simples *divisions*. Ainsi l'usage des tables, en abrégeant beaucoup les calculs numériques, les rend toujours possibles, du moins entre certaines limites, et permet de traiter une foule de questions utiles, qu'il faudrait abandonner si les logarithmes n'étaient pas connus.

15. Propriétés relatives a la base 10. — La valeur constante de la base étant arbitraire, il existe différents *systèmes* de logarithmes; mais on a préféré le système de base 10, parce qu'il a de plus que tout autre deux propriétés générales fort utiles pour faciliter les approximations numériques, au moyen des tables. Voici ces deux propriétés :

1° *Quand on multiplie tout nombre* a *par* 10, 100, 1000, ..., *son logarithme augmente de* 1, 2, 3, ... *unités, et réciproquement.*

Cela est fondé sur ce qu'ayant $l\,(10^n) = n\,l\,10 = n$, il vient

$$l\,(a\,.\,10^n) = l\,a + n \text{ et } l\,a + n = l\,(a\,.\,10^n).$$

2° *Lorsqu'on divise tout nombre* a *par* 10, 100, 1000, ..., *son logarithme diminue de* 1, 2, 3, ... *unités, et réciproquement.*

Il est évident, en effet, qu'on aura toujours

$$l\,(a : 10^n) = l\,a - n \text{ et } l\,a - n = l\,(a : 10^n).$$

16. Proportion tabulaire. — La seule inspection des tables de logarithmes fait voir que quand les nombres consécutifs sont un peu grands, par exemple au-dessus de 1000, les accroissements de leurs logarithmes ne diffèrent pas d'un millionième; et ces accroisse-

Digitized by Google

ments, calculés dans les colonnes marquées D, seraient évidemment moins différents encore si les nombres, au lieu de croître successivement d'une unité, n'augmentaient que de la différence $d < 1$. Ainsi, en supposant que la totalité des augmentations, pour chaque nombre, ne surpasse point l'unité, on peut toujours admettre, *sans erreur notable*, que chaque fois que le nombre a croît de d, son logarithme x croît de e; et alors, si le nombre a croît de b fois d ou de c fois d, son logarithme x augmente aussi de b fois e ou de c fois e. Ayant donc $l\,a = x$, il vient

$$l\,(a + b\,d) = x + b\,e \text{ et } l\,(a + c\,d) = x + c\,e.$$

Or, $b\,d$ et $c\,d$ sont les différences du nombre a aux deux $a + b\,d$ et $a + c\,d$, tandis que $b\,e$ et $c\,e$ sont les différences du logarithme x aux deux autres $x + b\,e$ et $x + c\,e$. Et puisqu'on a évidemment

$$b\,d : c\,d = b\,e : c\,e,$$

on voit que *les différences des nombres sont entre elles, par approximation, comme les différences des logarithmes de ces nombres.*

17. Usages des tables. I. — La proportion précédente est indispensable pour calculer à l'aide des logarithmes. Mais si les tables ne s'étendent pas au-delà de 10000, cette proportion donne tout au plus un chiffre exact au nombre cherché plus grand que 1000, ainsi qu'on le prouve en algèbre. De sorte que ces tables déterminent généralement les cinq premiers chiffres du nombre cherché. — Mais si les tables, comme celles de Callet, vont jusqu'à 108000, la proportion ci-dessus donne deux chiffres exacts, et même trois, au nombre cherché plus grand que 10000.

II. — On sait résoudre les deux problèmes généraux qui constituent l'usage des tables de logarithmes ; et je n'ai pas à m'y arrêter ici. J'observe seulement que *les nombres moindres, que l'unité, n'ont point de logarithmes.*

Soit en effet x le logarithme de $\frac{1}{2}$, par exemple : on doit donc avoir $10^x = \frac{1}{2}$. Or, comme $x = 0$ donne $10^0 = 1$, il est clair que les valeurs de x, entières, fractionnaires ou irrationnelles, et croissantes à partir de zéro, donnent à 10^x des valeurs croissantes qui surpassent de plus en plus l'unité. Il n'existe donc aucune valeur de x donnant $10^x = \frac{1}{2}$, et partant le logarithme de tout nombre moindre que l'unité n'existe pas, comme nombre.

Digitized by Google

Mais ce qu'il faut bien remarquer ici, c'est que *les tables de logarithmes peuvent toujours servir à simplifier le calcul de tout nombre moindre que l'unité.* — A cet effet, on multiplie le nombre proposé par une puissance de 10 telle que le produit soit l'un des plus grands nombres fractionnaires compris entre deux nombres immédiatement consécutifs des tables. Prenant ensuite le logarithme de la fraction résultante, et cherchant à l'aide de la proportion tabulaire, le nombre correspondant à ce logarithme; ce nombre, divisé par la puissance de 10 qui a multiplié le proposé, donne celui-ci au quotient.

III. — En général, il faut toujours préparer les nombres proposés de telle sorte que la caractéristique du logarithme résultant soit 3 ou 4, suivant que les tables employées s'étendent jusqu'à 10000 ou jusqu'à 100000; établir ensuite la proportion tabulaire; etc., etc.

De cette manière, les tables de logarithmes feront toujours connaître, avec facilité, les cinq premiers ou les sept premiers chiffres du nombre cherché. Or cela suffit à une foule de problèmes numériques où les tables de logarithmes sont nécessaires à la détermination des nombres inconnus, soit pour simplifier les calculs ou les rendre possibles, soit aussi pour bien connaître le degré d'approximation de chaque nombre résultant, dont on aura ainsi les cinq premiers ou les sept premiers chiffres exacts.

IV. — On voit que la théorie des exposants *positifs*, rationnels et irrationnels, conduit directement à la théorie des logarithmes, laquelle est plus générale, plus claire et plus simple, que quand elle est basée sur les propriétés et la comparaison des deux genres de *progressions*. Mais celles-ci n'en doivent pas moins figurer dans l'*arithmétique généralisée*, comme y fournissant d'utiles applications, dont plusieurs exigent l'emploi des tables de logarithmes.

D'ailleurs, la théorie des progressions est fort simple et conduit à différentes propriétés remarquables, aussi bien que certaines *séries numériques*, que l'on détermine aisément lorsque l'expression de la somme des n premiers termes est donnée en *fonction rationnelle* de n, comme la somme des *carrés* ou des *cubes*, soit des n premiers nombres entiers, soit des n premiers nombres impairs; etc.

Digitized by Google

18. Remarque. I. — La théorie des logarithmes qu'on vient d'exposer suffit sans doute pour simplifier les calculs numériques; mais elle doit être complétée par la considération des *symboles négatifs* en algèbre, où d'ailleurs on donne les moyens de construire les tables de logarithmes et d'apprécier les degrés d'approximation que ces tables fournissent, etc.

On sait que le logarithme d'une fraction se trouve en soustrayant le logarithme du dénominateur hors de celui du numérateur. Donc, pour que cette règle soit générale, il faut l'appliquer encore lorsque le dénominateur surpasse le numérateur. Or dans ce cas, la soustraction est impossible, du moins en partie, et doit rester indiquée sur cette partie. Donc le logarithme restant est *négatif*. C'est ainsi que n désignant un nombre rationnel ou irrationnel, on aura toujours

$$l(1 : 10^n) = l\,1 - l\,(10^n) = 0 - n\,l\,10 = -n.$$

Donc $1 : 10^n = 10^{-n}$, et réciproquement.

De même, le logarithme d'un nombre infini étant infini lui-même, il en résulte que le logarithme de tout nombre *infiniment petit est l'infini négatif.*

II. Les *symboles numériques,* tels que les quantités négatives, naissent de la généralité complète qu'on accorde volontairement aux règles et aux formules algébriques, afin de simplifier les théories des sept opérations du calcul littéral, aussi bien que les applications numériques. Or, opérer sur le binôme $a - b$, par exemple, c'est réellement opérer sur un monôme soustractif lorsque $b > a$ ou que $b = a + c$. En effet, puisque soustraire un tout, c'est soustraire chacune de ses parties, même quand la soustraction serait impossible, il est clair qu'on a successivement

$$a - b = a - (a + c) = a - a - c = o - c = -c.$$

Pour n'avoir point de monôme négatif, il faut toujours supposer $a > b$ dans l'expression $a - b$, ce qui en diminue la généralité. D'ailleurs l'hypothèse de $a > b$ pourrait être absurde, sans qu'il fût possible de le reconnaître immédiatement.

Le calcul des quantités négatives isolées est donc inévitable en algèbre et se présente, du moins implicitement, dès les premières opérations. Or, il est beaucoup plus clair et plus simple de rendre

Digitized by Google

ce calcul explicite et de démontrer les différentes *règles des signes* pour les monômes; ce que l'on fait directement en donnant aux définitions des opérations algébriques la plus grande extension possible, ainsi que je l'ai établi depuis longtemps.

J.-N. Noel.

MAXIMES RELATIVES A L'ENSEIGNEMENT.

41. Bien des choses ne sont impossibles que parce qu'on s'est accoutumé à les regarder comme telles.

42. Pour bien voir il faut regarder, pour bien entendre il faut écouter.

43. Exercitatio optimus dicendi et scribendi magister.

44. Timeo hominem unius libri.

45. Il ne faut rien faire à demi.

46. Il faut apprendre à faire régulièrement et avec connaissance de cause ce que l'on ne faisait auparavant que par une aveugle imitation et comme par instinct.

47. Là où il existe multiplicité et nombreuses gradations de peines, c'est un signe infaillible que l'ascendant moral manque dans le chef, ou l'amour du bien chez les subordonnés.

48. L'intelligence se rapporte à tout : l'homme habitué une fois à réfléchir et à se rendre compte de ses idées profitera toujours de cet esprit de réflexion et d'observation, quelque soit ensuite l'objet vers lequel puisse l'entraîner sa vocation spéciale.

49. Qui n'avance pas recule.

50. Pour bien apprécier une composition quelconque, il faut l'étudier sous toutes ses faces, examiner successivement les différents points de vue, les différents rapports qu'elle présente.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

AU REVOIR.

Que j'étais loin jadis des Zoïles moroses !...
Dans mes rêves le ciel semblait se refléter,
Mille oiseaux en mon cœur souvent venaient chanter,
Mon âme souriait comme un jardin des roses.
Mais je vis devant moi le vice et les travers...
Et soudain en mon cœur se tut la voix divine,
Et comme l'hirondelle au signal des hivers,
Je sentis loin de moi s'envoler mes doux vers,
Et mon âme devint comme un buisson d'épine.
J'en eus tant de regrets et d'intimes douleurs!
Mais malgré tout encor, qu'à mes yeux se présentent
De ces tableaux si purs dont nos rêves s'enchantent,
Une mère, un enfant.... des sourires, des pleurs...
Mon frais printemps renaît, et puis mes oiseaux chantent,
Et mon cœur est tout plein du doux parfum des fleurs.

1856.

BENOIT QUINET.

SOUVENIR.

Ignorer sa beauté, c'est être deux fois belle,
Les fleurs ne savent pas le prix de leurs parfums.
B. Q.

— Où sont les frais lilas qu'Avril avait vus naître?
Où sont les doux oiseaux qui chantaient au printemps?
La jeune fille encor . . . parlez, où peut-elle être,
La jeune fille de vingt ans?...

Hélène était son nom; une grâce ingénue
Animait sa beauté qu'elle seule ignorait;
Un doux émoi partout fêtait sa bienvenue;
Lui parlait-on, on l'adorait.

Digitized by Google

Combien de cœurs rivaux enviaient sa tendresse !
Autour d'elle on voyait lui former une cour
Les titres, les talents, la vertu, la richesse,
Jaloux de son premier amour.

Et qui donc sut charmer cette âme virginale?
Choisit-elle un époux dans le cercle empressé?...
— Non ; elle eut un linceul pour robe nuptiale,
Le trépas fut son fiancé.

Voulez-vous, maintenant, revoir la jeune fille?
Ah ! ne la cherchez plus dans ce monde mortel ;
Montez plus haut... elle est où la lumière brille !...
Montez... montez... elle est au ciel.

BENOIT QUINET. 1850.

A MON AMI, AUGUSTE DAUFRESNE.

Sed vatem egregium, cui non sit publica vena,
Qui nihil expositum soleat deducere, nec qui
Communi feriat carmen triviale monetâ :
Hunc, qualem nequeo monstrare, et sentio tantùm,
Anxietate carens animus facit, omnis acerbi
Impatiens, cupidus sylvarum, aptus que bibendis
Fontibus Aonidum.

Juvenal. Satire VII.

Qui sait? avant Cadmus, peut-être un gazetier,
Publiciste habitant un coin de l'Ionie,
Obligé par contrat de noircir du papier,
Et dans son feuilleton aiguisant l'ironie,
Dès ces temps primitifs, exposa ses chagrins,
Ses dégoûts journaliers, ses peines, ses tortures,
D'avoir à s'occuper d'un monde d'écrivains,
Stériles fabricants de livres et brochures.
Ce travers de critique est un ancien travers.
On a dit et redit, dans tous les idiômes,
Qu'on avait trop de prose et surtout trop de vers,
Soit pour instruire, ou soit pour amuser les hommes.
Un journal aujourd'hui, déplorant cet excès,
A propos d'une fraîche et limpide romance,
Sur ce thème si neuf, file, en mauvais français,
Mainte phrase embrouillée où niche l'ignorance ;

Digitized by Google

Et lance plus d'un trait sournoisement jaloux.
Tout poète est en butte à l'injuste critique:
Heureux quand il pardonne ou méprise les coups
Dont le frappe en passant un censeur famélique,
Qui blâme avec bonheur, applaudit à regret,
Et, d'un jeune talent enviant le mérite,
S'efforce d'étouffer sous le bruit du sifflet
Le chant délicieux dont la grâce l'irrite.
Et! qui nommerait-on qui soit sans ennemi?
Sur un rosier vermeil la chenille pullule:
La pêche veloutée attire la fourmi:
La mésange voltige après la libellule.
Sous la dent des brebis l'arbuste perd ses fleurs:
Aux agneaux innocents le loup dresse son piége.
Le moineau se défie en vain des oiseleurs,
Il s'empêtre aux gluaux qui tapissent la neige.
Dans le vaste Océan et dans la goutte d'eau,
Partout l'antagonisme entretient une guerre:
Ainsi que le lion, le chétif vermisseau
Est sujet aux transports de haine et de colère.
Le talent, la vertu froissent bien des regards;
Du dépit impuissant le blâme qui murmure
Elève encor plus haut les chefs-d'œuvre des arts:
Il est beau d'encourir une folle censure.
Quand le printemps, paré de rose et de muguet,
Mêle aux ombres du soir une haleine attiédie,
Dans le groupe confus des arbres du bosquet,
Le rossignol répand sa vive mélodie;
Il brode avec amour sur des thèmes charmants,
Sans s'émouvoir en rien de l'absurde tapage
Des hôtes des marais, dont les coassements
Conspirent contre lui sous les jongs du rivage.
Les bruits les plus stridents du sarcasme moqueur,
Le venin que distille une obscure gazette,
Peuvent-ils altérer la divine ferveur
De celui que le ciel a vraiment fait poète?
Eh! n'est-il pas le roi d'un pays enchanté?
La Muse à son chevet sourit dès qu'il s'éveille;
Le vol capricieux de l'idéalité
L'emporte extasié de merveille en merveille.
A ses pieds des trésors brillent de toutes parts:
Et les myosotis qui bordent la fontaine
Disent plus à son cœur, charment mieux ses regards
Que les plus beaux saphirs de l'écrin d'une reine.
Que lui fait l'opulence et le luxe arrogant
Dont l'éclat mensonger éblouit le vulgaire?
L'ennui pour s'y morfondre aime un cercle élégant;
La plus haute splendeur cache un fond de misère;

Digitized by Google

Possesseur d'un domaine aux magiques aspects,
Il est sourd aux clameurs d'une voix importune.
Elevée au mépris des mesquins intérêts,
Sa fière pauvreté repousse la fortune.
Que de fois les honneurs, les titres, les rubans
Ne furent à ses yeux qu'une belle imposture!
Loin des lambris dorés et loin des courtisans,
Seul il va consacrer son cœur à la nature.
Un réduit verdoyant où coule un frais ruisseau,
Un rocher tapissé de mousse et de feuillage,
Un vieux chêne où le lierre a jeté son réseau,
Un pli de l'horizon où s'assied un village,
Le coteau lumineux, l'ombre de la forêt,
Et les gazouillements de l'onde et de la brise,
Lui disent tour à tour l'harmonieux secret
De la sérénité dont son âme est éprise.

Et vous de qui les chants gracieux et légers
Ont les reflets si doux de ces divines choses,
Ami, ne cédez pas aux dégoûts passagers;
Méprisez les rigueurs des critiques moroses.
Poursuivez vos travaux, répandez votre esprit;
Tous les cœurs délicats aiment à vous connaître.
Vos suaves accents que chacun applaudit,
A la postérité pourront passer peut-être.
Ecrivez: et, plus tard, dans un recoin poudreux,
Votre nom retrouvé sur quelque vieux volume
Fera lire vos vers à vos derniers neveux.
Vous revivrez, Daufresne, ainsi par votre plume.

VICTOR DUMORTIER.

BULLETIN DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE.

Concours de 1857-1858. — Voici les questions mises au concours pour 1857-1858, par la classe des Beaux-Arts.

Première question.

« Faire l'histoire de l'origine et des progrès de la gravure dans les Pays-Bas jusqu'à la fin du XVe siècle. »

Digitized by Google

Deuxième question.

« Quelle a été au moyen-âge, en Belgique, l'influence des corporations civiles sur l'état de la peinture et sur la direction imprimée aux travaux des artistes? »

Troisième question.

« Quels sont les rapports du chant populaire, en divers pays, avec les origines du chant religieux depuis l'établissement du christianisme? Démontrer ces rapports par des monuments dont l'authenticité ne puisse être contestée.»

Quatrième question.

« Quelle a été l'influence que l'école de peinture d'Italie et celle des Pays-Bas ont exercée l'une sur l'autre, depuis le commencement du XVe siècle, jusqu'à la mort de Rubens? Indiquer en quoi cette influence a été avantageuse ou nuisible à l'école flamande. »

Concours de 1858. — La classe adopte, dès à présent, pour le concours de 1858, la question suivante :

« Rechercher l'enchaînement des diverses architectures de tous les âges et les rapports qui peuvent exister entre les monuments et les tendances religieuses, politiques et sociales des peuples. »

Le prix, pour chacune de ces questions sera une médaille d'or de la valeur de 600 francs. Les mémoires devront être écrits lisiblement en latin, en français ou en flamand, et seront adressés, francs de port, avant le 1er juin 1857, à M. Quetelet, secrétaire perpétuel.

SOCIÉTÉ DUNKERNOISE POUR L'ENCOURAGEMENT DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS.

Programme des sujets proposés pour le concours de 1857 *et* 1858.

Dans sa séance publique du mois de juin 1857, la Société Dunkernoise décernera, s'il y a lieu, une médaille d'or au meilleur mémoire ou travail sur les sujets suivants :

1° Histoire des troubles religieux au XVIe siècle, dans le nord de la France, et particulièrement dans la Flandre maritime.

Le sujet devra être traité au point de vue particulier et restreint où il est présenté. Mais les concurrents ne devront pas se borner à une simple et sèche nomenclature de faits; ils auront à les envisager dans leur ensemble et à décrire l'influence qu'ils ont exercée, les conséquences qu'ils ont produites. Ce que désire la Société Dunkernoise, c'est une monographie embrassant l'ensemble historique de cette période envisagée sous toutes ses faces.

2° De l'influence de la domination espagnole dans la Flandre, au point de vue des lois, des mœurs et des institutions.

La domination de la couronne d'Espagne sur la ville de Dunkerque et sur le comté de Flandre, a dû nécessairement modifier la législation, les mœurs, la langue et les habitants de Dunkerque et de la Flandre.

L'auteur devra d'abord énoncer les changements apportés par la législation et ensuite constater les vestiges des mœurs et coutumes espagnoles conservés dans le pays.

Digitized by Google

3° Une pièce d'au moins cent vers sur la mort héroïque de Jean Jacobsen, ou sur tout autre épisode tiré des annales de la Flandre maritime.

La Société remet au concours de 1858, la question suivante :

« Histoire commerciale et maritime de Dunkerque, avec l'indication des causes qui ont développé, arrêté ou renouvelé la prospérité de la ville, à ce double point de vue, et l'exposé des diverses améliorations qui seraient jugées propres à en assurer la plus grande et la plus rapide extension. »

Les mémoires sur ce sujet seront envoyés avant le 1er mai 1858. Les mémoires ou travaux relatifs au concours de 1857 devront être adressés (francs de port) au Président de la Société, avant le 1er mai.

Ils ne seront pas signés, et ils porteront une épigraphe ou devise répetée dans un billet cacheté, indiquant les nom, qualité et résidence de l'auteur, lequel y déclarera que son œuvre est inédite et n'a figuré à aucun concours. Ce billet ne sera ouvert que dans le cas où le travail aurait été jugé digne d'un prix ou d'une mention honorable : sinon il sera brûlé en séance.

Les concurrents sont prévenus que ceux qui se feraient connaître à l'avance, seront exclus du concours.

Les mémoires ou travaux qui y seront envoyés, deviendront la propriété de la Société : les auteurs pourront en faire prendre copie à leur frais.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au Président de la Société.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Mémoire sur Froissart, de M. Kervyn de Lettenhove, couronné par l'Académie. — Voici l'extrait du rapport que le Secrétaire perpétuel, M. Villemain, a lu sur ce sujet :

« L'Académie avait proposé une étude sur les chroniques de Froissart, sur la vie, le génie, l'art de ce peintre si vrai, de cet Hérodote du moyen-âge, admirable par le détail des mœurs, et comme le dit encore Fénelon, pour je ne sais quoi de court, de hardi, de naïf, de vif et de passionné que l'auteur même de Télémaque enviait à notre ancienne langue.

« Sur ce sujet instructif et piquant, un travail a été distingué par l'Académie, c'est le mémoire inscrit sous le n° 1 et portant pour devise : « Or peut estre que ce livre n'est mie ordonné si justement que telle chose le requiert. » La condition de Froissart, sa vie errante et sa poésie de troubadour, sont là décrites avec soin et sagacité. Toutes les recherches de curiosité érudite se succèdent dans un esprit aussi juste que pénétrant. Mais la question de goût et de style, l'art ou, si vous voulez l'inspiration du narrateur, l'excellent goût français de ce natif de Valenciennes qui vécut plus en Belgique et en Angleterre qu'en France, tout ce côté finement littéraire du sujet n'a pas assez occupé le savant biographe. L'Académie ne veut pas cependant prolonger une épreuve dont le succès différé ne serait peut-être pas plus complet. Elle décerne sur le prix une médaille de 1500 francs à M. Kervyn de Lettenhove, au docte écrivain belge, à l'homme de savoir et d'esprit qui tout en célébrant Froissart presque avec l'orgueil d'un compatriote, et en éclairant sa vie et son temps de mille précieuses lumières, n'a pas eu souci de nous montrer assez à quel point ce conteur provincial, cet écrivain de frontière, est

Digitized by Google

demeuré par sa prose vive et charmante, un des modèles non surpassés, une des sources originales de notre langue. »

ACADÉMIE DE BERLIN.

Dans la séance du 3 juillet 1856, l'Académie de Berlin a mis au concours une question importante au double point de vue de la philosophie et de la philologie. Il existe ça et là, parsemés dans le texte des écritures de la Grèce et de Rome, et principalement chez les commentateurs, des fragments des écrits perdus d'Aristote ou des renseignements sur ces écrits. Jusqu'ici ces documents n'ont pas été rassemblés; cependant on peut présumer qu'un tel recueil contribuerait à jeter du jour sur la doctrine du philosophe de Stagyre, et comblerait diverses lacunes subsistant encore dans l'histoire de la philosophie.

L'Académie de Berlin exige donc *une collection complète et critique des fragments d'Aristote.*

Les concurrents auront à rechercher ces documents, à les faire passer au crible de la critique, et à constater le rapport qu'ils pourraient avoir avec les écrits conservés d'Aristote. L'Académie désire laisser de côté, pour le moment, les renseignements que contient, sur ce sujet, la littérature orientale en général et celle des Arabes en particulier. En revanche, elle exige qu'on utilise les travaux isolés répondant déjà, partiellement, au but qu'on se propose. Les concurrents disposeront les fragments dans l'ordre qu'ils jugeront le plus convenable ; ils accompagneront toutefois leur travail de deux tables, dont l'une indiquera les ouvrages d'où l'on aura tiré des extraits, et avec la plus grande exactitude, tous les endroits cités ; l'autre table, alphabétique, contiendra les mots principaux contenus dans les fragments, et les objets auxquels ils se rapportent. Les mémoires pourront être rédigés en allemand, en latin ou en français, mais dans ce dernier cas, l'Académie désire en même temps une minute écrite en latin.

Les travaux des concurrents seront reçus jusqu'au 1er mars 1859. Les auteurs les accompagneront d'une épigraphe, qu'ils répéteront sur un billet cacheté, contenant leur nom. La remise solennelle du prix, consistant en une somme de *cent ducats*, aura lieu dans la séance publique du mois de juillet 1859, au jour anniversaire de la naissance de Leibnitz. Conformément au § 67 des statuts de la classe philosophico-historique de l'Académie, il a été décidé que si le mémoire couronné était de nature à pouvoir être inséré dans le tome V de l'édition complète d'Aristote, publiée par les soins de la dite classe, l'Académie s'entendrait avec l'auteur pour assurer cette insertion.

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE.

Classe des beaux-arts. — Séance du 25 septembre 1856.

Correspondance. — Lettres du Ministre de l'Intérieur relatives : 1° au projet de construction d'un palais des beaux-arts; 2° Inscription de la halle et le beffroi de Bruges; 3° Proposition concernant les poèmes des concours de composition musicale, — *Concours de* 1857-1858. Programme. — Concours extraordinaire pour la gravure. — *Communications.* — Dépôt de la 1re partie des tables développées des 42 premiers volumes des Bulletins de l'Académie;

Digitized by Google

par M. Ad. Siret. — Réunion de la commission pour les inscriptions des monuments publics.

Séance publique du 26 septembre 1856.

Discours de M. De Keyser, directeur de la classe. — Proclamation des résultats des grands concours de sculpture et de gravure.

Classe des Sciences. — Séance du 11 octobre 1856.

Correspondance. — M. Lamarle nommé commissaire pour une note de M. Delaire, de Paris. — Cartes géologiques envoyées par le Ministre de l'Intérieur. — M. Stas nommé de la commission pour le projet de construction d'un palais des beaux-arts. — Lettre de M. Maury, relative au système d'observations météorologiques. — Commissaires nommés pour l'examen des ouvrages reçus. — Mémoires pour le concours de 1856. — Commission pour l'examen des travaux de M. Meyer. — *Communications et lectures.* — Observations des étoiles filantes pendant le mois d'août 1855; par M. A. Quetelet. — Lettre adressée de Munster, le 15 octobre 1856, à M. Quetelet, par M. le docteur Heis, relative aux étoiles filantes du mois d'août. — Extrait d'une lettre de M. Colla, de Parme, à M. A. Quetelet. — Notice sur la distribution de quelques fossiles carbonifères; par M. De Koninck. — Extrait d'une lettre adressée à M. De Koninck, par M. James Hall, d'Albany. — Note sur quelques dispositions à donner à la marmite de Papin et sur un avertisseur électrique; par M. Melsens.

Classe des lettres.— Séance du 6 octobre 1856.

Correspondance. — M. Roulez nommé commissaire pour une découverte archéologique. — MM. Ad. Quetelet et Gachard nommés commissaires pour le projet de construction d'un palais des beaux-arts. — *Rapports.* — Rapports de MM. le baron de Saint-Génois et De Smet, sur une note de M. Rottier. — Décision relative au rapport sur un mémoire de MM. Yssel de Scheppere et de Saint-Génois. — *Communications et lectures.* — Quand est né Charlemagne. Notice par M. Polain. — Note sur une ancienne bombarde conservée à la citadelle d'Edimbourg; par le chanoine J.-J. De Smet. — Lettres sur l'identité de race des Gaulois et des Germains, — 3me lettre; par M. le général Renard.

Classe des beaux-arts. — Séance du 9 octobre.

Correspondance. — M. Alvin nommé commissaire pour le projet de construction d'un palais des beaux-arts. — M. Siret communique la dernière partie des tables développées des 12 premiers volumes des Bulletins de l'Académie. — Observation relative à l'inscription de l'église de Saint-Bavon, à Gand. — Proposition de M. Daussoigne concernant le concours pour les poèmes de composition musicale. — Ovation faite à M. F. Fétis.

Ouvrages présentés.

Digitized by Google

ACTES OFFICIELS, NOUVELLES, ETC.

Enseignement supérieur. — Université de Liége. — Pension. — Il est accordé à M. Jean-François-Xavier Wurth, professeur à la faculté de philosophie et lettres, déclaré émérite le 31 juillet 1856, une pension viagère de 2,657 francs, à raison de 19 années et un mois de services académiques, au traitement de 4,000 francs. (Arrêté royal du 13 octobre 1856.)

Athénée royal de Tournai. — Personnel. — M. Gillon (Auguste), professeur de chimie, de physique et d'histoire naturelle, est, sur sa demande, placé dans la position de disponibilité. (Arrêté royal du 30 octobre 1856).

Distinctions honorifiques. — Est promu au grade d'officier de l'ordre de Léopold. M. Frankinet (C). professeur émérite à l'Université de Liége. — Sont nommés chevaliers de l'ordre de Léopold : MM. A. Didot, directeur de l'école de médecine vétérinaire et L.-V. Delwaert, professeur à la même école.

— La section des finances du conseil communal de Bruxelles, chargée de présenter le rapport sur le budget de la ville pour 1857, a adopté, à l'unanimité, une proposition de M. Devadder de porter de 30 à 35,000 francs, le subside accordé à l'université de Bruxelles, afin de reconnaître les services que cet établissement rend à la jeunesse. Ce supplément de 5,000 francs sera employé à augmenter les collections de l'université.

Nécrologie. — M. P.-P. Roorda Van Eysinga, professeur de langue, de philologie et d'ethnographie malaise et javanaise à l'Académie militaire de Bréda, vient de mourir.

— Le grand poète hollandais Henri Tollens vient de mourir à Ryswyck, à l'âge de 76 ans.

— On écrit de Helssingfors, dans le grand-duché de Finlande, (Russie), le 8 octobre :

« L'Université de Finlande vient d'éprouver une perte cruelle par la mort de M. le docteur Kellgreen, professeur de langues orientales, qni a succombé avant-hier au typhus. M. Kellgreen, né en 1822, n'avait que trente-quatre ans, et, malgré sa jeunesse, il avait publié un très-grand nombre d'ouvrages sur la linguistique et notamment sur les littératures arabe et persane. On lui doit aussi des collations de poésies épiques en finlandais. Il était le premier Finlandais qui eût occupé la chaire des langues orientales de notre Université; tous ses prédécesseurs étaient ou Allemands ou Suédois. »

— M. Goujon, astronome de l'observatoire impérial de Paris, connu par des travaux importants, et chargé à diverses reprises de missions scientifiques, vient de mourir d'une congestion cérébrale, à l'âge de trente-trois ans.

On lui doit la découverte d'une comète et la démonstration d'une périodicité de la comète de Brorsen, la constatation de l'existence d'équations personnelles dans les observations du soleil, une détermination de la différence de longitude des observatoires de Paris et de Greenwich, de nombreux calculs d'orbites de planètes et de comètes, une multitude d'observations astronomiques, et divers travaux sur le magnétisme terrestre.

M. Victor Gaillard, un des plus actifs collaborateurs du *Messager des Sciences historiques, des Arts et de la Bibliographie en Belgique,* vient de mourir à Gand, le 10 septembre 1856, à l'âge de trente-et-un ans.

Digitized by Google

DU RHYTHME DANS LA VERSIFICATION FRANÇAISE.

CHAPITRE I.

Victor Hugo, dans un de ses derniers ouvrages, dit, en parlant de la langue française, qu'elle a été composée par la Providence, avec un merveilleux équilibre, d'assez de consonnes pour être prononcée par les peuples du Nord, et d'assez de voyelles pour être prononcée par les peuples du Midi.

Tel est, en effet, le secret de la popularité du langage français et de son emploi dans les relations privées, comme dans les transactions diplomatiques et jusque dans le langage législatif de certains peuples de l'Europe.

Mais telle est aussi peut-être la raison pour laquelle ce langage, seul, n'est pas parvenu à établir sa versification sur des règles certaines de rhythme.

Cette infériorité apparente de la poésie française a excité la mauvaise humeur de Voltaire : dans maint passage de ses œuvres, il manifeste le regret de ne pouvoir imiter la variété de syllabes et d'intonations dont jouissaient naguère, et dont jouissent encore, d'autres peuples favorisés par la nature d'organes plus délicats ou nés sous un ciel plus heureux. « C'est peut-être, dit-il, une des raisons pour lesquelles les Italiens ont précédé de plus de trois siècles les Français dans la poésie, cet art si aimable et si difficile. »

Mais cette infériorité relative est, pour Voltaire, inhérente au langage même ; aussi convient-il que si l'auteur de l'Énéide était né à Paris, il aurait rimé comme Boileau et Racine, et que si ces deux poètes français avaient vécu du temps d'Auguste, ils auraient fait du mètre des vers latins le même usage que Virgile.

Nous avons vu, dans l'introduction historique de ce travail (*Revue de l'instruction publique en Belgique,* IV. p. 27, 85 et 140), combien furent infructueuses les tentatives faites à diverses époques dans le but de douer la poésie française du mètre des anciens ; il convient d'examiner si le même sort est réservé aux essais qui tendraient à écrire des vers français rhythmés à l'instar des vers de la plupart des langues modernes, ou plutôt si la langue que nous parlons n'a pas son rhythme propre en vertu duquel nos vers, dans la

Digitized by Google

forme qu'ils ont, sont *de véritables vers rhythmés*, tout aussi rhythmés que les vers d'aucune autre langue.

Nous démontrerons que nos vers ne sont pas seulement des alignements de syllabes terminés par la rime, qu'ils obéissent en outre à des lois certaines de rhythme; et quand nous aurons établi que le principe des lois de notre versification, principe trop souvent méconnu, est l'accentuation rhythmique, nous examinerons s'il ne convient pas d'étendre l'application de ces lois.

Et d'abord, qu'est-ce que le rhythme?

Rien d'étonnant à ce que l'on en ait nié l'existence; les écrivains n'ont pu se mettre d'accord pour en donner une définition précise, exacte, saisissable; la phraséologie a enveloppé d'un nuage diffus l'image du rhythme.

Celui-ci confond le rhythme avec la mesure, et parle du rhythme de douze syllabes; celui-là considère le genre de poésie comme synonyme du rhythme, et s'occupe du rhythme de l'ode, de la ballade; d'autres — La Harpe, Rollin, l'abbé Mallet (*Encyclopédie* v° Cadence) ont versé dans cette erreur — confondent dans la notion de rhythme la quotité des syllabes, la douceur et la dureté des sons, la répétition des mêmes lettres, les rejets et les enjambements; d'autres placent le rhythme dans la succession des rimes masculines et féminines, et même dans l'emploi harmonieux des images.

Il se rencontre même un auteur pour qui le rhythme est à peu près tout cela à la fois : aux yeux de Philippon de la Madelaine, « le rhythme est le résultat combiné de la mesure et du mouvement; son effet est l'harmonie. » Cette phrase est sonore, mais bien creuse : Philippon est si peu intelligible pour lui-même qu'il prend pied sur cette donnée pour entamer, à propos de l'harmonie imitative, une dissertation complétement étrangère à la matière qu'il traite.

Le dictionnaire de l'Académie n'est pas plus heureux; la docte assemblée définit le rhythme par les expressions suivantes : *nombre, cadence, mesure*. Recourant à la définition de ces synonymes, nous trouvons que le nombre est l'*harmonie qui résulte d'un certain arrangement de mots dans les vers ;* — que la cadence est l'*agrément qui résulte d'un vers dont l'harmonie frappe l'oreille;* — enfin que la mesure est *le nombre et l'arrangement des syllabes*

Digitized by Google

propres à chaque espèce de vers. Voilà donc trois définitions pour une; mais par malheur, chacune d'elle renvoie à sa voisine, et le lecteur, qu'on a tenu en haleine en le forçant à frapper à trois logis d'où le maître était absent, rentre chez lui, fatigué de ses recherches et peu disposé à les recommencer.

Et cependant le rhythme n'est pas et ne peut pas être une abstraction; il doit avoir en lui quelque chose de sensible, quelque chose de saisissable qui permette à la fois de le définir et de le comprendre.

Toutes les langues, *sans exception*, ont une versification rhythmée; chez les anciens, l'élément du rhythme était surtout la quantité prosodique; chez la plupart des peuples modernes, c'est plutôt l'accentuation des syllabes fortes dans leur combinaison avec les syllabes faibles.

« Il y a dans les mots *de toutes les langues*, dit M. Garnier de « Langres, dans son *Dictionnaire prosodique et poétique grec-« français* (Paris, Delalain, 1822), une cadence naturelle qui naît « du rapport des tons graves et aigus et du temps, et dont la mélo-« die est plus ou moins agréable, selon la sensibilité plus ou moins « exquise des organes de ceux qui parlent une langue, et la flexibi-« lité plus ou moins grande de cette même langue. »

Toute langue, sous peine de cesser d'être une langue, et de devenir une succession diffuse de sons incompréhensibles, a donc nécessairement un rhythme basé soit sur la longueur relative des sons, soit sur leur intensité. En effet, si les mots, si les syllabes des mots, ne se distinguaient pas, et se prononçaient tous avec la même durée ou le même volume de son, la phrase n'aurait plus de sens; en français, par exemple, y aurait-il moyen de se comprendre si les mots *un Bonaparte manchot,* s'articulaient de la même manière qu'*un bon appartement chaud;* ou si, à l'instar du marquis de Bièvre, on articulait *quel fat alité*, comme les mots *quelle fatalité!* Ce serait, en vérité, donner trop de prise aux mauvais jeux de mots de nos faiseurs de calembours.

Notre langue, dépourvue des agréments de la quantité prosodique, — nous l'avons établi dans notre introduction, — a nécessairement une accentuation rhythmique qui se forme par la cadence alternative de syllabes fortes et de syllabes faibles.

Digitized by Google

Or, l'accentuation, base de la cadence et du rhythme, est cette mélodie régulière, cette modalité d'intonation qui s'appuie principalement sur une syllabe des mots. C'est la définition qu'en donnent les *Flors del gay saber,* l'art poétique des provençaux : *accens es regulars melodia o tempramens de votz lequal estay principalmens en una sillaba.*

En conséquence, nous définissons le rhythme soit avec Vossius, un mouvement partagé en espaces symétriques, soit avec un autre auteur, l'évaluation du temps par le lever et le frapper de la mesure, soit enfin, d'une manière plus pratique en ce qui concerne les langues modernes où la durée des sons est moins appréciable, la combinaison des temps forts et des temps faibles.

L'accent rhythmique, c'est-à-dire, cette plus grande intensité de son sur une syllabe déterminée, existe bien réellement en français, où il frappe *invariablement sur la dernière syllabe de chaque mot,* exclusion faite de l'*e* muet final.

Dans la combinaison des mots entre eux pour constituer la phrase, l'accentuation des mots accessoires, surtout des mots accessoires monosyllabiques, s'efface pour se reporter sur le mot principal qui suit; mais la loi de l'accentuation de la syllabe finale est tellement impérieuse que le monosyllabe accessoire lui-même devient accentué, lorsque le mot principal le précède immédiatement : dans *il vient,* l'accentuation marque fortement le mot *vient;* c'est le mot accessoire *il* qui en est frappé dans *vient-il*? le même phénomène se remarque dans les phrases : *nous le tuons, tuons-le.*

Certains mots accessoires prennent même une forme plus sonore quand ils sont placés à la fin du membre de phrase dont ils attirent à eux l'accentuation : *me* et *notre,* dans *il me dit,* et *notre ami* deviennent *moi* et *nôtre* dans *il dit à moi, c'est le nôtre.*

L'élision de certains mots accessoires, possible avant le verbe, devient d'une dureté intolérable, quand ils sont placés à la suite : on dira *il l'a fait entrer,* et l'on blâmera Molière d'avoir écrit :

Ou bien faites-*le* entrer. Qu'est-ce donc s'il vous plaît.

De même on reprochera à Baïf d'avoir commis une faute d'euphonie non moins désagréableen disant :

Et pour *ce,* il a choisi aux faubourgs sa retraite.

Digitized by Google

Pourquoi l'élision n'a-t-elle pas lieu en français, sinon pour l'e muet, et pourquoi l'hiatus y est-il proscrit, et ne l'est-il pas dans les autres langues, si ce n'est parce que la syllabe finale étant accentuée ne peut disparaître, et parce que la voyelle qui la termine s'articule fortement et heurte la voyelle initiale du mot suivant?

Pourquoi, sinon pour obéir à cette loi, le pronom *je*, restant faible, force-t-il la syllabe muette du verbe qui le précède accidentellement à prendre l'accent grammatical : *aimé-je*, *supplié-je?*

Pourquoi encore les syllabes pénultièmes des verbes *mener*, *jeter*, *appeler* et autres semblables, deviennent-elles tout à coup accentuées, quand une syllabe muette les suit: *je mène*, *tu jettes*, *il appelle?*

Mais, nous dira-t-on, dans tous ces cas l'accentuation grammaticale ou le redoublement de la consonne, est exigé pour éviter la succession de deux syllabes en *e* muet, et on retrouve l'application de cette règle même ailleurs qu'à la finale : *je mènerai*, *tu jetteras*, *il appellerait*.

Nous trouvons en effet cette prétendue règle formulée dans plusieurs traités de grammaire entr'autres dans une *Grammaire pratique*, *adoptée par l'Université*, et due à M. Vanier, l'un des collaborateurs du Journal grammatical de Marle : « tout verbe qui a un *e* muet ou un *e* fermé dans son radical, y est-il dit, le convertit en *e* grave, chaque fois qu'après lui, vient un *e* muet. » Parmi les exemples donnés, se trouvent les mots *je sèmerai*, *je pèserai*, *je repèterai*. Pour qu'on puisse se convaincre que cette règle est trop générale, qu'on nous permette de citer le Dictionnaire de l'Académie qui, sinon en matière de définitions, au moins en matière d'orthographe, fait autorité ; ce Dictionnaire nous donne : *le temps séchera vos larmes*, *nous réglerons cela plus tard*, *je prendrai le parti que la circonstance me suggérera*, etc., et à la fin des mots, l'Académie écrit pourtant *je sèche*, *tu règles*, *il suggère*.

D'ailleurs n'avons-nous pas quantité de mots qui transgressent cette prétendue règle, alors que son application ne s'adresse pas à la dernière syllabe : *soutenement*, *papeterie*, *afféterie*, *pelleterie*, *médecin*, *échevin*, *émeraude*, *éperon*, *revenu*, *relevé*, *devenir*, *élever*, *chevelure*, *échevelé*, *féverolles*, *écrevisse*, *réglementer*, *prévenir*. *détenir*, *dégrever*, *sécheresse*, *séneçon*, *démener*, *developper*, etc., et les noms propres, traces souvent anciennes, et toujours convain-

Digitized by Google

cantes du génie d'une langue : *Généviève, Fénelon, Saint-Evremont, Sénecé, Evrehailles, Eghezée, Delecourt, Quetelet*, etc., etc.?

Cette tendance à fortifier la syllabe finale se révèle même par l'affaiblissement de la pénultième, l'a de *grâce, d'infâme*, perd son accent circonflexe dans *gracieux, infamie;* les mots *faisant, dessus, ressource, désir, monsieur*, s'articulent comme s'il y avait *fesant, deçus, reçource, desir, mossieu;* l'ê de *honnête*, de *tempête*, long dans *un homme honnête, une horrible tempête*, devient presque bref, malgré l'accent circonflexe, dans *un honnête homme, une tempête horrible.* Dans tous ces exemples, la prononciation est forcée de modifier le son écrit.

A quoi, si ce n'est à cette règle de l'accentuation de la dernière syllabe, logique jusque dans ses exagérations, faut-il attribuer la manière dont les zélateurs de la belle prononciation articulent les mots *femme, flamme, lettre, grosse, Atlas, paille, demi-tasse*, comme s'il y avait *fâme, lètre, grôce, Atlâs, pâille, demi-tâsse?* Si cette accentuation est d'assez mauvais goût, elle est au moins plus naturelle que celle des gens qui pour *nation, désolation*, et autres mots à désinence en *ation*, prononcent avec un grand baillement sur l'antépénultième : *Nâtion, désolâtion;* cette affectation est aujourd'hui plus ou moins générale en France, nous le savons; mais on nous persuadera difficilement que *cette seule exception* ne soit pas une manie toute contemporaine, destinée à disparaître avec la mode, probablement d'importation britannique, qui lui a donné le jour.

C'est en effet, chez les anglais, que l'on retrouvera surtout cette manière d'articuler les mots en ation; *nation* se prononce chez eux, NÉ*chen*, avec une accentuation très-forte sur la première syllabe; mais en général tout étranger, habitué à trouver chez lui des désinences faibles, articulera nos mots avec une grande intensité de son sur les premières syllabes, et dira en passant légèrement sur les syllabes suivantes : PRO*vidence*, HÉ*rétique*, COR*beau*.

Le Français, au contraire, défigurera d'ordinaire la langue des autres peuples chez lesquels la désinence des mots n'est pas accentuée, et en Italie par exemple, il ne se fera pas faute de dire *tur*GIDO, *rap*IDO, *dolcissi*MO, *la ca*SA, *spaven*TO, au lieu de TUR*gido*, RA*pido*, *dol*CIS*simo*, *la* CA*sa*, *spa*VEN*to*, et s'il prononce les mots

Digitized by Google

italiens PRINcipe, FAcile, FUEmine, il placera tout au moins l'accentuation sur la pénultième à l'instar des mots français, *principe*, *facile*, *fulmine* (1).

H. BOSCAVEN.

(*La suite à un prochain numéro.*)

UNE VISITE AU CHATEAU DES ROCHERS.

J'aime Madame de Sévigné, je l'avoue, j'aime son esprit fin et pénétrant, son imagination entraînante, sa douce sensibilité, et, par-dessus tout, son style ingénieux, pittoresque, vif, hardi, infiniment varié, plein de charme et d'abandon, d'une familiarité si gracieuse, d'une verve si étincelante, d'un élan si naturel et si spontané!

Je sais bien que cet esprit est un peu superficiel, que cette imagination est souvent frivole, que cette sensibilité semble assez égoïste, que ce style même devient parfois *précieux*, en exagérant ses inimitables qualités.... Mais, comme dit Alceste,

« Mais, avec tout cela, quoi que je puisse faire,
« Je confesse mon faible; elle a l'art de me plaire :
« J'ai beau voir ses défauts, et j'ai beau l'en blâmer,
« En dépit qu'on en ait elle se fait aimer. »

Aussi m'étais-je proposé depuis longtemps de faire un pèlerinage au château des Rochers, à cette demeure consacrée par le souvenir du grand écrivain, et d'où sont datées tant de lettres charmantes, chefs-d'œuvre de l'originalité la plus libre et la plus féconde. Je me disais qu'une âme aussi impressionnable que celle de Madame de Sévigné devait avoir vivement ressenti toutes les influences extérieures, et j'attribuais volontiers aux paysages de la Haute-Bretagne,

(1) Ceci nous rappelle la petite anecdote de ce français qui, lisant l'inscription d'un florin de Hollande, pour *Willem Koning der Nederlanden*, prononçait gravement, en accentuant toutes les finales, *Vilain Konin der Nederlandin*.

Digitized by Google

à la nature calme et grandiose de cette belle province, peut-être à la situation même du château, le mérite tout particulier, la supériorité réelle d'un grand nombre des lettres composées dans cette solitude.

Ce fut donc avec une joie indicible que j'arrivai un soir à Vitré, ancienne et curieuse petite ville du département d'Ille et Vilaine, à six kilomètres de laquelle était le but de mon pèlerinage. Mais, à Vitré déjà, les souvenirs que je cherchais si avidement vinrent pour ainsi dire à ma rencontre. On me logea *rue Sévigné* à l'*hôtel Sévigné*, et à peine étais-je entré dans cet hôtel que je me rappelai l'habitation de ville où se rendait Madame de Sévigné, soit pour voir son amie, la princesse de Tarente, qui occupait un hôtel voisin, soit pour assister aux états. En ce dernier cas, c'était bien à son corps défendant qu'elle se décidait à quitter « ses bois, sa tranquillité et ses lectures, » mais, dans l'intérêt même de cette tranquillité, elle allait au devant de la société qui se réunissait à Vitré pour cette époque, et se mettait « en pleins états, pour ne pas voir les états « en pleins Rochers. »

L'*hôtel Sévigné* fait partie des fortifications mêmes de la ville, et domine de larges fossés convertis depuis longtemps en jardins. Il est précédé d'une grande cour, que les habitants de la localité appellent encore *la cour de la marquise*. Du reste, l'architecture intérieure et la décoration ont été complètement changées : l'imagination seule fit tous les frais du plaisir que je ressentis à habiter cette demeure.

Le chemin qui mène de Vitré au château des Rochers est malheureusement une route nouvelle, qui contrariait tous mes souvenirs. En dépit des graves considérations d'utilité publique et de bien-être général, je me pris à regretter « ces pavés impraticables, « ces bourbiers enfoncés, ces hauts et ces bas à travers lesquels « il fallait, la nuit, tâter son chemin et se faire éclairer avec des « bouchons de paille. » D'ailleurs cette belle route, proprement creusée et alignée, m'empêchait de contempler le paysage, et je compris seulement alors le sens de cette phrase ingénieuse que que j'avais lue, le matin, dans mon *Guide du voyageur* : « la pre- « mière chose qui se présente aux approches de ce château, est le « beau parc qui se dérobe aux regards. »

Enfin, au bout de six kilomètres environ, ayant brusquement

Digitized by Google

tourné à gauche, sur les indications d'un brave paysan, je me trouvai au pied d'une terrasse chargée de magnifiques touffes de rosiers en fleur. C'était l'espèce de roses connue sous le nom de *roses-noisettes*, remarquable par l'abondance de ses fleurs, assez petites, peu odorantes et presque blanches, mais dont l'ensemble est ravissant de fraîcheur, de grâce et d'abandon. Il me semblait voir l'esprit même de Madame de Sévigné respirant dans ces aimables fleurs, et le contraste d'une pareille culture avec les grands bois qui l'environnent me rappelait la femme du monde brusquement transportée de la cour de Louis XIV au milieu de cette nature solitaire et sauvage.

Quelques pas de plus me conduisirent dans la cour même du château; j'eus alors à ma droite d'assez vastes écuries, à ma gauche la chapelle octogone bâtie par M. de Coulanges, *le bien bon*, et en face, l'habitation principale formée de deux corps de bâtiments, réunis à angle droit au moyen d'une assez grosse tour octogone supportant une tourelle en encorbellement. Les flèches aiguës des tours, quelques hautes cheminées et des vestiges du style Louis XIII, donnent à l'aspect général quelque chose de réellement pittoresque, malgré le défaut d'unité de toutes ces constructions.

Mais ce qui me charmait plus encore que la beauté du point de vue, c'était le souvenir de la femme célèbre empreint, pour ainsi dire, dans les moindres détails de cette habitation. Chacun de ces détails a été caractérisé de la façon la plus vive et la plus originale par une lettre, par une phrase, quelquefois par un mot, tout fugitifs sans doute, et auxquels l'auteur attachait peu de prix, mais dont la littérature française s'enorgueillit à juste titre comme d'autant de joyaux précieux.

Cette cour même, aujourd'hui vide et nue, et dans laquelle je restais, sans y songer, exposé aux rayons d'un soleil brûlant, cette cour était plantée d'arbres et précédait le Mail dont Madame de Sévigné parlait si souvent à sa fille. Écoutez ceci, et dites-moi s'il est possible de peindre un clair de lune d'une façon plus pittoresque :

« L'autre jour on vint me dire : Madame, il fait chaud dans le Mail ; il n'y a pas un brin de vent ; la lune y fait des effets les plus plaisants du monde. Je ne pus résister à la tentation ; je mets mon

Digitized by Google

infanterie sur pied ; je mets tous les bonnets, coiffes et casaques qui n'étaient point nécessaires, je vais dans ce Mail dont l'air est comme celui de ma chambre ; je trouve mille coquesigrues, des moines blancs et noirs, plusieurs religieuses grises et blanches ; du linge jeté par-ci, par-là ; des hommes noirs, d'autres ensevelis tout droits contre des arbres, de petits hommes cachés qui ne montraient que la tête, des prêtres qui n'osaient approcher.

« Après avoir ri de toutes ces figures et nous être persuadés que voilà ce qui s'appelle des esprits, et que notre imagination en est le théâtre, nous nous en revînmes sans nous arrêter et sans avoir senti la moindre humidité. » (*Lettre du* 12 *juin* 1680.)

Mettons maintenant, à côté de ce petit chef-d'œuvre, ce qu'elle dit de la construction de sa chapelle.

«... Cependant j'ai dix ou douze ouvriers en l'air, qui élèvent la charpente de ma chapelle, qui courent sur les solives, qui ne tiennent à rien, qui sont à tout moment sur le point de se rompre le cou, qui me font mal au dos à force de leur aider d'en bas. On songe à ce bel effet de la Providence, que fait la cupidité ; et l'on remercie Dieu qu'il y ait des hommes qui, pour 12 sous, veuillent bien faire ce que d'autres ne feraient pas pour cent mille écus. « O trop heureux ceux qui plantent des choux ! quand ils ont un pied à terre, l'autre n'en est pas loin. » Je tiens ceci d'un bon auteur (Rabelais). » (*Lettre du* 4 *novembre* 1671.)

Mais je n'en finirais pas si je voulais citer ici tous les charmants passages que me rappelait l'aspect extérieur du château des Rochers. Hâtons-nous d'entrer, et, grâce à la permission que nous accorde M. le marquis de Nétumières, propriétaire actuel du manoir, pénétrons d'abord dans le salon que décorent les portraits de la famille Sévigné.

Là se voient ces personnes que nous connaissons si bien, par la manière tout ingénieuse dont le grand écrivain nous a dépeint leur caractère. Voici l'abbé de Coulanges, le *bien bon !* M. de Coulanges, le chansonnier, et sa femme, Madame de Coulanges ; voici le sec et vain Bussy de Rabutin qui traitait sa cousine de *caillette*, et faisait d'elle dans ses écrits, le portrait le moins flatteur ; voici le marquis de Sévigné, si indigne de la femme supérieure qu'il avait épousée ; voici le jeune Sévigné, leur fils, puis la froide Madame de Grignan,

Digitized by Google

qui provoqua tant de lettres immortelles, son mari, le gouverneur de la Provence, et leur fille, Madame de Simiane. Voici enfin notre héroïne elle-même, Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, admirablement peinte par Mignard, avec le costume du temps, avec la coiffure devenue célèbre, avec cette physionomie animée, expressive, spirituelle, que la peinture laisse deviner plus qu'elle ne la présente réellement. Ajoutons que le grand artiste a dissimulé habilement ce fameux *nez carré* que Bussy-Rabutin reprochait à sa cousine avec tant de malice, reproche qui piquait au vif l'amour-propre de celle-ci. Pour tout dire, le portrait de Mignard est digne, en tout point, de la femme que l'on appelait dans sa jeunesse *la plus jolie fille de France.*

Du salon je passai dans la chambre à coucher, cet « appartement si frais en été, » avec ses fenêtres donnant, vers le nord, sur le beau Mail aujourd'hui détruit. Dans cette chambre se trouve un secrétaire chargé d'un livre de comptes où Madame de Sévigné inscrivait ses menues dépenses, et un cabinet attenant, sans cheminée, renferme la toilette.

« Tout cela, me dit le domestique qui me servait de guide, est resté dans le même état qu'au temps de Madame la marquise. »

Je regardai autour de moi avec une sorte de respect, de recueillement, presque avec émotion. L'ameublement de damas vert me choquait bien un peu, sans que je pusse dire pourquoi, lorsque tout à coup la mémoire me revint plus vive, et j'aperçus en mon imagination les fameux rideaux jaunes dont il est plusieurs fois question dans les lettres. Mon désappointement fut plus grand encore lorsqu'on me montra les chinoiseries placées sur la toilette, car il est certain que cette mode ne s'introduisit en France que beaucoup plus tard, au commencement du dix-huitième siècle. Mais je ne pus m'empêcher de rire de bon cœur lorsque le domestique, levant le couvercle d'une boîte, me montra, avec un sérieux imperturbable, la houppe de cygne au moyen de laquelle Madame la marquise se poudrait les cheveux.

De la poudre en 1680! de la poudre sur ces petites boucles frisées avec tant de délicatesse et tombant avec tant de grâce ! Ceci était le comble, et il était évident pour moi, non-seulement que M. le marquis de Nétumières voulait faire *poser* les visiteurs, mais que ce marquis était d'une grossière ignorance.

Digitized by Google

Je m'empressai de quitter cet appartement, non sans payer la rétribution exigée pour entretenir ces ridicules fictions en bon état, et je fus tout heureux de me voir dans les jardins, dans le parc, dont mon auteur de prédilection parle avec tant de complaisance.

C'est ici que je retrouve le mieux Madame de Sévigné, c'est ici qu'elle aimait à se promener des journées entières, c'est cette admirable nature dont elle entretient sans cesse sa fille chérie, et dont elle ne se lasse jamais de raconter toutes les merveilles.

« Il me plaît, dit-elle, de me promener le soir jusqu'à huit heures; mon fils n'y est plus; cela fait un silence, une tranquillité et une solitude que je ne crois pas qu'il soit aisé de rencontrer ailleurs. » (15 juillet 1671.) « Toutes mes allées sont propres et mon parc est en beauté, » dit-elle plus tard... (22 juillet.) « Pour mon labyrinthe, il est net, il a des tapis verts, et les palissades sont à hauteur d'appui; c'est un aimable lieu; mais, hélas! ma chère enfant, il n'y a guère d'apparence que je vous y voie jamais. » (26 juillet.)

Toujours cette tendresse pour sa fille, se mêlant et se confondant, pour ainsi dire, avec l'amour de la nature, de la manière la plus naïve ou, parfois, la plus ingénieuse.

« Je ne sais pas ce que vous avez fait ce matin: pour moi, je me suis mise dans la rosée jusqu'à mi-jambes, pour prendre des alignements; je fais des allées de retour tout autour de mon parc, qui seront d'une grande beauté; si mon fils aime les bois et les promenades, il bénira bien ma mémoire.... » (28 octobre 1671.) « Vous ai-je dit que je faisais planter la plus jolie place du monde? je me plante moi-même au milieu de la place, où personne ne me tient compagnie, parce qu'on meurt de froid. La Mousse fait vingt tours pour s'échauffer; l'abbé va et vient pour nos affaires; et moi, je suis là fichée avec ma casaque, à penser à la Provence; car cette pensée ne me quitte jamais. » (15 novembre.)

C'est surtout la « beauté surprenante » et « la sainte horreur » de ces bois qui font ses délices et qui l'enchantent, bien que « les pensées noires y voltigent assez souvent. » A peine parvient-elle à s'en arracher le soir, au moment du serein. « L'été de Saint-Martin continue, écrit-elle le 13 novembre (1675), et mes promenades sont fort longues: comme je ne sais point l'usage d'un grand fauteuil, je

Digitized by Google

repose *mia corporea salma* tout du long de ces allées; j'y passe des jours toute seule avec un laquais, et je n'en reviens point que la nuit ne soit bien déclarée, et que le feu et les flambeaux ne rendent ma chambre d'un bon air: je crains l'entre-chien et loup quand on ne cause point, et je me trouve mieux dans ces bois que toute seule dans une chambre; c'est ce qui s'appelle *se mettre dans l'eau, de peur de la pluie*; mais je m'accommode mieux de cette grande tristesse que de l'ennui d'un fauteuil. »

N'est-ce pas là comprendre admirablement la nature, et ces sentiments, si étrangers d'ordinaire à une femme du monde, si incompréhensibles même chez une personne « d'humeur agissante » et « qui hait la monotonie plus que la mort, » ne révèlent-ils pas dans Madame de Sévigné un esprit vraiment supérieur? Ecoutez ceci plutôt:

«.... Je quitte ce lieu à regret: la campagne est encore belle: cette avenue et tout ce qui était désolé de chenilles, et qui a pris la liberté de repousser avec votre permission, est plus vert qu'au printemps dans les plus belles années. Les petites et les grandes palissades sont parées de ces belles nuances de l'automne dont les peintres font si bien leur profit. Les grands ormes sont un peu dépouillés, et l'on n'a point de regret à ces feuilles picotées: la campagne en gros est encore toute riante; j'y passais mes journées seule avec mes livres; je ne m'ennuyais que comme je m'ennuierai partout, ne vous ayant plus. Je ne sais ce que je vais faire à Paris; rien ne m'y attire, je n'y ai point de contenance; j'y vais avec chagrin. » (2 novembre 1679.)

Et ne croyez pas que les magnificences de l'automne puissent seules élever à ce point cette imagination profondément impressionnable: l'hiver même lui procure des joies presque aussi vives, lui inspire des pensées aussi remarquables, sans altérer jamais son aimable enjouement.

« Ce mot, *d'être l'hiver aux Rochers*, effraye: hélas! ma fille, c'est la plus douce chose du monde; je ris quelquefois, et je dis: c'est donc là ce qu'on appelle passer l'hiver dans des bois. Madame de Coulanges me disait l'autre jour : Quittez vos *humides* Rochers: je lui répondis: *Humide* vous-même: c'est Brevannes (1) qui est

(1) Maison de campagne de Madame de Coulanges.

Digitized by Google

humide, mais nous sommes sur une hauteur; c'est comme si vous disiez, votre humide Montmartre. Ces bois sont présentement tout pénétrés du soleil, quand il en fait; un terrain sec, et une place où le midi est à plomb; et un bout d'une grande allée, où le couchant fait des merveilles.... » (30 novembre 1689.)

Je ne prétends pas prouver, par ces citations, que Madame de Sévigné se soit contentée exclusivement de cette sorte de communion avec la nature, qu'elle se soit ensevelie, aux Rochers, dans une solitude complète: nous savons que souvent, fort souvent même, cette vie de château n'était que la vie de Paris, la vie de cour, transportée tout entière à la campagne. Nous savons aussi combien la société des Rochers était parfois nombreuse, et combien ce grand monde s'égayait aux dépens des bons provinciaux accourus également pour rendre leurs devoirs à la châtelaine. Une foule de lettres, datées des Rochers, sont remplies de plaisanteries sur les petites *basses Brettes*, sur leurs *ridiculités*, sur leurs noms mêmes que le malicieux écrivain transforme en Kerborgne, Kerlouche et Croquoison. « Nous rions un peu de notre prochain: il est plaisant ici le prochain...» C'est le véritable esprit parisien, toujours le même, à toutes les époques.

Mais ce que je veux faire ressortir, c'est cet amour de la nature, si noble et si fécond, qui a dû être inspiré à Madame de Sévigné par son séjour en Bretagne, qui semble alors, pour ainsi dire, se réveiller dans son âme, et qui a donné à quelques-unes de ses lettres tant d'élévation et de vérité. On n'a point assez remarqué, ce me semble, ce trait essentiel du caractère du grand écrivain. Je ne le compris, pour ma part, qu'en voyant ces bois et ces jardins où elle passa tant d'heures délicieuses, ces arbres auxquels elle s'était attachée et pour lesquels elle professait une sorte de culte. Quel chagrin s'empare de son âme lorsqu'elle trouve un jour, en revenant à son château, une partie de sa forêt coupée par les ordres de son fils qui, en ce moment, faisait argent de tout pour couvrir ses folles dépenses!

« Toutes ces dryades affligées que je vis hier, tous ces vieux sylvains qui ne savent plus où se retirer, tous ces anciens corbeaux établis depuis deux cents ans dans l'horreur de ces bois, ces chouettes qui, dans cette obscurité, annonçaient, par leurs funestes cris, les malheurs de tous les hommes, tout cela me fit hier des

Digitized by Google

plaintes qui me touchèrent sensiblement le cœur; et que sait-on même si plusieurs de ces vieux chênes n'ont point parlé, comme celui où était Clorinde? Ce lieu était *un luogo d'incanto*, s'il en fut jamais : j'en revins toute triste...» (27 mai 1680.)

Cette dernière citation, plus significative sans doute que toutes les précédentes, m'autorise à considérer Madame de Sévigné, non-seulement comme un esprit français, dans le sens restreint que l'on donne ordinairement à ce terme, mais comme un véritable esprit gaulois, tout primitif, fourvoyé, pour ainsi dire par hasard, au milieu d'une société depuis longtemps corrompue. Le culte de la nature était, en effet, le trait le plus caractéristique de l'ancien esprit gaulois, et je serais heureux, je l'avoue, de pouvoir rattacher cette femme illustre, au moins par ses sentiments intimes, à la race originaire de la Gaule, que l'on s'efforce aujourd'hui de réhabiliter à si juste titre.

EUGÈNE VAN BEMMEL.

ÉTUDES SUR LES ÉCRIVAINS BELGES.

PHILIPPE LESBROUSSART.

I.

Le nom de Philippe Lesbroussart est un de ceux qui honorent le plus la Belgique.

Savant littérateur, écrivain distingué, homme aimable, citoyen dévoué à la patrie, Lesbroussart a laissé dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu une impression profonde et durable.

Peu d'hommes voués à l'instruction publique ont rempli plus dignement leur carrière. Toute une génération a pu se former au contact de sa haute et belle intelligence, apprécier ses connaissances aussi solides que variées, et admirer sa parole éloquente et facile, quand il passait en revue les figures imposantes de l'histoire, ou qu'il entretenait ses auditeurs des grands modèles de la littérature.

Digitized by Google

Ceux qui ont eu le bonheur de vivre dans son intimité étaient unanimes à lui reconnaître cette vertu si rare que La Fontaine a appelée d'un mot ingénieux et nouveau « *le don d'être ami.* » Sévère pour lui-même, ils lui ont toujours vu à l'égard des autres l'indulgence qui distingue les esprits élevés.

Ceux aussi qui, au début de la carrière aride et ingrate des lettres, sentaient parfois défaillir leur courage, ceux-là se souviennent avec reconnaissance de cette voix amie qui savait rendre l'espérance au talent méconnu, — voix puissante et persuasive qui toujours se faisait écouter d'un public distrait ou indifférent, comme l'oracle du bon goût.

Enfin, dans cette âme élevée, qui se passionnait naturellement pour tout ce qu'il y a de grand et de généreux, un sentiment dominait tous les autres, l'amour de la patrie. La prospérité de la Belgique était l'objet constant de ses plus ardentes aspirations. Oui, Lesbroussart s'est peint tout entier dans ce vers à la fois modeste et sublime, au début du poème où il chante nos gloires nationales :

« L'amour de mon pays fera seul mon génie ! »

Philippe Lesbroussart naquit à Gand le 25 mars 1781. Après avoir fait ses études au Collége Thérésien, à Bruxelles, il fut employé pendant quelques années dans l'administration départementale de la Dyle. Il y connut Jouy, qui plus tard devait concourir avec lui à la création et à la prospérité de la société littéraire de Bruxelles.

En 1805 Lesbroussart renonça à des fonctions qui répondaient si mal à ses goûts et à ses dispositions naturelles, pour entrer dans la carrière de l'enseignement, vers laquelle devait l'attirer du reste l'influence de l'exemple paternel (1). Il fit ses débuts comme professeur de troisième au collége secondaire d'Alost, alors dirigé par son père, et dès cette époque il se trouva en relation avec tous les hommes qui jouissaient de quelque réputation littéraire en Belgique. Quelques années plus tard il revint dans sa ville natale occuper successivement la chaire de seconde et de rhétorique. Gand, qui comptait dans son sein plusieurs hommes distingués, offrait plus de ressources à l'activité de son intelligence. Il ne quitta ce

(1) Lesbroussart, père de Philippe, académicien et auteur de plusieurs ouvrages importants. Voyez sa biographie dans Michaud.

Digitized by Google

milieu si favorable au développement de ses talents, que pour aller s'instruire dans des voyages : il accompagna le jeune De Labare en France, en Suisse et en Italie.

De retour en Belgique, il prit part à la rédaction de plusieurs journaux. Le *Mercure belge*, qu'il fonda de concert avec Raoul et De Reiffenberg, date de 1817, époque à laquelle il fut nommé professeur à l'athénée de Bruxelles. Il y occupa jusqu'en 1830 la chaire de rhétorique, en la cumulant, dans les dernières années, avec les fonctions de professeur d'histoire au Musée des sciences et des lettres.

Lesbroussart faisait partie de presque toutes les institutions littéraires et scientifiques de Bruxelles.

Après les événements de 1830, ses services éminents lui valurent la place d'administrateur général de l'instruction publique. Mais cinq années s'écoulèrent à peine, que ses goûts simples et son amour pour la science le ramenèrent dans l'enseignement ; il échangea sa haute position contre une chaire de littérature française et d'histoire de la littérature moderne à l'Université de Liége.

En 1838 Lesbroussart fut élu membre de l'Académie; élection flatteuse quoique tardive, puisqu'elle était une exception en sa faveur : l'Académie ne comprenait pas, à cette époque, la poésie dans le cercle de ses travaux.

A l'âge de soixante-sept ans, sa santé affaiblie et une cécité presque complète l'obligèrent à solliciter l'éméritat. Il se retira au faubourg d'Ixelles, où il mourut le 4 mars 1855, à l'âge de soixante-quatorze ans (1).

En traçant cette esquisse biographique nous avons voulu rendre hommage à l'homme avant de parler de l'écrivain. Mais nous n'avons pas prétendu apprendre au lecteur des détails qui lui fussent inconnus. Chacun, invoquant ses souvenirs encore récents, se retrace dans l'esprit cette carrière si belle, si pleine de dévouement. Hier encore il était au milieu de nous, celui qui aujourd'hui est l'objet des regrets du pays, regrets qui s'attacheront longtemps encore à une si honorable mémoire !

(1) La *Notice* de M. Quetelet, secrétaire perpétuel de l'Académie, nous a été d'un grand secours pour ces détails biographiques.

Digitized by Google

II.

Notre but n'est pas de parcourir la série complète des œuvres de Lesbroussart. Nous nous occuperons spécialement du recueil de poésies publié en 1827, passant sous silence ses autres écrits, pour la plupart disséminés dans des publications périodiques (1).

Parmi ses productions poétiques, celle qui reflète le mieux son caractère, celle où il est le plus lui-même, c'est *l'Art de conter*.

Ce titre nous fait songer malgré nous au poème de la *Conversation* de Delille.

Sans prétendre établir ici un parallèle entre ces deux poètes, ou prendre pour point de départ, dans notre appréciation, la gloire encore problématique de Delille, disons que le souvenir du poème de la *Conversation* ne diminue en rien l'agrément que l'on éprouve en lisant l'œuvre du poète belge. Ici tout intéresse; sobre dans ses développements Lesbroussart n'a pas, comme le traducteur de Virgile, épuisé la matière. Son *Art de conter* n'est pas un poème didactique avec *prologue* et *invocation*; et l'auteur nous a épargné une préface fastidieuse et peu modeste qui pût nous rappeler Lamotte dissertant sur son art et justifiant sa manière, dans l'avant-propos de ses apologues.

(1) Voici la liste des ouvrages de Ph. Lesbroussart : *Fanny Seymour*, traduit de l'anglais. Paris, 1807; 5 vol. in-12. — Réponse à l'écrit de M. Chateaubriand, intitulé : De Bonaparte et des Bourbons. Genève, 1813 in-8o. — Collaborations à l'ouvrage intitulé Galerie historique des Contemporains. — Bruxelles, 1816 et années suivantes; 8 volumes in-8o. — *Le Fermier belge*, opéra comique en un acte. Bruxelles, 1816. — Discours latin sur la lutte des classiques et des romantiques. — *Everard T'Serclaes*, chronique brabançonne. Liége, 1857. — *Chimère et Réalité*, comédie en deux actes, traduite littéralement de l'espagnol. — Collaboration aux journaux et recueils périodiques, dont les titres suivent : *Journal général;* 1813; *Gazette générale* des Pays-Bas de 18.5 à 1818; *Mercure belge; Annales littéraires; Revue belge; Recueil encyclopédique belge; Revue de Liége.* — Dans les Bulletins de l'Académie : Rapport sur l'ouvrage intitulé : *Mémoire sur l'Abrégé poétique poly-histor de T.-J. Solin, par Thierry*, attribué jusqu'ici à *Pierre Diacre;* par Léopold Latapic (T. XVI. 1849). — Rapport sur un poème latin de M. Fuss : Dantisa divinæ comædiæ poetic virtus. (T. XX. 1853.) — Notice sur L.-J. Dehaut (ann. de l'Acad. 1845). = Œuvres inédites : *Prose :* Essais de traduction de fragments choisis de Tacite, de Tite-Live, de Florus et Velléius Paterculus. — Idem d'un choix de pièces du théâtre anglais d'après Shakspeare, etc.; de la comédie espagnole de Moratin, intitulée : *El cafe;* des deux premiers chants du poème italien intitulé : *Gli animali parlanti* par l'abbé Casti. — *Adolphe et Maurice* ou lettre de deux amis. (La publication de ce dernier manuscrit, remis en 1807 à un libraire de Paris, fut défendue par la censure impériale.)

Poésie : Essais de traduction d'*Odes choisies d'Horace* et de *Fragments de Lucain*, de *Trois épisodes de l'Enfer de Dante*, d'un fragment de la *Reine des Fées*, par Spenser. *Artevelde*, drame en vers et en cinq actes (les trois premiers seulement achevés.) *Célestine*, opéra en trois actes tiré d'une Nouvelle de Florian). *Le Corsaire*, opéra en trois actes, d'après le poème de Byron. Traduction du *Manfred* de Byron.

Digitized by Google

Lesbroussart nous transporte dans son sujet par un début vif et animé, où la pensée revêt une forme piquante et originale.

Maudit soit le bourreau dont la loquacité
Depuis une heure au moins m'enchaîne à son côté!
A-t-il assez de fois, brisant ma patience,
Aux voisins fatigués commandé le silence,
Répété que le fait est digne de crédit,
Distillé goutte à goutte un éternel récit,
Brodé chaque détail, commenté chaque phrase,
Et, prenant bonnement mon ennui pour extase,
Quand de son long discours j'entrevoyais le bout,
Ramené ce refrain : « Monsieur ce n'est pas tout. »

A ce portrait d'un fâcheux le poète a fait adroitement succéder celui d'un causeur aimable. Ici la pensée devient grâcieuse :

Heureux qui dans un conte amusant et léger,
Élégant sans manière et simple sans bassesse,
Toujours au naturel unissant la finesse,
A l'esprit enchanté raconte un joli trait,
Répète un mot piquant ou dessine un portrait,
Et sait par l'enjouement, la grâce et la saillie
Voler quelques instants aux longueurs de la vie!

Agréable, autant que le premier est importun, celui-ci charme et captive son auditoire :

Il cesse de parler, chacun écoute encor.

Après ce contraste habilement ménagé, le poète, remontant à l'origine de l'art de conter, nous montre les différentes phases que cet art a parcourru en Grèce, à Rome et en France.

Athènes fut la ville où l'on causa le mieux.

Rome, dans sa rusticité native, ignora ce talent; dans les premiers temps,

La vertu des Romains fut rarement aimable
. . . . . .
Mais tout changea plus tard, et je pense qu'Horace
Aux diners de Mécène occupait bien sa place.

Aucune nation ne se distingua, à l'égal de la France, dans l'art de conter.

Honneur à l'esprit fin de Marmontel. Honneur aussi à Madame Scarron, dont le portrait est un vrai modèle de grâce.

Digitized by Google

Quand Scarron, jeune encor, mais non pas inconnue,
Et n'ayant pour tout bien que sa grâce ingénue,
Rassemblait à la fois dans ses petits banquets
L'élite de la cour et du Pinde Français,
Si souvent du festin la modeste ordonnance
Venait aux conviés prescrire l'abstinence,
Soudain de sa mémoire empruntant le secours,
Du repas, par un conte, elle arrêtait le cours;
Sa naïve finesse et sa gaîté décente
Captivaient doucement l'oreille obéissante;
Et son art séducteur, par un simple récit,
Au lieu de l'estomac savait nourrir l'esprit.

Ce portrait, fait en quelques coups de pinceau délicats et heureux, nous le préférons à celui de Mme Geoffroy que nous trouvons dans Delille : le portrait de Scarron n'est pas de ceux qui font penser au peintre plutôt qu'au modèle.

Dans la seconde partie de son poème, Lesbroussart expose la théorie de l'art de conter. Mieux que personne il pouvait en donner les préceptes, lui qui possédait si bien le secret d'intéresser un auditoire, lui qui savait répandre sur sa conversation un charme inexprimable, grâce à un heureux mélange de bonhomie et de finesse.

A l'appui de quelques règles générales, il cite l'exemple de Delille et de Mme de Montolieu.

Ainsi, lorsque Delille à ses amis retrace
Les jours de son enfance, et ces vieux souvenirs
Qui, mêlés de regrets, sont encor des plaisirs,
Un instant abusé par sa douce magie,
Chacun croit comme lui recommencer la vie.

Telle encore, Madame de Montolieu, tour à tour vive ou sensible, enchaîne le cœur de ceux qui l'écoutent,

Fait penser le vieillard, fait soupirer l'amant,
Des beautés du Valais raconte l'innocence,
Redit le doux babil de la naïve enfance,
Ou parfois, permettant à sa vivacité
De pincer les travers de la société,
Craint encor de blesser d'une vive saillie
Le méchant qu'elle plaint, ou le sot qui l'ennuie.

Aux préceptes généraux succèdent quelques règles particulières :

D'un esprit trop fécond n'épuisez pas les traits :
Parfois l'esprit fatigue et la raison jamais ;
. . . . . .
Surtout aux auditeurs gardez-vous bien d'apprendre
Le sel et la gaîté du mot qu'ils vont entendre;
. . . . . .

Digitized by Google

Que le cœur à l'esprit n'ait nul reproche à faire ;

. . . . . .

Effleurez doucement les travers du prochain ;

. . . . . .

Contents de chatouiller, n'égratignons personne.

Telles sont les maximes que le poète développe avec une justesse d'appréciation, une correction, une netteté qui, en plus d'un endroit, nous rappellent l'*Art poétique*. Elles ont pour but de nous mettre en garde contre les travers de l'esprit et du cœur qui nuisent le plus à l'agrément de la société, travers que notre poète n'a fait qu'effleurer, tandis que l'auteur de la *Conversation* y consacre les deux premiers chants de son poème.

En résumé, l'*Art de conter* est un petit chef-d'œuvre dans le genre didactique. L'esprit et la grâce y sont semés à pleines mains, et le poète a rejeté habilement ce luxe de détails et cette prolixité qui fatiguent, se souvenant du précepte de La Fontaine :

Loin d'épuiser une matière
Il n'en faut prendre que la fleur.

Le *Manuel du vrai royaliste* ou petit cours de morale politique, l'*Épitre à Édouard,* le fragment du poème l'*Alogistomanie*, et l'*Épitre à S. M. Akdola 1er, roi des Puris*, sans atteindre à la perfection de l'*Art de conter*, renferment des pages remarquables, que nous citerions sans doute, si les beautés de premier ordre, très-nombreuses dans Lesbroussart, ne nous dispensaient de mentionner celles qui n'ont qu'une valeur ordinaire. On trouve là comme toujours de l'élégance, de la facilité, du naturel. — Mais on y découvre de plus une légère tendance vers la satire. Quelquefois même, par un contraste bizarre avec l'indulgence qui faisait le fond de son caractère, le poète trahit de l'amertume. Ainsi nous serions tenté d'accuser l'auteur de l'*Épitre à Édouard* d'avoir trempé de fiel les traits lancés tour à tour contre l'orgueilleux, le bavard, l'homme blasé, le pédant et l'accapareur, si nous ne savions que cette épître n'était pas destinée à la publicité (1) et si d'ailleurs cette bouderie ne finissait par un sourire : le poète, en terminant, rend hommage à l'influence bienfaisante de la femme pour nous guérir de la misanthropie.

(1) M. Quetelet, dans sa *Notice*, nous explique l'origine du recueil de poésies qui nous occupe. L'auteur, semble-t-il, n'avait pas lui-même conservé de copie de ses poésies. Heureusement ses amis avaient pris ce soin ; et c'est à eux que nous devons ce recueil.

Digitized by Google

Dans la même épitre nous trouvons un peu crus certains vers à l'adresse de Messaline.

Enfin nous regrettons de voir dans son petit *Cours de morale politique* une attaque violente dirigée contre des principes qu'il lui était permis de ne pas embrasser, mais qui sans doute avaient droit à plus d'égards. Détruisez, dit-il, en faisant allusion à une méthode d'enseignement qui avait trouvé de nombreux adeptes parmi les hommes les plus sensés de l'époque,

Détruisez sans retour ce système anarchique
Dont n'a pu s'affranchir l'instruction publique,
Et cet enseignement qu'ils nomment mutuel,
Fatale invention de l'ennemi du ciel.

Répondons à cette sortie peu courtoise, par un vers de son Épitre à Èdouard :

Le seul emportement ne fait pas les bons vers.

ni les jugements équitables, ajouterons-nous.

Parmi ses *Poésies diverses* nous distinguons le *Spartiate mourant*, une scène lyrique intitulée *les Malheurs de la Grèce*, et surtout le *Rêve du Tyran* qui contient plus d'une strophe où la pensée est grande et l'expression lyrique. Telle est la première :

Néron dort!... dans le sang Rome entière est baignée;
A ses longues fureurs la terre abandonnée
Implore en vain son châtiment;
Et ces pâles flatteurs dont la cour se compose,
Bénissant le sommeil du tigre qui repose,
Peuvent respirer un moment!...

Dans un genre plus simple, *le petit Mendiant et le riche Lord*, ballade imitée de l'anglais, est, malgré des contours un peu indécis qui tiennent à l'original, une scène pleine de vérité, qui finit d'une manière attendrissante. Un pauvre orphelin, délaissé de tout le monde, et qui implore en vain la pitié d'un grand Seigneur, sourd à sa prière, est recueilli par un soldat à l'âme généreuse, dont la charité offre un contraste touchant avec l'insensibilité du riche.

Sur son front mâle et basanné
La touchante pitié réside;
Longtemps sur l'enfant étonné
Il arrête un regard humide.
. . . . . .

Digitized by Google

« Sèche tes pleurs, pauvre orphelin,
« Tu vas, dans ma simple chaumière,
« Trouver un asile et du pain
« Et nous parlerons de ta mère.

« Une autre fois auprès d'un grand
« Ne perds plus tes plaintes frivoles :
« Ces cailloux et ce courtisan
« N'ont rien compris à tes paroles ! »

Les *Fables* de Lesbroussart ne constituent pas son moindre titre à notre admiration. Le poète a été très-heureux dans ce genre, et la lecture de ses jolis apologues nous fait regretter qu'il n'en ait pas composé davantage. Ici, en effet, presque tout est à citer. Sans nous arrêter à choisir, transcrivons la première du recueil.

LE CHAT, LE RAT ET L'IDOLE.

—

Dans la niche d'une pagode,
Certain rat s'était retiré :
Dans cet asile honorable et commode,
Son salut semblait assuré.
Du haut de sa toute-puissance,
Il insultait les chats, qu'il voyait à ses pieds
Chercher leur subsistance.
En vain de son orgueil ils étaient indignés :
La sainteté du lieu retenait leur vengeance.
Un jour il fit du vent. Voilà l'idole à bas,
Voilà le rat dans la poussière.
Le plus vindicatif des chats
S'élance de son galetas,
Et, sans respect pour sa grandeur première,
Jette une griffe meurtrière
Sur notre ci-devant. — « Quand vous étiez là-haut, »
Lui dit-il avec ironie,
« Vous eussiez dû, Seigneur, par quelque modestie,
« Chercher à désarmer l'envie :
« Avec moins de péril vous auriez fait le saut.
« Que la fortune est inégale !
« Et combien de périls suivent l'ambition ! »
Puis terminant là sa morale,
Il l'avale
Pour prouver son assertion.

Rien n'est stable parmi les hommes.
Un tour de roue, hélas ! et c'en est fait de nous.
Il est beaucoup de rats dans le siècle où nous sommes....
Parvenus, prenez garde à vous !

Digitized by Google

Cette jolie composition, qui se distingue par la finesse de la pensée et par les effets heureux du rhythme, le maître l'eût-il désavouée?

En voici une autre d'un caractère tout différent; c'est une peinture riche et variée qui trahit sa source orientale et n'a rien de commun avec la manière du bonhomme.

LA GLACE ET LE SOLEIL.

(*Apologue oriental.*)

La fille de l'hiver, la glace transparente,
Dit un jour à l'astre des cieux :
« Dieu puissant, exauce mes vœux;
« De la couronne étincelante
« Qui pare ton front radieux,
« Fais rejaillir sur moi la splendeur éclatante :
« Fais-moi briller de mille feux! »

Elle dit : le soleil, sensible à sa prière,
Soudain accroît l'éclat de ses rayons brillants;
Des nuages légers sur l'horizon flottants
Il chasse loin de lui la foule passagère :
Déjà le ciel est pur comme aux jours du printemps,
Et la terre, d'abord languissante et glacée,
Dépouillant les frimas dont elle est hérissée,
Semble sourire aux rayons bienfaisants.

Tout à coup la glace étincelle :
De l'or et de l'azur elle emprunte les feux,
Et défiant l'éclat des cieux,
S'enorgueillit de sa splendeur nouvelle.
Mais, hélas! elle brille et fond en même temps.
Tandis que répandant des torrents de lumière,
Elle croit l'emporter sur la nature entière,
La perfide chaleur sape ses fondements.
La force des rayons l'entr'ouvre et la divise :
Vainement sa surface au loin couvre les flots;
Son propre poids l'accable; elle gémit, se brise,
Et se disperse au sein des eaux.

Amis, dans le siècle où nous sommes,
Que de glace parmi les hommes!

Mais il est temps que nous parlions du poème des Belges, qui doit-être considéré comme l'œuvre capitale de notre poète.

B. Van Hollebeke.

(*La suite prochainement*).

Digitized by Google

HORACE A JULES FLORUS.

LIVRE Ier, ÉPÎTRE 3.

Juli Flore, quibus terrarum militet oris
Claudius, Augusti privignus, scire laboro.

M'apprendras-tu, Florus (1), en quels pays lointains
Tibère (2), poursuivant le cours de ses destins,
Exerce de nouveau sa vaillance célèbre?
Est-ce aux champs de la Thrace (3), est-ce aux rives de l'Hèbre,
Enchaîné par l'hiver (4)? sur le gouffre écumant
Qui sépare deux tours (5)? ou sous le ciel clément,
Sur les riants coteaux, le beau sol de l'Asie?
De quels soins ses amis ont-ils l'âme saisie?
Qui transmettra d'Auguste aux siècles à venir
Les guerres, les traités d'immortel souvenir?
Et Titius (6), où vogue à présent sa galère,
Titius qu'on verra bientôt si populaire,

(1) Cette épître date de l'an 20 environ avant J.-C.. Jules Florus, à qui Horace a également adressé la 2me épître du second livre,

Flore, bono claroque fidelis amice Neroni,

s'était exercé dans la satire et dans la poésie légère. Il était attaché comme secrétaire à Claude-Tibère-Néron.

(2) Claudius Tiberius Nero, fils de Tibère Néron et de Livie Drusille qu'Auguste épousa. Tibère, qui succéda comme empereur à son beau-père, était alors âgé de 23 ans et commandait les troupes romaines en Arménie.

(3) Horace désigne plus particulièrement l'Hellespont (détroit des Dardanelles) ou le Bosphore de Thrace. La Thrace est bornée au nord par l'Hémus au sud par la mer Égée et la Propontide, à l'est par le Pont-Euxin, à l'ouest par la Macédoine.

(4) Fleuve de Thrace, aujourd'hui Maritza, qui sort des monts Rhodope et se jette dans la mer Égée au-dessous de Trajanopolis. La tête d'Orphée fut jetée dans l'Hèbre par les Bacchantes.

(5) Les tours de Sestos et d'Abydos, entre lesquelles passait l'Hellespont, théâtre des amours de Léandre et de la prêtresse Héro, immortalisés par le poème attribué à Musée (Musœus, poète grec qui florissait de 1400 à 1300 ans avant J.-C.), bien qu'il soit d'un auteur beaucoup plus récent (selon toutes probabilités du 4me ou du 5me siècle de notre ère). Il en existe diverses traductions, tant en prose qu'en vers, de Laporte-Dutheil, Gail, Cl. Marot, Mollevaut, Girodet, Denne-Baron.... etc....

(6) Titius Septimius, de l'ordre des chevaliers, poète lyrique et tragique qu'Horace recommande à Tibère dans l'épître 9 du 1er livre (*Septimius, Claudi...*) et auquel est adressée l'ode 4 du 2e livre (*Septimi, Gades aditure mecum*).

Digitized by Google

Car, laissant les ruisseaux où tous s'en vont errer,
A ton fleuve, ô Pindare (7), il voulut s'inspirer!
Comment va-t-il? de nous a-t-il quelque mémoire?
S'occupe-t-il toujours, cet amant de la gloire,
Sur la corde thébaine (8) à moduler ses chants?
Ou si, dans des sujets bien autrement touchants,
Déchaînant le volcan que couve l'âme humaine,
Sa muse en vers pompeux fait parler Melpomène?
Que prépare Celsus (9), à qui c'est un devoir
De répéter sans cesse et faire bien savoir
Qu'il ait à se défendre avec un soin extrême
De puiser désormais autre part qu'en lui-même,
Sans plus s'approprier comme on fait d'un butin
Les trésors amassés au temple palatin (10),
A moins d'offrir dans Rome une risible image
Du geai qui doit au paon rendre un jour son plumage (11).
Toi-même, que fais-tu? le miel de quelles fleurs
T'en vas-tu picorant dans la rosée en pleurs?

(7) Né à Thèbes, en Béotie, vers l'an 500 avant J.-C., dans la 60e olympiade, au commencement du règne de Darius. On n'est d'accord ni sur le lieu ni sur l'époque de sa mort.

(8) Voir la note précédente.

(9) Celsus Pedo Albinovanus, secrétaire de Tibère, celui à qui est adressée l'épître 8 du 1er livre :

Celso gaudere et bene rem gerere Albinovano,
Musa rogata, refer....

Il avait entrepris un poème épique intitulé *la Théséïde*. Il ne reste de lui que quelques fragments, entr'autres une consolation à Livie sur la mort de Drusus et une élégie sur la mort de Mécène.

(10) La bibliothèque grecque-latine fondée par Auguste dans le temple d'Apollon, sur le mont Palatin, près de la demeure d'Auguste.

Si munus Apolline dignum
Vis complere libris....

Livre 2, épître 1re, vers 216-217.

Adspice primum
Quanto cum fastu, quanto molimine circum
Spectemus vacuam romanis vatibus œdem.

Livre 2, épître 2, vers 92-94.

(11) Ésope, Gabrias ou Babrias (poète grec qui a mis en ïambes les fables d'Ésope), Phèdre, La Fontaine.... etc.

Digitized by Google

Car ton esprit n'a rien de petit, rien d'inculte :
Comme avocat plaidant, comme jurisconsulte,
Comme poète enfin dont on aime les vers,
Partout nous te verrons ceindre en ces arts divers
La couronne de lierre aux vainqueurs destinée (12),
Et, n'étaient les soucis où ta vie est bornée,
Qui pourrait devant nous mieux tenir le flambeau
Dans la route du bien et du juste et du beau,
Seul travail, seule étude, unique soin de l'homme
Fier de sa propre estime et de celle de Rome?

Fais-moi savoir surtout que le dissentiment
Entre Plancus (13) et toi n'a laissé nul ferment,
Que pour jamais en vous cette plaie est fermée,
Qu'il reprend en ton cœur sa place accoutumée....
Car, soit qu'un sang trop chaud, soit qu'une folle erreur
Vous enflamme tous deux d'une vaine fureur,
Partout où le destin transporte votre tente,
O vous, qui vous devez une amitié constante,
Songez qu'une génisse est là qui chaque jour
Pour être offerte aux Dieux attend votre retour.

Adolphe MATHIEU.

(12) .... *Doctarum heredæ prœmia frontium.*
Livre Ier, ode 1re, vers 29.

La couronne de lierre était la récompense de ceux qui excellaient dans ce que nous nommons aujourd'hui les arts libéraux. On donna depuis aux poètes, comme enfants d'Apollon, la couronne de laurier.

Et de te voir paré de trois brins de lierre.
Régnier, satire 4, vers 10.

Lierre était alors de trois syllabes.

(13) Munatius Plancus (L.) orateur et général, né à Tibur. Il avait suivi César dans les Gaules où il fonda, l'an 41 avant J.-C., la ville de Lyon (*Lugdunum*). Il était passé ensuite sous les drapeaux de Pompée, pour revenir bientôt à César, avait servi Antoine, et s'était enfin rallié à Octave, à qui le sénat décerna, sur sa proposition, le titre d'Auguste. Il fut successivement consul (42 ans avant J.-C.) et censeur (22 ans id.), puis chargé de divers commandements en Asie et dans les Gaules. C'est à ce même Munatius Plancus qu'est adressée l'ode 7 du 1er livre :

Laudabunt alii clarum Rhodon, aut Mitylenen....

Nous avons de lui d'admirables lettres à Cicéron.

Digitized by Google

HORACE A ALBIUS TIBULLE.

—

LIVRE Ier, ÉPÎTRE 4.

Albi, nostrorum sermonum candide judex,...

De mes vers familiers critique complaisant,
Comment près de Pédum (1) vit Tibulle (2) à présent?
Qu'y cherche-t-il? Des chants, doux fruits de son génie,
Dont Cassius de Parme (3) envîrait l'harmonie?
Ou si dans ses forêts, salutaires abris,
La sagesse elle seule occupe ses esprits?
Car tu n'es pas de ceux dont l'âme reste en friche :
Les Dieux, qui t'ont donné la beauté, t'ont fait riche,
En ajoutant aux biens qui te sont dévolus
Le secret d'en jouir. Que souhaite de plus
Une mère à son fils quand le ciel lui dispense
La sagesse avec l'art d'exprimer ce qu'il pense,
Quand il a tout, crédit, bonne table, santé,
Gloire, honneurs? — De la crainte à l'espoir ballotté,
Au milieu des soucis où notre sort s'achève,
Crois que c'est le dernier chaque jour qui se lève :

(1) A l'est et très près de Rome. Tibulle avait sa maison de campagne et ses propriétés dans les environs.

(2) Aulus Albius Tibullus, célèbre poète élégiaque, né à Rome 43 ans avant J.-C., sous le consulat d'Hirtius et de Pansa. Il était intimement lié avec Macer, Messala Corvinus (auprès de qui il avait pris la défense des vers d'Horace) et Ovide, qui nous a laissé une élégie sur sa mort dont on ignore la date précise, mais qui ne fut pas postérieure à l'an 17 avant J.-C.

(3) Cassius Severus de Parme, un des compagnons d'armes d'Horace, fut mis à mort par ordre d'Auguste 30 ans avant J.-C. Il avait composé un grand nombre de tragédies, d'élégies et d'épigrammes. C'est celui des meurtriers de César qui lui survécut le plus longtemps.

Amel scripsisse ducentos
Ante cibum versus, totidem cœnatus; Etrusci *
Quale fuit Cassi, rapido ferventius amni
Ingenium, capsis quem fama est esse librisque
Ambustum propriis.

Livre Ier, satire 10, vers 60 et suivants.

* La Toscane comprenait, du temps d'Horace, Parme, Bologne, etc.

Digitized by Google

Celui qui le suivra n'en sera que plus doux (4).
Ainsi je fais. Veux-tu rire? Viens voir chez nous
Un gros gaillard tout rond, teint frais, bonne figure....
Un véritable porc du troupeau d'Épicure (5).

Adolphe MATHIEU.

LA QUADRATURE DU CERCLE.

Avulso uno, non deficit alter.

« L'humanité, dit Luther, est un paysan ivre à cheval ; relevé d'un côté, il retombe de l'autre. » Il faut ajouter qu'il est certains côtés où la pente est plus forte et la chute plus fréquente, et sans parler ici de ceux que Luther connaissait si bien, disons un mot de cet étrange travers d'esprit qui, de tout temps, a poussé un grand nombre d'hommes aux voyages les plus extravagants dans le pays des chimères, à la recherche des combinaisons déclarées impossibles, des résultats démontrés absurdes. Je parle de ces génies prétendus qui poursuivent le mouvement perpétuel, la pierre philosophale, la combinaison qui fait gagner toujours dans les jeux de hasard, et enfin la quadrature du cercle. Ceux-ci, les plus obstinés comme les plus ridicules de tous, sont les seuls dont j'aie l'intention de dire aujourd'hui quelques mots, mais j'indiquerai ensuite les principaux résultats vraiment scientifiques auxquels les géomètres ont été conduits au sujet de la quadrature du cercle.

Tout le monde sait en quoi consiste ce problème, aussi célèbre qu'ancien dans la géométrie. Quarrer le cercle, c'est construire un carré dont la surface soit équivalente à celle d'un cercle donné. Ce

(4) *Quem Fors dierum cumque dabit, lucro*
Appone.
Livre I, ode 9, vers 13-15.
.... *Carpe diem; quàm minimùm credula postero.*
Livre I, ode 11, vers 8.
Quis scit, an adjiciant hodiernæ crastina summæ
Tempora dî superi?
Livre IV, ode 6, vers 17-18.

(5) Expression empruntée au vocabulaire des injures qu'adressaient journellement les stoïciens à leurs adversaires, les partisans d'Épicure.

Digitized by Google

carré existe, la chose est évidente. — De plus, il est démontré depuis longtemps que ce carré est lui-même équivalent au rectangle, dont la hauteur est le rayon même du cercle, et dont la base est une droite égale en longueur à la demi-circonférence. Le problème est ainsi réduit à déterminer cette dernière droite, et l'on peut tendre vers ce but par deux voies différentes : la première, en cherchant à assigner un système d'opérations géométriques par lesquelles le rayon du cercle étant donné, on arriverait à construire cette droite de même longueur que la demi-circonférence. Ainsi entendu, le problème ne paraît point absurde, bien qu'il n'ait pas encore été résolu (1). La question serait également résolue, si l'on pouvait trouver l'expression numérique exacte du rapport de la demi-circonférence au rayon du cercle. Malheureusement, cette expression n'*existe pas*. La demi-circonférence et le rayon n'ayant pas de commune mesure, si petite qu'on la veuille supposer, il est clairement impossible de trouver deux nombres entiers dont le rapport soit égal au rapport de ces deux lignes; du jour où l'incommensurabilité de la circonférence et du rayon a été établie, toute recherche dirigée dans le sens dont je parle ici a pris place décidément au rang des folies.

Mon intention n'est nullement de passer en revue tous les travaux entrepris dans le but de quarrer le cercle : la maladie de la quadrature n'est pas nouvelle dans le monde, et ceux qui en ont été atteints sont en nombre incalculable (2). Anaxagore, Hippocrate de Chio, sont, parmi les Grecs, ceux dont le nom est resté le plus connu, mais il est à croire que dès ce temps les malades ne manquaient pas, puisque dans une comédie d'Aristophane, les *Nuées*, l'astronome Méthon est désigné à la risée du peuple comme ayant la prétention de quarrer le cercle, ce qui, pour le public d'Athènes, n'avait d'autre sens que de vouloir faire un cercle carré.

La renaissance des études géométriques devait nécessairement amener de nouvelles tentatives pour découvrir la quadrature du cercle : c'est ce qui n'a pas manqué, et l'on ne s'étonnera pas de rencontrer sur ce terrain les esprits les plus distingués côte à côte avec

(1) La *quadratrice*, courbe inventée par Dinostrate, remplirait le but si l'on parvenait à la construire complétement par un procédé rigoureusement géométrique.

(2) Montucla a consacré un ouvrage à la nomenclature des chercheurs de quadrature, mais il n'a pas laissé que d'en oublier beaucoup.

Digitized by Google

d'extravagants rêveurs, si l'on réfléchit à la célébrité du problème, aux efforts infructueux qu'il avait provoqués, et à son impossibilité non encore démontrée. C'est ainsi que dans le quinzième siècle le cardinal de Cusa, doué d'ailleurs d'une haute intelligence et de connaissances étendues (3), produisit un malencontreux essai de quadrature qui fut immédiatement relevé par Regiomontanus. Le Napolitain Porta, qui paraît avoir approfondi la théorie de la vision, et posséder quelques droits au titre d'inventeur des lunettes; l'habile astronome Longomontanus, l'illustre jésuite belge Grégoire de Saint-Vincent, entraînés sur la pente commune, échafaudèrent à grand' peine sur de faux raisonnements diverses tentatives pour quarrer le cercle (4) et furent refutés par Snellius, Briggs, Viète, Adrianus Romanus, Ludolph Van Ceulen, Léotaud, Mersenne, etc..... Mais du moins les égarements de ces nobles esprits ne furent ni tout à fait sans excuse, ni complétement sans profit pour la science, car, bien que dirigées vers un but illusoire, leurs recherches mettent en relief certaines facultés créatrices, et enrichissent la géométrie d'idées souvent fécondes. De Cusa, amené à la considération de la courbe que décrit un point d'une circonférence roulant sur une droite, appelle par là l'attention des mathématiciens sur la cycloïde; quant à Grégoire de Saint-Vincent, s'il s'abusa d'une façon étrange dans sa prétendue quadrature, ce ne fut qu'après avoir doté la géométrie d'un très grand nombre de belles propositions, qui font encore aujourd'hui l'admiration des géomètres du premier ordre.

Rien de semblable ne se trouve dans les écrits de ces vulgaires quadrateurs, cerveaux exaltés, mais d'une plate ignorance, qui renversent la géométrie sous prétexte de quarrer le cercle, et gonflent de leurs sophismes des milliers de volumes, sans qu'on puisse tirer de ce fatras ni une idée neuve, ni un raisonnement passable. Que dire par exemple d'un Cano de Molina, qui découvre vingt-sept propositions fausses dans le premier livre d'Euclide? D'un Julius Scaliger, littérateur célèbre et logicien médiocre, qui se flatte

(3) Ce fut ce même cardinal de Cusa qui remit le premier en lumière la doctrine du mouvement de la terre autour du soleil.

(4) Io Baptistæ Portæ Napolitani Elementorum Curvilineorum libri tres, etc. Romæ M.DC.X. Cet ouvrage n'est pas cité dans Montucla.

Cyclometria lunulis reciprocis demonstrata auct Longomontano.

L'ouvrage de Grégoire de Saint-Vincent a pour titre : Opus geometricum quadraturæ circuli et sectionum coni. 1647.

Digitized by Google

de vaincre la difficulté rien qu'en entrant dans la lice, entasse sophismes sur sophismes, et, vertement refuté par les savants contemporains, ne trouve d'autres réponses à leurs arguments que de les couvrir d'injures?

C'est là du reste un trait caractéristique, commun semble-t-il à presque tous les quadrateurs : un entêtement qui résiste aux sollicitations de l'amitié comme aux inflexibles arrêts de la géométrie, une rancune féroce contre les Académies. A part la contradiction directe, par laquelle on fait voir à chacun de ces faux inventeurs le vice propre de son raisonnement, il existe un *criterium* infaillible, et dont l'efficacité semblerait devoir être absolue, si quelque remède pouvait réussir contre la folie de l'homme conjurée avec son orgueil. Il suffit de faire voir que la prétendue valeur de la circonférence du cercle, trouvée par tel ou tel quadrateur, tombe en dehors des limites certaines, infaillibles, que la géométrie assigne, et qu'elle peut d'ailleurs indéfiniment resserrer : c'est à dire la longueur du périmètre d'un polygone inscrit, et la longueur du périmètre d'un polygone circonscrit au cercle; longueurs entre lesquelles celle de la circonférence est nécessairement comprise. Cet argument irréfutable jeté à la face de tous les quadrateurs, n'en a pas guéri un seul, mais en a jeté plusieurs dans les transports d'une rage violente (5).

Un phénomène non moins curieux accompagne d'ordinaire ces prétendues découvertes sur la quadrature du cercle : ce sont d'étranges incursions dans le domaine du mysticisme. Il n'est guère de quadrateur qui n'attribue sa découverte à un bienfait spécial, à une révélation directe de la divinité, et qui n'en tire les conclusions, à première vue, les plus éloignées des prémisses. Un certain Falcon, dans la préface en vers de son livre, apparaît en personne pour recevoir les remercîments du cercle, et les renvoyer à la bienheureuse patronne de son ordre, à laquelle il doit son succès. Cano de Molina, l'exterminateur d'Euclide, se prétend envoyé de Dieu expressément pour cela. Un autre, nommé Delaleu, qui devait à

(5) Longamontanus passa les dernières années de sa vie à disputer avec acharnement, et à défendre les débris de sa quadrature.

Bertrand La Coste (1666), évincé par l'Académie des sciences de Paris, lui détacha coup sur coup : Le Réveille-matin pour réveiller les prétendus mathématiciens de l'Académie des sciences, etc., etc.

Digitized by Google

une semblable imspiration une solution non moins ridicule du problème, voyait dans sa découverte la reconstruction du temple et la conversion des Juifs; enfin il suffit de citer les titres de quelques uns de ces ouvrages, pour donner une idée des divagations qu'ils renferment : *Démonstration du divin théorème de la quadrature du cercle, du mouvement perpétuel, et du rapport de ce théorème avec la vision d'Ezéchiel et l'apocalypse de saint Jean* (6), etc.

Le chevalier de Causans, allant plus loin, voyait dans la quadrature du cercle l'explication du péché originel, de la Trinité, et pariait 300,000 francs qu'on ne lui ferait pas voir l'erreur de sa solution. Or, il résultait de celle-ci, d'une manière palpable, l'égalité du cercle et du carré circonscrit, c'est à dire de la partie et du tout.

Mais il est temps de passer à quelque chose de plus sérieux.

GILBERT.

(*La suite à un prochain numéro.*)

VARIÉTÉS.

HEUREUX PETITS ENFANTS!

Leur âme est sur leur front comme une fleur éclose.
B.Q.

Écoutez-les chanter, regardez-les sourire....
Ils ne sont pas encor dans le vallon des pleurs,
Ils n'ont pas entendu l'orage au loin bruire,
Ils ne connaissent que les fleurs.

Heureux petits enfants!... leur vie est comme un rêve
Tout plein de visions et d'avant-goûts du ciel;
Chaque matin pour eux un beau soleil se lève
Qu'on nomme l'amour maternel;

Et puis, nous les voyons sourire à toute chose,
Et, sans cesse entraînés par de nouveaux désirs,
Comme le papillon qui va de rose en rose,
Ils vont de plaisirs en plaisirs!

(6) Auteur anonyme, 1671.

Digitized by Google

Souvenir de l'Eden, douce réminiscence
Du bonheur fait pour l'homme en ces jours triomphants,
O mon Dieu, que c'est beau la joyeuse innocence!
Que c'est beau les petits enfants!

BENOIT QUINET. 1853.

FLEURS D'HIVER.

Voilà que l'hiver découronne
La forêt sans ombre et sans voix;
Du vent la plainte monotone
Gémit seule au milieu des bois.

Sur la campagne dépouillée
La neige étend ses blancs réseaux.
Mais la maison chante, éveillée,
Comme un buisson rempli d'oiseaux.

Si le Nord a fait à nos plaines
De longs hivers, de courts printemps,
Dieu mit dans les âmes humaines
Des fleurs qui s'ouvrent en tout temps:

C'est la poésie étoilée
Que l'on cueille au jardin des Cieux;
C'est l'humble Charité voilée
Qui toujours se dérobe aux yeux;

C'est l'étude qui nous console
Et qui donne des fruits si beaux;
C'est la foi que rien n'étiole,
Cette immortelle des tombeaux!

C'est cet amour des nobles choses
Dont rit le vulgaire moqueur,
La plus belle des fleurs écloses
Dans les solitudes du cœur.

Les mains des femmes, douces fées,
Rassemblent ces parfums divers,
Et disposent en frais trophées
Tous ces trésors de nos hivers;

Digitized by Google

Elles nous font des diadèmes
De ces fleurs qu'oubliait le ciel ;
Et les femmes sont elles-mêmes
Un printemps vivant, éternel.

Notre jeunesse recommence,
Lorsqu'au cercle joyeux du soir,
Avec les vieux amis d'enfance
Nos souvenirs viennent s'asseoir.

La nuit chante son dithyrambe
Aux hôtes du foyer rêveur;
L'âtre qui rayonne et se flambe
Est un soleil pour notre cœur.

L'essaim d'enfants blonds qu'on admire
Joue et babille autour du feu,
Et la chambre qu'emplit leur rire
Devient un jardin du bon Dieu.

Mon Dieu, tes bienfaits sont sans nombre!
Tu sèmes, pour chaque saison,
Des voix d'oiseaux dans le bois sombre,
Des voix d'enfants dans la maison!

EDOUARD WACKEN.

LA MUSE MESSAGÈRE.

Ma muse, secondez mes désirs les plus doux....
Eh! pourquoi donc cette mine étonnée?
C'est aujourd'hui que commence l'année :
Agathon Marsigny, qui s'intéresse à vous,
Accueillera nos vœux si vous êtes gentille.
L'amitié vous convie; allez, ma chère fille;
Soyez mon interprète et que vos compliments
Surtout soient dégagés de fades agréments.
Vous connaissez l'ami vers qui je vous envoie :
C'est un savant de qui la gravité
N'exclut jamais la paisible gaîté.
Mais vous boudez !... Gardez qu'il ne vous voie
Ce petit air d'enfant gâté :
Vous me nuiriez beaucoup avec de tels caprices.
Chez lui vous trouverez une charmante sœur.

Digitized by Google

Vous ne pouvez lui faire assez d'honneur :
C'est une sainte Muse et pleine de ferveur.
Ses inspirations me comblent de délices :
Embrassez-la ; n'ayez aucune peur :
Elle vous aime de tout cœur.
Plus sévère que vous, elle plaît davantage.
Elle sait des secrets qui vous passent encor ;
Mais elle est généreuse, et vous ferait, je gage,
La bonne part de son trésor,
Si vous n'étiez pas si volage.
Mais où courez-vous donc maintenant, s'il vous plaît ?
Remplirez-vous comme il faut mon message ?
Étourdie, attendez..... C'est moi qui suis distrait :
Manquer à ce point à l'usage !
Vous laisserai-je ainsi partir
Sans étrennes, sans rien que vous puissiez offrir ?
Cela serait une sottise extrême.
N'avons-nous pas quelque petit poème ?
Hier vous me dictiez des vers attendrissants ;
Et ma plume vraiment n'était assez agile :
Vous aviez ouvert l'Évangile,
Mes pleurs coulaient à vos accents.
Oui voici cette ébauche : il faudrait pour bien faire,
Y mettre la dernière main :
Vous perdez patience !... Ah ! c'est une autre affaire !
Prenez et terminez notre ouvrage en chemin.

Victor Dumortier.

Bruxelles, 1er janvier 1857.

Nous donnerons prochainement le poème intitulé : *La Fille de Jaïre*, annoncé dans cette gracieuse épître.

BULLETIN DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE.

Classe des Lettres.

Concours extraordinaire.

Sur la proposition d'une personne qui désire garder l'anonyme, la classe des lettres a accepté d'inscrire dans son programme et de juger les mémoires qui lui seront adressés en réponse aux deux questions suivantes :

Première question.

Charlemagne est-il né dans la province de Liége?

Un prix de trois mille francs, payables en numéraire, sera décerné à l'au-

Digitized by Google

teur du mémoire renfermant une solution affirmative ou négative de la question.

Deuxième question.

La famille carlovingienne est une famille essentiellement belge et même liégeoise. Cette origine n'est cependant pas suffisamment constatée : français ou allemands, les historiens qui ont traité cette importante période des annales du moyen-âge ont cédé à l'influence du sentiment national, et vu, à la glorification de Charlemagne et de ses illustres ancêtres, la glorification de l'un ou de l'autre des deux grands peuples qui nous avoisinent. Désireuse d'obtenir un livre où les titres de notre pays soient discutés avec impartialité, et dans lequel les faits soient envisagés à un point de vue belge, l'Académie propose la question suivante :

Exposer l'origine belge des Carlovingiens. Discuter les faits de leur histoire qui se rattachent à la Belgique.

Le prix réservé à cette seconde question est un capital de six mille six cents francs, inscrit, au nom de l'Académie, au grand-livre de la dette publique belge à 2 $^1/_2$ p. °|o, et avec la jouissance des intérêts à partir du 1er juillet 1856.

Les mémoires en réponse à ces questions doivent être écrits lisiblement en latin, en français ou en flamand.

Les auteurs ne mettront point leur nom à leur ouvrage, mais seulement une devise, qu'ils répéteront sur un billet cacheté renfermant leur nom et leur adresse. Les ouvrages remis après le terme prescrit ou ceux dont les auteurs se feront connaître, de quelque manière que ce soit, seront exclus du concours.

L'Académie croit devoir rappeler aux concurrents que, dès que les mémoires ont été soumis à son jugement, ils sont déposés dans ses archives, comme étant devenus sa propriété. Toutefois les intéressés peuvent en faire tirer des copies à leurs frais, en s'adressant au secrétaire perpétuel.

L'Académie exige la plus grande exactitude dans les citations; à cet effet, les auteurs auront soin d'indiquer les éditions et les pages des livres qu'ils citeront.

Les mémoires en réponse à la question concernant le lieu de naissance de Charlemagne, devront être remis, francs de port, avant le 1er février 1858, et ceux en réponse à la question concernant les Carlovingiens avant le premier février 1859.

Classe des sciences. — Séance du 6 novembre 1856.

Correspondance. — Envoi de livres. — Observations sur l'état de la végétation, le 21 octobre dernier. — Observations météorologiques. — Mémoires présentés et nomination de commissaires. — Observations magnétiques faites par MM. Mahmoud, Lamont et Ernest Quetelet. — Remercîments à M. Siret pour sa table des *Bulletins*. — *Rapports*. — Rapport de M. Martens sur un mémoire de Georges Ville. — *Communications et lectures*. — Démonstration du *postulatum* d'Euclide; par M. Lamarle. — Sur les triangulations qui ont été faites, en Belgique, antérieurement à 1830 ; par M. le général Nerenburger.

Digitized by Google

— Des observations du nord de l'Allemagne et de la Hollande; par M. Ernest Quetelet. — Sur le magnétisme de la terre dans le nord de l'Allemagne et dans la Hollande, par le même. — Note sur un trematode nouveau du Maigre d'Europe; par M. P.-J. Van Beneden.

Classe des Lettres. — Séance du 3 *novembre* 1856.

Correspondance. — Ouvrages envoyés par les Ministres de l'intérieur et de la justice. — Remercîments à M. Siret pour sa table des *Bulletins*. — Rappel fait aux membres invités à donner des notices pour l'*Annuaire de l'Académie*. — *Concours extraordinaire*. — *Rapports*. — Rapport de M. Arendt sur des proverbes tamouls, traduits et expliqués par M. Van der Haeghem. — Rapport de M. Roulez sur une découverte d'antiquités à Saint-Gilles-Waes. — *Communications et lectures*. — Assassinat de Guillaume le Taciturne par Balthasar Gérard; notice par M. Gachard. — Recherches sur les projets de partage des Pays-Bas, en 1566 et en 1571; par M. Th. Juste (Première partie).

Classe des Beaux-Arts. — Séance du 6 *novembre* 1856.

Correspondance. — Remercîments à l'auteur de la table des *Bulletins*. — *Rapports*. — Ajournements des rapports sur les poèmes des concours de musique; noms des commissaires pour ces rapports. — Observations sur l'école de peinture à Rome, par MM. Portaels et Alvin. — *Communications et lectures*. — Artistes belges à l'étranger : Jacques Fouquières et Jean Roos ; notices par M. Ed. Fétis. — De l'art nouveau; notice par M. Siret.

ACTES OFFICIELS, NOUVELLES, ETC.

Mise au concours du texte français d'un cours de thèmes latins pour la quatrième.

Le gouvernement met au concours le texte français d'un cours de thèmes latins pour les élèves de quatrième.

Le prix sera de deux mille cinq cents francs (fr. 2,500).

Notre Ministre de l'Intérieur réglera les conditions de ce concours, dont les frais seront imputés sur l'article 98 du budget du ministère de l'intérieur.

Arrêté du 27 décembre 1856.

Le programme du concours dont il s'agit est réglé ainsi qu'il suit :

Le cours se composera de deux cents thèmes, ayant chacun au moins l'étendue d'une demi-page des éditions classiques de Teubner.

L'auteur se prescrira un double but : former les élèves à l'application des règles de la syntaxe et à l'imitation du latin de César.

Chaque thème sera consacré à l'application simultanée d'un certain nombre

Digitized by Google

de règles. Celles qui ont fait l'objet d'un thème ne pourront être abandonnées ensuite; ont y reviendra dans tout le cours de l'ouvrage, et d'autant plus souvent qu'elles sont d'une application plus difficile et d'un usage plus fréquent. Les règles seront indiquées pour chaque thème en marge du manuscrit.

L'auteur supposera que les élèves, en commençant la traduction de son cours, ont expliqué la moitié du premier livre de César, *De bello gallico*, et que cette explication continue à mesure que la traduction des thèmes avance.

Les cinquante premiers thèmes porteront sur le premier livre, les cent thèmes suivants sur le premier et le deuxième, et les cinquante derniers sur les parties les plus intéressantes des autres livres.

Pour faciliter l'imitation du langage de César, le livre se composera de récits, descriptions, discours, etc., sur des matières analogues à celles qui font l'objet de l'ouvrage latin. Il n'est pas requis que chaque thème porte sur un sujet complet et séparé.

L'auteur n'atteindrait pas le but du concours s'il n'avait en vue que de faire calquer des phrases faciles à retrouver, sans autre travail intellectuel que le remplacement de quelques mots ou le changement de certaines désinences; il faut qu'il fournisse aux élèves l'occasion de reproduire, non des phrases presque complètes, mais des locutions, des tournures de phrases de César et en général ce qui caractérise la latinité de cet écrivain; il faut que les éléments de chaque thème, et, pour ainsi dire, de chaque phrase, soient disséminés dans toute la partie expliquée de l'ouvrage latin, et ne se retrouve pas dans un passage déterminé; en un mot, que la traduction suppose une étude attentive du modèle, et nécessite les efforts d'intelligence et de mémoire qu'on peut demander aux élèves de quatrième.

Le cours de thèmes sera précédé d'une introduction contenant, pour l'utilité pratique des élèves, des observations sur le style de César et sur la manière de l'imiter.

L'introduction et le cours de thèmes pourront être couronnés séparément.

Les auteurs pourront aussi ne prendre part au concours que pour l'une des deux parties de l'ouvrage.

Dans le cas où le prix de deux mille cinq cents francs serait divisé entre l'étude préliminaire et le cours de thèmes, le Ministre réglera ce partage d'après l'importance et le mérite relatif des deux écrits.

Le prix ne sera délivré à l'auteur qu'après que l'ouvrage aura été imprimé à ses frais et qu'on se sera, dans l'impression, conformé à toutes les indications du gouvernement.

La propriété de l'ouvrage appartiendra au gouvernement qui abandonnera à l'auteur le bénéfice d'une ou de plusieurs éditions, mais aura droit d'empêcher toute édition qu'il n'aurait pas autorisée et tout changement qui n'aurait pas reçu d'avance son approbation.

Dans le cas où l'introduction et le cours de thèmes seraient l'œuvre de deux auteurs, le Ministre déterminera la part de chacun d'eux dans les frais et dans les bénéfices.

Le gouvernement ne s'engage à imposer à aucun établissement l'usage du cours de thèmes couronné.

Digitized by Google

Les ouvrages seront adressés en manuscrit, avant le 15 octobre 1857, au Ministère de l'intérieur.

Les auteurs ne pourront se faire connaître. Ils inscriront leurs nom et prénoms dans un billet cacheté portant la même devise que l'ouvrage.

Le concours sera jugé par un jury de cinq membres, qui sera nommé par le Ministre.

(*Moniteur* du 1er janvier 1857.)

Athénées royaux. — Répétitions payées, leçons particulières, etc. — Les professeurs des athénées royaux peuvent, avec l'autorisatíon préalable des préfets des études, donner des répétitions payées, soit à des élèves de leur classe, soit à des élèves d'autres classes, à la condition, dans le premier cas, que les élèves qui recevront ces répétitions, ne concourront pas sur les matières enseignées par le professeur.

Les professeurs ne peuvent donner des leçons particulières, en dehors de l'athénée, qu'avec l'autorisation du préfet des études.

Une autorisation spéciale est requise pour chaque élève. Elle est toujours révocable.

Les préfets des études rendront compte, dans leurs rapports annuels, des autorisations qu'ils auront accordées ou refusées, et ils feront connaître les motifs de leurs décisions.

La disposition, contenue dans le § 2, n'est pas applicable aux professeurs de langues modernes.

Les professeurs ne peuvent, sans l'autorisation préalable du Ministre de l'intérieur, donner des leçons dans un établissement autre que l'athénée auquel ils sont attachés.

Cette disposition est applicable aux professeurs de langues modernes.

(Arrêté du 23 décembre 1856.)

Écoles moyennes de l'État. — Répétitions payées, leçons particulières, etc. — Les diverses dispositions de l'arrêté ministériel de ce jour, qui réglemente les répétitions payées et les leçons particulières que donnent les professeurs des athénées royaux, sont rendues applicables aux régents, aux instituteurs et aux assistants des écoles moyennes de l'État.

(Arrêté du 23 novembre 1856.)

Nécrologie. — Les journaux allemands annoncent la mort du célèbre orientaliste baron de Hammer, décédé à Vienne le 26 novembre dernier, à l'âge de quatre-vingt trois ans. Depuis plus de cinquante ans le nom de M. de Hammer est connu en Europe par de nombreux travaux sur l'Orient, et par des traductions la plupart faites en allemand, en arabe, en persan et en turc. Parmi les ouvrages les plus remarquables sont : *l'Histoire de l'Empire ottoman*, ouvrage considérable et fruit de longues et laborieuses recherches ; l'*Essai sur l'administration et le gouvernement de la Turquie ; l'Histoire de la littérature persanne ; l'Histoire de la poésie turque ; l'Histoire de la littérature arabe.* Depuis un certain nombre d'années M. de Hammer publiait, à titres d'étrennes pour les orientalistes, une édition ou une traduction d'un ouvrage de littérature orientale. Il était président de l'Académie des sciences de Vienne, qu'il avait contribué à créer, et membre de l'institut de France.

Digitized by Google

HYGIÈNE

DES ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

CHAPITRE Ier

Choix de l'Emplacement.

Lorsque l'érection d'un établissement d'instruction publique a été décidée, la première question qui se présente est celle de l'emplacement. Cette question primordiale est très-importante; elle doit être étudiée, mûrie et discutée avec le plus grand soin. Un choix malheureux entraîne à des conséquences funestes pour la santé des jeunes gens; l'influence d'un sol marécageux, d'une eau malsaine, d'un voisinage insalubre, suffit pour détruire les constitutions les plus robustes et pour conduire à une mort hâtive les individus faibles et délicats qui portent le germe d'une maladie constitutionnelle.

L'autorité compétente devra donc se livrer à une enquête minutieuse et à une étude approfondie de la topographie de la ville; elle étudiera le sol par rapport à sa consistance, à son humidité, aux miasmes dont il peut être chargé; elle recherchera quels sont dans la localité les vents dominants, quelle action ils peuvent exercer sur la santé publique; elle donnera surtout son attention à ceux qui passent sur des lieux d'où s'échappent des émanations, tels que cimetières, marais, étangs, canaux, cloaques; elle étudiera les moyens de se préserver de leurs effets délétères en s'abritant derrière un côteau, un repli du terrain, un bouquet de bois. L'emplacement qu'elle choisira sera pourvu d'une eau saine et abondante, et rien dans son entourage ne sera de nature à porter préjudice à la tranquillité des études ni à la salubrité des jeunes gens.

Ces conditions générales qui semblent au premier abord très-faciles à obtenir, sont réalisées cependant dans un bien petit nombre d'édifices publics; cela tient à plusieurs causes dont nous indiquerons les principales. Les villes sont souvent propriétaires de terrains vagues ou peu productifs; l'attention des magistrats se porte naturellement vers l'utilisation de ces terrains, sans souci des inconvénients qu'ils peuvent présenter; dans d'autres cas, un établissement se substitue à un autre du même genre sur un emplacement choisi il y a quelques centaines d'années; dans d'autres cas, enfin,

Digitized by Google

des intérêts privés ou même des raisons de moindre dépense exercent sur l'autorité une influence dont elle ne sait pas toujours se dégager.

De semblables motifs sont bien loin d'être une excuse suffisante lorsqu'il s'agit de l'avenir physique d'une jeune génération; il est de la plus grande importance que les administrateurs rejettent dans le choix d'un lieu approprié tout intérêt particulier, toute convenance personnelle, tout mobile qui n'aurait pas pour unique but de concourir aux bienfaits de l'hygiène. Quoi de plus déplorable, en effet, pour la santé des adolescents que le passage de six ou sept années dans un bâtiment froid, sombre, humide, construit sur un terrain marécageux, à proximité d'une industrie malsaine, dans une rue étroite et mal aérée!

Si l'on faisait abstraction de toute convenance sociale, les établissements d'instruction publique seraient le mieux situés à la campagne; la tranquillité des champs, la contemplation de la nature, la pureté de l'atmosphère, l'éloignement du tumulte et des plaisirs de la ville sont autant de circonstances favorables à l'éducation de la jeunesse (1).

Un estimable auteur a retracé dans son Hygiène des colléges, les principaux avantages qui résultent suivant lui d'un séjour à la campagne, continu ou momentané. Nous lui empruntons les lignes suivantes.

« Pendant la belle saison, les élèves du collége de Lyon sont de « temps à autre amenés à la campagne du Vernay, propriété du « collége. Ils y respirent un air pur et chargé des odorantes émanations des plantes. La vue des fleurs et l'aspiration des odeurs « qu'elles répandent, excitent le cerveau d'une manière douce et « agréable. J'aime à les voir se livrer en toute liberté, dans la prairie, aux exercices physiques ou intellectuels que leur suggèrent « ou leurs goûts ou leurs caprices. »

« Accoutumer de bonne heure les enfants à embrasser de vastes « objets dans leurs idées, présenter à leurs regards et à leur imagination les plus grands spectacles de la nature, tels que les mon-

(1) On pourrait encore citer en faveur du séjour à la campagne la mortalité moindre que dans les villes; les recherches de M. Quetelet ont établi un décès sur 36, 9 dans les villes et un sur 46, 9 dans les campagnes.

Digitized by Google

« tagnes, les fleuves, les nuages, les tempêtes, etc., est encore un « moyen d'éducation qui peut porter les plus heureux fruits » (1).

Malheureusement, la campagne, excellente pour un pensionnat ne peut plus convenir pour un établissement mixte fréquenté par des externes ; dans ce cas, dit M. Pointe, il serait désirable que tous les colléges eussent une maison de campagne à une certaine distance, et un jardin dans leur propre enceinte.

Toutes les villes devant posséder des écoles moyennes, des colléges ou des athénées, il importe d'examiner dans quelles conditions un établissement de ce genre doit être placé pour offrir le plus de garanties possible à la sollicitude paternelle et à la prévoyance hygiénique.

La grandeur de l'emplacement est tout d'abord une difficulté qui complique la résolution du problème; il s'agit, en effet, de trouver un terrain sur lequel on puisse construire un édifice apte à loger trois ou quatre cents élèves ; il faut des salles d'étude, des dortoirs, des réfectoires, une multitude de dépendances; il faut une cour pour les récréations des externes; il en faut plusieurs pour les internes; la superficie d'un pareil ensemble est, pour ainsi dire, introuvable dans l'intérieur d'une ville et entraînerait d'ailleurs à des dépenses considérables pour l'acquisition seule du terrain.

Nous poserons en principe que l'emplacement d'une maison d'éducation ne doit pas être cherché dans les quartiers populeux et marchands, là où le mètre de terrain se vend à un prix élevé; il faut plutôt le reporter vers les quartiers isolés, de nouvelle création, au milieu de ces vastes terrains qui avoisinent toutes les villes; c'est là que l'architecte pourra donner libre cours à son imagination, tout en respectant les exigences de l'hygiène.

L'étendue du terrain à choisir sera déterminée, non pas seulement par rapport aux nécessités actuelles, mais aussi en vue d'un accroissement de population plus ou moins rapide; il faut à cet égard consulter les statistiques locales et s'enquérir des causes qui pourraient influencer les résultats du calcul.

Autant que possible, on fera choix d'un lieu complétement isolé ;

(1) Hygiène des colléges, par J.-G. Pointe, médecin du collége royal de Lyon.

Digitized by Google

en agissant ainsi, on se procure une libre circulation de l'air et l'on rend tous les bâtiments accessibles à l'action des rayons solaires.

L'élévation du sol est aussi une condition de salubrité; ce sera donc vers le haut de la ville que l'on portera ses recherches; c'est du reste de ce côté que l'industrie privée construit le plus d'habitations, et qu'il s'élève réellement de nouvelles villes à côté des anciennes.

L'eau étant de première nécessité pour les besoins de la vie et d'un immense secours dans une foule d'industries, les fondateurs de villes ont toujours recherché la proximité d'un fleuve, d'une rivière ou même d'un ruisseau, sans se préoccuper des inconvénients qui résultent d'une habitation prolongée dans un lieu bas et humide. Au point de vue des intérêts matériels, c'est réellement encore aujourd'hui dans le bas des villes que le commerce s'établit et prospère, mais eu égard à la salubrité, au confortable et à la tranquillité, c'est vers le haut de la ville, par une espèce de sentiment instinctif, que les propriétaires, les rentiers et les professions libérales sont accoutumés d'aller choisir leur résidence.

Toutefois, ce serait tomber dans une grave erreur que de rechercher en Belgique invariablement un lieu élevé, sans tenir compte de la latitude du lieu donné et surtout de son élévation absolue au-dessus du niveau de la mer. Sous le rapport de la latitude, la Belgique offre peu de différences, puisque les points extrêmes sud et nord sont distancés de deux degrés seulement; sous le rapport de l'élévation du sol, la différence est plus notable: le point le plus bas est près du fort du nord à Anvers élevé d'un mètre seulement au-dessus du niveau moyen de la mer à Ostende; le point le plus élevé est à la baraque Michel près de Malmedy, sur la limite des frontières belge et prussienne; ce point atteint 680 mètres d'élévation.

D'autres circonstances non moins importantes méritent encore d'être prises en considération; ce sont la nature du sol, sa constitution géologique, les extrêmes de température, les vents dominants, les cours d'eau, etc., en un mot tout ce qui constitue la géographie physique d'un pays.

Pour faciliter cette étude et fournir des points de comparaison, on est dans l'habitude de diviser la Belgique en un certain nombre de contrées; les généralités que nous allons énoncer à l'égard de

Digitized by Google

chacune d'elles pourront être d'une grande utilité, lorsqu'il s'agira de déterminer rationnellement le terrain le plus convenable pour l'érection d'un édifice destiné à l'instruction publique.

Ces contrées sont les suivantes :

1° *Le littoral de la mer* caractérisé par des dunes sableuses qui pénètrent dans les terres à des distances variables : elles occupent une demi-lieue aux environs de Nieuport et disparaissent presque complétement à Blankenberghe. Derrière les dunes, se trouve une bande d'environ deux lieues de largeur formée par de puissants massifs d'argile qui recouvrent suivant les lieux du sable ou de la tourbe. Toute cette bande forme une surface horizontale et d'un niveau peu supérieur à celui de la mer. Le littoral comprend les villes suivantes placées d'après leur élévation au-dessus du niveau de la mer : Furnes (0^m, 1), Nieuport (4^m, 6), Ostende (4^m, 6), Bruges (8^m, 6).

2° *La Flandre*, comprenant les deux Flandres et la partie occidentale de la province d'Anvers. Le sol y est généralement uni, sauf une chaîne de collines qui forment le prolongement de celles du Brabant ; cette contrée est très-basse, si basse même qu'en beaucoup d'endroits de puissantes digues soutiennent les eaux qui s'élèvent de plusieurs mètres au-dessus des terrains avoisinants. Ces terrains sont désignés sous le nom de *polders;* ils sont traversés par un grand nombre de canaux de toute dimension désignés sous le nom de *wateringues* et qui ont pour but de recueillir les eaux. C'est dans la partie nord entre l'Escaut et le pays de Waes que se rencontrent ces polders ; la partie sud de la Flandre s'élève de quelques mètres et constitue une contrée très-fertile. — Anvers (4^m,6), Termonde (4^m,6), Alost (5^m, 6), Gand (10^m, 6), Courtrai (16^m, 6), Ypres (18^m, 6).

3° *La Campine.* — Cette contrée comprend la partie orientale de la province d'Anvers, le Limbourg et une faible partie du Brabant ; l'Escaut et la Meuse sont les limites occidentale et orientale, le Rupel et le Demer sa limite au sud. C'est un pays bas, très-uni et d'une stérilité à peu près générale. Cependant des défrichements tout récents y ont créé de véritables oasis ; le sol se compose de sables, de bruyères et de marais. On y rencontre les villes de Hérenthals (?), Diest (20^m, 6), Turnhout (24^m,6) et sur la limite Hasselt (36^m, 6).

Digitized by Google

4° *Le Brabant.* — Province encore peu élevée, mais qui présente un certain nombre de collines ; ce sont des ondulations qui varient entre 400 et 700 pieds d'élévation. Les environs de Laeken, de Louvain et de Ninove paraissent être les points les plus élevés de la province. Cette contrée est bien arrosée ; elle possède plusieurs forêts et renferme un grand nombre de vallons d'une fertilité remarquable. — Malines (9^{m}, 6), Louvain (27^{m}, 6), Wavre (44^{m}, 1), Bruxelles (52^{m}, 8), Tirlemont (56^{m}, 6), Jodoigne (77^{m}, 7), Nivelles (109^{m}, 7) (1).

5° — *Le Hainaut.* — La surface est généralement montueuse vers le Sud-Est, tandis qu'elle offre l'aspect d'une vaste plaine dans le pays d'Entre-Sambre-et-Meuse. L'exploitation du terrain houiller et l'industrie métallurgique sont les traits dominants de cette contrée. — Binche (?), Tournai (16^{m}, 6), Mons (30^{m}, 6), Ath (31^{m}, 3) et Charleroi (101^{m}, 6).

6° — *Le pays de Liége et de Namur* comprenant la Hesbaie, le Condroz, les pays de Herve et de Famenne. C'est sur la rive droite de la Meuse que se trouve le Condroz, pays intermédiaire entre les parties élevées de l'Ardenne et les parties basses du Brabant ; il est formé de plateaux qui s'élèvent jusqu'à 350 mètres et de collines longues et étroites séparées par des vallées parallèles. Sur la rive gauche de la Meuse, se rencontre une contrée riche et fertile, connue sous le nom de Hesbaie, pays ondulé plutôt que plat et d'une altitude d'environ 200 mètres. Le charbonnage et les hauts-fourneaux enrichissent cette contrée. — Huy (62^{m}), Liége (65^{m}, 6), Namur (84^{m},6), Dinant (91^{m}, 6), Verviers (164^{m}, 6), Limbourg (199^{m}, 9) et Herve (293^{m}, 3).

7° — *L'Ardenne,* plus élevée que tous les pays qui l'entourent est un vaste plateau dont l'altitude varie entre 500 et 600 mètres. On y rencontre des vallées et des gorges profondes. C'est un sol généralement aride, si l'on en excepte les terrains d'alluvion déposés par les cours d'eau qui sillonnent le pays ; au sud de l'Ardenne, se trouve une petite portion de territoire, connue sous le nom de Lorraine, et qui est très-fertile. Sur les hauteurs, on rencontre des

(1) — Ces chiffres ne sont pas satisfaisants dans les villes qui ont partie basse et partie haute ; l'élévation de Bruxelles est comptée au boulevard de l'Observatoire ; celle de Louvain, à la station du chemin de fer, etc.

Digitized by Google

plateaux marécageux désignés sous le nom de *hautes-fagnes;* de vastes forêts couvrent le sol dans les environs de Hertogenwald et de Saint-Hubert. — Spa (248^m), Stavelot (292^m), Virton (319^m), Houffalize (326^m, 8), Arlon (412^m, 6), Neufchâteau (424^m, 6), Saint-Hubert (426^m) et Bastogne (502^m, 6) (1).

V. GUIBERT,

Docteur en sciences et en médecine.

(*La suite à un prochain numéro.*)

NOTE SUR LA PROPORTIONNALITÉ.

ARITHMÉTIQUE.

I. — Les théories des *rapports* et des *proportions* doivent se démontrer dans l'arithmétique généralisée, parce que les lettres de l'alphabet sont nécessaires pour représenter les quantités continues de la géométrie et des nombres abstraits quelconques, rationnels ou non.

De plus, si dans la proportion générale $b : a = d : c$, on met en évidence le rapport commun, désigné par r, il en résulte la proportion identique $a\,r : a = c\,r : c$; et celle-ci rend très-faciles les démonstrations de toutes les *propriétés* des proportions numériques.

Ces propriétés servent à *résoudre* les proportions, c'est-à-dire à calculer les nombres inconnus que ces proportions renferment. Or, cela revient à résoudre des *équations* très-simples, ayant une forme particulière constante; car chaque proportion exprime l'égalité de deux rapports, *quotients indiqués*. — On sait d'ailleurs qu'étant donnés trois termes quelconques d'une proportion numérique, on

(1) — La plupart de ces détails sont empruntés aux ouvrages de MM. J.-J. d'Omalius-d'Halloy, A. Dumont, Drapier, P.-F. Cauchy, H. Galéotti. — J'ai pris les hauteurs des villes dans la Géographie physique de la Belgique, par le docteur Jules Tarlier.

Digitized by Google

calcule le quatrième par une multiplication suivie d'une division : on résout alors un problème de *règle de trois simple.*

II. — Pour résoudre de cette manière chaque problème de règle de trois simple, il faut donc établir d'abord la proportion entre quatre nombres concrets, de même espèce deux à deux ; et en voici deux exemples :

1° — *Si* a *ouvriers ont fait* b *mètres d'un certain ouvrage, combien* c *ouvriers de même activité feront-ils du même ouvrage, dans le même temps?*

Soit x le nombre de mètres cherché : s'il y avait 2 *fois plus* d'ouvriers, ils feraient évidemment 2 *fois plus* d'ouvrage dans le même temps; c'est-à-dire que si c était le double de a, x serait aussi le double de b; et alors les deux rapports $a : c$ et $b : x$ seraient égaux entre eux et à $\frac{1}{2}$ chacun ; d'où $a : c = b : x$.

Dans ce cas on dit que les deux nombres d'ouvriers a et c sont en *raison directe* des ouvrages faits b et x, et qu'ils leur sont *directement proportionnels.* C'est que dans la proportion $a : c = b : x$, les nombres d'ouvriers et de mètres conservent l'*ordre direct* de leur énoncé. — On dit aussi que les deux nombres d'ouvriers *sont entre eux* comme les deux nombres de mètres, ou qu'ils leur sont *proportionnels.*

Enfin, la proportion *directe* ci-dessus, où tous les nombres sont abstraits, donne $a\,x = b\,c$ et $x = b\,c : a$. Ainsi elle résout un problème de *règle de trois simple directe.*

2° — *Si* a *ouvriers emploient* b *journées pour faire un certain ouvrage,* c *ouvriers de même activité emploieront un autre nombre* x *de journées pour faire le même ouvrage : quel est le nombre* x?

Tous les ouvriers ayant la même activité et toutes les journées la même durée, il est clair que s'il y avait 2 *fois plus* d'ouvriers, il leur faudrait 2 *fois moins* de journées pour faire le même ouvrage: c'est-à-dire que si c était le double de a, x serait la moitié de b. Mais alors le rapport $a : c$ serait $\frac{1}{2}$, tandis que le rapport $b : x$ serait 2. Il faut donc *renverser* le rapport $a : c$ pour que le nouveau rapport $c : a$ soit 2 et égal à $b : x$; d'où $c : a = b : x$.

Dans ce cas on dit que les deux nombres d'ouvriers sont en *raison inverse* des deux nombres de journées, et qu'ils leur sont *inversement* ou *réciproquement proportionnels.* C'est que dans la propor-

Digitized by Google

tion $c : a = b : x$, les nombres d'ouvriers sont écrits dans l'*ordre inverse* de leur énoncé. — Enfin, cette proportion *inverse*, où tous les nombres sont abstraits, résout un problème de *règle de trois simple inverse*, car elle donne $c\,x = b\,a$ et $x = b\,a : c$.

Il est visible, en effet, que si a ouvriers emploient b journées, un ouvrier en emploira a *fois plus* ou $b\,a$, et c ouvriers en emploieront c *fois moins* que ce dernier, c'est-à-dire $b\,a : c$.

III. — Il résulte des notions et des dénominations précédentes que : 1° Les deux quotients sont directement proportionnels aux dividendes lorsque les diviseurs sont égaux; tandis que les deux quotients sont inversement proportionnels aux diviseurs lorsque les dividendes sont les mêmes. — 2° Les deux prix sont directement proportionnels aux deux longueurs d'une même étoffe. — 3° Pour tapisser successivement une même chambre par deux papiers différents, les largeurs de ces papiers sont inversement proportionnelles aux longueurs employées. — 4° Sur 32 livres d'eau de mer, il y a une livre de sel; combien faut-il y ajouter d'eau douce pour que 32 livres du mélange ne contiennent plus qu'un huitième de livre de sel? — Soit x le nombre de livres cherché : on a la proportion inverse

$$32 + x : 32 = 1 : \tfrac{1}{8}; \text{ d'où } x = 224 \text{ livres.}$$

5° — Les gages annuels d'un domestique sont de 120 francs plus un habit; au bout de 7 mois, on règle son compte et il reçoit 50 fr., outre l'habit : quel est le prix x de celui-ci? — On a la proportion directe

$$120 + x : 50 + x = 12 : 7; \text{ d'où } x = 48 \text{ fr.}$$

6° — Quel est le nombre x de soldats de la garnison, ayant des vivres pour 8 mois? On sait que les mêmes vivres ne pourraient nourrir que pendant 5 mois la garnison augmentée de 1200 hommes. — On a la proportion réciproque :

$$x + 1200 : x = 8 : 5; \text{ d'où } x = 2000.$$

7° — Si x francs sont le prix de 120 mètres d'une étoffe dont x mètres coûtent 480 francs : quel est le nombre x? On a

$$480 : x = x : 120; \text{ d'où } x^2 = 57600 \text{ et } x = 240.$$

On vient de calculer le *moyen proportionnel* x entre 480 et 120. — Pour résoudre les *règles de trois composées*, à l'aide des pro-

Digitized by Google

portions, on les décompose en règles de trois simples, directes ou inverses.

IV. — Dans les sciences, comme dans les arts et métiers, la *proportionnalité* est parfois difficile à reconnaître et surtout à démontrer complétement. On peut même s'y méprendre et écrire une proportion qui n'existe pas.

Par exemple, si deux chevaux peuvent traîner un poids de 400 kilos, il semble que quatre chevaux, d'égale force, devront traîner un poids double. Mais cette proportion n'existe pas réellement, parce que l'attelage des quatre chevaux à un même poids en modifie les actions sur ce poids; et l'expérience prouve que 2 fois plus de chevaux, d'égale force, traînent rarement un poids double.

Observons cependant que la proportion ci-dessus est exacte en Arithmétique, parce qu'on y fait abstraction de tout ce qui peut gêner les actions des chevaux; ce qui revient à supposer chacun d'eux attelé à un poids de 200 kilos.

De même, il n'y a pas proportion entre les prix pour creuser deux puits dans le même terrain et les profondeurs de ces deux puits. Car la difficulté de l'ouvrage croît évidemment avec la profondeur. Le prix par mètre doit donc croître aussi, et cela d'après une loi qui échappe aux recherches de l'arithmétique seule. — Dans ce cas donc l'égalité des rapports est de pure convention entre l'entrepreneur et celui qui le paye : ils acceptent tous les deux une sorte de *prix moyen* constant par mètre de profondeur.

Enfin, bien qu'en arithmétique la proportionnalité soit évidente d'après certaines conditions, exprimées ou sous-entendues, comme pour les problèmes de *règles de trois* et de *sociétés, simples* ou *composées*, les proportions sont au moins inutiles et rarement employées pour résoudre ces différents problèmes : on préfère, à cet effet, la *méthode analytique* comme étant beaucoup plus claire et plus simple.

V. — La méthode analytique, comme on sait, consiste à décomposer, d'après l'analyse logique, le problème proposé en problèmes *élémentaires*, usages des opérations de l'arithmétique, et à résoudre successivement ces derniers par une addition, une soustraction, une multiplication, une division, etc. Il est clair que l'ordre des solutions successives est indifférent, du moins, pour les règles de trois

Digitized by Google

composées, où l'on peut employer la méthode dite *de réduction à l'unité*, sans toutefois en déduire aucune *règle;* car la méthode analytique est la règle la plus sûre et la plus simple pour résoudre les problèmes numériques; et en voici des applications :

1° — Si 3 ouvriers en 6 journées ont fauché 180 ares d'une prairie, combien 4 ouvriers en 3 journées faucheront-ils d'une prairie, où la difficulté de l'ouvrage serait 3, si la difficulté était 5 dans la première prairie? On suppose la même activité à tous les ouvriers et 8 heures de durée à chaque journée.

Pour faciliter la solution, on met d'abord sous les yeux les données et l'inconnue z en écrivant les deux lignes :

3 ouvriers	6 journées	5 de diffic.	180 ares.
4	3	3	z

Décomposant alors le problème en six autres élémentaires, puis résolvant successivement ces derniers, en indiquant d'abord les opérations, on trouvera

$$z = \frac{180 \cdot 4 \cdot 3 \cdot 5}{3 \cdot 6 \cdot 3} = 200 \text{ ares.}$$

Il serait moins simple de résoudre le problème proposé par trois proportions, dont deux directes et une inverse.

2° — Trois voituriers A, B, C, ayant conduit des marchandises, savoir : A 36 quintaux à 15 lieues, B 15 à 42 et C 30 à 20, on leur a payé en tout 354 francs : quel est le gain de chacun?

Ce problème, ramené à une *règle de société simple*, se résoudrait par une suite de trois rapports égaux. Mais il est plus simple d'observer qu'en supposant les trois routes de même facilité pour les voitures, le transport d'un quintal à une lieue, sur chacune de ces trois routes, doit coûter la même somme x. Dans ce cas, en effet, les gains des trois voituriers A, B, C ont pour expressions respectives $540\,x$, $630\,x$ et $600\,x$. De sorte qu'ayant $1770\,x = 354$ fr., d'où $x = 2$ décimes, les gains de A, B, C sont de 108 fr., 126 et 120.

3° — Quels sont les nombres x et y de litres de vins, à 80 et à 50 centimes le litre, qu'il faut mélanger pour former 100 litres d'un vin à 62 centimes le litre?

Sur chaque litre à 80 centimes, vendu à 62, on perd 18; donc sur x litres on perdra x fois 18 ou $18\,x$. De même, sur chaque litre

Digitized by Google

à 50, vendu à 62, on gagne 12; donc sur y litres on gagnera 12 y. Or, il n'y a ni gain ni perte; il faut donc qu'on ait les deux équations :

$$12\,y = 18\,x \text{ et } x + y = 100.$$

Résolvant ces deux équations, ou bien les deux proportions que la première donne, on trouve $x = 40$ et $y = 60$.

4° — Pour faire creuser un puits dans son jardin, le propriétaire convient avec le puisatier de lui payer 900 francs pour la construction, si ce puits a 60 mètres de profondeur; *le prix par mètre croissant comme le nombre de mètres.* Mais, parvenu à 20 mètres, l'eau paraît et le puits se construit : quel est alors le salaire du puisatier?

Il faut ici l'expression de la somme des n premiers nombres entiers et les équations qui en résultent pour calculer le salaire cherché, lequel est 103 francs 28 centimes environ.

VI. — Pour résoudre les problèmes numériques, soit qu'il y ait ou non proportionnalité, c'est toujours la méthode analytique qu'il faut employer de préférence, comme étant la plus simple et la plus générale. Cette méthode, toujours la même dans ses procédés, ne peut induire en erreur; car n'exigeant que les notions élémentaires des opérations du calcul, elle est basée sur des raisonnements très-simples : c'est au fond la méthode des *équations.*

Si les théories des rapports et des proportions ne sont pas nécessaires en arithmétique, elles y sont du moins fort utiles pour fixer le sens de certaines expressions, très-usitées en français. Ces deux théories, d'ailleurs, sont indispensables dans les sciences, notamment en géométrie, pour y énoncer et démontrer clairement plusieurs vérités importantes. Aussi doit-on, pour plus de clarté, rapprocher les théories ci-dessus des propositions de la géométrie qui en dépendent.

J.-N. Noel.

(*La fin au prochain numéro.*)

Digitized by Google

ÉTUDES SUR ATHALIE.

(*Suite, voir le numéro de décembre,* pp. 250-260.)

SCÈNE V.

JOAS, JOAD, JOSABET, ZACHARIE, SALOMITH, AZARIAS, ISMAEL, *trois autres chefs des lévites, un lévite, le chœur.*

UN LÉVITE.

J'ignore contre Dieu quel projet on médite.
Mais l'airain menaçant frémit de toutes parts :
On voit luire des feux parmi des étendards,
Et sans doute Athalie assemble son armée.
Déjà même au secours toute voie est fermée ;
Déjà le sacré mont où le temple est bâti,
D'insolents Tyriens est partout investi.
L'un d'eux, en blasphémant, vient de nous faire entendre
1430 Qu'Abner est dans les fers, et ne peut nous défendre.

JOSABET, *à Joas.*

Cher enfant, que le ciel en vain m'avait rendu,
Hélas ! pour vous sauver j'ai fait ce que j'ai pu :
Dieu ne se souvient plus de David votre père.

JOAD, *à Josabet.*

Quoi ! vous ne craignez pas d'attirer sa colère
Sur vous et sur ce roi si cher à votre amour ?
Et quand Dieu, de vos bras l'arrachant sans retour,
Voudrait que de David la maison fût éteinte,
N'êtes-vous pas ici sur la montagne sainte

V. 1422. *J'ignore contre Dieu...* Ce message d'un Lévite au moment où le cœur se livre à la plus douce espérance fait succéder aux sentiments les plus délicieux la consternation et la terreur. C'est avec cette rapidité que doit marcher l'action théâtrale...; c'est le dernier degré de la perfection. (G.)

V. 1430. *Qu'Abner est dans les fers.....* Ce vers est placé avec beaucoup d'art pour mettre le comble à la consternation ; la nouvelle de l'emprisonnement d'Abner jette l'alarme dans le temple et prépare un coup de théâtre lorsque ce brave officier reparaîtra.

V. 1436. *Et quand Dieu, de vos bras...* Quelle adresse d'entretenir l'incertitude, de laisser voir la possibilité que Joas succombe, de faire toujours flotter le spectateur entre l'espérance et la crainte. (G.)

L'adresse du poète est d'autant plus grande qu'en même temps qu'il nous fait supposer un instant que le dénouement sera malheureux, il nous remplit d'admiration pour l'héroïsme de Joad, en qui nous retrouvons la foi et la soumission d'Abraham.

Digitized by Google

Où le père des Juifs sur son fils innocent
1440 Leva sans murmurer un bras obéissant,
Et mit sur un bûcher ce fruit de sa vieillesse,
Laissant à Dieu le soin d'accomplir sa promesse,
Et lui sacrifiant, avec ce fils aimé,
Tout l'espoir de sa race en lui seul renfermé ?
Amis, partageons-nous. Qu'Ismaël en sa garde
Prenne tout le côté que l'orient regarde;
Vous, le côté de l'ourse; et vous, de l'occident;
Vous, le midi. Qu'aucun, par un zèle imprudent,
Découvrant mes desseins, soit prêtre, soit lévite,
1450 Ne sorte avant le temps et ne se précipite;
Et que chacun enfin, d'un même esprit poussé,
Garde en mourant le poste où je l'aurai placé.
L'ennemi nous regarde, en son aveugle rage,
Comme de vils troupeaux réservés au carnage,
Et croit ne rencontrer que désordre et qu'effroi.
Qu'Azarias partout accompagne le roi.

(*A Joas.*)

Venez, cher rejeton d'une vaillante race,
Remplir vos défenseurs d'une nouvelle audace;
Venez du diadème à leurs yeux vous couvrir;
1460 Et périssez du moins en roi, s'il faut périr.

(*A un lévite.*)

Suivez-le, Josabet. Vous, donnez-moi ces armes.

(*Au chœur.*)

Enfants, offrez à Dieu vos innocentes larmes.

On ne saurait trop remarquer l'art avec lequel toutes les parties d'un chef-d'œuvre comme *Athalie* sont liées. Que l'on étudie la suite des scènes pour se rendre compte de la progression de l'intérêt, ou

V. 1445. *Amis, partageons-nous....* C'est l'Ecriture qui a fourni à Racine tous ces détails. (Paral. II. C. XXIII. 5.).

V. 1451. *Et que chacun...* On a remarqué un certain désaccord entre l'expression *d'un même esprit poussé* et l'idée de *garder en mourant* son poste.

Ce discours de Joad achève de ranger tous les cœurs de son parti.

V. 1460. *Et périssez du moins en roi...* C'est le meilleur et le dernier conseil à donner aux rois trahis par la fortune.

Ce quatrième acte, admirable dans toutes ses parties, se termine de la manière la plus dramatique: il laisse toutes les passions en mouvement, et sur la scène la même attente, la même inquiétude qui règne dans une armée au moment où l'on va livrer bataille. (G.)

Digitized by Google

qu'on s'arrête à examiner le développement de chacun des caractères, on voit tout concourir au même but. Et ce but n'est pas seulement le rétablissement de Joas, mais la glorification des desseins de Dieu sur le genre humain, et de sa conduite à l'égard du juste et de l'impie. Ici le chœur vient de reconnaître le jeune roi; mais à peine le nom de Joas est-il prononcé qu'un Lévite arrive, annonce ce qui se passe au dehors et fait entrevoir la grandeur du péril; Salomith et ses compagnes écoutent ces détails effrayants, elles voient les alarmes de Josabet et les dispositions que prend Joad pour se préparer à la dernière lutte. Ce n'est qu'après la scène V que le chœur exprime son étonnement à la vue du jeune rejeton de David; il peut alors résumer tout l'intérêt, et suspendre un instant le dénouement pour en rendre l'effet plus instructif et plus saisissant.

Depuis le message de Mathan, le spectateur n'a rien appris de ce qui se passe du côté d'Athalie. L'arrivée du Lévite est le seul incident qui nous instruise des mesures qu'elle a prises de concert avec Mathan pour assurer sa vengeance. Rien de plus majestueux dans sa simplicité que la marche des forces opposées, que l'on voit se diriger vers le même point, l'intérieur du temple où l'action doit se dénouer. Joad a tout prévu, et sans négliger les moyens humains, bien insuffisants toutefois en eux-mêmes, il s'efforce avant tout d'intéresser de plus en plus à sa cause le Dieu des armées ; il lie par des serments le roi et ses défenseurs et, en même temps, il les remplit du même héroïsme et leur fait attendre avec confiance l'attaque d'une reine puissante. Avant de se retirer pour faire les derniers préparatifs, il invite le chœur à implorer le secours de Dieu.

Athalie croit que ses ennemis ne peuvent lui échapper. Elle a cerné le temple; ses Tyriens attendent le signal de l'attaque. Se défiant d'Abner, elle vient de le charger de chaînes.

Le pontife et la reine sont fidèles à leurs caractères : l'un donne l'exemple du dévouement et de la prudence que dirige la foi; l'autre de l'orgueil et d'une sagesse tout humaine qui se flatte d'avoir, par ses seules ressources, réduit ses ennemis à l'impuissance.

V. 1422-1430. *J'ignore contre Dieu.....* Tels sont les progrès que fait l'action dans le camp d'Athalie. La lutte est inévitable et prochaine; les forces ennemies se déploient avec un grand appareil, mais quelle différence entre les préparatifs de Joad et ceux d'Athalie! Dans le temple, tout tend au bonheur du peuple par l'accomplisse-

Digitized by Google

ment de la loi divine ; dans l'armée d'Athalie, une obéissance aveugle va servir l'ambition d'une reine cruelle et impie, qui met toute sa confiance en elle-même et n'a d'autre but que de défendre et d'accroître sa puissance. Le récit du lévite indique d'abord ce qui frappe les sens, comme les sons de la trompette, les feux et les étendards, puis le but de ces mouvements, le siége du temple, et enfin une circonstance alarmante, la captivité d'Abner, dont un Tyrien vient d'instruire les lévites en blasphémant.

Abner n'a plus reparu depuis la fin de l'acte II. Déjà le chœur s'inquiétait de son absence, qui est ici expliquée incidemment. Ces deux passages suffisent pour rappeler l'attention sur ce personnage, qui représente le peuple juif, et qui va bientôt amener le dénouement.

V. 1431. *Cher enfant...* Josabet, en entendant les paroles du lévite, se livre à ses alarmes et voit déjà le fer d'Athalie levé sur Joas. Il lui semble que Dieu, oubliant les promesses faites à David, abandonne cet enfant à ses ennemis.

V. 1434. *Quoi! vous ne craignez pas...* De telles plaintes ne peuvent que faire briller davantage la fermeté de Joad. Il y répond avec une grande énergie. Le péril, en se rapprochant, rend la douleur de Josabet plus vive, et l'héroïsme de Joad plus admirable. En répondant à son épouse, le grand prêtre montre que la confiance est un devoir, et que l'homme doit se soumettre et espérer. Il combat la crainte par une autre crainte, et c'est au nom même de la tendresse que Josabet porte à Joas, qu'il l'engage à bannir ses alarmes. Il lui cite l'exemple d'Abraham, le plus sublime que présente l'histoire des Juifs, et lui apprend que le vrai serviteur de Dieu doit espérer contre toute apparence. Rien ne nous a encore donné une idée aussi grande du noble caractère de Joad que la manière dont il parle, dans la situation la plus critique, de l'obéissance d'Abraham ; il s'élève à cette hauteur sublime où l'homme est vraiment le roi du monde parce qu'il exerce un empire complet sur lui-même. L'exemple convient parfaitement au sujet : Joas comme Isaac renferme toutes les promesses de Dieu et les espérances du peuple.

V. 1445. *Amis, partageons-nous....* Après cette sublime réponse aux craintes de Josabet, il ne reste plus au grand prêtre qu'à donner les dernières instructions aux lévites. Il assigne à chacun son poste, leur commande d'y rester jusqu'au moment fixé. Ne comptant pour rien sa vie, il peut leur rappeler l'obligation de mourir pour le roi et

Digitized by Google

la religion. Mais il parle, pour les remplir de confiance, de l'ignorance où sont les ennemis qui croient pouvoir satisfaire leur fureur sans rencontrer d'obstacles. Toute la situation est retracée dans ce peu de mots.

V. 1457. *Venez, cher rejeton...* Il appelle Joas au milieu de ses défenseurs, l'invite à prendre les insignes de la royauté, et à ne pas démentir son rang au milieu des périls.

Josabet le suivra pendant que le grand prêtre s'arme et que le chœur commence ses chants.

EXERCICES. 1° Dire pourquoi le chœur est présent à la scène V, et comparer la situation avec celle du IIIe acte, scène VII.

2° Rapprocher les trois scènes où Joad combat les inquiétudes de Josabet ; acte I, sc. II ; acte III, sc. VI ; acte IV, sc. V.

3° Montrer dans ces différentes circonstances le développement du caractère de Joad.

4° Justifier tous les détails et toutes les expressions des vers où Joad cite à Josabet l'exemple d'Abraham.

5° Rappeler succinctement la situation à la fin de chacun des quatres premiers actes pour rendre compte des sujets traités dans les chœurs.

A.-B.-J. MARSIGNY.

(*La suite à un prochain numéro.*)

DU RHYTHME DANS LA VERSIFICATION FRANÇAISE.

(SUITE).

Nous ne rechercherons pas avec l'abbé Scoppa, si l'accentuation de nos dernières syllabe, provient de ce que la langue française, par goût d'abréviation, supprima hardiment les syllabes finales et superflues de la langue mère; nous n'examinerons pas, à l'exemple de Francis Wey, si l'ignorance des conjugaisons et des déclinaisons latines, a fait rejeter par les successeurs des Romains dans les Gaules, les désinences grammaticales, caractérisant les genres, les nombres, les cas et les temps, et s'ils ont dit *hom*, uniquement parce qu'ils ne savaient quand il fallait dire *homo, hominem, homini, homines*, ou *hominibus* ; ce travail nous condui-

Digitized by Google

rait trop loin. Qu'il nous suffise de constater le fait que dans les mots français, la syllabe finale, et dans les aggrégations de mots formant membre de phrase, la dernière syllabe du mot final est nécessairement accentuée.

Mais notre démonstration ne serait pas complète, si nous laissions subsister une raison de douter que des gens peu soucieux de juger par eux-mêmes, pourraient chercher dans les ouvrages de quelques écrivains, bien rares aujourd' hui, pour lesquels le soleil de l'évidence ne luit pas.

Depuis Théodore de Bèze, jusqu'à Jean Jacques Rousseau, Marmontel, et l'abbé d'Olivet, on avait accoutumé de dire que la langue française manque d'accentuation rhythmique.

Cette erreur se trouve reproduite dans les œuvres de quelques littérateurs contemporains.

Avec la formation des langues romanes, se perdit, d'après Sismondi, le sentiment de la *durée* du son; à défaut de syllabes longues et brèves, la quantité fut remplacée par l'accent rhythmique; et dans la poésie de la plupart des peuples qui parlent ces langues, la cadence reposa, non plus comme autrefois sur la combinaison des syllabes *longues* et *brèves*, mais uniquement sur la combinaison des syllabes *accentuées*.

Nous disons *la plupart* des peuples qui parlent les langues romanes, car Sismondi dit expressément que la langue française ne possède point d'accentuation rhythmique: « dans toutes ces langues, dit-il, *le français excepté*, il y a dans chaque mot quelque syllabe sur laquelle porte l'effort de la prononciation, et qui semble déterminer le son le plus important du mot. »

Charles Nodier semble également partager l'opinion de Sismondi, mais nous croyons discerner dans les paroles de cet écrivain, une confusion complète entre l'accentuation rhythmique et la quantité prosodique : « Les tentatives de versification métrique, dit-il, étaient au temps de Baïf, justifiées jusqu'à un certain point par les besoins d'une littérature naissante.... notre langue plus rapprochée alors de son origine, était à cette époque, beaucoup prosodiée, plus accentuée, plus rhythmique qu'elle ne l'est devenue depuis. »

Enfin, un écrivain belge de beaucoup de talent, M. Eugène Van Bemmel dans son remarquable traité *De la langue et de la poésie*

Digitized by Google

provençale, reproduisant l'opinion de Sismonde de Sismondi, s'exprime comme voici : « L'accentuation, dit-il, est un caractère tout particulier de la langue provençale.... Cette accentuation qui se retrouve également dans les langues du Nord, quoique à un degré différent, est *presque entièrement méconnue par le français*, et l'on peut attribuer à ce défaut la froideur et la monotonie que l'on a souvent reprochées à ce dernier idiome : *le français ne possède point d'accent prosodique.* »

D'après ce dernier écrivain, le français se distingue néanmoins des autres langues de l'Europe par la prédominance de l'accent oratoire, de « ces diverses inflexions de colère, de mépris, d'ironie, etc., *qui portent moins sur telle syllabe d'un mot* que sur la phrase entière et que l'intelligence ou le sentiment peuvent seuls faire saisir..... C'est là, ajoute-t-il, ce qui explique pourquoi dans l'idiome de la population gauloise-wallonne, *la prose a souvent paru supérieure à la poésie.* »

Nous n'avons pas à examiner si l'accent oratoire est réellement le caractère distinctif de la langue française; cette question se rapporte plutôt à la déclamation, à l'art de réciter les vers, qu'à l'art de les faire.

Nous devons nous borner à examiner si la langue française est dépourvue des charmes de l'accentuation rhythmique, et si, par suite de ce défaut, notre poésie est réellement inférieure à notre prose.

L'erreur que nous combattons repose sur une méprise que voici : Les langues du Midi ont peu de mots *tronchi*, c'est-à-dire des mots où l'accent pèse de tout son poids sur la syllabe finale, comme les mots italiens *per*CHE *vir*TU.

Ces langues possèdent un grand nombre de mots *piani*, c'est-à-dire de mots où la dernière syllabe s'articule, mais où l'accent se reporte sur la pénultième, comme PIAN*to*, SCRI*vi*.

Enfin, quantité de mots ont dans ces langues, les deux dernières syllabes articulées légèrement, et l'ante-pénultième seule accentuée; ce sont les mots *sdruccioli* ou *dactyliques*, comme FUL*mine*, FA*cile*.

Or, la langue française manque complétement de mots dactyliques ou *sdruccioli;* elle n'a à proprement parler que des mots *tronchi*; car *c'est par accident* seulement que certains mots deviennent

Digitized by Google

piani, comme dans les vers où l'*e* muet, quoique non articulé comme l'indique son nom, se prononce pour faire nombre :

Sœur augus*te* des Rois, fil*le* sain*te* de Dieu.

V. Hugo.

Tandis qu'à la fin du vers s'il y a repos, *mère, faire,* auront exactement le même son que les mots *tronchi : mer, fer,* puisque l'*e* final des premiers est muet, c'est-à-dire *ne se prononce pas.*

Les partisans de l'opinion contraire n'ont pas trouvé dans le français l'accent sur la syllabe pénultième, ou antépénultième; ils en ont conclu que le français ne possédait pas d'accents. Peu s'en faut qu'ils ne condamnent même la poésie française à une impuissance éternelle, pour cause de froideur et de monotonie, parce qu'ils n'y retrouvent pas le genre d'harmonie qui les charme dans la poésie italienne et dans la poésie provençale. Une fleur peut ne pas ressembler à une autre fleur, elle peut être belle pourtant mais d'une autre beauté; il en est de même des langues : le français n'a pas il est vrai la même accentuation rhythmique que l'italien, mais il n'en a pas moins son accentuation propre.

Pour refuter l'opinion des seuls adversaires que nous rencontrions encore aujourd'hui, nous invoquerons le témoignage des écrivains français anciens et modernes, mais aussi et surtout celui des écrivains étrangers qui, ayant à juger un langage auquel ils ne sont pas habitués, ne se laissent pas circonvenir par les préjugés et par la routine.

H. Boscaven.

ÉTUDES SUR LE TÉLÉMAQUE.

LIVRE I, CHAPITRE VII.

On arriva à la porte de la grotte de Calypso, où Télémaque fut surpris de voir, avec une apparence de simplicité rustique, tout ce qui peut charmer les yeux. Il est vrai qu'on n'y voyait ni or, ni argent, ni marbre, ni colonnes, ni tableaux, ni statues; mais cette grotte était taillée dans le roc, en voûte pleine de rocailles et de coquilles; elle était tapissée d'une jeune vigne, qui étendait ses branches souples également de tous côtés. Les doux

Digitized by Google

zéphirs conservaient en ce lieu, malgré les ardeurs du soleil, une délicieuse fraîcheur : des fontaines, coulant avec un doux murmure sur des prés semés d'amarantes et de violettes, formaient en divers lieux des bains aussi purs et aussi clairs que le cristal : mille fleurs naissantes émaillaient les tapis verts dont la grotte était environnée. Là, on trouvait un bois de ces arbres touffus qui portent des pommes d'or, et dont la fleur, qui se renouvelle dans toutes les saisons, répand le plus doux de tous les parfums; ce bois semblait couronner ces belles prairies, et formait une nuit que les rayons du soleil ne pouvaient percer. Là, on n'entendait jamais que le chant des oiseaux, ou le bruit d'un ruisseau qui, se précipitant du haut d'un rocher, tombait à gros bouillons pleins d'écume, et s'enfuyait au travers de la prairie.

1re Série.

1. *On arriva.* A qui se rapporte le pronom indéfini *on?*

2. *Surpris de voir.* Pourquoi plutôt *surpris* que *étonné?*

3. *Tout ce qui peut charmer les yeux.* Préférez-vous cette leçon à celle-ci : *des objets propres à charmer les yeux?*

4. Donnez des synonymes du mot *charmer*, en indiquant leurs diverses significations (1).

5. D'où vient le mot *rocaille?*

6. *De tous côtés, — de tous les côtés.* Peut-on omettre ou exprimer à volonté l'article?

7. *En ce lieu.* Emploie-t-on indistinctement *en* ou *dans*? Justifiez votre réponse par des exemples tirés du Télémaque (2).

8. Décomposez le mot *malgré* (3).

9. *Les ardeurs du soleil.* Le substantif *ardeur* a-t-il toujours un pluriel?

10. *Une délicieuse fraîcheur.* Place-t-on indifféremment le qualificatif avant ou après le substantif? Donnez, à l'appui de la distinction que vous aurez établie, quelques exemples tirés de l'auteur (4).

(1) *Enchanter, ravir.* Consulter le dictionnaire des synonymes de Boiste, édition Charles Nodier.

(2) Vérifiez dans ce même chapitre l'emploi de *en* et de *dans* : « *Dans* le roc, . . . *en* voûte, . . . *en* divers lieux, . . . *dans* toutes les saisons.

(3) *Malgré* vient de *mal*, qui est l'adjectif latin *malus*, mauvais; et du substantif *gré*. F. Genin dans ses *récréations philologiques*, Tome II, blâme la manière abusive dont on construit aujourd'hui ce mot.

(4) Le même chapitre nous fournit plusieurs exemples : « Simplicité *rustique*. . . *jeune* vigne, . . . branches *souples*, . . . *doux* zéphirs, . . . *doux* murmure, . . . tapis *verts*. Essayez d'intervertir l'ordre de ces qualificatifs.

Digitized by Google

11. D'où vient le mot *amarante* (1)?

12. *Des bains aussi purs et aussi clairs.* Etablissez nettement, d'après cet exemple, la distinction entre *pur* et *clair*.

13. *Mille fleurs naissantes.* Quelle est ici la valeur du chiffre *mille*?

14. Quelle est la signification propre du mot *émailler?* Quel en est ici le sens?

15. *Les tapis verts dont la grotte était environnée.* Appliquez à ce passage la différence que vous avez déjà constatée entre *environner* et *entourer*.

16. *De ces arbres touffus qui portent des pommes d'or*, etc. Remplacez cette circonlocution par le nom simple de l'objet.

17. *La fleur.* Faites une remarque sur ce singulier, *la fleur* au lieu de *les fleurs*.

18. *Couronner.* Dites le sens propre et le sens figuré de ce mot.

19. *Ces belles prairies.* Quelques lignes plus haut nous lisons : « des *prés* semés d'amarantes. » Justifiez l'emploi de chacun de ces mots.

20. *Là* on n'entendait. . . . La phrase précédente commence de la même manière : *là* on trouvait, etc. Dites à quoi se rapportent l'un et l'autre de ces adverbes de lieu.

2me Série.

1. Quel est le contenu de ce chapitre?

2. Tachez d'y établir une division (2).

3. Trouvez dans la première phrase le mot qui donne le caractère de toute la description commencée dans ce chapitre et continuée au chapitre suivant (3).

4. Télémaque fut *surpris* de voir, etc. La phrase même renferme-t-elle le contraste qui cause cette surprise?

5. *Télémaque* fut surpris, etc. Pourquoi l'auteur ne parle-t-il pas aussi de l'effet que cette vue produisit sur Mentor?

6. Justifiez ces mots : une *apparence* de simplicité rustique, par les détails de la description même.

7. Pourquoi la description commence-t-elle par un développement négatif? L'auteur énumère d'abord *ce qu'on ne voyait pas* dans la grotte, et ne dit qu'ensuite *ce qu'on y voyait* (4).

(1) *Amarante* et non pas *amaranthe*. Selon le Dictionnaire de l'Académie *amarante* vient du grec, et signifie *qui ne se flétrit point*.

(2) On peut diviser ce chapitre en deux parties ; la première va jusqu'à ces mots : *Les doux zéphirs*, etc., et contient la description de la grotte même. La seconde nous décrit les lieux voisins de la grotte.

(3) *Simplicité rustique*, tel est le mot qui nous révèle l'*unité* de cette description, qui nous en indique le caractère particulier, la couleur locale.

(4) Introduit dans la demeure d'une déesse, Télémaque devait s'attendre à beaucoup de magnificence. L'absence d'un luxe éblouissant, et l'aspect d'une simplicité mille fois plus séduisante est donc la première chose qui frappe son attention.

Digitized by Google

8. *Ni or, ni argent, ni marbre, ni colonnes, ni statues, ni tableaux.* Prouvez qu'en procédant du plus au moins l'auteur a fait une gradation véritable.

9. Que dit-on d'abord de la construction de la grotte?

10. Quels ornements, quelles décorations lui prête-t-on?

11. *Elle était tapissée d'une jeune vigne qui étendait ses branches souples également de tous côtés.* Faites ressortir la beauté de ces détails.

12. Après l'inspection de la grotte même, Télémaque porte naturellement ses regards sur les objets les plus voisins. Enumérez-les dans l'ordre suivi par l'auteur.

13. Faites voir comment l'auteur a su présenter d'une manière gracieuse ces idées simples : *il y avait de la fraîcheur, des fontaines, des fleurs.*

14. *On y trouvait un bois d'orangers.* Montrez l'habileté de l'écrivain dans la définition qu'il nous donne de cette espèce d'arbre (1).

15. *Ce bois semblait couronner* etc. Ces mots ne sont-ils pas un moyen ingénieux d'établir l'harmonie entre les diverses parties du tableau (2)?

16. L'idée simple *bois touffu* est-elle exprimée énergiquement?

17. Quant à l'intérieur du bois, quels sont les agréments que l'auteur a su y réunir?

18. Arrêtez-vous particulièrement sur la dernière phrase : *le bruit d'un ruisseau qui, se précipitant du haut d'un rocher, tombait à gros bouillons pleins d'écume, et s'enfuyait au travers de la prairie;* et faites ressortir la beauté de chacun de ces détails.

19. Relisez ce chapitre, et pour vous assurer que l'unité la plus parfaite a présidé à cette composition, voyez si l'on peut donner comme conclusion à chaque phrase les mots *simplicité rustique* qui sont la synthèse, l'idée dominante exprimée par l'auteur lui-même.

20. Poursuivant l'étude en unité jusque dans ses dernières limites, examinez si chaque épithète ne concourt pas d'une manière frappante au but de l'auteur.

(1) L'auteur a su faire ressortir habillement les agréments que présentaient ces orangers : fraîcheur (*arbres touffus*), agréments pour la vue (*pommes d'or*, la *fleur qui se renouvelle dans toute la saison*); et pour l'odorat (*répand le plus doux de tous les parfums*).

(2) Nous venons de voir la description des *prés* et des *bois;* l'auteur ne les présente pas isolément, le mot *couronner* établit la liaison; tout se range ainsi harmonieusement dans le même cadre.

Digitized by Google

HORACE A TORQUATUS.

LIVRE Ier, ÉPÎTRE 5.

Si potes archiacis conviva recumbere lectis,...

Peux-tu te contenter de vieux meubles rustiques,
De légumes servis dans quelques plats antiques,
Je t'attends, Torquatus (1), au coucher du soleil
Pour tâter avec moi d'un petit vin vermeil,
D'un vin qu'ont vu mûrir Sinuesse (2) et Minturne,
Que j'ai soigneusement renfermé dans son urne
Taurus (3) étant consul pour la seconde fois.

En esclave docile obéis à mes lois,
Faute de mieux; sinon, apporte. La vaisselle,
Le foyer, tout chez moi déjà luit, étincelle.
Laisse-là les procès de Moschus (4), le souci,
L'espoir, et souviens-toi que je t'attends ici.

C'est demain de César qu'on fête la naissance (5),
Nous aurons donc demain une entière licence

(1) Le même Manlius Torquatus à qui est adressée l'ode 7 du livre IV :
Diffugere nives...

(2) Ville de Campanie, au nord, près des frontières du Latium, entre la rivière le Vulturne (Volturno) et les marais de Liverne, près de Minturnes Trajetto) si célèbre depuis Marius.

Plotius et Varius Sinuessæ Virgiliusque
Occurrunt.

Livre I, satire 5, vers 40-41.

Petrinum, une maison de campagne.

(3) Statilius Taurus, dont le second consulat coïncide avec le huitième d'Auguste (25 ans avant J.-C.).

(4) Rhéteur de Pergame, qui, accusé d'empoisonnement, fut défendu par Torquatus et Pollion (C. Asinius Pollio, qui fut consul l'an 39 avant J.-C. et à qui l'on doit la première bibliothèque publique établie à Rome). Pollion mourut l'an 3 avant J.-C. Virgile lui a dédié sa 4e églogue :

Sicilides Musæ,...

et Horace l'ode I du livre II :

Motum ex Metello....

Il ne reste de ses ouvrages que trois lettres à Cicéron.

(5) L'anniversaire d'Auguste, férié par décret du Sénat, se célébrait le 13 juillet (4e jour des ides de Quintilis).

Digitized by Google

De prolonger gaîment, en pleine liberté,
Nos joyeux entretiens toute une nuit d'été.
A moins que d'en jouir à quoi bon la fortune?
Bien sot qui de ce soin sans trêve s'importune
D'amasser constamment pour d'ingrats héritiers!
Je veux boire et de fleurs parsemer les sentiers
De mes beaux jours, dût-on me taxer de folie.
Que ne produit l'ivresse? à la mélancolie
Elle ôte des chagrins, elle enseigne les arts,
Précipite le lâche au plus fort des hasards,
Ouvre les cœurs. — Qui n'est éloquent après boire?
De ses maux en buvant qui ne perd la mémoire (6)?

Pour moi, je prendrai soin, expert en pareil cas,
Que la table et les lits soient propres, que les plats,
Les coupes, tout enfin permette qu'on s'y mire;
Que pas un indiscret ne se puisse introduire....
(Ce n'est qu'à leurs pareils que vont de tels amis).
Septimius, Butra, Sabinus (7) m'ont promis.
Butra, Septimius, nous les aurons sans faute,
Et tous les trois, j'espère,... à moins qu'un plus digne hôte
Ne m'enlève ou déjà n'ait séduit Sabinus.
Tous tes amis à toi seront les bienvenus (8) :
Amène; sans pourtant oublier qu'une table
Trop nombreuse est parfois chose fort détestable.
Dis-m'en le nombre. Viens, accours, presse le pas
Par la porte secrète, et, libre du tracas
Des affaires, arrive en laissant dans la rue
Tes clients morfondus faire le pied de grue (9).

Adolphe MATHIEU.

(6) Imité par La Fontaine (Livre VII, fable 10) et mille autres.

(7) Chevalier romain, auteur de diverses héroïdes. On lui en attribue quelques-unes qui figurent dans les œuvres d'Ovide.

(8) *Umbra*, celui qui, sans être invité à un repas, y est introduit par un ami.

(9) Cette épître date de l'an 26 avant J.-C.

—

Erratum. Livraison de décembre 1856, page 248, vers 28, lisez : *Tu l'ôtes*.

Digitized by Google

PENSÉES, MAXIMES.

A la demande de quelques abonnés, nous ajouterons à l'avenir les noms des auteurs d'où sont extraites les pensées et maximes.

51. Il faut avoir beaucoup étudié pour savoir peu.

MONTESQUIEU. *Pensées diverses.*

52. Un enfant est capable de la philosophie au partir de la nourice, beaucoup mieux que d'apprendre à lire ou à écrire. La philosophie a des discours pour la naissance des hommes, comme pour la décrépitude.

MONTAIGNE.

53. Ver, tanquam adolescentiam significat, ostenditque fructus futuros, reliqua tempora demetendis fructibus, et percipiendis accommodata sunt. Fructus autem senectutis est (ut sœpè dixi) ante partorum bonorum memoria et copia.

Le printemps, image de la jeunesse, donne l'espérance des fruits, dont la récolte est destinée à d'autres saisons. Avoir de bonnes actions, et un grand nombre de bonnes actions à repasser dans son esprit, c'est, comme je l'ai dit souvent, le fruit réservé à la vieillesse.

CICERO. *De Senectute cap.* 5.

54. On n'est pas assez mauvais pour manquer de gaieté de cœur à la reconnaissance ; mais on tâche tellement d'atténuer les bienfaits, on leur cherche tant de motifs, on trouve dans les bienfaiteurs tant d'intérêt à nous obliger, que peu à peu on se fait ingrat sans s'en apercevoir.

LE PRINCE DE LIGNE.

55. La figure de rhétorique la plus éloquente, c'est la *répétition !*

NAPOLEON.

56. Les bons maîtres estiment peu les sciences, si elles ne conduisent à la vertu. Ils comptent pour rien la plus vaste érudition, si elle est sans probité. Ils préfèrent l'honnête homme à l'homme savant ; et en instruisant les jeunes gens de ce que l'antiquité a de plus beau, ils songent moins à les rendre habiles qu'à les rendre vertueux, bons fils, bons pères, bons maîtres, bons amis, bons citoyens.

ROLLIN. *Traité des études.*

57. Quand dans un discours on trouve des mots répétés, et qu'essayant de les corriger on les trouve si propres qu'on gâterait le

Digitized by Google

discours, il faut les laisser; c'en est la marque; et c'est la part de l'envie qui est aveugle et qui ne sait pas que cette répétition n'est pas faute en cet endroit; car il n'y a point de règle générale.

PASCAL. *Pensées.*

58. Une bonne éducation est la source et la racine d'une vie vertueuse.

PLUTARQUE.

59. Il faut toujours montrer aux enfants un but agréable qui les soutienne dans le travail, et ne prétendre jamais les assujettir par une autorité sèche et absolue.

FÉNELON. *De l'éducation des filles.*

60. Le chef-d'œuvre d'une bonne éducation est de faire un homme raisonnable.

J.-J. ROUSSEAU

VARIÉTÉS.

LE VEAU D'OR.

AIR : *des Trois couleurs.*

Tremble Israël! vois ce nuage sombre,
Entends ce bruit formidable, inouï!
La nue est là: Dieu se cache à son ombre:
Il a parlé sur le mont Sinaï!
Tenant en mains la sainte loi promise,
Moïse au peuple apporte son trésor;
Mais les Hébreux ont oublié Moïse:
L'humanité (*bis*) rampe aux pieds du veau d'or.

L'homme se crée une atmosphère infâme
Pleine d'orgueil, de doute et de mépris;
Il a fermé les ailes de son âme;
Il veut de l'or, il en veut à tout prix!
Sa soif d'honneurs, c'est de la frénésie:
Il veut jouir, jouir, jouir encor!
Plus de grandeur, de foi, de poésie!
L'humanité (*bis*) rampe aux pieds du veau d'or.

Digitized by Google

Le vent du soir entraîne le nuage,
Et l'Océan aux flots audacieux
Et la forêt au sublime langage
Font retentir leurs échos jusqu'aux cieux!
L'herbe frissonne et l'insecte murmure,
Un chœur immense enfin a pris l'essor :
C'est l'Hosanna de toute la nature.....
L'humanité (*bis*) rampe aux pieds du veau d'or.

Quels cris d'effroi, de douleur, de furie!
C'est le maudit qui hurle en se tordant :
Il vient d'entendre un jeune enfant qui prie,
Un laboureur qui travaille en chantant.
Simples de cœur, vers Dieu leur vœu s'élance,
Car le travail est la prière encor;
Labeur du pauvre, oraison de l'enfance,
Pour nous sauver (*bis*) renversez le veau d'or.

ANTOINE CLESSE.

LEÇON DE CHARITÉ.

Que j'aime à parcourir l'Allemagne et ses routes,
Ses grands chemins bordés de beaux arbres à fruit,
Dont les branches toujours abritent sous leurs voûtes,
O merles, vos chansons, ô moineaux, votre bruit!

Arbres hospitaliers, que la harpe des brises
Remplit de ses concerts (je les entends encor),
Juin pend à vos ramaux les rubis des cérises
Et septembre au soleil jaunit vos pommes d'or.

L'été, quand la fraîcheur au fond des bois s'exile
Et que le voyageur chemine en haletant,
Vous avez un abri, vous avez un asile,
Et vous lui dites : « Viens, voyageur, on t'attend. »

Vos racines lui font un moëlleux banc de mousse,
Et vos branches, trésor de ceux qui passeront,
Lui tendent leurs fruits mûrs, leur ombre calme et douce,
Pour étancher sa soif et rafraîchir son front.

Vous pratiquez ainsi la loi sublime et tendre,
La loi de charité, la loi de Jésus-Christ.
Arbres, qui donc a pu, mieux qu'à nous, vous l'apprendre?
Car vous ne lisez pas Dieu dans un livre écrit.

ANDRÉ VAN HASSELT.

Digitized by Google

LES MOISSONS.

La faucille à la main, rayonnant de bonheur,
Dès l'aube vers son champ marche le moissonneur;
L'espoir est dans son sein : il voit dans sa pensée
De ses blés déjà mûrs la richesse entassée;
Et ses enfants joyeux, dansant autour de lui,
Disent : que le soleil est brillant aujourd'hui!

Bientôt les épis d'or, aux tiges élancées,
Sont tombés sous le fer; pêle-mêle pressées
Les javelles au loin attendent en monceaux,
Que le maître du champ, les joignant en faisceaux,
Sur un lourd char traîné par les bœufs de la ferme,
Conduise à ses greniers ces trésors qu'il enferme.

Le sol est déjà nu; sur la poussière épars,
Quelques rares épis frappent seuls les regards;
Mais, ce qu'avec mépris rejette l'Opulence
La misère, à son tour, le recueille en silence,
Heureuse de trouver, pour apaiser sa faim,
Les bienfaits du Seigneur semés sur son chemin.

Quelle est dans les sillons, errant pâle et timide,
Cette fille des champs qui, d'une main rapide,
Relève tous les blés par le fer négligés?
C'est Berthe la glaneuse; avec ordre rangés
Les épis dans ses bras font une gerbe entière
Et Berthe reverra moins triste sa chaumière.

Cependant les oiseaux, en prenant leurs ébats,
Vont becquetant les grains qui tombent sur ses pas;
Et quand, à ce festin offert par la nature,
Chacun d'eux a trouvé largement sa pâture,
On voit pour leurs greniers des essaims de fourmis
De ce qu'ils ont laissé recueillir les débris.

O Providence! O force active, paternelle,
Que de trésors d'amour ta sagesse recèle!
Depuis le moucheron qui bourdonne dans l'air,
Jusqu'au monstre géant qui soulève la mer,
Tous demandent la vie à ta bonté féconde :
Ton sein inépuisable est ouvert pour le monde.

ALEXANDRE COUVEZ.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Le 8 décembre ou *le Chant de l'Immaculée*, suivi *du Siècle*, 47 pages in-8°. Liége, J. Meyers.

Dans un temps où toute l'activité humaine semble se porter vers l'étude des intérêts matériels, où l'on ne lit guère que des livres qui exaltent les passions et favorisent le penchant au bien-être et aux molles jouissances, nous aimons à rencontrer des livres tels que celui dont nous venons de donner le titre. C'est une protestation contre les viles tendances du jour, et contre l'arrêt dont il semble que la haute littérature soit frappée.

Ces deux poèmes sont pleins de verve. On remarque des mouvements assez variés et un rhythme bien entendu; quelques efforts de plus pour le choix des rimes et l'emploi des images, pour soutenir le style et l'harmonie, et on pourrait les comparer aux chefs-d'œuvre des maîtres. Le premier nous offre un plan simple et fécond. La chute de l'homme, la Rédemption annoncée et consommée et, au-dessus de ces tableaux riches et frappants, l'image de l'Immaculée expliquant les desseins de Dieu et répandant partout sa douce lumière, puis le chant suave de l'amour de Dieu pour son épouse sans tache qu'il couronne dans le ciel, telle est la marche et l'idée de ce beau morceau lyrique.

Le Siècle ou *Blasphème et Vérité*, tel est le titre du second poème composé il y a dix ans. C'est une réponse énergique à ceux qui viennent, après tant d'autres, annoncer les funérailles de la religion chrétienne. Les attaques fameuses contre le Christ y sont rappelées, et les dernières surtout sont l'objet des réflexions poétiques de l'auteur, qui y répond avec une rare énergie, en rappelant les triomphes que la vérité chrétienne a remportés de tout temps sur ses ennemis. Que l'auteur se montre de plus en plus sévère sur le choix des termes et des figures et nous pouvons assurer que ses odes seront goûtées des bons esprits. Déjà on remarque un progrès sensible du *Siècle* au *Chant de l'Immaculée*.

Livre de lecture et de prières français et grec. 183 p. in-32, chez le même éditeur.

Ceux qui aiment le grec et la prière, et nous voudrions qu'ils fussent nombreux dans les colléges, liront avec fruit ce petit livre qui mérite de devenir leur manuel. Il est précédé de remarques très-utiles sur les lettres, écriture, prononciation, valeur numérique. Le caractère est beau, l'impression correcte et le choix des matières fait avec beaucoup de soin. Nous recommandons fortement cet ouvrage aux jeunes gens qui veulent se familiariser avec la belle langue qui a été consacrée par les livres saints et les plus illustres docteurs.

La 3e livraison, année 1856, du *Messager des Sciences historiques, des Arts et de la Bibliographie* en Belgique, contient les articles suivants:

Notice historique sur l'église primaire de Saint-Sulpice, à Diest (suite), par

Digitized by Google

F. J. Kaymackers. — Notes sur quelques peintres et sculpteurs belges (1414 à 1760), par Edmond Vanderstraeten. — Jeux de Personnages, représentés par les sociétés de Rhétorique de Lille, Ypres, Tournai, Malines, etc. (XIVe et XVe siècles), par De la Fons-Melicocq. — Du droit pénal dans le Brabant au XIIIe siècle, considéré en lui-même et dans ses rapports avec le droit public (suite), par G. Van Coetsem. — Une lettre d'Indulgences, émanée et datée de Liége, 1482, par H. Helbig. — Questionnaire historique, biographique et bibliographique. — Chronique des Sciences et des Arts, et variétés.

Dans le dernier article de l'étude si intéressante qu'il publie dans la *Revue des Deux-Mondes* sur la Néerlande et la vie hollandaise, M. Alphonse Esquiros annonce que M. Limbourg Brouwer, dont les travaux sur Spinoza ont été remarqués en Hollande, va bientôt livrer à l'impression un ouvrage inédit du célèbre philosophe, découvert dans la bibliothèque de la communauté des Remontrants à Amsterdam.

L'homme est né pour de plus nobles labeurs, pour des jouissances plus élevées; s'il ne s'agissait ici bas que d'amasser et de thésauriser, autant vaudrait nous métamorphoser en portefeuille ou en coffre-fort.

Il est temps que l'âme, le cœur et l'imagination, trop négligés, trop souvent oubliés, reprennent leur empire. Pour cela une sainte croisade doit être accomplie par les intelligences d'élite, par les poètes, les écrivains, les artistes, qui constituent en réalité la seule aristocratie que reconnaisse une époque avide d'égalité.

Parmi ces poètes fidèles à leur mission, M. Alphonse de Lamartine mérite d'être signalé pour le courage et l'exactitude avec lesquels il a poursuivi la publication mensuelle de son *Cours familier de Littérature*.

Les deux volumes formant les douze entretiens de la première année sont achevés depuis le 15 septembre, et l'illustre écrivain rentre dans la carrière avec une ardeur nouvelle. Des sympathies ardentes ne sauraient lui manquer.

Depuis l'immense popularité que lui conquirent les *premières Méditations poétiques*, M. de Lamartine compte autant d'amis que de lecteurs. Il vient de clore la publication du numéro de décembre de son *Cours de Littérature* par une belle appréciation du *livre de Job*.

Poète, il traduisait dans ses *Méditations* les plaintes sublimes du patriarche de la terre de Hus; prosateur, il analyse aujourd'hui cette œuvre exceptionnelle, en y retrouvant un écho du monde primitif, du monde anti-diluvien. Qu'il continue à interpréter de même les trésors littéraires des anciens âges, et il fera prévaloir l'influence de l'esprit.

R. DE M.

(Extrait de la *Gazette de l'arrondissement de Nivelles*.)

Digitized by Google

ACTES OFFICIELS, NOUVELLES, ETC.

Par arrêté royal du 7 janvier 1857, un subside de 4000 francs est alloué à l'administration communale de Bruges, pour contribuer aux frais de premier établissement et aux dépenses annuelles de l'Ecole industrielle instituée en cette ville.

— MM. Cantraine, De Selys-Longchamps, d'Omalius d'Halloy, Dubus, Gluge, Martens, Spring, sont nommés membres du jury chargé de décerner le prix des sciences naturelles pour la seconde période quinquennale (1852-1856).

— Un arrêté royal du 17 janvier renouvelle les bureaux administratifs des athénées royaux et des écoles moyennes de l'Etat.

— Par arrêté du 17 janvier, le Ministre de l'intérieur rappelle aux jeunes gens qui sont dans l'intention de subir l'examen d'admission à l'école normale des sciences, annexée à l'université de Gand, les principales dispositions des règlements organiques, et notamment les conditions d'entrée à cette école, ainsi que les avantages offerts aux récipiendaires.

— M. Gregorius, docteur en philosophie et lettres, ancien professeur de rhétorique et préfet des études au collége de Louvain, vient d'être nommé inspecteur de l'enseignement primaire pour la province de Luxembourg. — M. Grégorius est un vétéran de l'enseignement moyen; ses talents, ses connaissances et l'affabilité de son caractère le feront chérir de tous les instituteurs.

— A partir du 1er janvier 1857, la retenue prescrite par l'article 14 des statuts organiques de la caisse de pensions des veuves et orphelins des membres du corps administratif et enseignant des établissements d'instruction moyenne dirigés par l'Etat est réduite d'un p. °/₀, et fixée comme suit :

A 2 1/2 p. c., si les traitements suppléments de traitements, casuel et émoluments s'élèvent à fr. 2,000 et au-dessus.

A 2 p. c., s'ils sont de moins de 2,000 fr.

— On sait qu'un concours est institué chaque année en Angleterre pour deux prix à décerner aux deux meilleures compositions en langue grecque (vers et prose), qui sont présentées à ce concours. Voici, pour 1857, les sujets de ces prix, appelés prix Gaisford, du nom de leur fondateur. Le premier prix sera décerné à la meilleure traduction, en vers homériques, de quarante deux vers du *Paradis perdu;* le second, au meilleur dialogue en prose sur Empédocle.

— La Hongrie sera bientôt dotée d'une école polytechnique, qui sera établie à Ofen aux frais de l'État.

Digitized by Google

ÉTUDE SUR LE CHANT SÉCULAIRE D'HORACE.

(*Fin*).

Nous avons vu que la seconde partie du chant séculaire a spécialement pour but d'appeler la faveur divine sur Auguste; le bonheur de la république dépendait du salut de son chef (1). Comme dans la première partie, la prière est d'abord générale (v. 49-52), mais tandis que là il y a plusieurs demandes spéciales, nous n'en trouvons ici qu'une seule, celle qui concerne la santé d'Auguste (v. 61-72). Et, en effet, que pourrait demander le poète? La gloire? mais Auguste s'est déjà illustré à la guerre et dans la paix; la richesse? mais c'est lui qui verse à pleines mains l'abondance sur l'Italie. La prière spéciale est amenée par les vers 53-60, consacrés à la louange d'Auguste.

Quæque vos bobus veneratur albis
Clarus Anchisæ Venerisque sanguis, 50
Impetret (2), bellante prior, iacentem
Lenis in hostem!

Le chœur prie Apollon et Diane d'exaucer les prières d'Auguste, sans les déterminer. Il a trois titres à la faveur de ces dieux : il a institué les jeux séculaires, et offre des sacrifices (*bobus veneratur albis*) (3); il est de sang divin et descend d'Énée, le protégé

(1) Cf. Suet. *Oct.* 58. Valérius Messala dit à Auguste en lui conférant, au nom du Sénat, le titre de *père de la patrie :* « Quod bonum faustumqne sit tibi domuiq̃ue tuæ, Cæsar Auguste : *sic enim nos perpetuam felicitatem Reipublicæ et læta huic precari existimamus* : Senatus te, consentiens cum populo Romano, consalutat Patriæ Patrem.

(2) La leçon *quique vos... veneratur... imperet* que donnent plusieurs MSS est certainement inférieure à celle que nous adoptons. Auguste régnait sur le monde, on ne doit donc plus le demander. Voyez les notes de Torrentius et de Bentley. La mauvaise leçon provient sans doute de ce qu'on ignorait la construction *venerari aliquid aliquem,* demander quelque chose à quelqu'un. Cette tournure était en usage dans l'ancienne latinité : Plaut. *Aul.* prol. 8 : *Venerans me, ut id servarem sibi;* Caecin. ap. Cic. *Fam.* VI, 7 : *Qui multa Deos venerati sunt contra eius salutem.* Elle a été conservée par les poètes : Hor. *Sat.* II, 6, 8 : *Si veneror stultus nihil horum;* II, 2, 124 : *Ac venerata Ceres, ita culmo surgeret alto.* Propert. II. 16, 33 : *Nec tu supplicibus me sis venerata libellis.*

(3) La blancheur des victimes était un caractère distinctif des nouveaux jeux séculaires; autrefois les victimes étaient noires. Vers. Sibyll. 12 . Ζάλευκοι ταῦροι δὲ Διὸς παρὰ βωμὸν ἀγέσθων Καὶ Φοῖβος Ἀπόλλων... ἴσα δεδέχθω θύματα.

Digitized by Google

d'Apollon (*clarus Anchisæ Venerisque sanguis*); il s'est illustré par sa bravoure à la guerre et surtout par sa modération après la victoire (*bellante prior, iacentem lenis in hostem*). C'est la clémence qui constitue le principal mérite d'Auguste; aussi il ne cesse de le rappeler lui-même. Dans un discours, rapporté par Dion (L. III, 7), il insiste particulièrement sur ce point : « Nous avons terminé avec succès des guerres continuelles, dit-il, et nous avons adouci la victoire avec la plus grande humanité; tous ceux qui nous résistaient nous les avons vaincus; tous ceux qui se rendaient, nous les avons conservés comme des amis. » Les poètes de la cour d'Auguste se firent l'écho de ces paroles (1).

Jam mari terraque manus potentes
Medus Albanasque timet secures,
Jam Scythæ responsa petunt, superbi
Nuper, et Indi.

Jam Fides et Pax et Honos Pudorque
Priscus et neglecta redire Virtus
Audet, apparetque beata pleno
Copia cornu. 60

Dans ces strophes le poète chante la gloire d'Auguste. En exaltant le chef de l'état, Horace montre le prix que les Romains devaient attacher à sa conservation, et la prière qui va suivre en sera d'autant plus importante. La gloire d'Auguste est double : gloire remportée à la guerre, gloire acquise en temps de paix. Comme guerrier Auguste est puissant et redoutable; les peuples les plus indomptables, les plus sauvages et les plus éloignés, Mèdes, Scythes et Indiens, le craignent et viennent demander ses ordres. On sait que les Mèdes ou Parthes renvoyèrent à Auguste les enseignes enlevées à Crassus. Ils redoutaient en effet la puissance d'Auguste (*mari terraque manus potentes*) (2), et craignaient de tomber sous la do-

(1) De là le conseil donné aux Romains dans Virgile *Aen.* VI, 854 : *Parcere subiectis et debellare superbos.* Ovid. *Trist.* V, 2, 36 : *Sæpe suo victor lenis in hoste fuit.* Properce y pense en disant de Minos, III, 17, 28 : *Victor erat quamvis, æquus in hoste fuit.* Voyez la note de Fea sur les vers d'Horace.

(2) Cf. Sat. II, 5, 62. Tempore quo iuvenis Parthis horrendus, ab alto Demissum genus Aenea, tellure marique Magnus erit.

Digitized by Google

mination romaine (*albanas secures*) (1). Les Scythes et les Indiens envoyèrent plusieurs députations à Auguste pour lui demander la paix et son amitié. D'après Orose (VI, 20) une première ambassade de ces peuples vint le trouver à Tarragone, pendant qu'il faisait la guerre en Espagne (729); une seconde lui fut présentée à Samos, où il passa une partie de l'hiver de 734, après un voyage en Grèce (2). — L'expression *responsa petunt* est empruntée au langage sacré et signifie proprement consulter un oracle (3); elle a ici le sens de demander des conseils, des ordres avec le plus grand respect. Auguste était particulièrement fier de l'ambassade de l'Inde (4). C'est pour marquer la grande importance qu'on y attachait que *Indi* se trouve à la fin de la strophe et est séparé de *Scythæ* (5). Quoique *superbi nuper* puisse se rapporter aux deux peuples, il est cependant préférable de le joindre à *Scythæ*. Peu de temps aupa-

(1) Les haches sont l'emblème du pouvoir des consuls et des proconsuls; *secures* s'emploie donc pour désigner la domination exercée sur un peuple vaincu et réduit à l'esclavage. Cæs. *Bell. Gall.* VII, 77 ex. Respicite finitimam Galliam, quæ in provinciam redacta, iure et legibus commutatis, *securibus subiecta, perpetua premitur servitute.*— Tacit. *Ann.* XII, 34 : quorum virtute *vacui a securibus* et tributis intemerata coniugum et liberorum corpora retinerent (Britanni).

(2) Voyez les intéressants détails sur cette ambassade tirés de Nicolas Damascène, qui avait vu lui-même trois des députés à Antioche: Strabon, XV, p. 719. — N. D. fragm. 91 dans C. Müller fragmm. historicc. græcc. T. III, p. 419.

(3) Verg. *Aen.* VII, 85 : Hinc Italæ gentes... In dubiis responsa petunt. — Ter. *Andr.* IV, 2, 15 : Non Apollinis magis verum quam hoc responsum est. — Cic. *Cat,* III, 4 : ex fatis Sibyllinis haruspicumque responsis.

(4) Monum. Ancyr. (cité par Orelli) : Πρὸς ἐμέ ἐξ Ἰνδίας βασιλέων πρεσβεῖς πολλάκις ἀπεστάλησαν, οὐδέποτε πρὸ τούτου τοῦ χρόνου ὀφθεῖσαι παρὰ Ῥωμαίων ἡγεμόνι. Cf. Florus, IV, 12 : « Seres etiam habitantesque sub ipso sole Indi, cum gemmis et margaritis, elephantes quoque inter munera trahentes, nihil magis quam longinquitatem viæ imputabant, quam quadriennio impleverant.

(5) Cf. Cic. *Verr.* IV, 46. Insula est Melita satis *lato* ab Sicilia mari *periculosoque* disjuncta. *Fam.* V, 17. *Dolori* fortiter ac *fortunæ* resisteres. V. Ramshorn, *Lateinische Grammatik*, § 197, c. 2. — La conjonction *et* n'unit pas toujours deux mots de même force, en prose même, elle a souvent le sens de *et quidem*. V. Kritz ad Sall. *Jug.* 14 ex. : *per scelas et sanguinem* familiæ vestræ tabescere.

Digitized by Google

ravant ceux-ci avaient osé ravager quelques terres sur les frontières de l'empire. C'étaient ces légers succès qui leur avaient inspiré de la fierté. Ils avaient été arrêtés par Lentulus (1).

Mais le principal mérite d'Auguste est d'avoir ramené à Rome la vertu, la paix et l'Abondance. Son règne doit être signalé par le retour de l'âge d'or sur la terre. La Foi, la Paix, l'Honneur, la Pudeur et la Vertu, divinités qui avaient quitté l'empire romain, où elles n'étaient plus respectées, osent maintenant revenir, et avec elles apparaît l'Abondance, qui verse de sa corne remplie les richesses sur l'heureux état romain (2).

(1) Florus, IV, 12, 18 : « Sarmatæ patentibus campis inequitant. Et hos per eundem Lentulum prohibere Danubio satis fuit. » Cf. Hor. *Od.* II, 9, 23 : « Intraque præscriptum Gelonos Exiguis equitare campis. »

(2) L'allégorie de l'abandon de la terre par les dieux, personnifications de vertus, remonte à Hésiode, comme l'observent les commentateurs. *Opp. et dies*, vs. 197 sqq : Καὶ τότε δὴ πρὸς Ὄλυμπον ἀπὸ χθονὸς εὐρυοδείης Λευκοῖσιν φαρέεσσι καλυψαμένω χρόα καλὸν Ἀθανάτων μετὰ φῦλον ἴτον, προλιπόντ' ἀνθρώπους, Αἰδὼς καὶ Νέμεσις, mais dans ce passage ἴτον a le sens du futur, et Hésiode prédit seulement le départ de la Pudeur et de la Honte mais ne le considère pas comme accompli. C'est ainsi qu'Héliodore *Athiop.* I, 14 (cité par Van Lennep, éd. Hes.) a pu dire οὐ παντάπασιν ἐκλέλοιπεν ἡμᾶς ἡ Δίκη καθ' Ἡσίοδον. Le misanthrope Théognis ne reconnaît plus la présence des Dieux sur la terre; il ne lui reste que l'Espoir : vss. 1135 sqq. Ἐλπὶς ἐν ἀνθρώποις μούνη θεὸς ἐσθλὴ ἔνεστιν ἄλλοι δ' Οὐλυμπόνδ' ἐκπρολιπόντες ἔβαν· Ὤιχετο μὲν Πίστις, μεγάλη θεός ὤχετο δ' ἀνδρῶν Σωφροσύνη· Χάριτές τ', ὦ φίλε, γῆν ἔλιπον. Aratus développa le mythe de la constellation de la Vierge, qui aurait habité la terre pendant les âges d'or et d'argent, comme déesse de la justice, Δίκη; à l'âge d'airain elle s'envola vers le ciel. *Phænom.* vss. 100 sqq. λόγος γε μὲν ἐτρέχει ἄλλος Ἀνθρώποις ὡς δῆθεν ἐπιχθονίη πάρος ἦεν, Ἤρχετο δ' ἀνθρώπων κατεναντίη — vss. 129 sqq. ἀλλ' ὅτε δὴ κἀκεῖνοι ἐτέθνασαν, οἱ δ' ἐγένοντο, Χαλκείη γενέη προτέρων ὀλοώτεροι ἄνδρες, ... καὶ τότε μισήσασα Δίκη κείνων γένος ἀνδρῶν Ἕπταθ' ὑπουρανίη. C'est ce passage d'Aratus, auteur fort goûté à Rome, qui a inspiré les vers de Virgile : *Ecl.* IV, 6 : Jam redit et Virgo; *Georg.* II, 474 : extrema per illos Justitia excedens terris vestigia fecit; et les vers d'Ovide, *Metam.* I, 149 : Virgo cæde madentes, Ultima cælestum, terras Astræa reliquit.

La Foi, *Fides* (Πίστις), la fidélité à remplir ses promesses et ses engagements, avait un culte très-ancien à Rome; on le fait remonter à Numa (Liv. 1, 21). Elle avait un temple et une statue drapée en blanc (*Fides Candida*) sur le Capitole, à côté du temple de Jupiter (Cic. *De nat. deor.* II, 23). La Paix, *Pax*, était honorée du temps d'Auguste qui était fier d'avoir fermé deux fois le

Digitized by Google

Augur et fulgente decorus arcu
Phœbus acceptusque novem Camenis,
Qui salutari levat arte fessos
Corporis artus,
Si Palatinas videt æquus arces,
Remque Romanam Latiumque felix,
Alterum in lustrum meliusque semper
Proroget ævum.
Quæque Aventinum tenet Algidumque,
Quindecim Diana preces virorum 70
Curet et votis puerorum amicas
Applicet aures.

Les deux strophes précédentes ont célébré les éclatantes qualités d'Auguste; dans celle-ci le poète supplie Apollon et Diane de prolonger les jours si précieux du chef de l'état. « O Phébus, qui te distingues par tant de qualités, mais qui possèdes surtout l'art salutaire de soulager les membres malades du corps humain, prolonge la vie d'Auguste, et toi, Diane, prête une oreille bienveillante aux prières que les Quindécemvirs et nous t'adressons à ce sujet. » Horace invoque évidemment Apollon comme dieu de la médecine (*qui salutari levat arte fessos*). C'est l'attribution qu'il développe et exprime dans une proposition principale; les autres qualités ne sont désignées que par des substantifs qualificatifs et des adjectifs (*augur, fulgente decorus arcu, acceptus novem Camenis*) ce qui prouve qu'elles ne servent qu'à amener la qualité principale. Or,

temple de Janus, mais ce n'est qu'en 741, quatre ans après les jeux séculaires, qu'elle obtint un culte public. Elle avait des autels à Athènes depuis 400 avant J.-C. (Aristoph. *Pax*. v, 1020; Plutarch. *Cim*. 13, 35; Cornel. Nep. *Timoth*. 2, a commis une erreur). Les Romains rendaient un culte commun à la Vertu et à l'Honneur, hommage rendu à la vertu. En 544 de Rome, à la bataille de Clastidium, Marcellus avait fait vœu de leur construire un temple commun; mais cette réunion des deux divinités ayant été empêchée par les pontifes, il leur fit bâtir deux temples séparés mais voisins (Liv. 27, 25). Marius leur consacra un temple commun après la défaite des Cimbres. La Pudeur, *Pudor*, (Αἰδώς), n'avait pas de culte à Rome; elle avait des autels à Athènes (Pausan. I, 17, 1). L'Abondance, *Copia* ou *Abundantia*, est souvent personnifiée par les poètes (Cf. Od. I, 17, 16; Ovid. *Metam*. IX, 88). Auguste aimait cette image de l'Abondance. Orelli nous apprend que le génie d'Auguste est représenté avec la corne d'abondance dans Visconti *Museo Pio-Clement*. — L'épithète de *priscus* n'appartient pas seulement à *Pudor* mais aussi aux autres qualités.

Digitized by Google

comment Horace s'adresserait-il à Apollon sous cet attribut spécial, s'il ne lui demandait de répandre les bienfaits de son art sur la santé de quelqu'un, et de quelle autre santé que de celle d'Auguste peut-il être question ici? C'est la vie d'Auguste qu'il prie le dieu de prolonger (*proroget ævum*) (1) et la durée qu'il demande pour les jours

(1) Les scholiastes Acron et Porphyrion considèrent *remque Romanam Latiumque felix* comme complément de *videt* et joignent *ævum* à *proroget : proroget ævum alterum in lustrum.* Bentley a prouvé que c'est la seule construction que l'analogie permette d'admettre. Il cite à l'appui le passage de l'Art poétique vs. 364 : Hic meret æra liber Sosiis, hic et mare transit, Et longum noto scriptori *prorogat ævum* et les expressions *prorogare horam, diem, annos, ætatem, tempus* fréquemment employées dans la latinité. Forcellini construit de même dans son dictionnaire. Le verbe *prorogare* se dit proprement des pouvoirs de l'état, et des termes de paiement, dont la durée est fixée par une loi ou par un usage; puis d'un temps en général, par exemple, *vitam hominibus prorogare* dans Plaute, *Pseudol.* III, 2, 38. On pourrait objecter le passage de Plaute, *Aulul.* III, 5, 57 : *spes prorogatur militi in alium diem;* ou celui de Cicéron, *Phil.* XII, 6 : quid est aliud, quam non pacem facere, sed differre bellum? nec solum *prorogare bellum,* sed concedere etiam victoriam. Mais dans le premier passage il s'agit de paiement de dettes; dans le second le temps de la guerre serait prolongé par un décret du Sénat. Les leçons varient du reste à ce passage et *propagare* qu'ont plusieurs MSS donnerait un sens tout aussi bon. V. Ernesti *Clavis Ciceronia,* a. v.

Quel sens donner à *ævum?* Acron laisse la question indécise; Porphyrion l'explique par *seculum,* en le rapportant sans doute à l'état romain. C'est là aussi l'opinion de tous les commentateurs qu'il nous a été donné de consulter, à l'exception du seul Badius Ascensius qui, produisant les deux constructions, explique dans la première *ævum* par *vitæ durationem.* Nous croyons que c'est la vraie explication. D'abord elle est mieux d'accord avec le sens ordinaire du mot *ævum.* Ce mot, rarement employé en prose, mais très-fréquent en poésie, désigne à la fois l'éternité et la vie humaine ou une partie de cette vie. (De même le grec αἰών et le sanscrit *âyus* signifient vie et éternité; le gothique *aiwin,* vie éternelle; l'islandais *aefi,* vieillesse et temps. Le néerlandais *eeuw* a eu le sens de éternité avant de prendre celui de siècle, comme le montre l'adjectif *eeuwig.* Kiliaen traduit *eeuwe :* ævum, æternitas, seculum, ætas longa sive perpetua, et compare l'anglais *ever,* toujours). Jamais les auteurs antérieurs à Horace ou contemporains de lui ne s'en sont servis dans le sens de âge, partie quelconque du temps en général, susceptible d'amélioration, comme on veut ici expliquer *melius ævum.* Déjà Ennius et Pacuvius se servaient de *ævum* dans le sens de vie : le premier dit dans Aulu-Gelle, XII, 2, 3 : *qui tum vivebant homines, atque ævum agitabant;* le second dans Cicéron, *Tuscul.* II, 21, 49 : *Ulixes qui consueris in armis ævum agere,* et ce sens est le plus ordinaire dans tous les auteurs. Lucrèce emploie quarante-six fois *ævum,* vingt-quatre fois dans le sens de existence, vie ou partie de la vie humaine, vieillesse (I, 58,

Digitized by Google

d'Auguste est indéterminée : « qu'un nouveau lustre vienne s'ajouter toujours aux lustres écoulés, et que ce lustre soit de plus en plus

326, 565; II, 646, 1093, 1141, 1168; III, 345, 358, 359, 452, 459, 485, 1021, 1060; IV, 1228; V, 59, 83, 173, 886, 1149, 1430, 1444; VI, 57); les autres fois il est pris dans le sens de éternité, le temps total (I, 461, 554, 635, 742, 951, 1003; II, 15, 68, 561; III, 550, 604, 917; V, 62, 162, 307, 315, 380, 428, 538, 555, 830, 1215). Cicéron s'en sert rarement et seulement dans le sens de vie : *Rep.* 6, 13 : *Beati ævo sempiterno fruuntur; Tuscul. : Romulus in cœlo cum dis genitalibus ævum degit; Fragm. ap.* Augustin. *Trin.* 4, 2 : *ævum immortale degere in beatorum insulis.* Salluste l'emploie une seule fois et cela avec le sens de vie : *Jug.* I, 1 : *natura humana ævi brevis;* Catulle une fois, avec le sens de tout le temps : 1, 6, *omne ævum tribus explicare chartis.* Nous le trouvons vingt-six fois dans Virgile; dans vingt et un passages il signifie vie ou partie de la vie, surtout vieillesse (*Georg.* III, 66, 100, 189; IV, 154, 206; *Aen.* II, 435, 509, 638; III, 491; V, 73; VII, 776, IX, 225, 609; X, 53, 235, 472, 582; XI, 85, 237, 425, 569); dans quatre autres passages il signifie tout le temps en général, ou tout le temps futur (*Ecl.* 8, 27; *Aen.* III, 415; VIII, 627; IX, 447). Dans Horace nous rencontrons *ævum* vingt fois; treize fois il a le sens de vie ou partie de la vie (I, 12, 45 au figuré; II, 2, 5 *Vivet extento Proculeius ævo;* 9, 13; 11, 6; 16, 17; Sat. I, 5, 101; 6, 94; II, 6, 97. Epp. I, 18, 97, 108; 20, 26; II, 1, 144. Art poét. 178); dans quatre passages il signifie éternité, tout le temps futur (Od. III, 5, 16; 11, 36; IV, 14, 3; Epp. I, 3, 8). Il y a un passage de Virgile et deux d'Horace dans lesquels *ævum* peut se traduire par siècle, et qu'on pourrait ainsi citer à l'appui de l'explication ordinaire de notre passage. C'est Verg. *Ecl.* 4, 11 : *decus hoc ævi, te Consule, inibit.* Hor. *Sat.* 1, 10, 68: *Sed ille* (*Lucilius*) *Si foret hoc nostrum fato dilatus in ævum;* Epp. II, 62 : *habet hos numeratque poetas Ad nostrum tempus, Livi scriptoris ab ævo;* mais dans ces passages *ævum* n'est autre chose que temps où nous vivons, temps où vivait Lucilius, c'est la vie collective des hommes d'une même époque; ce n'est pas une partie de temps en général. Il résulte de cet examen que *ævum* ici ne peut avoir d'autre sens que vie ou éternité, totalité du temps. On pourrait le rapporter à l'état romain, comme exprimant la durée, l'existence de cet état (Cf. Verg. *Aen.* X, 582 : *nunc belli finis et æri His dabitur terris*); mais alors les vers *qui salutari levat arte fessos corporis artus* sont inexplicables et on n'a qu'une répétition de la strophe 7. — Il est naturel qu'Horace finisse le chant séculaire par une prière pour la santé d'Auguste, comme il a terminé deux autres odes composées en son honneur, I, 2 et IV, 5. Ovide finit ses Métamorphoses par une prière semblable et les supplications continuelles qu'il adresse aux dieux, dans les Tristes, pour conserver la vie d'Auguste, prouvent que rien ne pouvait être plus agréable au chef de l'état. V. *Trist.* II, 57 et 165; V, 5, 61; *Pont.* II, 8, 41. Nous savons qu'Auguste avait été atteint d'une maladie très-grave en 731, six années avant la célébration des jeux séculaires. Grande fut la joie du Sénat et du peuple, quand il recouvra la santé, grâce au talent ou au bonheur du médecin Antonius Musa. On

Digitized by Google

heureux (1). » Cette prière, le poète peut l'adresser à Apollon avec le plus grand espoir d'être exaucé. Apollon est le dieu protecteur de la famille d'Auguste; il repose volontiers ses yeux sur le mont Palatin, où se trouvent la demeure du prince et le temple que la piété d'Auguste lui a érigé (*Palatinas videt æquus arces*). Il est aussi le dieu tutélaire de l'état romain; il voit avec plaisir Rome et le Latium heureux par l'administration salutaire de son chef (*remque Romanam Latiumque felix*). Les mêmes supplications sont adressées à Diane par les Quindécemvirs, députés à son temple sur le mont Aventin, pour y offrir des sacrifices (2). On espère qu'en retour du culte qui lui est rendu depuis si longtemps à Rome (*quæ Aventinum tenet Algidumque*), elle écoutera ces prières (*Quindecim preces virorum curet*), et qu'elle prêtera une oreille bienveillante aux vœux des jeunes gens (*votis puerorum amicas applicet aures*).

combla celui-ci d'honneurs et de richesses; on lui érigea même une statue à côté de celle d'Esculape (Dio. LIII, Suet. *Oct.* 59). Suétone nous apprend aussi que plusieurs pères de famille ordonnaient, dans leur testament, à leurs héritiers de remercier les dieux de ce qu'Auguste leur survivait, *quod superstitem Augustum reliquissent*. Tout ceci prouve clairement que par *ævum* Horace entend la vie d'Auguste. On sera encore plus convaincu de la vérité de cette explication, si l'on considère les efforts contradictoires des commentateurs pour donner un sens à ces strophes. Godfried Hermann en rejette la moitié et lit ainsi :

Augur et fulgente decorus arcu,
Qui Palatinas videt æquus arces,
Alterum inlustrum meliusque semper
Prorogat ævum.

Schmelzkopf ne trouve d'autre moyen de les sauver qu'en faisant chanter les strophes 16, 17 et 18 par les Quindecemvirs !

(1) On sait que les poètes comptent souvent la vie humaine par lustres. Cf. *Od.* II, 4, 24 : *Cuius octavum trepidavit ætas claudere lustrum;* IV, 1, 6 : *Circa lustra decem.* Ovid. *Trist.* IV, 10, 78 : *novem addiderat lustris altera lustra novem. Ibis.* 1 : *lustris iam bis mihi quinque peractis.* Martial. I, 102, 4: *Quarta tribus lustris addita messis erat;* X, 38, 9: *Vixisti tribus, o Calene, lustris.*

(2) Acron : « in templo Dianæ deputati erant Quindecimviri tam ad responsa captanda quam ad sacrificia offerenda. »Zosime, II, 5: καὶ ἐν τῷ ἱερῷ τῆς Ἀρτέμιδος, ὅ ἐν τῷ Ἀουεντίνῳ λόφῳ καθίδρυται.

Digitized by Google

Hæc Jovem sentire deosque cunctos
Spem bonam certamque domum reporto,
Doctus et Phœbi chorus et Dianæ
Dicere laudes.

Cette strophe forme un épilogue. Le chœur, qui vient de chanter un hymne en l'honneur d'Apollon et de Diane, non-seulement espère que ces divinités exauceront ses prières, mais a aussi la confiance que leur bienveillance sera partagée par Jupiter et par les autres dieux.

La manière dont le chant séculaire a été chanté a été l'objet des conjectures les plus diverses. Nous croyons inutile de les rappeler ici. Voici quelle est à cet égard l'opinion de Steiner, dans l'opuscule cité plus haut, opinion adoptée par Orelli, et certainement préférable à toutes celles qui ont été présentées. Les chœurs des jeunes garçons et des jeunes filles étaient séparés et placés sur trois rangs, chacun de neuf personnes (1). Les jeunes garçons et les jeunes filles chantaient les strophes alternativement ou ensemble, dans l'ordre suivant :

	Str. 1 et 2 *proodus*. réunis	
Str. 3 garçons, — 4 filles.		Str. 10 garçons, — 11 filles.
5 garçons, — 6 filles.	Str. 9 *mesodus*.	12 garçons, — 13 filles.
7 garçons, — 8 filles.	vs. 1 et 2 garç.; 3 et 4 fill.	14 garçons, — 15 filles.
	Str. 16-19 *epodus*. réunis.	

On a observé que le chant séculaire présente une particularité de rhythme. Dans le vers saphique, Horace met ordinairement une césure à la syllabe longue qui suit la dipodie trochaïque. Or, dans le chant séculaire, cette césure est remplacée dix-neuf fois par une autre, placée à la brève suivante. Il en est de même des trois odes saphiques du quatrième livre (2, 6, 11) où cette césure trochaïque

(1) Zosime : τρὶς ἐννέα παῖδες μετὰ παρθένων τοσούτων. Cet arrangement avait toujours été observé : Liv. XXVII, 37 : Decrevere pontifices, ut virgines *ter novenæ* per urbem euntes carmen canerent, — conditum ab Livio poeta. Id. XXXI, 12 : decemviri ex libris (Sibyllinis) res divinas imperarunt; carmen præterea *ab ter novenis* virginibus cani per urbem iusserunt, — quod quidem carmen sicut patrum memoria Livius, ita tum condidit P. Licinius Tegula. On sait quel rôle important jouait le nombre trois dans la liturgie romaine.

Digitized by Google

se trouve vingt-deux fois, tandis qu'on n'en rencontre que six exemples dans le premier livre des odes, un seul dans le second et aucun dans le troisième. Le quatrième livre des odes et le chant séculaire ont été composés dans les dernières années de la carrière littéraire d'Horace (737-741 selon la chronologie de Frank). Pourquoi Horace a-t-il abandonné dans son âge mûr une règle établie par lui et consciencieusement observée dans sa jeunesse? Nous laissons à de plus habiles que nous le soin de le dire.

La valeur esthétique du chant séculaire a été appréciée fort différemment. Les uns le louent sans réserve, et le considèrent comme une des plus belles productions de la littérature classique. Écoutons un d'entre ces admirateurs, Braunhard : « Quamdiû Musis honor suus stabit, tamdiu poetæ, digni qui laurea coronetur Apollinari, apud posteros vigebit ars et virtus, laus et memoria! Carmen sæculare componendo Horatius revera exegit monumentum ære perennius. » D'autres au contraire le trouvent indigne du grand poète, et soupçonnent même qu'il lui est faussement attribué. Pour juger le chant séculaire avec impartialité, il faut considérer avant tout que c'est un poème officiel, composé par ordre supérieur, dans lequel le poète était forcé de prôner les institutions du chef de Rome. Il ne pouvait donc pas donner un libre cours à son imagination et à sa verve, et il n'est pas étonnant qu'on rencontre dans son œuvre des vers et même des strophes entières d'une grande faiblesse. Ces strophes cependant sont peu nombreuses; dans la majeure partie du poème, Horace a surmonté les difficultés et produit des vers réellement dignes de son génie. Le fond même du chant séculaire mérite tout notre éloge : les prières qu'on y adresse à Apollon et à Diane, sont aussi élevées que des prières payennes pouvaient l'être; ce qu'on y demande avant tout, c'est la pureté des mœurs à côté de la gloire nationale.

L. Roersch.

Digitized by Google

DU RHYTHME DANS LA VERSIFICATION FRANÇAISE.

(SUITE).

—

La question ne fait plus doute pour les écrivains français modernes : M. B. Jullien, dans son *Cours supérieur de grammaire* et dans ses *Thèses de grammaire* (Paris, Hachette.), s'exprime de la manière suivante : « L'accent rhythmique, dit-il, consiste en ce qu'il y a dans chaque mot, prononcé isolément, une syllabe sur laquelle on appuie plus que sur les autres; cette syllabe est dite accentuée, et l'accent n'est autre chose que cette plus grande intensité du son sur une syllabe particulière. *En français, l'accent tombe toujours et sans exception sur la dernière syllabe sonore du mot : effarou*CHER, *aver*TISSENT. »

Voici comment s'exprime M. Edelesland Du Meril, dans ses remarquables travaux sur la versification : « Le français, dit-il, est accentué sur la dernière syllabe de tous les mots qui ne sont pas suivis d'une enclitique, et sur tous les monosyllabes qui ne sont pas inséparablement unis au mot suivant. »

« Chaque idiome, dit-il encore, a un mode d'accentuation dont les tendances sont impossibles à méconnaître. Le français est peut-être le seul qui semble n'en pas avoir, et cette apparence est trompeuse; il est dérivé d'une langue accentuée : comme le français contractait presque tous les mots latins, l'accent s'y trouva naturellement sur la dernière syllabe sonore et se confondit avec l'augmentation de la voix qui précède toutes les pauses que l'on veut marquer plus fortement. Ce dernier principe qui devint dominant, parce que la clarté est la première nécessité du français, soumit l'accent à ses règles et à ses exceptions; ainsi quand un verbe terminé par un *e* muet est suivi de *je*, le pronom est une véritable enclitique, et le verbe s'accentue sur la dernière syllabe : *aimé-je, puissé-je !* »

M. Francis Wey distingue l'accentuation du rhythme comme deux causes diverses d'harmonie, tandis que, d'après nous, l'un dérive de l'autre; cependant le passage suivant de cet auteur indique assez qu'il reconnaît à la langue française cette accentuation rhythmique que nous revendiquons pour elle : « Le français, dit-il, se prête au moins aussi bien que l'italien aux situations dramatiques; son harmonie, moins sonore peut-être, est moins monotone, plus

Digitized by Google

ferme; le français, s'il a moins de rhythme, *a plus d'accentuation*; les désinences des mots sont plus variées, ils se distinguent mieux les uns des autres, et les paroles sont plus aisément entendues.... On nous a reproché le son de l'*e* muet; mais dans bien des cas on l'élide; dans d'autres, il adoucit le jet de la voix et tempère la sécheresse des désinences, qui sans lui s'arrêteraient toutes brusquement comme la chose existe ou existerait dans l'italien, si bien souvent en ce pays, l'acteur ne les éteignait à demi, particulièrement celles en *o* et en *a*, qu'il atténue volontiers à l'aide d'un son indécis approchant fort de ce même *e* muet si dédaigné... Rossini a exprimé son avis là-dessus en ma présence, il y a quelques années. Rossini aimait mieux, disait-il, composer sur des paroles françaises que sur un poème italien parce que le français permet d'entrer plus avant dans les situations, de donner plus d'ampleur aux récits, de chercher des nuances plus fines et des effets plus puissants. »

La *Revue de l'instruction publique* publiée en France s'exprime en ces termes dans ses numéros de juillet et de septembre 1847 : « Le rhythme consiste dans les syllabes accentuées, le mètre au contraire est l'évaluation des syllabes... L'exemple suivant montrera clairement la différence du mètre et du rhythme dans ce vers du *Méchant* :

Mais à propos de lui, j'apprends avec douleur...

« Le mètre est douze syllabes, le rhythme est celui de tous nos alexandrins; les accents portent sur les finales des deux hémistiches. Changez la ponctuation; mettez une virgule après *propos*, et une après *j'apprends*, le mètre restera évidemment le même, puisqu'il n'y a pas une syllabe altérée; mais vous changez à la fois le sens et le rhythme : le *sens* en ce que *de lui* devient complément de *j'apprends*, au lieu de l'être de *propos*, le *rhythme*, en ce qu'au lieu de deux hémistiches, il y a trois parties accentuées :

Mais à pro*pos*, — de lui j'app*rends*, — avec dou*leur*... »

M. Baron, ayant à rendre compte, pour l'Académie archéologique de Belgique, d'un ouvrage de M. Coeckelberghe de Dudzeele, intitulé *Théorie complète de la prononciation de la langue française*, s'exprime en ces termes : « Combattant l'ancien système de prosodie de l'abbé d'Olivet, M. de Coeckelberghe fortifie de nouveaux arguments la théorie encore jeune aujourd'hui de l'accent rhythmique telle que l'ont établie MM. Quicherat dans le *Traité de la Versifi-*

Digitized by Google

cation française et Wilhem Ténint (1) dans la *Prosodie de l'école moderne.* Leur nouvel adhérent analyse fort bien les trois éléments dont se compose notre versification, la mesure, la rime et le *rhythme ou accent* qu'il faut bien distinguer de la quantité prosodique. »

Voici quelques extraits de l'ouvrage analysé par M. Baron : « Je distingue, dit M. de Coeckelberghe, en évitant le terme vague et indéterminé d'accent grammatical, l'accent prosodique qui en porte le nom par excellence, l'accent tonique souvent confondu avec l'accent prosodique qui en est différent, et l'accent poétique ou rhythmique. »

« Si l'on prononçait toutes les syllabes avec une égale force et tenue, le discours, continue-t-il, serait d'une monotonie fatigante et la division des mots insaisissable à l'oreille. La variété et la clarté exigent donc que, dans chaque mot composé de plus d'une syllabe, il y en ait toujours une sur laquelle la voix en le prononçant s'appuie, et qui se fasse entendre plus fortement que sur les autres. C'est dans ce plus grand effort, dans cette intensité de la voix, dans ce frappement plus sensible sur une syllabe déterminée, que consiste *l'accent tonique* ou *syllabique*, la *syllabe forte* ou *d'appui.* »

« *En français*, dit ailleurs le même écrivain, *l'accent tonique réside sans exception sur la dernière syllabe du mot.* Par cet accent, le mot polysyllabe acquiert un commencement et une fin, de sorte qu'on peut le distinguer aussi bien du mot suivant que du mot précédent. »

Cette opinion est également celle de Fallot dans ses remarquables travaux sur la langue romane et sur le vieux langage français. Enfin M. Quicherat, le dernier écrivain qui ait écrit un traité de versification française, dit de la manière la plus positive que l'accent tonique, ou élévation de la voix sur une syllabe du mot, existe dans toutes les langues : « En français, ajoute-t-il, il se trouve tou-

(1) C'est par erreur que M. Baron range M. Wilhem Ténint parmi les promoteurs de l'accentuation rhythmique. « Cet écrivain, dit avec beaucoup de raison M. Jullien, confond la césure mobile dont il parle avec une syllabe qui porte l'accent ; ce qu'il dit est très-vrai de la syllabe accentuée, mais a été remarqué avant lui. Quant aux mots de césure mobile qu'il emploie, ce sont deux expressions contradictoires, puisque la césure indique précisément une coupure tombant sur une syllabe accentuée, déterminée et arrêtée dans le vers à une certaine place et non pas à une autre. »

Digitized by Google

jours sur la dernière syllabe quand elle n'est pas muette, et sur l'avant dernière ou pénultième, quand la dernière syllabe est muette : *sol*DAT, *dra*PEAU, GUER*re*, AR*mes*. »

M. Quicherat fait remarquer un autre fait que nous avons déjà signalé, duquel nous tirerons des déductions importantes, c'est que « dans toutes les langues, certains mots, surtout les monosyllabes, en particulier les pronoms et les prépositions, perdent leur accent dans la suite du discours, parce qu'ils se lient par la prononciation au mot suivant. Ainsi dans *nous* SOM*mes*, *il* VIENT, les monosyllabes, *nous*, *il* n'ont pas d'accent et l'on prononce comme si les deux mots n'en faisaient qu'un. Mais les mêmes mots pourront prendre un accent si on les transpose *sommes*-NOUS, *vient*-IL, et l'on remarquera que le mot VIENT a perdu son accent. »

Quoi que dise M. Baron dans le passage cité plus haut, la théorie de l'accent rhythmique n'est pas nouvelle: au XVIe siècle, Nicod qui fut maître de requêtes sous Henri III, avait déjà reconnu l'existence d'un accent rhythmique dans notre langue, et cet accent, au témoignage de l'abbé d'Olivet, où le place-t-il? *toujours sur la dernière syllabe masculine de chaque mot, sans égard à la longueur ou à la brièveté de cette syllabe.*

Au siècle suivant, le Père Mourgues dans son excellent traité de la poésie française, entrevit, mais ne développa pas suffisamment le rôle que joue dans notre versification l'accent rhythmique qu'il appelait *syllabe d'appui*.

A la même époque, Bénigne de Bailly, auteur d'un *Traité de la méthode ou Art de bien chanter,* donna dans un chapitre spécial consacré à l'application du chant au rhythme des paroles, une idée très-claire et très-précise de l'accent des dernières syllabes de nos mots.

Au XVIIIe siècle, Marmontel, tout imbu qu'il fût de sa théorie du vers basée sur la quantité prosodique, laisse néanmoins échapper une observation précieuse : la plupart de nos mots, dit-il, sont des dactyles renversés, c'est-à-dire des anapestes où la dernière syllabe est marquée, et où les syllabes précédentes sont plus faibles.

L'Encyclopédie au mot *césure* et dans son supplément au mot *rhythme,* contient deux excellents articles de Dumarsais et de J. J. Sulzer, dans lesquels il est prouvé que chaque mot français a son accent qui sert à le détacher des autres mots de la phrase, et que

Digitized by Google

les monosyllabes seuls n'en ont pas lorsqu'ils servent de proclitiques aux mots suivants; telle est aussi l'observation de Burnouf à propos des proclitiques grecques, ainsi nommées parce qu'elles s'inclinent pour ainsi dire en avant et s'appuient sur le mot qui les suit. « C'est, dit Burnouf, cette combinaison de proclitiques et de mots accentués, qui rend si harmonieux ce vers de Racine, quoique tout composé de monosyllabes,

Le *jour* n'est pas plus *pur* que le *fond* de mon *cœur*:

L'auteur d'un petit traité intitulé *Préceptes d'éloquence à l'usage de Mesdames*, publié dans le courant du XVIIIe siècle, fait voir que l'harmonie des vers dérive de l'arrangement des accents, et que le déplacement de ces accents enlève aux vers leur harmonie.

Un écrivain presque inconnu aujourd'hui, David Durand, écrivit à peu près à la même époque un *Entretien sur la prosodie*, où il étudia, avec un talent et une sagacité remarquables, le rôle de l'accent rhythmique dans nos vers. Seulement David Durand était bien différent de ceux qui nient l'accentuation rhythmique de la langue française: outre l'accent de la syllabe sonore finale, il allait jusqu'à reconnaître, dans certains mots, un autre accent placé sur l'une des premières syllabes; mais toujours accordait-il la prééminence à l'accent final.

Au commencement de ce siècle, M. de la Salette publia différents ouvrages où il démontra qu'à l'aide de l'accent les vers français possèdent un véritable rhythme; Louis Bonaparte, comte de Saint-Leu, ancien roi de Hollande, trouvait même cet accent si bien établi, que, dans un mémoire sur la versification adressé à l'Académie, il proposa en 1819, de remplacer dans nos vers la rime par cet accent soumis à des règles fixes. Nous ne pouvons nous rallier à cet avis, mais nous nous emparons de la manière dont cet auteur notait le rhythme du vers, pour prouver qu'il plaçait toujours l'accent sur la dernière syllabe des mots; en voici un exemple:

La *ri*-me, je le *sais*, — a pour *vous*, — des at*traits*
Que Ra*cine* — et Boi*leau* — lui prè*tè* — rent ja*dis*;
Mais, sans *eux*, — sans l'app*ui* — de nos fa*meux* — poètes,
La *rime* — est un pé*dant* — ar*mé* — de la fé*rule*
Qui *vient* — à chaque *vers* — marte*ler* — notre o*reille*
Et trou*bler* — l'harmo*nie* — en vou*lant* — la for*cer*.

Ces autorités ne nous suffisent pas, nous voulons démontrer que

Digitized by Google

les étrangers ont eu, sur la langue française, une opinion bien différente de celle de Simonde de Sismondi et de ses adhérents.

Vossius, qui naquit à Leyde en 1618 et qui écrivait à l'époque où Corneille, Racine et Molière produisaient leurs chefs-d'œuvre, dit expressément dans son célèbre traité *De viribus rhythmi et poematum cantu*, que tous les mots français, sauf les mots à terminaison féminine, ont l'accent placé sur la dernière syllabe : *Gallorum vocabulis, quotcumque demum fuerint syllabarum, accentus semper fere ultimis adest syllabis, raruis penultimis, nunquam vero antepenultimis.*

Mais le témoignage des Italiens est surtout précieux en cette matière ; leur oreille délicate, leur habitude de l'accent placé le plus souvent sur la syllabe pénultième ou antépénultième, leur fait saisir plus facilement une nuance qui peut échapper aux français ; en parlant la langue de ceux-ci, les italiens ont pu remarquer quels efforts il fallait faire pour conformer leur prononciation au génie d'une langue nouvelle pour eux, efforts qu'un étranger peut seul apprécier.

Muratori, dans son livre de *Perffetta poesia* dit positivement que « *La lingua francese non si pronuncia se non coll' accento sull' ultima vocale.* »

C'est aussi l'opinion du père Giovenale *Sacchi*, dans son savant ouvrage sur la versification : *La proprieta della francese favella in cui soglione accentuarsi quasi tutti i vocaboli nel loro fine.*

Enfin nous invoquons à l'appui de notre thèse, le témoignage de trois italiens qui écrivirent en français, les abbés Bonesi, Mablin et Scoppa, le premier napolitain, le second piémontais, et le troisième sicilien.

Voici l'opinion de Bonesi, en son traité *de la Mesure et de la division du temps dans la musique et dans la poésie :* « Dans la langue française, dit-il, la position de l'accent est très-facile à connaître, parce qu'*il se fait toujours sentir sur la dernière syllabe des mots,* à moins qu'elle ne se forme d'un *e* muet ; car alors il se fait sur la pénultième. »

Cette opinion est partagée par les abbés Scoppa et Mablin qui prirent part tous les deux vers 1815, au concours ouvert par l'Institut d'après la proposition du comte de Saint-Leu, sur la question

Digitized by Google

suivante : *Quelles sont les difficultés qui s'opposent à l'introduction du rhythme des Grecs et des Latins dans la poésie française?*

L'abbé Mablin, qui fut depuis maître des conférences à l'école normale, a été loué par MM. Sainte Beuve, Baron et Quicherat, pour la distinction heureuse qu'il a établie, dans son mémoire, entre la quantité prosodique et l'accentuation rhythmique. Il détermine, comme les précédents, la nature et la position de l'accent, et démontre que les vers français ont, à cause de cet accent, une harmonie qui leur est propre, tout comme les vers italiens, espagnols, anglais, etc, ont leur rhythme et leur cadence.

L'abbé Scoppa remporta non seulement la palme dans ce concours, mais un autre de ses ouvrages, intitulé *Des vrais principes de la versification ou traité de la poésie italienne rapportée à la poésie française*, dans lequel il développa la même théorie, avait obtenu dans les premières années de ce siècle, les honneurs d'un rapport de l'Institut, signé de trois noms qui nous appartiennent : *Grétry*, *Méhul* et *Gossec*... Voici comment il s'exprime dans son mémoire publié sous le nom de *Des Beautés poétiques de toutes les langues* : « La langue française, dit-il, est composée de mots *masculins* que les italiens nomment *tronchi* et qui ont l'accent tonique sur la dernière syllabe ; et de mots *presque masculins*, qui ont l'accent sur une syllabe suivie d'une voyelle finale muette. »

Il explique son idée : « J'ose, continue-t-il, appeler *presque masculins* ces sortes de mots, car ils ne diffèrent des masculins, que par la syllabe muette dont la prononciation est si légère, et la quantité si brève, qu'elle peut compter pour rien ou presque rien, ou au moins pour une syllabe si défaillante et si fugitive, que son existence n'affaiblit en rien l'énergie de l'accent qui porte sur la syllabe précédente. »

L'abbé Scoppa arrive de là à la conclusion que la langue française ne possède point de mots dactyliques, où l'accent frappe sur l'anté-penultième comme dans les mots italiens FUL*mine*, FA*cile*, que nous prononçons *ful*MINE, *fa*CILE. Et cette vérité est tellement inhérente au génie de la langue, que dès que plusieurs mots se réunissent, dans la prononciation, au point de sembler n'en faire qu'un : *il* AIME, *ce grand* HOMME, l'accent va se placer à la dernière syllabe de cette aggrégation de mots. C'est pourquoi l'abbé Scoppa a même en vain cherché une exception à cette règle rigoureuse : les mots

Digitized by Google

frappe-le, *aime-le*, ne sont pas des dactyles, comme il le prétend, mais de véritables anapestes; l'accent ne porte en aucune façon sur la première syllabe des mots *frappe* et *aime*, mais bien sur le régime *le* qui attire et absorbe toute l'intensité du son, à tel point que l'*e* cesse d'y être muet, et s'articule presque comme s'il y avait *frappe-leu*, *aime-leu*.

La loi de l'accentuation rhythmique se trouve établi à une telle évidence, qu'on vient de le voir, il triomphe non-seulement de ses antagonistes, mais même de ceux de ses partisans qui croyaient y trouver une exception.

Nous avons cru devoir entrer dans ces détails pour que désormais la négation de cette loi, voire même le doute, ne soit plus possible. Dans les paragraphes suivants, partant d'une donnée que nous croyons désormais incontestable, nous en tirerons des déductions importantes au sujet de la versification française; nous serions heureux de contribuer à lui restituer son véritable principe.

H. Boscaven.

(*La suite à un prochain numéro.*)

ÉTUDES SUR ATHALIE.

(*Suite, voir le numéro de février, pp.* 341-345).

SCÈNE VI.

SALOMITH, LE CHOEUR.

LE CHOEUR *chante.*

Partez, enfants d'Aaron, partez :
Jamais plus illustre querelle
De vos aïeux n'arma le zèle.
Partez, enfants d'Aaron, partez :
C'est votre roi, c'est Dieu pour qui vous combattez.

UNE VOIX *seule.*

Où sont les traits que tu lances,
Grand Dieu, dans ton juste courroux?
N'es-tu plus le Dieu jaloux?
1470 N'es-tu plus le Dieu des vengeances?

Digitized by Google

UNE AUTRE.

Où sont, Dieu de Jacob, tes antiques bontés?
Dans l'horreur qui nous environne,
N'entends-tu que la voix de nos iniquités?
N'es-tu plus le Dieu qui pardonne?

LE CHOEUR.

Où sont, Dieu de Jacob, tes antiques bontés?

UNE VOIX *seule*.

C'est à toi que dans cette guerre
Les flèches des méchants prétendent s'adresser.
Faisons, disent-ils, cesser
1480 Les fêtes de Dieu sur la terre;
De son joug importun délivrons les mortels;
Massacrons tous ses saints; renversons ses autels;
Que de son nom, que de sa gloire
Il ne reste plus de mémoire;
Que ni lui ni son Christ ne règnent plus sur nous.

LE CHOEUR.

Où sont les traits que tu lances,
Grand Dieu, dans ton juste courroux?
N'es-tu plus le Dieu jaloux?
N'es-tu plus le Dieu des vengeances?

UNE VOIX *seule*.

1490 Triste reste de nos rois,
Chère et dernière fleur d'une tige si belle,
Hélas! sous le couteau d'une mère cruelle
Te verrons-nous tomber une seconde fois?
Prince aimable, dis-nous si quelque ange, au berceau,
Contre tes assassins prit soin de te défendre,
Ou si dans la nuit du tombeau
La voix du Dieu vivant a ranimé ta cendre.

UNE AUTRE.

D'un père et d'un aïeul contre toi révoltés,
Grand Dieu, les attentats lui sont-ils imputés?
1500 Est-ce que sans retour ta pitié l'abandonne?

LE CHOEUR.

Où sont, Dieu de Jacob, tes antiques bontés?
N'es-tu plus le Dieu qui pardonne?

UNE DES FILLES DU CHOEUR, *sans chanter*.

Chères sœurs, n'entendez-vous pas
Des cruels Tyriens la trompette qui sonne?

Digitized by Google

SALOMITH,

J'entends même les cris des barbares soldats,
Et d'horreur j'en frissonne.
Courons, fuyons, retirons-nous
A l'ombre salutaire
Du redoutable sanctuaire.

Tout est prêt pour l'accomplissement des desseins de Joad ; le roi est reconnu des prêtres, des lévites, du chœur. Nous avons vu cette révélation faite successivement, à mesure que le péril croissait. Il ne reste plus qu'à proclamer au peuple entier le successeur de David ; et c'est le moment où va se décider le sort des personnages auxquels nous nous intéressons. Ce moment ne peut tarder. Aussi les filles du chœur, à la vue de leurs pères et de leurs frères qui s'éloignent pour se préparer au combat, à la pensée de la lutte qui peut commencer à chaque instant, et dont elles entendent à la fin les signes avant-coureurs, ne peuvent que supplier Dieu d'être favorable à la cause de Joas.

V. 1463-1467. *Partez, enfants d'Aaron....* Introduction où le chœur s'adresse aux lévites qui s'éloignent, et leur parle de la grandeur des intérêts qu'ils vont défendre. La cadence est grave, soutenue. Le dernier vers prépare l'invocation qui se divise en deux parties tirées, l'une de la méchanceté des ennemis de Joas, l'autre de la personne même du jeune roi. Ce qui plane au-dessus de ces motifs, ce qui les unit et forme l'unité du morceau, c'est l'intérêt de la gloire de Dieu.

V. 1468. *Où sont les traits...* Un mouvement plein d'énergie caractérise le début. C'est la pensée de la justice divine qui l'inspire. Il est tout à fait en harmonie avec la situation : l'esprit est occupé du dénouement prochain qu'on attend avec une anxiété adoucie par les nobles paroles qu'on vient d'entendre et par les ardentes supplications du chœur.

V. 1509. *Du redoutable sanctuaire.* On ne peut trop admirer le mouvement, l'intérêt théâtral que Racine a su répandre dans ses chœurs : ce ne sont pas comme chez les Grecs des odes pindariques, souvent longues et froides, fatigantes par l'abus des figures, et quelquefois trop peu liées à l'action. Les chœurs de Racine sont de véritables scènes, animées par un dialogue plein de chaleur, et qui unissent si bien les actes les uns aux autres, que l'action de la pièce n'est jamais interrompue. G.

Digitized by Google

V. 1472. *Où sont, Dieu de Jacob....* A la pensée de la justice qui menace les ennemis de Dieu, se joint celle de sa miséricorde envers ceux, qui recourent à lui. Ce sont comme dans les quatre vers précédents, des interrogations, mais l'harmonie et le style sont aussi touchants qu'ils étaient énergiques tout-à-l'heure.

V. 1477. *C'est à toi que dans cette guerre....* Tableau de l'impiété qui s'est signalée par des attaques directes. Une magnifique prosopopée, tirée des psaumes 2 et 73, retrace vivement les entreprises de la reine, et semble annoncer celles dont l'Europe a été témoin précisément un siècle après la première représentation d'*Athalie*. Le chœur répond à ce défi par sa première invocation : *Où sont les traits que tu lances*, etc.

V. 1490-1500. *Triste reste de nos rois....* Après l'indignation excitée par la vue de l'impiété, le chœur exprime une douce compassion pour l'enfant que poursuivent ses ennemis, et implore Dieu en sa faveur. Ignorant la manière dont Joas fut sauvé, il se demande si un ange l'a défendu, ou si Dieu a ranimé sa cendre. Les craintes exprimées plusieurs fois par Josabet viennent aussi troubler les jeunes Israélites ; c'est ainsi que jusqu'au dernier moment, l'espérance est combattue ; mais une prière touchante vient la ranimer. En ce moment les bruits du dehors redoublent et le chœur va se retirer précipitamment lorsque Zacharie arrive.

A.-B.-J. MARSIGNY.

(*La suite à un prochain numéro.*)

HYGIÈNE

DES ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Ces considérations premières établies, examinons pour chacune de ces contrées les avantages et les inconvénients de leur situation respective.

Le voisinage de la mer est généralement sain ; il rend un climat plus régulier, les étés y sont moins chauds, tempérés par les vents frais qui ont passé sur la surface des eaux ; les hivers y sont moins froids par la présence des brouillards qui s'opposent à la radiation nocturne. Un semblable climat est très-avantageux pour les indivi-

Digitized by Google

dus faibles et délicats ; il convient aussi pour les adolescents. Cependant les bâtiments devront toujours être tenus assez éloignés de la mer pour éviter l'humidité qui y règne et les brouillards qui s'y forment. On évitera aussi les lieux élevés à cause des vents humides qui y soufflent continuellement.

Dans les Flandres, le sol sur lequel on bâtit est souvent marécageux ; cette circonstance est des plus funestes à la santé publique. Pour pallier, autant que possible, ce danger imminent, il est indispensable de drainer, non seulement l'emplacement de l'édifice, mais encore les terrains avoisinants. Il faut aussi voûter tous les bâtiments, former des caves ventilées par de larges soupiraux et établir des courants d'air entre les voûtages et le sol de l'habitation.

Mais c'est surtout l'influence des vents qui est à craindre dans les Flandres à cause des miasmes marécageux qu'ils apportent ; c'est à ces miasmes qu'il faut attribuer le développement des maladies désignées sous le nom générique de *fièvres* et auxquelles les nouveaux arrivés échappent rarement. Ces fièvres déterminent des accidents plus ou moins graves et conduisent quelquefois à une cachexie, dite *paludéenne*. (παλυς marais). D'autrefois même, une fièvre pernicieuse se déclare et le sujet est emporté rapidement (1).

On conçoit qu'en présence d'un semblable danger, les administrations doivent redoubler de soins et de prévoyance pour atténuer les effets désastreux de l'agent miasmatique. Cette recommandation est d'autant plus utile que les émanations ont le plus d'empire sur les individus jeunes, sur les constitutions faibles et délicates.

L'influence si grande des miasmes sur la santé publique nous engage à reproduire les lignes suivantes de M. A. Becquerel.

« Les habitations placées dans le voisinage des marais, des « étangs et des eaux stagnantes, éviteront difficilement l'action des « effluves marécageux. Si on est obligé de séjourner dans de telles « demeures, on ne luttera contre la pernicieuse influence de ces « émanations qu'en disposant entre l'habitation et le marais un

(1) Les maladies endémiques qui règnent dans les lieux marécageux développent le tempérament lymphatique ; les individus présentent alors un certain embonpoint, des chairs flasques et molles, un teint pâle, les yeux ternes, de la bouffissure aux paupières et aux extrémités, une moindre énergie physique et morale.

Digitized by Google

« obstacle, tel que des plantations, par exemple, destinées à les « arrêter et qu'en faisant établir les ouvertures et les croisées de la « maison dans la direction précisément opposée (1). »

La Campine ne présente pas les mêmes conditions d'insalubrité que la Flandre; le sol y est un peu plus élevé et constitué par une épaisse couche de *sable campinien;* cependant elle doit à des dépôts tourbeux considérables de développer des fièvres intermittentes; les vastes marais de cette contrée exercent aussi une influence funeste sur la santé; l'égalité du sol, interrompue seulement par des dunes qui se montrent sous forme de petites collines, permet d'ailleurs à ces miasmes de se propager à de grandes distances.

Les principales villes du Brabant sont construites dans des vallées arrosées par un petit cours d'eau; ces villes sont en général saines; toutefois, il sera toujours préférable d'y choisir la partie haute, comme étant la plus salubre. L'avantage des lieux élevés est connu de toute antiquité; il est mentionné par Hippocrate dans son Traité sur les airs, les eaux et les lieux. L'expérience prouve, en effet, que c'est dans les localités basses et humides, que se développent principalement les maladies scorbutiques, la chlorose, l'anémie, la phthysie et cet effrayant cortége de symptômes dont l'ensemble est désigné sous le nom d'affection scrofuleuse.

L'air sec et pur des lieux élevés a une influence salutaire sur tout l'organisme; il exerce une action tonique dont les bienfaits se font surtout sentir sur les constitutions molles et faibles des individus lymphatiques.

Le Brabant renferme quelques bois ou forêts dont l'étendue est assez considérable; le voisinage d'un bois pour une maison d'éducation est une condition de salubrité; cependant, on devra s'en éloigner suffisamment pour éviter leur atmosphère humide. Les arbres ont pour effet de purifier l'air, d'abriter contre l'impétuosité des vents et d'être un rempart contre les maladies miasmatiques et marécageuses.

Le Hainaut, la province de Liége et celle de Namur sont des contrées généralement saines; le cours de la Meuse indique l'incli-

(1) A. Becquerel, traité élémentaire d'hygiène publique et privée. — Des habitations.

Digitized by Google

naison générale de ces contrées du S. O. au N. E. Cette pente est néanmoins assez faible puisque la Meuse n'a que cent mètres d'altitude en pénétrant en Belgique et en conserve encore vingt-cinq à sa sortie. Le voisinage d'un cours d'eau aussi important est très-avantageux pour des habitations uniques ou agglomérées. Un grand nombre de rivières, telles que la Mehaigne, l'Ourthe, la Vesdre, l'Amblève, la Lesse, ont tracé leur lit à travers d'agréables vallons et leurs débordements périodiques n'ont pas d'autre effet que de fertiliser leurs rives.

Les bords de la Meuse possèdent plusieurs villes importantes, admirablement placées pour l'érection d'un établissement d'instruction publique : élévation modérée du sol, air pur et abondant, cours d'eau large et rapide, aspect pittoresque du pays, promenades nombreuses et variées, sont autant de circonstances qui contribuent au développement physique de l'adolescent.

Les rives de la Vesdre, de l'Ourthe et de l'Amblève sont plus pittoresques encore; on sait que le pays situé entre Liége et Verviers est une véritable Suisse en miniature. C'est là, suivant nous, qu'il conviendrait de réunir la jeunesse, dans un de ces vallons fleuris où serpente un faible ruisseau, en face de ces gigantesques rochers qui attestent la main toute-puissante qui les a soulevés, à proximité de ces grands bois qui purifient l'atmosphère, arrêtent dans leur course superbe les vents impétueux et offrent leur ombre bienfaisante pendant les grandes chaleurs du jour. C'est là, en présence du seul tableau de la nature, en présence du Dieu créateur qui se révèle dans la fleur de la vallée, comme dans l'insecte des bois, c'est là que le jeune homme se livre avec bonheur à l'étude, ignorant les plaisirs passagers de ce monde et désireux de se faire une âme à l'image de celle qui a créé toutes les merveilles qui l'entourent.

Rien de plus favorable pour l'érection d'un pensionnat que le choix d'un lieu semblable; la vue de la nature rend l'homme meilleur et développe souvent en lui de généreux instincts. Dans les maisons d'éducation situées à l'intérieur des villes, il faut, le plus fréquemment possible, conduire les jeunes gens à la promenade et éveiller en eux le goût des sciences naturelles; Topffer, le célèbre professeur génevois, a dépeint de main de maître dans ses voyages en zig-zag, les joies pures de la jeunesse à l'aspect d'un site pitto-

Digitized by Google

resque, les plaisirs heureux et sans remords d'une journée de campagne, l'influence salutaire sur les études et sur le caractère des vacances passées à parcourir le pays, le sac sur le dos et le bâton à la main.

Le pays de Liége offre un grand nombre de localités qui présentent les avantages que nous venons de signaler; il faudra seulement éviter les vallées trop étroites qui sont généralement humides et malsaines. C'est à un pareil séjour que l'on attribue, avec plus ou moins de raison, le développement du goître et du crétinisme, si fréquents en Suisse, en Tyrol et dans les États-Sardes. Une vallée pour être saine, ne doit pas être fermée à l'action des vents ; elle doit présenter une vaste surface, ne pas contenir d'eau stagnante et être entourée plutôt de collines que de montagnes élevées.

Les provinces de Hainaut, de Liége et de Namur renferment un grand nombre de villes industrielles et manufacturières qui vicient l'atmosphère par les noires vapeurs et les produits méphitiques qui s'échappent à l'envi de leurs mille cheminées. Dans ces conditions, il faudra se préserver, autant que possible, de leur action délétère soit en cherchant les lieux élevés, soit en s'abritant derrière un rempart quelconque, soit en se rapprochant des grands cours d'eau, dont le courant rapide déplace la colonne d'air et entraîne les émanations.

Dans la construction d'un édifice près d'une rivière, il faut toujours en tenir éloignés de quelques mètres les bâtiments d'habitation ; il faut aussi que ceux-ci soient suffisamment élevés pour que dans les grandes crûes, l'eau ne s'infiltre pas dans les caves.

Les conditions climatériques du plateau des Ardennes sont très-différentes de celles des autres provinces ; on y rencontre les avantages et les inconvénients des lieux élevés. La température y est plus basse ; il y neige pendant une grande partie de l'année ; les soirées y sont fraîches et les nuits généralement froides.

On sait que par rapport à la latitude, la Belgique occupe environ deux degrés ; ces variations sont à peu près insignifiantes lorsqu'il s'agit des conditions climatériques, puisque d'après les recherches de M. Boudin, un rapprochement vers les pôles de un à deux degrés ne détermine, en général, qu'un abaissement de température équivalent à un exhaussement de cent mètres.

Digitized by Google

Il importe donc peu de considérer les Ardennes au point de vue de la latitude; remarquons seulement que c'est la contrée la plus méridionale de la Belgique. Les nombres qui nous intéressent le plus sont ceux des hauteurs au-dessus du niveau de la mer; l'altitude moyenne de chaque province a été calculée et fournit les données suivantes.

Anvers, 10 mètres; Flandre occidentale, 15 mètres; Flandre orientale, 20 mètres; Limbourg, 45 mètres; Brabant, 70 mètres; Hainaut, 120 mètres; Namur, 250 mètres; Liége, 260 mètres; Luxembourg, 400 (1).

L'altitude du Luxembourg, si considérable par rapport à celle des autres provinces, fait comprendre de suite que dans cette contrée, ce ne sont plus les lieux élevés qu'il faudra rechercher. Une trop grande élévation détermine une multitude d'accidents graves; elle développe ou accélère les maladies du cœur ou des poumons, produit des congestions, des inflammations et des hémorrhagies, particulièrement l'hémoptysie ou crachement de sang (2).

Dans les parties élevées de l'Ardenne, les courants d'air sont très-violents; ils produisent une foule de maladies et nuisent surtout aux poitrines délicates.

Dans cette contrée, on devra rechercher les vallons de moyenne étendue, arrosés par un cours d'eau et abrités des vents dominants; Spa et Stavelot présentent ces conditions de salubrité.

Nous avons examiné les contrées de la Belgique au point de vue de l'altitude; nous entrerons maintenant dans quelques détails sur la nature du sol qui joue aussi un grand rôle dans la production des maladies.

Les principaux terrains que l'on rencontre en Belgique à la surface du sol ou à une faible profondeur sont les suivants : l'humus ou terre végétale, en couches plus ou moins épaisses; de la tourbe

(1) J. L. Houzeau, géographie positive du Hainaut, dans le recueil publié par la société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

(2) Le séjour dans les lieux bas et humides développe, avons-nous dit, le tempérament lymphatique; le séjour des lieux élevés conduit au tempérament nervoso-sanguin. C'est, en général, le tempérament des montagnards, agiles, vifs, ardents, d'un embonpoint médiocre, d'une intelligence très-développée, d'un caractère ferme et indépendant.

Digitized by Google

et du terreau, produits de la décomposition des végétaux et qui se forment continuellement dans les terrains marécageux; des amas de cailloux roulés, de graviers, de sable, d'argile et de limon qui caractérisent les terrains d'alluvion moderne ou ancienne; enfin des dépôts calcaires, crayeux, siliceux, quartzeux, houillers, granitiques, etc., qui appartiennent à différentes formations.

En général, un sol argileux caractérise un terrain humide, l'argile ayant la propriété de retenir les eaux et de déterminer ainsi leur stagnation; ces sortes des terrain donnent lieu à de fièvres intermittentes nombreuses et même, suivant certains auteurs à des maladies de la plus haute gravité, telles que la peste et la fièvre jaune, heureusement inconnues dans nos climats.

Les qualités fondamentales d'un terrain à bâtir sont la consistance, la sécheresse et l'imperméabilité. Un sol argileux présente donc des inconvénients graves; il en est de même des lieux bas qui sont toujours humides; cependant, la réciproque n'est pas toujours vraie puisque les plateaux des Ardennes présentent aussi des terrains marécageux. Les marais desséchés, les prairies humides, constituent un mauvais fond pour l'assise d'un édifice. Indépendamment de l'humidité qui s'entretient continuellement, on se trouve fatalement soumis à l'action des miasmes qui s'échappent de ces terrains.

Pour la même raison, on devra éviter les terrains rapportés, c'est-à-dire les amas de décombres, de détritus de végétaux ou d'animaux qui ont été amenés pêle-mêle, sans discernement aucun, et dans le seul but de niveler un terrain avec le moins de frais possible. Un pareil sol ne fournit pas une assise convenable et peut donner lieu, dans un temps plus ou moins éloigné, à des émanations insalubres par la corruption des matières organiques qui en font partie.

La perméabilité du sol aux liquides est une question très-importante à considérer; si le sol est perméable, il s'imbibe des eaux ménagères, de la pluie, ou de la neige fondante. Si les matériaux de la construction sont eux-mêmes perméables, ils s'imbibent du liquide par l'action de la capillarité, et bientôt les bâtiments eux-mêmes deviendront humides et, par conséquent, malsains.

Il est des cas où une couche argileuse peut convenir comme sous-sol d'un édifice; c'est lorsque l'inclinaison de cette couche est telle

Digitized by Google

par rapport aux avoisinants que les liquides arrêtés se déversent par un déplacement *per descensum*.

Dans tous les cas, lorsque l'on construit sur un sol perméable, et principalement sur le sable siliceux, il est indispensable de se procurer pour les fondations des matériaux plus ou moins imperméables, tels que des fragments de roche graniteuse ou quartzeuse (1).

Nous avons supposé, dès l'abord, que l'emplacement de l'établissement d'instruction publique avait été choisi au milieu d'un terrain isolé, dans un quartier de nouvelles constructions; toutefois, si cette condition ne pouvait être obtenue, il faudrait recourir à une place publique ou au moins à une rue large, sèche, bien aérée, bien pavée et munie d'un bon système d'égoûts. Cette rue doit être choisie dans un quartier tranquille, retiré; les bruits du dehors causent toujours du trouble dans les classes et encouragent les distractions des élèves.

Cette rue devra avoir au moins dix mètres de largeur; les rues avoisinantes seront aussi larges et d'une moralité non douteuse. Il faudra s'éloigner des impasses, des carrefours, des passages, et surtout des ruelles étroites, tortueuses et sombres, véritable foyer de misère, de débauches et de maladies.

Le voisinage des arbres est une condition de salubrité; leur action se fait surtout sentir par la décomposition de l'acide carbonique de l'air qui retrouve ainsi sa pureté primitive; toutefois, il ne faut pas oublier que cette décomposition n'a lieu que sous l'influence des rayons solaires; les arbres servent aussi de barrières à des vents humides et malsains. Malgré leur utilité évidente, il faudrait cependant les détruire si, trop rapprochés des bâtiments, ils les rendaient humides en les privant de l'action bienfaisante du soleil.

C'est pour la même raison que l'on évitera la proximité des grands édifices, mais surtout de ceux qui ne seraient pas d'un bon exemple, tels que les prisons, les casernes et les fabriques.

Le voisinage de ces dernières est détestable à tous égards; à

(1) E. Chevreul, mémoire sur plusieurs réactions chimiques qui intéressent l'hygiène des cités populeuses.

Digitized by Google

cause du bruit incessant qui s'y fait entendre, de l'activité qui règne dans les alentours, de l'éducation vicieuse et des mauvaises habitudes d'un grand nombre d'ouvriers et d'ouvrières, et surtout à cause de l'influence délétère des émanations qui s'en échappent.

En effet, la plupart des fabriques laissent dégager des poussières minérales, végétales ou animales, des vapeurs, des gaz, des exhalaisons et des odeurs qui vicient l'air et portent un grave préjudice à la santé. Ce serait donc une coupable négligence de la part d'une administration que d'établir un lieu de réunion pour la jeunesse dans des conditions atmosphériques aussi mauvaises.

V. Guibert,

Docteur en sciences et en médecine.

(*La suite à un prochain numéro.*)

BIBLIOGRAPHIE.

Grammaire élémentaire et pratique de la langue grecque, par Fréd. Dübner. Nouvelle édition, soigneusement revue, et la seule autorisée pour la Belgique. (Ouvrage adopté par le Conseil de perfectionnement). Mons, Manceaux-Hoyois; Anvers, Henri Manceaux. 3 fr.

La 1re partie est en vente, la seconde paraîtra sous peu.

Lors de la publication de cet ouvrage en France le *Journal général de l'instruction publique* (N° du 10 octobre 1855) lui a consacré l'article suivant, signé du rédacteur en chef.

« On ne saurait trop signaler aux professeurs quatre écueils également à redouter : 1° la recherche des subtilités grammaticales ; 2° l'abus fastidieux des mots techniques ; 3° l'obscurité nuageuse de vues trop abstraites ; 4° l'excès des prétentions à l'érudition philologiques dans un enseignement élémentaire qui est donné à des enfants, à des commençants, et dont les principaux mérites doivent être, avec la solidité du fond, la simplicité et la clarté de la forme. « La *Grammaire élémentaire et pratique de la langue grecque* que vient de faire paraître M. Dübner nous paraît renfermer une excellente application du précepte que nous venons de citer. « Aujourd'hui que nous voyons toutes les parties de l'enseignement régénérées avec un succès croissant et douées d'une vie nouvelle, dit l'auteur dans sa préface, nous n'avons point hésité à interrompre les soins assidus et journaliers que nous donnons depuis plus de vingt ans à deux immenses publications, le *Trésor de la langue grecque* et la *Bibliothèque*

Digitized by Google

des auteurs grecs, pour rédiger cette grammaire. » Nous ajouterons que cette dernière œuvre nous semble destinée à devenir pour les enfants ce que le *Thesaurus* est pour les érudits, c'est-à-dire la véritable clef de la science. Tout en pénétrant dans les secrets les plus intimes de cette belle langue, dont l'éblouissante richesse fait la principale difficulté, M. Dübner n'oublie jamais qu'il parle à des enfants; il part de ce principe que le premier enseignement d'une langue doit se borner à ce qui est indispensable pour former au plus tôt un ensemble et comme un noyau de connaissances; il met toujours en relief les principes essentiels, et quand on compare son travail avec ceux de la plupart de ses prédécesseurs, on y remarque cette différence essentielle que chez lui tout est disposé pour l'application immédiate, tandis que chez les autres une foule de règles sont apprises pour être appliquées ailleurs. Contrairement à ce qui s'est fait avant lui, il a pensé, et selon nous avec grande raison, que la répétition, dans une grammaire grecque, des définitions et des explications déjà connues par les grammaires française et latine, était un hors-d'œuvre plus nuisible qu'utile, attendu que des paragraphes, ayant pour unique objet l'exposé de choses déjà apprises, ne font qu'affaiblir et émousser l'attention de l'élève. Dans ce cas, il constate par un mot l'accord du grec avec le latin et le français, ou avec l'une de ces deux langues. Il a donc de ce côté considérablement allégé son travail, et au lieu de redites inutiles, il s'est appliqué à rendre les idées grammaticales familières aux élèves, et à leur donner une idée vraie et féconde de l'organisation du langage. En un mot, il est arrivé, par la synthèse philosophique, à la simplicité la plus grande, et par cette simplicité même, à la véritable science, mais à une science substantielle, pénétrante, et dégagée, autant que faire se peut, des aridités qui rebutent et qui effraient de jeunes intelligences.

Nous n'entrerons point ici dans l'examen détaillé du travail de M. Dübner, car, pour en faire sentir tout le mérite, il faudrait établir une constante référence avec tous les travaux de ses devanciers, et nous attendrons, pour nous livrer à cet examen, que la seconde partie, qui doit paraître dans le courant de l'année, soit publiée. Nous nous bornerons, pour l'instant, à signaler cette grammaire élémentaire à l'attention du public, attendu qu'elle nous paraît répondre de tous points à l'un des besoins de notre époque, qui est d'économiser le temps et d'apprendre vite tout en apprenant bien. Nous savons trop, pour notre part, en nous reportant aux souvenirs de nos classes, quelles difficultés nous ont présentées les premières études du grec pour ne point chercher à rendre cette étude plus rapide et plus attrayante aux jeunes générations qui nous suivent dans la vie, et dont l'éducation littéraire et morale est l'objet de la part du Gouvernement d'une sollicitude toute paternelle. C'est d'ailleurs un devoir pour nous de faire connaître les livres qui sont conçus dans une pensée conforme à celle qui a inspiré le nouveau plan d'études; simplifier et fortifier, nous avons déjà eu l'occasion de le dire, tel est le but du programme de l'Université impériale, et c'est parce que le livre de M. Dübner entre dans les vues de ce programme, que nous le signalons à l'attention de ceux qui enseignent aussi bien que de ceux qui apprennent.

CHARLES LOUANDRE.

Digitized by Google

Les chants de la patrie et de la solitude, par A.-B.-J. Marsigny. — Mons, Manceaux-Hoyois. In-12. 2,25.

Au milieu du mouvement fébrile qui emporte la génération actuelle vers les jouissances de la matière, et qui fait dire à tous que la Poésie s'en est allée sans retour, il est consolant de voir cette fille du ciel protester de temps en temps contre cet arrêt de proscription par des chants qui rappellent les inspirations des plus beaux jours. S'il faut beaucoup de courage pour faire imprimer un livre, à une époque où les livres ne se lisent plus guère, nous dirons qu'il faut de l'héroïsme pour oser se présenter au public, un livre de poésies à la main. Nous lisions, il y a quelque temps, dans le P. Lacordaire, qu'un écrivain famé avait droit de s'estimer heureux, quand il pouvait, sur un vaste marché comme la France, avec toutes les conditions qui favorisent la publicité, placer quinze cents exemplaires d'un ouvrage en prose. Que sera-ce d'un livre de poésies, édité en Belgique, pour un public infiniment restreint, par un écrivain dont la seule recommandation est un talent incontestable, sans doute, mais encore ignoré de beaucoup ? mais la poésie est un besoin de l'âme, et, comme tel, elle doit obéir à la loi de l'expansion. Il faut nous en féliciter vraiment, puisque nous lui devons le charmant volume de vers de M. Marsigny.

Ce volume se compose de quatre parties : I. Les grands Anniversaires. II. Poétique et pièces diverses. III. Renouvellement et essor de l'âme. IV. Aspirations lyriques, Traductions. Il y a dans toutes des morceaux d'une grande beauté; mais la seconde nous a paru particulièrement remarquable. Il y règne un sentiment profond de la nature dont les âmes d'élite seules connaissent les délices, et qui donne à l'expression une teinte de suave mélancolie. Voyez le début du premier morceau, intitulé : *Le Bonheur :*

Le sommeil obstiné de mes yeux s'enfuyait;
Soulevé sur ma couche où mon bras s'appuyait,
Aux douteuses clartés de l'astre aux rêveries,
J'évoquai du passé les images chéries.

Je ne m'arrêtai plus aux vallons de Walcourt,
Comme un agriculteur, dans ses prés qu'il parcourt,
N'épuise pas d'abord l'eau qui les désaltère,
Mais en répand partout le secours salutaire,
Je te quitte aujourd'hui, frais et pur souvenir.
A toi peut-être, un jour, je pourrai revenir,
Lorsque, m'arrêtant seul, à la fin du voyage,
En vain je chercherai les amis du jeune âge,
Et, debout sur un sol sans herbe, sans fraîcheur,
De mon front incliné j'essuîrai la sueur.

Certes, j'y reviendrais si, de mes doux asiles,
Je me trouvais encore exilé dans les villes,
Et surtout si, troublant la paix dont je jouis,
Je vous voyais un jour, rêves évanouis,

Digitized by Google

Renaître et me bercer d'une espérance vaine.
Pourquoi tant demander à l'existence humaine?
Laissons nos jours couler et sachons recueillir,
Calmes, insouciants, ce qu'ils peuvent offrir
De poétiques fleurs, de facile harmonie;
Un destin plus brillant n'appartient qu'au génie.
Gardons-nous de placer trop haut notre bonheur.
Lorsqu'un enfant a vu s'effeuiller une fleur,
Il rassemble en pleurant les feuilles dispersées;
Ainsi, lorsque notre âme égarant ses pensées
Dans les riants détours d'un avenir lointain,
A la réalité vient se heurter soudain,
D'une amère tristesse elle se sent remplie;
Il se consolera l'enfant, car il oublie;
Mais, mille fois déçu, si le cœur est brisé,
Si l'on se voit toujours méconnu, méprisé,
Quand de la foule, en rêve, on savourait l'estime,
L'âme incapable encor d'un essor magnanime,
S'attache au souvenir, ce songe du passé,
Que des songes nouveaux avaient presque effacé.
Ce n'est pas cependant l'espérance trahie
Qui m'entraîne aujourd'hui vers l'aube de ma vie;
Non, c'est l'amitié seule et les rapports si doux
Que l'étude et les arts formèrent entre nous.

Le tilleul de Biéreux, du haut de sa colline,
Voit ton hameau natal, et la ville voisine, etc.

. . . . . .

Il n'y a dans toute cette longue citation que deux taches bien légères, un vers prosaïque :

Si l'on se voit toujours méconnu, méprisé,

et une épithète malheureuse, dans le premier vers :

Le sommeil *obstiné*.....

Si le modificatif du verbe se change poétiquement en qualificatif du sujet, c'est toujours à la condition de laisser à l'expression toute sa clarté. Mais, en vérité, nous sommes presque honteux de nous arrêter à ces vétilles, en présence de tant de beautés réelles, tour gracieux, expression élégante, ton inspiré.

Mêmes qualités dans la pièce intitulée *l'Espérance* : ce sont partout de belles pensées, relevées par l'élégance de la forme et la fraîcheur du coloris. Jugez-en d'après ces vers :

Comme un vaste incendie, à travers les nuages,
Le soleil à midi colore nos rivages;
L'heure fuit lentement, et ces rayons trompeurs
Disparaissent déjà sous de sombres vapeurs.

Digitized by Google

De l'horizon lointain que mon regard embrasse,
Les contours qui, naguère, ondulant avec grâce,
S'harmonisaient si bien avec l'azur des cieux,
Par la brume effacés, n'offrent plus à mes yeux
Que l'aspect d'une mer où, sous l'ombre des nues,
La vague inonde au loin des plages inconnues.
Le bonheur fuit nos champs silencieux, ternis :
Plus d'oiseaux répétant, dans ces bosquets jaunis,
Leurs doux hymnes d'amour, de joie et d'innocence :
Amis divins ! longtemps, déplorant votre absence,
Nous ne trouverons plus qu'un aride désert
Dans ces lieux qu'animait votre éternel concert.

M. Marsigny sait varier son ton et son style d'après la nature du sujet. On pourra juger de la flexibilité de son talent d'après le passage suivant où il a si bien manié la langue et la forme de l'iambe :

L'intrigue a réuni ses ministres fidèles
Au fond d'un antre ténébreux;
Là, siégent le dépit et les haines mortelles,
Et le mensonge audacieux.

Tous ceux pour qui nos dieux ne sont que des idoles,
« Dit-elle, sont nos ennemis :
« N'hésitons point; chassons des scrupules frivoles :
« Pour les perdre, tout est permis.

« Oui, pour les écraser s'il faut la calomnie.
« Nous saurons les calomnier !
« Que par mille rapports leur vertu soit ternie :
« Ils ne pourront pas tout nier.

« Tout doit nous obéir : des trésors, de la gloire,
« Nous sommes les dispensateurs.
« Nous étouffons la voix, nous perdons la mémoire
« De nos pâles contradicteurs.»

Faut-il, après tant d'exemples d'un vrai mérite poétique, ajouter qu'il y a ça et là dans le recueil de M. Marsigny, des vers faibles, des passages négligés où l'on désirerait plus d'harmonie dans le rhythme, plus de noblesse dans l'expression? La facilité dont il fait preuve partout lui commandait le remaniement de strophes comme celle-ci :

Dans ses champs, voyez ce bon père,
Entouré de solides biens,
Peut-il ne pas aimer la terre
Qui le nourrit avec les siens?
Plus tendre pour lui, la patrie,
Déployant pour lui sa splendeur,
Bénit sa main endolorie,
Et semble le serrer de plus près sur son cœur.

Digitized by Google

Mais, en somme, c'est un excellent livre que le sien et quelques défauts de détail n'empêcheront pas, nous l'espérons, la fortune d'un ouvrage tout plein de bonnes pensées, tout parfumé de poésie. Inspiré par la religion et la vertu, il est de ces rares recueils dont on peut dire :

La mère en permettra la lecture à sa fille.

A. C.

VARIÉTÉS.

RÉSURRECTION DE LA FILLE DE JAÏRE.

A M. AGATHON MARSIGNY.

Καί κρατήσας τῆς χειρός τοῦ παιδίου λέγει αὐτῇ. ΤΑΛΙΘΑ ΚΟΥΜΙ· ὅ ἐστι μεθερμηνευόμενον. Τὸ κοράσιον (σοι λέγω) ἔγειραι.

(St Marc, chap. V vers. 41.)

« Eh quoi ! déjà la tombe et les voiles funèbres !
« Hélas ! de mornes fleurs sont le triste ornement
« Que l'on doit à ce front charmant,
« Où l'Ange de la Mort a semé ses ténèbres !
« Talitha s'est éteinte en souriant encor.
« Comme une abeille de Ségor
« Met son miel à l'abri d'une retraite obscure,
« L'âme de Talitha qui ne nous entend plus,
« Dans le sein d'Abraham, emporte la parure
« De ses innocentes vertus.

« Enfant, pourquoi si tôt abandonner la terre ?
« Manquait-il quelque chose à tes jeunes désirs ?
« Toujours à tes chastes plaisirs
« N'as-tu pas vu sourire et tes sœurs et ta mère ?
« Ne regrettes-tu pas l'ombre de nos figuiers ?
« Quand fleurissaient les oliviers,
« Pour la douzième fois nous fêtions ta naissance.
« La rose te prêtait son riant coloris :
« Quelle autre mieux que toi retraçait l'élégance
« D'un beau palmier de l'oasis.

Digitized by Google

« Tes yeux nous rappelaient l'œil de la tourterelle,
« Ta voix était suave et vibrante à la fois :
« Elle gazouillait sous nos toits,
« Comme un céleste écho du chant de l'hirondelle.
« Ton cœur se révélait si paisible et si pur !
« On croyait voir un lac d'azur
« Où Dieu pose un reflet de sa majesté sainte.
« Mais ce calme profond doucement menacé,
« D'un tendre émoi bientôt allait sentir l'atteinte,
« Sous le regard du fiancé.

« Dans le riant jardin, dans la vigne vermeille,
« Que de fois, en automne, elle alla s'essayer
« A tresser le flexible osier,
« Pour préparer aussi sa petite corbeille.
« En regardant ses jeux, nous songions, en secret,
« Au berceau que disposerait
« Pour de plus doux trésors la prévoyante épouse.
« Hélas ! que de rameaux, dans les vergers fleuris,
« Succombent au printemps sous la brise jalouse,
« Et meurent sans donner de fruits !

« Seigneur, sur cette enfant si belle et si pieuse
« Pourquoi, dans ta sagesse, apesantir ta main ?
« Elle égayait notre chemin ;
« Son sourire rendait sa mère si joyeuse !
« Dieu juste, Dieu vengeur, protecteur de Sion,
« Dans notre désolation,
« Nous élevons vers toi nos humides paupières.
« La vierge qui s'envole apaise ton courroux,
« S'il ne te suffit pas des ferventes prières
« Que nous t'adressons à genoux ! »

Ces accents modulés sur la harpe et la lyre,
Montaient plaintivement sous le toit de Jaïre.
Les funèbres parfums brûlaient auprès du seuil
Que recouvraient la cendre et les voiles de deuil.
Le sourd gémissement, la clameur plus hardie
Parfois interrompaient la lente psalmodie.
L'aimable Talitha, ce lis à peine éclos,
Avait fermé les yeux pour l'éternel repos.
La pâle jeune fille était dans le suaire.
A genoux auprès d'elle, et ses sœurs et sa mère,
Tendres cœurs abîmés dans le sein des douleurs,
Ensemble confondaient leurs sanglots et leurs pleurs.

Mais déjà, bien avant que l'alouette chante,
Jaïre avait quitté sa fille agonisante.

Digitized by Google

De rencontrer Jésus, il nourrissait l'espoir.
Jésus n'avait-il pas un céleste pouvoir?
Un geste de sa main calmait toute souffrance.
Et Jaïre marchait rempli de confiance.
Aux premières lueurs des rayons du matin,
Cent groupes empressés lui montraient le chemin.
Tous luttaient à l'envi d'ardeur et de vitesse
Pour aller recueillir la divine sagesse.
La route s'encombrait comme un torrent trop plein.
Bientôt le Fils de Dieu parut dans le lointain,
Entraînant sous ses pas des flots de multitude.
Ainsi dans la brûlante et morne solitude,
Sous les feux dévorants d'un soleil irrité,
Quand le dernier brin d'herbe a péri, disputé
Par des millers d'essaims d'arides sauterelles,
Du bout de l'horizon, les troupeaux de gazelles
Vont se précipitant et roulent dans le val,
Où la source d'eau vive épanche son cristal.

Et Jésus s'avançait pieds nus, la tête nue.
La foule, autour de lui, saluant sa venue,
Se pressait, se heurtait pour être sous ses yeux.
Son regard, où brillait la majesté des cieux
Et la sérénité de la toute-puissante,
Rafraîchissait les cœurs et semait l'espérance.
Il allait proclamant la sainte charité.
De sa lèvre sévère, où régnait la bonté,
Ruisselait le trésor des célestes paroles,
Et la sublimité des vives paraboles.
Les accents de sa voix allégeaient le malheur.
Le pauvre, l'affligé, l'esclave et le pécheur,
Ne sentaient plus le poids du joug ou de la chaîne,
Dans le cercle embaumé de la divine haleine.

Jaïre arrive enfin, il se jette à genoux :
« Seigneur, dit-il, Seigneur, ayez pitié de nous!
« Ma fille va mourir; venez vers ma demeure;
« Vous pouvez empêcher que ma fille ne meure,
« Venez et touchez-la : vos mains la sauveront. »
Or Jésus avait pris, d'un pas rendu plus prompt,
Le chemin que Jaïre avait fait avant l'aube,
Quand soudain se tournant : « On a touché ma robe, »
Dit-il, et sur la foule il portait son regard.
Les disciples voulaient que ce fût par hasard :
En cohue on se pousse, et cela sans malice.
Mais lui fixait des yeux la pâle Hémorrhoïsse.
Elle se trouble et crie en son saisissement:
« C'est moi!... j'ai pris le bord de votre vêtement.

Digitized by Google

« Pardonnez, pardonnez, Seigneur, ma hardiesse.
« Sous une affliction succombait ma jeunesse.
« Je n'ai pour me guérir naguère épargné rien.
« Les soins des médecins m'ont coûté tout mon bien :
« Leur art ne m'a jamais procuré d'allégeance.
« En vous seul j'ai placé ma suprême espérance :
« Votre toucher suffit pour rendre la santé.
« Je sens qu'en ce moment mon mal s'est arrêté. »
Jésus reprit alors : « La foi qui vous enflamme
« Vous a guérie : allez dans la paix de votre âme;
« Ma fille, le fléau vous a fuie à toujours. »
En poursuivant sa route il tenait ce discours.
Et déjà paraissait la maison de Jaïre.
Un serviteur accourt tout en larmes lui dire :
« Votre enfant ne vit plus, hélas ! quelle douleur !
« Pauvre père, à quoi bon tourmenter le Seigneur :
« Son secours vient trop tard ; Talitha s'est éteinte. »
Le Christ à ce propos : « N'ayez aucune crainte,
« Dit-il, et conservez votre foi seulement. »
Là s'arrêta la foule à son commandement.
Trois disciples sans plus, modeste et sainte escorte,
Du logis attristé doivent franchir la porte.

Jaïre avec Jésus pénètre en la maison.
« Qu'est-ce? dit le Sauveur, vous pleurez sans raison.
« Pourquoi ces chants plaintifs réglés par la cithare?
« Remettez vos sanglots, une erreur vous égare.
« Ces cris et ces regrets ne sont dus qu'à la mort.
« La fille de Jaïre est présente, elle dort.
Dans l'appareil bruyant du faste funéraire,
Le deuil des gens payés est loin d'être sincère.
Là le rire aisément aux larmes est mêlé.
Le sarcasme éclata quand le Christ eut parlé.
On raillait son discours qu'on ne comprenait guère.
Mais le fils du Très-Haut, plein de sainte colère,
Sous son œil flamboyant les fit tous tressaillir,
Et pas un devant lui n'osa plus se tenir.
Jésus, ayant d'un geste écarté le vulgaire,
Approche, accompagné du père et de la mère,
De la couche où gisait, sous un voile de lin,
La douce enfant. Alors, la prenant par la main,
Et du ton qui convient à l'arbitre suprême :
« Talitha, lève-toi, » dit-il. A l'instant même,
Comme un enfant surpris dans un profond sommeil
Ne peut qu'avec effort obéir au réveil,
Et se dresse étonné, contemplant toute chose,
L'œil encor sans regard et la lèvre morose,

Digitized by Google

Talitha répondit à l'appel de Jésus.
Mais bientôt rassemblant ses esprits éperdus,
Et donnant à sa mère un gracieux sourire,
Sa mère dont la joie approche du délire
Et qui lui tend les bras, elle y vole soudain,
Et tout en l'embrassant, se plaignit de la faim.
« Elle voulait manger.... sa faiblesse était grande! »
Jésus fit sur le champ pourvoir à sa demande;
Et dit qu'on fût discret. Bientôt, pour d'autres lieux,
Il quittait ce logis maintenant si joyeux.

Eh! quel commandement deviendrait un obstacle
Au bonheur de répandre un si touchant miracle?
La tristesse en secret s'épanche quelquefois,
Mais on se réjouit toujours à haute voix.
C'est se faire souffrir alors que de se taire.
Que l'on juge, en ce cas, si le père et la mère
Se purent contenir et par quels mouvements
Ils donnèrent tous deux cours à leurs sentiments.
En un instant la foule encombra le portique
Et bientôt vers les cieux s'éleva ce cantique :

« Gloire au Très-Haut! gloire au Dieu d'Israël!
« C'est lui qui sous ce toit vient de conduire un ange.
« Jésus est l'envoyé, le Christ de l'Éternel;
« Il rend la vie aux morts par un prodige étrange.
« D'un Messie attendu quel gage solennel!
« Gloire au Très-Haut! gloire au Dieu d'Israël!
« Que nos cœurs et nos voix célèbrent sa louange.

« Le roi de l'univers nous comble de bienfaits.
« Il visite son peuple au jour de la tristesse;
« Et nos yeux sont témoins des merveilleux effets
« Du céleste secours dont il fit la promesse.

« La pitié du Très-Haut s'émeut de nos douleurs :
« Il accueille et bénit la plus humble prière.
« Dans sa miséricorde il répand ses faveurs
« Jusqu'aux êtres chétifs rampant dans la poussière.

« Les temps sont accomplis; l'Esclavage et la Mort,
« Ces deux terreurs du monde, abjurent leur puissance.
« Nous voyons se fonder le règne du Dieu fort :
« Il a marqué l'instant de notre délivrance.

« Du souffle inspirateur éclot la liberté.
« Elle doit avant peu régénérer la terre.
« La tombe est le parvis de l'immortalité;
« Le trépas nous dévoile un consolant mystère.

Digitized by Google

« La vérité paraît dans toute sa splendeur.
« Partout en rayonnant sa lumière console.
« Sur le front de Jésus, son divin promoteur,
« C'est elle qui dessine une auguste auréole.

« La charité naissante apaise tous les maux.
« De nouvelles vertus lui forment un cortége.
« Le père des humains rend ses enfants égaux;
« Et l'orgueil abattu perd son vieux privilége.

« Jésus fait triompher la sainte humilité.
« Il n'a d'autres trésors que ceux de la sagesse.
« Sa secrète grandeur revêt la pauvreté,
« Mais son vaste pouvoir se révèle sans cesse.

« L'aveugle et le lépreux sont guéris à sa voix.
« La nature a fléchi sous ce nouvel empire;
« Et, docile à son ordre elle abdique ses droits :
« Il a ressuscité la fille de Jaïre.

« Gloire au Très-Haut! gloire au Dieu d'Israël!
« C'est lui qui sous ce toit vient de conduire un ange.
« Jésus est l'envoyé, le Christ de l'éternel.
« Il rend la vie aux morts par un prodige étrange :
« D'un Messie attendu quel gage solennel!
« Gloire au Très-Haut! gloire au Dieu d'Israël!
« Que nos cœurs et nos voix célèbrent sa louange. »

Bruxelles, 2 janvier 1857. V. Dumortier.

ACTES OFFICIELS, NOUVELLES, ETC.

L'enseignement moyen vient de faire une perte bien cruelle; M. Mensdorf, préfet des études de l'athénée royal de Bruges, a été subitement enlevé à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis.

— On lit dans le *Messager du Midi :*

« Les fouilles exécutées à Narbonne, pour la station du chemin de fer, continuent à offrir un grand intérêt. On a trouvé, depuis peu de temps, trois inscriptions hébraïques; la plus curieuse et la mieux conservée a été traduite par M. Bloch, rabbin de Bordeaux. Voici cette traduction : « Ce monument, écrit avec une plume de fer (ciseau), témoigne et dit que « David est caché (inhumé) au milieu de nous. Il fut enseveli deux jours

Digitized by Google

« après la mort de sa jeune épouse, et il suivit son sentier (la route funèbre « de sa femme) au mois de pluie (octobre-novembre), le 16, à la fin « du jour. »

« Nous devons encore signaler un plat énorme en terre cuite, un doigt votif, des poids en obsidienne, les pieds d'une statue colossale, un bas-relief à deux faces, les armes de Bernard de Fagis, archevêque de Narbonne; des clochettes et diverses ustensiles en bronze, des grains de collier en émail bleu, des briques sigillées, des figurines, etc.

« On a également découvert, près de Bizanet, une monnaie en argent, arabe, du premier siècle de l'hégire. Ce dirhem, qui a été donné au musée par M. Peyre, porte sur l'envers la légende suivante : « Il n'y a « point d'autre Dieu que le seul Dieu, il n'a point d'associé. Au nom de Dieu : « Ce dirhem a été frappé à Taymara (ville de Perse, de la province d'Ispahan), « l'an 92. » Le revers porte : « Dieu est unique, Dieu est éternel; il n'en- « gendre point et n'est point engendré; il n'y a personne qui lui soit égal. « Mahomet est l'apôtre de Dieu; il l'a envoyé avec la direction et la religion « de vérité, pour la manifester au-dessus de toute religion, en dépit des « polythéistes. »

— Si nous en croyons le *Spettator*, de Florence, un grand mystère, qui met en défaut depuis des siècles la sagacité des chroniqueurs et des historiens, serait enfin sur le point d'être dévoilé. Il s'agit de cet *homme au masque de fer* sur lequel on a fait, chez nous et à l'étranger tant d'hypothèse et de romans.

Le masque de fer cachait-il l'intendant Fouquet ou le frère de Louis XIV, ou tel prince anglais dont le nom ne nous revient pas? C'est ce que les plus habiles n'ont jamais pu dire, ou du moins prouver. Mais voici qu'un savant italien assez recommandable crie *Eureka!* devant une énigme qui aurait déjoué les efforts d'OEdipe lui-même. M. Carlo Mussi, « l'infatigable historien de Pignerol, » ainsi que le nomme un correspondant du journal italien, M. Carlo Mussi, en fouillant les archives de cette ville, aurait trouvé des documents qui établissent d'une façon irrécusable l'identité de la victime inconnue du grand roi. Il veut bien faire part de sa précieuse découverte au monde, mais seulement lorsqu'un éditeur sera assez généreux pour lui acheter, au prix qu'il fixe, le manuscrit du livre où il raconte en détail sa bonne fortune. *That is the question*, comme dit Hamlet.

Digitized by Google

NOTE SUR LA PROPORTIONNALITÉ.

(Suite et fin.)

—

GÉOMÉTRIE.

VII. — Soient A et B les longueurs de deux droites tracées ou de deux arcs circulaires de même rayon. Les deux longueurs A et B ont toujours un *rapport* numérique, exprimable ou inexprimable en chiffres, lequel, dans ce dernier cas, est une fraction toujours inconnue, à termes infinis. Donc aussi A et B ont toujours une *mesure commune*, assignable ou inassignable, finie ou infiniment petite, et toujours inconnue dans ce dernier cas. — On sait d'ailleurs que A et B ont toujours la plus petite longueur possible pour mesure commune, celle-ci décrite par le moindre mouvement *instantané* du point géométrique, générateur des deux lignes A et B.

De plus, suivant que la mesure commune (le commun diviseur) est assignable ou d'une petitesse invisible et inconnue, les longueurs A et B sont dites *commensurables* ou *incommensurables entre elles;* et cette dernière dénomination signifie simplement que B ne saurait *mesurer* A, de telle manière qu'il en résulte exactement le rapport numérique de A à B, alors *irrationnel* ou inexprimable en chiffres.

D'ailleurs la distinction des deux cas commensurable et incomsurable est longuement inutile pour démontrer l'égalité de deux rapports : il suffit alors de savoir que les deux termes de l'un ont toujours un commun diviseur, quelque grand ou petit qu'il soit, mais actuellement inconnu, aussi bien que les deux rapports.

De là résulte la *méthode des parties égales*, que nous employons depuis longtemps, pour démontrer chaque proportion entre quantités continues, par un seul raisonnement très-simple et toujours le même. En voici une application :

VIII. — Soient A et B deux angles aux centres de deux cercles égaux; soient a et b les arcs interceptés par leurs côtés. Soit d'ailleurs x le commun diviseur de ces arcs, contenu m fois dans a et p fois dans b. On a donc $a = m\,x$ et $b = p\,x$; d'où il vient

$$a : b = m\,x : p\,x = m : p.$$

Les rayons menés aux points de division de a et b divisent les angles A et B en m et p parties égales à y; vu que les arcs partiels

Digitized by Google

étant égaux à x, les angles partiels aux centres sont aussi égaux. On a donc $A = m\,y$ et $B = p\,y$; d'où l'on tire

$$A : B = m\,y : p\,y = m : p.$$

Ainsi on aura toujours, comme il fallait le démontrer,

$$A : B = a : b.$$

IX. — La méthode des parties égales démontre très-simplement, comme on vient de le voir, les proportions en géométrie. Mais *l'axiome de mesurage* démontre plus simplement encore la proportion précédente. En effet, porter l'arc b sur l'arc a, c'est porter en même temps l'angle B sur l'angle A; donc mesurer l'arc a avec l'arc b, c'est mesurer en même temps l'angle A avec l'angle B. Les deux nombres ou les deux rapports résultants sont évidemment égaux, et l'on aura toujours $A : B = a : b$.

Tel est l'axiome fournissant les proportions pour la *mesure* du rectangle, du parallélipipède rectangle, etc., sans se préoccuper d'aucune mesure commune, nécessairement sous-entendue, et par conséquent sans faire aucune mention des deux cas commensurable et incommensurable, absolument comme dans le troisième procédé que voici, et déjà indiqué dans la *Revue*, page 15, numéro du premier juillet 1856.

X. — Concevons l'arc b divisé en un grand nombre entier p de parties égales à x : il est clair que cette partie x sera contenue le nombre entier n de fois dans l'arc a, avec un reste plus petit que x et reste représenté par $k\,x$, le nombre k étant moindre que l'unité. On a donc en même temps $b = p\,x$ et $a = n\,x + k\,x$; d'où en supprimant le facteur x, il vient

$$a : b = \frac{n}{p} + \frac{k}{p}.$$

Les rayons menés aux points de division des arcs b et a divisent les angles B et A aux centres en p et n parties égales à y, comme ayant leurs arcs égaux à x. De sorte que l'angle y, contenu p fois dans B, est contenu n fois dans A, avec un reste $v\,y$, le nombre v étant plus petit que l'unité. On a donc $B = p\,y$ et $A = n\,y + v\,y$; d'où l'on tire

$$A : B = \frac{n}{p} + \frac{v}{p}.$$

Digitized by Google

Cette égalité et la précédente donnent évidemment

$$A : B - a : b = \frac{v - k}{p}.$$

Cette égalité est vraie pour des nombres p de plus en plus grands, ce qui à cause de $v - k < 1$, rend le second membre de plus en plus petit. Or le premier membre est constant; il doit donc en être de même du second membre, cependant toujours variable avec p, à moins qu'il ne soit nul. Il faut donc qu'on ait $v - k = o$; d'où $v = k$ et

$$A : B = a : b = \frac{n}{p} + \frac{k}{p}.$$

Cette démonstration, d'après la *méthode des variables*, est générale; car si les deux arcs a et b avaient un commun diviseur fini, le 47me de b par exemple, il est clair que si p n'est pas un multiple de 47, il y aura nécessairement un reste $k\,x$ dans a, et cela absolument comme si le commun diviseur était infiniment petit. Ce serait donc pur hasard si l'on prenait $p = 47$; et alors on aurait $k = o$.

XI. — La proportionnalité en géométrie peut donc se démontrer par trois procédés différents. Mais la méthode des parties égales est la plus claire, comme faisant pénétrer plus avant que les deux autres procédés dans la génération des rapports numériques. Aussi, à l'occasion de la mesure des angles, cette méthode est-elle prescrite dans les programmes des études des Lycées de France, en 1852.

Cependant, pour démontrer que : *Dans deux cercles égaux le rapport de deux angles aux centres est le même que celui des arcs interceptés par leurs côtés*, M. Blanchet (p. 42, édit. de 1854 de sa géométrie) considère encore le cas où les deux arcs sont incommensurables, et commet ainsi une *pétition de principe* ou un *non-sens*. Il fait voir alors que les deux rapports proposés sont compris entre deux nombres dont la différence est aussi petite qu'on voudra, et il en conclut que ces deux rapports sont égaux.

Mais cette conclusion est trop précipitée; car la différence ci-dessus n'étant jamais nulle, il y a une infinité de rapports inégaux compris entre les deux nombres. Il ne s'en suit donc pas nécessairement que les deux rapports comparés soient égaux entre eux : c'est ce qui reste toujours à démontrer. Seulement il en résulte que ces deux rapports sont égaux *par approximation*. Mais leur égalité est

Digitized by Google

absolue, car ils sont identiques, ainsi qu'on vient de le démontrer.

La multiplication terme à terme de plusieurs proportions entre quantités continues est un non-sens, puisque le multiplicateur doit toujours être un nombre abstrait; cette multiplication suppose donc que les proportions soient d'abord rendues *numériques*, en remplaçant chaque terme continu par le nombre qui en est la mesure. Or c'est là un détour obscur, que M. Blanchet aurait pu éviter (p. 63, 85, 177, etc.). Pour cela, il aurait suffi d'observer que les rapports proposés sont des nombres abstraits inconnus, et que chaque second rapport représente la valeur numérique du premier. De sorte que l'antécédent de celui-ci est le produit de son conséquent par le second rapport indiqué.

XII. — Le nombre des côtés du polygone régulier, soit *inscrit* soit *circonscrit*, devenant de deux en deux fois plus grand, il est évident que ce polygone approche de plus en plus de coïncider avec le cercle, sans pouvoir jamais y parvenir, *si ce n'est à l'infini*. Or cette coïncidence à l'infini est admise dans les programmes, cités plus haut; car ils prescrivent de *considérer le cercle comme un polygone régulier d'une infinité de côtés;* ce qui revient à regarder le cercle comme jouissant de toutes les propriétés *générales* du polygone régulier; propriétés indépendantes du nombre de côtés. Il en résulte immédiatement les théorèmes sur la proportionnalité des circonférences à leur rayons et sur la mesure de l'aire du cercle.

Sans se prononcer sur la coïncidence ci-dessus, M. Blanchet démontre le premier théorème précédent en s'appuyant sur la proposition, qu'il regarde comme évidente, savoir : « Toute propriété qui « aura lieu pour le périmètre et la surface d'un polygone inscrit, « quel que soit le nombre de ses côtés, s'appliquera à la longueur « et à la surface du cercle. » (P. 114 de sa géométrie.) Ainsi M. Blanchet admet ici que : *La limite constante jouit exactement des mêmes propriétés générales que la variable limitée.* Or cette proposition doit être démontrée, puisqu'on veut que la variable ne puisse jamais coïncider avec sa limite, *pas même à l'infini.*

Dans la détermination de l'aire du cercle (p. 117), M. Blanchet suppose que : *Si deux variables sont constamment égales entre elles, il en est de même de leurs limites.* Or c'est encore ce qu'il faut démontrer; car il n'est pas évident que les différences entre les variables et leurs limites respectives soient égales entre elles, bien

Digitized by Google

que ces différences diminuent ensemble indéfiniment, sans pouvoir jamais devenir nulles.

Sans doute que M. Blanchet a considérablement simplifié, dans Legendre, les théorèmes relatifs à la mesure du cercle et des corps ronds. Mais la simplification eût été plus grande encore, s'il avait donné plusieurs demonstrations nécessaires à la clarté et à une certitude complète.

XIII. — C'est par la méthode des *variables auxiliaires* que l'on démontre, avec clarté et exactitude, l'identité des propriétés générales du cercle et des polygones réguliers inscrits ou circonscrits.

1°. — Soient a et a' les arcs, r et r' les rayons de deux secteurs circulaires concentriques S et S', ayant l'angle A commun au centre. Les rayons divisant l'angle A en n parties égales, divisent aussi chacun des arcs a et a' en n arcs partiels égaux, dont les cordes sont les côtés égaux des deux lignes brisées b et b', inscrites dans a et a'. De plus, les cordes c et c' qui se correspondent sont les bases des deux triangles isocèles *semblables*, comme ayant un angle commun au sommet compris entre côtés proportionnels; car on a évidemment $r : r' = r : r'$. De là résulte que les deux lignes brisées b et b' ont les angles homologues égaux et les côtés homologues proportionnels, vu que $c : c' = c : c' =$ etc. Donc ces deux lignes brisées sont *semblables* et l'on a $b : b' = c : c' = r : r'$. Soit m le rapport constant de r à r'; on a donc $r = m\,r'$ et $b = m\,b'$.

Comme chaque corde est moindre que l'arc soutendu, il est clair que $b < a$ et $b' < a'$. On doit donc poser $b = a - x$ et $b' = a' - y$; d'où en substituant, il vient

$$a - x = m\,a' - m\,y.$$

Cette égalité, indépendante du nombre n, est vraie encore lorsque ce nombre devient de deux en deux fois plus grand. Mais alors les lignes brisées b et b', ayant de deux en deux fois plus de points communs avec les arcs a et a', approchent de plus en plus de coïncider avec ces arcs, et les différences x et y diminuent de plus en plus.

On voit que les quantités a, a' et m demeurent constantes pendant que les termes $-x$ et $-m\,y$ diminuent ensemble indéfiniment, sans pouvoir jamais devenir nuls et sans que l'égalité proposée cesse d'exister. Donc cette égalité ne dépend aucunement de ces

Digitized by Google

deux termes variables et pas plus que s'ils n'y entraient point. On aura donc toujours $a = m\,a'$. Et comme $r = m\,r'$, il vient enfin

$$a : a' = r : r'.$$

Cette proposition ne cesse pas d'exister lorsqu'on suppose n infini et $x = y = o$. Mais alors les lignes brisées b et b', ayant le même nombre infini n de côtés homologues infiniment petits et proportionnels, comprenant des angles homologues égaux, sont encore semblables et coïncident avec les arcs a et a'. Donc *ces arcs, qui répondent à deux angles égaux aux centres de deux cercles différents, sont semblables et entre eux comme leurs rayons.*

2° — Soit P le *secteur* de polygone régulier, inscrit dans le secteur circulaire S en même temps que la ligne brisée b est inscrite dans l'arc a. Pour n infini, on admet que b coïncide avec a; donc aussi P coïncide avec S. Ainsi *on peut toujours, sans aucune erreur finale sur l'aire et la longueur de l'arc, traiter tout secteur, circulaire comme un secteur de polygone régulier composé d'une infinité de triangles isocèles égaux, ayant pour bases les éléments rectilignes de l'arc et pour hauteurs égales le rayon de cet arc.*

3° — Ce théorème fondamental fournit immédiatement l'expression de la mesure de tout secteur circulaire S dont a est l'arc et r le rayon. Car l'unité linéaire u et l'unité superficielle s, carré fait sur u étant toujours sous-entendues comme conséquents des rapports numériques, alors *mesures* des antécédents, on trouve $S = \frac{1}{2}\,a\,r$. Donc *l'aire de tout secteur circulaire a pour mesure le demi-produit des mesures de l'arc et du rayon.*

C'est ce que la méthode des variables démontre très-simplement, en désignant par h la hauteur de chacun des n triangles isocèles égaux qui composent le secteur P de polygone régulier; etc.

4° — Soient C et C′ les circonférences de deux cercles, dont R et R′ sont les rayons. Soient P et P′ les périmètres de deux polygones réguliers inscrits de chacun n côtés et par conséquent semblables. Raisonnant comme pour 1°, la méthode des variables démontre qu'on aura toujours

$$C : C' = R : R'.$$

Cette proportion ne change point lorsque n étant infini, on suppose que les périmètres P et P, coïncident avec C et C′. Mais comme alors les périmètres ont chacun un même nombre infini n de côtés

Digitized by Google

homologues proportionnels infiniment petits, comprenant des angles homologues égaux, ces deux périmètres ne cessent pas d'être semblables. De sorte que *les circonférences sont des courbes semblables proportionnelles à leurs rayons.*

5° — De là résulte ce second théorème fondamental : *On peut toujours, sans aucune erreur finale, considérer le cercle comme un polygone régulier d'une infinité de côtés infiniment petits, dont le rayon et l'apothème sont égaux entre eux.*

6° — Ce théorème fournit immédiatement l'expression de l'aire A du cercle dont C est la circonférence et R le rayon. Car le cercle A étant un polygone régulier dont C est le périmètre et R l'apothème, il s'en suit que, les unités *s* et *u* étant sous-entendues, on aura toujours $A = \frac{1}{2} C R$. Donc *l'aire de tout cercle a pour mesure le demi-produit des mesures de la circonférence et du rayon.*

C'est encore ce que la méthode des variables démontre avec facilité, en désignant par B l'aire et par P le périmètre du polygone régulier *circonscrit* de *n* côtés; etc.

Enfin on voit bien que les théorèmes 3° et 5° sont les bases de la théorie la plus claire, la plus exacte et la plus simple du mesurage dans le cercle et les corps ronds.

J. N. Noel.

Digitized by Google

HORACE A NUMICIUS (1).

LIVRE 1, ÉPITRE 6.

Nil admirari....

Qui sait si des mortels la première science,
A peu de chose près, n'est pas l'insouciance (2)?
Ces astres, ce soleil dispensateur des jours,
Ces saisons constamment les mêmes dans leur cours,
On peut les contempler sans crainte, mais la terre,
Mais l'océan, de l'homme esclave tributaire,
De l'Inde à l'Arabie épanchant ses trésors,
Etres présomptueux, qu'en pensons-nous alors?
Que pensons-nous des jeux, du Cirque et du théâtre,
Des applaudissements d'un public idolâtre?
Toi-même, mon ami, qu'en penses-tu ? Trembler
Que leur perte, ô douleur! ne nous vienne accabler
Ou n'avoir d'autre objet qui flatte notre envie,
Décide trop souvent du bonheur de la vie
Quand l'homme, de soi-même et de tous détrompé,
Gémit, saignant encor du coup qui l'a frappé.
Et qu'importe en effet qu'il rie ou qu'il se plaigne,
Qu'importe en son orgueil qu'il convoite ou qu'il craigne
Quand, contraire à ses vœux, le moindre événement
Dans son affection le frappe également!
Tout, sagesse et justice a des bornes tracées
Qui mènent à l'absurde une fois dépassées.

Réunis à grands frais pour charmer les regards
Un écrin précieux des chefs-d'œuvre des arts,
Statuettes d'airain, marbres, argenteries
La pourpre tyrienne (3) avec les pierreries....
Allons, à tous les yeux tache de resplendir,
Le premier au Forum va te faire applaudir

(1) Ce Numicius, dont j'ai cru pouvoir me dispenser de répéter le nom dans le texte de l'épître, est un personnage tout à fait inconnu.

(2) C'est l'ἀθαυμαστια des Grecs.

(3) Les huitres les plus recherchées pour teindre en pourpre venaient des mers de Tyr et du nord de l'Afrique.

Digitized by Google

Et ne le quitte pas de la journée entière
De peur que, t'enlevant quelque riche héritière,
Mutus, grâce à la dot, ne vienne à t'éclipser.
(Chose indigne, vois-tu, chose horrible à penser
Que, plus noble que lui, tu jalouses sa vie
Lorsque c'est à lui seul de te porter envie!)
Le temps, le temps qui fonde et détruit tour à tour,
Sur le jour jette l'ombre et met l'ombre au grand jour;
Que la voie Appia (4), le portique qu'à Rome
Agrippa construisit (5), te proclament grand homme,
Il n'en faudra pas moins, promis aux sombres bords,
Aller rejoindre Ancus (6) et Numa (7) chez les morts.

As-tu des maux de reins? vite, qu'on t'en délivre.
Veux-tu — nul ne dit non — vivre heureux? à bien vivre
Mets tes soins, et renonce aux plaisirs. La vertu
N'est-elle qu'un vain mot à ton sens? la crois-tu
Comme ces bois sacrés qui ne sont à tout prendre
Que des bois? Gare alors de te laisser surprendre
Et qu'un autre avant toi n'enlève (ô trahison!)
Des bords cibyriens (8) la moindre cargaison.
Gagne mille talents, puis mille, et mille encore,
Pousse jusqu'au quadruple.... — Argent, toi qu'on adore,

(4) La voie Appia, au midi de Rome, commencée par le censeur Appius Claudius Cécus, vers l'an 311 avant J.-C., continuée sous César et terminée sous Auguste, partait de la porte Capène et allait à Brindes en passant par Capoue.

Minus est gravis Appia tardis.
Livre 1, satire 5, vers 6.

Brundusium Minuci melius via ducat, an Appi?
Livre 1, épître 18, vers 20.

(5) Le Panthéon, construit dans le champ de Mars, aux frais de M. Vipsanius Agrippa, sous Auguste, fut terminé l'an 34 avant J.-C.

C'est sous le péristyle de ce temple, consacré à Jupiter Vindicator que les magistrats donnaient leurs audiences.

(6) Ancus Martius, 4e roi de Rome, successeur de Tullus Hostilius (l'an 639 avant J.-C.) et prédécesseur immédiat de Tarquin l'ancien.

(7) Numa Pompilius, 2e roi de Rome (714 ans avant J.-C.)

(8) De Cibyre, ville de la province de Pamphilie, dans l'Asie mineure.

Digitized by Google

Seul roi de l'univers, tu donnes tout, beauté,
Femme riche, naissance, amis et probité (9)!...
Pauvre, le roi de Pont (10) d'esclaves s'environne;
Laisse-lui volontiers son sceptre et sa couronne.
Il manquait cent manteaux pour je ne sais quels jeux;
On parle à Lucullus (11): « Cent, dit-il? je ne peux
« Les promettre.... la chose est assez difficile,
« Je chercherai pourtant. » Il cherche, en a cinq mille
Et de choisir entr'eux il nous laisse le soin,
Si tant est que du tout nous n'ayons pas besoin.
Riches, le superflu c'est notre nécessaire (12),
Il nous faut des trésors à n'en savoir que faire,
Commis, abandonnés à des valets fripons,
Et dont c'est tout au plus si nous nous occupons.
Est-ce dans l'argent seul que le bonheur consiste,
Entre dans cette voie et surtout y persiste.

(9) *Omnis enim res,*
Virtus, fama, decus, divina humanaque pulchris
Divitiis parent; quas qui construxerit, ille
Clarus erit, fortis, justus.

Livre II, satire 3, vers 94-97.

On sait quel parti Boileau a tiré de ce passage dans sa satire 8, vers 203 et suivants :

Quiconque est riche est tout,... etc.

(10) Littéralement le roi de Cappadoce, région de l'Asie Mineure correspondant aujourd'hui à une partie des pachaliks de Sivas et de Caramanie, et bornée au nord par le Pont. La Cappadoce préféra rester esclave que d'accepter la liberté que lui offraient les Romains. L'argent y était si rare qu'un esclave s'y vendait vingt-quatre sous de notre monnaie et un bœuf six.

(11) L. Licinius Lucullus, général romain, né 115 ans avant J. C., mort l'an 49. Horace en parle encore dans l'épître 2, livre II, vers 26 et suivants :

Luculli miles....

Il était aussi célèbre par son avarice envers ses soldats que par son luxe et par ses talents militaires, cultivait les lettres et fut l'un des premiers à introduire à Rome la philosophie grecque. Ce fut lui qui y apporta de Cérasonte le premier cérisier.

Plutarque rapporte la même anecdote d'après Horace sans doute, car cette épître est de bien peu postérieure à l'an 34 avant J.-C., époque où Plutarque avait à peine atteint sa quatorzième année.

(12) *Le superflu, chose très-nécessaire*

Voltaire, le Mondain, vers 22.

Digitized by Google

Mais si par les honneurs tu te laisses tenter,
Qu'un esclave te suive, instruit à te citer
Tous les noms du passant, de quelque part qu'il vienne;
A la tribu Véline, à la tribu Fabienne (13)
Tel dispose des voix, tel autre en quelques mots
Vous assure ou vous ôte à son gré les faisceaux.
Donne le nom de père à l'homme de ton âge,
De père à tout puissant et grave personnage.

Bien manger, c'est bien vivre? en ce cas dépêchons,
Voici poindre le jour, debout! chassons, pêchons.
Comme Gargilius suivi de tout son monde,
Sur le Forum, à l'heure où la foule l'inonde,
Passons avec épieux, colliers, engins, filets,
Pour que, le soir venu, quelqu'un de nos mulets
Rentre (signe certain d'une chance complète)
Porteur d'un sanglier.... dont nous ferons emplète;
Confondons tout, le bien, le mal, passons enfin
De la chasse à la table et de la table au bain (14),
Et demandons, pareils aux compagnons d'Ulysse,
L'oubli du sol natal aux voluptés du vice.
Si Mimnerme (15) a raison, sans les jeux, les amours,
S'il n'est point de bonheur, jouons, aimons toujours!

(13) Rome se divisait en tribus, en curies et en centuries.

La tribu Véline tirait son nom du lac Vélinum, dont elle avait habité les bords et d'où on l'avait transportée dans la ville; la tribu Fabienne tirait le sien de la famille Fabius.

(14) Perse et Juvénal ont souvent blâmé l'habitude qu'avaient prise les Romains de se mettre au bain en sortant de table pour réveiller leur appétit. L'empereur Commode se baignait sept fois par jour.

Les Cérites, habitants de Cère, ville de Toscane, avaient obtenu le droit de cité mais non le droit de suffrage.

(15) Poète grec fort licencieux, né selon les uns à Colophon, selon les autres à Smyrne, l'an 625 avant J.-C. Il vivait encore en 580.

Properce a dit de lui, livre 1, élégie 9, vers II:

Plus in amore valet Mimnermi versus Homero.

Horace en parle encore dans l'épître 2, livre II, vers 100 101 :

Si plus adposcere visus,
Fit Mimnermus, et optivo cognomine crescit.

il reste quelques fragments de ses élégies et de ses ïambes.

Digitized by Google

Vis et porte-toi bien... — sais-tu quelque précepte
Meilleur, donne-le moi, d'avance je l'accepte;
Mais, puisqu'il m'a partout et toujours réussi,
Crois-m'en, faute de mieux, use de celui-ci (16).

Adolphe MATHIEU.

(16) Cette épître date de l'an 34 avant J.-C.—Malgré la couleur philosophique qui y règne Wieland la rangeait au nombre des satires. Elle offre en effet beaucoup d'analogie avec la satire 16 de Régnier.

N'avoir crainte de rien,... etc.

ÉTUDES SUR ATHALIE.

(*Suite, voir le numéro de mars, pp.* 378-381).

ACTE V.

SCÈNE PREMIÈRE.

ZACHARIE, SALOMITH, LE CHOEUR.

SALOMITH.

1510 Cher Zacharie, hé bien, que nous apprenez-vous?

ZACHARIE.

Redoublez au Seigneur votre ardente prière :
Peut-être nous touchons à notre heure dernière;
Pour l'horrible combat, ma sœur, l'ordre est donné.

SALOMITH.

Que fait Joas?

V. 1510. *Cher Zacharie...* Ce premier vers rime avec un des derniers du chœur. La représentation n'est jamais interrompue. Nous avons remarqué une liberté d'un genre tout différent que Racine a prise entre le IIe et le IIIe acte, vers 844-845; on doit considérer ces irrégularités comme des licences aussi légitimes que certaines altérations de mots permises en poésie.

V. 1511. *Redoublez au Seigneur...* Il y a dans ce vers une inversion trop forte, à moins qu'on n'adopte l'opinion de ceux qui pensent que Racine a voulu faire de ces mots *au Seigneur*, le régime indirect de *redoublez*. Dans ce cas, ce serait une sorte de solécisme, ou une hardiesse moins heureuse que celles que le poète se permet souvent.

Digitized by Google

ZACHARIE.

Joas vient d'être couronné :
Le grand-prêtre a sur lui répandu l'huile sainte.
Oh ciel! dans tous les yeux quelle joie était peinte
A l'aspect de ce roi racheté du tombeau!
Ma sœur, on voit encor la marque du couteau :
On voit paraître aussi sa fidèle nourrice,
1520 Qui, cachée en un coin de ce vaste édifice,
Gardait ce cher dépôt, et n'avait de ses soins
Que les yeux de ma mère et que Dieu pour témoins.
Nos lévites pleuraient de joie et de tendresse,
Et mêlaient leurs sanglots à leurs cris d'allégresse.
Lui, parmi ces transports, affable et sans orgueil,
A l'un tendait la main, flattait l'autre de l'œil,
Jurait de se régler par leurs avis sincères,
Et les appelait tous ses pères ou ses frères.

SALOMITH.

Ce secret au dehors est-il aussi semé?

ZACHARIE.

1530 Ce secret dans le temple est encor renfermé.
Des enfants de Lévi la troupe partagée,
Dans un profond silence, aux portes s'est rangée.
Tous doivent à la fois précipiter leurs pas,
Et crier pour signal : Vive le roi Joas!
Mais mon père défend que le roi se hasarde,
Et veut qu'Azarias demeure pour sa garde.
Cependant Athalie, un poignard à la main,
Rit des faibles remparts de nos portes d'airain :
Pour les rompre, elle attend les fatales machines,
1540 Et ne respire enfin que sang et que ruines.
Quelques prêtres, ma sœur, ont d'abord proposé
Qu'en un lieu souterrain par nos pères creusé

V. 1514. *Joas vient d'être couronné*... Ce n'est qu'une scène entre deux enfants; mais l'âge des interlocuteurs ne sert qu'à répandre plus de charme et de grâce sur ce dialogue : du reste, ces enfants tracent au spectateur un admirable tableau de tout ce qui se passe derrière le théâtre.... Ces objets eux-mêmes, offerts sur la scène, frapperaient moins les esprits qu'une pareille peinture (G).

V. 1517. *Racheté du tombeau*... Expression bien plus poétique que *retiré* ou *rappelé*, et plus conforme à l'esprit de l'Écriture.

V. 1525. *Affable* et sans orgueil... Le mot *affable* était alors nouveau. Il fut condamné par Patru, mais en vain.

Digitized by Google

On renfermât du moins notre arche précieuse.
O crainte, a dit mon père, indigne, injurieuse!
L'arche qui fit tomber tant de superbes tours,
Et força le Jourdain de rebrousser son cours,
Des dieux des nations tant de fois triomphante,
Fuirait donc à l'aspect d'une femme insolente!
Ma mère, auprès du roi, dans un trouble mortel,
1550 L'œil tantôt sur ce prince et tantôt vers l'autel,
Muette, et succombant sous le poids des alarmes,
Aux yeux les plus cruels arracherait des larmes.
Le roi de temps en temps la presse entre ses bras,
La flatte... Chères sœurs, suivez toutes mes pas;
Et, s'il faut aujourd'hui que notre roi périsse,
Allons, qu'un même sort avec lui nous unisse.

SALOMITH.

Quelle insolente main frappe à coups redoublés?
Qui fait courir ainsi ces lévites troublés?
Quelle précaution leur fait cacher leurs armes?
1560 Le temple est-il forcé?

ZACHARIE.

Dissipez vos alarmes :
Dieu nous envoie Abner.

Le trouble augmente à chaque instant. Après le dernier chœur, qui est lui-même comme un cri d'alarme, une supplication vive et pressante, Salomith et ses jeunes compagnes entendent les cris des Tyriens et vont chercher un asile *à l'ombre du sanctuaire*, quand elles aperçoivent Zacharie dont le récit montrera le péril de plus en plus proche.

Les moyens qu'emploie ici le poète paraîtront peut-être assez ordinaires : la timidité du jeune âge, le son de la trompette et les cris des assaillants. Mais tout est ennobli par la situation. C'est comme la vie humaine, qui présente en apparence les mêmes éléments aux âmes vulgaires et à celles qui n'ont que de nobles aspirations; mais les unes en ternissent l'éclat et se rabaissent aux viles préoccupations de la sensualité et de l'égoïsme, tandis que les autres transfigurent le monde qui les entoure et donnent un prix infini à tous les incidents qui se rencontrent dans la nature et la société.

D'autres que Racine ont pu exciter les alarmes à l'approche du dénouement, par l'annonce de l'arrivée des ennemis et le récit des préparatifs d'un assaut. Son mérite, et ce qui explique son succès, c'est qu'ici l'ennemi, c'est Athalie, la forteresse qu'on assiége, c'est

Digitized by Google

le temple, et le fruit de la victoire, ce n'est pas seulement le trône de Juda, mais l'accomplissement des promesses de Dieu.

V. 1510. *Cher Zacharie...* Salomith s'empresse d'interroger son frère, et donne lieu à celui-ci de nous instruire de ce qui s'est passé depuis que Joad a quitté la scène.

Avant de répondre, Zacharie montre la gravité de la situation en invitant le chœur à la prière et en annonçant que *l'ordre est donné pour l'horrible combat.* L'inversion et ces mots, *ma sœur*, qui coupent la phrase, donnent une grande énergie au dernier vers.

V. 1514. *Que fait Joas?* Cette question si naturelle de Salomith amène l'admirable description du couronnement de Joas. Le fait est d'abord indiqué simplement : il est assez important par lui-même pour fixer l'attention et intéresser à tous les détails qui suivent.

La première place appartient au grand-prêtre. Aussi est-il nommé d'abord; on le voit exercer son auguste ministère, répandre l'huile sainte sur le front de l'enfant; bientôt d'autres soins manifesteront avec un éclat nouveau sa fermeté et sa prudence. Zacharie, en retraçant cette scène imposante, suit l'ordre dans lequel les objets l'ont frappé, et c'est précisément celui que l'expérience et les règles indiquent : l'énoncé du sujet, un premier développement qui consiste dans une image, ou une idée générale, puis les détails, et enfin une conclusion rappelant, concentrant les impressions diverses que le tableau ou le récit a produites, et en déterminant la signification avec une grande netteté (1). La joie qui éclate rappelle le découragement peint par Abner avec tant de force; on sent que *ce peuple abattu* (v. 93) a compris la grâce qui lui est accordée. La présence de la nourrice, la cicatrice que porte Joas sont d'une grande importance, et l'affabilité de ce jeune roi ajoute un dernier trait, gracieux et touchant, à son caractère que nous avons admiré dans l'interrogatoire d'Athalie (Acte II, sc. VII).

V. 1529. *Ce secret au dehors...* La question de Salomith montre combien le dénouement est proche. Il est évident que le secret ne peut rester longtemps dans le temple, et que tout doit se décider dès qu'il sera divulgué. En ce moment, il n'est encore connu que des lévites. Ils se préparent et reçoivent les derniers ordres de Joad.

(1) Exercice. Justifier cette énumération en citant l'auteur. Apprécier chaque trait par rapport à ce qui précède et au dénouement.

Digitized by Google

Pour signal ils doivent crier : *Vive le roi Joas!* Ainsi sera enfin révélé complétement le sort de cet enfant, et l'intérêt ne fera que croître jusqu'à ce moment, que tout prépare et qui décidera de tout. Du côté des assiégeants apparaît Athalie, *un poignard à la main,* présomptueuse et rêvant une vengeance assurée. Quelle fidélité dans la peinture des caractères, et quelle fécondité dans le sujet le plus simple! que de vives et nobles émotions depuis qu'Abner a peint Athalie *lançant sur le lieu saint des regards furieux* (v. 54 et p. 17) depuis qu'elle est entrée, *le front levé,* dans le temple, où elle a pâli au mot terrible de Joas et d'où elle s'est retirée en annonçant qu'elle reviendrait!

V. 1541. *Quelques prêtres...* La timidité des personnages qui entourent Joad ne contribue pas moins que la puissance de son adversaire, à rehausser sa fermeté. On propose de renfermer l'arche dans un lieu souterrain; il repousse cet avis avec indignation et rappelle les prodiges que Dieu a faits par le moyen de l'arche d'alliance. Le souvenir des périls d'où les Hébreux furent tirés merveilleusement transporte dans ces temps reculés et fait sentir la présence du Dieu puissant qui s'est plu à faire éclater sa miséricorde en sauvant tant de fois son peuple contre toute apparence. A l'énergie surhumaine du pontife est opposée la tendresse alarmée de Josabet. Qui pourrait regretter de ne pas voir la tragédie représentée quand il lit des vers comme ceux-ci :

> Ma mère, auprès du roi, dans un trouble mortel,
> L'œil tantôt sur ce prince, et tantôt vers l'autel,
> Muette, et succombant sous le poids des alarmes,
> Aux yeux les plus cruels arracherait des larmes?

Le roi est touché de sa douleur, *la presse entre ses bras, la flatte...* Quand on lit Athalie, on est forcé de se tenir en garde contre l'admiration, autrement on ne ferait que s'écrier à chaque instant : C'est merveilleux, sublime! Non pas que l'expression soit brillante, richement figurée; au contraire les hardiesses et les images empruntées aux tropes y sont rares. Tout le mérite est dans la situation et l'ensemble, dans ces harmonies du monde moral, dont nul n'a mieux connu le secret que Racine. Au premier acte, Josabet, en racontant la manière dont elle avait sauvé l'enfant, disait :

> . . . . . en baignant son visage,
> Mes pleurs du sentiment lui rendirent l'usage,
> Et, soit frayeur encor, soit pour me caresser,
> De ses bras innocents je me sentis presser.

Digitized by Google

Nous l'avons vue, à ces mots, (v. 254 et p. 38, 39) s'élever jusqu'au sein de la divinité, seul objet digne d'une émotion si pure et si touchante. Le récit de Zacharie finit par un trait de même nature, qui est la contrepartie de ce moment ineffable où Josabet a été si profondément attendrie en se sentant pressée par les bras languissants de Joas. Là, elle prit pour lui des entrailles de mère, ici il se montre pour elle un véritable fils, et nous venons encore d'apercevoir le poignard d'Athalie, qui avait aussi brillé dans la scène que décrivait Josabet!

V. 1554... *Chères sœurs, suivez toutes mes pas.* Même héroïsme que dans la scène VII de l'acte III, v. 1116. En ce moment un grand tumulte éclate sur la scène. C'est Abner qui est introduit; Joad et Josabet entrent en même temps et le chœur est témoin de la scène suivante.

A.-B.-J. MARSIGNY.

(*La suite au prochain numéro*).

DU RHYTHME DANS LA VERSIFICATION FRANÇAISE.

CHAPITRE II.

Mais avant d'aller plus loin, démontrons la loi de l'accentuation de la langue française à l'aide de la musique, cet art qui a tant d'analogie avec la poésie.

Mieux que tous autres, les compositeurs sont à même de reconnaître l'empire du rhythme dans les vers; aussi Grétry, à ce qu'on rapporte, recommandait-il aux librettistes de couper leurs vers de manière à présenter le retour régulier de la *bonne note,* c'est-à-dire d'un accent bien martelé, indiquant la cadence du discours et favorisant celle de la mélodie. L'abbé Scoppa qui nous transmet ce fait le tenait de Grétry lui-même.

Cette *bonne note,* c'est la syllabe accentuée qui doit concorder avec le frappement de la mesure musicale; c'est pourquoi les compositeurs préfèrent les vers à courte mesure parce que la syllabe

Digitized by Google

accentuée de la rime y revient d'une manière plus régulière, plus fréquente, et forme elle-même cadence.

Le vers français a, en effet, tout ainsi que la mesure musicale, ses temps forts et ses temps faibles; c'est sur la syllabe accentuée, c'est-à-dire sur la dernière syllabe des mots principaux de la phrase que porte toujours en français le temps fort de la mesure, la *battuta,* c'est-à-dire le premier temps; en voici un exemple tiré de l'opéra de la *Muette,* où la règle, grâce à la coupe symétrique des vers, est parfaitement observée :

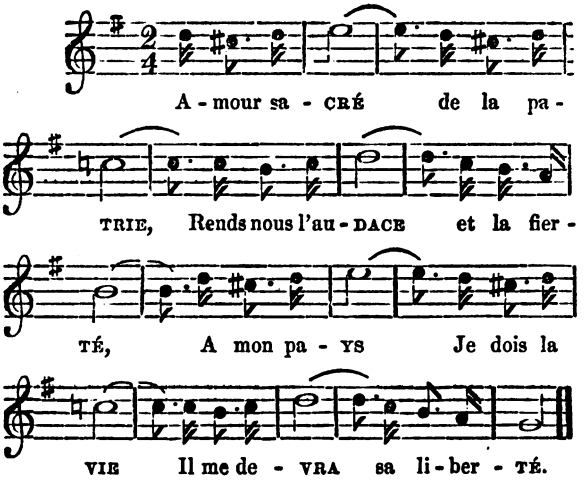

Chaque syllabe accentuée y coïncide avec le frappement ou temps fort et se trouve ainsi reportée sous la mesure suivante: la barre de la mesure sépare cette syllabe des précédentes, et le mot est coupé en deux, les syllabes non accentuées dans la mesure précédente à la fin, et la syllabe forte au commencement de la suivante.

Jean-Jacques Rousseau n'avait pas fait attention à ce phénomène, quand il soutenait que la langue française est peu propre à la musique. Quelle raison donnait-il à l'appui de cette opinion? la musique, disait-il, est toujours contrariée par la langue parce que celle-ci est dépourvue d'accent. La mélodie que nous venons de transcrire suffirait pour démontrer son erreur, mais nous avons été curieux de vérifier dans la partition du *Devin du village,* comment

Digitized by Google

Rousseau lui-même avait phrasé ses mélodies, et, chose frappante, la mesure y commence en général sur une syllabe accentuée; nous donnerons quelques exemples de vers divisés d'après le chant, où la syllabe accentuée, frappée au commencement de la mesure, fait l'effet de la césure, comme chez les anciens :

Quadrupe | *dante* pu | *trem* soni | *tu*.....

Voici ces exemples :

Je | *vais* re|*voir* ma char|*man*te maî|*tresse* |
Adieu cha|*teaux,* gran|*deur,* ri|*chesse*, |
Votre é|*clat* ne me | tente | *plus.* |
Si mes | *pleurs,* mes | *soins* assi|*dus* |
*Peu*vent tou|*cher* | ce que j'a|*do*re, |
Je vous ver|*rai* | renaître en|*co*re, |
Doux mo|*ments* que | *j'ai* per|*dus.*

Avec l'ob|*jet* de mes a|*mours,*
Rien ne ne m'af|*flige*, tout m'en|*chan*te. |
Sans cesse il | *rit,* tou|*jours* je | *chan*te,
C'est une | *chai*ne d'heureux | *jours.*

Quand on | *sait* bien ai|*mer* que la | *vie* est char|*man*te,
Tel au mi|*lieu* des | fleurs qui | *bril*lent | sur son | *cours*
Un doux ruis|*seau* | *cou*le et ser|*pen*te.

Allons dan|*ser* sous les or|*meaux,*
Animez-|*vous*, jeunes fil|*lettes*,
Allons dan|*ser* sous les or|*meaux,*
Galants, pre|*nez* vos chalu|*meaux,*
Répétons | *mil*le chanson|*nettes*,
Et pour a|*voir* le cœur joy|*eux*,
Dan|*sons* avec nos | amoureux (1),
Mais n'y res|*tons* jamais seu|lettes.
A la ville | on fait plus de fra|*cas*,
Mais sont-ils | aussi gais dans leurs é|*bats* (2).

(1) Cette mesure semblerait prouver contre notre système, en ce que l'accent très-marqué de la rime *amou*REUX ne concorde pas avec le temps fort du commencement de la mesure; mais la lecture de la partition montre que Jean-Jacques pour donner plus de piquant à la mélodie a déplacé le temps fort de la mesure en le faisant glisser jusqu'à la syllabe *reux;* ce qui confirme le principe au lieu de l'infirmer.

(2) Dans ces deux vers la loi de l'accentuation ne paraît pas aussi bien observée; mais il y a là dans la partition une suite de croches toutes égales de valeur, une phrase de babil musical qui interrompt un instant le rhythme très-marqué du restant de la mélodie et lui sert de repoussoir.

Digitized by Google

Toujours con|tents,
Toujours chan|tants.
Plaisirs sans | *art,*
Beautés sans | fart,
Tous leurs con|*certs* valent-ils nos mu|*settes* ?

Outre cela, la conclusion du raisonnement de Rousseau est en elle-même des moins logiques; si la musique était contrariée par la langue, cela prouverait que la langue a une accentuation propre : dans une langue sans accent, le compositeur n'éprouverait jamais le moindre embarras; car il ne serait jamais contrarié pas les paroles et pourrait indifféremment marquer du temps fort toute syllabe quelconque des mots; une langue sans accent serait de toutes la plus souple et la plus facile à manier pour le compositeur.

Or, qu'on se figure l'effet disgracieux que produirait la mélodie de la *Muette* citée plus haut, si l'on déplaçait les temps forts et si l'on faisait retomber la *batttuta* sur toute autre syllabe que la syllabe accentuée :

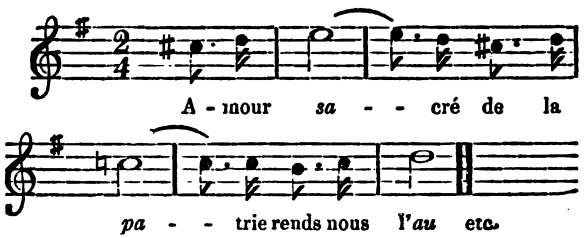

Cette dernière manière de phraser la mélodie est tellement fausse et choquante qu'on doit la déclarer incompatible avec le génie de la langue; aussi, à moins d'être doué de cette obstination que donnent les idées préconçues, est-on forcé d'admettre que, de deux mélodies, dont l'une placerait les temps forts à tort et à travers, et l'autre seulement sur la dernière syllabe des mots, la seconde seule serait supportable.

De là — conclusion évidente — les paroles ont leur rhythme propre; car, nous le répétons, une langue non rhythmée ne serait pas susceptible de produire l'effet désagréable et le contre-temps de notre second exemple.

Le secret est de faire coïncider le rhythme de la parole écrite

Digitized by Google

avec le rhythme de la parole chantée; c'est là une simple question de procédé; pour l'acquérir il ne faut qu'un peu d'attention; aussi est-ce bien érronément qu'un biographe de M. Scribe écrit ce que voici : « On aurait tort de s'imaginer que la poésie et la musique, ces deux sœurs harmonieuses, s'accordent ensemble. La musique exerce sur la poésie un despotisme indigne; elle la maltraite, elle lui rogne les ailes, elle la déchire à coups de croches et de doubles croches, de façon que la malheureuse est obligée de prendre la fuite et de céder le pas à la vile prose, qui se pare de ses dépouilles, et ressemble à une sorcière de Macbeth affublée de la robe d'une muse. Voilà pourquoi les vrais poètes ne s'accorderont jamais avec les musiciens. Il faut à ceux-ci un prosateur armé d'un dictionnaire des rimes qui coupe la mesure à leur caprice et se prosterne humblement devant leurs exigences. »

L'impuissance a exhalé sa mauvaise humeur dans ces diatribes; mais cette impuissance n'a d'autre source que l'ignorance des véritables lois du rhythme où l'on s'est trouvé communément. D'excellents poètes, ne se rendant pas compte des exigences des compositeurs, se sont récriés contre la tyrannie de ceux-ci, et, n'observant aucune des règles faciles que le génie de la langue leur révélait, ils ont produit des œuvres absurdes au point de vue musical; au contraire, des poètes fort médiocres qui se rendaient compte de ces règles sont parvenus à produire, quand ils écrivaient pour la scène lyrique, des œuvres où ils se sont surpassés : l'abbé de Dangeau a remarqué beaucoup plus d'harmonie, beaucoup moins de cacophonies, dans les œuvres de Quinault que dans celles de Corneille, de Racine et de Molière eux-mêmes. Tant il est vrai que la musique et la poésie, loin de se combattre, sont disposés à se prêter un appui mutuel.

C'est la musique qui révéla à Quinault l'obligation, déjà observée par Rameau, d'éviter que les strophes et les couplets ne soient terminés en rimes féminines. En effet, le compositeur est obligé dans ces cas de placer, au grand détriment de l'harmonie et du génie de la langue, un accent sur un *e* muet final, et de faire chanter *vi-eu*, et *gloi-reu* pour *vie* et *gloire*, prononciation dont Voltaire, dans sa lettre à l'abbé d'Olivet, a fait l'objet de si spirituelles plaisanteries.

C'est aussi la musique qui a guidé l'abbé Scoppa et M. Quicherat, dans leurs études faites avec tant de succès sur le rhythme de nos vers :

Digitized by Google

« Qu'on observe ici, dit le premier, combien l'auteur pour décider les questions de l'accent, recourt tout de suite à la musique *qui peut seule en décider.* »

« Les études musicales, dit le second, ont sans doute beaucoup servi *à éclairer pour moi ces questions.* J'avais cent fois remarqué qu'un couplet d'un certain mètre convenait très-bien à un air, et qu'un autre couplet, *ayant précisément le même nombre de syllabes*, ne s'y adaptait plus : d'où j'avais reconnu que la mobilité de certains accents exigés dans nos vers, déplaçaient les temps forts, et que dès lors il n'y avait plus concordance entre le rhythme poétique et le rhythme musical; l'un et l'autre allaient à contre-mesure. »

« C'est donc a tort que Vossius a dit que les langues modernes ne sont pas propres à la musique et que l'on ne peut avoir de bonne musique vocale qu'en faisant des vers favorables pour le chant, en leur donnant la quantité et les pieds mesurés, et en proscrivant l'invention barbare de la rime. »

L'accentuation de la musique moderne correspond parfaitement à l'accentuation de la langue parlée; le rhythme qui est basé sur elle, a remplacé le rhythme basé sur la quantité seule; la rime que Vossius a proscrite à tort, est elle-même un jalon du rhythme, puisque toujours en français elle concorde avec une syllabe accentuée, *dernière* syllabe du mot final.

Aussi, au lieu de dire avec Horace : *ut pictora poesis erit*, serions-nous tenté de substituer à cette maxime, celle-ci : *ut musica poesis*, et de donner de la versification cette définition inédite que M. Franz Stevens, jeune poète belge d'avenir, nous a conseillée : *La versification est la connaissance des rapports de la musique avec le discours.*

H. Boscaven.

(*La suite à un prochain numéro.*)

Digitized by Google

ÉTUDES SUR LE TÉLÉMAQUE,

A L'USAGE DES ÉCOLES MOYENNES ET DES COURS INFÉRIEURS DES HUMANITÉS.

CHAPITRE VIII.

La grotte de la déesse était sur le penchant d'une colline : de là on découvrait la mer, quelquefois claire et unie comme une glace, quelquefois follement irritée contre les rochers, où elle se brisait en gémissant et élevant ses vagues comme des montagnes. D'un autre côté, on voyait une rivière où se formaient des îles bordées de tilleuls fleuris et de hauts peupliers qui portaient leurs têtes superbes jusque dans les nues. Les divers canaux qui formaient ces îles, semblaient se jouer dans la campagne : les uns roulaient leurs eaux claires avec rapidité; d'autres avaient une eau paisible et dormante; d'autres, par de longs détours, revenaient sur leurs pas, comme pour remonter vers leur source, et semblaient ne pouvoir quitter ces bords enchantés. On apercevait de loin des collines et des montagnes qui se perdaient dans les nues, et dont la figure bizarre formait un horizon à souhait pour le plaisir des yeux. Les montagnes voisines étaient couvertes de pampre vert qui pendait en festons : le raisin, plus éclatant que la pourpre, ne pouvait se cacher sous les feuilles épaisses de la vigne accablée sous son fruit. Le figuier, l'olivier, le grenadier, et tous les autres arbres couvraient la campagne, et en faisaient un grand jardin.

1re SÉRIE DE QUESTIONS.

1. *Était sur le penchant.* Le verbe *être* est-il ici suivi d'un attribut? Remplacez-le par un équivalent.

2. *Penchant.* Ce mot est-il proprement un substantif? De quel verbe se forme-t-il? Dites-en le sens propre et le sens figuré (1).

3. *On découvrait la mer.* Ramenez la signification du verbe *découvrir* à celle que vous lui avez vue au chapitre II.

4. *Irritée contre les rochers. Rocher*, *roc* et *roche*, sont-ce des termes identiques?

(1) *Penchant* est proprement le participe présent de *pencher*. Signification première : *un terrain qui va en penchant*, une *pente*, une *inclinaison*. Sens figuré : inclination naturelle de l'âme, une propension. — On dit aussi le *penchant* de l'âge, pour le déclin de l'âge.

Digitized by Google

5. « Où elle se brisait *en gémissant* et *élevant* ses vagues, etc. » Pourquoi *en* ne se trouve-t-il pas répété devant le second participe : *en élevant?*

6. De *tilleuls fleuris* et de *hauts peupliers* qui portaient leurs *têtes superbes*, etc. Pourrait-on intervertir la place qu'occupent ici les adjectifs relativement à leurs substantifs?

7. Jusque dans les *nues*. Quelle différence y a-t-il entre *nue*, *nuée* et *nuage?* Pourquoi l'auteur a-t-il préféré l'un de ces mots aux autres, dans cette phrase et de même quelques lignes plus bas : « qui se perdaient dans les *nues?* »

8. Semblaient *se jouer*. Interprétez le sens de ce verbe construit pronominalement.

9. *D'autres, par de longs détours, revenaient, etc.* Rétablissez cette phrase dans sa construction ordinaire.

10. *Source* est-il ici employé dans le sens propre ou dans le sens figuré?

11. *Figure bizarre*. Donnez-ici un équivalent de *figure*. Ce mot a-t-il toujours cette signification?

12. *Un horizon à souhait*, etc. Remplacez cette locution par une locution semblable.

13. *Qui pendait en festons*. Interprétez le mot *en*, et dites quand l'emploi de ce mot est admis, et quand il ne l'est pas (1).

14. *Plus éclatant que la pourpre*. Établissez le genre du mot *pourpre*.

15. *Son fruit*. Faites une remarque sur l'emploi du singulier dans cet exemple.

2me SÉRIE.

1. Résumez ce chapitre.

2. Quel rapport y a-t-il entre ce chapitre et le précédent?

3. Pourquoi l'auteur suppose-t-il la grotte de Calypso située sur une colline, et pourquoi plutôt sur le *penchant* que sur le sommet de la colline (2)?

4. Quel est le premier aspect qui se présente à la vue? Cela est-il naturel?

5. Faites comprendre la justesse de la comparaison suivante : *claire et unie comme une glace*.

(1) Diverses significations de *en :* 1° le lieu, le temps ; exemples : être *en* France, être *en* hiver. — 2° L'état, la disposition : être *en* vie, être *en* colère. — 3° La manière ou l'état, et alors il se résout, tantôt par *avec;* exemple : ce livre est relié *en* veau; tantôt par *comme;* exemples : vivre *en* bon chrétien ; pendre *en* festons. — 4° Le motif, le but; exemple : donner une chose *en* garde, c'est-à-dire pour qu'elle soit gardée.

(2) Pour dire avec vraisemblance que, de la grotte de Calypso, l'on pouvait découvrir tous les objets énumérés dans ce chapitre, il fallait nécessairement supposer qu'elle se trouvait sur une élévation. En outre, située sur le *penchant* de la colline, elle doit offrir un aspect plus agréable au spectateur qui la voit à distance.

Digitized by Google

6. Cette idée simple : *la mer était quelquefois agitée,* l'auteur l'a-t-il rendue énergiquement? Montrez qu'il a su habilement personnifier la mer.

7. *Follement;* ce mot est-il justifié par un détail qui suit?

8. L'auteur a-t-il aussi exprimé avec force, au moyen d'une comparaison, l'idée suivante : *les flots qui se soulèvent?*

9. Télémaque arrête ses regards sur la *mer* avant de les porter sur les *rivières* et les *canaux*. N'est-il pas naturel que les grands objets frappent sa vue avant les petits? Partez de cette réflexion pour apprécier l'ordre dans lequel se succèdent les détails de cette description.

10. Faut-il prendre ici le mot *île* dans son acception ordinaire?

11. *Des îles bordées de tilleuls fleuris et de hauts peupliers.* Comment se fait-il que l'on aperçoive les *tilleuls* avant les *peupliers?* Trouvez-en la preuve dans les épithètes qui accompagnent chacun de ces mots (1).

12. *Les divers canaux.* Le mot *divers* se trouve-t-il ici expliqué par l'énumération qui suit?

13. *Les uns..., d'autres, etc.* L'auteur a-t-il su mettre de la variété dans sa description?

14. Prouvez par ce passage qu'il a le talent de *personnifier,* et que tout s'anime sous sa plume (2).

15. « Les uns *roulaient* leurs eaux claires avec rapidité, d'autres *avaient* une eau paisible et dormante. » Faites ressortir l'à-propos de chacune de ces expressions *roulaient* et *avaient* dans la phrase où l'auteur les a employées.

16. Au lieu de : *comme pour remonter,* et *semblaient ne pouvoir quitter,* l'auteur aurait-il pu dire : *pour remonter,* et *ne pouvaient quitter?*

17. Justifiez l'ordre des mots *collines et montagnes* (et non pas *montagnes et collines*) comme vous l'avez fait plus haut pour *tilleuls et peupliers.*

18. *Les montagnes voisines, etc.* L'auteur prouve-t-il, par les détails qui suivent, qu'il n'a point oublié de rendre sa description riante et variée? Faites voir que tout concourt à flatter la vue.

19. Pour rendre ces détails vraisemblables n'était-il pas nécessaire d'ajouter à *montagnes* l'épithète de *voisines?*

20. *Couverte.* L'idée d'abondance n'est-elle pas renfermée dans ce mot? Faites aussi une remarque sur les mots *vert* et *en festons.*

21. Y a-t-il un pléonasme dans ces deux membres de phrase qui se suivent : *le raisin ne pouvait se cacher sous les feuilles,* et *la vigne était accablée sous son fruit?*

(1) L'aspect plus riant des tilleuls (*fleuris*) appelle d'abord le regard; qui ensuite s'élève plus haut pour admirer les *hauts* peupliers « *qui portaient leurs têtes jusque dans les nues.* »

(2) Remarquez surtout les expressions suivantes : *roulaient leurs eaux; revenaient sur leurs pas; semblaient ne pouvoir quitter;* elles sont d'une heureuse hardiesse; le poète prête ainsi aux objets inanimés une intention, une volonté.

Digitized by Google

22. Pourquoi l'auteur cite-t-il en particulier le *figuier*, l'*olivier* et le *grenadier*?

23. Relisez ce chapitre pour pouvoir énumérer successivement les objets qui se présentent aux yeux des spectateurs.

24. Prenez en particulier chaque phrase du chapitre, pour y appliquer, comme au chapitre précédent, la synthèse première : *simplicité rustique*, et la synthèse finale : *beautés naturelles*. Ce sera le moyen de vous assurer si, dans cette admirable description, la règle de l'unité a été rigoureusement observée.

25. Que pensez-vous de la place qu'occupe dans ce livre la description de la grotte de Calypso (1)?

B. Van Hollebeke.

(1) Il nous semble que la disposition laisse ici à désirer : la description de la grotte de Calypso aurait dû trouver sa place après le repas. En effet, il est peu naturel que l'on aille faire admirer à des malheureux naufragés les beautés d'une habitation et les sites pittoresques qui l'entourent, avant de leur donner le temps de changer de vêtements et de se reposer. Pour se convaincre mieux encore de cette invraisemblance, il suffit de lire les chapitres XX, XXI et XXII du VIe livre, où il est dit que Télémaque et Mentor ont passé une nuit entière sur un mat brisé; ainsi que le chapitre IX du Ier livre où Calypso dit elle-même : « *Reposez-vous, vos habits sont mouillés, il est temps que vous en changiez, etc.* »

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

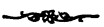

Remarques sur Saint-Évremond, Pélisson, Lamothe-Lavayer et Perrault.

Il faut rendre à chacun ce qui lui revient. On a dit que entre Saint-Évremond et Montesquieu il y a la différence de l'esprit au génie : que Saint-Évremond connaissait peu les faits, etc. Je le veux bien; mais il n'en est pas moins vrai que Saint-Évremond, — sans préjudice de Machiavel, — a fourni à la grandeur et décadence des Romains la pensée, le cadre et des détails. Donc, que Montesquieu reste ce qu'il est, Saint-Évremond n'en a pas moins fait le premier travail. Avec une hardiesse d'une nouveauté grande dans un temps

Digitized by Google

d'autorité, et que seul pouvait avoir l'épicurien ami de Ninon, au siècle de Louis XIV, — il a osé contredire les jugements reçus. Ainsi dès le début, il s'attaque à cette opinion si établie, que les rois de Rome, par la diversité de leur caractère, ont parfaitement contribué à la fondation et à l'accroissement de l'État, et il ajoute que pendant les deux cents ans des rois Rome a peu gagné.

On trouve dans Saint-Évremond quelques traits qui n'ont rien à envier à ceux de Montesquieu, comme celui-ci : « Tarquin ne savait « ni gouverner avec des lois, ni régner contre. »

Voici comment Montesquieu agit avec son devancier : Ou bien il le contredit sans le nommer, ou bien il passe à côté de la question : ainsi pour l'hypothèse de la venue d'Alexandre en Italie, sur laquelle Saint-Évremond combat hardiment et vigoureusement les conclusions de Tite-Live, Montesquieu ne mentionne pas même la chose : Ou bien, et ceci est de meilleure guerre, il tâche de percer d'un œil plus profond, plus ferme, plus incisif, la question produite par Saint-Évremond, et de développer son thème avec plus de puissance. Mais toujours il s'abstient de nommer Saint-Évremond, dont il paraît s'efforcer d'abolir le nom comme d'effacer le livre.

Les *Réflexions sur les divers génies du peuple romain* n'en gardent pas moins quelque valeur auprès même de la *Grandeur et décadence des Romains*, comme, toujours la distance étant observée, — la *Conversation du père Canaye avec le maréchal d'Hocquincourt* auprès du *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, dont le dialogue de Saint-Évremond (1) a bien pu inspirer encore l'idée.

Que les rangs restent donc ce qu'ils sont; mais que chacun ait sa part.

Maintenant, outre la curiosité, nous avons trouvé de l'intérêt à ces auteurs qui, comme Saint-Évremond, Cyrano, Saint-Amand, ont une pointe de grands esprits originaux, à la différence de ces honnêtes et pâles médiocrités chez lesquelles il n'y a rien à voir, rien à découvrir.

Pélisson a écrit des factums dont Bossuet faisait le plus grand cas, et que Voltaire, et tous ceux qui en ont parlé, ont appelé cicéro-

(1) Certains, d'après Voltaire, ont attribué la conversation du P. Canaye à Charleval. On nous permettra de laisser ce dialogue à Saint-Évremond.

Digitized by Google

niens. Trop cicéroniens en effet. Cette ampleur de période abondante et soutenue, savamment réglée par la symétrie et le nombre et la cadence, rappelle fort bien l'orateur latin, — moins pourtant certaine élégance légère que Pélisson n'a pu lui dérober. La physionomie, le faux air cicéronien, est le vice radical des discours de Pélisson. Ils sont tellement latins qu'ils ne sont plus français; c'est du latin en français. Les mots appartiennent à la langue française; l'allure de la période est toute latine. Boccace prit bien aussi la période cicéronienne; mais il prit en même temps cette élégance légère dont nous parlions, et que nous pouvions nommer tout simplement la grâce. Et puis, Boccace en cela créait la prose italienne. Il faut croire que dans Pélisson il n'y avait pas de création.

Certes le fond est beaucoup, et quelques-uns ont dit que c'était le fond qui nuisait aux mémoires pour Fouquet. Mais pourquoi cependant aurions-nous plus de sympathie, de sensibilité pour Ligarius et Muréna que pour le surintendant de Louis XIV? Qu'est maintenant pour nous le fond de certaines oraisons funèbres et celui des Provinciales? Ce qui n'empêche ni les unes ni les autres d'être des œuvres toujours vivantes dans notre littérature?

Lamothe-Levayer a disparu encore plus que Pélisson pour une cause analogue, la forme. Mais chez l'un c'était la forme vieille, chez l'autre l'absence de forme. Lamothe-Levayer était un homme d'une grande érudition et d'une pensée fort hardie. Mais il lui a manqué le feu sacré qui féconde la pensée, et l'éloquence qui la communique. Nourri des anciens, il n'a pas su fondre, comme Montaigne, les idées des autres en sa propre substance. Il ne fait que citer. Levayer se sera dit : pourquoi substituer mon médiocre style à celui des anciens? Et il paraît n'avoir raisonné que trop juste. Non-seulement c'est un style médiocre, mais à peine grammatical. On y trouve des choses comme celles-ci : *Il fut fait mourir*, etc.

Mais Levayer n'en a pas moins touché les matières les plus hardies dans son scepticisme, qu'il défend avec une habileté et une force de dialectique remarquables. L'on songera d'ailleurs que ce scepticisme est contemporain de Bossuet, de Port-Royal, de ce règne de la foi religieuse où il semble que ne devaient pas même se soupçonner ces idées.

Perrault avait entrepris une tâche hardie, trop hardie et trop forte pour lui, de donner leur rang aux modernes. Il y eut ceci de particulier dans la lutte : Perrault établissait, il est vrai, Patru et

Digitized by Google

d'autres plus petits et plus pauvres encore, comme les grands esprits modernes; mais la force des choses amenait Racine, Boileau, etc.; ce qui faisait que Perrault luttait au fond pour Racine et Boileau contre Racine et Boileau eux-mêmes.

Il nous semble que les défenseurs des anciens auraient pu dire des choses qu'ils n'ont pas dites. Les anciens, les Grecs, dont les Romains n'ont été qu'une seconde épreuve, ont eu les conditions les plus parfaites. Tout a été pour eux : le climat, les mœurs, les institutions, la langue. Sans compter l'avantage d'être venus les premiers. Les modernes n'ont pas eu cela; ils ont eu en outre, contre eux, les habitudes de la vie civile, l'intérieur de la maison, ou, pour mieux dire, le ménage, les vêtements, une foule de détails d'un prosaïsme ou d'une familiarité peu poétiques. Il y a bien certaines gens qui nous disent que dans deux mille ans nos habits, les moindres ustensiles, pourront être des objets aussi nobles, aussi épiques pour la postérité que les détails de la vie des Grecs le sont pour nous. Il est permis d'en douter. Un peuple agriculteur, guerrier, artiste, aura des détails d'une nature toujours différente de ceux d'une civilisation de plus en plus industrielle. Les modernes ont trouvé d'autres avantages; mais nous ne savons pas s'ils peuvent balancer ce tout, cet ensemble si harmonieux et si complet qui forma le génie de la Grèce.

Très-malheureusement Perrault n'avait pas le sentiment de l'antiquité. Il en était si éloigné qu'il reprochait aux anciens de n'avoir pas connu la *galanterie*, cette malheureuse galanterie qui a souvent entaché les plus belles œuvres françaises. La conséquence de cette admiration pour la galanterie était de placer Clélie, Artamène, au rang des premiers chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Perrault ajoutait à cela de mettre les lettres de Voiture au-dessus de celles de Cicéron; de trouver beaucoup à admirer dans Chapelain; de prendre en même temps que Patru, comme nous avons dit, ce Chapelain et Scudéry et Cotin, et de laisser Corneille, Racine, Boileau, ceux-là précisément, les seuls, qu'il pouvait opposer aux anciens; de faire ainsi la comparaison la plus désavantageuse possible avec les anciens, qu'il défigurait pourtant, dans ses traductions, d'une manière qui devait assurer la victoire aux modernes.

A. Viguier.

(*Journal général de l'instruction publique en France.*)

Digitized by Google

ACTES OFFICIELS, NOUVELLES, ETC.

Un arrêté royal du 21 février nomme les membres du bureau administratif de l'école moyenne de Rœulx; ce sont, dans le sein du conseil communal, MM. G. Mabille, membre sortant, et G. Hauptmann; hors du conseil, MM. L. Simon, juge de paix, membre sortant, et J. Boucquiaux, curé-doyen, id.

— Par arrêtés royaux du 31 mars, le règlement d'ordre intérieur de l'école moyenne de Gosselies est approuvé, et le sieur Van Snick, prêtre catholique romain, est admis à y donner l'enseignement religieux.

— Par arrêté royal du 12 mars, M. H. Dusausoy, professeur-agrégé de l'enseignement moyen du degré inférieur, est nommé troisième régent à l'école moyenne de Malines, en remplacement du sieur Delafaille, démissionnaire.

— Par arrêté royal de même date, le sieur C.-F.-J. Simon, prêtre catholique romain, nommé par l'évêque de Namur, est admis à donner l'enseignement religieux à l'école moyenne de Fosses, en remplacement du sieur Rousseau qui a reçu une autre destination.

— Par arrêtés royaux du 21 mars, le règlement d'ordre intérieur de l'école moyenne d'Aerschot est approuvé et le sieur Saelmaeckers, prêtre catholique romain, admis à y donner l'enseignement religieux.

— Par arrêtés royaux du 25 mars, le règlement d'ordre intérieur de l'école moyenne d'Alost est adopté, M. Deblieck, curé-doyen, est nommé membre du bureau administratif et le sieur V.-J. Soetens, prêtre catholique romain, est admis à donner l'enseignement religieux dans la dite école.

— Un arrêté ministériel du 2 avril accepte la démission du sieur Laurent (Emile) assistant et maître de Gymnastique à la même école moyenne.

— *Le Journal général de l'Instruction publique* en France reproduit avec éloge la fin de l'étude qui a paru dans notre recueil sur le *Chant séculaire* d'Horace.

— La commission du monument à élever à M. A. Dumont, notre célèbre géologue, vient de décider que ce monument serait érigé dans la ville de Liége, soit sur une place publique, soit dans une dépendance de l'université.

— On assure qu'avant peu, dit un journal de Liége, des mutations seront apportées dans le personnel des universités de l'Etat. On parle de M. de Koninck, comme devant succéder à M. Dumont dans la chaire de géologie, à Liége, et de M. Stas, professeur de chimie à l'école militaire, comme devant remplacer M. de Koninck.

— Un des professeurs de l'université de Liége, ajoute ce journal, M. Borgnet, vient d'être chargé d'une mission scientifique à Rome, où il devra solliciter l'autorisation de faire des recherches dans les archives du Vatican. Deux autres membres de l'Académie doivent aussi, assure-t-on, se rendre à Rome,

Digitized by Google

afin d'y jeter les bases d'une académie des beaux arts dans le genre de l'Institut français.

— Les étudiants de la faculté de médecine de l'université de Liége, se sont réunis le 3 avril dans une des salles de cet établissement et ont fait à MM. Spring et Schwann la remise du portrait de ces honorables professeurs.

— En suite d'un arrêté du ministre de l'intérieur du 12 mars, la session du jury d'examen pour l'enseignement supérieur s'est ouverte le 6 avril simultanément à Gand et à Liége. Les universités de Gand et de Bruxelles, ainsi que celles de Liége et de Louvain, sont respectivement réunies pour former les jurys combinés.

— Le total général des récipiendaires inscrits dans les quatre universités pour la 1re session de 1857 est de 342, c'est-à-dire 111 de moins que l'année dernière à pareille époque ; ce total se répartit de la manière suivante :

	Gand.	Liége.	Bruxelles.	Louvain.
Faculté de philosophie ès lettres. . .	6	22	9	19
» des sciences.	9	13	15	18
» de droit.	21	21	58	32
» de médecine.	20	20	20	39
	56	76	102	108

— Les instituteurs du canton d'Arlon, suivant l'exemple que leur ont donné leurs confrères du canton de Florenville, viennent d'adresser à la Chambre des représentants, une requête tendant à leur faire obtenir une amélioration de position.

— Dans la séance du 4 avril, le sénat a voté par 25 voix contre 18 le projet de loi sur l'enseignement supérieur, dans le cours de la discussion, plusieurs amendements avaient été présentés par la gauche, mais ils ont été repoussés.

— Le lundi 16 mars, l'Académie des Sciences de Paris, a donné un successeur à M. Elie de Beaumont, minéralogiste, promu secrétaire perpétuel de l'Académie. C'est M. Delafosse qui, au premier tour de scrutin, a réuni les suffrages de la docte assemblée.

— Il est rappelé aux candidats des concours académiques que le délai pour la remise des mémoires sur la question proposée par l'Académie française, relativement *aux progrès de la langue et au travail des lettres dans les trente premières années du* 17e *siècle*, est et demeure prorogé jusqu'au 1er octobre 1857.

— L'Académie française a procédé le 31 mars à la nomination d'un membre en remplacement de M. le comte Salvandy. Il y a eu deux tours de scrutin ; au deuxième tour, 27 membres ont pris part au vote. M. Emile Augier a été proclamé par 19 voix contre 18 données à son concurrent M. V. de Laprade.

— *Profondeur de la mer.* — Le docteur Petermann a indiqué sur une carte le profil des profondeurs de l'Océan atlantique. mesurées à l'occasion de la pose du télégraphe sous-marin entre l'Europe et l'Amérique. La plus grande

Digitized by Google

profondeur est de 2,170 brasses anglaises, ou environ 3,500 mètres, et à peu près juste au milieu de l'Océan, c'est-à-dire entre l'Irlande et les îles Malouines, par le 50° 30' de latitude septentrionale et le 32° 30' de longitude occidentale, d'après l'observatoire de Greenwich. La profondeur moyenne est de 1,600 à 2,000 brasses, ou 10 à 12,000 pieds. Le bassin de l'Océan a donc la forme d'une baignoire; sur ses deux bords oriental et occidental, à peu de distance des côtes, il forme une muraille à pic et, pendant 1,350 milles marins, le niveau est à peu près constant. Dans tout cet immense trajet, le fond est doux et uni; on n'y trouve ni gravier ni cailloux; il semblerait que ce fond ait été destiné à servir de point d'appui à un cable télégraphique. A cette profondeur, tout le fond est couvert d'une couche épaisse de coquilles des plus fragiles, les unes fossiles, les autres appartenant à des mollusques encore vivants et qui sont si parfaitement conservés qu'il est facile de reconnaître qu'à cette profondeur il n'y a pas de courant, et que l'agitation de la surface ne descend jamais jusqu'au fond du bassin.

Nécrologie. — Le poète grec Salomos vient de mourir dans les îles Ioniennes, d'où il était originaire. On dit que ses poésies seront publiées aux frais du gouvernement.

— Le célèbre écrivain Wossowoloschski vient de mourir à Moscou à l'âge de 85 ans. Ayant servi sous Catherine et pris son congé en 1796, il rentra au service dans le collége des affaires étrangères sous Alexandre 1er, et se retira complétement au moment de l'avènement au trône de l'empereur Nicolas. Ses œuvres historiques et ses travaux d'histoire naturelle lui ont fait un nom à l'étranger.

— M. Dufrénoy, membre de l'Académie des sciences, inspecteur général des mines, et directeur de l'école des mines, est mort à Paris le 20 mars.

— Le journal officiel de Parme annonce le décès du professeur A. Colla, directeur de l'observatoire. M. Colla n'avait que 51 ans. C'était un astronome très-distingué.

— Le 26 mars est décédé à Donauschingen (Bavière) M. Schuch, professeur au collége de cette ville, connu par ses travaux scientifiques, auteur de recherches sur les antiquités romaines et de plusieurs autres écrits.

Digitized by Google

HYGIÈNE
DES ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

CHAPITRE II.

Plan de l'édifice et dispositions générales.

L'emplacement déterminé, on est dans l'habitude de s'adresser immédiatement à un architecte auquel on abandonne le soin de dresser un plan de l'édifice et de ses dépendances. Ce plan — *toujours fort beau sur le papier* — est généralement adopté et exécuté; puis, un temps vient où l'expérience signale les oublis et les fautes; ici c'est un local trop resserré; là une classe mal éclairée; de ce côté, les corridors sont froids et humides; de cet autre, l'aération est vicieuse; c'est, enfin, un concert perpétuel de plaintes qui se renouvellent chaque jour auprès de l'autorité et auxquelles, cependant, il n'est pas fait droit, parce qu'il est très-difficile à une administration de revenir sur des arrangements qui avaient reçu son approbation.

C'est ainsi que, pendant une longue suite d'années, on a vu dans certains établissements les mêmes dangers exister et les mêmes accidents se reproduire; l'incurie des uns, le mauvais vouloir des autres, et surtout le défaut d'initiative du plus grand nombre, maintiennent souvent un état de choses déplorable. Des salles trop basses, des fenêtres trop étroites, un escalier trop rapide, une cuisine mal aérée, un dortoir insuffisant peuvent sembler des minuties à des administrateurs peu intelligents; mais, pour un médecin, ce sont des inconvénients sérieux et qui réclament une prompte amélioration.

Du reste, il n'existe peut-être pas un seul édifice public où l'on n'ait à reprocher à l'architecte, non pas des erreurs qui se rapportent aux règles de son art, mais, ce qui est plus, une disposition intérieure, préjudiciable à la destination de cet édifice, ou à la santé de ceux qui sont appelés à y vivre.

La raison en est simple, et nous la trouvons tout entière dans cet adage : *suum cuique*, à chacun le sien. Un architecte, si instruit qu'il soit, ne peut pas être tout ensemble cultivateur, industriel, com-

Digitized by Google

merçant, médecin, professeur, etc.; chaque profession a des exigences que l'expérience enseigne et auxquelles l'architecte doit se soumettre; ce n'est donc pas à lui à faire la loi, c'est à lui à la recevoir.

Ce n'est pas à dire, bien certainement, que le fermier doit construire sa ferme, l'industriel sa fabrique, le commerçant ses magasins, le médecin son hospice et le professeur son école; le vouloir ainsi, ce serait tomber dans un ridicule que nous n'avons garde de nous donner; nos prétentions consistent en ceci.

Lorsque l'érection d'un édifice public, quel qu'il soit, aura été décrétée, nous demandons que l'autorité consulte les personnes compétentes relativement à la destination de cet édifice; qu'elle s'éclaire de leurs lumières et prenne acte de leurs observations; l'architecte dressera ensuite son plan en se soumettant aux règles qui lui auront été imposées.

Deux puissants motifs ne permettent pas, suivant nous, de laisser à un architecte toute latitude dans le tracé d'un plan; nous avons puisé le premier motif dans son ignorance plus ou moins grande des nécessités de chaque profession; nous trouvons le second dans l'entraînement si naturel aux artistes vers les conceptions grandioses et monumentales.

« Le mode de construction des habitations particulières, dit « M. Briand, comme celui des édifices publics, a une influence « continuelle sur la santé des habitants; rien de plus ordinaire, « cependant, que de voir les architectes sacrifier à la symétrie ou à « quelques règles de leur art souvent peu importantes, les consi- « dérations hygiéniques les plus essentielles (1). »

Nous supposons que l'emplacement destiné à la fondation d'un établissement d'instruction publique a été déterminé d'après les règles générales que nous avons énoncées au chapitre premier; une commission qui comptera dans son sein des professeurs et des médecins aura alors à étudier cet emplacement au point de vue des constructions à élever; elle formulera ses exigences, imposera des règles à l'architecte et n'autorisera un plan que pour autant qu'il

(1) Jh. Briand. *Manuel complet d'hygiène.*

Digitized by Google

réponde parfaitement aux prescriptions hygiéniques et au bien-être des études.

Le plan d'un édifice destiné à l'instruction publique dépend nécessairement du programme d'études qui doit y être adopté, de l'adjonction ou non d'un pensionnat et d'une foule de circonstances particulières.

En vertu du principe de la Constitution belge qui consacre la liberté de l'enseignement, des autorités différentes ou même des industries privées se sont donné à tâche d'initier la jeunesse aux bienfaits de l'instruction moyenne. La Belgique compte actuellement des athénées royaux, des colléges communaux, des écoles moyennes de différents degrés, des écoles industrielles et commerciales, des écoles d'agriculture, puis des maisons d'éducation dirigées par le clergé séculier ou par des particuliers; enfin, des colléges fondés par des corporations religieuses, tels que ceux des Jésuites, des Joséphites, etc.

On conçoit qu'un si grand nombre de corps enseignants n'ont pas adopté le même programme d'études, ni la même division des cours; les uns préparent les jeunes gens à la carrière littéraire dans une section dite d'humanité; les autres leur donnent un enseignement purement scientifique dans une section dite professionnelle; d'autres enfin, s'occupent principalement des branches qui ont trait au commerce, à l'agriculture ou à l'industrie. De cette variété de cours, résultent nécessairement de nombreuses modifications dans le nombre et la disposition des bâtiments; notre but n'étant pas d'entrer dans tous les détails qui se rapportent à chacun de ces établissements, nous prendrons pour sujet de nos études un athénée royal comme étant le plus complet de tous et l'expression d'un enseignement officiel.

La loi organique de 1850 chargée de régler l'instruction moyenne a établi dans les athénées royaux deux sections d'études humanitaires et professionnelles qui marchent parallèlement. Au point de vue de l'hygiène, il importe assez peu que ces deux sections soient réunies dans un même local; d'autres considérations militent, cependant, en faveur de cette opinion. En effet, la surveillance du préfet des études sera plus efficace et plus continue lorsque tous les élèves seront réunis dans un même corps d'habitation; il y aura possibilité d'établir des cours en commun pour les élèves des deux

Digitized by Google

sections et, enfin, un seul pensionnat suffira pour ces deux catégories d'étudiants.

Nous pensons que de toute nécessité le pensionnat doit faire partie intégrante de l'établissement d'instruction publique; cette disposition est indispensable pour assurer une discipline sévère et répond d'ailleurs au véritable but que les parents se proposent en mettant leurs enfants en pension.

Il est certains colléges où les élèves sont amenés deux fois par jour sous la surveillance de maîtres d'étude plus ou moins intelligents, plus ou moins soucieux des intérêts physiques et moraux de la jeunesse confiée à leurs soins. Que d'abus, que d'inconvénients ne doit-il pas résulter pour la discipline, pour la régularité des études, pour la moralité même des jeunes gens, de sorties aussi fréquentes dans l'intérieur d'une ville suivant un parcours uniforme (1)!

Le pensionnat sera donc annexé au collége; en sera-t-il de même de l'habitation du préfet des études? La solution de cette question est évidemment du ressort de l'administration; cependant, elle touche de trop près aux intérêts bien compris des élèves pour que nous laissions à d'autres le soin de la résoudre.

Il semble, au premier coup-d'œil, qu'il doit être loisible au préfet des études de demeurer ou non dans l'établissement; certes, si le préfet n'avait qu'à régler la direction des études, à surveiller les cours et à s'assurer de l'exécution du programme, toute liberté pourrait lui être laissée à cet égard; mais il ne faut pas oublier que le préfet est le chef de l'établissement et que, comme tel, rien de ce qui touche aux élèves directement ou indirectement ne doit lui être étranger. Le préfet doit avoir la haute main, non-seulement sur l'externat, mais encore sur le pensionnat, de manière qu'il n'y ait qu'un seul chef responsable; c'est donc lui qui sera chargé de faire observer les prescriptions hygiéniques et de concourir par tous les

(1) En France, où il existe un grand nombre d'institutions privées, les élèves des classes supérieures sont généralement appelés à suivre les cours des lycées; pour éviter les dangers que nous venons de signaler, les chefs de ces institutions possèdent des voitures spéciales chargées de conduire et de ramener les jeunes gens.

Digitized by Google

moyens qui sont en son pouvoir aux succès des études, comme à la moralité et à la santé des jeunes-gens.

L'instruction religieuse faisant partie intégrante de l'éducation de la jeunesse, l'établissement devra posséder une chapelle destinée à la célébration de la messe et à l'accomplissement des devoirs religieux; il contiendra, en outre, un logement particulier pour l'aumônier chargé de la direction spirituelle des élèves.

Telles sont les considérations qui nous permettront de disposer le plan d'ensemble d'un édifice consacré à l'instruction moyenne.

Cet édifice devra donc contenir :

1° Des bâtiments destinés à l'instruction des élèves des deux sections.

2° L'habitation du préfet des études et des surveillants de l'externat.

3° Le pensionnat avec ses annexes.

4° La demeure du directeur du pensionnat, de l'aumônier et des maîtres d'étude.

Il est convenable, pour éviter les rapports d'intimité qui pourraient s'établir entre les externes et les internes, que les bâtiments du pensionnat soient complétement isolés de ceux destinés à l'instruction proprement dite; nous en exceptons toutefois une galerie couverte qui permettra en tout temps aux pensionnaires de se rendre à leurs cours respectifs.

M. Pointe insiste fortement sur cette séparation des internes et des externes. « Il est très-essentiel, dit-il, que l'externe, vivant dans le monde et prenant sa part des distractions, des plaisirs qu'on y rencontre, ne puisse pas en s'en préoccupant, donner des regrets à celui de ses camarades qui vit renfermé dans le collége, et n'en quitte que rarement l'enceinte (1). »

Une seconde règle, non moins importante, est la séparation du pensionnat en deux corps de logis, l'un destiné aux élèves les plus jeunes, l'autre aux élèves plus âgés. Cette division des élèves d'après les âges est indispensable pour la bonne tenue d'un pensionnat; les jeux, les lectures, les conversations, les habitudes mêmes sont

(1) J.-P. Pointe, Hygiène des colléges. Paris et Lyon, 1846, p. 189.

Digitized by Google

trop différentes chez des enfants de huit à dix ans et des jeunes gens de quinze à dix huit pour qu'il n'y ait pas un danger réel à leur permettre une intimité que la raison réprouve.

« Les enfants de différents âges, dit M. Becquerel en parlant des « lieux de récréation, doivent être séparés dans des cours spéciales, « et tout contact entre les uns et les autres doit être formelle- « ment interdit (1). »

Nous considérons comme de première nécessité cette division des élèves en deux catégories connues abusivement sous le nom de *petits* et de *grands*. L'hygiène et la morale la réclament impérieusement; ce serait donc une faute bien grave pour une administration de ne pas tenir compte d'une disposition qui importe tant à l'avenir physique et moral de la jeunesse (2).

Si l'on construit sur un vaste terrain isolé, on l'entourera de murs de moyenne élévation, pas trop hauts à cause de l'humidité qu'ils entretiennent, de l'ombre qu'ils projettent et de l'obstacle qu'ils apportent à la libre circulation de l'air; suffisamment élevés, cependant, pour éviter chez les élèves toute pensée d'évasion par escalade.

Si la disposition des lieux le permet, la façade sera dirigée vers le sud-est; c'est, en Belgique, la meilleure exposition, la plus saine et la plus rationnelle. Il faut surtout se préserver des vents du sud-ouest qui sont les vents dominants dans notre pays et qui sont très-humides à cause de leur passage sur la surface des mers.

L'édifice principal, élevé sur le premier plan, contiendra toutes les salles destinées à l'instruction, l'habitation du préfet des études, celle des surveillants et la loge du concierge. Dans une rue, il sera placé sur l'alignement des autres maisons; dans un terrain isolé, il serait plus avantageux de le reporter en arrière de manière à se procurer une avant cour; on pourrait dans ce cas lui adjoindre deux pavillons en retour; cette disposition permettrait aussi de placer une grille en fer sur toute la longueur de la façade.

(1) A. Becquerel, Traité d'hygiène. Paris, 1851, p. 32.

(2) Au collége de Lyon, les élèves sont partagés en trois catégories, à savoir de neuf à treize ans, de treize à seize ans et de seize à dix-huit. Les jeunes gens n'ayant pas à suivre en Belgique de cours de philosophie, nous croyons cette troisième division inutile.

Digitized by Google

Les autres bâtiments destinés au pensionnat et reliés à l'édifice principal par une galerie couverte, seront situés à l'arrière-plan avec cette condition importante de leur ménager sur une rue voisine une sortie directe à voie charretière pour les besoins du service.

Pour le cas où cet édifice serait construit à la campagne et partant dans des conditions impossibles à réaliser dans l'intérieur d'une ville, on s'en tiendra aux règles suivantes.

« L'habitation — supposée pour un internat de 500 élèves — « sera construite sur un sol calcaire, arénacé, schisteux ou grani- « tique, mais jamais argileux ou humide. Elle sera disposée à « mi-côte d'un versant exposé au sud-est, au centre d'une pièce de « terre estimée à vingt hectares, et bornée à sa partie supérieure « par un petit bois, à sa partie inférieure par une rivière. Les terres « avoisinant la rivière seront disposées en potager, en parterre ou « en verger ; celles des régions supérieures seront plantées de « grands arbres verts, surtout de pins, d'ifs et d'épicéas, qui donne- « ront de l'ombre en toute saison et protégeront contre les vents du « nord et de l'ouest. Quatre ou cinq hectares seront disposés en « terres arables, vignes, pépinière pour les greffes, couches, « etc. (1). »

On conçoit facilement quels heureux fruits l'éducation physique de la jeunesse doit recueillir d'un séjour prolongé dans un semblable milieu ; malheureusement, l'intérieur d'une ville ne se prêtant jamais à de pareilles dimensions, nos exigences devront se réduire aux suivantes.

Outre le terrain nécessaire pour la construction des bâtiments sus-mentionnés, l'emplacement devra fournir deux cours de récréations pour les deux catégories de pensionnaires, une cour d'attente pour les externes, une cour de service annexée au pensionnat, un petit jardin pour l'infirmerie et s'il est possible un jardin potager.

Les préaux seront calculés à raison de huit à dix mètres carrés par élève ; ceux destinés aux pensionnaires seront sablés et

(1) Dr. A. Clavel, Traité d'éducation physique et morale, accompagné de plans d'ensemble indiquant la disposition principale des établissements d'instruction publique par Emile Muller, ingénieur civil. Paris. 1855. Tome 1er p. 396.

Digitized by Google

plantés de quelques arbres; on y construira une galerie couverte destinée à servir de refuge aux élèves contre le mauvais temps ou la trop grande ardeur du soleil. On prendra garde que des maisons voisines on ne puisse voir dans l'intérieur de ces cours et réciproquement; cette condition devrait être rigoureusement remplie si le voisinage n'était pas de la plus scrupuleuse moralité.

Quant au style de l'édifice, nous établirons une distinction entre la façade et les autres constructions. La façade seule, suivant nous, doit revêtir un aspect monumental; l'architecte pourra s'inspirer des modèles de l'antiquité et chercher dans un style sévère et pur le caractère de grandeur qui doit être le cachet d'un établissement d'instruction publique.

Si nous nous départissons, en faveur de la façade, des principes d'économie et de simplicité que nous avons énoncés dans notre introduction, c'est que nous avons un motif sérieux et appréciable par tout le monde. Un établissement d'instruction publique doit attirer l'attention; on a dit, en effet, avec raison que la vue d'un bel édifice élève l'âme et donne du respect pour l'objet auquel il est destiné; ce sont précisément les sentiments qui doivent animer le jeune homme au moment où il franchit le seuil du sanctuaire de la science.

Dans la construction des autres bâtiments, annexes et dépendances, l'architecte ne devra avoir pour guide que ces trois mots : salubrité, utilité, économie.

M. Pointe résume en ces termes les conditions architecturales d'un collége; c'est, dit-il, *à l'intérieur des locaux parfaitement appropriés aux besoins de l'établissement, et à l'extérieur une simplicité qui ne manque pas cependant d'une certaine élégance* (1).

V. Guibert.
Docteur en sciences et en médecine.

(*La suite au prochain numéro*).

(1) J.-P. Pointe, Hygiène des colléges

Digitized by Google

HORACE A CELSUS.

LIVRE I, ÉPÎTRE 8.

Celso gaudere et bene rem gerere Albinovano,
Musa rogata, refer,...

Muse, porte à Celsus (1), ce confident austère,
Cet ami que Néron (2) a pris pour secrétaire,
Muse, porte les vœux que je forme aujourd'hui,
Et, s'il tient à savoir ce que je fais, dis-lui :
« Des projets, des projets ébourifants en diable,
« Bien que triste parfois, d'humeur insociable,
« Non qu'on ait vu mes ceps dans leur fleur dépérir,
« Mes olives brûler ni mes troupeaux mourir,
« Mais, plus souffrant d'esprit que de corps à tout prendre,
« Parce que, sans motif, ne voulant rien apprendre
« De ce qui me rendrait à des pensers plus sains,
« Riant de mes amis, riant des médecins,
« Fuyant comme à plaisir ce qui peut m'être utile,
« Et prêtant en revanche à ce qui m'est hostile,
« Nuisible, je ne sais quel charme décevant,
« Tombant au moindre choc, et tournant à tout vent,
« Je regrette, ô misère ! ô caprices de l'homme !
« A Rome Tivoli (3) comme à Tivoli Rome. »

Demande après cela comment va sa santé,
Ce qu'il fait, s'il jouit de quelque privauté
Avec son jeune chef (4) et sa troupe choisie,
Si tout enfin pour lui marche à sa fantaisie,

(1) Celsus Albinovanus qu'Horace traite d'une manière si cavalière dans l'épître 3, livre I, vers 15 et suivants :

Quid mihi Celsus agit?...

(2) Claudius Tiberius Nero, fils de Tibère Néron et de Livie Drusille qu'Auguste épousa.

Tibère, qui succéda comme empereur à son beau père, était alors âgé de 23 ans et commandait les troupes romaines en Arménie.

(3) Ancienne Catile, alors Tibur, aujourd'hui Tivoli, ville du Latium, sur l'Anio, à l'est de Rome.

Horace avait deux maisons de campagne, l'une à Tarente, l'autre à Tibur sur les confins de l'*Ager Sabinus* et de l'*Ager Tiburtinus*.

(Livre I, odes 7 et 8; livre II, ode 6; livre III, odes 3, 4 et 29, livre IV, ode 2 et 3; livre I, satire 6..... *et passim.*)

(4) Claudius Tibérius Néron.

Digitized by Google

Et, s'il en est ainsi, Muse, ne manque pas
De le féliciter.... en lui glissant tout bas
Qu'en ses heureux destins il montre une âme forte :
Nous le supporterons comme lui les supporte (1).

HORACE A TIBÈRE.

LIVRE 1, ÉPÎTRE 9.

Septimius, Claudi, nimirum intelligit unus
Quanti me facias : ...

Personne apparemment ne sait mieux que Septime (2)
A quel degré je suis, Claude (3), dans votre estime,
Alors qu'il veut par moi vous être présenté
Comme digne d'entrer dans votre intimité,
A vous que dans ses choix toujours Minerve inspire;
Alors qu'il s'exagère à ce point mon empire
D'oser me proposer un tel rôle, permis
A peine au notable, au meilleur des amis.
J'ai fait ce que j'ai pu, Claude, pour m'en défendre,
Mais enfin à ses vœux il a fallu me rendre
Pour ne pas donner prise à l'étrange soupçon
Que je m'amoindrissais bien plus que de raison,
Comme nombre de gens qui toujours s'ingénient
A garder pour eux seuls un crédit qu'ils se nient.
Et me voilà de fait solliciteur ardent.
Mais si vous excusez ce rôle outrecuidant,
Puissé-je voir l'ami pour qui je m'y résigne
De devenir le vôtre être aussi jugé digne,
Et que dans vos conseils il puisse être accepté
Comme un homme d'honneur, de stricte probité.

Adolphe MATHIEU.

(1) Cette épître date de l'an 19 avant J.-C.

(2) Titius Septimius, à qui est adressée l'ode 6, livre II :

Septimi, Gades aditure mecum,...

et dont il est question dans l'épître 3 du livre 1, vers 9 et suivants :

Quid Titius....

(3) Claudius Tibérius Néron.

Cette lettre de recommandation fut remise par Horace à Septime 22 ans avant Jésus-Christ.

ERRATUM. Dernière livraison (avril 1857) page 411, vers 7, *le nom de père*, lisez : *le nom de frère.*

Digitized by Google

ÉTUDES SUR ATHALIE.

(*Suite, voir le numéro d'avril, pp.* 412-417).

SCÈNE II.

ABNER, JOAS, JOSABET, ZACHARIE, SALOMITH, ISMAEL, *deux Lévites, le chœur.*

JOAD.

En croirai-je mes yeux,
Cher Abner? Quel chemin a pu jusqu'en ces lieux
Vous conduire au travers d'un camp qui nous assiége?
On disait que d'Achab la fille sacrilége
Avait, pour assurer ses projets inhumains,
Chargé d'indignes fers vos généreuses mains.

ABNER.

Oui, Seigneur, elle a craint mon zèle et mon courage :
Mais c'est le moindre prix que me gardait sa rage;
Dans l'horreur d'un cachot par son ordre enfermé,
1570 J'attendais que, le temple en cendres consumé,
De tant de flots de sang non encore assouvie,
Elle vînt m'affranchir d'une importune vie,
Et retrancher des jours qu'aurait dû mille fois
Terminer la douleur de survivre à mes rois.

JOAD.

Par quel miracle a-t-on obtenu votre grâce?

ABNER.

Dieu dans ce cœur cruel sait seul ce qui se passe.
Elle m'a fait venir; et, d'un air égaré,
« Tu vois de mes soldats tout ce temple entouré,

V. 1561..... *En croirai-je mes yeux?* L'arrivée du brave Abner est un coup de théâtre. On le croyait chargé de fers; l'espérance du spectateur se ranime à la vue de ce guerrier généreux : c'est Dieu qui l'envoie. (G.)

V. 1570....., *en cendres consumé.* On dit *réduit en cendres* ou simplement *consumé.* (ACAD.) Si le poète eût dit, et il le pouvait sans peine, *le temple consumé*, la pensée eût été moins nette, et l'on se serait demandé si déjà l'édifice était en proie à l'incendie. Il nous paraît au moins que la réflexion fait sentir cette nuance et explique le but de l'orateur.

V. 1575. *Dieu dans ce cœur cruel.....* Le poète présente toujours les irrésolutions, les incertitudes d'Athalie comme une suite de cet esprit de vertige avant-coureur de sa chute. Elle a fait plonger Abner au fond d'un cachot; elle en fait ensuite son ambassadeur auprès de Joad; son avarice lutte contre sa cruauté; sa politique enchaîne sa colère. Elle voulait piller le temple, exterminer les prêtres; maintenant elle veut négocier. Cette conduite n'est

Digitized by Google

« Dit-elle : un feu vengeur va le réduire en cendre,
1580 « Et ton Dieu contre moi ne le saurait défendre.
« Ses prêtres toutefois, mais il faut se hâter,
« A deux conditions peuvent se racheter :
« Qu'avec Éliacin on mette en ma puissance
« Un trésor dont je sais qu'ils ont la connaissance,
« Par votre roi David autrefois amassé,
« Sous le sceau du secret au grand-prêtre laissé.
« Va, dis-leur qu'à ce prix je leur permets de vivre. »

JOAD.

Quel conseil, cher Abner, croyez-vous qu'on doit suivre ?

ABNER.

Et tout l'or de David, s'il est vrai qu'en effet
1590 Vous gardiez de David quelque trésor secret ;
Et tout ce que des mains de cette reine avare
Vous avez pu sauver et de riche et de rare,
Donnez-le. Voulez-vous que d'impurs assassins
Viennent briser l'autel, brûler les chérubins,
Et, portant sur notre arche une main téméraire,
De votre propre sang souiller le sanctuaire?

pas contraire à la prudence humaine, ni même au caractère artificieux et scélérat d'Athalie ; car elle peut craindre que, dans le tumulte d'une attaque, l'enfant et les trésors ne lui échappent : il est évident que la négociation n'est qu'une perfidie atroce, et qu'une fois maîtresse de l'enfant et des trésors, elle n'épargnera ni le grand prêtre, ni le temple. (G.)

V. 1587. *Va, dis-leur qu'à ce prix je leur permets de vivre.* Trait énergique de la plus insolente tyrannie. Athalie vend au poids de l'or la permission de vivre. (G.)

V. 1588. *Quel conseil, chér Abner, croyez-vous qu'on doit suivre?* On a demandé pourquoi Racine n'a pas employé le subjonctif. Fontanier répond qu'il ne s'agit pas de savoir si l'on doit suivre un conseil quelconque (dans ce cas il faudrait nécessairement le subjonctif) mais il n'y a que deux résolutions possibles, obéir ou résister ; et comme il y a sans doute un conseil à suivre, et qu'il ne peut s'agir que de savoir lequel, le mode indicatif était de rigueur.

V. 1589. *Et tout l'or de David.....* Cette invention d'un trésor caché, qui est de l'auteur, est très-ingénieuse. Il en résulte qu'Athalie, trompée par son avarice, a l'air de se précipiter elle-même dans le piége, au lieu d'y être attirée par Joad. Il n'y songeait nullement ; il voulait même aller la chercher *jusque dans son palais,* mais elle vient se livrer entre ses mains. Il voit que c'est Dieu qui la conduit à sa perte, et il laisse faire Dieu et son *ennemie.* C'est ce que L. Racine a très-bien senti et expliqué. (*La Harpe.*)

Digitized by Google

JOAD.

Mais siérait-il, Abner, à des cœurs généreux
De livrer au supplice un enfant malheureux,
Un enfant que Dieu même à ma garde confie,
1600 Et de nous racheter aux dépens de sa vie?

ABNER.

Hélas! Dieu voit mon cœur. Plût à ce Dieu puissant
Qu'Athalie oubliât un enfant innocent,
Et que du sang d'Abner sa cruauté contente
Crût calmer par ma mort le ciel qui la tourmente!
Mais que peuvent pour lui vos inutiles soins?
Quand vous périrez tous, en périra-t-il moins?
Dieu vous ordonne-t-il de tenter l'impossible?
Pour obéir aux lois d'un tyran inflexible,
Moïse, par sa mère au Nil abandonné,
1610 Se vit, presqu'en naissant, à périr condamné :
Mais Dieu, le conservant contre toute espérance,
Fit par le tyran même élever son enfance.
Qui sait ce qu'il réserve à votre Éliacin;
Et si, lui préparant un semblable destin,
Il n'a point de pitié déjà rendu capable
De nos malheureux rois l'homicide implacable?
Du moins, et Josabet comme moi l'a pu voir,
Tantôt à son aspect je l'ai vu s'émouvoir;
J'ai vu de son courroux tomber la violence.
(*A Josabet.*)
1620 Princesse, en ce péril vous gardez le silence?
Hé quoi! pour un enfant qui vous est étranger,
Souffrez-vous que sans fruit Joad laisse égorger
Vous, son fils, tout ce peuple, et que le feu dévore
Le seul lieu sur la terre où Dieu veut qu'on l'adore?
Que feriez-vous de plus, si des rois vos aïeux
Ce jeune enfant était un reste précieux?

V. 1605. *Mais que peuvent pour lui vos inutiles soins?* Pléonasme qui ne doit pas être imité.

V. 1613..... *à votre Éliacin? Votre*, expression de tendresse. Au vers 721, *votre David*, elle marque la haine et le ressentiment.

V. 1618. *Je l'ai vu*, pour *je l'ai vue*, licence qu'il ne faut point imiter.

V, 1621. *Hé quoi! pour un enfant.....* L'erreur d'Abner est très-intéressante : il supplie Josabet de livrer, comme un étranger, un enfant dont elle est la tante et qui est son roi. (G.)

V. 1625. *Que feriez-vous de plus.....* Abner dément, sans le savoir, toutes les raisons qu'il vient d'alléguer. Id.

Digitized by Google

JOSABET, *bas à Joad.*

Pour le sang de ses rois vous voyez sa tendresse :
Que ne lui parlez-vous ?

JOAD.

Il n'est pas temps, princesse.

ABNER.

Le temps est cher, seigneur, plus que vous ne pensez.
1630 Tandis qu'à me répondre ici vous balancez,
Mathan, près d'Athalie étincelant de rage,
Demande le signal, et presse le carnage.
Faut-il que je me jette à vos sacrés genoux ?
Au nom du lieu si saint qui n'est ouvert qu'à vous,
Lieu terrible, où de Dieu la majesté repose,
Quelque dure que soit la loi qu'on nous impose,
De ce coup imprévu songeons à nous parer.
Donnez-moi seulement le temps de respirer :
Demain, dès cette nuit, je prendrai des mesures
1640 Pour assurer le temple et venger ses injures.
Mais je vois que mes pleurs et que mes vains discours
Pour vous persuader sont un faible secours :
Votre austère vertu n'en peut être frappée.
Hé bien, trouvez-moi donc quelque arme, quelque épée ;
Et qu'aux portes du temple, où l'ennemi m'attend,
Abner puisse du moins mourir en combattant.

JOAD.

Je me rends. Vous m'ouvrez un avis que j'embrasse ;
De tant de maux, Abner, détournons la menace.
Il est vrai, de David un trésor est resté ;
1650 La garde en fut commise à ma fidélité :

V. 1627. *Pour le sang de ses rois..... Que ne lui parlez-vous?* Quelle fidélité dans la peinture des mœurs ! V. Acte I, scène II, vers 200, et, pour exercice, comparer les deux situations.

V. 1644. ..... *quelque arme, quelque épée.* On trouve dans les variantes, *une lance, une épée.* Nous préférons le texte. Dans la véhémence des paroles d'Abner, le vague du mot *quelque*, a une énergie qui doit faire passer au-dessus d'un défaut d'harmonie.

V. 1649. ..... *De David un trésor est resté.* On lit dans les notes de Racine : « Pour justifier l'équivoque du grand-prêtre si on l'attaque : 1° *Solvite* « *templum hoc, et in tribus diebus excitabo illud* (Jo. II, 17). 2° Martyre « de saint Laurent. — Où sont ces trésors ? — Les voilà, dit-il, en montrant « les pauvres. Saint Augustin loue ce mot : *hæ sunt divitiæ ecclesiæ.* »

La situation de Joad, dit Geoffroy, est aussi une excuse. Si la feinte est permise, c'est à la faiblesse, à l'innocence opprimée par l'injustice et la tyrannie. Joad ne tend point de piége à Athalie ; il la laisse se prendre au piége qu'elle-même a tendu. C'est Dieu lui-même qui l'y conduit ; c'est Dieu qui a jeté le

Digitized by Google

C'était des tristes Juifs l'espérance dernière,
Que mes soins vigilants cachaient à la lumière
Mais, puisqu'à votre reine il faut le découvrir,
Je vais la contenter, nos portes vont s'ouvrir.
De ses plus braves chefs qu'elle entre accompagnée;
Mais de nos saints autels qu'elle tienne éloignée
D'un ramas d'étrangers l'indiscrète fureur :
Du pillage du temple épargnez-moi l'horreur.
1660 Des prêtres, des enfants lui feraient-ils quelque ombre?
De sa suite avec vous qu'elle règle le nombre.
Et quant à cet enfant si craint, si redouté,
De votre cœur, Abner, je connais l'équité;
Je vous veux devant elle expliquer sa naissance:
Vous verrez s'il le faut remettre en sa puissance,
Et je vous ferai juge entre Athalie et lui.

ABNER.

Ah! je le prends déjà, seigneur, sous mon appui :
Ne craignez rien. Je cours vers celle qui m'envoie.

V. 1562... *En croirai-je mes yeux?* La surprise de Joad montre ce qu'il y a d'extraordinaire dans l'arrivée d'Abner, dont on vient d'apprendre la captivité (v. 1430). Sa délivrance, le message dont il

trouble dans les conseils de cette reine criminelle; c'est Dieu qui a permis qu'un flatteur infâme enflammât, par un avis perfide, l'insatiable avarice d'Athalie..... C'est ainsi que Dieu fait servir à l'instruction des hommes l'exécution de ses grands desseins, et fait voir à tout son peuple Athalie entraînée dans l'abîme que ses vices et ses passions ont creusé sous ses pas. C'est ainsi que les instruments du crime en sont aussi la punition. Ministre des volontés du ciel, Joas obéit au Dieu qui conduit tout, et laisse Athalie se trahir elle-même par sa folie et sa cupidité effrénée. »

V. 1650. *C'était des tristes Juifs.* L'expression *triste* est belle et poétique. Voir la note sur le vers 1314.

V. 1659. *Des prêtres, des enfants lui feraient-ils quelque ombre? Faire ombre à quelqu'un* signifie obscurcir le mérite, le crédit de quelqu'un par un mérite plus éclatant, par un plus grand crédit. Telle n'a pas été la pensée de Racine qui a donné au mot *ombre* le sens qu'a le mot *ombrage* dans le vers suivant :

Vivez, solennisez vos fêtes sans ombrage.

Acte III, scène IV, vers 975.

V. 1660. *De sa suite avec vous.....* L'escorte qui accompagne Athalie prouve bien qu'elle n'est pas surprise sans défense et massacrée par trahison Aucun moyen de défense ne lui manquait, si elle succombe c'est que son armée d'étrangers se disperse à la seule nouvelle du couronnement de Joas.

V. 1765. *Et je vous ferai juge.....* Il n'y a d'équivoque que sur le trésor. Ce que Joad dit ici de l'enfant est de la plus exacte vérité. (G.)

Digitized by Google

est chargé, ses paroles annoncent la grave résolution qu'Athalie vient de prendre, et qui sera le dernier incident de la tragédie.

V. 1567. *Oui, Seigneur, elle a craint...* Dès les premiers mots, Abner fait sentir la gravité de cette résolution, et les détails qu'il donne sur son emprisonnement ajoutent encore à cette première impression. Il aurait préféré *les horreurs d'un cachot* à la liberté qu'on lui rend à de telles conditions. Cependant il n'attendait plus que la mort, et cette mort lui eût été douce, puisqu'il a eu la douleur de *survivre à ses rois.* Ainsi est rappelée l'ignorance où Abner se trouve sur la naissance royale de Joas, au moment où le secret va lui être dévoilé. Joad lui demande comment Athalie, contre toute attente, a pu lui faire grâce.

V. 1576. *Dieu dans ce cœur cruel sait seul ce qui se passe.* Quelle énergie et quelle vérité, d'autant plus frappante qu'Abner ne sait pas lui-même combien ce langage est juste et résume bien la situation ! Voilà les effets sensibles de *cet esprit d'imprudence et d'erreur* que Dieu a répandu sur elle. Mais écoutons le langage que cette reine orgueilleuse tient à Abner : « *Tu vois de mes soldats tout ce temple entouré*, etc. » Fidèle à son caractère, Athalie aime à étaler sa puissance et s'applaudit de sa politique. A cet orgueil, elle joint l'impiété, et jette encore un défi au Dieu qu'elle combat depuis si longtemps. *Ton Dieu*, dit-elle à Abner, ne saurait défendre son temple contre moi. Nous voilà donc arrivés au moment où se manifeste dans tout son jour le mobile de la conduite de la reine ; le défi qu'elle vient de lancer à Dieu est le dernier trait qui peint l'âme séparée du vrai bien et cherchant en elle-même sa loi et sa fin. En entendant ces mots, le spectateur qui sait que le temple n'est pas dépourvu de défense, éprouve une profonde satisfaction, et attend avec un espoir qui n'est pas toutefois sans mélange, le résultat des mesures prises par Joad et l'heure que Dieu a marquée pour convaincre ses ennemis d'impuissance. Athalie poursuit. Elle ne laissera que la vie à ses adversaires, et encore ceux-ci ne peuvent guère se fier à la parole hautaine qui prononce un tel arrêt ; mais pour conserver cette faible et unique chance, ils doivent livrer Éliacin et le trésor dont Mathan a parlé plus d'une fois à la reine pour y trouver un moyen de perdre Joas. Chose vraiment digne d'être remarquée après tant d'autres inventions admirables ! C'est l'arme préparée par le prêtre apostat qui va causer la perte d'Athalie et du conseiller de ses crimes.

Digitized by Google

Athalie, pour se mettre à couvert des périls dont elle est menacée, veut qu'on lui remette l'enfant qu'elle a vu en songe et reconnu dans le temple; pour réduire ses ennemis à l'impuissance, elle leur ordonne de lui livrer le trésor dont Mathan lui a souvent parlé pour exciter sa défiance et sa cupidité (v. 48 s.). Elle veut tourner contre Dieu les avertissements qu'il lui donne; son obstination à se complaire dans sa vaine sagesse (v. 484) et à fouler aux pieds l'humanité et la justice va précipiter sa ruine, et c'est Mathan qui l'aura perdue par ses flatteries et ses conseils intéressés.

V. 1588. *Quel conseil...* Joad consulte aussi son ami, mais c'est la prudence qui l'engage à s'assurer des dispositions d'Abner et à prendre, au moment où le péril est porté au plus haut point, les mesures nécessaires pour la réussite de ses desseins. Les exigences d'Athalie ne le surprennent point; il y trouve même une voie inaperçue que Dieu lui indique pour le salut du peuple et du roi.

V. 1589. *Et tout l'or de David...* Ici commence l'opposition de sentiments qui rend cette scène si animée et achève de peindre les caractères par le contraste et la lutte des affections et des principes. La vivacité avec laquelle répond Abner en pressant le grand-prêtre de livrer avec empressement et sans réserve tout ce qu'il peut avoir de richesses dans le temple, fait sentir toute l'imminence du péril. On se représente les préparatifs d'Athalie, on la voit envahir le saint lieu, détruire les ornements les plus révérés et égorger le pontife. Ces images, toujours présentes à l'esprit jusqu'au dénouement, donnent le plus haut intérêt à la discussion qui s'engage et à tous les détails qui vont suivre.

V. 1597. *Mais siérait-il, Abner...* Abner n'a parlé que de la remise du trésor; il sait aussi bien que Mathan (v. 904 et s.) que Joad subirait plutôt mille fois la mort que de livrer aux ennemis de Dieu un enfant innocent. Mais il ne connaît pas d'alternative; il faut le livrer ou voir le culte du vrai Dieu aboli et tous ses défenseurs massacrés. Joad, qui a un autre espoir et une confiance inébranlable en la puissance divine, demande à son ami si l'on peut racheter sa vie aux dépens de celle d'un faible et malheureux enfant.

V. 1601. *Hélas! Dieu voit mon cœur...* Abner compte aussi ses jours pour rien quand il s'agit de les mettre en balance avec la justice et l'humanité. Sur ce point, son héroïsme égale celui de Joad. Mais il voit que les conséquences du refus sont certaines et terribles, et,

Digitized by Google

pour les prévenir, il voudrait tenter une dernière ressource, et satisfaire Athalie qui promet d'épargner les lévites. Il presse Joad de ses interrogations pour le convaincre de cette nécessité. Il lui cite l'exemple de Moïse exposé à la mort par sa mère, et devenu, après avoir été élevé par le tyran même, le sauveur du peuple. Athalie peut, si Dieu veut sauver Eliacin, ressentir la pitié. Déjà elle a paru s'émouvoir, et Josabet a été témoin de l'attendrissement qu'a éprouvé cette implacable homicide des rois de Juda (v. 650 et s.). Abner appuie sur cette circonstance, il l'affirme au moyen de la répétition, *Josabet... l'a pu voir, je l'ai vu, j'ai vu de son courroux tomber la violence.*

On comprend, à son insistance, que Joad ne paraît nullement disposé à suivre son avis. Abner, qui vient d'invoquer le témoignage de Josabet se tourne vers elle, et la prie de se joindre à lui pour convaincre le grand prêtre. Mais, dans son ignorance de la naissance illustre de Joas, il oppose à cet enfant, qu'il regarde comme étranger à la princesse, la conservation du temple, le salut du peuple et les intérêts de la religion. Enfin il demande à Josabet ce qu'elle ferait de plus si Eliacin était le descendant de David.

V. 1627. *Pour le sang de ses rois...* Josabet, à qui les dernières paroles d'Abner rappellent tout le dévouement de ce guerrier pour les rois de Juda, et la nécessité de tout tenter plutôt que de livrer Joas, croit y trouver un moyen d'engager Joad à s'assurer un puissant auxiliaire. Son langage est presque le même qu'au premier acte (v. 199 et s.). Mais quelle différence dans la situation ! Cependant Joad répond comme alors que le temps n'est pas encore venu d'instruire Abner.

V. 1629. *Le temps est cher...* Abner a entendu la réponse de Joad et s'étonne de plus en plus de ce calme. C'est que les moments sont précieux en effet. Il le représente vivement et tente les derniers efforts pour prévenir la destruction de tout ce qui lui est cher. Il montre Mathan, non plus affectant l'équité et la douceur, tel qu'il l'a dépeint dans la première scène de l'acte 1 (v. 35 et s.), mais *étincelant de rage*, pressant Athalie de donner le signal de l'extermination des Juifs fidèles au culte de Dieu.

Cette image terrible du lévite apostat retrace les scènes les plus importantes de la tragédie, et montre l'action arrivée au point culminant du pathétique et de l'intérêt.

Digitized by Google

De son côté la scène que nous étudions ne peut plus guère se prolonger. Les différences de sentiment qui séparent les personnages ne sont qu'apparentes, sauf l'héroïsme incomparable de Joad. Abner, à la pensée des violentes résolutions qu'Athalie médite avec son confident, s'attendrit, n'ose proposer de se soumettre, mais voudrait laisser croire à la reine qu'elle sera obéie. Il se jette aux pieds du grand prêtre, le conjure au nom du Saint des Saints de se *parer du coup imprévu*; il va, dès que le péril sera suspendu, tout entreprendre pour défendre le temple.

On est entraîné par la véhémence de ses paroles, on voudrait peut-être que Joad cédât et fît quelque promesse qui retînt le bras d'Athalie, et cependant on admire avec Abner *cette austère vertu*, et, quelles que soient les alarmes qu'on éprouve, on espère, sans pouvoir se rendre compte des moyens de salut que Joad préfère à ceux qu'on lui conseille. Mais Abner a vu Mathan et Athalie; il sait qu'un refus va les décider à satisfaire leur fureur, et s'écrie avec un élan magnanime : *Hé bien, trouvez-moi donc quelque arme, quelque épée*; etc. Son devoir est de mourir pour son Dieu, il n'hésitera pas.

On trouve, dans les notes de Racine ou de son fils une variante sur ce vers : *Hé bien, trouvez-moi donc une lance, une épée.*

Ces changements ne sont pas toujours heureux. Ici le choix nous paraît assez indifférent, non pas qu'il ne convienne d'éviter autant que possible toute cacophonie; mais il faut des raisons puissantes pour changer une expression qui répond exactement à la pensée et qui, peut-être, est plus juste et plus énergique que celle qu'on voudrait lui substituer. Abner, désespérant du salut de ceux que menace Athalie, veut au moins verser son sang pour eux et partager leur sort; le combat n'est qu'un prétexte pour mourir, et la certitude où il est que ses efforts seront inutiles nous semble mieux marquée par le vague des expressions *quelque arme, quelque épée.* C'est bien là, dit Geoffroy, ce que Boileau appelait

... d'un beau mouvement l'agréable fureur.

On ne peut résister à un tel élan, si bien amené par le débat de générosité qu'on vient d'entendre et terminant la contestation d'une manière si heureuse.

V. 1647. *Je me rends*, dit Joad, qui trouve dans l'ardeur d'Abner un gage de succès. Cependant il ne lui fait pas encore connaître la

Digitized by Google

naissance de Joas. Abner représente le peuple juif, ce n'est qu'au dernier moment qu'il doit être appelé à se prononcer entre Athalie et Joas. Racine disait dans Esther :

Dieu tient le cœur des rois entre ses mains puissantes ;

ici il semble avoir fait reposer toute la tragédie sur la puissance divine se manifestant par la voix du peuple.

Joad reconnaît dans l'erreur d'Athalie, un moyen que Dieu lui offre pour sauver le roi et la nation fidèle. La dignité de son caractère eût été amoindrie, si lui-même eût fait tomber ses ennemis dans l'erreur, s'il eût recouru d'abord à la ruse et à l'équivoque ; mais il ne fait que suivre l'inspiration divine. Il se borne à ne pas détromper une reine avide et impie, qui ne lui laisse la vie que par intérêt. *Les portes vont* donc *s'ouvrir*. Ainsi c'est encore le choix du lieu de la scène qui doit amener le dénouement.

Comme tout doit dépendre de la révélation du sort de Joas, le grand prêtre, qui veut que la reine et le peuple en soient instruits à la fois, demande qu'elle ne soit accompagnée dans le temple que de ses plus braves chefs et non de ses soldats étrangers. Il termine en remettant entre les mains d'Abner le sort de l'enfant que la reine poursuit, et dont la naissance sera expliquée devant elle.

V. 1666. *Ah! je le prends déjà...* Abner promet de le protéger et va rendre compte à Athalie de son message.

Que d'incertitudes restent encore sur le dénouement ! On sait quel est le dessein de Joad, mais quel sera l'effet de la proclamation de Joas et quels auxiliaires pourront trouver les lévites, si peu nombreux, si timides en comparaison des troupes d'Athalie ?

A.-B.-J. Marsigny.

(*La suite au prochain numéro.*)

Digitized by Google

DU RHYTHME DANS LA VERSIFICATION FRANÇAISE.

CHAPITRE II.

Il y a donc une bien grande ineptie de la part de ces compositeurs qui s'écrient : *Surtout pas de beaux vers!* Ils sont trop habitués sans doute à trouver chez de grands poètes une ignorance complète des lois du rhythme musical, et confondent dans leur réprobation les beaux vers avec les vers mal rhythmés. Rossini rendait meilleure justice à notre langue, ainsi que nous l'avons vu plus haut; ce qui ne l'empêchait pas de se récrier contre l'emploi déplorable qu'en font parfois les mauvais rimailleurs d'opéra : un biographe nous rapporte que les auteurs de *Guillaume Tell*, MM. de Jouy et Hyppolite Bis, avaient fait des vers si détestables que Rossini, dînant un soir avec Armand Marrast chez M. Aguado, pria le rédacteur en chef du *National* de lui changer quelques rhythmes absolument impossibles. Armand Marrast se mit à l'œuvre, et pour aider le compositeur et lui fournir des vers rhythmés d'une manière convenable, il fut contraint de refondre tout le second acte, cet acte si remarquable où Rossini a déployé toutes les ressources de son génie : les amateurs de bonne musique n'ont certes pas perdu à ce travail qui avait pour but de faire coïncider les temps marqués de la mesure musicale avec les syllabes accentuées des paroles.

Nous lisons également à ce sujet des observations précieuses en un article publié par M. Castil Blaze (*Revue de Paris*, livraison de mars 1836) :

Il cite le chant des moines dans la bénédiction des poignards du quatrième acte des *Huguenots :*

Glaives pieux, saintes épées
Qui dans un sang impur serez bientôt trempées
Vous, par qui le Très-Haut frappe ses ennemis
Poignards sacrés, par nous soyez bénis.

« Voilà, dit-il, trois mètres différents pour quatre vers. Le musicien a formé son rhythme sur les deux membres du premier vers qui se composent de deux brèves au milieu de deux longues. . . . . »

Nous interrompons un instant notre citation pour faire remarquer que la loi de l'accentuation n'avait pas échappé au spirituel

Digitized by Google

critique : seulement il appelle *brèves*, ce que nous nommons syllabes *faibles*, et *longues* ce que nous appelons syllabes *accentuées*. Le vers cité nous donne, en effet, d'après la loi signalée par nous :

*Glai*ves pi*eux*, *sain*tes é*pées*,

c'est-à-dire deux membres dans chacun desquels deux syllabes faibles séparent deux syllabes accentuées.

« Ce dessin qui s'adapte parfaitement au premier vers, continue M. Castil Blaze, ne peut plus convenir aux autres; le musicien est donc obligé de détruire son rhythme dans les parties vocales, pour faire défiler cette surabondance de paroles qu'il va rencontrer et dont il est fort embarrassé. Je sais bien que l'orchestre suivra toujours sa marche réglée, mais cela ne suffit point. La résolution des moines est ferme, est immuable; ils doivent conserver dans le discours cette uniformité qui convient à l'opiniâtreté de leur caractère, et ne pas quitter le ton solennel de leur début pour passer au caquetage de la seconde phrase. La musique de Meyerbeer ne veut pas tant de mots; voici ce qu'elle réclame impérieusement, lui donner plus, c'est la dénaturer :

Glaives pieux, — saintes épées
Qui dans le sang — serez trempées
Du ciel frappez — les ennemis
Poignards sacrés — soyez bénis.

« J'écris ces quatre lignes pour indiquer seulement la cadence et la mesure des vers musicaux. »

Nous acceptons avec d'autant plus d'empressement ces quatre vers, que, si nous négligeons les accents accessoires, nous y trouvons un dessin rhythmique très-régulier au moyen de l'accent qui revient frapper chaque quatrième syllabe, syllabe chaque fois fortement accentuée :

Glaives pi*eux*, | saintes *épées*,
Qui dans le *sang* | serez trem*pées*,
Du ciel frap*pez* | les enne*mis*
Poignards sa*crés* | soyez bé*nis*.

On le voit, la loi de l'accentuation française a une force tellement invincible que lors même qu'on ne la distingue pas de la quantité, on l'observe et on se soumet à son joug.

Digitized by Google

C'est ce qui est arrivé aussi à M. Fétis; dans ses premiers ouvrages sur la musique, il avait présenté la loi, mais n'en avait pas compris la portée.

Il y attribuait à l'inefficacité de l'instrument ce qui est seulement le résultat de l'inhabileté de l'ouvrier, et confondait dans une égale réprobation les œuvres mal rhythmées de certains librettistes et la langue elle-même qu'il déclarait dépourvue d'accent et impropre à la mélodie.

Aussi dans ses différents ouvrages sur l'harmonie, M. Fétis proscrivait-il, dans la poésie lyrique, le désordre des vers de six ou sept syllabes mêlés à des alexandrins ou à des vers de dix syllabes, ou la succession de deux vers masculins entre deux vers féminins qui riment ensemble ou réciproquement; il établissait également que les petits vers et le retour fréquent de la césure sont des conditions nécessaires d'un bon rhythme musical; c'est là un premier jalon qui démontre que M. Fétis avait conscience de la loi de l'accentuation rhythmique. Cependant il n'était pas allé assez loin et aurait dû ne pas s'arrêter à la césure seulement, mais étendre ses investigations à l'accentuation rhythmique qui permet de subdiviser l'alexandrin lui-même en trois, quatre membres rhythmiques ou même davantage et de le rendre ainsi favorable à la mélodie; pour le moment, constatons que le savant professeur n'était pas éloigné d'être d'accord avec nous au moins en principe.

Aussi le lecteur ne sera-t-il pas étonné de l'apprendre et nous croyons être à même de l'affirmer : M. Fétis s'est converti depuis à la théorie du rhythme dont le pseudonyme John d'Aveline s'est fait, pensons-nous, l'apôtre auprès de lui, et au lieu de médire de la langue, il déplore seulement que les poètes ne s'assujettissent pas à écrire des vers dont la coupe facilite mieux le travail du compositeur.

Nous trouvons une preuve de la conversion de M. Fétis dans le programme redigé par l'Académie royale de Belgique, et annexé à l'arrêté royal du 7 février 1857 pour le concours des poèmes destinés à être mis en musique dans le concours de composition musicale.

Ce programme formulé sous l'empire des même idées que celles où nous cherchons nos lumières, porte, entre autres dispositions, celles qui suivent :

Digitized by Google

« La disposition des vers de huit syllabes à rimes croisées est la plus favorable à la musique. Si le poète préfère des vers plus courts, par exemple de six ou de sept, il peut les disposer par trois vers à rime féminine suivi d'un quatrième à rime masculine rimant avec le huitième. Cette forme offre à la musique des moyens de bonnes cadences rhythmiques. Le vers de neuf à deux césures est aussi favorable à la musique.

« Les vers destinés à être chantés par le chœur doivent être courts et en petit nombre, afin qu'ils aient beaucoup de force rhythmique.

« La coupe des vers doit fixer l'attention des concurrents; car l'effet de la musique est en raison de la régularité du rhythme et *cette régularité n'est possible pour le musicien qu'autant qu'elle existe dans la poésie.* Non seulement les vers destinés à un air, à un morceau de musique quelconque, doivent être de même mesure, sauf un petit nombre d'exceptions pour les cadences inattendues, mais les *repos*, LES SYLLABES ACCENTUÉES, doivent tomber aux mêmes places; car *le rhythme n'est autre chose que la symétrie dans le temps.* »

Le programme de l'Académie, à la rédaction duquel M. Fétis n'est sans doute pas resté étranger, démontre que la théorie de l'accentuation de la langue française est devenue presque officielle chez nous; la préoccupation constante de l'Académie est de recommander pour la musique des vers courts, ou tout au moins des vers subdivisés en membres plus courts au moyen des repos et des syllabes accentuées.

C'est reconnaître de la manière la plus formelle cette loi de l'accentuation qui est la base de notre travail, et grâce à laquelle on ne refusera plus de reconnaître que la poésie française a un caractère éminemment rhythmique et musical.

H. BOSCAVEN.

(*La suite à un prochain numéro.*)

Digitized by Google

LA QUADRATURE DU CERCLE.

(SUITE).

L'erreur de ceux qui s'acharnent (la vérité m'oblige à parler au présent) à poursuivre la quadrature du cercle, consiste, ainsi que je l'ai fait remarquer déjà, en ce qu'ils admettent l'existence nécessaire d'un nombre, entier ou fractionnaire, représentant exactement le rapport de la longueur de la circonférence à celle de son diamètre, — tandis qu'en réalité ce nombre n'existe pas. Mais si l'incommensurabilité de ces deux lignes est facile à concevoir, pour peu que l'on réfléchisse sur la nature des grandeurs continues, elle est infiniment plus difficile à démontrer, et les efforts de plusieurs géomètres habiles, parmi lesquels nous citerons *Jacques Grégory* (1), sont venus se briser contre cet obstacle qui paraît au premier abord facile à surmonter. La première démonstration exacte que l'on ait donnée de cette proposition, se trouve dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin* pour 1761; elle est due à *Lambert,* mathématicien d'une sagacité rare, et ne diffère pas essentiellement de celle que *Legendre* a publiée sous forme de note à la suite de sa *Géométrie* (2).

Lambert ajoutait, dans ses *Documents sur les mathématiques et leurs applications :* « Je puis avoir quelque motif de douter si cette « dissertation sera lue ou même comprise par ceux qui devraient « y prendre le plus d'intérêt, je parle de ceux qui mettent leur « temps et leurs peines à chercher la quadrature du cercle. *Il est « certain qu'il y aura toujours beaucoup de ces gens-là,* et si l'on « doit juger de l'avenir par le passé, ce seront toujours des hommes « qui, sachant peu de chose de la géométrie, se font une idée fausse « de leur valeur intellectuelle, et qui remplacent ce qui leur manque « du côté de l'intelligence et des connaissances, par des sophismes « qui souvent ne sont ni très-fins ni très-cachés. »

L'illustre allemand prophétisait juste. « Ces gens-là » de nos

(1) *Vera circuli et hyperbolæ quadratura.* Patav., 1664, in-4°.

(2) Legendre établit encore, dans cette même note, que le carré du rapport dont il s'agit, ou du nombre π, est lui-même irrationnel, et émet l'opinion que ce nombre π n'est point une irrationnelle algébrique, c'est-à-dire qu'il est impossible de former une équation algébrique à coefficients rationnels, dont π soit une des racines. Cette assertion n'ayant pas, que je sache, été rigoureusement établie, pourrait fournir le sujet de recherches assez curieuses.

Digitized by Google

jours encore renaissent et prospèrent; on pourrait même croire que depuis Lambert le nombre s'en est accru. En vain les Académies, assiégées par la secte, ont solennellement déclaré que toute communication relative à ce vieux sujet était d'avance regardée comme non avenue; en vain elles ont religieusement enseveli dans le silence toutes les *quadratures* qui parvenaient à forcer leurs enceintes : ouvrez les *Bulletins,* les *Comptes-Rendus* des sociétés savantes, vous tombez sur les réclamations de quelque génie incompris, qui apporte enfin au monde la solution tant cherchée. Tout récemment encore, n'ai-je pas vu proposer cette idée neuve : de ployer un ressort suivant la circonférence d'un cercle, de le laisser se redresser par sa propre élasticité, et de mesurer ensuite ce ressort directement? — Cette naïve quadrature n'est peut-être pas la moins philosophique. — Concluons par cette remarque d'Arago : C'est au printemps que les mémoires sur la quadrature du cercle affluent principalement dans les Académies.

A part les raisonnements auxquels ils ne se rendront jamais, il est une chose du moins qui semblerait devoir détourner les quadrateurs de leur absurde et fastidieux travail : c'est sa parfaite inutilité au point de vue de l'application. S'il est impossible, en effet, d'obtenir l'expression rigoureuse du rapport π de la circonférence au diamètre, il est au moins permis d'en calculer la valeur avec une approximation illimitée, et celle que l'on possède aujourd'hui excède de beaucoup ce que pourront exiger tous les usages que l'on en fera jamais.

Archimède, le premier, fixa la valeur approchée de ce rapport à $\frac{22}{7}$; l'erreur est plus petite qu'un centième. Les astronomes indiens la réduisirent au-dessous d'un millième.

Réthicus porta plus loin la précision, en calculant le nombre π avec huit décimales exactes.

Le rapport $\frac{355}{113}$, donné par *Pierre Métius*, présente sous une forme facile à retenir une exactitude suffisante dans la plupart des cas. Mais bientôt on alla plus loin. Successivement, *Viète* détermina le nombre π jusqu'à la onzième décimale inclusivement; *Adrianus Romanus*, professeur à l'ancienne Université de Louvain, jusqu'à la seizième, et *Ludolph Van Ceulen*, calculateur hollandais, arriva par un travail prodigieux jusqu'à la *trente-quatrième* décimale!

Digitized by Google

Des méthodes plus commodes permirent plus tard de pousser l'approximation beaucoup plus loin encore: *Sharp* porta le nombre des décimales exactes à 73, le géomètre anglais *Machin* à 100, *Lagny* à 127, *Véga* à 140, et dans un manuscrit de la bibliothèque Rathcliff, à Oxford, on a trouvé ce nombre porté à 155.

Ces résultats, déjà fort étonnants, ont été cependant dépassés dans ces derniers temps: M. *Dahse,* géomètre allemand, a calculé le rapport de la circonférence au diamètre avec 200 décimales exactes; M. *Clausen*, avec 256; M. *Richter,* professeur à Elbing, avec 330 décimales. Enfin, tout récemment, un calculateur anglais, M. *Rutherfort,* a poussé la précision jusqu'à la 440me décimale, et un autre calculateur anglais, M. *Shanks*, a porté le nombre des décimales exactes à 530.

— Si l'on me demandait quelle est l'utilité de ce luxe de décimales, je serais, je l'avoue, assez embarrassé de répondre. A-t-il jamais été nécessaire, dans aucune circonstance, de recourir aux 35 décimales de Ludolph Van Ceulen? J'en doute; en sorte que la connaissance exacte du nombre π, fût-elle possible, serait dans tous les cas parfaitement inutile. Un exemple d'Arago fera saisir la vérité de ce que j'avance: si l'on décrit une circonférence ayant pour rayon trente-six millions de lieues , c'est-à-dire environ la distance moyenne de la terre au soleil, on pourra évaluer la longueur de cette circonférence en multipliant son diamètre par le rapport π, calculé, je suppose, jusqu'à la dix-huitième décimale. De ce que nous remplaçons π par une valeur seulement approchée, il résulte que la longueur de la circonférence proposée sera connue aussi d'une manière approchée : mais la véritable valeur différera de celle que nous aurons obtenue d'une quantité nécessairement inférieure à trois dix-millièmes de millimètre. Ainsi l'erreur qui affecte le nombre π produit, sur cette vaste circonférence, une erreur beaucoup plus petite que l'épaisseur d'un cheveu. Ce résultat, dont il est facile de se convaincre, suffirait à lui seul pour démontrer l'inutilité d'une connaissance exacte du rapport de la circonférence au diamètre : voici toutefois quelque chose de plus saillant encore.

Parmi le petit nombre d'étoiles dont les perfectionnements récents de l'astronomie ont permis de déterminer la distance avec quelque précision, la plus éloignée de nous est celle qu'on nomme *la Chèvre;* elle appartient à la constellation *du Cocher*. Il résulte des

Digitized by Google

travaux de *M. Péters* que la distance qui nous sépare de cette brillante étoile peut être évaluée approximativement à

170,392,000,000,000 lieues.

On prendra une idée plus nette de ce prodigieux éloignement si je dis que la lumière, dont la vitesse est connue de tout le monde (70,000 lieues par seconde environ), ne met pas moins de 72 ans pour arriver de la Chèvre jusqu'à nous.

Imaginons une sphère, ayant son centre au centre de la terre, et dont le rayon soit égal à la distance que je viens de rapporter : le volume de cette sphère, calculé d'après la formule de la géométrie sera évalué en mètres cubes par un nombre vraiment effrayant; et ce nombre sera affecté d'une erreur, qui dépendra du plus ou moins de décimales exactes que nous aurons employées dans l'expression de π. Sachant combien on a pris de décimales dans la valeur de π, il est facile d'assigner entre quelles limites sera comprise l'erreur qui entache le volume obtenu. Eh bien! supposons que le rapport π ait été calculé avec quatre-vingts décimales exactes : on reconnaîtra sans peine que la différence entre le volume véritable de cette immense sphère, et le volume calculé, doit être, de beaucoup, plus petite qu'un millionième de millimètre cube : quantité qui échapperait à nos instruments les plus délicats, et dont l'imagination même se forme difficilement une idée. Que serait-ce, si nous faisions usage de l'approximation obtenue par M. Rutherfort ou par M. Shanks?

Après ce qui précède, on considérera, je pense, l'évaluation du rapport de la circonférence au diamètre, avec une précision supérieure à celle que l'on possède aujourd'hui, comme une question de pure curiosité. Ne désespérons pas, toutefois, de voir M. Shanks ou quelqu'autre porter à mille le nombre des décimales connues.

Si les résultats numériques auxquels on est arrrivé sont en eux-mêmes peu intéressants, il n'en est pas de même des méthodes qui servent à les obtenir : soit à cause de la célébrité du problème de la quadrature du cercle, soit en raison du rôle important et assidu que le rapport π joue dans la plupart des applications de l'analyse, les procédés et les formules servant à calculer ce rapport ont été considérablement multipliés, et parmi ces procédés, il en est de fort curieux.

On a conservé dans la géométrie élémentaire, la méthode même

Digitized by Google

dont Archimède a fait usage pour obtenir la valeur approchée qu'il a assignée le premier au nombre π. On sait en quoi consiste cette méthode : dans un cercle dont le rayon est pris pour unité de longueur, on inscrit un polygone régulier dont on calcule la surface, — un carré, par exemple. On circonscrit au cercle un polygone régulier du même nombre de côtés, et l'on double ensuite indéfiniment le nombre des côtés de chacun de ces polygones, en calculant leurs surfaces à chaque opération : les surfaces des polygones inscrits vont toujours augmentant, celles des polygones circonscrits diminuent ; la surface du cercle est une limite dont les unes et les autres s'approchent constamment, et autant qu'on le veut, en faisant croître suffisamment le nombre des côtés des polygones tant inscrits que circonscrits. La surface de ce cercle, dont le rayon est 1, est exprimée précisément par le nombre π.

Cette méthode est extrêmement laborieuse. On en jugera par cette seule circonstance, que pour calculer π jusqu'à la seizième décimale, Adrien Romanus dut pousser le nombre des côtés du polygone inscrit et du polygone circonscrit à 1,073,741,824. L. Van Ceulen suivit la même marche ; le travail qu'a dû lui coûter le résultat qui nous est parvenu sous son nom épouvante l'imagination.

Ph. Gilbert.

Professeur à l'Université catholique de Louvain.

(*La suite au prochain numéro*).

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

—

Nouvelle méthode pour apprendre le Français, d'après le plan du P. Girard et de Vanier, par L. Mannekees-Noël et A. Ledoux. — IIIme partie. — Lierre, Van In et Cie. — Nous ferons sous peu un compte-rendu de cet ouvrage.

Cours d'histoire universelle. — Première partie, contenant : les premiers âges du monde, par Thil-Lorrain. — Arlon, chez Bourges. — Nous rendrons compte de cette nouvelle publication.

—

Nous rendrons compte dans notre prochain numéro de l'excellente lecture que M. Baguet vient de faire à l'Académie royale de Belgique.

—

Nous nous empressons de faire connaître à nos lecteurs une publication de de MM. Bochart et Gauné qui promet de rendre de grands services aux établissements d'instruction où l'on a la coutume de relever l'éclat des distributions de prix par quelque représentation scénique. Nous croyons ne pouvoir mieux la recommander qu'en reproduisant le prospectus que nous avons sous les yeux.

« Chaque année, à l'époque des fêtes intimes et des distributions de prix, le manque de pièces de théâtre appropriées à l'âge et à l'instruction des élèves, à la séparation des sexes, et aux différentes langues enseignées se fait généralement sentir dans les maisons d'éducation.

« Sauf de très-rares exceptions, les pièces représentées jusqu'à ce jour roulent dans un cercle froid et usé ; la plupart manquent de jeunesse, d'actualité et de couleur locale. Dues à l'inexpérience scénique ou tronquées par nécessité, elles ôtent aux solennités scolaires une partie de leur attrait, et diminuent souvent, aux yeux des spectateurs, la valeur réelle de l'enseignement donné par des professeurs de mérite, jugés sur des œuvres faites et imprimées pour d'autres temps et d'autres méthodes.

« Ces motifs, joints aux sages observations qui nous ont été communiquées par d'habiles chefs d'établissement, nous ont décidés à créer une société de professeurs et de gens de lettres, pour la rédaction et la formation d'un répertoire dramatique, sérieux ou comique, moral et instructif, à l'usage spécial de la jeunesse des deux sexes.

« Cette société est dirigée tant sous le rapport des convenances morales et scéniques que sous celui de la propriété littéraire par MM. Hyppolyte Gauné avocat, et Eugène Bochart. »

Digitized by Google

ACTES OFFICIELS, NOUVELLES, ETC.

Par arrêtés ministériels du 17 avril, le sieur A. V. Deveeu premier instituteur à la section préparatoire de l'école moyenne de Gand, est, sur sa demande, déchargé de ses fonctions et mis en disponibilité sans traitement;

Sont nommés à la section préparatoire de l'école moyenne de Gand : Premier instituteur, le sieur Versichel, Jacques ; premier instituteur dedoublant, le sieur Block, Bruno ; deuxième instituteur, le sieur Vrebos, Guillaume, actuellement premier instituteur à la section préparatoire de l'école moyenne de Lierre.

— Un arrêté ministériel du 22 avril accepte la démission offerte par le sieur E. Grenson de ses fonctions de surveillant à l'école moyenne de Huy.

Le même arrêté nomme à cette place le sieur F. Rasquin, professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur.

— Un arrêté ministériel du 4 mai 1857 nomme le sieur Devuyst, Basile, aux fonctions de troisième surveillant à l'athénée royal de Gand.

— Un arrêté royal du 5 mai accepte la démission du sieur Gillon, professeur de physique, de chimie et d'histoire naturelle à l'athénée royal de Tournal.

— Par arrêté royal du 8 mai, le baron de T'Serclaes, commissaire de l'arrondissement de Saint-Nicolas, est nommé inspecteur de l'enseignement primaire pour la province de Flandre occidentale, en remplacement du Vicomte de Croeser de Berges, décédé.

— Par arrêté ministériel du 8 mai 1857, le sieur Peeters, Justin, élève diplômé de l'école normale de Lierre, actuellement sous-instituteur communal à Saint-Gilles-lez-Bruxelles, est nommé instituteur surveillant à l'école moyenne d'Anvers.

On nous prie d'insérer les lignes suivantes :

Quelques anciens élèves de M. Schreuder, autrefois directeur de l'école normale de Lierre et actuellement inspecteur de l'enseignement primaire à Maestricht, ont conçu l'idée d'organiser une petite fête à laquelle ils inviteront leur ancien maître.

En conséquence ils font un appel à tous leurs anciens condisciples, dans l'espoir de les voir s'unir à eux pour cette démonstration de sympathie et de reconnaissance. Tous doivent désirer après une séparation de plus de vingt-cinq ans, de revoir au milieu d'eux cet homme distingué par les qualités de l'esprit et du cœur, qui fut toujours un véritable père pour la jeunesse confiée à ses soins. Tous aussi éprouveront du bonheur à serrer la main aux anciens condisciples : les amitiés contractées sur les bancs de l'école laissent toujours de bien doux souvenirs.

V.

N. B. — A la demande de la personne qui nous a communiqué cet article les anciens élèves de M. Schreuder qui désirent prendre part à cette réunion,

Digitized by Google

sont priés de s'adresser, par lettres affranchies, à B. Van Hollebeke, l'un des rédacteurs de *la Revue*, rue du Souci, 4, à Louvain. — Le lieu de la réunion sera fixé ultérieurement.

— Une déoouverte intéressante vient d'être faite au village de la Princerie, situé à peu de distance de l'ancienne voie romaine de Noviomagus à Juliobona (Lillebonne), et dépendant de la commune d'Hermival-les-Vaux, dont l'étymologie grecque, *le Val d'Hermès* (nom donné au dieu Mercure) indique une origine toute païenne.

Des ouvriers terrassiers, en comblant une marnière creusée au pied d'un coteau escarpé qui regarde le couchant, ont mis à découvert une douzaine de squelettes dont les ossements, parfaitement conservés, paraissaient appartenir à des individus de différents âges. Ces squelettes, enterrés à peu de profondeur, reposaient sur la marme et étaient recouverts d'une couche peu épaisse de terre végétale. Six d'entre eux, placés côte à côte, avaient la tête à l'Orient et les pieds tournés vers le Couchant. Les autres squelettes, enterrés isolément, étaient placés dans différentes directions et sans ordre. L'un d'eux, qui sans doute était un guerrier, avait la tête du côté de l'Occident et les pieds tournés vers l'Orient, contrairement à l'usage adopté pour les sépultures romaines. On a trouvé près de ce squelette un sabre (*acinaces*) dont la lame très-oxydée est privée de sa poignée, qui probablement était d'un métal précieux. Sur l'une des épaules était placée une très-belle fibule ou agrafe qui servait à attacher la chlamyde, espèce de manteau court que portaient les Romains en temps de guerre. Cette fibule, en cuivre argenté, est artistement ciselée et ornée d'entrelacs perlés. On a trouvé au même endroit une longue épingle en cuivre rouge offrant vers le milieu un rènflement semblable à celuï que l'on remarque sur les bagues, et dont les extrémités se terminent en pointe.

Le défaut d'ordre qu'on a observé dans ces sépultures nous fait supposer que ces squelettes appartenaient à plusieurs familles romaines, attaquées à l'improviste par l'ennemi au moment de l'invasion des barbares, vers le quatrième siècle après Jésus-Christ, et enterrées à la hâte. L'endroit où a eu lieu cette découverte était, avant la révolution, un bois, ainsi qu'on peut s'en assurer en consultant la carte de Cassini. Au pied de ce coteau coule un petit ruisseau appelé le *Doigt du croc* (*ductus curvus*), dont l'étymologie est toute latine. Près de la source de ce ruisseau et sur le penchant du même côteau s'élevait autrefois une ancienne chapelle dédiée à Saint-Laurent.

On a trouvé, l'année dernière, à peu de distance de la marnière dont nous avons parlé, cinq autres squelettes et un mortier en fer.

Digitized by Google

LA QUADRATURE DU CERCLE.

(SUITE).

Quoiqu'on arrive aujourd'hui, par des voies bien plus expéditives, au même but, la méthode d'Archimède est susceptible d'un perfectionnement qui en rend l'application plus commode, et que j'emprunte à *M. Oskar Schlömilch* (1).

On sait que, en désignant par S_1, T_1, les aires d'un polygone régulier inscrit et d'un polygone régulier circonscrit du même nombre de côtés ; par S_2, T_2, les aires des polygones d'un nombre double de côtés, etc. . . . . on a :

$$S_2 = \sqrt{S_1 T_1}, \quad T_2 = \frac{2 S_2 T_1}{S_2 + T_1}$$

C'est à l'aide de ces formules (Légendre, géométrie, livre IV, prop. XIII.) que l'on calcule sucessivement les aires des polygones dont le nombre des côtés est doublé à chaque opération. Or, si l'on pose :

$$U_1 = \frac{1}{S_1}, \quad V_1 = \frac{1}{T_1}, \quad U_2 = \frac{1}{S_2}, \quad V_2 = \frac{1}{T_2}$$

d'où $$U_2 = \sqrt{U_1 V_1}, \qquad V_2 = \frac{U_2 + V_1}{2},$$

et si l'on suppose qu'on soit arrivé, dans l'application de la méthode d'Archimède, à deux polygones tels que l'on ait

$$U_1 = \alpha + \delta, \quad V_1 = \alpha,$$

la différence δ entre U_1 et V_1 étant déjà fort petite, on aura :

$$U_2 = \sqrt{\alpha(\alpha + \delta)},$$

et on peut substituer à cette valeur de U_2, celle-ci :

$$U_2 = \alpha + \frac{\delta}{2}$$

en commettant une erreur plus petite que $\frac{\delta^2}{8\alpha}$: or si cette dernière quantité est au-dessous de l'ordre de décimales que l'on néglige, on pourra donc écrire :

$$U_2 = \alpha + \frac{\delta}{2}, \quad V_2 = \alpha + \frac{\delta}{4},$$

$$U_4 = \alpha + \frac{\delta}{4} + \frac{\delta}{8}, \quad V_4 = \alpha + \frac{\delta}{4} + \frac{\delta}{16},$$

(1) *Nouvelles Annales de mathématiques*, tome XIV.

Digitized by Google

$$U_8 = \alpha + \frac{\delta}{4} + \frac{\delta}{16} + \frac{\delta}{32}, \quad V_8 = \alpha + \frac{\delta}{4} + \frac{\delta}{16} + \frac{\delta}{64},$$

. . . . . .

et comme S_2, S_4, S_8....., T_2, T_4, T_8..... forment deux suites de termes qui s'approchent indéfiniment de π^1, de même U_2, U_4, U_8....., V_2, V_4, V_8..... s'approcheront à l'infini de $\frac{1}{\pi}$. On aura donc :

$$\frac{1}{\pi} = \alpha + \frac{\delta}{4} + \frac{\delta}{16} + \frac{\delta}{64} + \frac{\delta}{256} + \ldots\ldots = \alpha + \frac{\delta}{3}.$$

Ce procédé donne un résultat plus exact, en employant seulement les polygones de 256 côtés, que la méthode directe en poussant le nombre des côtés jusqu'à 32,768.

On peut encore remarquer que, si l'on suppose le rayon du cercle égal à $\frac{1}{\sqrt{2}}$, sa surface sera exprimée par $\frac{\pi}{2}$. Prenons pour S_1, T_1, le carré inscrit et le carré circonscrit : on a immédiatement :

$$S_1 = 1, \quad T_2 = 2,$$

et par suite :

$$U_1 = 1, \quad V_1 = \tfrac{1}{2}.$$

On calculera ensuite les quantités U_2, V_2, U_4, V_4, etc..., d'après la loi de formation indiquée plus haut :

$$U_2 = \sqrt{U_1 V_1}, \quad V_2 = \frac{U_2 + V_1}{2}, \text{ etc.....},$$

et si l'on fait attention à cette loi de formation; si d'autre part on remarque que $\frac{1}{2}$ est la moyenne arithmétique entre zéro et 1, on en tirera pour conclusion la proposition suivante, que *Bessel* avait établie d'une autre manière :

Formons une suite indéfinie de quantités :

$$U_0, U_1, V_1, U_2, V_2, U_4, V_4, \text{ etc.....},$$

dans laquelle chaque terme de rang impair est la moyenne arithmetique des deux précédents, et chaque terme de rang pair la moyenne géométrique des deux précédents, les deux premiers termes U_0 *et* U_1 *étant respectivement égaux à zéro et à l'unité. Le terme général de cette suite tend indéfiniment vers la limite*

$$\frac{2}{\pi}.$$

Digitized by Google

Si la méthode d'Archimède eut dû rester exclusivement employée, il est à présumer que le calcul du nombre π n'eût jamais été poussé au delà des limites fixées par L. Van Ceulen. Mais l'invention du calcul infinitésimal vint tout-à-coup fournir des expressions de formes très-variées, qui se prêtaient pour la plupart au calcul approximatif du rapport de la circonférence au diamètre.

Leibnitz remarqua d'abord que la somme de la série indéfinie

$$1 - \frac{1}{3} + \frac{1}{5} - \frac{1}{7} + \frac{1}{9} - \ldots\ldots$$

est égale à $\frac{\pi}{4}$. Mais cette série avait l'inconvénient d'exiger que l'on calculât un grand nombre de termes pour obtenir une valeur quelque peu approchée du nombre π, aussi les géomètres s'efforcèrent-ils d'en trouver de nouvelles qui permissent de parvenir à une plus grande approximation en calculant un plus petit nombre de termes. Parmi ces formules, on remarque en premier lieu la suivante, qui se déduit des mêmes considérations que celle de Leibnitz :

$$\frac{\pi}{6} = \frac{1}{\sqrt{3}}\left(1 - \frac{1}{3.3} + \frac{1}{5.3^2} - \frac{1}{7.3^3} + \frac{1}{9.3^4} - \ldots\ldots\right)$$

C'est de celle-ci que Lagny a tiré le rapport de la circonférence au diamètre avec 127 décimales. La *convergence* est encore plus grande dans la série suivante, donnée par Euler (1) :

$$\frac{\pi}{4} = \frac{1}{2}\left(1 - \frac{1}{3.4} + \frac{1}{5.4^2} - \frac{1}{7.4^3} + \frac{1}{9.4^4} - \ldots\ldots\right)$$
$$+ \frac{1}{3}\left(1 - \frac{1}{3.9} + \frac{1}{5.9^2} - \frac{1}{7.9^3} + \frac{1}{9.9^4} - \ldots\ldots\right)$$

et plus grande encore dans celle-ci :

$$\frac{\pi}{4} = 4\left(\frac{1}{5} - \frac{1}{5.5^3} + \frac{1}{5.5^5} - \frac{1}{7.5^7} + \frac{1}{9.5^9} - \ldots\ldots\right)$$
$$- \left(\frac{1}{239} - \frac{1}{3.(239)^3} + \frac{1}{5.(239)^4} - \frac{1}{7.(239)^7} + \ldots\ldots\right)$$

qui est due à Machin, et dont M. Shanks a fait usage. La dernière, dont la convergence est si remarquable, me paraît la plus commode

(1) *Introductio in analysin infinitorum*, T. I, p. 107.

Digitized by Google

que l'on puisse employer pour la détermination approchée de la valeur de π. Quant à la démonstration de ces diverses séries, elle se trouve dans la plupart des traités d'analyse, et en particulier à la fin de l'algèbre de *Bourdon*.

D'autres formules, curieuses au moins par la loi de leur formation, ont été aussi proposées pour obtenir le développement de la valeur de π en série convergente. Euler, dans son *Introductio*, en a établi un nombre considérable; nous nous bornerons à citer les suivantes (1) :

$$\frac{\pi^2}{6} = 1 + \frac{1}{2^2} + \frac{1}{3^2} + \frac{1}{4^2} + \ldots\ldots$$

$$\frac{\pi^4}{90} = 1 + \frac{1}{2^4} + \frac{1}{3^4} + \frac{1}{4^4} + \ldots\ldots$$

$$\frac{\pi^2}{8} = 1 + \frac{1}{3^2} + \frac{1}{5^2} + \frac{1}{7^2} + \ldots\ldots$$

$$\frac{\pi^3}{32} = 1 - \frac{1}{3^3} + \frac{1}{5^3} - \frac{1}{7^3} + \ldots\ldots$$

Enfin, on peut encore proposer la série double que voici :

$$1 - \frac{\pi}{10}\frac{\sqrt{10 + 2\sqrt{5}}}{\sqrt{5} - 1} = \frac{2}{10^2}\left(1 + \frac{1}{2^2} + \frac{1}{3^2} + \frac{1}{4^2} + \ldots\ldots\right)$$
$$+ \frac{2}{10^4}\left(1 + \frac{1}{2^4} + \frac{1}{3^4} + \frac{1}{4^4} + \ldots\ldots\right)$$
$$+ \frac{2}{10^6}\left(1 + \frac{1}{2^6} + \frac{1}{3^6} + \frac{1}{4^6} + \ldots\ldots\right)$$
$$+ \ldots\ldots\ldots\ldots$$

La démonstration n'en est pas difficile.

Les géomètres ont encore obtenu d'autres expressions du nombre π, qui diffèrent par leur forme des précédentes. Ce sont des produits composés d'un nombre infini de facteurs, formés suivant une loi déterminée, et dont la valeur tend indéfiniment vers le nombre π, à mesure que l'on prend un nombre plus grand de facteurs.

De ces expressions, la plus simple et la plus remarquable a été donnée par *Wallis* :

(1) *Introductio in analysin infinitorum*, pages 129 et suivantes.

Digitized by Google

$$\frac{\pi}{2} = \frac{2.\ 2.\ 4.\ 4.\ 6.\ 6.\ 8.\ 8.....}{1.\ 3.\ 3.\ 5.\ 5.\ 7.\ 7.\ 9.....}$$

On l'a démontrée de plusieurs manières (1).

Je ne finirai pas cet article sans faire connaître encore un procédé, imaginé par Laplace (2), pour évaluer le rapport de la circonférence au diamètre, et qui, s'il est peu expéditif, a du moins le mérite de l'originalité.

Supposez qu'une feuille de papier, tendue sur un plan horizontal, ait été divisée en bandes d'une certaine largeur par des droites parallèles et équidistantes; projeter au hasard, sur ce plan, une petite aiguille cylindrique, dont la longueur soit moindre que la distance qui sépare deux parallèles consécutives. Deux circonstances pourront se présenter : ou bien dans sa chûte la petite aiguille couvrira l'une des parallèles, ou bien elle tombera de manière à n'en rencontrer aucune. Or, pour que le premier cas se produise, il faut d'abord que le milieu de l'aiguille, qui tombera évidemment sur l'une des bandes séparées par les droites parallèles, ne soit pas éloigné des deux parallèles qui limitent cette bande d'une distance supérieure à la demi-longueur de l'aiguille. Il est plus ou moins *probable* que cette condition sera remplie, suivant que l'aiguille sera plus ou moins longue, et l'on reconnaît même avec un peu d'attention, que la *probabilité* de ce premier fait est exprimée précisément par le rapport de la longueur de l'aiguille à la largeur d'une bande.

Mais, ce premier point rempli, il faut encore que l'inclinaison de l'aiguille relativement à la droite dont elle est la plus voisine, soit comprise entre certaines limites; il est clair, par exemple, que si l'aiguille tombait parallèlement à la droite, elle ne la couvrirait pas. De là une seconde probabilité qu'il faut combiner avec la première, et qui dépend des positions angulaires, en nombre infini, que l'aiguille peut occuper autour de son milieu. Or, en traduisant par le calcul, d'une manière nette et rigoureuse, les conditions que j'indique ici, on voit le nombre π s'introduire dans la formule qui représente la probabilité du fait qui nous occupe, savoir la ren-

(1) Wallis, *Arithmetica infinitorum*. — Euler, *Introductio*, etc. — Cauchy, note IX du *Cours d'analyse*.

(2) *Calcul des probabilités*, ch. V.

Digitized by Google

contre par l'aiguille dans sa chûte, de l'une des parallèles. Et cette formule, que du reste on peut établir très-simplement et sans l'emploi du calcul transcendant, cette formule conduit à la conclusion que voici :

Jetez, un très-grand nombre de fois et aussi irrégulièrement que possible, l'aiguille sur la feuille horizontale partagée en bandes. Divisez le nombre total de fois que vous avez répété cette opération par le nombre de fois que l'aiguille en tombant, a couvert quelqu'une des parallèles, et multipliez le quotient par le double du rapport de la longueur de l'aiguille à la largeur d'une bande. Le résultat approchera d'autant plus de la valeur du rapport π, et avec une certitude d'autant plus grande, que l'opération aura été faite un plus grand nombre de fois.

Ph. GILBERT.
Professeur à l'Université catholique de Louvain.

NOTES SUR LES APPROXIMATIONS DES RACINES NUMÉRIQUES.

On sait combien les Tables de logarithmes simplifient la sixième opération de l'Arithmétique généralisée, c'est-à-dire *l'extraction des Racines numériques*. Mais les applications à la Géométrie élémentaire exigent parfois plus de chiffres exacts que les tables n'en peuvent donner. D'ailleurs, ces applications conduisent souvent à extraire la racine carrée et même la racine cubique *d'un nombre approximatif*. Or, dans chacun de ces deux derniers cas, il importe beaucoup de savoir combien la racine, approchée en décimales peut avoir de premiers chiffres exacts ; et voici de ces deux problèmes généraux les solutions les plus simples.

RACINES CARRÉES.

I. — Désignons par a et b les racines carrées de deux nombres, soit entiers, soit décimaux de même espèce, le premier a^2 ne surpassant le second b^2 que d'une unité de l'ordre le moins élevé. On a donc $a^2 - b^2 = 1$; d'où il vient

$$(a - b)\ (a + b) = 1 \text{ et } a - b = \frac{1}{a + b}.$$

Digitized by Google

A cause de $a^2 > b^2$ et de $a > b$, il est clair que $a + b \vee 2b$ et que

$$\frac{1}{a+b} < \frac{1}{2b}. \text{ Donc } a - b < \frac{1}{2b}.$$

II. — Pour appliquer cette formule, soit d'abord $a^2 = 87493$ et $b^2 = 87492$. Il est évident que $b > 200$ et qu'à plus forte raison

$$a - b < \frac{1}{400} \text{ ou } a - b < 0{,}003.$$

On voit que les racines carrées des deux nombres proposés, et de tout nombre intermédiaire, sont égales entre elles, à moins d'un demi-centième près *en moins*, et qu'ainsi chacune a les cinq premiers chiffres exacts, dont deux décimaux.

Chaque racine carrée aurait encore les cinq premiers chiffres exacts, dont quatre décimaux, si l'on avait $b^2 = 87{,}492$; car alors il viendrait $a - b < 0{,}001 : 18$ ou $a - b < 0{,}00006$.

Si $b^2 = 0{,}12857329$, on trouve $a - b < 0{,}00000002$. Ainsi dans ce cas, les racines carrées n'ont chacune que les sept premiers chiffres exacts, tous décimaux.

En général, si deux nombres, soit entiers, soit décimaux de même espèce, ayant chacun n chiffres, ne diffèrent que d'une unité de l'ordre le moins élevé, *les racines carrées de ces deux nombres, et de tout nombre intermédiaire, étant approchées en décimales, sont égales entre elles, et ont chacune les* n *premiers chiffres exacts ou seulement les* n — 1 *premiers, si* n *étant pair, la première tranche à gauche est moindre que* 25.

C'est ce qu'on vérifierait directement en extrayant la racine carrée de chacun des deux nombres proposés. Mais, dans chacun des exemples ci-dessus, où la racine carrée doit avoir plus de quatre chiffres, on peut abréger les calculs en achevant l'extraction de la racine *par division*.

III. — Comme l'extraction de la racine carrée des nombres décimaux se ramène toujours à celle des nombres entiers, supposons que la racine carrée du nombre entier proposé doive avoir $2n + 1$ chiffres exacts et qu'on ait calculé les $n + 1$ premiers. Soit a le nombre formé par ces $n + 1$ premiers chiffres et x le nombre

Digitized by Google

qu'expriment les n chiffres suivants, à calculer. Si m désigne le nombre proposé, il est clair qu'on aura successivement :

$$(a + x)^2 = m,\ a^2 + 2\,a\,x + x^2 = m,$$

$$2\,a\,x + x^2 = m - a^2 = r \text{ et } x = \frac{r}{2\,a} - \frac{x^2}{2\,a}.$$

Or, le nombre a étant suivi des n chiffres x, a pour valeur $a.\,10^n$. De plus, comme a est composé de $n + 1$ chiffres, il sur passe 1 suivi de n zéros ou 10^n. Ainsi $2\,a > 2.\,10^{2n}$, tandis que x, nombre composé de n chiffres, est moindre que 10^n; d'où $x^2 < 10^{2n}$ et par suite x^2 sur $2\,a < \frac{1}{2}$. On aura donc toujours

$$x = \frac{r}{2\,a.\,10^n},\ \text{à moins de } \tfrac{1}{2} \text{ près } \textit{en plus}.$$

On voit qu'après avoir calculé les $n + 1$ premiers chiffres de la racine, lesquels forment le nombre a, et avoir abaissé les n dernières tranches à côté du reste des $n + 1$ premières, *on trouve les* n *derniers chiffres* x *de la racine en divisant simplement le nombre* r *résultant par le double du nombre* a *suivi de* n *zéros et en s'arrêtant à la partie entière du quotient.*

Par exemple, s'il faut extraire la racine carrée de 3 avec un grand nombre de décimales exactes, on fait suivre 3 d'autant de tranches de deux zéros qu'on veut avoir de chiffres décimaux à la racine. Ensuite on calcule comme à l'ordinaire, les trois premiers chiffres a de la racine et à côté du reste des trois premières tranches, on abaisse les deux suivantes, pour avoir le nombre r; lequel étant divisé par $2\,a$ suivi de deux zéros, la partie entière du quotient sera les deux chiffres suivants x de la racine.

Pour vérifier la racine $a + x$ trouvée, il suffit de soustraire du nombre r les deux parties $2\,a\,x + x^2$ ou $(2\,a + x)\,x$. Et comme a exprime des centaines par rapport aux deux chiffres x suivants, il est clair que l'on calculera le nombre formé par les deux parties ci-dessus en écrivant simplement x à la droite de $2\,a$ et en multipliant la somme par x. Si donc on peut soustraire le produit hors du nombre r et que le reste soit moindre que $2\,(a + x) + 1$, on est sûr que $a + x$ exprime les cinq premiers chiffres b de la racine carrée cherchée.

On vient de soustraire des cinq premières tranches le carré b^2 des cinq premiers chiffres de la racine. Abaissant donc à côté du reste

Digitized by Google

les quatre tranches suivantes puis divisant le nombre résultant s par $2\,b$ suivi de quatre zéros, la partie entière dn quotient exprime les quatre chiffres y suivants de la racine. On a donc ainsi exactement les neuf premiers chiffres $b + y$ ou c de la racine carrée cherchée.

Des calculs analogues fourniraient, par une seule division, les huit chiffres suivants de cette racine; etc. — L'arithmétique de Bourdon renferme plusieurs applications du procédé ci-dessus. Voyez les dernières éditions de cet ouvrage.

IV. — Lorsque deux nombres A et B, soit entiers, soit décimaux de même espèce, sont composés chacun de $2\,n + 1$ tranches de chiffres et que les $n + 1$ premières à gauche forment un même nombre dans chacun, je dis que *la demi-somme de ces deux nombres ne surpasse point la racine carrée de leur produit d'un huitième de l'unité de l'ordre le moins élevé de cette racine.*

D'abord la différence A — B n'a que $2\,n$ chiffres; elle est donc plus petite que $\sqrt{B}$ qui en a $2\,n + 1$, comme ayant $2\,n + 1$ tranches. Posant donc $A = a^2$ et $B = b^2$, il est clair qu'on aura successivement :

$$a^2 - b^2 < b,\ (a + b)\ (a - b) < b \text{ et } a - b < \frac{b}{a + b}.$$

Mais à cause de $a^2 > b^2$ et de $a > b$, on a $a + b > 2\,b$. Remplaçant $a + b$ par le nombre plus petit $2\,b$, le quotient devient plus grand et se réduit à $\frac{1}{2}$; donc, à plus forte raison, on a

$$a - b < \tfrac{1}{2} \text{ ou } \sqrt{A} - \sqrt{B} < \tfrac{1}{2}.$$

D'après le cacul des radicaux du second degré, si l'on élève au carré chacun des membres de la seconde inégalité et qu'ensuite on divise par 2 les deux membres, on verra que

$$\tfrac{1}{2}\,(A + B) - \sqrt{(A\,B)} < \tfrac{1}{8}.$$

V. — Cherchons la racine carrée du produit des deux nombres

$$A = 0{,}9549403 \text{ et } B = 0{,}9549083.$$

Ici les nombres A et B sont approchés chacun avec sept décimales exactes. Le cas le plus défavorable est celui où chacun serait trop grand d'une demi-unité décimale du 7me ordre; de sorte que les véritables nombres étant $A - \frac{1}{2}$ et $B - \frac{1}{2}$, leur produit serait

$$A\,B - \tfrac{1}{2}\,(A + B) + \tfrac{1}{4}.$$

Digitized by Google

Ce produit ayant 14 décimales et les sept premières de $\frac{1}{2}$ (A + B) étant sept zéros, on voit que la plus grande erreur possible ne porte que sur les sept dernières décimales du produit A B. On conçoit que le plus souvent l'erreur ne portera que sur les six dernières décimales de ce produit.

Or, on trouve que le produit de A par B est

$$0,91188041847449.$$

La multiplication abrégée, avec neuf décimales au produit, donne 0,911880417. Ce produit ayant les huit premières décimales exates, sa racine carrée aura les sept premiers chiffres aussi exacts et tous décimaux. Achevant donc par division l'extraction de la racine carrée du nombre décimal de sept tranches, savoir :

$$0,91188042000000,$$

on trouve que cette racine est exactement 0,9549243.

Mais on abrége singulièrement en observant que les quatre premiers chiffres à gauche, dans les nombres A et B, forment le même nombre 9549, et qu'ainsi on a, à moins d'un huitième de l'unité décimale du 7me ordre,

$$\sqrt{AB} = \frac{1}{2}(A + B) = 0,9549243.$$

Des calculs semblables se présentent en géométrie pour y déterminer le rapport approché de la circonférence au diamètre.

VI. Revenons encore à la détermination des premiers chiffres exacts de la racine carrée d'un nombre entier ou décimal approché, et cherchons, par exemple, avec quatre décimales exactes, la racine carrée de

$$11 + 6\sqrt{2} \text{ ou de } 11 + \sqrt{72}.$$

Il faut d'abord calculer la racine carrée de 72, à moins de 0,0001 près, ce qui donne 8,4853. Prenant ensuite, avec les cinq premiers chiffres exacts, la racine carrée de 19,4853, on trouve 4,4142 pour la racine demandée.

C'est ce qu'on vérifie très-simplement en observant que la racine carrée du binôme irrationnel proposé est $3 + \sqrt{2}$, et que $\sqrt{2} = 1,4142$, avec quatre décimales exactes.

Comme la racine 4me se trouve en prenant la racine carrée de la racine carrée, tandis que la racine 8me s'obtient par trois extractions

Digitized by Google

successives de racines carrées; on voit comment il faut procéder pour calculer, avec huit décimales exactes, soit la racine 4me de 12, soit la racine 8me de 48.

Remarque. — Le calcul des nombres irrationnels ou des radicaux fait partie de l'arithmétique généralisée : il y est nécessaire, non-seulement pour simplifier les déterminations numériques, mais surtout pour en assurer les approximations; *soit en faisant entrer sous le radical le facteur qui le multiplie; soit en rendant rationnel le diviseur,* c'est-à-dire en faisant disparaître les radicaux que ce diviseur renferme, de telle sorte que le quotient cherché ne change pas de valeur. C'est ainsi que le quotient de 2 par $\sqrt{5} - \sqrt{3}$ se réduit à $\sqrt{5} + \sqrt{3}$, *en multipliant d'abord les deux termes par ce que devient le diviseur lorsqu'on y change le signe du second radical.*

Par ce procédé, si le diviseur a quatre termes, dont trois au moins soient des radicaux du second degré, on en fera disparaître successivement tous les radicaux, sans que la valeur du quotient soit altérée. Car on sait que : *Le quotient ne change pas de valeur quand on multiplie ou qu'on divise ses deux termes par un même nombre irrationnel quelconque.*

Cette dernière proposition fait partie du *Calcul des quotients indiqués* et partant de la *théorie des rapports numériques.* Il est donc nécessaire de la démontrer; ce que l'on fait bien simplement, comme on sait.

J.-N. Noel.

(*La fin au prochain numéro.*)

Digitized by Google

ÉTUDES SUR ATHALIE.

(*Suite, voir le numéro de mai, pp.* 443-452)

—

SCÈNE III.

JOAD, JOSABET, ZACHARIE, SALOMITH, ISMAEL,

deux lévites, le chœur.

JOAD.

Grand Dieu, voici ton heure; on t'amène ta proie!
Ismaël, écoutez. (*Il lui parle bas*).

JOSABET.

Puissant maître des cieux,
1670 Remets-lui le bandeau dont tu couvris ses yeux
Lorsque, lui dérobant tout le fruit de son crime,
Tu cachas dans mon sein cette tendre victime!

JOAD.

Allez, sage Ismaël, ne perdez point de temps;
Suivez de point en point ces ordres importants:
Surtout qu'à son entrée et que sur son passage
Tout d'un calme profond lui présente l'image.
Vous, enfants, préparez un trône pour Joas;
Qu'il s'avance suivi de nos sacrés soldats.
Faites venir aussi sa fidèle nourrice,
1680 Princesse, et de vos pleurs que la source tarisse.

(*A un lévite*).

Vous, dès que cette reine, ivre d'un fol orgueil,
De la porte du temple aura passé le seuil,
Qu'elle ne pourra plus retourner en arrière,
Prenez soin qu'à l'instant la trompette guerrière

V. 1668. *Grand Dieu.....* Quelle énergie dans l'expression *ta proie!* Elle paraîtrait même trop hardie, si les livres saints n'étaient pas remplis de figures non moins extraordinaires pour exprimer les terribles vengeances du Seigneur. G.

V. 1670. *Remets-lui le bandeau.....* Voyez le récit de Josabet plusieurs fois rappelé, Acte I, sc. II, vers 241 et s.

V. 1677..... *Un trône pour Joas.* Quel spectacle que celui du jeune roi, qui monte sur le trône à l'instant même où Athalie arrive pour lui ôter la vie! G.

Digitized by Google

Dans le camp ennemi jette un subit effroi.
Appelez tout le peuple au secours de son roi,
Et faites retentir jusques à son oreille
De Joas conservé l'étonnante merveille.
Il vient.

V. 1168. *Grand Dieu, voici ton heure...* Au moment où Athalie va entrer, lorsque, malgré les précautions que Joad vient de prendre, tout est encore incertain, c'est à Dieu que s'adressent le grand-prêtre et Josabet. Ils reconnaissent sa providence, visible dans la marche des événements, et l'invoquent dans le péril. Mais le contraste entre leurs caractères, qui est une des plus grandes beautés de la tragédie, se soutient jusqu'à la fin, et fait croître à chaque instant l'admiration et la pitié. Joad parle avec la confiance inébranlable qu'il a montrée dès la première annonce des desseins d'Athalie (v. 64), et avec l'autorité du prophète pour qui l'avenir est sans voiles. Il semble avoir pris part aux conseils de Dieu, qui laisse le méchant prospérer pendant quelques années, mais qui s'est réservé *une heure*, et saura atteindre *sa proie.*

V. 1669... *Puissant maître des cieux.* Josabet implore la puissance divine et voudrait éloigner le moment où Athalie reconnaîtra Joas, ou le sauver sans qu'il parût jamais devant celle qui déjà a voulu le faire périr. Il fallait une habileté extrême pour créer ce caractère, où la timidité s'allie au dévouement, où la piété la plus pure et la plus vraie ne perd rien de son prix pour être en opposition avec la sublime sainteté de Joad.

V. 1773. *Allez, sage Ismaël...* Joad répète et explique une partie des ordres qu'il vient de communiquer secrètement à Ismaël. Josabet voudrait différer l'entrevue qui doit être la dernière avec Athalie; Joad ordonne que l'on se presse. La scène imposante qui doit terminer la tragédie est si prochaine que déjà on l'entrevoit: la pensée ne peut plus se détourner de ce calme profond et terrible qui va être le signal de la catastrophe; on voit déjà la nourrice dont la présence est nécessaire pour qu'Athalie se reconnaisse vaincue; on suit Josabet, qui est chargée d'appeler ce témoin du crime de la reine et de la protection divine, et l'on sent redoubler sa sympathie pour la princesse, que Joad s'efforce en vain de rassurer. Les derniers ordres que donne Joad fixent l'attention sur ce qui va se passer au dehors quand Athalie entrera dans le temple. Joas sera proclamé en présence de l'armée

Digitized by Google

ennemie; le peuple apprendra qu'il existe un descendant de David, un jeune roi, dont la vie déjà conservée une fois miraculeusement, est encore menacée; il reconnaîtra sans doute la protection divine qui a renversé les desseins d'Athalie; mais qui sait combien se montreront fidèles et s'ils pourront résister aux forces réunies par la reine ?

Joas entre suivi des prêtres et des lévites, et le grand prêtre leur adresse la parole.

—

SCÈNE IV.

JOAS, JOAD, JOSABET, ZACHARIE, SALOMITH, AZARIAS, TROUPES DE PRÊTRES ET DE LÉVITES, LE CHOEUR.

JOAD.

Lévites saints, prêtres de notre Dieu,
1690 Partout sans vous montrer environnez ce lieu;
Et, laissant à mes soins gouverner votre zèle,
Pour paraître attendez que ma voix vous appelle.

(*Ils se cachent tous.*)

Roi, je crois qu'à vos vœux cet espoir est permis.
Venez voir à vos pieds tomber vos ennemis.
Celle dont la fureur poursuivit votre enfance,
Vers ces lieux à grands pas pour vous perdre s'avance;
Mais ne la craignez point; songez qu'autour de vous
L'ange exterminateur est debout avec nous.
Montez sur votre trône, et.. Mais la porte s'ouvre:
1700 Permettez un moment que ce voile vous couvre.

(*Il tire un rideau.*)

Vous changez de couleur, princesse!

JOSABET.

Ah! sans pâlir
Puis-je voir d'assassins le temple se remplir?
Quoi! ne voyez-vous pas quelle nombreuse escorte.

JOAD.

Je vois que du saint temple on referme la porte.
Tout est en sûreté.

V. 1690. *Partout, sans vous montrer...* Joad a tout prévu. Ses ordres sont donnés pour que Joas soit proclamé au dehors, pour qu'il soit reconnu par Athalie. En ce moment, il rappelle aux lévites ce qu'il leur a déjà prescrit pour résister à Athalie, dans le cas où elle voudrait, soutenue par *ses plus braves chefs* et son escorte, attenter à la sûreté de Joas et de ses défenseurs.

Digitized by Google

V. 1689... *Lévites saints, prêtres...* Tels sont les seuls défenseurs que Joad a réunis. Ils veilleront sur Joas sans se montrer. Josabet, témoin de ces préparatifs, ressent encore les vives alarmes qu'elle a exprimées d'une manière si touchante au premier acte (v. 209-225), et ne peut retenir ses larmes. Joad, resté seul avec elle et le roi, informe celui-ci de l'arrivée prochaine de son ennemie et lui promet la victoire. Il lui dit que Dieu a envoyé un ange qui, debout à côté du trône et de ses défenseurs, veille à sa sûreté. Il voit la porte s'ouvrir, tend le voile qui doit dérober quelques instants encore l'enfant aux regards de sa marâtre, et dit à Josabet :

Vous changez de couleur, princesse!

Ce peu de paroles nous mettent devant les yeux un des détails les plus touchants et les plus nécessaires à connaître.

Josabet, en répondant à son époux ; peint l'arrivée d'Athalie et va manifester ses frayeurs quand Joad l'interrompt et exprime toute sa confiance dans le succès.

Pendant la dernière partie de la scène, Joad et Josabet restent un instant seuls devant le spectateur, Racine a trouvé le moyen de les représenter, dans un dialogue aussi court que les circonstances l'exigent, fidèles aux sentiments qu'ils ont montrés dès l'origine et dont le contraste est une des sources les plus fécondes de l'intérêt.

SCÈNE V.

JOAS, ATHALIE, JOAD, JOSABET, ABNER, SUITE D'ATHALIE.

(*Joas est caché derrière le rideau.*)

ATHALIE, *à Joad.*

Te voilà, séducteur,
De ligues, de complots pernicieux auteur,
Qui dans le trouble seul as mis tes espérances,
Eternel ennemi des suprêmes puissances!
En l'appui de ton Dieu tu t'étais reposé:
1710 De ton espoir frivole es-tu désabusé?
Il laisse en mon pouvoir et ton temple et ta vie.
Je devrais, sur l'autel où ta main sacrifie,

Digitized by Google

Te... Mais du prix qu'on m'offre il faut me contenter.
Ce que tu m'as promis, songe à l'exécuter :
Cet enfant, ce trésor, qu'il faut qu'on me remette,
Où sont-ils ?

JOAD.

Sur-le-champ tu seras satisfaite ;
Je te les vais montrer l'un et l'autre à la fois.

(*Le rideau se tire. On voit Joas sur son trône ; sa nourrice est à genoux à sa droite ; Azarias l'épée à la main, est debout à sa gauche ; et près de lui Zacharie et Salomith sont à genoux sur les degrés du trône : plusieurs lévites, l'épée à la main, sont rangés sur les côtés*).

Paraissez, cher enfant, digne sang de nos rois.
Connais-tu l'héritier du plus saint des monarques,
1720 Reine ? De ton poignard connais du moins ces marques.
Voilà ton roi, ton fils, le fils d'Ochosias.
Peuples, et vous, Abner, reconnaissez Joas.

ABNER.

Ciel !

ATHALIE, *à Joad.*

Perfide !

JOAD.

Vois-tu cette Juive fidèle
Dont tu sais bien qu'alors il suçait la mamelle ?
Il fut par Josabet à ta rage enlevé :
Ce temple le reçut, et Dieu l'a conservé.
Des trésors de David voilà ce qui me reste.

ATHALIE.

Ta fourbe à cet enfant, traître, sera funeste.
D'un fantôme odieux, soldats, délivrez-moi !

JOAS,

1730 Soldats du Dieu vivant, défendez votre roi !

(*Ici le fond du théâtre s'ouvre. On voit le dedans du temple et les lévites armés entrent de tous côtés sur la scène*).

V. 1715. *Te... Mais du prix qu'on m'offre...* Il était difficile d'imiter d'une manière plus heureuse et plus naturelle le *quos ego* de Virgile (Enéide, 1, 139).

V. 1718. *Paraissez, cher enfant...* Il n'existe pas de plus beau coup de théâtre.

V. 1729. *D'un fantôme odieux ; soldats, délivrez-moi.* Dernier défi de la reine, moment suprême où va disparaître son assurance impie.

V. 1730. *Soldats du Dieu vivant, defendez votre roi.* Ce vers embrase le

Digitized by Google

ATHALIE.

Où suis-je? O trahison! ô reine infortunée!
D'armes et d'ennemis je suis environnée!

JOAD.

Tes yeux cherchent en vain, tu ne peux échapper,
Et Dieu de toutes parts a su t'envelopper.
Ce Dieu que tu bravais en nos mains t'a livrée:
Rends-lui compte du sang dont tu t'es enivrée.

ATHALIE.

Quoi, la peur a glacé mes indignes soldats!
Lâche Abner, dans quel piége as-tu conduit mes pas!

ABNER.

Reine, Dieu m'est témoin...

ATHALIE.

Laisse-là ton Dieu, traître,
1740 Et venge-moi.

ABNER, *se jetant aux pieds de Joas.*

Sur qui? sur Joas! sur mon maître!

ATHALIE.

Lui, Joas? lui, ton roi? Songez, méchants, songez
Que mes armes encor vous tiennent assiégés.
J'entends à haute voix tout mon camp qui m'appelle.
On vient à mon secours: tremblez, troupe rebelle.

théâtre, électrise le spectateur, parce que ce roi est un enfant, et que cet enfant est devenu le nôtre. Voilà ce que personne n'avait même imaginé possible. *La Harpe.*

V. 1738. *Lâche Abner, dans quel piége...* On voit combien le silence que Joad a gardé avec Abner était habilement ménagé par le poète. Au moment où ce guerrier tire l'épée, l'événement est encore incertain.

V. 1739... *Laisse-là ton Dieu, traître.* On sait combien ce reproche est injuste. Ce ton de mépris est un coup de pinceau admirable pour représenter une reine impie qui compte Dieu pour rien, et ne connait d'autre Dieu que la vengeance. G.

A.-B.-J. MARSIGNY.

(*La suite au prochain numéro.*)

Digitized by Google

HYGIÈNE
DES ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

CHAPITRE II.

Plan de l'édifice et dispositions générales.
(Suite.)

La hauteur de l'édifice dépendra de la grandeur de l'emplacement, de la largeur de la rue et du nombre des élèves. Sur un terrain isolé, on peut sans inconvénient construire deux étages; mais, dans une rue, principalement si elle est un peu étroite, il sera bon de n'en élever qu'un seul.

« La hauteur des maisons, dit M. Londe, est tout-à-fait indiffé-
« rente quand le bâtiment est isolé, à moins qu'il ne soit situé
« dans un lieu où l'on ait à redouter les ouragans, les tremblements
« de terre, etc; mais si plusieurs bâtiments sont réunis, comme
« dans les villes, et qu'ils aient une grande hauteur, ils se privent
« mutuellement de l'influence si avantageuse de la lumière; de
« sorte que les personnes qui habitent les étages inférieurs de ces
« bâtiments n'ont pas encore reçu les bienfaits de ce fluide, quoi-
« que souvent le soleil soit déjà fort avancé sur l'horizon; enfin,
« ces bâtiments trop élevés empêchent le renouvellement de l'air,
« entretiennent l'humidité, deviennent la principale cause du carreau
« et de toutes les maladies du système lymphatique chez les enfants
« qu'on élève dans les boutiques des rues étroites et déterminent
« aussi ces douleurs rhumatismales qui affectent si souvent les
« portiers et les divers artisans logés au rez-de-chaussée des
« mêmes rues (1). »

Sur toute la longueur de la façade principale régnera un large trottoir composé de pierres rectangulaires, bien ajustées; on choisira des dalles qui ne prennent pas un trop grand poli à cause des chutes qu'elles pourraient occasionner.

Si la disposition des lieux le permet, une porte d'entrée à deux

(1) Charles Londe. Nouveaux éléments d'hygiène. Bruxelles, 1840, p. 517.

Digitized by Google

battants — porte cochère — s'ouvrira sur le milieu de cette façade; on facilite ainsi l'entrée et la sortie des élèves et l'on donne à l'édifice un caractère plus monumental.

De préférence, cette porte sera au niveau de la rue; quelques marches à monter ou à descendre sont une cause perpétuelle de troubles et d'accidents; les élèves s'y pressent, s'y poussent, cherchent à se devancer, s'amusent quelquefois à enjamber ou à sauter des marches et subissent ainsi des chutes plus ou moins dangereuses.

Cette porte donnera le plus immédiatement possible dans une vaste cour destinée aux récréations des externes; le vestibule de communication sera large et bien éclairé.

A droite où à gauche de l'entrée principale, se trouvera le logement du concierge; en face, on pourra disposer une salle d'attente pour les professeurs et un parloir pour les parents des élèves.

Nous avons à considérer dans l'édifice un étage souterrain, le rez-de-chaussée et un ou deux étages supérieurs.

Il convient que tout l'édifice soit construit sur de vastes caves voûtées et bien ventilées; cette disposition assure un bon état de sécheresse pour tout le bâtiment et surtout pour les classes du rez-de-chaussée; les planchers et les murailles seront ainsi préservés de l'humidité.

Ces caves pourront d'ailleurs être utilisées pour les besoins du service; ainsi, les caves placées sous l'édifice principal seront réservées au préfet des études; celles qui se trouveront sous les bâtiments du pensionnat seront affectées au directeur, à l'aumônier et aux principaux employés.

M. Muller, dans le plan d'un lycée annexé à l'ouvrage de M. Clavel, place la cuisine à l'étage souterrain, immédiatement au-dessous des réfectoires avec lesquels elle communique par des escaliers; nous blâmons cette disposition à cause des odeurs qui tendent contamment à s'élever à l'étage supérieur, et aussi à cause de la difficulté du service compliqué de la montée et de la descente d'un escalier.

M. Muller place encore à l'étage souterrain une machine à vapeur de la force de trois chevaux destinée au chauffage et à la ventilation de l'édifice; cette machine, par la vapeur d'eau de la chaudière, peut encore servir pour la cuisson des préparations culinaires, pour

Digitized by Google

le lavage du linge dans la buanderie et pour une multitude d'opérations journalières. Malheureusement, le prix d'achat d'une pareille machine et les frais de premier établissement feront reculer beaucoup d'administrations d'ailleurs très-bien intentionnées; cependant un établissement qui compterait quatre à cinq cents pensionnaires pourrait très-avantageusement recourir à un pareil système de chauffage et de ventilation.

Nous avons placé le rez-de-chaussée au niveau de la rue, tout au moins pour l'entrée principale; cependant, si l'on craignait l'humidité du sol malgré les caves voûtées, on pourrait l'élever de quelques marches qui seraient situées, non pas sur le seuil de la rue, mais seulement sur les côtés du vestibule à l'entrée.

Il convient que toutes les classes soient situées au rez-de-chaussée; il convient aussi qu'elles soient disposées de telle sorte que les étudiants internes ou externes puissent s'y rendre à couvert; cette condition peut être remplie au moyen d'un corridor qui règne sur toute la longueur de l'édifice et sur lequel viennent s'ouvrir toutes les classes; ce corridor aura environ trois mètres de large et sera parfaitement éclairé; on le disposera du côté de la rue; de cette façon, les classes donneront sur la cour et l'on évitera ainsi le bruit et les distractions du dehors.

Indépendamment des classes destinées aux cours ordinaires des deux sections, les bâtiments devront contenir un laboratoire de chimie, un cabinet de physique et une salle destinée à la conservation des objets d'histoire naturelle; ils devront contenir, en outre, une vaste salle d'étude en commun, une salle de dessin et une bibliothèque.

Si le rez-de-chaussée de l'édifice principal, y compris les pavillons latéraux, n'est pas suffisant pour renfermer toutes les classes, on reportera au premier étage les salles destinées aux élèves des cours supérieurs.

Les dimensions à donner aux classes, par rapport au nombre d'élèves qui doivent les fréquenter, méritent de fixer notre attention; c'est, en effet, la question la plus importante que nous ayons à traiter.

« L'homme, d'après sa création, dit M. Harou-Romain, a besoin « avant tout, avant le pain, avant l'eau, avant les rayons du soleil,

Digitized by Google

« d'avoir autour de lui de l'air pur et de l'air en grande abon-
« dance. »

C'est donc le premier besoin de l'élève qui séjourne dans une maison d'éducation; avant de songer à lui donner des maîtres intelligents et habiles, il faut s'occuper de lui assurer la quantité d'air atmosphérique que des expériences physiologiques bien faites ont démontré lui être nécessaire.

« Dans la plupart des écoles, dit M. Clavel, les moyens de ven-
« tilation sont à peu près nuls; si bien que cent enfants d'une
« propreté douteuse, accumulés dans une seule pièce, produisent
« bientôt un véritable méphitisme. Condamnés, ainsi que le maître,
« à respirer un air impur; ils sont pour la plupart atteints de
« pesanteur de tête, de céphalalgie, et contractent le germe de
« certaines maladies caractérisées par une altération de la com-
« position du sang (1). »

Nous ajouterons que cette odeur méphitique et nauséabonde, produit des exhalations pulmonaire et cutanée échappe ordinairement, par le fait de l'habitude, à ceux qui vivent au milieu d'une semblable atmosphère; c'est toujours un nouveau venu qui reconnaît cette cause d'insalubrité et qui appelle sur ce point l'attention du professeur.

Les conséquences d'un séjour prolongé dans un pareil milieu sont très-graves et capables de produire une foule de maladies; l'importance de cette question, généralement négligée, nous engage à citer encore les paroles suivantes.

« C'est principalement aux enfants que l'influence de l'air con-
« finé est fatale. Chez eux, la respiration est plus énergique, les
« sécrétions et exhalations sont plus abandantes, l'absorption plus
« rapide; aussi l'espace trop étroit qui souvent leur est assigné
« dans les habitations ne tarde point à se convertir en un foyer
« d'intoxication miasmatique, s'il n'est puissamment aéré (2). »

Le savant professeur de l'hôpital de la Charité, M. Piorry, va même plus loin; il trouve dans ce foyer d'intoxication, le germe de

(1) — Docteur Clavel, ouvrage cité, tome 1er, p. 387.
(2) — Michel Levy, Traité d'hygiène.

Digitized by Google

la fièvre typhoïde, affreuse maladie qui frappe si souvent l'adolescent (1).

Quoi qu'il en soit de cette dernière opinion, il reste toujours démontré que l'homme est pour lui-même un véritable poison et que le séjour prolongé dans une atmosphère viciée engendre un grand nombre de maladies; il est donc de la plus haute importance d'appeler sur ce point l'attention des administrateurs et de les engager vivement à assurer aux élèves, par tous les moyens que la science met en leur pouvoir, un air pur, suffisamment renouvelé et capable de répondre aux besoins de la respiration pulmonaire.

Nous ferons de l'aération et de la ventilation l'objet d'un chapitre spécial; pour le moment, nous nous contenterons d'indiquer les dimensions que doivent avoir les classes pour assurer aux jeunes-gens de bonnes conditions hygiéniques.

Chaque élève doit disposer d'environ quinze mètres cubes d'air, abstraction faite des moyens de ventilation; la hauteur des classes étant d'au moins quatre mètres, la superficie que réclame chaque individu sera d'à peu près quatre mètres carrés, décompte fait du volume des élèves et du mobilier qui garnit la classe.

Cette donnée suffira pour établir les dimensions de toutes les salles dans lesquelles les élèves ne font qu'un séjour de deux heures; au bout de ce temps, les portes restant largement ouvertes pour la sortie des uns et la rentrée des autres, l'air se renouvelle en entier et recouvre ses propriétés vitales.

Une classe destinée à 20 élèves doit contenir au moins 300 mètres cubes d'air; sa hauteur étant d'environ 4 mètres, on prendra pour superficie quatre mètres carrés par élève, soit 80 mètres pour la classe, c'est-à-dire que celle-ci devra mesurer dix mètres de longueur sur 8 mètres de largeur.

Dans les dortoirs, où les jeunes-gens sont accoutumés de demeurer pendant huit heures, ces dimensions doivent nécessairement

(1) — « Il semble résulter jusqu'à l'évidence, des considérations précédentes, que la cause principale de l'entérite typhohémique — fièvre typhoïde — est l'encombrement ou l'habitation d'un seul homme dans un espace très-étroit. » P. A. Piorry, Dissertation sur les habitations privées. Paris, 1838. page 71.

Digitized by Google

être augmentées; on les calculera à raison de 25 mètres cubes par individu; ce nombre sera suffisant si toutefois les salles sont bien ventilées.

La lumière étant d'une incontestable utilité pour le développement du corps humain, on exigera que chaque classe possède au moins deux fenêtres; on sait, en effet, quelle influence perturbatrice sur la vitalité des animaux et des végétaux exerce la privation des rayons lumimeux. Un végétal soustrait à leur action bienfaisante s'étiole et périt rapidement; de même, un enfant placé dans ces conditions ne tarde pas à voir tout son organisme se modifier : son teint devient pâle, ses chairs molles et flasques, la quantité des éléments solides du sang diminue tandis qu'il y a augmentation de l'eau, en un mot tous les phénomènes de l'anémie se manifestent.

« Lorsque les croisées sont trop petites ou placées de manière « à ne pas donner du jour dans toutes les parties de la chambre, « cette chambre est obscure. La lumière est aussi indispensable que « l'air même, à la santé des hommes. »

« Il est impossible de révoquer en doute l'influence que la « lumière exerce sur les corps organisés. Les végétaux s'étiolent à « l'ombre; les animaux soustraits longtemps à l'action du soleil, « tels que le renard, l'ours blanc, prennent un pelage blanc qui se « colore dans les contrées chaudes. Ainsi que le remarque M. Baudelocque, la bouffissure, la mollesse, la flaccidité des chairs, l'affaiblissement, le ralentissement de la circulation, la diminution des forces musculaires sont les conséquences d'une vie passée dans un lieu obscur (1). »

Les fenêtres seront donc grandes, ayant, au moins, 2^{m}, 50 de hauteur et 1^{m}, 50 de largeur; elles seront disposées à 50 centimètres du plancher et éloignées du plafond d'à peu près autant. Elles seront munies à leur partie supérieure de carreaux mobiles destinés au renouvellement de l'air et, dans certains cas, à l'abaissement de la température de la salle.

Le cabinet de physique, le cabinet d'histoire naturelle, la salle et le laboratoire de chimie seront situés au rez-de-chaussée et contigus entre eux; le laboratoire sera vaste, grandement aéré et ven-

(1) P.-A. Piorry. Dissertation sur les habitations privées. P. 95.

Digitized by Google

tilé; sa construction sera telle que les vapeurs des fourneaux soient entraînés par la ventilation dans une cheminée qui domine tout l'édifice.

La salle de dessin sera la plus spacieuse de toutes; elle devra pouvoir contenir un tiers ou un quart environ des élèves qui fréquentent l'établissement. La ventilation et l'éclairage devront faire l'objet d'une attention toute particulière.

On disposera, en outre, au rez-de-chaussée une ou plusieurs salles d'étude pour les externes qui demeurent dans l'établissement pendant l'intervalle des cours ou qui viennent y faire leurs études en commun. Ces classes seront construites pour 50 élèves; ce nombre ne devra pas être dépassé si l'on veut assurer une bonne discipline et une surveillance rigoureuse.

Si l'on a disposé des classes au premier étage, les élèves y seront conduits au moyen d'un escalier large, muni d'une forte rampe, à marches peu élevées et d'un tournant facile.

Un escalier de même modèle, construit à l'autre extrémité du corridor, mènera aux appartements du préfet des études. Ceux-ci contiendront, indépendamment des locaux affectés à une habitation particulière, un cabinet pour le préfet, un salon de réception et une salle de réunion pour les professeurs.

Les bâtiments du pensionnat, avons-nous dit, devront être complétement isolés de ceux de l'externat, sauf une galerie couverte qui les mettra en communication. L'ordre et la disposition de ces bâtiments peuvent varier à l'infini; il est donc impossible d'entrer dans tous les détails relatifs à chacun d'eux; nous nous contenterons d'exposer quelques règles générales.

L'architecte ne devra pas oublier qu'aucune de ces constructions ne pourra être isolée; tout au moins, elles devront être reliées ensemble par des passages couverts. Il ne devra pas oublier non plus qu'une bonne ordonnance rend le service plus régulier et plus rapide, et en même temps facilite la surveillance.

Les réfectoires, la cuisine et les dépendances seront placés au rez-de-chaussée; la cuisine sera séparée des réfectoires par une ou plusieurs salles destinées à l'office; de cette manière, les élèves seront plus ou moins soustraits aux émanations des fourneaux; c'est pour cette raison que nous ne pouvons approuver la disposition de

Digitized by Google

certains établissements, où ces deux pièces étant contigues, les plats sont passés par une ouverture pratiquée dans le mur.

« Il est bon, dit M. Clavel, que la cuisine soit située à l'un des « angles de l'établissement, afin qu'elle puisse s'approvisionner « facilement, au dehors, et avoir son entrée particulière. »

La cuisine devra être placée au-dessus des caves destinées à conserver les provisions; un escalier qui s'ouvrira dans cette salle ou dans un réduit voisin conduira directement aux caveaux qui contiendront la légumerie, la boucherie, la fruiterie, la cave proprement dite, et, enfin, les amas de combustible, tels que bois, houille, coke, etc.

A côté de la cuisine, seront disposés le fournil et la paneterie; viendront ensuite la buanderie et l'établissement de bains.

Cet établissement devra posséder un certain nombre de cabinets munis d'une baignoire avec robinets d'eau chaude et d'eau froide. Dans le cas où l'édifice tout entier serait chauffé et ventilé par une machine à vapeur, il sera très-facile de se procurer en abondance ces deux espèces d'eaux. Dans le cas contraire, les bains devront être fournis d'un foyer particulier avec chaudière et magasin de combustible. L'adjonction d'une cuve avec douches à vapeur, douches d'eau froide et d'eau chaude rendra d'importants services sans entraîner à de grandes dépenses.

Outre les cabinets de bains, l'établissement possèdera une vaste salle destinée aux bains de pied et aux autres soins de propreté.

La buanderie, disposée dans le voisinage de la salle des bains, se composera d'un vaste lavoir et de chaudières montées sur fourneaux de briques; l'eau de lessive sera chauffée par un feu particulier ou par la vapeur d'eau de la machine à ventiler.

A côté de la buanderie, se trouvera un séchoir au calorique et en dehors un séchoir en plein air.

Outre ces salles, réfectoires, cuisine, laverie, etc., le rez-de-chaussée contiendra encore un vaste parloir pour les parents des pensionnaires et un cabinet pour le directeur du pensionnat. Les appartements de ce dernier et ceux de l'aumônier, seront situés à l'étage, ainsi que les salles d'étude, les dortoirs, l'infirmerie et la lingerie.

Digitized by Google

Si le premier étage n'est pas suffisant pour toutes ces dépendances on reportera au second les dortoirs et les appartements des principaux employés de la maison. Nous avons déjà parlé des salles d'étude de l'externat; pour l'internat, les dimensions devront être les mêmes. Quant aux dortoirs, on les calculera à raison de 30 à 50 élèves disposant chacun, avons-nous dit, de 25 mètres cubes d'air. Le vestiaire sera attenant aux dortoirs.

Dans aucun cas les dortoirs, et à plus forte raison l'infirmerie ne peuvent être installés au rez-de-chaussée; celle-ci sera pourvue abondamment d'air, de soleil et de lumière; elle sera construite de telle manière qu'elle soit à l'abri des bruits du dehors et du tumulte causé par les jeux récréatifs des élèves.

L'infirmerie sera munie d'un escalier particulier qui la mettra en communication avec un petit jardin anglais où les élèves convalescents trouveront toutes les conditions atmosphériques indispensables au rétablissement de leur santé.

Tous ces différents étages de l'internat et de l'externat seront munis de lieux d'aisances composés d'urinoirs et de cabinets construits avec tous les perfectionnements que la science actuelle a mis à notre disposition.

L'enseignement de la gymnastique ayant pris dans ces dernières années une grande extension et revêtu un caractère scientifique, on ne manquera pas de construire dans un des préaux un vaste hangar sous lequel seront disposés tous les appareils d'un bon gymnase.

Il nous reste enfin à parler de la construction de la chapelle qui pourra constituer un bâtiment particulier, ou être prise dans une des salles de l'édifice; elle sera située de telle sorte que les internes et les externes puissent s'y rendre simultanément sans trouble et à couvert; on évitera dans sa construction tout ce qui pourrait la rendre froide et humide, inconvénients qui résultent le plus souvent de l'abon dance des marbres, de la grandeur des fenêtres et de l'élévation des voûtes.

V. Guibert.
Docteur en sciences et en médecine.

(*La suite au prochain numéro*).

Digitized by Google

HORACE A FUSCUS ARISTIUS.

—

LIVRE 1er ÉPÎTRE 10.

Urbis amatorem Fuscum salvere jubemus....

De nous, pour qui les champs n'ont que de beaux côtés (1),
Sois salué, Fuscus (2), toi l'ami des cités,
Car nos goûts seulement en ce point-là diffèrent ;
Sur tout le reste aux tiens les nôtres s'en réfèrent,
Jumeaux d'opinions, de cœur, de sentiment,
Dans le blâme ou l'éloge unis également.
Comme les deux pigeons dont parle l'apologue,
Toi tu gardes le nid, et moi, vivante églogue,
J'aime l'aspect des champs, les fertiles guérets,
L'air pur, les rocs moussus, les ruisseaux, les forêts.
Que veux-tu? je ne vis et je ne me sens vivre
Que loin des lieux vantés dont le charme t'enivre!
Esclave dédaigneux des dons qu'on offre au ciel,
J'aime mieux mon croûton que des gâteaux de miel (3).
S'il faut à son instinct que l'on s'assujettisse,
S'il faut l'emplacement avant que l'on bâtisse,
Quels sites plus heureux que des champs, des prés verts?
Où peuvent se trouver plus tièdes les hivers?
Quel souffle frais ailleurs plus mollement circule
Sous les feux du lion (4) et de la canicule (5)?

(1) Voir la satire 6 du livre II :

Hoc erat in votis,...

(2) Poète comique et rhéteur, à qui est adressée l'ode 22, livre I :

Integer vitæ.....

et dont parle Horace dans la satire 9, livre I, vers 60 et suivants :

Hæc dum agit, ecce
Fuscus Aristius occurrit.....

(3) Les pontifes réservaient pour leurs esclaves les gâteaux de farine à la croûte enduite de miel (*liba*), qu'on offrait aux dieux dans les sacrifices.

(4) Le cinquième signe du zodiaque. Le soleil entre dans le signe du lion le 23 de juillet.

(5) Étoile fixe qui n'est visible pour nous que le 20 août et qui apparaît

Digitized by Google

Où l'homme à ses chagrins peut-il résister mieux?
Nos mosaïques d'herbe ont-elles à tes yeux
Moins d'attrait, moins d'éclat, moins de beauté, que celles
Dont l'art des Libyens assemble les parcelles?
Nos longs tuyaux de plomb qui voiturent les eaux
Valent-ils cette pente où chantent tes ruisseaux?
Dans nos villas, au sein de richesses sans nombre,
Il nous faut des forêts et le silence et l'ombre,
Même entre ces piliers dont l'éclat fastueux
Atteste de nos mœurs le luxe somptueux;
Nos plus belles maisons ne sont belles qu'ouvertes
Sur un lointain riant, sur des campagnes vertes;
Ainsi rentre toujours dans ses droits souverains
Le naturel chassé même la fourche aux reins.
Aux tissus d'Aquinum (1) le marchand qui compare
La pourpre tyrienne (2), est-il donc plus ignare
Que celui qui du vrai ne distingue le faux?
Celui-là ne saura résister à ses maux
Qui dans un sort prospère a trouvé trop de charmes;
Ce qu'on aime à l'excès on le quitte avec larmes.
Fuis les grandeurs : on peut sous de modestes toits
Surpasser en bonheur et courtisans et rois.

Un cerf, qui dominait sur tout son entourage,
Repoussait un cheval du commun pâturage:
Le cheval, épuisé de luttes et d'efforts,
Avec l'homme s'allie et se soumet au mors;

sous la gueule du grand chien, constellation australe avec laquelle on l'a souvent confondue.

La canicule est la plus brillante des étoiles visibles en Europe.

(1) Aujourd'hui Aquin, ville du royaume de Naples [terre de labour], jadis ville des Herniques; (patrie de Juvénal et de saint Thomas d'Aquin).

On y contrefaisait assez heureusement la pourpre de Tyr et de Sidon, à l'aide du fucus.

. . . . . *Neque amissos colores*
Lana refert medicata fuco.

Livre III, ode 5, vers 27-28.

(2) Tyr, ville de Phénicie. La pourpre de Tyr n'avait pas de rivale au monde.

Digitized by Google

Du cerf par ce moyen la perte se consomme,
Mais qui garde le joug et du mors et de l'homme (1)?
Ainsi qui ne sait pas souffrir la pauvreté
Abdique le premier des biens, la liberté,
Et, faute à son état d'avoir su se soumettre,
Reste éternellement soumis aux lois d'un maître.
La fortune pour qui ne peut s'en contenter
Est comme une chaussure, impossible à porter,
Qui, chef-d'œuvre sorti d'une main maladroite,
Trop large fait tomber et blesse trop étroite.

Satisfait de ton sort, tu vivras sagement
Et ne me laisseras jamais impunément,
Au prix d'une existence à bon droit importune,
Plus qu'il n'en est besoin pour chasser la fortune.
L'argent, maître ou valet, dicte ou subit la loi;
Tu ne peux le mener, l'âne te tire à soi (2).

(1) Fable de Stésichore [Stator chori] poète lyrique grec, d'Himéra en Sicile, inventeur de l'épode. Stésichore adressa cette fable aux Himériens au moment où ils allaient donner une compagnie de gardes à Phalaris [tyran d'Agrigente] qu'ils avaient élu général. Elle est rapportée daus le livre II de la rhétorique d'Aristote, chapitre 20 et a été imitée par Ésope, par Phèdre et par La Fontaine [livre VI, fable 15, *Le cheval s'étant voulu venger du cerf*].

Stésichore florissait vers l'an 626 avant Jésus-Christ et mourut l'an 556.

Ses poésies, en dialecte dorique, formaient vingt-six livres. Il n'en reste que trente à quarante vers recueillis par J.-A. Suchfort [Gœttingue, 1771, in-4°] et Kleine [Berlin, 1808; in-8°].

Stésichore n'était pas son véritable nom : il fut ainsi nommé parce qu'il a fixé les règles de la danse aux instruments et du chœur sur le théâtre.

. . . . . *et Alcœi minaces*
Stesichorique graves Camœnæ.

Livre IV, ode 9 vers 7-8.

. . . . . *victi prece*
Adempta vati (*) *reddere lumina.*

Épode 12, vers 43-44.

(2) Métaphore empruntée à un jeu en usage chez les Romains ou à l'habitude, dit N.-E. Sanadon, qu'ils avaient, ainsi que nous, de mener les bêtes avec une corde.

(*) Stésichore.

Digitized by Google

C'est derrière le temple où nous rendons hommage
A la déesse oisive (1) et sacrons son image
Que je t'écris, Fuscus, les lignes que voici,
Joyeux. . . . à cela près que tu n'es pas ici (2).

Adolphe MATTHIEU.

(1) Vacuna, divinité que les Romains, et principalement les paysans, adoraient comme la déesse du repos, des hommes libres, des gens oisifs.

On lui offrait des sacrifices après l'aoûtage.

Un de ses temples se trouvait encore à Tibur, près de la maison de campagne d'Horace.

Varron confond Vacuna avec la Victoire lorsqu'elle couronne ceux qui surpassent les autres en sagesse. On l'a aussi confondue avec Minerve, Cérès, Diane et Vénus.

(2) Cette épître est une des dernières qu'Horace ait écrites.

BIBLIOGRAPHIE.

DU RÔLE DE LA FAMILLE DANS L'ÉDUCATION, *ou théorie de l'éducation publique et privée*, par Th.-H. BARRAU. Paris, Hachette, 1857, In-8° de XI-374 pages. (6 fr.)

L'Académie des sciences morales avait mis au concours la question du rôle de la famille dans l'éducation. Le livre de M. Barrau n'est autre chose que le Mémoire couronné par l'institut. M. Guizot, qui a fait le rapport, a déclaré que ce Mémoire était un ouvrage plein d'intérêt, à la fois sensé et spirituel, religieux et philosophique, libéral et sincèrement respectueux envers tout ce qui a droit au respect. Au reste, l'auteur se montre observateur consciencieux; il connaît bien les divers systèmes d'éducation, et cherche à les faire concourir, chacun en ce qu'il peut avoir de bon, au développement moral, intellectuel et physique des enfants. Son livre est divisé en quatre parties : 1° le droit, droits de la famille, de la société et de l'enfant; 2° le devoir; 3° les moyens; 4° les applications pratiques. La troisième partie, celle qui traite des moyens, est peut-être la plus intéressante de toutes; l'auteur y démontre l'insuffisance de l'éducation privée; il étudie l'éducation publique, les colléges, etc., et considère la religion, le Gouvernement, l'administration, les lois et les mœurs dans leurs rapports avec l'éducation.

ÉPANCHEMENTS D'UNE JEUNE AME, par Amélie PICARD, dédiés à S. A. I. et R. Madame la duchesse de Brabant. Namur, Doux fils. In-12.

Non, la poésie n'est pas morte. Ceux qui ne l'aiment pas, parce qu'ils n'en ont qu'un faible sentiment ou une fausse idée, disent depuis longtemps qu'elle

Digitized by Google

s'en va, que le siècle n'en veut plus, et que la science et l'industrie doivent désormais régner sans partage. Voici cependant des muses modestes, mais à la voix fraîche et sonore, qui protestent de toutes parts contre cet arrêt; elles retrouvent sans peine cette inspiration qu'on disait éteinte, et vont partout parlant d'espérance et d'avenir, retraçant avec vérité les scènes variées de la nature, et réveillant dans les cœurs tous les nobles instincts. Pourquoi celui des arts qui a précédé tous les autres, qui les renferme et les surpasse tous, qui atteint le plus sûrement à l'idéal, et va le plus directement au centre de l'âme, pourquoi périrait-il? Que deviendrait l'homme si la vie matérielle, la soif du bien-être, les arides passions du lucre et de la politique absorbaient toutes ses facultés? Grâce à Dieu, il n'en sera pas ainsi, et quel que soit le dédain du public affairé ou du journalisme important, qui ne juge des choses qu'au point de vue des partis, il ne manquera jamais d'âmes plus richement douées qui se plairont dans les douces régions de l'idéal, et sauront y recueillir des richesses toujours nouvelles ou apprécier la moisson que d'autres y auront faite.

Mlle Picard est du nombre des poètes qui ont compris le vrai but de la poésie. Aujourd'hui il n'est pas rare de voir un brillant coloris couvrir des pensées vides ou fausses, des mots pompeux, un mouvement apparent, toutes les formes de l'inspiration employées à peindre des sentiments affectés ou d'une réalité triste et froide: les mots se suivent sans élan véritable; ils n'ont pas leur véritable sens, le sens lumineux, divin, qui s'étend jusqu'où vont les aspirations de l'âme. Il n'y a rien de transparent, de brûlant dans cette poésie, et l'on ne peut douter qu'elle ne soit pour beaucoup dans les plaintes qu'on entend fréquemment sur l'affaiblissement du sens poétique chez les modernes. Mais écoutez attentivement les accents des poètes véritables, et vous serez convaincu que la poésie est toujours pleine de jeunesse et de grâce, et qu'elle attend plutôt une justice, une attention loyale, que des encouragements. Nous ne dirons pas que, parmi nos poètes, il y en ait qui se soient imposés à la renommée. On sait à quel prix se forment ces réputations rapides et ce qu'elles valent ordinairement; nous voudrions seulement qu'on reconnût le mérite incontestable de plusieurs, et qu'en signalant ce qu'ils laissent à désirer, on ne jetât pas le mépris ou la raillerie sur les beautés neuves et de bon aloi qu'on rencontre dans leurs œuvres. De leur côté, les poètes doivent se défier de la facilité que leur offre aujourd'hui la langue, maniée depuis si longtemps par les versificateurs, à produire des périodes et des images poétiques; qu'ils aspirent à ce qu'il y a de plus irréprochable, de plus élevé; c'est le seul moyen de ne jamais tomber dans la médiocrité et la froideur. Dans la sphère où l'auteur des *Épanchements* s'est exercé, il a su parvenir, dès l'abord, à une grande perfection. Quelques images, sans doute, sont moins heureuses que le reste, quelques-unes sont trop répétées, mais, à côté de cela, que de beautés, de grâce, de vérité! Tous les mots chantent et disent ce que Dieu y a mis; les scènes ordinaires de la vie peignent un horizon plus vaste, un bonheur plus sûr que celui de la famille, de l'amitié, ce bonheur que la piété sent déjà intimement.

L'espace nous manque pour les citations. Nous espérons pouvoir publier quelques passages des *Epanchements* dans le numéro prochain.

M.

Digitized by Google

ACTES OFFICIELS, NOUVELLES, ETC.

Athénée royal de Bruxelles. — M. Vermeire vient de donner sa démission de maître de calligraphie.

— Il résulte des recherches faites ou contrôlées par M. J. Durocher, professeur de la faculté des sciences de Rennes, que l'existence de forêts sous-marines, sur le littoral de l'ouest de la France, est un fait parfaitement établi, depuis l'embouchure de la Seine jusqu'à celle de la Loire.

Ce savant a constaté, par des sondages effectués dans les marais de Dol, jadis liés à la baie de Cancale, que la forêt sous-marine s'étend là, à l'est de Châteauneuf, sur 16 kilomètres de longueur et sur une largeur de 2,000 à 5,000 mètres.

Les mêmes sondages montrent aussi que le sol de ces forêts a éprouvé des oscillations en sens divers et qu'il a disparu à plusieurs reprises sous les eaux; c'est ce qu'autorise à penser la nature des dépôts marins qu'on y trouve à diverses profondeurs. La découverte de fragments de poterie ne permet pas de faire remonter l'enfouissement de ces forêts à une date bien ancienne.

Ainsi seraient confirmés certains documents historiques qui rapportent à une époque comprise entre le septième et le douzième siècles de notre ère la submersion d'une partie assez considérable de la baie de Cancale et de la côte de Saint-Malo. (*Courrier de Rennes.*)

— Il vient d'être découvert tout récemment à Darcey, canton de Flavigny (Côte-d'or), à un kilomètre de la ligne de fer de Paris à Lyon, des grottes souterraines d'une haute importance. Ces grottes ont un parcours de 300 mètres environ et ont 20 mètres de hauteur : elles se terminent par un superbe lac; il y a une barque où l'amateur peut se placer avec toute sécurité. Chaque visiteur y remarquera une grande quantité de stalactites et beaucoup de cristallisations tout le long du parcours. Le sieur Laurent Mutin, propriétaire audit Darcey, se charge de conduire les amateurs dans ces grottes, et c'est le dimanche qui est choisi de préférence pour en faire la visite.

(*Union Bourguignonne.*)

Digitized by Google

NOTES SUR LES APPROXIMATIONS DES RACINES NUMÉRIQUES.

(SUITE ET FIN.)

Racines cubiques.

VII. — Voyons maintenant combien la racine cubique, approchée en décimales, de tout nombre entier ou décimal approché, peut avoir de premiers chiffres exacts. A cet effet, désignons par a et b les racines cubiques des deux nombres a^3 et b^3, soit entiers soit décimaux de même espèce, le premier ne surpassant le second que d'une unité de l'ordre le moins élevé. On a donc $a^3 - b^3 = 1$; d'où en vertu de la multiplication, dans l'arithmétique généralisée, il vient

$$(a^2 + ab + b^2)(a - b) = 1.$$

Or, à cause de $a^3 > b^3$ et de $a > b$, il est clair que le multiplicande est $> 3\,b^2$. Remplaçant donc ce multiplicande par le nombre plus petit $3\,b^2$, le produit deviendra plus petit lui-même et l'on aura

$$3\,b^2(a - b) < 1\text{; d'où } a - b < \frac{1}{3\,b^2}.$$

VIII. — Pour appliquer cette formule, supposons $a^3 = 47874$ et $b^3 = 47873$. Il est clair que $b > 30$ et $3\,b^2 > 2700$; d'où il vient à plus forte raison,

$$a - b < \frac{1}{2700} \text{ ou } a - b < 0{,}0005.$$

Ainsi les racines cubiques des deux nombres proposés, et de tout nombre intermédiaire, sont égales entre elles, à moins d'un demi-millième près; et chacune a les cinq premiers chiffres exacts, dont trois décimaux. On trouve en effet 36,310 pour chacune.

De même, si $b^3 = 2{,}548495$, on a $b > 1$ et $3\,b^2 > 3$; d'où

$$a - b < 0{,}000001 : 3 \text{ et } a - b < 0{,}0000004.$$

Dans ce cas, les racines cubiques des deux nombres proposés, et de tout nombre intermédiaire, sont égales entre elles dans les sept premiers chiffres, dont six décimaux.

On voit que *si deux nombres entiers ou décimaux de même espèce, ayant* n *chiffres chacun, ne diffèrent que d'une unité de*

Digitized by Google

l'ordre le moins élevé, les racines cubiques de ces deux nombres et de tout nombre intermédiaire, étant approchées en décimales, sont égales entre elles dans les n *premiers chiffres.*

IX. — Avant de présenter d'autres applications, nous observerons que l'extraction de la racine cubique est fort compliquée, surtout quand elle doit avoir plus de deux chiffres et qu'on vérifie le chiffre mis à la racine en élevant au cube la racine obtenue, puis en soustrayant ce cube hors des tranches employées, etc. Voici le procédé le plus simple pour opérer cette vérification :

Soit a le nombre entier exprimé par les chiffres déjà calculés à la racine cubique et soit x le chiffre suivant, qu'il s'agit de vérifier en calculant d'abord le nombre N dans

$$N = 3\,a^2\,x + 3\,a\,x^2 + x^3.$$

Or la décomposition en facteurs donne évidemment

$$N = [3\,a^2 + (3\,a + x)\,x]\,x.$$

Posant $P = (3\,a + x)\,x$ et $Q = P + 3\,a^2$, on a $N = Q\,x$.

D'après ces trois formules, puisque a et $3\,a$ expriment des dizaines par rapport au chiffre x, il est clair que $3\,a^2$ exprime des centaines. Ecrivant donc le chiffre x des unités à la droite des $3\,a$ dizaines et multipliant par x la somme résultante, on aura le nombre $P = 3\,a\,x + x^2$. Ajoutant ensuite au produit P le nombre de centaines exprimé par $3\,a^2$, il vient le nombre $Q = 3\,a^2 + a\,x + x^2$. Multipliant enfin Q par x, on a le nombre cherché N. Soustrayant alors N hors du nombre qui a servi à déterminer x, ce chiffre sera le véritable si, la soustraction étant possible, le reste est moindre que la somme :

$$3\,(a + x)^2 + 3\,(a + x) + 1.$$

Pour achever la vérification du chiffre x il faut donc calculer le nombre $3\,(a + x)^2$, lequel d'ailleurs servira à la détermination du chiffre qui suit x dans la racine cherchée. Or on obtient le plus simplement possible ce triple carré de $a + x$, en ajoutant le carré du chiffre x à la somme des nombres P et Q, déjà calculés. Substituant en effet les valeurs ci-dessus de P et Q, on trouve

$$P + Q + x^2 = 3\,a^2 + 6\,a\,x + 3\,x^2 = 3\,(a + x)^2.$$

Voilà donc deux abréviations notables qu'il faut d'abord introduire dans l'extraction de la racine cubique, ainsi que nous l'avons

Digitized by Google

fait depuis longtemps. Mais il existe une troisième abréviation beaucoup plus importante, que nous avons déjà indiquée, p. 169 de l'Arithmétique généralisée, et qu'il nous paraît utile de reproduire ici.

X. — Soit m le nombre entier composé de $2n + 1$ tranches de chiffres. Supposons qu'on ait calculé les $n + 1$ premiers chiffres de sa racine cubique; je dis que les n chiffres suivant peuvent s'obtenir par une seule division.

Soient a et x les nombres formés par les $n + 1$ premiers chiffres de la racine et par les n suivants, à calculer. On a donc successivement :

$$(a + x)^3 = m \text{ et } a^3 + 3a^2x + 3ax^2 + x^3 = m;$$

d'où
$$3a^2x = m - a^3 - 3ax^2 - x^3$$

et
$$x = \frac{m - a^3}{3a^2} - \left(\frac{x^2}{a} + \frac{x^3}{3a^2}\right).$$

Puisque x a n chiffres, x est moindre que le plus petit nombre de $n + 1$ chiffres, savoir 1 suivi de n zéros ou 10^n; de sorte que $10^n - 1$ est la plus grande valeur de x. D'ailleurs, le nombre a étant suivi des n chiffres x a pour valeur $a \cdot 10^n$; et comme a est composé de $n + 1$ chiffres, il surpasse 10^n; la plus petite valeur de a est donc $10^n \cdot 10^n$ ou 10^{2n}. Prenant donc la plus grande valeur de x et la plus petite de a, il est clair que les deux fractions x^2 sur a et x^3 sur $3a^2$ seront les plus grandes possible, ainsi que leur somme. D'ailleurs, à cause de $(10^n - 1)^2 < 10^{2n} - 10^n$ et de $(10^n - 1)^3 < 10^{3n}$, il est clair que cette plus grande somme est moindre que

$$1 - \frac{1}{10^n} + \frac{1}{3 10^n} \text{ ou que } 1 - \frac{2}{3 \cdot 10^n},$$

et à plus forte raison, moindre que l'unité. On aura donc toujours

$$x = \frac{m - a^3}{3a^2}, \text{ à moins d'une unité près } \textit{en plus}.$$

Observant que $3a^2$ a pour valeur absolue ici $3a^2 \cdot 10^{2n}$, on verra qu'après avoir abaissé les n dernières tranches à côté du reste des $n + 1$ premières, *on aura les* n *derniers chiffres* x *de la racine cubique cherchée en divisant simplement le nombre résultant par* 3 a² *suivi de* 2 n *zéros et s'arrêtant à la partie entière du quotient.*

Digitized by Google

XI. — Cette abréviation rend seule possible la détermination de la racine cubique ayant neuf chiffres exacts, par exemple. On calcule d'abord, comme à l'ordinaire, les trois premiers chiffres de la racine, lesquels forment un nombre a de centaines par rapport au nombre x qu'expriment les deux chiffres suivants. De sorte que a^3 exprime des millions et $3\,a^2$ des dizaines de mille. Ensuite, pour calculer le nombre x de deux chiffres, il faut, après avoir soustrait a^3 des trois premières tranches, abaisser les deux tranches suivantes à côté du reste et diviser le nombre qui en résulte par $3\,a^2$ suivi de quatre zéros; alors la partie entière du quotient exprime le nombre x cherché. La vérification de la racine trouvée $a + x$ et la formation de son triple carré se simplifient comme plus haut.

On connaît ainsi le nombre b formé par les cinq premiers chiffres de la racine cherchée, et b exprime des dizaines de mille, comme étant suivi des quatre derniers chiffres à calculer. Or on vient de soustraire b^3 des cinq premières tranches; abaissant donc les quatre dernières à côté du reste, puis divisant le nombre résultant par $3\,b^2$ suivi de huit zéros, la partie entière du quotient sera les quatre derniers chiffres cherchés. De sorte qu'on trouve exactement ainsi les neuf premiers chiffres de la racine cubique demandée.

D'ailleurs, on démontre, comme pour les racines carrées, que si deux nombres entiers ou décimaux de même espèce sont composés chacun de $2\,n + 1$ tranches, dont les $n + 1$ premières forment un même nombre à gauche dans chacun, la différence des racines cubiques des deux nombres proposés est moindre que le tiers de l'unité de l'ordre le moins élevé de ces racines.

XII. — Voyons maintenant comment on peut calculer, avec six décimales exactes, la racine cubique du binôme irrationnel du second degré

$$38 + 17\sqrt{5} \quad \text{ou} \quad 38 + \sqrt{1445}.$$

On calcule d'abord les huit premiers chiffres exacts de la racine carrée de 1445, en abrégeant par division. On abrège de même la détermination des sept premiers chiffres exacts de la racine cubique de la somme du nombre décimal résultant ajouté à 38.

On abrégerait davantage si le binôme proposé était le cube exact du binôme $x + \sqrt{5}$. Or, la comparaison de ce cube au binôme proposé fournit les deux conditions :

$$x^3 + 15\,x = 38 \text{ et } 3\,x^2 + 5 = 17.$$

Digitized by Google

La seconde donne $x = 2$, valeur qui satisfait à la première condition. Donc $2 + \sqrt{5}$ est exactement la racine cubique du binôme $38 + 17\sqrt{5}$.

Ainsi pour avoir la racine cubique demandée, il suffit de calculer la racine carrée de 5, avec six décimales exactes.

De même, pour que $419\sqrt{125} - 473\sqrt{98}$ soit le cube exact de $x - \sqrt{98}$, les deux conditions donnent $x = \sqrt{125}$.

Pareillement, si l'on divise successivement l'unité par les racines cubiques des deux binômes $90 - 34\sqrt{7}$ et $90 + 34\sqrt{7}$, on trouve que la somme des deux quotients se réduit à 3.

XIII. — Plus généralement, pour savoir si $25 + 10\sqrt{5}$ est le cube exact de $x + \sqrt{5}$, il faut comparer ce cube au produit du binôme proposé par n^3, ce qui donne les deux conditions :

$$x^3 + 15x = 25n^3 \quad \text{et} \quad 3x^2 = 10n^3 - 5.$$

Ensuite, il faut disposer de la valeur arbitraire de n pour que x soit rationnel dans la seconde condition. Or $n = 2$ donne $x = 5$, valeurs qui satisfont à la première condition. Le binôme proposé, multiplié par 8, est donc le cube de $5 + \sqrt{5}$, et partant $\frac{1}{2}(5 + \sqrt{5})$ est exactement la racine cubique de $25 + 10\sqrt{5}$.

Par ce procédé, on trouve que 3 est la somme des racines cubiques des deux binômes

$$9 + 4\sqrt{5} \quad \text{et} \quad 9 - 4\sqrt{5},$$

bien que ces deux racines cubiques soient elles-mêmes deux binômes irrationnels ou inexprimables en chiffres.

XIV. — Enfin, comme la racine 6me se trouve en prenant la la racine cubique de la racine carrée, tandis que la racine 9me s'obtient par deux extractions successives de racines cubiques; on voit comment on peut calculer, avec huit décimales exactes, la racine 6me, la racine 9me et même la racine 12me de 124.

On vérifie que pour calculer, avec quatre décimales exactes, la racine cubique du quotient de 120 par $2 - \sqrt[3]{2}$, il suffit de calculer d'abord, avec cinq décimales exactes, la racine cubique de 2. Mais il est plus simple de rendre *rationnel* le diviseur; ce qui le réduit à 6.

J.-N. Noel.

Digitized by Google

ÉTUDES SUR ATHALIE.

(*Suite, voir le numéro de juin, pp.* 476-481)

—

V. 1705... *Te voilà, séducteur.* Athalie entre, suivie de ses *plus braves chefs.* Cette escorte suffit pour écarter la pensée d'une trahison de la part de Joad et d'Abner; elle n'est pas assez forte pour que la sûreté des habitants du temple soit directement menacée. Tout dépendra de ce qui va se passer hors du temple. Déjà, selon les ordres de Joad, (v. 1681, s.) le nouveau roi est proclamé au peuple et les soldats de l'usurpatrice apprennent que le pouvoir qu'ils servent commence à chanceler. Il est facile de se représenter, même avant d'avoir entendu le langage d'Athalie, avec quelle fierté et de quel air menaçant elle s'avance. Rappelons-nous le portrait que nous en a tracé Abner (Acte I, sc. I, v. 51-56). Alors, sombre et troublée, elle regardait le temple avec défiance et fureur. Plus tard Zacharie nous l'a montrée, *le front levé*, sur le point de franchir les limites du sanctuaire, et, quand le grand-prêtre l'eût invitée à se retirer, jetant sur lui un regard farouche. Sa haine impie ne se contint que par la frayeur soudaine qui s'empara d'elle à la vue de Joas. Enfin, nous avons connu la cause de son trouble et elle a repris toute son audace quand l'enfant lui eût reproché ses crimes. Si depuis, dans les différentes circonstances où Mathan et Abner nous ont parlé d'elle, elle a paru souvent indécise, accablée, nous savons que le premier, *étincelant de rage*, ne cesse de l'exciter à la vengeance, et qu'il a sur elle un pouvoir extrême. Maintenant qu'elle se croit arrivée au but de ses désirs, à la possession du trésor, de l'enfant, et que rien ne lui semble plus s'opposer à l'exécution de ses desseins sanguinaires, on peut se figurer la fureur qui éclate dans ses yeux, dans tous ses mouvements, et la violence implacable de ses paroles.

Dès les premiers mots, elle vante son triomphe et veut écraser ses ennemis. *Te voilà;* toutes tes résistances sont vaincues et je tiens ta vie entre mes mains. Puis, elle accumule les reproches et les accusations que les âmes fourbes inventent contre les hommes au cœur droit qui ne se courbent pas devant le crime triomphant; elle traite Joad de *séducteur*, l'accuse de tramer des *ligues*, des *complots*, de ne mettre son espoir que dans le trouble, et de combattre sans repos la puissance suprême. Mais elle se rit d'une telle opposition; elle brave le Dieu qu'invoque Joad, et ne pense plus qu'à exercer les droits de

Digitized by Google

la victoire, en dépit de ce Dieu dont elle croit les menaces impuissantes.

Ce langage est celui que l'impiété a toujours tenu. Lâche et perfide, toujours prompte à recourir à la force, à couvrir la violence et l'oppression des apparences de la justice et du droit, elle veut rejeter sur ses adversaires les crimes dont elle est la seule cause, et affecte la modération lorsqu'elle a foulé aux pieds toutes les lois. Telle est la guerre qui se fait depuis l'avènement du Christ contre sa doctrine; c'est encore par les mêmes calomnies que sa vie dans le monde est combattue de siècle en siècle et que l'on veut détruire le bien qu'il est venu faire.

Nous aimons à découvrir dans l'œuvre de Racine la connaissance étendue, l'application constante des vérités profondes, tant sociales que poétiques, qui jaillissent de l'Evangile; à mesure qu'on approfondit *Athalie*, on se convainc de plus en plus que, si le poète a dû à son talent naturel et à l'étude de l'antiquité les succès qu'il a remportés sur la scène, c'est à la religion que nous sommes redevables de ce que la littérature des temps modernes a créé de plus vrai, de plus achevé, de la plus belle production dont l'esprit humain puisse s'énorgueillir.

On a dit de l'*Imitation*, du plus beau livre qui soit sorti de la main des hommes, que tout lecteur y trouve, en l'ouvrant au hasard, une réponse à ses doutes, à ses inquiétudes, un mot de consolation et d'encouragement. On peut dire aussi qu'*Athalie* présente à chaque page un tableau vrai de la société, de l'âme et une application des vérités de la foi à la vie des individus et des peuples. Souvent il est facile de reconnaître la circonstance de la vie du Sauveur, type de celle de l'Eglise, d'où est venue l'inspiration. Ici, le langage d'Athalie rappelle celui des Juifs déicides.

Ecoutons les cris qui sortent de la foule assemblée devant le prétoire pour demander la mort de celui qui avait passé en faisant le bien, ou se repaissant, sur le Calvaire, de la vue des dernières souffrances de sa victime. *Seducit turbas;* « Il soulève le peuple, enseignant dans toute la Judée, depuis la Galilée jusqu'ici (Luc, XXIII, 5). « Si vous délivrez cet homme, vous n'êtes point ami de César; car « quiconque se fait roi, se déclare contre César (Jo. XIX, 12). » Voici le défi insultant de l'impiété triomphante: « Il a sauvé les autres, « qu'il se sauve lui-même, etc. (Luc. XXIII, 35-39). » Ne retrouve-

Digitized by Google

t-on pas là jusqu'aux expressions dont Racine s'est servi ? N'est-ce pas aussi le tableau fidèle des persécutions que les chrétiens ont souffertes de tout temps soit de la part de la tyrannie sanglante, soit de la part de l'hypocrisie lâche et perfide ?

V. 1712. *Je devrais, sur l'autel...* Ce que nous remarquerons ici, ce n'est pas la réticence, quoiqu'elle ait une plus haute portée que celle de Neptune dans Virgile, et que le caractère du personnage soit peint avec plus d'énergie dans les paroles qui suivent l'interruption, mais c'est la force avec laquelle Athalie réunit tous les objets de sa haine, Dieu, son culte et son ministre, en rappelant ainsi le langage de Mathan qui, pour étouffer ses remords, voudrait voir son rival et tous les serviteurs du vrai Dieu égorgés et ensevelis sous les ruines du temple (V. 960-962).

Athalie réclame l'effet des promesses de Joad ; dans son impatience elle nomme d'abord l'objet de sa haine et de sa défiance, *cet enfant*, puis celui de son avarice, *ce trésor*, et semble s'étonner qu'on ne les ait pas encore remis en sa puissance, *où sont-ils?*

V. 1716... *Sur le champ...* Joad, avec calme et fermeté, lui apprend qu'elle sera obéie. Là se montre l'appareil le plus imposant qu'on ait vu au théâtre : le jeune roi, assis sur son trône, ayant à ses côtés sa nourrice, ses défenseurs et les enfants de Joad, paraît aux yeux de la reine et le grand-prêtre poursuit. *Paraissez :* après une si longue attente, venez justifier ce Dieu dont on *accuse les promesses d'erreur*, et consoler le peuple plongé dans le doute et l'abattement. *Cher enfant, digne sang de nos rois.* L'amour du peuple vous est dû, et c'est par là que seront renversés les desseins de votre ennemie.

V. 1720. *Connais-tu l'héritier...* C'est Athalie qu'il faut convaincre avant tous de la naissance royale de Joas ; il faut qu'elle reconnaisse la réalisation du songe qui a été la première cause de toutes les mesures qu'elle vient de prendre, et qui l'amène encore en ce moment dans le temple. Joad désigne l'enfant par tous les titres qui lui sont dûs et dont chacun est pour Athalie un remords ou une menace. Il détourne cependant un instant sa pensée de la reine pour inviter *les peuples* et Abner à reconnaître Joas. Il s'exprime comme si sa voix pouvait parvenir à la multitude des Juifs dispersés dans la ville et dans les tribus et même *aux peuples* voisins, aux Syriens dont Athalie vantait l'amitié, à l'Arabe, au Philistin qu'elle s'applaudissait

Digitized by Google

d'avoir repoussés. C'est l'annonce prochaine du dénouement qui dépend, on ne saurait trop le remarquer, de la reconnaissance de Joas par la nation Juive; c'est une réponse, que l'événement va bientôt confirmer, à la politique d'Athalie. Cette reine commence à reconnaître, et bientôt ne pourra plus douter que sa puissance, ne reposant que sur l'égoïsme et la force matérielle, n'étant pas soutenue par la justice, par l'amour du peuple, chancelle et va l'écraser sous ses ruines.

V. 1723. Abner pousse un cri d'admiration et de joie; Athalie veut par un mot contester la vérité qui commence à l'accabler. Joad lui montre la nourrice, qu'elle connaît; lui apprend de quelle manière Joas fut sauvé et rapporte à Dieu cette conservation. Il lui déclare enfin que c'est là le seul trésor qu'il possède.

V. 1728. *Ta fourbe...* Athalie lutte encore contre la vérité. Tant qu'elle conserve ou croit conserver la puissance, elle saura colorer sa conduite et accuser ses ennemis. Les deux vers qu'elle prononce sont pleins d'énergie et se répondent admirablement. Dans l'un et dans l'autre, par le moyen d'une inversion et d'une apostrophe le sens est suspendu jusqu'à la fin. On peut opposer hémistiche à hémistiche, et même expression à expression; les mots *traître, soldats,* offrent surtout un rapport d'une justesse frappante.

A ces mots, *Soldats, délivrez-moi,* on sent que l'action est arrivée à son point culminant; c'est pour cette situation que tout est fait (1).

Tout l'intérêt de la tragédie se concentre ici: la crainte et l'espérance sont égales; mais l'effet moral est infailliblement produit. On voudrait s'élancer au-devant des soldats à qui Athalie ordonne d'égorger l'enfant, et l'on se sent transporté de joie, mais d'une joie mêlée d'une confiance religieuse en la Providence, d'une admiration profonde de ses voies divines, quand on a entendu Joad s'écrier:

Soldats du Dieu vivant, défendez votre roi.

Cette troupe de lévites armés qui entre de toutes parts, c'est bien là

(1) EXERCICE. Montrer le lien qui unit à ce passage l'intérêt particulier de chacune des scènes de la tragédie.

Pour plus de facilité, on peut prendre, dans une scène ou l'autre, le moment où l'intérêt particulier de cette scène est porté au plus haut point, par ex. v. 145, 235-264, 700, etc.

Digitized by Google

ce nombre de défenseurs que Josabet comparait avec désespoir à l'armée d'Athalie. Cependant elle suffit. Le dénouement est ici suspendu autant qu'il est nécessaire pour que l'action atteigne toute sa portée poétique et morale. C'est ailleurs qu'elle va se décider, et nous l'apprendrons bientôt.

V. 1731. *Où suis-je, ô trahison!* Tels sont les cris de rage et de désespoir que pousse Athalie, semblables à celui que fit entendre sa mère dans la nuit, (v. 500) et qui n'a cessé de troubler le cœur de la marâtre homicide.

Les paroles de Joad nous représentent vivement l'orgueilleuse Athalie, cherchant en vain un rayon d'espoir au milieu de son épouvante, et sentant tout lui échapper à la fois. A chaque instant, le grand-prêtre fait retentir aux oreilles de la reine impie le nom de ce Dieu, dont les lévites ne sont que les ministres et les vengeurs, qui l'a enveloppée de toutes parts, qu'elle bravait encore il n'y a qu'un instant, et qui va lui demander compte du sang *dont elle s'est enivrée.*

V. 1737. *Quoi! la peur.* Dernier effort d'Athalie qui en appelle à Abner et lui reproche de l'avoir trahie. Mais ce reproche n'a pas le moindre fondement : Athalie sait que jamais Abner ne l'aurait servie s'il eût su qu'il restait un descendant de David. D'ailleurs Racine a prévenu jusqu'au soupçon d'une conduite peu loyale dans Abner; et c'est pour cette raison que jusqu'à ce moment, le brave Abner n'a pas connu le secret de la naissance de Joas.

Il en appelle à Dieu de sa loyauté, Athalie, que ce mot irrite, lui ordonne de la venger. Abner se jette aux pieds du jeune roi et fait ainsi entrevoir le parti que prennent en ce moment les Juifs devant qui Joas vient d'être proclamé.

Bientôt on apprendra ce changement dont l'incertitude tient tout en suspens et permet encore à la reine de parler un instant avec hauteur et de menacer ses ennemis.

Elle a déjà reconnu Joas, sans doute, mais elle cherche à se tromper et voudrait se rattacher à la vie, à la domination qui lui échappe. *Lui Joas? Lui ton Roi!* Ces mots sont son arrêt; habituée à voir sa politique réussir, à exécuter ses desseins cruels ou ambitieux par le moyen *de ses fiers étrangers*, elle oppose à cette faible troupe qui

Digitized by Google

environne Joad, le camp nombreux qu'elle a placé près du temple. Elle entend le tumulte du dehors, s'imagine qu'on vient la défendre. C'est le dernier moment où elle peut encore se croire reine, l'arrivée d'Ismaël va nous la montrer dépouillée de sa puissance, mais plus obstinée dans le crime et l'impiété que lorsqu'elle était sur le trône.

—

SCÈNE VI.

JOAS, ATHALIE, JOAD, ISMAEL,

et tous les acteurs de la scène précédente.

ISMAEL, *à Joad.*

Seigneur, le temple est libre et n'a plus d'ennemis :
L'étranger est en fuite, et le Juif est soumis.
Comme le vent dans l'air dissipe la fumée,
La voix du Tout-Puissant a chassé cette armée.
Nos lévites, du haut de nos sacrés parvis,
1750 D'Ochosias au peuple ont annoncé le fils,
Ont conté son enfance au glaive dérobée,
Et la fille d'Achab dans le piége tombée.
Partout en même temps la trompette a sonné ;
Et ses sons et leurs cris dans son camp étonné
Ont répandu le trouble et la terreur subite
Dont Gédéon frappa le fier Madianite.
Les Tyriens, jetant armes et boucliers,
Ont par divers chemins disparu les premiers :
Quelques Juifs éperdus ont aussi pris la fuite;
1760 Mais, de Dieu sur Joas admirant la conduite,
Le reste à haute voix s'est pour lui déclaré.
Enfin, d'un même esprit tout le peuple inspiré,
Femmes, vieillards, enfants, s'embrassant avec joie,
Bénissent le Seigneur et celui qu'il envoie.

V. 1751. *Ont conté son enfance...* Ce récit si éloquent, si pittoresque et si satisfaisant pour les spectateurs, laisse à peine apercevoir, dans la foule des beautés dont il étincelle, la grâce particulière et la nouveauté de ce tour : *Ont* conté son *enfance*, etc. G.

Il n'y a pas moins de hardiesse et de beauté dans le vers 1688 : *De Joas conservé l'étonnante merveille.*

Un grand nombre de traits de ce récit sont empruntés à l'Ecriture (Reg. lib. IV. c. XI) où il est facile de les trouver.

Digitized by Google

Tous chantent de David le fils ressuscité.
Baal est en horreur dans la sainte cité:
De son temple profane on a brisé les portes;
Mathan est égorgé.

ATHALIE.

Dieu des Juifs, tu l'emportes!
Oui, c'est Joas; je cherche en vain à me tromper:
1770 Je reconnais l'endroit où je le fis frapper;
Je vois d'Ochosias et le port et le geste:
Tout me retrace enfin un sang que je déteste.
David, David triomphe; Achab seul est détruit.
Impitoyable Dieu, toi seul as tout conduit!
C'est toi qui, me flattant d'une vengeance aisée,
M'as vingt fois en un jour à moi-même opposée:
Tantôt pour un enfant excitant mes remords,
Tantôt m'éblouissant de tes riches trésors
Que j'ai craint de livrer aux flammes, au pillage.
1780 Qu'il règne donc ce fils, ton soin et ton ouvrage!
Et que, pour signaler son empire nouveau,
On lui fasse en mon sein enfoncer le couteau!
Voici ce qu'en mourant lui souhaite sa mère.
Que dis-je, souhaiter! Je me flatte, j'espère
Qu'indocile à ton joug, fatigué de ta loi,
Fidèle au sang d'Achab qu'il a reçu de moi,
Conforme à son aïeul, à son père semblable,
On verra de David l'héritier détestable
Abolir tes honneurs, profaner ton autel,
1790 Et venger Athalie, Achab et Jézabel.

(*Athalie sort; les lévites la suivent.*)

JOAD.

Qu'à l'instant hors du temple elle soit emmenée,
Et que sa sainteté n'en soit point profanée,

V. 1768... *Dieu des Juifs, tu l'emportes!* La tragédie tout entière n'est que le tableau du combat de Dieu contre Athalie; combat dans lequel Dieu daigne s'engager pour instruire les rois, consoler les opprimés, et faire trembler les oppresseurs. G.

V. 1783. *Voici ce qu'en mourant...* L'atrocité des crimes d'Athalie, le sang de ses enfants, dans lequel elle s'est baignée sans pitié, la volonté de Dieu, dont le grand-prêtre est l'interprète, sauvent tout l'odieux qui pourrait résulter pour Joas de commencer son règne par le meurtre de son aïeule. G.

Digitized by Google

Allez, sacrés vengeurs de vos princes meurtris,
De leur sang par sa mort faire cesser les cris.
Si quelque audacieux embrasse sa querelle,
Qu'à la fureur du glaive on le livre avec elle.

A.-B.-J. MARSIGNY.

(*La fin au prochain numéro.*)

V. 1793... *De vos princes meurtris.* Comme de *meurtre* on a fait *meurtrir*, il était naturel que l'un conservât le sens de l'autre. Mais l'usage en a décidé autrement, et *meurtrir* ne signifie plus que faire des *meurtrissures*, des *contusions. La Harpe.* Cependant la différence du sens aurait dû maintenir les deux verbes aussi bien que les deux noms : le *meurtre*, dit Fontanier, est un homicide commis injustement et avec violence, et *l'assassinat* est un homicide commis de dessein formé et en trahison.

V. 1796. *Qu'à la fureur du glaive...* Cette belle image est, à la vérité, conforme au génie des écrivains sacrés, mais elle appartient à Racine. G.

HORACE A BULLATIUS.

LIVRE I, ÉPÎTRE 11.

Quid tibi visa Chios, Bullati, notaque Lesbos?...

Comment, Bullatius (1), as-tu trouvé Lesbos (2),
Chio (3) Sarde où Crésus tint sa cour (4), et Samos (5)

(1) On ne sait rien de ce Bullatius.

(2) Ile de la mer Egée, sur la côte d'Asie, entre Ténédos au nord et Chio au sud. C'est la patrie de Pittacus, d'Alcée, de Sapho et d'Arion.

(3) Ou Chios, aujourd'hui Scio, ile de l'archipel grec, au sud de Lesbos, près de la côte occidentale de l'Asie Mineure. C'est la patrie de Ion, de Théopompe, de Métrodore, de Bupale et d'Antherme. Elle est célèbre par ses vins.

(4) Aujourd'hui Sart, capitale du royaume de Lydie, sur le Pactole, près de son confluent avec l'Hermus (aujourd'hui Sarabat ou Kedous), au pied du mont Tmolus.

Cyrus, vainqueur de Crésus, prit Sardes l'an 548 avant J.-C. Sardes fut détruite par Tamerlan en 1402.

On n'y voit plus que des ruines.

(5) Ile de la Turquie d'Asie dans la mer Egée, (mer icarienne), près des côtes de l'Asie Mineure. Sa capitale se nommait aussi Samos. C'est la patrie de Polycrate, de Pythagore, d'Agatharque et de Créophyle, l'hôte d'Homère.

Digitized by Google

Et Smyrne (1) et Colophon (2)? Voyons, te semblent-elles
Au-dessus, au-dessous de ce qu'on nous dit d'elles?
N'est-il rien ici-bas digne de tes regards
Que le fleuve du Tibre et que le champ de Mars?
Attale (3) n'a-t-il rien dans son vaste héritage
Qui de fixer tes vœux ait enfin l'avantage,
Ou Lébédos (4) n'est-il à tes yeux si charmant
Qu'en haine du voyage et du flot écumant?
« Tu connais Lébédos, un village plus triste
« Que Fidène (5) et Gabie (6), et pourtant s'il existe
« Quelque bonheur pour moi, c'est là que de mes jours
« Il me sera permis de terminer le cours,

(1) Aujourd'hui Ismir, ville de la Turquie d'Asie, en Anatolie, près d'une baie de l'Archipel qui porte le même nom. Ses murs étaient baignés par l'ancien Mélès (aujourd'hui rivière de Smyrne), qui a donné à Homère, qu'on croyait né dans cette ville, le nom de Mélésigène.

Mélésigène est aussi le nom d'un fleuve d'Asie.

Smyrne est la patrie de Bion et de Quintus (de Smyrne).

(2) Aujourd'hui Zillé, ville de Lydie (Ionie) sur l'Halèse, près de la mer, au nord-ouest d'Éphèse. C'est la patrie de Nicandre et de Xénophane.

(3) Attale III, roi de Pergame l'an 137 avant J.-C., mort sans enfants, avait légué ses biens au peuple romain.

Attalicis conditionibus
Livre I, ode 1, vers 12.
Neque Attali
Ignotus heres regiam occupavi.
Livre II, ode 18, vers 5-6.

L'expression *richesses attaliques* était passée en proverbe.

(4) Ville de l'Asie Mineure, dans l'Ionie, sur la mer Egée, au nord-ouest de Colophon.

(5) Petite ville des Sabins, au confluent du Tibre et de l'Anio.

(6) Ville du Latium, chez les Volsques, fondée, dit-on, par les frères Bius et Galactus, à proximité du Campo Gabio. Elle était déjà en ruine du temps d'Horace.

..... *Gabios petunt et frigida rura.*
Livre I, épître XV, vers 9.
Vel Gabiis, vel cum rigidis..... Sabinis.
Livre II, épître I, vers 25.
..... *natum*
Tibure vel Gabiis.....
Livre II, épître II, vers 2-3.

Digitized by Google

« Oubliant, oublié, contemplant du rivage
« Neptune sur les flots promenant le ravage. »

Quoi donc! le voyageur, crotté, dépenaillé,
Qui de Capoue (1) à Rome arrive tout mouillé,
Veut-il dans une auberge ensevelir sa vie,
Et, pour avoir pris froid, s'en suit-il qu'on envie,
Qu'on vante sans relâche et l'étuve et le bain
Comme seuls éléments de tout bonheur humain!
De ce que par l'Auster (2) ma nef est ravagée
La vendrai-je, une fois hors de la mer Egée?
Rhodes (3) et Mitylène (4) à l'homme bien portant
Sont un habit léger par un froid persistant,
Un manteau quand le ciel de ses chaleurs torrides
Dessèche les marais, brûle les champs arides,
Un bain en plein hiver, du feu dans le mois d'août.

Tant qu'un heureux destin te favorise en tout,
Tant que le ciel te rit vantons, bonheur suprême,
Chio, Samos et Rhode absente, à Rome même.
Avec reconnaissance accepte tes beaux jours;
Hâte-toi d'en jouir si tu veux que toujours
On dise, quelque part que s'écoule ta vie,
Qu'elle est digne pour tous d'être un objet d'envie;
Car si c'est en effet la vertu, la raison
Qui calme les chagrins, et non tel horizon,

(1) *Vulturnum, puis Capua*, ville du royaume de Naples (terre de Labour), sur la Volturne, célèbre par le séjour qu'y fit Annibal après la bataille de Cannes, l'an 216 avant J.-C.

Hinc muli Capuæ clitellas tempore ponunt.
Livre I, satire 5, vers 47.

(2) Nom que les anciens donnaient au vent du midi.

(3) Capitale de l'île du même nom, sur la côte Nord-est, célèbre par l'énorme statue d'airain massif, haute de 33 mètres, œuvre de Charès de Linde et de Lachès, qui fut élevée à l'entrée du port, de 300 à 278 ans avant J.-C. et qui représentait Apollon ou le Soleil. Il existe une description des monuments de Rhodes par M. Rottiers (Bruxelles, 1826, 2 volumes in 4°; *ibidem* 1830).

(4) Mitylène-la-Belle (aujourd'hui Mityleni) capitale de l'île de Lesbos, sur la côte-est, entre Methymne et Malée.

Digitized by Google

Tel port d'où l'œil parcourt l'immensité des ondes,
Celui qui pousse au loin ses courses vagabondes
Ne change pas d'esprit en changeant de climats (1).
A chercher son mieux-être il fatigue ses pas,
Tandis que le bonheur, pour qui fuit tout extrême,
Peut se trouver partout.... et dans Ulubre (2) même (3).

Adolphe MATTHIEU.

(1) *Patriæ quis exul*
Se quoque fugit ?
Livre II, ode 16, vers 19-20.

(2) Bourg de Campanie.

(3) Voir l'ode 16, livre II :
Otium divos rogat in patenti
Prensus Ægœo.

HORACE A ICCIUS.

LIVRE I, ÉPÎTRE 12.

Fructibus Agrippæ siculis, quos colligis, Icci,...

Si des biens qu'Agrippa (1) te confie en Sicile
Tu jouis sagement, aux bons conseils docile,
Jupiter ne saurait ajouter à ces biens,
Iccius (2); cesse donc ta plainte et te souviens

(1) M. Vipsanius Agrippa, qui épousa Julie, fille d'Auguste, veuve de Marcellus, plus tard femme de Tibère, et qui fut designé pour succéder à l'empire.

Il naquit l'an 64 avant J.-C. et mourut l'an 12, au retour d'une expédition contre les Pannoniens, laissant une fille, Agrippine, qui épousa Germanicus, et trois fils qui furent adoptés par l'empereur mais qui périrent tous d'une mort funeste.

Sa victoire sur les Cantabres (Tarraconais), date de l'an 25 avant J.-C. Ils furent subjugués les derniers des Espagnols.

Horace a adressé à Agrippa l'ode 6, livre I :
Scriberis Vario, ... etc.

(2) Iccius ou Itius, *procurator* des propriétés d'Agrippa en Sicile, le même à qui est adressée l'ode 24, livre I :
Icci, beatis nunc Arabum invides
Gazis, ... etc.

Digitized by Google

Que nul à qui le ciel donna le nécessaire
Ne se peut croire en droit de parler de misère.
Bien portant, point goutteux, que reste-t-il dès lors,
Iccius, qu'on envie aux rois de leurs trésors ?
Dans ta prospérité vivant d'ortie (1) et d'herbe,
Est-ce que par hasard le Pactole (2) superbe,
S'il roulait jusqu'à toi, modifirait en rien
Ce régime frugal dont tu te trouves bien,
Soit qu'à l'argent jamais le naturel ne cède,
Soit que de la vertu l'amour seul te possède?
On s'étonne de voir, du monde insoucieux,
Démocrite (3), sondant les profondeurs des cieux,
Laisser aux vils troupeaux les produits de sa terre,
Tandis que, des vertus suivant la règle austère,
Quand l'âpre amour du gain absorbe les esprits,
A la seule sagesse accordant un vrai prix,
Tu scrutes la nature et les effets des choses:
Quelles lois suit l'année en ses métamorphoses;
Quel frein borne la mer; quelle main fait mouvoir
L'astre, ou s'il ne se meut que par son seul pouvoir;
Pourquoi, belle en son plein, à son déclin obscure,
La lune montre au ciel ou cache sa figure;
Ce que peut enfanter de sublime et de grand
D'un tout harmonieux le désordre apparent;

(1) Le médecin Phanias avait composé un traité sur les propriétés de l'ortie sauvage, qui figurait parmi les mets des Romains et qu'ils regardaient comme un préservatif contre certaines maladies.

(2) Aujourd'hui Sart ou Bagoulet, petite rivière de Lydie, qui sortait du mont Tmolus, passait par Sardes et se perdait dans l'Hermus.

Cette rivière roulait des paillettes d'or .... propriété qu'elle possédait, dit la mythologie, depuis que Midas s'y était baigné.

(3) Philosophe grec, élève de Leucippe, naquit à Abdère vers l'an 490 ou 470 avant J.-C. Il vécut, dit-on 109 ans.

Si foret in terris, rideret Democritus
Livre II, épître I, vers 194.

G. Ploucquet a écrit, en 1767 : *De placitis Democriti* (*Tubingue*) et Mullach a recueilli, en 1843, les fragments de *Démocrite* (Berlin).

Le fait dont parle Horace est rapporté par Cicéron : *De finibus bonorum et malorum*, Livre V.

Digitized by Google

Lequel divague enfin du sage d'Agrigente (1)
Ou de Stertinius (2)?
A ta table indigente
Quels que plats, fruits, poissons, qui te semblent permis,
Que Grosphus (3) prenne place au rang de tes amis,
Et mets à l'obliger un zèle convenable,
Sûr qu'il ne peut vouloir rien que de raisonnable.
De s'attacher quelqu'un bien simple est le moyen.

Mais c'est peu : philosophe ensemble et citoyen,
Sache que de Tibère (4) on a vu le génie
A l'empire romain soumettre l'Arménie;

(1) Empédocle, disciple de Pythagore selon les uns, et de Parménide selon les autres.

Il florissait vers l'an 444 avant J.-C.

Il avait écrit l'expédition de Xerxès et composé sur *la nature et les principes des choses* un poème si beau qu'on le lut publiquement aux jeux olympiques. Il publia aussi un poème intitulé *les Purgations*.

Sa mort est racontée de diverses manières.

Il ne reste de lui que quelques fragments cités par Aristote et Diogène Laerce.

. . . . . *Deus immortalis haberi*
Dum cupit Empedocles . . . . etc.
Livre II, épître III, vers 664 et suivants.

(2) Philosophe stoïcien qui avait, dit-on, écrit 200 ouvrages et dont il est parlé dans la satire 3, livre II :

Si quid Stertinius veri crepat .... etc.
Vers 33 et suivants.
Hæc mihi Stertinius ... etc.
Vers 296 et suivants

(3) Pompeïus Grosphus, affranchi de Sextus Pompée, qui fut dépouillé de ses biens par Auguste.

Horace lui a adressé les odes 5 et 6, livre II :

O sæpe mecum tempus in ultimum
Deducte, Bruto militiæ duce, ... etc.
Ode 5.
Otium divos rogat in patenti
Prensus Ægæo,... etc.

(4) Claudius Tibérius Néron à son arrivée avait trouvé les choses presque faites. Tigrane était déjà rétabli sur le trône d'Arménie; Phraate, roi des Parthes, avait rendu les drapeaux conquis sur Crassus et donné ses quatre fils en otage.

Digitized by Google

Qu'aux armes d'Agrippa (1) le Cantabre a cédé;
Que César, de tout temps par les Dieux secondé,
Voit Phraate, à genoux expiant son audace,
Nous rendre nos drapeaux (2), lui demande sa grâce,
Et partout l'Abondance épancher sur nos bords
Les dons les plus heureux, les plus riches trésors (3).

Adolphe MATHIEU.

(1) Voir la note I.

Servit Hispanæ vetus hostis oræ
Cantaber,
Livre III, ode 8, vers 21-22.

(2) *Ille, seu Parthos Latio imminentes*
Egerit justo domitos triumpho,...
Livre I, ode 12, vers 53-54.

Redditum Cyri (*) *solio Phraaten,*
Dissidens plebi, numero beatorum
Eximit virtus.
Livre II, ode 2, vers 17-19.

Et signa nostro restituit Jovi
Direpta Parthorum superbis
Postibus.
Livre IV, Ode 15, vers 6-8.

Tempore quo Juvenis Parthis horrendus, ab alto
Demissum genus Ænea, tellure, marique
Magnus erit;...
Livre II, satire 5, vers 62-64.

Et formidatam Parthis, te principe, Romam.
Livre II, épître I, vers 256.

(3) .... *Apparetque beata pleno*
Copia cornu.
Chant séculaire, vers 59-60.

(*) Les Parthes occupaient l'empire de Cyrus.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

L'ESPRIT DES AUTRES, par Édouard FOURNIER, 3me édition. Paris, Dentu 1857.

Il est un peu tard pour parler d'un ouvrage publié en 1855; cependant certaines choses sont toujours bonnes à dire, parce qu'elles n'ont pas été dites. L'ouvrage de M. Fournier a été très-bien accueilli à son apparition; l'auteur lui-même nous apprend (p. 5) que M. Jules Janin a bien voulu lui consacrer, dans le *Journal des Débats*, un article d'aimable et savante approbation. D'autres sans doute auront suivi cet exemple : beaucoup d'éloges, peu de corrections. Le critique aimable craint de déplaire, le savant ne veut pas descendre jusqu'à des vétilles; et les taches restent.

Notre intention n'est pas du tout de déprécier l'ouvrage de M. Fournier; mais comme il serait au moins superflu d'en faire ressortir le mérite après tant d'autres, nous rendrons à l'auteur un service qu'il était en droit d'attendre de ses compatriotes, nous lui signalerons plusieurs fautes contre ses propres principes, sans craindre d'entrer dans les détails, dût-il nous accuser de minutie; et en cela nous sommes sûrs de ne pas lui déplaire.

Le livre roule sur les citations. M. Fournier examine un grand nombre des citations les plus en vogue, corrige celles qui sont altérées, les rapporte toutes, autant qu'il est possible, à leurs véritables auteurs, et précise les ouvrages et les endroits d'où elles sont tirées.

Dans un livre consacré exclusivement aux citations on s'attend, et avec quelque raison ce semble, à voir toutes les citations indiquées avec la dernière exactitude. Il n'en est rien cependant : car si l'on veut vérifier le passage de Térence (p. 23), celui de Perse (p. 25 en haut), celui d'Ovide (p. 35), celui d'Ezéchiel (p. 40), celui d'Isaïe (p. 43), celui de Juvénal (p. 48), celui de Virgile (p. 52 en bas), celui du même poète (p. 252), on n'en trouvera aucun aux lieux désignés par l'auteur. On sera même assez embarassé (p. 117) pour trouver le vers 512 de la Xme satire de Juvénal, attendu qu'il y a seulement 366 vers dans cette satire. Je ne dis rien de certains passages indiqués si vaguement, qu'il faut pour les trouver de fort longues recherches.

Et cependant les indications sont bien nécessaires, si l'on considère les étranges métamorphoses qu'ont subies certains textes. On trouve des mots intervertis, changés, supprimés. Le verset d'Ézéchiel (c. 33, v. 10) : Nolo *mortem impii, sed ut convertatur* impius a via sua *et vivat*, devient (p. 40) : Non volo *mortem impii, sed ut convertatur et vivat*. J'ai sous les yeux six éditions de Térence, qui toutes portent, sans indiquer la moindre variante (Heaut. Act. I, s. 1. v. 25) : *Homo sum :* humani nihil *a me alienum puto,* et ailleurs (Eun. Act. IV, s. 6, v. 6) : *Sine Cerere et* Libero, *friget Venus;* M. Fournier édite (p. 24 et 48) : *Homo sum*, et nil humani *a me alienum puto, sine Cerere et* Baccho *friget Venus*. Au lieu de *Jacta alea* est (Suét. Aug. 25), il met (p. 45) *Jacta* est *alea ;* pour *suum cuique*, il donne *cuique suum*, ordre tellement contraire à l'usage, qu'on ne le supporte pas même sans réclamation dans le texte de Columelle cité p. 11, *cuique sua annumeravimus*. Les mètres

Digitized by Google

d'Horace se brisent sous sa plume; le vers *Post equitem* sedet *atra cura* (Od. III, 1, 40) est transformé ainsi (p. 165) : Sedet *post equitem atra cura;* et le passage :

. . . . . *et mea*
Virtute me *involvo*. . . (Od. III, 29, 55.)

devient (p. 45) : . . . *et mea* me
Virtute involvo.

Voici des fautes plus graves, et qui étonnent dans une troisième édition. A la page 52, Virgile est gratifié d'un solécisme ou approchant : *Hoc opus,* hoc *labor est,* au lieu de *Hoc opus,* hic *labor est* (Én. VI, 129). Ailleurs (p. 47) on voit sur le compte d'Horace une pensée qu'il n'a pas pu avoir et un vers qu'il n'a pu faire :

Auream quisque *mediocritatem*
Diligit.

Horace a écrit (Od. II, 10, 5) :

Auream quisquis *mediocritatem*
Diligit, tutus caret obsoleti
Sordibus tecti, caret invidenda
Sobrius aula.

L'art poétique lui-même, « cette charmante Épître aux Pisons, qu'il faut savoir toute, et surtout bien savoir, » a été altéré : M. Fournier en a tiré (p. 37) un adage, *Semper ad eventum* festina, qui ne s'y trouve pas : Horace a dit simplement : *Semper ad eventum* festinat (*Homerus*).

On serait tenté de croire que M. Fournier a lu Horace à travers les citations altérées de Voltaire, s'il ne nous avait mis en garde sur ce point (p. 35). Quoi qu'il en soit, Horace joue de malheur : car « le fameux *Festina lente,* » qui lui est attribué (p. 265), et que du reste M. Gérusez lui attribue également dans ses notes sur Boileau, n'est pas de lui; cette devise d'Auguste et de Vespasien est traduite littéralement des *Phéniciennes* d'Euripide, et ne se trouve pas dans Horace. Ceux qui la donnent comme de lui se gardent bien d'indiquer l'endroit.

Je ne puis vérifier (p. 30) le vers : *Indocti discant et ament meminisse periti.* Je dirai seulement qu'un philologue belge, M. de Jonghe, vient de l'employer comme épigraphe sous cette forme : *Indocti ut discant et ament meminisse periti.*

Un mot des traductions. Plusieurs paraissent fautives. *Aurea mediocritas,* médiocrité *dorée* (p. 47), passera difficilement. On ne traduit jamais *aurea ætas* par l'âge *doré.* M. Ferd. Collet dans sa traduction d'Horace a cru devoir changer l'expression et dire : la *douce* médiocrité. Dans *Scimus et hanc* veniam *petimusque damusque vicissim* (cité p. 37), *hanc* veniam ne signifie pas ce *pardon,* mais cette *permission,* comme il est évident d'après le vers qui précède. — De même on doit traduire (ibid.) Grammatici *certant,* par : les *littérateurs* disputent, et non par : *les grammairiens* disputent; car alors il y

Digitized by Google

aurait *grammatistæ*. Du reste la question soulevée par Horace n'a rien de *grammatical* dans le sens français du mot. — Dans *nascetur* ridiculus *mus* (ibid.), *ridiculus* signifie *risible* et non *ridicule*, malgré l'autorité de M. Collet. — A cette même page 37 le vers *Nec gemino bellum Trojanum orditur ab ovo*, est rendu ainsi : le récit de la guerre de Troie *ne doit pas commencer* à l'œuf *des enfants* de Léda ; M. Collet rend beaucoup plus correctement : Il (Homère) ne remonte pas aux (deux) œufs de Léda pour en venir à la guerre de Troie. — M. Fournier traduit (p. 34) *omne tulit punctum qui....* par : celui-là ne *laisse rien à désirer*, qui.... M. Collet, par : *il emporte tous les suffrages*, celui qui... et c'est le sens exact. — Le passage de l'*Énéide* (et non *Ænéide*, du moins d'après M. de Pongerville) *quantum mutatus ab illo Hectore*, est défiguré (p. 52) par une froide épithète : combien il était différent de ce *bel* Hector. Rien de semblable dans M. de Pongerville : qu'il était différent de cet Hector. — L'hémistiche du même poème *Hoc opus, hic labor est*, n'est pas fort bien rendu (p. 52) par : là est notre travail, là doivent tendre nos efforts ; voici la version de M. de Pongerville : voilà le labeur, voilà la peine ; en d'autres termes, là est la difficulté, c'est la question, disent les Anglais. — On peut conseiller à M. Fournier de refaire tout ce qu'il dit (p. 38) sur ce vers de Virgile :

Accipe nunc Danaum insidias ; et crimine ab uno
Disce omnes.

D'abord il prétend que c'est Sinon qui parle tandis que c'est Énée. Ensuite il prononce hardiment que c'est un gros contre-sens de dire seulement *ab uno Disce omnes*. Il va se brouiller sur ce point avec Scaliger et autres savants de cette force ; en réfléchissant bien sur l'antithèse il verra que le mal n'est pas aussi grand qu'il le suppose.

Quand il remonte à l'origine des citations, M. Fournier n'est pas toujours juste. J'ai déjà parlé du *Festina lente*. Il donne (p. 48) la locution *suum cuique* comme « un débris de cette phrase de Tacite : suum cuique *decus posteritas rependit*. » Or on trouve déjà dans Cicéron (de Rep. III, 12. Ed. Tauchn.) : *Justitia autem præcipit....* suum cuique *reddere*, et sans doute Cicéron n'a pas inventé cette formule, pas plus qu'il ne consacra (p. 50) l'axiome de droit : *summum jus, summa injuria*, qui de son temps, comme il le dit lui-même : était déjà passé à l'état de proverbe. Ces expressions sont beaucoup plus anciennes, et nées pour ainsi dire du sol chez un peuple aussi passionné pour le droit que l'était le peuple romain. Par parenthèse, il est fort douteux que la traduction de Montesquieu : l'extrême justice est une extrême *injure*, soit comprise en nos jours. — Le dicton *ab ovo* ne vient pas du vers d'Horace : *Nec gemino bellum trojanum orditur* ab ovo ; mais d'un proverbe tiré des repas anciens, qui commençaient par les œufs. Horace le cite (Sat. I, 3, 6) : ab ovo *Usque ad mala*. — A la page 152 M. Fournier cite ces deux vers :

Un pasteur doit à Dieu compte de son troupeau,
Œil pour œil, corps pour corps, dent pour dent, peau pour peau.

Il ne paraît pas en soupçonner l'origine. Voici ce que dit l'Exode (21, 24) : *reddet animam pro anima, oculum pro oculo, dentem pro dente, manum pro*

Digitized by Google

manu. Ce texte est quatre fois dans l'Ecriture sainte, plus ou moins complet. — Quant à l'*Audentes fortuna juvat* de Virgile, il se trouve sous une forme beaucoup plus belle dans Ennius : Fortibus *est fortuna viris data* (Macrob. Saturn. 6, 1) ; Virgile affaiblit en l'altérant le proverbe latin, qui était (Cic. Tusc. l. 2) : Fortes *fortuna adjuvat*.

Nous ne dirons qu'un mot des citations françaises, que nous ne pouvons pas vérifier, du moins pour la plupart. Quoiqu'elles paraissent en général mieux soignées, cependant il y a encore à reprendre. D'abord quelques unes sont mal indiquées, par exemple celle de *Rodogune* (p. 157), celle de *Polyeucte* (p. 158), celle d'*Héraclius* (ibid. la seconde.) Ensuite il est fort douteux que ces vers soient bien écrits (p. 176) :

— Le monde *te haïra*. — Contre lui je secoue
Sa terre, son néant, sa poussière et sa boue.

Celui-ci (p. 205) a une syllabe de trop :

Oui, l'or est une chimère.

On a toujours chanté :

L'or est une chimère
Sachons nous en servir.

En voici un de neuf syllabes (p. 206), perdu dans des alexandrins.

Heureux est l'inconnu qui s'est bien su connoître
Il ne voit pas de mal à mourir plus qu'à naître.
Il s'en va comme il *étoit* venu.

Ici autre défaut (p. 196) :

Ne tourne point *mes* yeux vers mes actes pervers.

Voici (p. 157) quatre vers de Corneille qui offrent trois différences avec la grande édition de P. Didot (Paris 1801), et avec l'édition de M. Lefèbvre (Paris 1844), en y comprenant au second vers une virgule qui forme contre sens :

Il est des nœuds secrets, il est des sympathies
Dont, *par* le doux rapport, les âmes asservies
S'attachent *l'un* à l'autre, et se laissent piquer
Par *ce* je ne sais quoi qu'on ne peut expliquer.

Je demanderai aussi pourquoi (p. 274) Marot n'est pas reproduit avec son orthographe, tandis que Montaigne a ce privilége; pourquoi (p. 219) dans la chanson du *Misanthrope*, M. Fournier écrit :

Je dirais au roi Henri :
J'aime mieux ma mie
Au gué,
J'aime mieux ma mie.

en supprimant, sans prévenir, le second vers :

Reprenez votre Paris.

Digitized by Google

Quant au refrain *au gué*, les anciennes édition portent *oh gay!* celle de M. Firmin Didot (Paris 1845), *ô gai!* Les raisons données par M. Ampère (cité p. 219) pour soutenir *au gué* ne sont pas péremptoires; du reste si Molière a écrit *oh gay!* ou *ô gai!* on a le droit de l'annoter, mais jamais celui de le corriger.

Nous conseillons aussi à M. Fournier, et pour cause, de ne pas trop insister (p. 73) pour nous faire écrire dans l'Art poétique de Boileau :

Dans ce sac ridicule où Scapin *l'enveloppe*
On ne reconnaît plus l'auteur du Misanthrope.

On pourrait ajouter à ces observations. Celles-ci suffisent pour éveiller l'attention du lecteur et celle de l'auteur.

F.

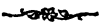

ÉLÉMENTS DE STYLE ET DE COMPOSITION LITTÉRAIRE. — Sous ce titre M. Degive, professeur de rhétorique à l'Athénée royal de Mons, a publié un excellent ouvrage d'enseignement.

S'il ne faut pas demander aux livres élémentaires les qualités brillantes de l'imagination, mais plutôt de la méthode, de la clarté, un goût sûr, l'ouvrage du professeur de Mons mérite, à juste titre, d'être recommandé.

Pour tout ce qui regarde la recherche, la disposition des idées et les qualités générales du style, l'auteur appuie ses préceptes par des exemples empruntés au *Télémaque*. Sans méconnaître l'excellence du beau chef-d'œuvre de Fénelon, on pourrait, nous semble-t-il, reprocher à M. Degive une uniformité d'exemples qui fatiguera, il est à craindre, et lassera l'étudiant. Et puis, tel genre de modèles, de beautés, si l'on veut, qui convient à certains élèves, répugne à d'autres. La langue française est assez riche pour fournir aux préceptes de la composition et du style les exemples les plus variés.

Voilà la seule réflexion de quelque importance que nous ait inspirée la lecture des *Eléments de style*. C'est assez faire l'éloge du livre.

Dans toute la partie de l'ouvrage consacrée au genre épistolaire, l'auteur a su varier ses modèles avec beaucoup d'intelligence et de goût; et toutes ces missives échappées à de grands esprits sont pleines de généreux sentiments propres à faire chérir l'homme dans l'écrivain.

A la fin des chapitres on a placé des analyses judicieuses et une série de questions où le professeur puisera des sujets d'excellents exercices. C'est donc un manuel utile, précieux pour l'enseignement; un ouvrage dont on peut dire avec louange : *In tenui labor*.

(*Annales de l'enseignement public.*)

Digitized by Google

Grammaire élémentaire et pratique de la langue grecque, par Fréd. Dübner. Nouvelle édition soigneusement revue et la seule autorisée pour la Belgique. — Mons, Manceaux-Hoyois. Anvers, Henri Manceaux. In-8°. 3 00

Ouvrage adopté par le conseil de perfectionnement. Ces deux parties sont en vente.

En rendant sommairement compte de la première partie de cet ouvrage, nous avons surtout insisté sur ce point, que l'auteur s'était inspiré directement du nouveau programme de l'Université, et que, pour se conformer aux salutaires principes de ce programme, il s'était appliqué à simplifier et à fortifier l'étude du grec. La seconde partie de sa *Grammaire* vient de paraître; elle contient la *syntaxe*, et, après avoir examiné dans son ensemble cet important travail, nous pouvons affirmer, sans crainte d'être taxé d'exagération, qu'on y trouve tout à la fois la simplicité lucide qu'on est en droit de demander aux livres élémentaires, et la science élevée qu'on regrette de ne pas rencontrer toujours dans les travaux de haute philologie. M. Dübner, en effet, n'est pas seulement un grammairien, c'est un érudit et un critique, dans le sens étendu que le seizième siècle attachait à ces mots, et que l'Allemagne savante y attache encore. Il n'est pas besoin de rappeler, à ceux qui s'intéressent aux lettres antiques, la valeur des éditions qu'il a données des auteurs grecs ou latins, dont les plus importants ont été publiés par lui. En écrivant une grammaire grecque, il n'a donc fait que résumer pour la jeunesse la science qu'il avait acquise par une constante pratique de l'antiquité, et il a pu, par la seule force de sa longue expérience, et par une éminente aptitude philologique, puiser pour ainsi dire à leur source même tous les secrets de la langue d'Hérodote et d'Homère. Il n'a point fait une compilation, comme cela se voit trop souvent dans les traités du même genre, mais une œuvre entièrement originale et nouvelle.

Dans nos travaux sur Tacite et sur César, après avoir mûrement comparé, nous avons pris pour guides les éditions de M. Dübner, et nous avons pu apprécier tout ce qu'elles valent par les erreurs qu'elles nous ont épargnées. Nous lui devons beaucoup, tant pour les rectifications des textes que pour leur rigoureuse interprétation, et c'est parce que nous retrouvons aujourd'hui dans le grammairien les qualités que nous connaissions déjà dans le philologue et le critique, que nous nous faisons tout à la fois un plaisir et un devoir d'appeler l'attention sur son nouveau travail.

Dans le système suivi depuis plus de trente ans par la plupart des grammairiens, la syntaxe est divisée en deux parties : *syntaxe générale* et *syntaxe particulière*. Dans la première on enseigne les principes généraux et communs à toutes les langues, dans la seconde les principaux faits particuliers à la langue grecque. Il en résulte qu'il y a pour chaque espèce de mots deux paragraphes différents, séparés l'un de l'autre par un grand nombre de pages. L'oubli s'interpose inévitablement entre les deux explications; l'élève, pour apprendre la seconde, est obligé souvent de rapprendre la première et de revenir ainsi sur ses pas. Son attention s'affaiblit en se divisant, et il doit faire un double effort d'intelligence. Il y a plus : souvent les principes sont placés dans la syntaxe générale et les exceptions dans la syntaxe particulière, ce

Digitized by Google

qui est une évidente anomalie, puisque les exceptions ne peuvent ressortir et par conséquent se fixer dans l'esprit, qu'à la condition d'être placées en regard du principe auquel elles dérogent. Le développement logique de la langue se trouve par une semblable méthode violemment interrompu; les conjonctions grecques qui unissent deux propositions l'une à l'autre se trouveront par exemple expliquées, sans que l'élève connaisse encore aucune des règles essentielles d'après lesquelles se forme la proposition simple. Une foule de faits grammaticaux, qui s'éclairent mutuellement et qu'il faudrait souder ensemble, sont arrachés l'un à l'autre, et la clarté qui devait jaillir de leur rapprochement est complétement obscurcie par les faits intermédiaires. De pareils inconvénients étaient trop graves, et cette méthode était beaucoup trop compliquée, trop contraire même au génie des langues, pour que M. Dübner, qui veut avant tout être simple et clair, et se conformer à l'esprit du nouveau programme, ne cherchât point à prendre une autre voie. Voyons comment il a procédé, en analysant logiquement sa méthode.

Les différentes espèces de mots et les formes apprises dans la première partie de la grammaire ne sont que l'indispensable *matériel* du langage. Il faut savoir comment on doit disposer ce matériel pour que la pensée que l'on veut exprimer se dessine nettement et correctement par le langage. C'est ce qu'enseigne la syntaxe. En grammaire, l'expression d'une pensée par les mots se nomme *proposition*. Il faut d'abord considérer la proposition simple, qui est au fond la même dans toutes les langues, et ici M. Dübner, évitant de répéter ce que l'élève a déjà vu dans les grammaires française et latine, indique, pour le sujet ou pour l'accord, toutes les particularités du grec. Il traite ensuite de l'article et après avoir dit quelques mots de l'apposition, il montre comment la proposition la plus simple, celle avec le verbe *être*, peut se former correctement. Mais la plupart des propositions s'appliquent à d'autres verbes dont le sens transitif, intransitif ou réfléchi, amène des changements dans les mots de la phrase, à l'exception toutefois du sujet qui détermine lui-même la forme du verbe. Ceci conduit donc tout naturellement M. Dübner à l'étude des trois voix des verbes et des significations dont chacune d'elles est susceptible. Après cette étude du verbe se place celle des cas qu'il gouverne. C'est d'abord le régime direct, l'*accusatif*, qui est très-nettement défini ; puis le régime indirect, le *datif*, et ensuite le *génitif*, qui est le cas le plus compliqué de la langue grecque (1).

Outre les cas, les verbes gouvernent aussi l'infinitif et quelquefois le participe ; ces deux modes sont donc expliqués dans leur qualité de complément, et ici M. Dübner a mis un soin particulier à distinguer les verbes qui veulent

(1) Comme nous voulons exposer dans son ensemble le plan de M. Dübner et en montrer la pensée génératrice et l'enchaînement, nous sommes forcé de passer sous silence ses lumineuses considérations sur les différents emplois des cas, et ses remarques sur les prépositions destinées à suppléer à ce que les cas seuls exprimeraient trop vaguement. Nous appelons, sur cette partie de sa *Grammaire élémentaire*, l'attention des personnes qui s'occupent de l'étude ou de l'enseignement du grec.

Digitized by Google

l'infinitif et ceux qui veulent le participe, et enfin ceux qui ont les deux compléments. Ce point difficile de la syntaxe grecque nous a paru parfaitement élucidé.

A côté de sa fonction de complément, le participe a aussi celle d'exprimer d'une manière rapide une proposition secondaire; exemple: *voulant partir, je rencontrai*, etc., pour: *lorsque j'étais pour partir, je rencontrai*. M. Dübner a jugé, fort justement nous le pensons, que cette dernière fonction et l'emploi des cas absolus ne pouvaient être suffisamment éclaircis que dans la partie qui traite des propositions composées, dont le participe et les cas absolus ne sont qu'une sorte d'abrégé, une indication plus rapide. Il a donc reporté ce chapitre après l'exposé des différentes espèces de propositions composées, et c'est en effet à cette place seule que l'on peut se rendre un compte exact de l'étendue et de la portée du sens que renferment les participes et les cas absolus.

Ceci posé, M. Dübner, qui a sûrement jalonné sa route et qui la suit sans jamais dévier, aborde ensuite les *propositions relatives*, et il y rattache le phénomène particulier de l'*attraction* qu'il poursuit sous toutes ses formes, puis il arrive aux *propositions composées*. Les différents genres de ces propositions sont représentés par une liste explicative des conjonctions grecques, classées d'après leur signification. Cette liste est suivie de la théorie des *temps* et des *modes* du verbe, théorie lumineuse et savante qui eût été sans objet dans le chapitre consacré aux propositions simples, sur lesquelles la signification seule du verbe exerce une influence décisive. Les temps et les modes ne déployant ce qu'on pourrait appeler leurs qualités actives que dans les propositions composées, c'est donc avec raison que M. Dübner divise, comme il le fait, le traité du verbe. Il y a là pour l'élève un grand avantage pratique, parce qu'en étudiant chaque espèce de mots à leur véritable place, et dans l'ordre progressif de l'idée, il étudie en même temps les relations des mots entre eux, et qu'il voit fonctionner la langue comme une grande machine dont les rouages ont été pièce à pièce démontés sous ses yeux.

C'est là, on le voit, une base solide, et M. Dübner, après l'avoir établie, marche à l'aise à travers les plus grandes délicatesses de la langue grecque. Sa grammaire se termine par un *traité des accents* et un *traité des dialectes*. Le *traité des accents*, comme tout le reste de l'ouvrage, est essentiellement pratique, et l'auteur nous paraît avoir singulièrement amoindri les difficultés, grâce à une distinction d'*accent fixe et* d'*accent mobile* qu'il a le premier introduite dans cette partie de l'étude du grec. Dans le *traité des dialectes*, M. Dübner ne s'est point tenu à ces généralités, — dialecte dur et rude, dialecte doux et harmonieux, — mais il a indiqué *une* à *une* les propriétés générales et particulières de chaque dialecte. Aussi ce dernier traité, qui n'occupe ordinairement à la fin des grammaires grecques qu'une dizaine de pages, remplit dans sa *Grammaire* élémentaire et pratique une cinquantaine de pages (1). Il

(1) Dans l'édition belge, les chapitres relatifs au dialecte éolien et au dorien ainsi que le traité pratique des avocats, ont été, placés à la fin de l'ouvrage en supplément.

Digitized by Google

s'est bien gardé de confondre dans un seul exposé le dialecte ionien et le langage d'Homère qui sont très-différents, et voici comment il explique cette différence et à quelle cause il attribue la prodigieuse abondance de formes qui nous étonne dans les poésies homériques:

« Au milieu de ces dialectes, et avant qu'aucun d'eux ne fût fixé par l'écriture, l'ancienne poésie se créa une langue qui s'appropriait les avantages de tous. Bien que cette langue poétique se rattachât, pour le fond, au dialecte de l'Ionie, pays de sa naissance, elle ne répudiait point les formes harmonieuses ou expressives que lui offraient les autres dialectes. Comme toute poésie véritable, elle était inspirée de la force créatrice de la langue, et elle en continua l'œuvre. Elle produisit de nombreuses formes que personne n'avait encore entendues, mais que la langue avouait et consacrait. Le seul des *aèdes* (ἀοιδοί, chanteurs) de cette époque qui ait survécu, Homère, devint l'idole de toute la Grèce; dans tous les genres de la poésie grecque sans exception on retrouve des accents homériques: et cependant les mots de ce père des poëtes ne sont souvent d'aucun dialecte et n'entrèrent jamais dans le langage parlé, bien moins encore dans la prose écrite. C'est une sorte d'idiome à part, d'une inimitable flexibilité. On doit le nommer *langage* poétique et le distinguer soigneusement du dialecte ionien.

« Cette éblouissante richesse de formes que l'on remarque dans les poèmes homériques a sa source *grammaticale* dans la faculté:

« De faire usage du digamma ou non;

« De contracter, faire synizèse, ou non;

« D'allonger des voyelles, ou de les rendre brèves;

« De diviser des longues et des diphthongues;

« De doubler ou de transposer des consonnes;

« De décliner par suffixes ou par désinences;

« D'employer deux ou trois formes des mêmes prépositions;

« De conjuguer avec les variations que nous verrons plus loin. »

« Les paragraphes suivants indiqueront la place de chacune de ces libertés. »

Il nous était impossible, dans la rapide analyse qu'on vient de lire, d'insister sur les rectifications de détail que contient le travail de M. Dübner. Ces rectifications sont extrêmement nombreuses, et l'on sent que l'auteur a résumé là, outre les résultats de ses propres études, les travaux les plus élevés de la critique contemporaine; mais il a su mettre ces travaux, c'est là ce qui recommande principalement son livre, à la portée des jeunes intelligences, et, tout en faisant à la science la plus large part possible, il en a comme effacé la trace à force de simplicité et de clarté. Depuis la grande et salutaire réforme que ces dernières années ont vu s'opérer dans les études universitaires, nous avons lu sur le titre de bien des livres qu'ils étaient rédigés conformément au nouveau programme, mais nous avons vu peu de livres dans lesquels l'esprit de ce même programme ait pénétré aussi profondément que dans le livre de M. Dübner;

Digitized by Google

c'est dire qu'il est essentiellement lucide et substantiel, et pour justifier pleinement l'avis favorable que nous venons d'en porter, nous ne pouvons mieux faire que d'y renvoyer nos lecteurs.

Ch. LOUANDRE.

[*Journal de l'instruction publique et des cultes*].

VARIÉTÉS.

L'AMITIÉ.

Des dons que le Seigneur attendri de nos larmes,
Sur la terre maudite au sein de nos alarmes,
Sans doute oublia par pitié,
Celui qui sait le mieux charmer notre souffrance,
Que rien ne peut ternir, ni les ans, ni l'absence,
Oui, c'est toi, céleste amitié!

Pure comme le ciel qui parmi nous l'envoie,
Plus douce que l'amour, plus belle que la joie
Et plus suave que l'espoir,
Arrachant, de ta main, l'épine qui nous blesse,
Brillant sur notre exil et sur notre tristesse,
Tu luis comme un phare le soir.

Que d'un rayon de feu l'âme soit embrasée,
Qu'elle aime, chante, implore ou s'épanche brisée
En longs et douloureux sanglots,
Joie, espoir ou douleur, ivresse, poésie,
Hymne, flamme, parfum, amertume, ambroisie,
En toi tout trouve des échos.

Pour doubler nos bonheurs, il faut que tu souries,
Et pour nous consoler qu'auprès de nous tu pries,
Que tu gémisses avec nous;
Quand souvent ici-bas notre cœur se déchire
Répandus dans ton sein, qui de nos maux soupire
Nos pleurs redeviennent plus doux.

Digitized by Google

Lampe dans notre nuit par Dieu même allumée,
Au désert de la vie oasis embaumée,
Ombrage touffu du chemin!
En notre ardente soif source qui désaltère,
Blanche fleur de l'Éden qu'un ange sur la terre
Sans doute planta de sa main!

Chaque jour sur ma vie, oh! luis, charmante aurore,
Laisse tomber sur moi ce beau rayon qui dore
Même nos jours les plus brumeux,
Urne sainte où l'on aime à verser ses pensées,
Lien puissant qui tient nos âmes enlacées,
En mon cœur resserre tes nœuds.

Pour enchanter mes jours, que la bonté céleste
Me donne tes trésors et garde tout le reste,
Tu suffiras à mon bonheur;
Entre ma lyre et toi je coulerai ma vie
Et je contemplerai de loin et sans envie
Gloire, amour, fortune et grandeur!

AMÉLIE PICARD.

(*Epanchements d'une jeune âme*).

ACTES OFFICIELS, NOUVELLES, ETC.

Ecole moyenne de Lierre. — Par arrêté ministériel du 19 juin 1856, le sieur Vercammen (Théodore-Louis), actuellement deuxième instituteur à la section préparatoire, est nommé premier instituteur au même établissement, en remplacement du sieur Vrebos (Guillaume) qui a reçu une autre destination.

— *Ecole moyenne de Rœulx.* — Par arrêté ministériel de la même date, la démission offerte par le sieur Genet (D.-J.), de ses fonctions d'assistant à la section préparatoire de l'école moyenne de Rœulx, est acceptée.

Le même arrêté nomme aux dites fonctions le sieur Deschamps (Eugène), actuellement instituteur privé dans cette commune.

— *Mise au Concours du texte français d'un cours de thèmes latins pour la quatrième.* Considérant qu'il y a lieu de reculer l'époque fixée par l'arrêté ministériel du 31 décembre 1856 pour la remise des ouvrages, le conseil de perfectionnement entendu, les ouvrages relatifs à ce concours seront adressés en manuscrit au ministère de l'intérieur, avant le 1er mai 1858.

Digitized by Google

— *Ecole moyenne de Gosselies.* Par arrêté ministériel du 24 juin 1857, le sieur Balasse [Adrien], assistant à la section préparatoire, est nommé maître de gymnastique.

— *Athénée royal d'Arlon* Par arrêté royal du 7 juillet 1857, le sieur Knepper [Albert-Charles], prêtre catholique romain, nommé par l'évêque de Namur, est admis à donner l'enseignement religieux à l'Athénée d'Arlon, en remplacement du sieur Eccher, qui a reçu une autre destination.

Avis.— Nous avons inséré, dans la livraison de mai, l'appel fait par quelques élèves de M. Schreuder à leurs anciens condisciples, afin d'organiser une petite fête en son honneur.

Nous apprenons qu'un grand nombre de personnes ont répondu à cet appel.

La commission de cette fête sera composée de la manière suivante (Nous donnons les noms par ordre alphabétique) :

MM. Bastien, directeur de l'école moyenne d'Anvers; — De Beaune, directeur de la distillerie Van den Berghe et Compagnie; — Mouthaye, inspecteur cantonal de l'enseignement primaire à Staden [Flandre occidentale]; — Sanders, directeur de l'école moyenne de Thurnhout; — Stevens, fabricant à Drogenbosch [Brabant]; — Van Hollebeke, directeur du pensionnat au collége communal et l'école moyenne d'Ypres; — Van Nerum, directeur des écoles communales de Gand; — Willems, professeur à l'athéné royal de Tournai.

— Le journal du ministère de l'instruction publique de Saint-Pétersbourg donne des détails intéressants sur les tombeaux des rois scythes, trouvés près du village d'Alexandropol, dans le gouvernement de Katerinoslaw. La vaste plaine qui s'étend du Dnieper à la mer Noire contient des traces nombreuses de tous les peuples qui ont traversé ce pays dans les invasions successives, et notamment d'innombrables tombeaux répandus sur toute la surface de la Russie méridionale. Les travaux et les recherches archéologiques commencés, il y a cinq ans, près du village d'Alexandropol, ont produit les résultats les plus brillants.

Dans une colline factice de 13 toises d'élévation, on a trouvé les tombeaux des rois scythes avec beaucoup d'objets en or, en argent, en bronze, en fer et en terre; une masse d'ossements de chevaux, plusieurs ustensiles en métal, des ornements en or, des clous, etc. Tous ces objets, à l'exception d'un grand char également trouvé dans un de ces tombeaux, sont parfaitement conservés, ce qui est d'autant plus étonnant que les tombeaux eux-mêmes remontent certainement à la plus haute antiquité. On reconnaît deux entrées dans la colline : l'une formant l'entrée proprement dite par laquelle on introduisait les corps, l'autre qui probablement a été formée plus tard par des gens qui ont pillé les tombeaux et ont enlevé les objets les plus précieux. En effet, on a trouvé partout épars, et même dans le passage, une foule de monnaies et d'autres objets qui prouvent un pillage antérieur.

(*Correspondance Havas.*)

Digitized by Google

— On a très-souvent parlé de la population du Céleste-Empire, mais on n'a toujours donné à cet égard que des renseignements d'une date très-ancienne et qui perdent, par cela seul, beaucoup de leur intérêt.

Lorsqu'à l'époque de l'attaque de Canton par l'escadre aux ordres de l'amiral Seymour, les Anglais s'emparèrent du palais du vice-roi, ils y trouvèrent entre autres objets précieux, au point de vue des renseignements, un livre dans le genre de ceux que publie le gouvernement français, sur les douanes, sur le commerce extérieur ou sur toute autre branche d'administration publique.

Ce livre, publié en langue chinoise à l'imprimerie impériale de Pékin, avait pour titre : *Tableau de la population de la Chine et de ses colonies, d'après le recensement exécuté par les ordres du sublime empereur Hien-Foung, et dans la quatrième année de son règne* (1852). L'empereur Hien-Foung est aujourd'hui sur le trône, et le travail de recensement qu'il a ordonné est de trente-deux-années plus récent que celui exécuté sous le règne de Kia-King.

Pendant cette période de temps, la population de la Chine a augmenté dans des proportions considérables. En 1815, elle était de 371 millions d'âmes, et en 1852 elle avait atteint le chiffre de 396 millions. On peut en ce moment l'évaluer sans exagération au chiffre énorme de 400 millions d'âmes.

Il y a dans cet immense empire des agglomérations de population dont rien ne peut donner l'idée. La province de Kiang-Sou renferme à elle seule 37 millions 900,000 âmes ; celle de Gan-Hwuy, 34 millions ; celle de Kian-Si, 30 millions ; celle de Chan-Toung, 29 millions ; celle de Tchy-Li, 28 millions ; celle de Houpe, 27 millions ; celle de Ho-Nan, 23 millions 500,000 âmes. Il y a dans ces différentes provinces un grand nombre de villes dont la population varie entre 500,000 âmes et 4 millions. Il y a beaucoup de simples villages dont la population est de 25,000 âmes.

Cet excès de population engendre les bandes dévastatrices qui désolent continuellement le pays ; il crée cette masse énorme d'individus sans feu ni lieu, toujours prêts à tout et qui sont le fléau des grandes villes du littoral.

Il est impossible de voir un pays où le mépris pour la vie de l'homme soit poussé plus loin ; et, pour ne citer qu'un fait à cet égard, on se rappelle qu'il y a quelques années les mandarins gouverneurs des provinces de Tchy-Li, de Kiang-Sou, de Chang-Toung et de Tche-Kiang ne trouvèrent pas d'autre moyen de combattre l'accroissement de la population que d'autoriser les habitants pauvres à jeter leurs enfants dans les fleuves vingt-quatre heures après la naissance. Ce moyen monstrueux fut mis en pratique.

Le développement des deux sexes en Chine se trouve dans les proportions très-avantageuses, et comme il est peu de pays où les femmes soient aussi fécondes, il en résulte que la population, au lieu de diminuer ou de s'arrêter, ne peut que continuer à s'accroître suivant une progression qui échappe aux lois indiquées par les tables ordinaires de mortalité.

On conçoit les difficultés que présentent les opérations de guerre dans un pareil pays, où l'on rencontre toujours devant soi des populations innombrables et des distances incommensurables.

(*Moniteur de la Flotte.*)

Digitized by Google

HORACE A VINNIUS ASELLA.

LIVRE I, EPITRE XIII.

Ut proficiscentem docui te sæpe diùque,...

Comme je te l'ai dit lorsque tu m'as quitté,
Vinnius (1), et souvent et longtemps répété,
A César de mes vers pour présenter l'offrande (2)
Attends qu'il soit dispos, gai — qu'il te les demande.
Ne va point, dans le feu de ton empressement,
Ambassadeur trop prompt, mal prendre ton moment;
Jette-les, si la charge est pour toi par trop forte,
Plutôt que de heurter du bât (3) à cette porte
Et, pénaud, mériter ainsi que de l'ânon
Je t'applique la fable en jouant sur ton nom.
Va, franchis bois, cours d'eau, montagne, précipice,
Et quand tu trouveras l'instant enfin propice,
Garde de ressembler dans un sot embarras
Au villageois tenant son agneau sous le bras,
A Pyrrhia (4) de vin chancelante, et courbée
Sous de lourds pelotons de laine dérobée,
Au convive indigent que chacun reconnaît
Lui voyant à la main sandales et bonnet (5).

(1) *Vinnius Asella* (*Asella* diminutif d'Asina), villageois du pays des Sabins, probablement un des cinq sénateurs de Mandèle. (Livre I, épître XIV, vers 2-3):

. . . . . *et*
Quinque bonos solitum Variam dimittere patres:...

(2) Il s'agit ici, selon toute apparence, de l'épitre I, livre II, laquelle date de l'an 9 avant J.-C. :

Cum tot sustineas et tanta negotia solus.

Les livres se roulaient.

(3) Les surnoms dérivés d'asinus étaient très-communs.

(4) Personnage d'une comédie du vieux poète Titinius, dont il ne nous est rien resté.

(5) Les Romains changeaient de chaussures pour se mettre à table et se munissaient d'une coiffure pour le cas où ils viendraient à s'y attarder.

. . . . . *et soleas poscit.*

Livre II, satire 8, vers 77.

Les paysans d'une même tribu se réunissaient à des jours marqués.

Digitized by Google

Ne plains ni temps ni soins, prouve un intérêt tendre
Pour des vers que César peut lire et peut entendre.
Va, remplis ton message; adieu, porte-toi bien.
Bonne chance! Sois ferme et ne néglige rien.

Adolphe MATTHIEU.

HORACE A SON JARDINIER.

LIVRE I, EPITRE XIV.

Villice sylvarum et mihi me reddentis agelli,...

Intendant de mes bois (1), de ce séjour que j'aime,
Où la tranquillité me rend tout à moi-même,
Mais dont je t'ai surpris parfois à t'égayer
Bien qu'il compte cinq feux et soit fier d'envoyer
Autant de sénateurs au sénat de Varie (2),
Voyons, examinons tous deux sans flatterie
Lequel extirpe mieux la mauvaise herbe, moi
De mon âme, du sol que cultives, toi;
Lequel enfin vaut mieux du maître ou de sa terre.

(1) Boileau a adressé son épître 11 à Antoine Riquié, son jardinier, mais il ne semble s'être inspiré d'Horace que dans ces quatre vers :

O! que de mon esprit triste et mal ordonné,
Ainsi que de ce champ par toi si bien orné,
Ne puis-je faire ôter les ronces, les épines,
Et de défauts sans nombre arracher les racines!
Vers 7 — 10.

(*Certemus, spinas animone ego fortius, an tu*
Evellas agro; et melior sit Horatius an res.)
Vers 4 — 5.

Villicus, esclave qui, en l'absence ou sous les ordres d'un *procurator*, dirigeait les travaux rustiques.

(2) Varie ou Barie, aujourd'hui Vicovaro, petite ville du pays des Sabins, près d'Ustique, sur le Teverone, à deux lieues nord-est de Tibur.

Digitized by Google

Tandis que Lamia (1) — que sa douleur attère,
Et qui d'un frère aîné (2) pleure encor le trépas —
A Rome près de lui retient toujours mes pas,
Mon âme, tout mon cœur revole à tire-d'aile
A travers maint obstacle à mes champs de Mandèle (3).
Quand tu ne vis heureux qu'au milieu des cités
Pour ton maître les champs ont seuls des voluptés.
Qui voit les biens d'un autre avec un œil d'envie
Haît les siens, fait ainsi le malheur de sa vie,
Se plaint en vain des lieux, accuse en vain le sort:
Son âme se fuit seule et lui seul il a tort.
Assujetti dans Rome à des travaux serviles,
Tu désirais les champs, tu détestais les villes;
Villageois aujourd'hui, du fond des bois sabins
Tu regrettes la ville et les jeux et les bains.
Pour moi, lorsqu'une affaire à Rome me rappelle (4),
C'est toujours à regret que je quitte Mandèle.
Nous différons tous deux en ce point que les lieux
Pour toi les plus déserts et les plus ennuyeux,
A tes yeux prévenus les plus inhabitables,
Ont pour moi des attraits, des sites délectables.
Et qu'en revanche ceux qui te charment en tout,
Bien différent de toi, je les prends en dégoût.

(1) Lucius Lamia ami et compagnon d'études de Plotius Numida, à qui Horace a adressé l'ode 36, livre I :

Et thure et fidibus juvat
Placare . . . . etc.
(Nulli plura tamen dividit oscula
Quam dulci Lamia.)
Ode précitée, vers 6 — 7 et suivants.

(2) Quintus Elius Lamia.

Musis amicus . . . . . .
Livre I, ode 26.
Æli vetusto nobilis ab Lamo,...
Livre I, ode 15.

(3) Bourg voisin de la maison de campagne du poète.

(1) Horace se fait cependant adresser le même reproche par Dave, dans la satire 7, du livre II :

Romæ rus optas : absentem rusticus urbem
Tollis ad astra levis. Vers 28-29.

Digitized by Google

La ville, sais-tu bien ce qu'elle a pour te plaire?
L'ignoble cabaret; mon domaine, au contraire,
En haine à son égard sais-tu ce qui t'induit?
Que pas plus que l'encens le vin ne s'y produit (1).
C'est qu'il y manque un bouge où faire la culbute.
Parmi des histrions et des joueurs de flûte ;
C'est qu'il t'y faut nourrir, soigner, panser les bœufs,
Forcer un sol ingrat, près d'un fossé bourbeux
Par la pluie élever des digues pour conduire
Les eaux loin de l'herbage où le soleil doit luire.
Et de ce désaccord comprends-tu la raison ?
J'aime à manger, dormir, couché sur le gazon
Au bruit d'un frais ruisseau chantant dans la fougère,
Moi, que jadis charmaient une robe légère
Et riche, des cheveux parfumés et luisants....
(Et je n'en rougis pas, loin de là, mais je sens
Que j'aurais à rougir d'être encore le même);
Nul ne m'envie aux champs, tout m'accueille, tout m'aime,
Et lorsque j'y déplace et mottes et cailloux
Si l'on rit, c'est d'un rire bienveillant et doux.
Toi, tu préférerais, âme rampante et vile,
Manger, esclave encor, ta pitance à la ville,
Tandis que, plus sensé, moi portefaix parfois
Jalouse ton jardin, tes troupeaux et tes bois !
Le bœuf lourd et pesant voudrait porter la selle,
Le cheval au labour dans sa pensée excelle....
Or, mon avis, à moi, le voici tout entier :
C'est qu'il faut que chacun ait cœur à son métier (2).

Adolphe MATTHIEU.

(1) Feret piper et thus ocius uva.
Le poivre et l'encens ne se récoltent que sous les tropiques.
(2) Proverbe qui, des Guêpes d'Aristophane, a passé dans toutes les langues.

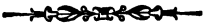

Digitized by Google

DES PRINCIPAUX JUGEMENTS SUR ATHALIE.

Le mérite d'Athalie fut méconnu pendant la vie de l'auteur. Malgré les encouragements de Boileau, qui protestait presque seul contre l'indifférence publique, Racine en vint, dit-on, jusqu'à douter lui-même de son œuvre. Il n'eut pas la satisfaction de la voir dignement appréciée. On a recherché les causes d'une injustice aussi fatale, aussi longue, dans un siècle qu'on peut appeler le siècle du goût et qui semble avoir atteint la limite du beau dans la littérature, le point où se rencontrent le bon sens le plus droit et l'inspiration la plus haute. Cette union si rare des qualités les plus parfaites et le plus souvent opposées se retrouve éminemment dans Athalie. Cependant ce n'est que longtemps après la mort de Racine qu'elle a obtenu le succès dont elle était digne. Les uns ont dit que le titre et le sujet en avaient détourné l'attention. Ce qui est certain, c'est que la faveur royale lui a fait défaut, et que Louis XIV, si enchanté d'Esther qui le flattait, s'est montré peu enthousiaste d'Athalie qui lui disait la vérité. On croit même que les sévères leçons que Joad y donne aux rois sont la cause principale de la disgrâce de Racine. « La plus belle scène, dit M. de Lamartine, est celle où le grand-prêtre, avant de couronner Joas dans le temple, sonde l'esprit de l'enfant, et lui enseigne, dans un langage bien hardi devant Louis XIV les devoirs des rois devant Dieu et devant leur peuple (Acte IV, sc. III). Ici c'est l'esprit de vérité et de liberté qui soulève le poète et qui lui fait braver le despotisme d'un prince égoïste et impérieux. Nous pensons que cette scène fut pour davantage dans la rancune cachée de Louis XIV et dans la mort de Racine que son obscur mémoire sur quelques vices de l'administration, écrit par lui pour complaire à Madame de Maintenon. »

Nous voudrions reproduire les opinions du temps où le bon goût subit une éclipse si étrange, pour examiner les motifs sur lesquels s'appuyaient les détracteurs du génie. Mais l'éclat du succès a fait oublier cette première injustice, et l'on ajoute à peine foi à ce que les contemporains en rapportent. Ce n'est qu'après une suite de triomphes et d'hommages universels qu'Athalie fut en butte à des attaques directes et raisonnées. Le premier qui se signala dans cette guerre contre la plus belle production de la littérature française, ce fut Voltaire, Voltaire qui pendant quarante ans, avait professé une admiration sans borne pour Athalie. On sait quelle fut la cause de cette inconséquence et à quel excès les disciples, renchérissant sur le maître, poussèrent leur injustice. Nous avons rapporté quelques-unes de leurs assertions. Laharpe eut plus d'équité et ne donna jamais une preuve plus sûre et plus honorable de son bon goût que lorsqu'il réfuta les objections de Voltaire, avant même d'avoir rompu courageusement avec les doctrines que celui-ci imposait à tous ceux qui voulaient avoir quelque part à la renommée.

Digitized by Google

« La conception la plus étendue et la plus riche, dit l'auteur du cours de littérature, dans le sujet le plus simple, et qui paraissait le plus stérile . . . . ; la vérité des caractères, l'expression des mœurs empreinte dans chaque vers; la magnificence d'un spectacle auguste et religieux, qui montre la tragédie dans toute la dignité qui lui appartient; la sublimité d'un style également admirable dans un pontife qui parle le langage des prophètes et dans un enfant qui parle celui de son âge; . . . voilà ce qui a placé Athalie au premier rang des productions du génie politique; voilà ce qui a justifié Boileau lorsque, seul contre l'opinion générale, et représentant la postérité, il disait à son ami découragé : — Athalie est votre plus bel ouvrage. — »

Le jugement de Voltaire vieilli est un de ces égarements que la passion, et la passion la plus aveugle et la plus injuste, la haine du bien, peut seule expliquer. Aussi n'en est-il rien resté, et ceux mêmes qui estiment le moins les principes qui ont inspiré Racine, reconnaissent que la critique de Voltaire est sans fondement. Tantôt ils contestent le succès ou l'opportunité des représentations nouvelles, tantôt le rang éminent ou la postérité a placé Athalie. M. de Sainte-Beuve, qui semble avoir vécu dans l'intimité de chacun des écrivains dont il parle, et qui dans les *Larmes de Racine* a si bien montré ce fond de piété et de tendresse qui distingue l'auteur d'Athalie dans ses dernières années, ne semble pas avoir rendu justice à l'élévation, à la vigueur dramatique du génie qui créa les personnages de Mathan et de Joad. Peut-être la distinction entre le lyrisme, qu'il assigne pour caractère à la poésie de Racine, et la force, l'élan dramatique qu'il lui refuse, n'est-elle pas assez justifiée et se sent-elle des discussions littéraires et des sympathies ardentes et passionnées de l'époque où furent écrits les premiers *Portraits littéraires*. M. de Sainte-Beuve, et M. G. Planche récemment, ont dit qu'Athalie n'est pas la peinture fidèle de l'époque des rois de Juda et d'Israël. Ce dernier, qui du reste met *Athalie* au-dessus de tout ce que le XVIIme siècle a produit, excepté peut-être *le Misanthrope*, ne semble préférer l'œuvre de Molière que parce que le siècle de Louis XIV s'y trouve représenté avec plus de vérité; toutefois il ne montre nullement en quoi Racine a pu altérer l'image des temps où vécurent ses personnages, et sa conclusion, même en admettant la règle qu'il adopte, nous paraît un peu hasardée.

M. de Sainte-Beuve parle *d'un élément à part, intime, primitif, oriental* qui existe dans le judaïsme et que Racine n'aurait pas bien saisi; il regrette de ne pas retrouver dans *Athalie* ce temple *merveilleux bâti par Salomon, tout en marbre, en cèdre, revêtu de lames d'or,* avec les nombreux ornements symboliques dont il était rempli. Sans doute on a porté plus loin de nos jours la recherche de la couleur locale : vêtements, architecture, armes, usages de la vie selon les conditions et les temps, tout peut être mieux connu et

Digitized by Google

observé plus fidèlement. Racine semble n'avoir pas achevé sous ce rapport le fond de son tableau; mais il ne dit rien qui soit contraire à la réalité, si quelques détails qui auraient pu être utiles manquent à son œuvre, elle n'en est pas moins vraie et saisissante dans ce qu'il y a d'essentiel. Nous préférons ces paroles de Joad :

> Adieu, pour ce grand jour il faut que je m'apprête,
> Et du temple déjà l'aube blanchit le faîte;

et le tableau que trace Abner du temple désert en un jour de solennité, à ces temples impurs de Baal,

> . . . . où siégeaient, sur de riches carreaux;
> Cent idoles de jaspe aux têtes de taureaux, etc.

Que Racine n'ait pas atteint le naïf du sublime et le naïf du gracieux, qu'il ait adouci dans l'expression la rigueur des ordres que Dieu donna aux lévites d'exterminer leurs frères, ce fut la faute de son temps et une des conditions que lui imposait le public auquel il s'adressait; toutefois qui sait si la manière dont on conçoit ces choses aujourd'hui ne sera pas rejetée *dans l'âge suivant?* Il est toujours beau d'avoir plu pendant deux siècles et de n'avoir de défauts que ceux que l'on ne pouvait éviter dans le temps où l'on vivait. Bien au-dessus de cette vérité de détails qui manque, dit-on, à Racine, réside le beau, le bien, le vrai dans sa parfaite expression, que seul il a pu réaliser.

Quelques écrivains, placés à un degré bien inférieur, ont procédé avec moins de ménagement que les deux illustres critiques dont nous venons de rapporter l'opinion. MM. de Sainte-Beuve et G. Planche regrettent qu'Athalie ne soit pas assez du temps où vécurent Joad et ses adversaires; il en est qui regardent comme son défaut capital de peindre des mœurs qui ne sont plus en harmonie avec les nôtres. M. de Bonald, dans un article sur l'*Art dramatique et le spectacle* écrit dans les premières années du XIXme siècle, fait connaître et apprécie une de ces erreurs littéraires dont cette époque a donné plusieurs exemples.

« Quel est l'homme de goût, quel est même le Français qui puisse lire sans douleur, dans le *Mercure* du 20 janvier dernier (180.. ou 181..) ces observations si tristes et malheureusement si vraies, sur le peu d'effet que produit aujourd'hui à la représentation *Athalie; Athalie!* ce chef-d'œuvre poétique de l'esprit humain, et le plus beau titre de notre gloire littéraire! « Nous ne pouvons plus, « dit le rédacteur, sympathiser avec les sentiments et les opinions « qui dominent dans cette tragédie. Le mérite de Racine n'en est « que plus grand, d'avoir su se les approprier; mais plus il a « réussi, plus son ouvrage devient admirable, et *moins il doit nous*

Digitized by Google

« *toucher*..... *Athalie* est plus dans les mœurs des *Juifs* que « *Phèdre* dans les mœurs des Grecs; *mais elle est moins dans nos* « *mœurs, dans nos opinions, que les tragédies de Sophocle et* « *d'Euripide*. M. de Laharpe a réfuté très-gravement et très-méthodiquement les critiques de Voltaire sur *Athalie*. Mais ce n'est pas « par ses bons mots contre cette tragédie que Voltaire a nui le plus « à son effet..... Cette pièce, qui se rapproche pour les chœurs, « des tragédies grecques, et qui, par son esprit, s'éloigne encore « plus de nous, devrait peut-être, comme les chefs-d'œuvre anciens, « être laissée dans le cabinet, à l'admiration des connaisseurs, et « ne point braver au théâtre un public *dont l'esprit est si* « *différent*. »

« Ainsi cette magnifique production du génie poétique et religieux, qui serait accueillie comme elle mérite de l'être dans les plus petites villes de l'empire, ne peut plus, au XIXme siècle, paraître sur le premier théâtre du monde policé! Et voilà donc le dernier résultat du *progrès des lumières*, des encouragements de toute espèce donnés aux lettres et aux arts de tant d'académies, d'Athénées, de théâtres, d'études et de cours de littérature! *En quò discordia cives!*..... *Polyeucte*, *Zaïre*, auront le même sort; Voltaire recueillera le premier ce qu'il aura semé. »

Il nous paraît inutile, pour le but que nous nous sommes proposé, de nous occuper des variations que le théâtre a subies depuis le XVIIme siècle, tant sous le rapport de la représentation que de la nature des sujets et de la qualité des personnages. Cette étude pourrait expliquer les succès différents qu'Athalie a obtenus quand il s'est trouvé des acteurs capables de jouer les rôles de Joad ou d'Athalie; mais en aucun temps le goût du public assidu aux représentations théâtrales n'a été assez pur, le répertoire assez élevé, assez favorable aux nobles tendances du cœur humain, assez franchement ennemi des mauvais instincts de notre nature, pour qu'il n'y eût pas quelque chose d'étrange dans l'apparition de l'œuvre de Racine à côté de telles pièces et devant les spectateurs qui s'y plaisaient. Il y a même lieu de s'étonner qu'elle ait été appréciée à sa valeur par les critiques de toutes les époques, dont les plus passionnés pour d'autres hommes et d'autres doctrines se gardent bien de contester, au moins ouvertement, la supériorité d'Athalie, et se bornent à quelques timides restrictions. Cependant les vérités sur lesquelles repose cet édifice impérissable ont été bien méconnues et le sont facilement. Elles sont d'un ordre si supérieur aux passions qui se disputent presque sans trève les individus et les peuples, elles tiennent tellement à la pratique des plus hautes vertus, qu'elles semblent entièrement disparaître à certaines époques où chacun ne pense qu'à vivre et ne vit que pour soi, oubliant *l'usage antique et solennel d'adorer Dieu dans son temple* et de faire de lui *le premier de ses soins*.

Digitized by Google

Mais il reste toujours des esprits judicieux qui protestent contre l'égarement de leur siècle et sont même animés de convictions d'autant plus fortes que les opinions de leurs contemporains sont plus vagues et plus incertaines. Ainsi, des trois écrivains dont nous allons rapporter les jugements sur Athalie, les deux premiers en ont parlé au commencement de notre siècle, dans le temps qui passe pour le moins littéraire depuis la Renaissance, le troisième vient de faire de l'œuvre de Racine le plus magnifique éloge qui existe, et certes les auteurs qui attirent en ce moment la foule au théâtre sont animés de sentiments bien différents de ceux qui inspiraient Racine,

> Lui qui, de traits plus fiers ornant la tragédie,
> Porta Jérusalem sur la scène agrandie...

M. de Bonald, que nous avons déjà cité, peint l'enfance de Joas, élevé à l'ombre du sanctuaire, ignorant le monde et s'ignorant lui-même. Il poursuit en montrant quel parti Racine a tiré de cette idée qui lui était fournie par l'histoire.

« Ce personnage ainsi conçu, cet enfant-roi, et qui dans le secret de sa haute naissance, cache, à son insu, tant d'alarmes et de dangers; cet enfant si innocent, si pur, si simple dans la connaissance des hommes et des choses, le poète l'oppose à ce qu'il y a, sans exception, de plus profondément habile et de plus décidément pervers dans la nature humaine : à une femme vieille, ambitieuse, impie, sanguinaire, en qui les années et les forfaits ont étouffé tous les sentiments qui peuvent disposer le cœur à la pitié, et dont la pénétration naturelle à son sexe a été exercée par les soins virils d'un long règne, et l'habitude d'une vie agitée sur un trône chancelant et disputé.

« C'est cette opposition entre des extrêmes si marqués, et tous deux d'un beau moral et poétique parfait, chacun dans son genre, qui fait, si je ne me trompe, un des grands mérites de ce drame inimitable, la plus belle production dont l'esprit humain puisse s'enorgueillir, et qui suppose de si grands progrès dans l'esprit d'une société, que le peuple à qui elle appartient doit être le plus avancé et par conséquent peut être le plus fort de tous les peuples.

« Et remarquez que le poète, défiant les difficultés, ose présenter le contraste dans toute sa force, et les deux extrêmes à la fois, et faire paraître dans une lutte inégale, la force et la faiblesse, la pénétration et la naïveté, la profondeur et l'ingénuité, en mettant Joas seul aux prises avec Athalie, dans la sublime scène de l'interrogatoire. Le spectateur lit tous les soupçons d'Athalie,

Digitized by Google

tous les périls de Joas, dans ces mots si simples et si terribles :

Pourquoi vous pressez-vous de répondre pour lui ?
C'est à lui de parler. . . . . .
Non, revenez....
J'entends..... Adieu, je sors contente;
J'ai voulu voir, j'ai vu.

Et une foule d'autres qui font frémir sur la pénétration de la reine et sur le secret de l'enfant. »

Geoffroy s'attache à réfuter, et réfute victorieusement les objections de Voltaire. Ces objections n'ayant plus aucune valeur aux yeux des hommes qui ne sont pas tout-à-fait étrangers à la littérature, et ne conservant de pouvoir que sur quelques *philosophes* arriérés qui ne veulent pas être détrompés, nous nous bornerons à ce que nous en avons dit dans les notes, et transcrirons plutôt le commencement de l'appréciation de Geoffroy, qui considère Athalie au point de vue des règles, sans cependant négliger la haute signification de ce chef-d'œuvre.

« Si nous n'avions plus de poétiques, si les règles étaient perdues, on les retrouverait dans Athalie; et sur cette seule tragédie, on pourrait créer l'art. Les trois unités y sont observées avec une sévérité qui, du temps de Racine, n'avait point encore de modèle, et qui depuis n'a pu être égalée. L'action est parfaitement une : c'est le rétablissement de Joas sur le trône de ses pères; elle est éminemment tragique, importante, illustre, et rassemble tout ce qui a coutume d'intéresser le plus vivement tous les hommes. Elle se passe naturellement dans le vestibule qui forme la communication du temple avec l'appartement du grand-prêtre : tous les personnages peuvent être supposés, avec la plus exacte vraisemblance, se rencontrer dans ce lieu. La règle accorde vingt-quatre heures à l'action dramatique; celle d'Athalie n'en demande pas plus de douze; et l'on ne connaît que cet ouvrage qui remplisse toutes les conditions exigées par Boileau :

Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli
Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.

« Toutes les entrées, toutes les sorties des personnages sont scrupuleusement motivées, non pas sur des prétextes faux et frivoles, mais sur des raisons réelles et solides; il n'y a point d'entr'actes où il ne se passe quelque chose; le poète a toujours soin de rendre compte de ce qui s'y est passé. Non-seulement le théâtre ne reste jamais vide, faute grossière que les moindres auteurs savent éviter aujourd'hui, mais il n'y a pas une scène vide, pas une scène inutile à

Digitized by Google

l'action, pas une scène qui n'ait un sujet, et par conséquent son exposition, son nœud, son dénouement; le trouble croît de scène en scène; l'action, sagement distribuée dans les cinq actes, marche sans jamais s'arrêter. Le dénouement est le plus frappant, le plus théâtral qui existe; le spectacle qui orne la pièce en augmente encore l'intérêt. Le plan paraît être le dernier effort de l'art; le dialogue et le style sont ce que la poésie a de plus riche, de plus noble et de plus énergique. Le sublime répandu dans quelques endroits des autres tragédies est ici le ton habituel et continu. Tout, dans cet ouvrage, annonce le plus haut degré de perfection, et le chef-d'œuvre de l'esprit humain. »

Terminons par l'appréciation de M. de Lamartine, qui, à l'exception de quelques mots sur les faits historiques antérieurs à l'action et sur la *trahison* d'Abner, a retrouvé pour parler d'Athalie, ce sentiment profond des vrais rapports entre Dieu et l'humanité, qui lui a inspiré ses plus belles pages.

Il nous fait assister à la plus mémorable représentation d'Athalie qui ait été donnée. C'était dans les premières années de la restauration, en présence de la cour. Talma jouait le rôle de Joad, qui était son triomphe.

« Lafon représentait Abner. Quand il eut promené un long regard de tristesse sur la solitude du temple, sa voix laissa tomber ces vers, qui étaient dans la mémoire de tout le monde, et que tout le monde entendit pour la première fois :

1-16. Oui, je viens dans son temple adorer l'Éternel, etc.

« Les confidences d'Abner amènent ces vers, restés monuments de parole, dans la bouche du grand-prêtre :

61-92. Celui qui met un frein à la fureur des flots, etc.

Plus loin, » Josabet s'alarme : ni Homère, ni Virgile ne donnent à Hécube et à Andromaque des accents si maternels et si épiques :

V. 241-294. Hélas! l'état horrible où le ciel me l'offrit, etc.

. . . . . .

De la chute des rois funeste avant-coureur!

« La voix de Talma, dans ces derniers vers, grondait, comme le destin des rois, derrière le mystère des révolutions prochaines. Il sortit de la scène comme le prophète des calamités royales. »

M. de Lamartine n'estime pas autant les chœurs, excepté le second, où « Racine se rapproche, dit-il, autant que les temps et la

Digitized by Google

langue le permettent, de la componction de David. Il est véritablement le David chrétien. »

Nous avons déjà cité les réflexions de l'auteur du *Cours familier de littérature* sur la scène où Joad instruit son élève des périls de la royauté. A la fin du quatrième acte, « tout fuit au milieu des larmes des femmes, des frissons des enfants, des acclamations des lévites. Le nœud se resserre, et Dieu seul peut le dénouer. L'intervention divine apparaît au cinquième acte par un miracle de zèle dans Joad, de fidélité dans les tribus de Juda et de Benjamin. »

Nous n'avons rien lu de plus vrai, de plus juste que la conclusion de l'article de M. de Lamartine. Le caractère d'*Athalie* y est parfaitement saisi. La vérité y reçoit un hommage magnifique :

O fortunatum nimium, sua si bona nôrit!

« Il n'y a point de parallèle, selon nous, possible entre Athalie et aucun des drames antiques ou modernes d'aucun théâtre profane. Sophocle, Euripide, Sénèque, Goëthe, Schiller, Shakespeare, lui-même, cèdent à jamais la première place à cette œuvre. Pourquoi? c'est que leurs tragédies ne sont que des œuvres d'art, et que celle de Racine est une inspiration de foi. Ils sont des poètes profanes, mais Racine est ici un poète sacré.

« Comme conception, ce drame est simple comme l'histoire, grand comme l'empire qu'on s'y dispute et que Dieu transporte d'une branche à l'autre de la maison de David, pour que cette branche produise un jour un fruit de salut pour son peuple,

Et que la terre enfante son Sauveur.

« Comme intérêt, il le place dans ce que la nature a fait de plus intéressant et de plus pathétique pour le cœur des mères, dans l'innocence, dans la candeur et dans les périls d'un enfant suspendu entre le trône et la mort.

« Les mots fulgurent, les accents terrifient; les strophes transportent, les vers respirent, les rimes elles-mêmes, ces consonnances pénibles, laborieuses, ordinairement puériles et cherchées, chantent et prient. Elles viennent s'appliquer sans effort, d'elles-mêmes, aux vers comme les ailes se collent à la flèche pour la faire voler plus haut dans le ciel, pour la faire percer plus avant dans l'oreille et dans le cœur. Il est impossible, en lisant Athalie, de songer seulement à la rime ou à la versification. Le style n'est ni prose, ni vers, ni récitatif, ni mélodie, c'est de la pensée fondue au feu du sanctuaire d'un seul jet avec la forme; c'est le métal de

Digitized by Google

Corinthe de la langue moderne. Ce français-là n'est d'aucune origine et n'aura aucune fin. Il date du ciel, il est digne d'y être parlé.

« Dans Athalie ce n'est pas seulement le beau qui émeut l'esprit, c'est le divin qui pénètre le cœur. Ainsi Racine, pour qui *Athalie* fut un acte de foi plus qu'une œuvre d'art, n'est pas seulement arrivé à la beauté, ce ravissement de l'intelligence, mais à la sainteté, ce ravissement de l'âme. »

Nous ne pouvons mieux clore notre travail que par ces lignes admirables. Ce sont là de ces traits de lumière d'autant plus dignes d'attirer le regard que la vérité est plus souvent obscurcie et méconnue. Quand presque tous les principes du goût sont contestés, on aime à recueillir les hommages que leur rendent d'illustres écrivains. Notre siècle possède encore des génies qui savent consulter la tradition et proclamer ses lois éternelles; la postérité lui en tiendra compte, et, en leur faveur, lui pardonnera bien des défaillances et des égarements.

A.-B.-J. MARSIGNY.

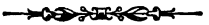

DU RHYTHME DANS LA VERSIFICATION FRANÇAISE.

CHAPITRE III.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

Avant d'aborder l'examen du rhythme dans le vers français, il importe de nous fixer sur la terminologie que nous employerons.

Nous appelons *césure* (du latin *cœsura,* coupure) l'endroit qui sépare les grands vers de douze et de dix syllabes en deux parties; la césure dans le premier de ces vers est à la sixième syllabe; dans le second, à la quatrième.

A la différence des vers latins, cette sixième ou cette quatrième syllabe ne forme pas elle-même la césure : « la césure, comme le dit fort bien l'abbé Scoppa, n'est pas une syllabe; elle se trouve dans la pause, ou repos, ou intervalle de temps sensible, qui passe entre une syllabe et l'autre. » Comme, d'après les souvenirs de la versification ancienne, le mot de césure éveille l'idée d'une syllabe

Digitized by Google

finale commençant un pied, nous eussions préféré les expressions de *coupe* ou d'*incision*, employées au XVIe siècle par Grac. Dupont et Pierre Fabri; mais la généralité de l'usage nous impose le mot *césure* dont nous nous servirons : le lecteur en rectifiera la notion par ce que nous venons d'en dire.

Hémistiche signifie, d'après son étymologie grecque ἡμιστίχιον, moitié de vers, demi-vers; cette expression n'est employée qu'à propos du vers alexandrin. La qualification d'*hémistiches* ne peut être appliquée au vers de dix syllabes divisé en deux membres inégaux, l'un de quatre, l'autre de six syllabes : ni l'un ni l'autre de ces membres n'est une *moitié* du vers.

Une foule d'écrivains confondent les notions de césure et d'hémistiche. Voltaire, qui veut en signaler la différence, n'est pas heureux dans ses explications; il trace d'abord cette règle :

> Observez l'*hémistiche*, et redoutez l'ennui
> Qu'un repos uniforme attache auprès de lui,

ce qui n'a pas de sens : on ne peut *observer un demi-vers*. Voltaire eût dû s'exprimer ainsi :

> Observez la *césure*.....

Car la *césure* seule est une règle; les hémistiches n'en sont que le résultat.

Ailleurs, Voltaire pour établir une distinction entre ces deux notions, s'exprime comme suit : « L'hémistiche est toujours *à la moitié du vers;* la césure, qui rompt le vers, est *partout où elle coupe la phrase.* » Et il définit l'hémistiche : « moitié de vers, demi-vers, *repos au milieu du vers.* »

Il est impossible d'accumuler plus de confusion sur un sujet donné : l'hémistiche est la moitié du vers; mais il n'est pas A *la moitié du vers,* puisque cet endroit est précisément celui qui sépare les deux hémistiches; c'est comme si l'on donnait la définition des rives d'un fleuve, en disant : RIVE, *bord du fleuve, endroit où le fleuve sépare les deux bords;* le lecteur ne comprendrait guère ces définitions confuses.

Par conséquent, l'hémistiche n'est pas non plus, un *repos* au mi-

Digitized by Google

lieu du vers : cette notion ne peut s'appliquer qu'à la césure; et encore pour celle-ci faisons-nous nos réserves quant à l'exagération de la définition.

Philippon de la Madelaine est également dans l'erreur lorsqu'il dit : « le *repos* et la *césure* ne sont pas des mots synonymes; un vers peut avoir plusieurs *césures* quoiqu'il n'ait qu'un *repos;* le *repos* est de nécessité absolue dans les grands vers, la *césure* n'y est que d'agrément. Pour les césures, il n'y a pas de règle. »

Cet écrivain s'est laissé entraîner par l'opinion de Voltaire; seulement il a compris l'impropriété du terme *hémistiche* pour l'endroit qui sépare les deux moitiés de vers, et il lui substitue, dans ce sens, le mot *repos,* sur lequel, comme nous l'avons dit, nous reviendrons.

Nous préférons suivre sur ce point la terminologie de Richelet, de MM. Wilhem Ténint, dans sa *Prosodie de l'École moderne,* et Quicherat, dans son *Traité de versification française.*

Ces écrivains donnent comme nous le nom de *césure* à l'endroit qui sépare le vers alexandrin en deux hémistiches égaux, c'est-à-dire après la sixième syllabe.

Comme Voltaire et Philippon de la Madelaine l'indiquent, le vers alexandrin peut avoir, outre la césure principale, quelque syllabe de l'un ou de l'autre hémistiche coïncidant soit avec une suspension, soit avec un repos, soit avec un point quelconque d'arrêt ou d'insistance; M. Wilhem Ténint se figure alors que la césure médiale devient mobile, se déplace et va se porter ailleurs qu'à la fin du premier hémistiche; il appelle cette coupe secondaire du nom de *césure mobile, césure déplacée.* Cependant il reconnaît que *toujours,* même dans les vers les plus brisés de l'école moderne, *il reste quelque chose de la césure médiale.* On le voit, M. Ténint s'est un peu inspiré de l'opinion de Voltaire pour qui la véritable césure du vers suivant est à la neuvième syllabe :

Hélas! quel est le prix des vertus? — La souffrance.

A nos yeux, la césure parfaitement régulière de ce vers est après le mot *prix;* peu nous importe que dans le second hémistiche il y ait un temps d'arrêt, une pause, après le mot *vertus;* si ce repos

Digitized by Google

n'existait pas, la césure n'en serait ni plus ni moins régulière comme dans ce vers :

Hélas! quel est le prix des vertus de la terre?

Quelles que soient donc les coupures ou suspensions, même plus fortement marquées, dans les deux hémistiches, nous conserverons à l'endroit qui sépare ceux-ci le nom de *césure* et nous appellerons, soit *suspensions* ou *coupes,* comme M. Quicherat, soit plutôt *pauses* ou même simplement *syllabes accentuées, accents secondaires,* les autres endroits du vers rendus saillants soit par un repos, soit par une suspension, soit même simplement par l'accentuation syllabique. Nous éviterons les mots *césure mobile* qu'emploie M. Wilhem Ténint : ces mots, comme le fait observer M. Jullien, sont deux expressions contradictoires, puisque la césure indique précisément une coupure tombant sur une syllabe déterminée et arrêtée dans le vers à une certaine place, et non pas à une autre (1).

Quant à l'expression de *pieds,* nous ne nous en servirons jamais comme synonyme de *réunion de deux syllabes.* La réunion de deux syllabes, comme nous avons déjà eu l'occasion de l'observer, ne représente aucune idée dans la versification française; c'est une expression importée d'une littérature où elle était en usage pour indiquer un jalon essentiel du rhythme, dans une langue où elle ne correspond à rien.

Cela dit, entrons en matière.

H. Boscaven.

(*La suite au prochain numéro*).

(1) Voir sur le système de M. Ténint deux articles de la revue française l'*Investigateur* (journal de l'institut historique), cités par M. J.-B. Jullien dans sa *Grammaire.*

Digitized by Google

BIOGRAPHIE.

ANDRÉ BELL.

André Bell, qui dispute à Lancaster la gloire d'avoir fondé l'enseignement mutuel, était fils d'un barbier de la ville de Saint-Andrews, en Ecosse. André naquit en 1753 et son père paraît avoir joui d'une réputation assez étendue auprès de ses concitoyens. « Il existe encore des personnes, écrivait il y a peu d'années un historien de l'église anglicane, qui se rappellent l'avoir vu courir dans la rue, portant dans chaque main la perruque de deux graves professeurs et les bras à demi tendus pour éviter entre ces objets vénérables tout choc dangereux. Quand il avait rasé un de ces messieurs, il s'asseyait à sa table pour manger son déjeuner; puis, courait à une autre pratique, dont il dévorait également le déjeuner; car chez lui l'estomac, la bouche et l'esprit étaient tous également d'une capacité extraordinaire. » Ce brave perruquier ajouta effectivement à son métier primitif celui d'horloger; et, en dernier lieu, il devint bailli de la ville, fonctions dans lesquelles il réussit, en une occasion, à réprimer une émeute par son influence, quand tous les autres moyens avaient échoué.

Le futur docteur Bell, dont nous nous occupons, était un fils cadet de cet honnête perruquier; de bonne heure, il se montra d'un caractère laborieux et passionné pour les livres, quoiqu'il détestât l'école, dont le régime tyrannique lui faisait horreur. « Ce reste des temps féodaux, dit-il lui-même, était vraiment terrible. Je ne me rendais à l'école qu'avec crainte et tremblement; car je ne savais jamais si je ne serais pas fouetté. »

Après avoir achevé ses études, le jeune homme les continua à l'Université de sa ville natale, en augmentant ses faibles ressources du produit de quelques leçons particulières. Le jeune Bell se fit surtout remarquer du docteur Wilkie, professeur de physique. « Faites attention à mes paroles, lui disait quelquefois celui-ci; si vous poussez avec ardeur vos études, elles feront votre fortune. Je n'ai jamais connu un homme qui ait manqué de réussir dans le monde, s'il excellait dans une seule chose. » C'était un fort bon conseil, sans doute; mais, ajoute un biographe de Bell, il le suivit et trop exclusivement et trop longtemps.

Digitized by Google

La passion de l'argent et de faire fortune fut en effet la préoccupation constante de Bell, bien plus que celle d'être utile aux autres : seulement, avec son esprit clairvoyant et observateur, il sut admirablement profiter des occasions. En 1774, il part donc pour l'Amérique, où il se livre à l'enseignement; cinq ans plus tard, nous le trouvons remplissant les fonctions de précepteur chez un riche planteur de la Virginie, aux appointements de 5,000 fr. par an. Mais déjà son esprit positif se révèle; il se charge, en même temps, du recouvrement de créances véreuses, moyennant un droit de commission. Il tient aussi un journal régulier de ses affaires, où sont consignées de nombreuses notes sur le *système monétaire de l'Amérique et sur le tabac*. L'année 1781 vit Bell retourner en Angleterre. Le temps fut détestable et il fit naufrage sur une côte inhospitalière. Quelles seront ses pensées dans ce moment suprême, où il est en face de la mort? Ouvrons son journal :

« Pays inhabité; froid si intense qu'on désespère de nous sauver. La neige tombe toujours : quelle affreuse perspective! *J'ai revu mes comptes, et, dans l'attente de la mort, j'ai mis en ordre tout l'argent que j'ai dans mon portefeuille, pour le laisser à quiconque passera par ici.* — Il neige depuis seize heures, mais voilà une belle nuit. Quel froid! — Hauteur 45° 50'. On voit les ruines d'une cabane de pêcheur dans l'éloignement, vers le sud-est. »

Heureusement pour Bell et ses compagnons d'infortune, le temps s'adoucit et, au bout de dix-huit jours de souffrances, une barque ayant passé le long de la côte, ils furent tous ramenés à Halifax, d'où le futur réformateur de l'enseignement put de nouveau s'embarquer pour l'Angleterre, qu'il atteignit sans accident et sans avoir perdu *son argent*.

Après avoir passé quelque temps à visiter Londres, Bristol et Bath, il résolut de revoir son pays. Il partit donc, voyageant tantôt à pied, tantôt à cheval ou en voiture; mais il trouve aussi l'occasion, chemin faisant, de se battre en duel avec un jeune étudiant anglais, rencontre dans laquelle, nous dit-on, il fit courir plus de risques aux témoins qu'à son adversaire. De retour à Édimbourg, il renouvela connaissance avec un fils de l'évêque anglican, qui lui conseilla de prendre les ordres, en lui promettant son appui. Il n'en fallut pas davantage pour décider Bell qui, grâce à son ami, fut bientôt après nommé à une cure dans la ville de Leith.

Digitized by Google

Mais cette position ne lui offrant pas les chances d'un avancement rapide, il ne tarda pas à s'en montrer mécontent, et tourna ses vues du côté de l'Inde, « où, dit-il, il pourrait faire fructifier ses talents et ses connaissances comme professeur de sciences naturelles. » Plein de cette idée, il la communique à un de ses amis qui jouissait d'une certaine influence dans le pays. Celui-ci l'approuve, en se faisant fort d'obtenir pour Bell le grade de docteur de l'Université de Saint-André. Selon d'autres, ce fut Bell qui fit toutes les démarches nécessaires : à ses yeux, le titre de docteur en théologie était de la plus haute importance pour lui; puis, il ajoute dans sa lettre ces mots caractéristiques : « Faites-moi expédier tout cela le plus vite possible; mon père a au moins de quoi payer les droits universitaires. *Quant à mon esprit, il est également supérieur à ma naissance et à ma fortune.* » A son grand désappointement et à sa non moins grande surprise, on ne voulut lui accorder qu'un diplôme de docteur médecin, assez peu utile, on le conçoit, à un homme qui n'avait jamais étudié un seul livre sur l'art de guérir. Il fallut néanmoins s'en contenter.

Peu de temps après, Bell s'embarqua pour Madras, où il se fixa avec la promesse d'être nommé promptement directeur d'un orphelinat militaire qu'on se proposait de fonder en cette ville. De ce moment, la fortune paraît lui sourire et *l'encourager,* il le dit lui-même, *à se fixer dans l'Église.* Dans l'espace de quelques mois, on le voit nommé à non moins de huit fonctions ecclésiastiques, toutes largement rétribuées, sans compter ses cours publics qui, seuls, lui rapportèrent, dès la première année, près de vingt mille francs. On est assez étonné de rencontrer parmi ces fonctions celle d'entrepreneur des pompes funèbres. Bell, en homme habile, en abandonna l'exploitation à un spéculateur de condition inférieure, qui recevait du directeur une prime sur chaque enterrement. Nous passons sous silence quelques autres traits de ce caractère âpre et avide de gain, ceux-ci suffisant pour montrer la différence profonde existant entre lui et Lancaster, dont l'imprévoyance avait au moins sa source dans les plus nobles qualités du cœur humain.

L'orphelinat militaire de Madras est enfin fondé, et Bell en prend la direction. Avec un désintéressement qu'on ne s'attendrait guère à trouver en lui, il refuse de recevoir aucune rétribution; malgré les instances de ses amis, il persiste dans cette résolution, qui se trouva

Digitized by Google

plus tard être un calcul habile. Il faut lui rendre cette justice qu'il se consacra aux devoirs de sa nouvelle position avec un dévouement honorable : difficultés sans cesse renaissantes, incapacité de maîtres entêtés et ignorants tout à la fois, absence de discipline, temps inutile employé à enseigner éternellement l'alphabet, rien ne peut le rebuter. Bell réfléchissait profondément sur les vices de la méthode en usage, cherchant partout un rayon de lumière sans le trouver.

« Les choses étaient en cet état quand Bell, dans une de ses promenades matinales, vint à passer le long d'une école de petits Malais, qui, assis par terre, traçaient de leurs doigts les lettres de l'alphabet sur du sable qu'on avait répandu d'avance à cet effet. Frappé de ce spectacle, il se met à méditer sur ce sujet, tandis qu'il répète en lui-même ce mot grec : Ευρηκα, « je l'ai trouvé ! » A peine de retour, il ordonna au sous-maître des basses classes d'enseigner l'alphabet par la même méthode, en la modifiant toutefois en ce qu'on répandait le sable non sur la terre, mais sur une planche. Le maître tint à peine compte de ces ordres, et, après plusieurs essais infructueux ou faits sans désir de réussir, il déclara qu'enseigner avec ce système était chose impossible. Avec une bonne volonté, ou une capacité tout ordinaire, il n'aurait jamais donné au docteur Bell une nouvelle occasion de faire entendre son fameux *Euréka !* Mais celui-ci n'était pas homme à se laisser vaincre par l'obstination ni arrêter par l'incapacité d'autrui. Cependant, il comprit qu'il allait l'être, s'il se fiait à des volontés et à des intelligences sur lesquelles il n'avait aucun pouvoir. Il résolut donc d'utiliser un jeune garçon sur lequel il crut devoir compter, à raison de son obéissance, de son caractère et de sa facilité naturelle. Cet enfant s'appelait Jean Friskin, était fils de soldat, avait appris ses lettres à l'asile et n'était âgé que de huit ans. Ce que le maître avait déclaré être une impossibilité, cet enfant le fit sans difficulté. On apprenait désormais l'alphabet aussi bien qu'on l'apprenait mal naguère. Le petit Friskin fut nommé maître en chef des basses classes.

« Bell n'apercevait pas encore toute l'importance de sa nouvelle découverte ; mais il n'en persista pas moins à appliquer de plus en plus ce système, auquel on l'avait, pour ainsi dire, contraint. Ce que Friskin avait pu faire pour l'alphabet, d'autres pouvaient aussi le réaliser dans les classes plus élevées, à condition d'être choisis, comme lui, pour leur aptitude et leur intelligence. Il nomma donc

Digitized by Google

plusieurs enfants sous-maîtres pour les basses classes, tout en confiant à Friskin la charge de les surveiller, à cause de son expérience et de la promptitude avec laquelle il concevait, puis exécutait tout ce qu'on lui demandait. L'enfant possédait même ces qualités à un degré si éminent, que le docteur Bell ne craignit pas de rejeter complétement sur lui la responsabilité pour cette partie de la tâche. Bientôt les mêmes progrès se manifestèrent; il l'attribua uniquement au soin et à la fidélité que ses petits amis, comme il les appelait, mettaient à exécuter ses ordres. Pour eux, un sourire de lui était une haute récompense, et un regard mécontent une punition suffisante. Même dans cet état de choses peu avancé, le docteur sentait que, pour mettre l'école sur un pied tout à fait satisfaisant et conforme à ses projets, il n'avait qu'à suivre le plan jusqu'au bout : il s'y appliqua sur le champ; ce qu'il avait d'abord essayé par nécessité, il l'étendit maintenant à toutes ses classes, et, chose importante à constater, on assure que l'amélioration morale marchait de front avec le progrès intellectuel, comme un résultat naturel du système. »

On conçoit que, dès lors, le docteur Bell se soit enthousiasmé du procédé plutôt que du système : aussi toutes ses lettres à ses amis d'Europe sont pleines de ce sujet. D'après cette correspondance, le principe fondamental, « c'est l'enseignement des enfants par eux-mêmes, » ou en d'autres termes, par l'enseignement mutuel. Il fut même si rigoureusement fidèle à ce principe que, « durant quelque temps, les élèves dirigeaient exclusivement leur instruction. »

Bell avait entre les mains, il le savait fort bien, de quoi faire sa fortune et sa réputation en Angleterre. Aussi soupirait-il sans cesse, à partir de 1792, vers le retour dans sa patrie. Mais il n'était pas homme à abandonner le certain pour l'incertain; ses lettres en font foi. « Combien de temps dois-je rester encore? Combien d'argent devrai-je emporter avec moi? » sont deux questions qu'il adresse à tout moment à ses amis. « Rapportez un bon tempérament et dix mille livres sterling, répond un de ceux-ci; vous ne manquerez de rien. » — « Des célibataires, ajoute un second, peuvent vivre confortablement avec 500 livres par an (12,500 fr.); mais s'il s'agit de soutenir une famille, il faudra au moins le double. » L'avisé docteur n'est pas encore rassuré. « Ma chère dame, écrit-il de nouveau à Mme Cockburn, veuillez me faire savoir *quel revenu dans l'Église* peut déterminer un homme à renoncer à l'Inde. » On ne nous donne

Digitized by Google

pas la réponse; tout porte à croire cependant qu'elle fut de nature, jointe à des motifs de santé, à porter Bell à retourner en Angleterre, où il arriva au mois d'août de l'année 1796. De son propre aveu, ces neuf années de *fonctions ecclésiastiques* lui avaient permis d'amasser la somme énorme de 25,935 livres, ou 648,375 francs. Qui croirait après cela, qu'il se vante dans son journal d'avoir refusé un passage gratuit sur un vaisseau de l'État?

C.-F. A.

(*La suite prochainement*).

BIBLIOGRAPHIE.

ÉLÉMENTS DE STYLE ET DE COMPOSITION LITTÉRAIRE, par F. DEGIVE, *docteur en philosophie et lettres, professeur de rhétorique française à l'Athénée royal de Mons. Mons, Manceaux-Hoyois. In-12.* 1 75

Lorsqu'on songe au nombre infini de grammaires et de manuels de style ou de rhétorique de toutes formes et de tout prix que chaque jour le monde littéraire voit surgir, on est en droit de se demander si les auteurs de ces compilations plus ou moins intelligentes, plus ou moins bien raisonnées, se rendent compte de ce que doit être l'étude de la langue maternelle dans les diverses classes de l'enseignement moyen. On serait vraiment tenté de croire que l'enseignement des règles abstraites, des théories spéculatives, des formules arides, compte encore des adeptes parmi les hommes qui font de nos écoles le but de leurs travaux et de leurs efforts.

De semblables tendances attristent les vrais amis de la jeunesse; aussi accueillent-ils avec bonheur les œuvres sérieuses de ces professeurs intelligents qui consacrent au triomphe d'idées plus justes et plus rationnelles, leur talent et leur légitime influence. Ce fait explique pourquoi, tandis que les infimes productions de nos *grands fabricants de livres* se traînent péniblement vers la boutique de l'épicier, après avoir ongtemps dormi dans les greniers du libraire dupé, les ouvrages réellement utiles, bien pensés et bien écrits s'épuisent rapidement et voient se multiplier leurs éditions. C'est là un indice rassurant pour l'avenir; nous le constatons avec bonheur.

La brochure dont nous venons de donner le titre est un de ces livres sérieux que le succès attend et dont le débit est assuré. Heureux d'avoir à la signaler aux professeurs et aux régents des écoles moyennes, nous en indiquerons brièvement le caractère et le plan.

Digitized by Google

Initier les jeunes gens aux beautés des œuvres littéraires et aux secrets de l'art d'écrire, tel est le but que s'est proposé M. Degive. — Leur faire analyser les écrits des bons auteurs, de manière à ce qu'ils les comprennent dans toute leur étendue, et s'en assimilent les pensées, les tournures et même les expressions ; les amener ensuite à composer eux-mêmes en prenant pour guide le modèle présent à l'esprit, tels sont les moyens qu'il propose et qu'il développe avec une parfaite lucidité. — Sont-ce là des idées neuves ? Nos lecteurs nous accuseraient avec raison de vouloir les tromper, si nous l'affirmions. Ils savent, en effet, que bien des fois les sommités littéraires et pédagogiques de notre époque les ont exposées avec clarté ; ils connaissent les pages remarquables où MM. Baguet et Baron les ont si habilement discutées ; ils emploient enfin les utiles ouvrages des professeurs Gobert-Alvin et Van Hollebeke, et surtout les excellents livres où MM Hanquez et Gillet-Damitte ont présenté tant de belles applications de ces principes lumineux et féconds.

Sous ce rapport donc, ce n'est pas un système nouveau que nous venons préconiser. Le livre n'en conserve pas moins toute sa valeur pratique, et, en le livrant à la publicité, l'auteur s'est acquis des droits bien légitimes à notre reconnaissance. « Il faut, disait M. Amyot dans son rapport sur un ouvrage dont nous comptons bientôt entretenir les lecteurs de *l'Abeille*, il faut savoir un gré infini au zèle puissant et soutenu de ces hommes qui, saisissant avec force une idée bonne en elle-même, la poussent et la conduisent jusque dans ses dernières limites !... C'est là un beau travail de l'intelligence humaine ! » — Certes, nous ne prétendons pas que M. Degive soit arrivé au dernier terme des progrès à réaliser par l'emploi de la méthode synthétique judicieusement jointe à la méthode analytique. mais nous assurons qu'il a fait un grand pas dans une voie qui ne peut manquer de conduire à des succès complets.

Le *Manuel de style et de composition littéraire* est divisé en deux parties. La première, intitulée : *Principes généraux*, comprend trois chapitres dont deux sont destinés à montrer à l'élève comment, dans une œuvre de l'esprit, on arrive à la *clarté*, qualité essentielle du style ; dans le troisième, l'auteur s'occupe de l'*étude des modèles* et de l'*imitation*, moyens par excellence de se former à l'art d'écrire. — Mais qu'on ne s'y méprenne pas : M. Degive ne se borne point à exposer de la théorie. Homme pratique, il a étudié de près l'enseignement littéraire, il en a reconnu les vices et il veut y apporter remède ; il sait qu'il ne suffit pas d'entasser dans la mémoire des élèves principes sur principes, règles sur règles, pour faire naître en eux des idées et les habituer à les bien coordonner ; il est persuadé que ce n'est pas en les entretenant longuement de la prosopopée et de la catachrèse qu'on leur donnera une diction pure, élégante et précise. Il sort donc de l'ornière de cette triste routine qui a fait tant de victimes, il rompt franchement avec certaines vieilles habitudes classiques, et au lieu de s'évertuer à présenter sous de nouvelles formes de nombreuses définitions et d'interminables conseils, il fait comprendre à l'élève que pour bien écrire, il faut d'abord, selon l'expression de Buffon, *bien penser* et *bien sentir ;* il s'attache à lui montrer comment les grands écrivains sont parvenus à produire leurs œuvres immortelles. Avec M. Degive l'élève assiste au travail créateur d'une narration de Fénélon ou d'une lettre

Digitized by Google

de Mme de Sévigné; il découvre l'idée dominante autour de laquelle viennent se grouper méthodiquement les idées particulières qui lui servent de développement; il saisit la liaison intime de ces idées, non-seulement entre elles, mais avec la pensée mère; il apprécie enfin l'harmonie de l'ensemble. Est-ce tout? Non; M. Degive est trop professeur pour s'en tenir à une étude pourtant déjà si favorable au perfectionnement de l'intelligence et du jugement; il ne perd pas de vue que l'imagination aussi devra jouer son rôle actif; il veut donc que son élève travaille par lui-même, qu'il invente, qu'il compose d'après son modèle, et il lui en fournit immédiatement l'occasion. — L'élève s'enquiert de la raison des choses, il motive tout, prononce et agit en conséquence.

Voilà bien la vraie méthode, la méthode fondée sur la raison comme sur la nature des choses. Encore une fois, d'autres l'ont indiquée avant le professeur de Mons, mais M. Degive excelle dans l'application, dans la mise en pratique, et c'est à ce titre que nous recommandons son ouvrage à tous ceux qui s'occupent de l'enseignement littéraire.

Comme moyens de se former à l'art d'écrire, notre auteur indique d'abord l'étude des modèles. Ils constituent, en effet, la mine où il faut puiser ces tours et ces expressions qui ajoutent tant à la valeur des idées; c'est chez eux qu'il faut chercher ce vêtement convenable de la pensée, qui contribue si puissamment à la beauté du style. « Les auteurs, a dit Rollin, sont un dictionnaire vivant et une langue parlante. » — Vient ensuite l'imitation raisonnée des morceaux étudiés. M. Degive voudrait que le *Télémaque* devînt le *vade-mecum* des jeunes gens. Notre expérience personnelle nous a conduit à partager pleinement cet avis, l'emploi que nous continuons à faire du *Télémaque synthétisé* produit dans nos classes des résultats qui nous permettent de nous associer sans réserve à cette manière de voir. La raison d'ailleurs nous indique assez ce précieux ouvrage comme le meilleur guide: où trouver des modèles plus parfaits d'élégance, de bon goût et de noble simplicité? où rencontrer des leçons plus attachantes de morale et de sagesse que dans ce chef-d'œuvre du cygne de Cambrai?

La seconde partie fournit les matériaux nécessaires à l'application de la méthode: l'auteur y consacre à l'apologue, au genre narratif et au genre épistolaire, des chapitres spéciaux. Partout il suit la même marche: notions courtes et simples sur le genre; explication d'un morceau au point de vue de l'art d'écrire; série de morceaux tirés des meilleurs écrivains; essai raisonné d'une composition; matières d'amplifications présentées sous forme de résumés et données comme imitations de passages indiqués.

Nous nous permettrons, en terminant, d'appeler sur quelques points qui nous paraissent avoir leur importance, l'attention de l'habile professeur. Pourquoi consacrer un chapitre spécial à l'apologue qui n'est en définitive que l'une des espèces de narrations? pourquoi omettre complétement le genre descriptif? pourquoi ne pas introduire dans un ouvrage qui doit servir de livre classique, quelques-unes de ces belles poésies auxquelles les jeunes gens de nos écoles moyennes ne peuvent rester étrangers? pourquoi enfin, aux

Digitized by Google

exercices du chapitre *lettres*, se borner à la plus courte synthèse du sujet, sans fournir des indications suffisantes pour guider l'élève dans son travail?

M. Degive décidera s'il y a lieu, dans une nouvelle édition, de faire droit à ces observations que nous lui soumettons consciencieusement.

S. (*l'Abeille.*)

Traité élémentaire de littérature à l'usage des pensionnats, des écoles moyennes, et des classes inférieures d'humanités, par l'abbé *L. Laporte*, professeur au pensionnat du Brul à Malines. Imprimerie de Steenaekers-Klerx. Malines.

Les hommes qui se vouent à l'instruction de la jeunesse déplorent avec raison le défaut capital de la plupart des manuels qui s'annoncent sous ce titre: trop souvent en effet on n'y trouve qu'une théorie abstraite et stérile que ne vient féconder aucune application pratique.

Hâtons-nous de le dire; l'ouvrage que nous avons sous les yeux est essentiellement *pratique* et nous osons lui prédire un succès réel. L'auteur du reste n'en est pas à son premier essai; sa *Chrestomathie française*, dont nous avons rendu compte dans notre livraison de novembre 1856, lui donnait déjà des titres sérieux à la reconnaissance du corps enseignant, et nous sommes heureux de voir que l'auteur d'ouvrages aussi éminemment utiles à l'instruction publique se soit enfin décidé à lever le voile de l'anonyme.

Nous ne présenterons pas une analyse détaillée du manuel de M. Laporte; nous nous bornerons à appeler spécialement l'attention du lecteur sur le but pratique qui y domine. Un des chapitres où le caractère pratique de l'ouvrage s'est le mieux révélé c'est celui qui traite des *moyens de former le style*.

C'est en raison même de la supériorité avec laquelle l'auteur a abordé cette question que nous regrettons qu'il ne s'y soit pas arrêté avec plus de complaisance; nous aurions voulu l'étendre aux dépens de la théorie des *figures*, dont les proportions nous semblent aller un peu au-delà des exigences d'un cours inférieur. Telle est notre opinion personnelle, et nous nous permettons de la soumettre au jugement éclairé de l'auteur. Si cette prévention est fondée, elle est toutefois la seule qui nous reste. Le livre de M. Laporte est tout entier conçu d'après un excellent système d'enseignement.

Mettre toujours l'exemple à côté du précepte, faire l'application raisonnée des règles de l'art d'écrire dans des exercices pleins d'intérêt et d'utilité; former le jugement de l'élève par l'étude du fond de la pensée; lui faire découvrir, au milieu d'une variété infinie, l'unité qui domine les modèles de la composition; le guider d'une main sûre dans l'étude des détails; enfin, lui apprendre à remonter de l'analyse à la synthèse première; voilà certes la seule voie qui puisse le conduire au développement normal de ses facultés intellectuelles, la seule méthode qui soit propre à l'initier aux secrets de la composition littéraire.

Un dernier mérite qui doit être signalé, c'est que M. Laporte a pris à cœur

Digitized by Google

de donner à son livre un cachet national, en empruntant, comme pour sa Chrestomathie, plusieurs passages à nos écrivains nationaux, il en résulte un attrait de plus pour la jeunesse de nos écoles.

Nous souhaitons à son livre la bienvenue dans nos établissements d'instruction publique.

Les Principales Epoques de l'Histoire universelle. par *G. J. Hubin*, Régent, à l'école moyenne de Jodoigne. — Un vol. grand in-8° de 205 pages. Jodoigne, A. Verluyten, imp. 1856.

Ce livre ne manque pas de bonnes qualités ; nous le croyons cependant trop étendu et trop complet pour pouvoir être suivi à la lettre par les élèves des écoles moyennes. On pourrait peut-être reprocher encore à l'auteur d'avoir profité avec trop de liberté d'un manuel du même genre, auquel il a parfois emprunté jusqu'à des fautes d'impression.

SOUS PRESSE POUR PARAITRE AU 1er SEPTEMBRE :

Manuel d'Histoire universelle, par F. Tychon.

Biographies des grands hommes de l'antiquité, 2e édition, revue et simplifiée, par le même.

CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN.

ATHÉNÉES ET COLLÉGES.

RHÉTORIQUE LATINE.

DISCOURS LATIN (*sans dictionnaire*).

Xenophon hortatur milites ad reditum fortiter suscipiendum.

N. B. Les concurrents ont cinq heures pour faire leur travail.

RHÉTORIQUE LATINE.

VERSION LATINE (*sans dictionnaire*).

Post impetratam studiis meis quietem, quae per vigenti annos erudiendis juvenibus impenderam, quum a me quidam familiariter postularent ut aliquid de ratione dicendi componerem, diu sum equidem reluctatus; quod auctores utriusque linguæ clarissimos non ignorabam multa, quae ad hoc opus pertinerent, diligentissime scripta posteris reliquisse. Sed qua ego ex causa faciliorem mihi veniam meæ deprecationis arbitrabar fore, hac accendebantur illi magis, quod, inter diversas opiniones priorum et quasdam etiam inter se contrarias, difficilis esset electio : ut mihi, si non inveniendi nova, at certe judicandi de veteribus injungere laborem non injuste viderentur. Quamvis autem non tam me vinceret præstandi quod exigebatur fiducia quam negandi verecundia, latius se tamen aperiente materia, plus quam imponebatur oneris suscepi; simul ut pleniori obsequio demererer amantissimos mei, simul ne vulgarem viam ingressus alienis demum vestigiis insiste-

Digitized by Google

rem. Nam cæteri fere qui artem orandi literis tradiderunt, ita sunt exorsi, quasi perfectis omni alio genere doctrinæ summam in eloquentia manum imponerent. Ego quum nihil existimem arti oratoriæ alienum, sine quo fieri non posse oratorem fatendum est, nec ad ullius rei summam nisi præcedentibus initiis perveniri, ad minora illa, sed quæ si negligas non sit majoribus locus, demittere me non recusabo: nec aliter quam si mihi tradatur educandus orator, studia ejus formare ab infantia incipiam.

Oratorem autem instituimus illum perfectum, qui esse nisi vir bonus non potest: ideoque non dicendi modo eximiam in eo facultatem, sed omnes animi virtutes exigimus. Neque enim hoc concesserim, rationem rectæ honestæque vitæ, ut quidam putaverunt, ad philosophos relegandam; quum vir ille vere civilis et publicarum privatarumque rerum administrationi accommodatus, qui regere consiliis urbes, fundare legibus, emendare judiciis possit, non alius sit profecto quam orator.

N. B. Les concurrents ont quatre heures pour faire leur travail.

RHÉTORIQUE LATINE.

DISCOURS FRANÇAIS.

Un ministre de Charles-le-Téméraire s'efforce de dissuader ce prince du dessein qu'il a conçu d'aller attaquer les Suisses.

N. B. Les concurrents ont cinq heures pour faire ce travail.

SECONDE LATINE.

THÈME LATIN.

Combien d'hommes y a-t-il qui ne désirent pas atteindre un âge avancé et qui ne se plaignent, lorsqu'ils sentent qu'ils sont devenus vieux? Je ne suis pas homme à prétendre qu'il n'y ait pas beaucoup de choses qui rendent la vieillesse désagréable, quelquefois même pénible. Elle ne m'en paraît pas moins un temps de calme et de sérénité auquel nous pouvons raisonnablement aspirer et je la regarde comme le couronnement d'une vie bien employée: à elles sont réservés les plus beaux fruits de la sagesse et de la vertu.

Quoi de plus doux que de jouir sans trouble du plaisir qu'on puise dans des connaissances étendues et dans les occupations les plus nobles de l'esprit? Et peut-il y avoir une source plus abondante de joie et de consolation que la conscience du devoir toujours et courageusement accompli, dans une longue et honorable carrière?

A la vérité, pour qui ne trouve pas en lui-même les moyens de vivre heureux, tout âge aura ses désagréments; mais celui qui ne demande pas le contentement aux choses extérieures ne regardera pas comme un mal ce que la loi de la nature lui apporte.

Pourquoi donc trouve-t-on tant d'hommes qui regardent la vieillesse comme un pesant fardeau? parceque peu connaissent les conditions et le but de la vie.

Digitized by Google

Les uns se plaignent de ce qu'elle leur annonce l'approche de la mort. Mais ils oublient tant d'enfants, tant de jeunes gens qu'un trépas prématuré vient tous les jours enlever. Regrettent-ils d'avoir été épargnés? A d'autres la vieillesse parait être un grand mal, parcequ'elle débilite le corps. Sans doute on ne peut nier que, dans la vieillesse, nos forces n'aillent en diminuant; mais cet affaiblissement nous amène le repos. Au déclin d'une belle vie, l'autorité de l'expérience est plus imposante; la sagesse revêt un véritable caractère de majesté.

N. B. Les concurrents ont cinq heures pour faire leur travail.

SECONDE LATINE.

NARRATION FRANÇAISE.

Arrivée de Jacob en Egypte.

Joseph a été prévenu de l'approche de son père. Accompagné d'officiers et de serviteurs il est allé au-devant du vieillard.

A l'horizon du désert se montre l'humble caravane des pasteurs.....

Enfin le vénérable patriarche peut serrer dans ses bras le fils qu'il a si longtemps pleuré.

N. B. Les concurrents ont cinq heures pour faire leur travail.

SECONDE LATINE.

VERSION GRECQUE.

Ὅμηρον τὸν ποιητὴν χρόνῳ μὲν τῶν πλείστων, δυνάμει δὲ πάντων πρῶτον γενόμενον, εἰκότως ἀναγινώσκομεν πρῶτον, ὠφελούμενοι τὰ μέγιστα εἴς τε τὴν φωνὴν καὶ τὴν διάνοιαν καὶ τὴν τῶν πραγμάτων πολυπειρίαν. Λέγωμεν δὲ περὶ τῆς τούτου ποιήσεως.

Εἰσὶ δὲ αὐτοῦ ποιήσεις δύο, Ἰλιὰς καὶ Ὀδύσσεια· διῃρημένη ἑκατέρα εἰς τὸν ἀριθμὸν τῶν στοιχείων, οὐχ ὑπὸ αὐτοῦ τοῦ ποιητοῦ, ἀλλ' ὑπὸ τῶν γραμματικῶν τῶν περὶ Ἀρίσταρχον. Ὧν ἡ μὲν Ἰλιὰς ἔχει τὰς ἐν Ἰλίῳ πράξεις Ἑλλήνων τε καὶ βαρβάρων, διὰ τὴν Ἑλένης ἁρπαγήν, καὶ μάλιστα τὴν Ἀχιλλέως ἐν τῷ πολέμῳ τούτῳ διαδειχθεῖσαν ἀλκήν· ἡ δὲ Ὀδύσσεια, τὴν Ὀδυσσέως ἀνακομιδὴν ἐς τὴν πατρίδα ἀπὸ τοῦ Τρωικοῦ πολεμου, καὶ ὅσα πλανώμενος ἐν τῷ νόστῳ ὑπέμεινε, καὶ ὅπως τοὺς ἐπιβουλεύοντας τῷ οἴκῳ αὐτοῦ ἐτιμωρήσατο. Ἐξ ὧν δῆλός ἐστι παριστάς, διὰ μὲν τῆς Ἰλιάδος, ἀνδρίαν σώματος· διὰ δὲ τῆς Ὀδυσσείας, ψυχῆς γενναιότητα.

Εἰ δὲ μὴ μόνον ἀρετάς, ἀλλὰ καὶ κακίας ψυχῆς ἐν ταῖς ποιήσεσι παρίστησι, λύπας τε καὶ χαράς, καὶ φόβους καὶ ἐπιθυμίας, οὐ χρὴ αἰτιᾶσθαι τὸν ποιητήν· ποιητὴν γὰρ ὄντα δεῖ μιμεῖσθαι οὐ μόνον τὰ χρηστὰ ἤθη, ἀλλὰ καὶ τὰ φαῦλα· ἄνευ γὰρ τούτων παράδοξοι πράξεις οὐ συνίστανται, ὧν ἀκούοντα ἔνεστιν αἱρεῖσθαι τὰ βελτίω. Πεποίηκε δὲ καὶ τοὺς θεοὺς τοῖς ἀνθρώποις ὁμιλοῦντας, οὐ

Digitized by Google

μόνον ψυχαγωγίας καὶ ἐκπλήξεως χάριν, ἀλλ' ἵνα καὶ ἐν τούτῳ παραστήσῃ ὅτι κήδονται καὶ οὐκ ἀμελοῦσι τῶν ἀνθρώπων οἱ θεοί.

Καὶ τὸ μὲν ὅλον, παρ' αὐτῷ διήγησις τῶν πραγμάτων παράδοξος καὶ μυθώδης κατεσκεύασται, ὑπὲρ τοῦ πληροῦν ἀγωνίας καὶ θαύματος τοὺς ἐντυγχάνοντας καὶ ἔκπληκτικὴν τὴν ἀκρόασιν καθιστάναι. Ὅθεν δοκεῖ τινα παρά τὸ εἰκός εἰρηκέναι.

N. B. Les concurrents ont cinq heures pour faire leur travail.

PREMIÈRE PROFESSIONNELLE.

(*Sections réunies.*)

COMPOSITION FRANÇAISE.

Charmes et plaisirs de l'automne, à la campagne.

THÈME ALLEMAND OU ANGLAIS.

Il n'y a pas de peuple où la frugalité, où l'épargne, où la pauvreté aient été plus longtemps en honneur que chez les Romains. Les Sénateurs les plus illustres, à n'en regarder que l'extérieur, différaient peu des paysans et n'avaient d'éclat, ni de majesté qu'en public et dans le Sénat. Du reste on les trouvait occupés du labourage et des autres soins de la vie rustique, quand on les allait quérir pour commander les armées. Ces exemples sont fréquents dans l'histoire romaine. Curius et Fabricius, ces grands capitaines qui vainquirent Pyrrhus, un roi si riche, n'avaient que de la vaisselle de terre; et le premier, à qui les Samnites en offraient d'or et d'argent, répondit que son plaisir n'était pas d'en avoir, mais de commander à ceux qui en avaient. Après avoir enrichi la république des dépouilles de ses ennemis, ils n'avaient pas de quoi se faire enterrer.

HISTOIRE DE BELGIQUE.

Résumer l'histoire des dernières années du règne de Charles-Quint, depuis le traité de Crespy, jusqu'à son abdication.

N. B. Les concurrents ont six heures pour faire leur travail. Il leur est recommandé de transcrire sur un papier spécial 1° la composition française; 2° le thème allemand ou anglais; 3° la réponse à la question d'histoire.

PREMIÈRE PROFESSIONNELLE.

(*Section industrielle*).

CHIMIE.

Décrire les propriétés, la préparation et les usages de l'acide sulfurique monohydraté.

Etablir la théorie de sa formation.

MÉCANIQUE.

Rechercher et énoncer les conditions principales auxquelles une roue hydraulique doit satisfaire, pour que le travail qui lui est transmis soit le plus grand possible.

Digitized by Google

GÉOMÉTRIE DESCRIPTIVE.

Deux cylindres obliques par rapport aux plans de projection se rencontrent par arrachement : construire les projections de la courbe d'intersection, ainsi que les projections de la tangente en un point quelconque de cette courbe.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

Faire connaître les instruments généraux de l'industrie et la manière dont ils fonctionnent pour produire.

N. B. Les concurrents ont six heures pour répondre à ces questions.

PREMIÈRE SCIENTIFIQUE.

I. Exposer la théorie des logarithmes et leurs propriétés principales, dans un système quelconque.

II. Résoudre le triangle dont on connaît un angle, la surface et le rayon du cercle inscrit.

III. Etant donnés les rayons R et r de deux sphères qui se coupent et la distance des centres, déterminer les surfaces convexes des segments communs aux deux sphères. — Appliquer le calcul logarithmique à l'expression de ces surfaces.

N. B. On admet que deux sphères se coupent suivant un cercle dont le plan est perpendiculaire à la ligne des centres.

IV. Former les équations de condition à l'aide desquelles on puisse déterminer les coefficients de l'équation

$$y^2 + axy + bx^2 + cy + dx + f = o,$$

dans la supposition qu'elle représente une courbe du second ordre, assujétie à passer par deux points donnés et à être tangente à deux droites données, non parallèles, et en un point déterminé de l'une de ces droites.

V. Par le centre O d'une hyperbole, on mène à un point quelconque de la courbe un rayon OM et une perpendiculaire OT à ce rayon, de manière que OM soit à OT dans un rapport constant m à n. Quel est le lieu géométrique des points T.

N. B. Les concurrents ont six heures pour répondre à ces questions.

TROISIÈME PROFESSIONNELLE.

SCIENCES COMMERCIALES.

I. Quelles sont les principales subdivisions du compte de profits et pertes ?

II. De quoi débite-t-on le compte de frais généraux et de quoi le crédite-t-on ?

III. Vous avez reçu de Duchêne :

1857, Janvier, 10 : — du drap, pour 2,200 francs, payable au 1er mai.

» Mars, 15 : — un effet sur Anvers, de 1500 fr., au 1er juin.

Vous lui avez remis :

» Janvier, 20 : — de la toile, pour 1800 fr., payable moitié comptant, sous la condition d'un escompte de 1 1/2 %, et moitié en votre billet à son ordre, au 15 avril.

Digitized by Google

» Avril, 20 : — Une lettre de change de 1400 fr. sur Paul, de Gand, valeur au 15 août.

Inscrire ces diverses opérations au journal, d'après la méthode en partie double, et régler le compte courant et d'intérêt, à 1/2 %, par mois, de Duchêne, en l'arrêtant au 1er juillet.

ALGÈBRE.

I. Qu'est-ce qu'une progression par quotient?

II. Rechercher les formules qui font connaître le n^{me} terme et la somme des n premier termes d'une progression par quotient.

GÉOMÉTRIE.

I. D'un point donné hors d'un plan abaisser une perpendiculaire sur ce plan.

Enoncer et démontrer le théorème sur lequel cette construction repose.

II. Trouver la surface d'un octogone régulier inscrit dans un cercle de deux mètres de rayon.

TRIGONOMÉTRIE.

I. Exprimer le sinus et le cosinus d'un arc en fonction de la tangente de cet arc.

II. Etant donnés deux côtés d'un triangle quelconque et l'angle qu'ils comprennent, déterminer la surface de ce triangle.

PHYSIQUE.

I. Décrire d'une manière succincte les expériences par lesquelles on détermine le poids de l'air et la pression qu'il exerce sur la surface du globe.

II. Indiquer quelques applications de cette pression aux usages de la vie.

N. B. Les concurrents ont six heures, pour répondre à ces questions.

TROISIÈME PROFESSIONNELLE.

THÈME FLAMAND OU ALLEMAND, POUR LES PROVINCES WALLONES ; ALLEMAND POUR LES PROVINCES FLAMANDES.

L'écureuil est un joli petit animal, qui n'est qu'à demi sauvage et qui, par sa gentillesse, par sa docilité, par l'innocence de ses mœurs, mériterait d'être épargné. Il n'est ni carnassier, ni nuisible, quoiqu'il saisisse quelque fois des oiseaux. Sa nourriture ordinaire sont des fruits, des amandes, des noisettes, de la faîne et du gland. Il est propre, leste, très-alerte, très-éveillé, très-industrieux.

On ne le trouve pas dans les lieux découverts ; mais dans les bois de hauteur, sur les vieux arbres des plus belles futaies. Il a la voix éclatante et de plus un murmure à bouche fermée ; un petit grognement de mécontentement qu'il fait entendre, toutes les fois qu'on l'irrite.

Il est trop léger pour marcher ; il va ordinairement par petits sauts et quelquefois par bonds ; ses ongles sont si pointus, ses mouvements si prompts, qu'il grimpe en un instant sur un hêtre dont l'écorce est fort lisse.

Digitized by Google

GÉOGRAPHIE.

Décrire le cours 1° de la Meuse; 2° du Rhône.

HISTOIRE.

Raconter les principaux faits de la première croisade.

LANGUE FRANÇAISE.

I. Donnez un exemple de l'emploi du subjonctif, après chacun des verbes suivants: douter, vouloir, désirer, craindre. — Ces verbes seront employés à des temps différents. — Dans l'appréciation des exemples donnés, il sera tenu compte du mérite de la pensée.

II. Deux frères se sont divisés par suite de discussions d'intérêt: l'aîné écrit au plus jeune pour amener une réconciliation.

N. B. Les concurrents ont six heures pour faire leur travail. — Il leur est recommandé de transcrire sur un papier spécial,

1° le thème flamand ou allemand;

2° les réponses aux questions d'histoire et de géographie;

3° Les réponses aux questions de langue française.

QUATRIÈME.

ARITHMÉTIQUE.

I. Démontrer que le produit de trois nombres entiers ne change pas de valeur, si l'on intervertit l'ordre des facteurs.

II. Trouvez le plus grand commun diviseur des quatre nombres : 20,748; 34,580; 37,297; 49,742.

III. Trois personnes achètent un numéro à la loterie; la 1re paye 150 fr.; la seconde, 75 fr., et la troisième 25 fr.; leur numéro commun donne un gain de 1300 fr.; combien chacune aura-t-elle?

IV. Quelle espèce de changements éprouve une fraction, quand on ajoute ou qu'on ôte à ses deux termes un même nombre? Comment se modifie la règle pour un nombre fractionnaire mis sous la forme de fraction.

Nota. Les élèves qui ne pourront traiter la question II, se borneront à rechercher le plus grand commun diviseur entre le plus grand et le plus faible des quatre nombres donnés, tout en raisonnant leurs opérations.

Les concurrents ont cinq heures pour faire leur travail.

NOUVELLES.

Banquet offert à M. Schreuder.

Nous apprenons que ce banquet aura lieu à Malines, le 27 septembre, à l'Hôtel de la Grue. Un grand nombre des anciens élèves de M. Schreuder ont répondu à l'appel qui leur a été fait. — Le prix de la souscription est de vingt francs, dont dix pour le banquet, et dix pour l'achat d'un cadeau. Adresser le montant de la souscription, avant le 24 septembre, à M. Van Hollebeke, directeur, etc., actuellement chez M. Regnaerts, marché aux chevaux à Malines.

Digitized by Google

HORACE A CAIUS NUMONIUS VALA.

LIVRE I, ÉPITRE 15.

Quæ sit hiems Veliæ, quod cœlum, Vala, Salerni,...

Comment, Numonius (1), va l'hiver à Salerne (2),
A Vélie (3), et comme est-ce enfin qu'on s'y gouverne?
Si les chemins sont bons, si le climat est sain?
Car voilà que pour moi Musa (4), mon médecin,
Prétend que de Baïa (5) les eaux sont inutiles,
Sans penser, l'imprudent, qu'il me les rend hostiles
Quand au cœur de l'hiver je cherche les bains froids,
Hostiles, maudissant et la mode et ses droits
Qui nous fait déserter leurs douches sulfureuses
Croyant trouver chez vous des sources plus heureuses

(1) Caius Numonius Vala, qui périt parmi les fuyards lors de la défaite de Varus, avait à peine atteint sa dix-neuvième année quand Horace lui adressa cette épître, dans l'hiver de 23 à 22 avant J. C.

(2) Ancienne capitale du Picénum.

Salerne fait aujourd'hui partie du royaume de Naples. C'est le chef-lieu de la Principauté Citérieure sur le golfe de Salerne.

(3) Ou Elée (Elea) aujourd'hui Castel-à-Mare della Brucca, ville de l'Italie méridionale à l'embouchure de l'Hélès sur la mer tyrrhénienne.

Elle donna le jour à deux grands philosophes de l'école qui porte son nom (éléatique) : Parménide et Zénon, dit d'Elée, que Néarque fit piler dans un mortier.

(4) Antonius Musa, affranchi et médecin d'Auguste, auprès de qui il jouit d'un grand crédit jusqu'à la mort du jeune Marcellus, neveu de l'empereur.

Il avait guéri Auguste par des bains froids et Marcellus mourut à la suite du même traitement.

(5) Aujourd'hui Baja, ville du royaume de Naples. Elle s'élevait du temps d'Horace en amphithéâtre sur la colline demi-circulaire qui domine la mer.

Il était de mode parmi les Romains d'aller y passer l'arrière-saison.

On y voit encore des ruines d'un temple de Jules César, des bains de Néron, de Vénus, de Diane, de Mercure,... etc.

Digitized by Google

A calmer les transports de nos nerfs irrités,
Clusium (1) et Gabie (2), aujourd'hui si vantés!
Il faut partir, quitter la route bien-aimée,
Laisser derrière moi l'auberge accoutumée
Où mon cheval prenait ses relais en chemin,
L'exciter de la voix, le presser de la main,
Et sitôt qu'il se cabre, hésite ou s'effarouche,
Lui dire (du cheval l'oreille est dans la bouche)
En appuyant la bride à gauche incontinent (3) :
« Ni Cumes (4) ni Baïa n'est ton but maintenant. »

Lequel des deux pays offre plus de ressources?
L'eau qu'on peut y trouver se puise-t-elle aux sources,
Ou s'il faut à la pluie ouvrir un réservoir?
Des vins, n'en parle pas, je n'en veux rien savoir (5).
(Peu m'importe chez moi de quel vin l'on me serve,
Mais aux bords de la mer j'y mets plus de réserve :

(1) Ancienne Camars, aujourd'hui Chiusi, ville d'Etrurie, capitale du roi Porsena, sur le Clanis; une des douze villes de la Confédération étrusque.

(2) Torri Moderne, ville du Latium, chez les Volsques, fondée, dit-on, par les frères Bius et Galactus, à proximité du Campo Gabio.

Elle était déjà en ruine du temps d'Horace.

. . . . . *Gabiis desertior atque*
Fidenis vicus.....
Livre I, épître 2, vers 7-8.
Vel Gabiis, vel cum rigidis,..... *Sabinis*.
Livre II, épître I, vers 25.
. . . . . *natum*
Tibure vel Gabiis.
Livre 2, épître 2, vers 2-3.

(3) Vers Salerne et Velia. La route de droite menait à Cumes et à Baies.

(4) Ville d'Italie (Campanie), au nord de Naples, fondée vers l'an 1130 avant J.-C., par deux colonies, l'une de la Cumes d'Eolie, entre les embouchures du Caïque et de l'Hermus, sur le petit golfe de Cumes (aujourd'hui golfe de Sandarli); l'autre de Chalcis en Eubée.

C'était, selon la fable, le séjour d'une Sibylle qui conduisit Enée aux enfers, et les poètes plaçaient dans ses environs les champs phlégréens, théâtre du combat des géants contre les dieux.

(5) Horace, excellent gourmet, ne savait que trop que les vins du cru étaient détestables.

Digitized by Google

Il faut qu'il soit bon, franc, puissant et généreux,
Qu'il chasse mes soucis, rende mon cœur heureux,
Me fasse la parole abondante et joyeuse);
Dis-moi duquel la plaine est la plus giboyeuse,
Et celui dont la mer, plus fertile en poissons,
Fournit en même temps les plus beaux hérissons,
Pour qu'enfin, gros et gras, la figure épaissie,
Je paraisse au retour venir de Phéacie (1)?
A toi de me donner ces détails ignorés.

Sitôt que Ménius (2), tous ses biens dévorés,
Devint un parasite, un bouffon redoutable,
N'ayant plus pour dîner deux fois la même table,
Il n'épargna personne : amis comme ennemis
Y passaient; envers tous tout lui semblait permis.
C'était sur les marchés comme un ogre en délire,
Un gouffre qu'à combler rien ne pouvait suffire;
Plats de tripes, agneaux, notre homme tous les jours
Dévorait à souper de quoi nourrir trois ours.
Si des gens timorés ou de louche existence
Il n'avait jusqu'au soir pu tirer de pitance,
Bestius (3), le stoïque et rigide docteur,
N'eût pas été plus dur pour le dissipateur
Qu'il voulait voir marquer au ventre d'un fer rouge;
Mais avait-il diné parfois hors de son bouge,
Repu des meilleurs vins et des plus délicats,
Ménius des festins faisait alors grand cas :
« Allons, décidément, il n'est rien qui surpasse
« Une panse de truie, une grive bien grasse! »

(1) Aujourd'hui Corfou.
Ulysse reçut l'hospitalité des Phéaciens et fut reconduit par eux à Ithaque. Ils avaient pour roi Alcinoüs et passaient pour grands amateurs de la table.

(2) *Quid me igitur suades? ut vivam Mœnius?.....*
Livre I, satire I, vers 101.
Mœnius absentem Novium cum carperet;....
Livre I, satire 3, vers 21.

(3) *Tune bona incolumis minuas? sed Bestius urget*
Doctores Graios.
Perse, satire 6, vers 38-39.

Digitized by Google

Moi, je fais comme lui : suis-je pauvre? à mon sort
Je sais me résigner sans peine, sans effort,
Et trouve, quand m'échoit quelque bien en partage,
Qu'il n'est pour être heureux qu'un fertile héritage.

Ad. Mathieu.

DU RHYTHME DANS LA VERSIFICATION FRANÇAISE.

CHAPITRE III.

I.

Sismondi, parlant des littératures du midi de l'Europe, dit que chez elles, « le vers n'est faux par la quantité que quand les syllabes où doivent se trouver la césure et la rime ne sont pas accentuées. »

Substituons dans cette phrase, au mot quantité, le mot plus exact de rhythme; appliquons l'idée à notre langue, et nous arrivons à la formule suivante : *le vers français, pour être bien rhythmé, doit nécessairement avoir une syllabe accentuée tant à la césure qu'à la rime.*

La *rime* et la *césure,* dans les vers où celle-ci est exigée, sont les jalons invariables du rhythme; ils sont les compléments indispensables de la versification accentuée, car elles marquent, au moyen des accents, les divisions symétriques de la mesure : le vers dont la rime et la césure ne seraient pas accentuées, cesserait d'être un vers; rien ne le distinguerait plus de la prose.

Nous nous permettons d'avoir, sur ce point, des idées essentiellement différentes des idées classiques d'une part, et des idées romantiques d'autre part : elles ne forment pas néanmoins un système mixte entre les deux écoles, nous tenons à le prouver.

Les classiques, suivant en cela Richelet, nous disent : la césure est un *repos,* qui coupe le vers alexandrin en deux parties; il faut nécessairement qu'elle corresponde à une légère *suspension* où le lecteur puisse au moins reprendre haleine.

Digitized by Google

Les romantiques, au contraire, prétendent que la césure peut être supprimée après la sixième syllabe du vers alexandrin, pour aller se placer ailleurs; il suffit que cette sixième syllabe soit un son plein, mais il n'est pas nécessaire que le sens ou la prononciation détache ce son des suivants : c'est le langage de M. Wilhem Ténint, dans sa *Prosodie de l'École moderne,* programme avoué de cette école.

Nous abordons ici une tâche délicate, en nous plaçant en dehors de toute préoccupation de système, et en cherchant à prouver que romantiques ni classiques n'ont compris le véritable rôle de la césure.

Notre thèse, la voici :—nous croyons nécessaire de l'exposer, avant d'en aborder la démonstration — la césure et la rime doivent toujours être accentuées, mais il n'est pas indispensable que cet accent soit l'accent principal de la phrase; dès que la rime et la césure se trouvent accentuées, peu nous importe, nous aimons même que d'autres endroits du vers soient également accentués, et le soient même parfois plus fortement que la césure et la rime. Or, comme une suite de douze syllabes est presqu'inévitablement coupée en quelque endroit par un repos, par une suspension, nous n'exigeons nullement que ce repos soit à la césure ou à la rime; il peut s'y trouver, il peut aussi se trouver partout ailleurs dans le vers; en d'autres termes, la sixième syllabe, comme la douzième syllabe, doit être accentuée, mais rien n'empêche que le sens ne soit en outre suspendu à la première syllabe, à la deuxième, à la troisième, etc.

Conséquent avec cette donnée, nous admettons les enjambements, dès qu'ils n'effacent pas l'accentuation de la rime, et nous admirons les vers suivants qui satisfont pleinement notre oreille par leur rhythme :

Vos invincibles mains
Ont de monstres sans nombre affranchi les humains;
Mais tout n'est pas détruit, et vous en laissez *vivre*
Un.... Votre fils, Seigneur, me défend de poursuivre.

RACINE.

Ici gît.... point de nom. Demandez à la terre
Ce nom!.....

LAMARTINE.

Digitized by Google

De même, nous admettons les césures que voici, et qui sans concorder avec une pause, sont néanmoins accentuées d'une manière suffisante :

Mais il ne s'agit *plus* de vivre; — il faut régner.
RACINE.

La lampe s'éte*ignit* dans l'ombre, — il était jour.
LAMARTINE.

Telle est notre thèse; les motifs pour lesquels nous ne pouvons admettre les deux thèses opposées, sont ceux-ci :

Le système classique de la césure-suspension et de la rime-repos, introduit la monotonie dans le vers, en ce qu'il force le poète à s'assujettir constamment à une formule raide et uniforme; il a valu au vers français le reproche que lui adressent Schlegel, dans ses *Observations sur la littérature provençale,* (page 65), et Henri Beyle (Stendahl) : « Le vers français, dit ce dernier, ressemble à une paire de pincettes brillantes et dorées, mais droites et roides; il ne peut fouiller dans les recoins. »

Le système romantique, pour éviter la monotonie des classiques, ouvre la porte à une variété de formes souvent arbitraire, où l'on ne retrouve plus la moindre trace du rhythme; il tient compte seulement de la mesure des vers et de leur cadence.

Voltaire, comprenant ce que la règle classique avait de trop absolu, conseille de

. . . . . redouter l'ennui
Qu'un repos uniforme attache auprès de lui;

mais il n'est pas allé jusqu'à prêcher avec Victor Hugo qu'il faut briser le vers,

Et disloquer ce grand niais d'alexandrin,
. . . . . .
En faisant basculer la balance hémistiche.

« L'alexandrin français réduit par ce moyen à l'état de pure nature, dit M. J.-B. Vautier, fut coupé, divisé, déchiqueté pour mieux dire. Puis on le remania, on le remit en scène; non souple comme un danseur, mais désossé comme un faiseur de tours, véritable pantin disloqué sans nerfs et sans articulations. »

Digitized by Google

Ton vers, dit M. Van Hasselt à un poète de cette école.

Ton vers au rhythme indéfini
Se disloque en triple césure,
Ainsi qu'un clown de Franconi
Dont le corps n'est qu'une jointure.

De Boileau narguant la leçon,
Ta baguette, vaillante à l'œuvre,
Frappe, et sépare en maint tronçon
L'alexandrin, pauvre couleuvre.

Les classiques ont cherché à donner au vers un rhythme constamment le même; il faut, pour eux, qu'à chaque moitié de vers, tant à la césure qu'à la rime, il y ait une suspension.

Les romantiques, réagissant contre les classiques, tiennent compte seulement du nombre des syllabes d'un vers, sans s'occuper de leur cadence et ont ouvert la porte à une variété arbitraire de formes destructives de tout rhythme.

Notre théorie plus simple et plus naturelle ne se préoccupe pas du tout du *repos* ou de la suspension qu'exigent les classiques ; mais elle ne se contente pas, comme les romantiques d'un *son plein* à la césure; elle demande de plus que celle-ci soit une syllabe accentuée.

Ainsi qu'on analyse le vers suivant :

Je ne t'ai point *aimé,* | cruel! — Qu'ai-je donc fait?
RACINE.

Pas de repos à la césure : Hermione ne s'arrête pas avant d'avoir prononcé l'exclamation *cruel!* sur laquelle le sentiment qui le domine fait explosion, cependant le public qui l'écoute a l'oreille satisfaite, car il a perçu, au passage, la césure *aimé;* cette césure a un accent parfaitement marqué, dont la percussion a signalé la fin de l'hémistiche.

Même observation pour le vers suivant :

La mort n'est que le *seuil* | d'une autre vie; — on voit
Passer au long du cloître une forme angélique, etc.
TH. GAUTIER.

Digitized by Google

Le sens glisse au-delà de la césure, jusqu'à *vie* où il y a repos; mais l'accent du mot *seuil* a suffisamment marqué la césure.

Pour bien déterminer la limite qui nous sépare des classiques et des romantiques, montrons d'une part ce que ceux-ci tolèrent, et d'autre part ce que ceux-là proscrivent.

M. Wilhem Ténint, donne comme exemples de vers brisés, les suivants, où se trouve à la césure, le son plein qu'il exige comme seule condition de rhythme :

Ah! comme on tremblait, *quand* | j'abrégeais sous ma main....
AL. SOUMET.

Ils ont fait leur temps, *puis* | ils ont l'esprit troublé.
V. HUGO.

Nous ne pouvons nous empêcher de trouver ces vers faux, parce que le monosyllabe qui constitue la césure, bien que formé d'un son plein, n'est pas du tout accentué et se relie trop intimement au second hémistiche; on le sentira mieux dans les vers que voici, construits d'après les précédents, et où ledit monosyllabe est rapproché de la rime :

Ah! comme elle tremblait, | quand j'abrégeais ma tâche.

Ils ont bien fait leur temps, | puis ils ont l'esprit trouble.

Les césures citées par M. Ténint ne sont donc pas plus tolérables que les suivantes où, soit par esprit de système, soit dans un but de parodie, l'on a placé à la césure, le *son plein* dont parle M. Ténint :

Silence! ou bien je ne | répondrais plus de rien.
AM. DE CÉSÉNA.

Puisque de mon chagrin, tu veux savoir la peine
Apprends qu'elle vient d'une | adorable Climène.
ANDRÉ (1).

Madame, puisque ce | fou ose reparaître,
Voulez-vous que je le | jette par la fenêtre? (2).

***

(1) *Tragédie du tremblement de terre de Lisbonne,* par maître André, perruquier à Langres; exemple cité par M. Jullien dans sa *Grammaire.*

(2) Exemple cité dans le *Dictionnaire de la Conversation,* par *Ourry* (mot césure).

Digitized by Google

Sans doute, en ce moment, quelque lecteur nous arrête pour nous prendre en défaut : ce n'est pas là, nous dira-t-il, le *son plein* dont parle M. Ténint; il n'est jamais allé jusqu'à prétendre que *une, ce* et *le* puissent constituer de bonnes césures.

Si l'on nous tient ce langage, nous répondrons immédiatement que pour nous, le plus ou moins de *plénitude* du son n'a pas d'influence, et que nous en apprécions seulement l'intensité. Aussi admettons-nous *une, ce* et *le* à la césure, dès l'instant où ils deviennent accentués, comme dans les vers suivants :

Eh bien! achève-*le;* | voilà ce cou tout prêt.
ROTROU.

Privez-le, privez-*le* | de cette grâce insigne.
SCUDÉRY.

Non que pour *ce,* | de rien moins je la prise.
PIRON.

Et s'il vous en faut *une,* | eh bien! me voilà prête.
***

Oh! nous dira-t-on, mais ces césures-là, M. Ténint les admet aussi, car elles constituent le *son plein* qu'il demande; notre réponse est facile : si les mots *une, ce* et *le,* pour vous, constituent tantôt des sons pleins et tantôt des sons insuffisants pour former césure, c'est que vous avez pressenti la loi de l'accentuation, mais que vous l'appliquez mal parce que vous l'avez mal comprise, parce que, en d'autres termes, vous n'avez pas fait attention à l'accentuation qui, dans certains cas, fait admettre à la césure des expressions qui, non accentuées, n'y sont pas tolérables.

Nous voilà bien loin des romantiques : la distance qui nous sépare des classiques n'est pas moins grande :

Écoutons leurs oracles, et en première ligne, Malherbe, leur premier dictateur.

Desportes avait écrit les deux vers que voici :

Quoi! me faudra-t-il *donc* | mourir cruellement?

Mais celui qui *vouloit* | pousser ton nom aux cieux.

Malherbe souligna ces vers, en jetant un peu cavalièrement au premier, l'anathème que voici : « *Mauvaise césure,* » et en écrivant,

Digitized by Google

après le second, la réflexion suivante : « *Foible,* c'est un vice quand, en un vers alexandrin, le verbe gouvernant est à la fin de la moitié du vers, et le verbe gouverné commence l'autre moitié, comme ici *vouloit* est gouvernant, et *pousser*, gouverné. »

Ces exigences de Malherbe sont exagérées; aussi sommes-nous heureux de pouvoir y opposer des exemples tirés de Racine. L'autorité d'un des modèles les plus purs des classiques, de celui chez lequel Victor Hugo et M. Ténint, conseillent de « ne pas étudier le vers dramatique, » parce que « il est le chef de l'école classique » que « caractérise le partage inexorable du vers en deux hémistiches égaux, » cette autorité ne sera pas suspecte. Voici des vers tirés de ce poète, très corrects d'après nous, mais qui sont vicieux, si les vers de Desportes le sont :

Quoi! ce départ n'est *donc* | qu'un cruel stratagème?
(*Bérénice*).

C'est ma mère, et je *veux* | ignorer ses caprices.
(*Britannicus*).

Voltaire, dans sa méticuleuse critique du théâtre de Corneille, ne se montra pas moins pointilleux pour ce dernier, que Malherbe pour Desportes; il ne fut pas plus heureux d'ailleurs que lui, en érigeant en règles générales, des observations que lui suggérait l'analyse de prétendus défauts.

Corneille avait écrit le vers suivant :

Cléopâtre a de *quoi* | vous mettre tous en poudre.
(*Pompée*).

Voltaire fait à ce sujet la remarque suivante : « On évite aujourd'hui de pareils hémistiches; » et l'on sait que *hémistiche* était pour Voltaire, synonyme de césure.

Or, Racine nous fournit les exemples suivants :

J'y cours. Voilà *de quoi* | j'ai voulu vous instruire.
(*Bérénice*).

Il se perd. C'est *de quoi* | je viens l'entretenir.
(*Bajazet*).

Corneille avait encore écrit ce vers :

Sans commencer par *où* | vous devez achever.

Digitized by Google

Et Voltaire annotait ceci : « Le premier hémistiche est une licence; une conjonction, un adverbe monosyllabe, un article doivent rarement finir la moitié du vers. »

Il en citait comme exemple :

Adieu, je m'en vais à | Paris pour mes affaires.

Voltaire n'a pas tort de rejeter ce vers, mais cela ne prouve pas qu'il ait raison dans ses critiques; prenons en effet, dans Voltaire lui-même des exemples d'adverbes, de prépositions monosyllabiques, qui terminent parfaitement le premier hémistiche :

Mais on me laisse *là,* chacun pense à soi-même...

Je ne regrette *point* une faible fortune...

Je vous verrai de *près* combattre sous mes yeux...

Etc., etc., car les exemples n'en manquent pas, et prouvent que la prétendue règle de Voltaire est sinon fausse, au moins mal formulée.

Voltaire va même plus loin; dans une lettre adressée à Mlle Clairon, il cite le vers suivant:

Cher Tancrède, ô toi *seul* | qui méritas ma foi,

Et il s'écrie: « Quel est l'ignorant qui a fait ce vers abominable? Quel est l'allobroge qui a terminé un hémistiche par le terme *seul* suivi d'un *qui?* Il faut ignorer les premières règles de la versification, pour écrire ainsi. Les gens instruits remarquent ces sottises: cela ressemble à ce vers:

La belle Phyllis QUI — brûla pour Corydon. »

La remarque de Voltaire est non-seulement inexacte en ce que la césure du premier vers précède le *qui* relatif, *et ne la suit pas* comme dans le second; mais la critique n'est pas même fondée, car la césure des vers critiqués est parfaitement marquée par l'accent. — D'ailleurs Racine nous fournit encore un exemple à opposer à la critique hasardée de Voltaire :

En voyez-vous un *seul* | *qui* sans rien entreprendre
(*Alexandre*).

Digitized by Google

C'est que Racine, quoiqu'en aient dit les romantiques, avait compris parfaitement que la césure ne doit pas être un repos, mais qu'il lui suffit de concourir avec une syllabe accentuée.

Aussi nous faisons-nous fort de trouver dans Racine, qui est cependant le type des classiques et le point de mire des attaques des romantiques, des exceptions à toutes les règles aussi absolues qu'absurdes qu'ont tracées les traités de versification.

Mettons en présence la prose de Richelet et les vers de Racine.

RICHELET : « La césure ne tombe pas avec grâce entre les verbes auxiliaires et les participes qui y sont attachés et qui les suivent immédiatement.... »

RACINE : Mais... Quoi donc? qu'avez-vous | résolu? — D'obéir.
(*Bajazet*).

La victoire vous eût | ramené de l'Aulide...
(*Iphigénie*).

Que si la mort vous eût | enlevé Polynice...
(*Thébaïde*).

RICHELET : « On ne doit pas placer dans deux hémistiches l'adjectif et le substantif..... »

RACINE : Quand pour te faire un peuple | agréable à tes yeux...
(*Esther*).

Un hymen et des vœux | dignes d'être écoutés...
(*Mithridate*).

Il le faut. — Quoi! ce prince | aimable... qui vous aime...
(*Bajazet*).

RICHELET : « Quand deux verbes, ou un verbe avec un nom font un sens indivisible, la césure ne doit pas les séparer.... »

RACINE : Que tardez-vous? allez | vous perdre et me venger.
(*Thébaïde*).

C'est ma mère, et je veux | ignorer ses caprices.
(*Britannicus*).

Mais un trouble importun | vient depuis quelques jours...
(*Athalie*).

Vous seule avez poussé | les coups. — Tais-toi, perfide!
(*Andromaque*).

Courons au temple. Il faut | immoler... — Qui? Pyrrhus.
(*Ibid*).

Digitized by Google

RICHELET : « J'ai observé qu'un *que* ne commence pas heureusement le second hémistiche.... »

RACINE : Mourir en reine, ainsi | que tu mourus en roi...
(*Alexandre*).
Aimer la gloire, autant | que je l'aime moi-même...
(*Ibid*).
Quoi Narcisse! tandis | qu'il n'est point de Romains...
(*Britannicus*).

RICHELET : « Lorsque le sens continue après la césure, il faut qu'il aille du moins jusqu'à la fin du vers; il ne doit pas être rompu... »

RACINE : Mais il ne s'agit | plus de vivre, il faut régner.
(*Bérénice*).
Comment prétendez-vous | que je vous traite? — En roi!
(*Alexandre*).
Il n'y travaillera | que trop bien, l'infidèle!
(*Andromaque*).

On le voit, il n'est pas une seule des règles tracées, qui ne trouve à l'instant une exception. A la vérité Richelet entremêle ses préceptes d'exceptions. Ainsi « la césure est moins vicieuse, quand le *que* qui la suit est élidé, quand l'adjectif ou le substantif qu'on a réservé pour le second hémistiche remplit le vers, etc... » Mais de ces exceptions, comme de la règle elle-même, Richelet nous laisse ignorer le principe; nous entrevoyons bien ce qu'il veut dire; mais la lumière ne s'est pas faite dans le chaos des idées que son siècle avait sur la versification. Chacun essayait de tracer des règles; tel vers blessait l'oreille d'un écrivain ; au lieu de rechercher si la loi de l'accentuation de la césure était observée, l'on analysait le vers; on y remarquait un adjectif, un adverbe, à une certaine place, un *que*, un *donc* à une autre, et l'on traçait une règle absolue et ridicule généralisant le cas particulier.

Aussi, quand on lit dans Racine des exemples comme ceux que nous y avons trouvés, peut-on n'être pas aussi rigoureux que l'abbé Scoppa, lorsqu'il condamne pour défaut de césure, les vers suivants de Molière :

Mon père, quoiqu'il *eût* | la tête des meilleures,
Ne m'a jamais rien *fait* | apprendre que mes heures.

Digitized by Google

En effet, dans le premier vers, le verbe *avoir* est employé comme ayant un sens principal; il est accentué. Quant au second vers, si nous nous trompons, et si, à cause du rôle accessoire et quasi auxiliaire du participe *fait,* la césure laisse réellement quelque chose à désirer, rien de plus facile que de rétablir l'harmonie en donnant à ce vers la forme trimètre dont nous reparlerons :

Ne m'a jamais | rien fait appren | dre que mes heures.

M. Quicherat, d'ordinaire si judicieux, nous semble avoir versé dans la même erreur quand il critique comme « ayant à la césure *un repos insuffisant,* un accent trop peu sensible, » les vers de Racine que voici où cet accent existe, suffisant d'après nous, quoiqu'il ne concorde pas avec un repos :

Tout à fui; tous se *sont* | séparés sans retour...

Eh bien! mes soins vous *ont* | rendu votre conquête...

Seigneur, si j'ai *trouvé* | grâce devant vos yeux.

Dans son *Traité de versification latine,* le même M. Quicherat blâme le vers suivant de Racine, où d'après lui, l'accent de l'hémistiche n'est pas assez décidé:

Souhaitez là. C'est *tout* | ce que je puis vous dire.

M. Quicherat n'est du reste pas le seul qui se soit montré plus classique que Racine lui-même, ce pauvre Racine si vilipendé des romantiques pour son classicisme.

Richelet critiquait également l'auteur d'Iphigénie d'avoir placé dans cette tragédie les vers suivants dont la césure est insuffisante:

La victoire vous eût ramené dans l'Aulide...

Embrase tout sitôt | qu'elle commence à luire.

Et un *Dictionnaire des règles de la langue française* (Paris, 1770, 3 vol.) donne le vers suivant comme exemple de *mauvaise césure:*

Je vous ai demandé | raison de tant d'injures.
(*Britannicus*).

« Quel repos, y est-il dit, pratiquer entre *demandé* et *raison?* Aussi est-ce le seul exemple, continue-t-il, qu'on en trouve dans Racine. »

Digitized by Google

C'est une erreur, car nous en avons réuni quelques-uns qui prouvent que Racine, si les romantiques le vitupérent à cause de son classicisme, n'échappe pas pourtant aux reproches que lui font les classiques. Qu'en conclure, sinon que les faiseurs de règles, n'ayant pas de criterium, se sont quelquefois laissé entraîner trop loin, et, qu'on nous passe l'expression, se sont montrés plus catholiques que le pape.

En donnant un aperçu des exigences classiques, et des licences romantiques, que nous repoussons les unes comme les autres, nous croyons avoir suffisamment démontré que notre théorie est indépendante de toute question d'école, et que nous ne cherchons pas à faire du juste milieu; si nous nous trompons, la faute en sera à notre goût et non à un absurde système de médiation des extrêmes.

La césure, d'après nous, doit toujours être accentuée; mais rien n'oblige d'y arrêter le sens du vers.

Sans aller aussi loin que les romantiques, il est aisé d'ôter au vers alexandrin sa monotonie, en déplaçant non pas la césure, mais le repos que les classiques faisaient trop souvent concorder avec cette césure.

Déjà le P. Ducerceau avait, pour les vers familiers, établi cette distinction dans le passage suivant: « Ces vers doivent s'approcher le plus près qu'il est possible de la facilité simple et naturelle de la prose et doivent s'affranchir de la gêne du vers autant qu'il est possible sans cesser d'être vers... La césure, ajoute-t-il, doit y être rendue le moins sensible qu'on peut; césure moins sensible, c'est-à-dire lorsque les termes entre lesquels se forme la césure se suivent naturellement dans leur combinaison. Dans le style familier, moins la césure est marquée, et moins le vers est vers de ce côté-là, et plus, par conséquent, il approche de la facilité naturelle de la prose.

Notre théorie n'est donc pas tout à fait nouvelle: seulement nous laissons au goût de chaque poète à choisir, d'après la situation, entre le vers pleinement cadencé où la césure concorde avec le repos, et le rhythme varié que produit le déplacement de ce repos; elle ne diffère pas, sur ce point, du système de M. Ténint, pour lequel aussi le vers lyrique à césure immobile conserve toujours une sorte d'empire; mais elle s'en éloigne en ce que, dans les cas où

Digitized by Google

l'on emploie la forme même la plus variée, nous voulons au moins que la syllabe d'avant la césure soit toujours accentuée comme la syllabe de la rime.

S'il fallait observer à la rigueur la césure-repos des classiques bien des vers ne seraient guère tolérables. Qu'on se figure l'effet ridicule que ferait, même une simple suspension à la césure des vers suivants :

Et j'ai voulu chez vous leur faire compagnie
Pour vous voir vous laver — de cette calomnie.
MOLIERE.

Du sérail, s'il le faut, venez forcer la porte ;
Entrez accompagné de leur vaillante escorte
J'aime mieux en *sortir* — sanglant, couvert de coups....
RACINE.

Absent, mais toujours *plein* — de son amour extrême...
(ID.)

Quoi, je puis donc *jouir* — d'un entretien si doux.
(ID.)

Vous seule avez *poussé* — les coups. — Tais-toi perfide !
(ID.)

C'est peu de *violer* — l'amitié, la nature...
(ID.)

Je ne me plais qu'*aux lieux* — où je ne puis pas être.
CASIMIR DELAVIGNE.

Si un acteur, dans ces vers, observait le repos de la césure, le parterre, par un immense éclat de rire, n'en ferait-il pas bientôt bonne justice? C'est là ce que mériterait en effet cette vaine confusion du repos et de la césure.

Certes quand Dorat, dans son poème de la Déclamation dramatique, disait au siècle passé :

Des passages divers, décidez les nuances
Ponctuez les repos, observez les silences.

il faisait allusion à autre chose qu'à la césure. L'art de l'acteur consiste en effet à respecter les repos du sens, et non pas à réciter les alexandrins d'après une coupe toujours uniforme. Lorsque le sens l'exige, il faut qu'on glisse sur la césure, et qu'on ne s'arrête qu'avec la phrase.

H. BOSCAVEN.

(*La suite prochainement*).

Digitized by Google

ÉTUDES SUR ATHALIE.

(*Suite, voir le numéro de juillet,* pp. 502-509).

Trois personnages prennent la parole dans la scène VI. Dès les premiers mots que prononce Ismaël il n'y a plus d'incertitude sur le dénouement. La voix d'Athalie, qui annonçait la mort à ses ennemis, retentit encore, quand le Lévite vient lui apprendre qu'elle n'est plus reine. Exemple frappant de la fragilité d'une puissance injuste et criminelle : un songe avait suffi pour la troubler, un mot la renverse. Athalie se reconnaît vaincue ; sa rage s'exhale en blasphèmes et en malédictions. Joad ordonne de l'emmener et de la livrer à la mort. Tel est le sujet de la scène, qui offre, dans la première partie, la suite naturelle, quoique imprévue et restée indécise jusqu'au dernier moment, des incidents dont nous avons été témoins, et, dans le reste, l'obstination de la reine cruelle et impie, qui cherche, en tombant entre les mains d'un Dieu vengeur, une horrible consolation dans la pensée que son petit-fils sera aussi coupable qu'elle. Reprenons.

Le récit d'Ismaël fait connaître ce qui s'est passé au dehors, depuis que ce personnage a quitté la scène un moment avant l'arrivée d'Athalie. Nous y distinguons quatre parties, qu'il suffira d'énumérer pour reconnaître combien la loi de l'unité a été fidèlement observée par Racine. (1)

I. V. 1745. *Seigneur, le temple est libre....*, et les trois vers suivants. Idée principale, résumé de tout ce que doit apprendre Ismaël. Ces mots, *le temple est libre*, achèvent de faire sentir les avantages de l'unité de lieu, et l'art avec lequel le poète a concentré, autour de cette première idée, tout l'intérêt et tous les incidents. Qu'on veuille bien se rappeler les principales circonstances où le temple a été nommé, où il s'est agi de l'arrivée des personnages, de la sécurité du roi, de Joad, des lévites, et il nous semble qu'on ne pourra contenir son admiration lorsque, en présence d'Athalie et de

(1) Voir, p. 187, sur le v, 1514, ce que nous avons dit du tableau du couronnement de Joas. On suit dans les narrations une marche analogue. On pourrait mettre en regard les subdivisions des deux morceaux que nous rapprochons. Les sentiments que le peuple manifeste dans la ville étaient en germe dans ceux qui animaient les lévites dans le temple.

Digitized by Google

Joas, on entendra le lévite dire ces simples paroles : *Le temple est libre et n'a plus d'ennemis* (1).

Ce qui fait le mérite de la plupart des narrations, c'est l'incertitude où l'auteur nous laisse ordinairement sur la marche des événements. Ici, Racine commence par nous apprendre le résultat de la proclamation de l'avènement de Joas au trône. Il était impossible de laisser les esprits en suspens. Mais l'intérêt qui nous attache aux paroles du lévite est d'un ordre trop élevé pour qu'une curiosité vulgaire vienne s'y mêler. Ce que nous voulons voir, c'est la main divine qui se manifeste dans le renversement d'Athalie et dans l'accomplissement des promesses antiques. A peine Ismaël a-t-il exposé le fait, et ce qui est absolument nécessaire pour qu'on le comprenne, la fuite des Tyriens et la soumission des Juifs, qu'il exprime le sentiment qui est dans tous les cœurs, l'admiration pour la puissance qui s'est jouée des complots des méchants : *Comme le vent dans l'air*, etc. Puis il revient sur les faits et les raconte dans l'ordre où ils se sont passés.

II. V. 1749. *Nos lévites, du haut...* et les quatre vers suivants. Exécution des ordres du grand-prêtre, proclamation de Joas. Tout avait été jusqu'à ce moment renfermé dans le temple. Ce sont les lévites qui répandent parmi le peuple la nouvelle étonnante de la conservation d'un descendant de David. On peut donc dire que le dénouement est le résultat de l'expansion d'un principe de foi, de loyauté, qui était resté jusqu'alors comprimé et concentré dans le temple. N'est-ce pas l'image du changement survenu dans le monde lorsque la vérité chrétienne, qui était le partage d'un petit nombre d'hommes obscurs et persécutés, fut annoncée aux peuples? La lutte fut plus longue, elle se ranime d'âge en âge ; mais le rapprochement des cœurs est toujours le fruit de la bonne nouvelle, et l'on voit encore, quand elle parvient à se faire entendre, les hommes s'embrasser dans la joie qu'elle inspire et s'écrier : *Béni le Seigneur et celui qu'il envoie!*

Pour mieux comprendre encore le rapport que Racine a établi entre le choix du lieu et le dénouement, remarquons que c'est du haut des parvis du temple que les lévites annoncent au peuple le fils d'Ocho-

(1) Exercice. Rapprocher les différents passages où il a été principalement question du temple, et montrer la progression de l'intérêt.

Digitized by Google

sias, et que Jérusalem, pleurant naguère de se voir profanée par la construction du temple de Baal, en a brisé les portes, et va bientôt *se rengager à Dieu* par de nouveaux serments. Les sons de la trompette retentissent de toutes parts ; le trouble se répand dans le camp d'Athalie.

III. V. 1754. *Et ses sons et leurs cris...* et les cinq vers suivants. Premier effet de la proclamation de Joas : fuite de ses ennemis. Une heureuse allusion à la victoire de Gédéon sur les Madianites ajoute à la vivacité du tableau et ramène la pensée sur la conduite merveilleuse de la providence à l'égard du peuple juif, toujours sauvé contre toute apparence, par le ministère d'hommes animés d'un esprit de foi et d'une soumission parfaite aux ordres de Dieu, tels que Moïse, Josué, Gédéon et Joad. Les Tyriens se dispersent. Une partie des Israélites avaient abandonné le culte de leurs pères ; quelques-uns, plutôt confus et troublés que rebelles, prennent aussi la fuite. Voilà ce que sont devenus les partisans d'Athalie.

IV. V. 1760. *Mais, de Dieu sur Joas...* Second effet de la manifestation du secret renfermé dans le temple ; joie du peuple, retour à Dieu, abolition du culte de Baal. Le premier vers explique le changement soudain qui s'opère dans le peuple. Joad avait prévu cet enthousiasme et cet élan : *Eh! quels cœurs.... ne s'empresseront pas à suivre notre exemple?* (v. 1351 et s.) Ailleurs il dit en parlant des Juifs rassemblés pour la fête de la loi : *Dieu de plus près à leurs cœurs parlera dans son temple.* Cette double espérance explique toute sa conduite et justifie le dénouement. On a été tellement entraîné par la noblesse, l'héroïsme, la sainteté qui respire dans toute la pièce, qu'on partage la joie de tous les fidèles hébreux, et cette allégresse prend quelque chose de la foi qui animait le prophète, lorsqu'il s'écriait, v. 1173 :

> Cieux, répandez votre rosée,
> Et que la terre enfante son sauveur!

V. 1766. *Baal est en horreur....* La *sainte* cité, la ville où Dieu a voulu qu'on lui élevât le seul temple qu'il eût avant la venue de son Fils, rejette le culte impie de l'étrangère ; le prêtre apostat, l'auteur de tant de maux, Mathan expire sous les débris de l'idole qu'il servait par haine et par ambition, et dont il rougissait devant son ami Nabal.

Digitized by Google

Tous les détails de ce récit ont été autant de traits qui ont frappé Athalie dans son orgueil et son impiété; les derniers achèvent de lui montrer le sort qui l'attend. Elle s'écrie:

I. V. 1768... *Dieu des Juifs, tu l'emportes!* Aveu de sa défaite. Celle qui disait, fière de la prospérité de son règne : *Le ciel même a pris soin de me justifier*, ne peut plus maintenant donner à ses crimes cette brillante excuse. Elle se reconnaît vaincue ; mais se soumettra-t-elle au Dieu qui a triomphé de ses forces et de son habileté? Va-t-elle détester les forfaits qui ont attiré sur elle des revers inouis, et qui seront dans quelques instants punis par une mort affreuse? Non, après avoir soutenu une lutte désespérée contre la puissance infinie, lutte qui n'est que la suite et l'image de la résistance qu'elle oppose à la vérité, elle maudit le jour qui l'éclaire et se flatte de l'espérance que le nouveau roi, à son exemple, se signalera par des outrages et des attentats contre le Dieu dont elle a voulu abolir le culte et exterminer les serviteurs. Son orgueil résiste jusqu'à la fin; elle semble se faire une gloire de l'horreur qu'elle inspire, et se consoler de son malheur sans mesure, pourvu que d'autres le partagent avec elle. Pour se rendre raison d'une telle perversité, il faut écouter Bossuet parlant de l'ange rebelle, et montrant de quelle manière les facultés les plus sublimes se tournent contre celui qui les a données et qui a le droit d'en exiger l'hommage: « Les premiers des anges se « sont endormis en eux-mêmes dans la complaisance de leur beauté. « La douceur de leur liberté les a trop charmés, ils en ont voulu « faire une épreuve malheureuse et funeste ; et, déçus par leur propre « excellence, ils ont oublié la main libérale qui les avait comblés de « ses grâces. L'orgueil s'est emparé de leurs puissances: ils n'ont « plus voulu se soumettre à Dieu ; et ayant quitté, les malheureux, « cette première bonté, qui n'était pas moins l'appui de leur bon- « heur que le principe de leur être, vous étonnerez-vous si tout est « allé en ruine, ni s'il s'en est ensuivi un changement si épouvan- « table? Dieu l'a permis de la sorte. »

Voici comment l'illustre orateur rend raison de l'acharnement que l'ennemi de Dieu montre contre les hommes : « Se sentant perdu sans « ressource, et ne sachant sur qui se venger, il tourne sa haine en- « venimée contre Dieu, contre les anges, contre les hommes, contre « toutes les créatures, contre lui-même ; et après une telle chute, « n'étant plus capable que de cette maligne joie qui revient à un

Digitized by Google

« méchant d'avoir des complices, et à un esprit malfaisant d'avoir des « compagnons de sa misère, il conspire avec ses anges de tout perdre « avec eux. d'envelopper, s'ils pouvaient, tout le monde dans leur « crime. De là cette haine, de là cette envie qui le remplit contre nous « de fiel et d'amertume. »

« Enfin, enfin, disent-ils, nous ne serons pas seuls ; ça, ça, voici « des compagnons. O justice divine ! tu as voulu des supplices ; en « voilà ; soûle ta vengeance ; voilà assez de sang, assez de carnage. « Voilà, voilà ces hommes que Dieu avait voulu égaler à nous ; les « voilà enfin nos égaux dans les tourments ; cette égalité nous plaît, « plutôt, plutôt périr que de les voir à nos côtés dans la gloire. »

Le poète et l'orateur ont puisé à la même source ; ils se sont élevés à la même hauteur et à la même vérité. Nous donnerons un dernier exemple de l'analyse détaillée, en nous attachant à comprendre et à justifier les quatre parties de l'imprécation d'Athalie :

1° La reine avoue sa défaite ;

2° Elle reconnaît les moyens dont Dieu s'est servi pour l'accabler ;

3° Elle parle de sa mort prochaine ;

4° Elle exprime l'espoir que Joas deviendra impie et cruel.

A.-B.-J. Marsigny.

(*La fin à un prochain numéro*).

DES QUATRE PREMIÈRES OPÉRATIONS DE L'ARITHMÉTIQUE GÉNÉRALISÉE.

Signes abréviatifs. — On sait que l'*Arithmétique généralisée* a pour objet les sept *opérations* du calcul des nombres et plus spécialement les trois dernières : elle est une introduction à l'étude de l'*Algèbre élémentaire*, à laquelle elle emprunte différentes notations pour faciliter les déductions logiques du calcul, et même pour les rendre possibles.

Or, pour *généraliser* et faciliter en même temps les recherches de l'Arithmétique, on représente par des lettres de l'alphabet les

Digitized by Google

nombres abstraits quelconques, censés *donnés* ou réellement *inconnus*, et l'on indique sur ces lettres les différentes opérations à l'aide des signes abréviatifs : + *plus*, — *moins*, × *multiplié par*, : *divisé par, etc.* On emploie aussi les signes de comparaison, savoir : = *égale* ou *est égal à*, > *plus grand que* et < *plus petit que*. Ainsi on a $7 - 4 = 3$, $9 > 6$ et $4 < 9$.

Quantité littérale. — Toute expression *numérique* formée d'opérations indiquées sur des lettres, s'appelle *quantité littérale :* telle est $a \times b - 4b + 9c$.

Des termes. — Les nombres séparés par les signes + et — sont appelés *termes* de la quantité littérale. Ainsi $4a - b + 2c$ a trois termes, savoir : $4a$, $-b$ et $+2c$.

Le *signe* d'un terme est le signe + ou le signe — qui précède ce terme. Mais il faut observer que *le terme qui n'a pas de signe écrit est censé avoir le signe* +. Car il est évident que si à rien, on ajoute 4, on n'aura que 4 pour somme : donc $0 + 4$ ou $+4 = 4$, et réciproquement, $4 = +4$. De même, $+a - b = a - b$. Enfin, changer le signe d'un terme, c'est remplacer + par — et — par +.

Des polynomes. — Toute quantité littérale composée de plusieurs termes s'appelle *polynome*, savoir : *binôme* si elle a deux termes, *trinôme*, si elle en a trois, etc. Mais si elle n'a qu'un seul terme, on l'appelle *monôme*.

La valeur numérique d'un polynome ne change pas quand on intervertit l'ordre de ses termes. — Il est évident, en effet, que le résultat final reste absolument le même, soit qu'on ajoute 12 après qu'on a retranché 16, soit qu'on retranche 16 après qu'on a ajouté 12. De sorte qu'on aura toujours

$$a - 16 + 12 = a + 12 - 16.$$

Pour le faire voir directement et *réduire* le plus possible, on observe que soustraire 16, c'est soustraire 4 et 12 ou 12 et 4 ; que de plus les deux opérations $-12 + 12$ se compensent ou se *détruisent* et donnent zéro, aussi bien que $+12 - 12$. On a donc $-16 + 12 = -4 - 12 + 12 = -4$ et $+12 - 16 = +12 - 12 - 4 = -4$. Chaque fois cela réduit deux opérations à une seule produisant le même effet, et prouve que les deux trinômes et le binôme $a - 4$ représentent un même nombre.

Digitized by Google

Abréviations des produits indiqués. — Pour abréger l'indication d'un produit dont tous les facteurs sont *littéraux* ou représentés par des lettres, on supprime le signe $\times$ placé entre les facteurs. Ainsi, au lieu de $a \times b \times c$, il est bien plus simple d'écrire $a\,b\,c$, en énonçant $a\,b\,c$: les deux signes de multiplication sont alors sous-entendus, et $a\,b\,c = a \times b \times c$.

Si l'un des facteurs est *numérique* ou exprimé par un ou plusieurs chiffres, on l'écrit à la gauche du premier facteur littéral et sur la même ligne: il prend alors le nom de *coefficient* du produit. Ainsi l'on a

$$a \times 12 = 12 \text{ fois } a = 12\,a \text{ et } ac \times \tfrac{2}{5} = \text{les } \tfrac{2}{5} \text{ de } ac = \tfrac{2}{5}\,ac.$$

Exposants et Puissances. — Pour abréger l'indication du produit de plusieurs facteurs égaux à a, on n'y écrit qu'une seule fois a, mais on exprime, par un nombre placé à la droite et un peu au-dessus, combien de fois a est facteur dans le produit proposé. Ce nombre est dit *l'exposant* de a. Le produit $a \times a \times a \times a$ s'écrit donc a^4 et s'énonce *a quatre* ou *a* exposant 4. De plus, quand les deux facteurs sont numériques, on remplace le signe $\times$ par un *point*, lequel signifie toujours *multiplié par*. Ainsi $8 \times 7 = 8 \,.\, 7$ s'énonce 8 *par* 7. D'après cela, il est clair réciproquement que

$$2^3 \,.\, 5^2 = 2 \,.\, 2 \,.\, 2 \,.\, 5 \,.\, 5.$$

On appelle *puissances* d'un nombre les produits formés par plusieurs facteurs égaux à ce nombre. *L'ordre* ou le *degré* de chaque puissance est indiqué par l'exposant. Ainsi a^2, a^3, a^4, a^5,... indiquent respectivement les puissances seconde, troisième, quatrième, cinquième,... du nombre a. Mais a^2 et a^3 sont aussi appelés le *carré* et le *cube* de a.

D'après cela, il est clair que $a^4 \times a^5 = a^9$. Car la lettre a étant facteur 4 fois au multiplicande et 5 fois au multiplicateur, est nécessairement facteur $4 + 5$ ou 9 fois au produit; elle doit donc y avoir 9 pour exposant.

Indication sur un polynome. — Pour indiquer une opération sur un polynome, on le place entre *parenthèses* et l'on indique sur celles-ci l'opération comme on le ferait sur une seule lettre. Ainsi pour indiquer le *carré* et le *cube* du binône $a - b$, on écrit $(a - b)^2$ et $(a - b)^3$, en énonçant $a - b$ *au carré* et $a - b$ *au cube*. Enfin, si

Digitized by Google

l'expression renfermait déjà des parenthèses, on la mettrait entre *crochets*, comme $a\ [d\ (a - b) + c]$.

ÉGALITÉS ET FORMULES. — Les théorèmes *numériques* ne sont souvent que des *règles* de calcul, exprimées par des *égalités* nommées *formules*, parce que chacune de celles-ci indique les opérations qu'il faut effectuer sur des nombres *donnés* pour en trouver un autre *cherché*. Une formule exprime donc la *solution* d'un problème dans lequel des nombres abstraits quelconques sont désignés par des lettres, aussi bien que le nombre inconnu.

Dans toute *égalité*, les deux quantités séparées par le signe = en sont les deux *membres*; et il y a toujours égalité entre une opération indiquée et le résultat qu'elle donne en l'effectuant.

REMARQUE. — Dans tout ce qui va suivre, les lettres désignent des nombres abstraits quelconques: *entiers*, *fractionnaires* ou *décimaux*. Voici maintenant les théorèmes du calcul des polynomes indispensables à l'*Arithmétique généralisée*.

ADDITION. — *On ajoute un polynome en l'écrivant avec ses signes tels qu'ils sont* (le signe étant + quand il n'est pas écrit). Ainsi on aura toujours

$$a + (b - c + d) = a + b - c + d.$$

D'abord en ajoutant b à a, au lieu de $b - c$, on lui ajoute c de trop; la somme $a + b$ est donc trop grande de c, et il faut la diminuer de c en écrivant $a + b - c$. Ensuite, ce n'est pas seulement $b - c$ qu'il faut ajouter au nombre a, c'est $b - c + d$; la somme trouvée est donc trop petite de d, et il faut l'augmenter de d, en écrivant $a + b - c + d$. C'est ce qu'il fallait démontrer.

SOUSTRACTION. — *On soustrait un polynome en l'écrivant avec tous ses signes changés*. C'est ainsi que

$$a - (b + c - d) = a - b - c + d.$$

D'abord on soustrait de a la somme $b + c$ en en retranchant b et c; ce qui donne $a - b - c$. Mais ce n'est pas $b + c$ qu'il faut soustraire de a, c'est seulement $b + c - d$. On a donc soustrait d de trop; le reste trouvé est donc trop petit de d, et il faut l'augmenter de d en écrivant $a - b - c + d$. C'est ce qu'il fallait démontrer.

MULTIPLICATION. I. — La simple arithmétique démontre que: *Le*

Digitized by Google

produit de tant de facteurs qu'on voudra, entiers, fractionnaires ou décimaux, ne change pas de valeur quel que soit l'ordre des multiplications successives. Il est clair, d'après cela, que

$$12\,a^3\,b^2\,c \times \tfrac{3}{4}\,a^2\,b\,c^3 = 12 \times \tfrac{3}{4}\,a^3\,a^2\,b^2\,b\,c\,c^3 = 9\,a^5 b^3\,c^4.$$

II. — *On multiplie un polynome par un nombre quelconque en multipliant chacun de ses termes par ce nombre, ayant soin de donner à chaque produit partiel le signe de son multiplicande.* Ainsi on aura toujours

$$(a - b + c) \times d = a\,d - b\,d + c\,d.$$

En multipliant d'abord a par d, on multiplie dans a le nombre b de trop; le produit $a\,d$ est donc trop grand de $b \times d$ ou de $b\,d$, et il faut le diminuer de $b\,d$ en écrivant $a\,d - b\,d$. Or, ce n'est pas seulement $a - b$ qu'il faut multiplier par d, c'est $a - b + c$. On a donc multiplié par d un nombre trop petit de c; le produit trouvé est donc trop petit de $c \times d$ ou de $c\,d$, et il faut l'augmenter de $c\,d$ en écrivant $a\,d - b\,d + c\,d$. Ce qu'il fallait démontrer.

On voit réciproquement que *pour ajouter ou soustraire entre eux des produits ayant un facteur commun, il suffit d'ajouter et de soustraire entre eux les facteurs non communs.* On décompose ainsi le polynome en deux facteurs, et l'on a

$$a\,x + x - c\,x = (a + 1 - c) \times x.$$

III. — On multiplie un polynome par un polynome en multipliant successivement chaque terme du multiplicande par chaque terme du multiplicateur, *ayant soin de donner à chaque produit partiel le signe + ou le signe — suivant que ses deux facteurs ont un même signe ou des signes différents.* Réunissant ensuite tous les produits partiels et réduisant, s'il est possible, on aura le produit total cherché.

Ordinairement, pour plus de facilité, on applique la règle précédente en disposant, comme il suit, les deux facteurs, les produits partiels et le produit cherché :

Multiplicande.	$a + b - c$
Multiplicateur	$a - b + c$
Produit par a.	$a\,a + a\,b - a\,c$

Digitized by Google

Produit par $-b$. . . . . $-ab - bb + bc$
Produit par $+c$. . . . . $+ac + bc - cc$

Produit total réduit. . . . $aa - bb + 2bc - cc$

La démonstration est fondée sur ce que: *Le produit se trouve en opérant sur le multiplicande comme le multiplicateur en opérant sur l'unité.* Or, le multiplicateur se trouve en multipliant successivement l'unité par a, b et c, puis en soustrayant le second résultat b hors du premier a et en ajoutant le troisième c; ce qui donne, en effet, le multiplicateur $a - b + c$. Donc le produit cherché se trouvera en multipliant successivement le multiplicande par a, b et c, puis en soustrayant le second résultat hors du premier et en ajoutant le troisième.

D'ailleurs, on sait que le produit du multiplicande par a est $aa + ab - ac$. Le produit du multiplicande par b est $ab + bb - bc$, lequel étant soustrait devient $-ab - bb + bc$: c'est le produit trouvé par $-b$. Enfin, le produit du multiplicande par c est $ac + bc - cc$, lequel étant ajouté devient $+ac + bc - cc$: c'est le produit trouvé par $+c$.

Ajoutant donc entre eux tous les produits partiels, puis observant que $+ab$ et $-ab$ se détruisent, aussi bien que $-ac$ et $+ac$, tandis que $+bc + bc = +2bc$, on verra que le produit total cherché se réduit à $aa - bb + 2bc - cc$, comme on l'a trouvé.

Division. — Pour diviser un polynome par un nombre quelconque, on observe que le dividende étant le produit du quotient cherché par le diviseur proposé, il s'ensuit que chaque terme du dividende est le produit d'un terme du quotient par le diviseur. *On aura donc chaque terme du quotient cherché en divisant, par le diviseur proposé, chaque terme du dividende polynome et en donnant à chaque quotient partiel le signe de son dividende.* — C'est ainsi qu'on aura, par exemple,

$$(36 - 24 + 9) : 6 = 6 - 4 + \tfrac{3}{2} = 3\tfrac{1}{2}.$$

Remarque. — La division des quantités littérales, dans l'Arithmétique généralisée, doit se borner à la division d'un polynome par un nombre quelconque abstrait, laquelle sera employée dans *le calcul des quotients indiqués.*

J.-N. Noel.

Digitized by Google

ACTES OFFICIELS, NOUVELLES, ETC.

Enseignement moyen. — Nominations dans les Athénées. — Par arrêté royal du 24 septembre, sont nommés :

A l'athénée d'Anvers : Professeur de cinquième latine, en remplacement de M. Van Hollebeke, admis à faire valoir ses droits à la pension, M. Diegerick, actuellement professeur id. à l'athénée de Bruges ;

Professeur de mathématiques dans la section des humanités, en remplacement de M. Casterman, décédé, M. Bosschaerts, professeur id., dans la section professionnelle, au même établissement ;

Professeur de mathématiques dans la section professionnelle, M. Bertrang, deuxième professeur id. à l'athénée de Hasselt.

A l'athénée de Bruges : Professeur de cinquième latine, en remplacement de M. Diegerick, prédésigné, M. Debongnie, professeur de la classe préparatoire au même établissement ;

Professeur de la classe préparatoire, M. Gilles, professeur agrégé de l'enseignement moyen du 1er degré, surveillant au même établissement ;

Professeur de mathématiques supérieures, en remplacement de M. Retsin, qui reçoit une autre destination, M. Leclerck, professeur de mathématiques dans la section des humanités au même établissement ;

Professeur de mathématiques dans la section des humanités, M. Poodts, professeur agrégé de l'enseignement moyen du 1er degré pour les sciences, premier régent *ad interim* à l'école moyenne de Bruges.

A l'athénée de Gand : Professeur de mathématiques supérieures, en remplacement de M. Schaar, qui reçoit une autre destination, M. Retsin, prédésigné.

A l'athénée de Tournai : Professeur de physique, de chimie et d'histoire naturelle, en remplacement de M. Gillon, démissionnaire, M. Lemaître, professeur, des mêmes cours à l'athénée d'Arlon.

A l'athénée de Hasselt : Deuxième professeur de mathématiques, en remplacement de M. Bertrang, prédésigné, M. Boen, professeur agrégé de l'enseignement moyen du 1er degré pour les sciences, premier régent à l'école moyenne d'Anvers.

A l'Athénée d'Arlon : Professeur de physique, de chimie et d'histoire naturelle, en remplacement de M. Lemaître, prédésigné, M. Wannez, professeur agrégé de l'enseignement moyen du 1er degré supérieur pour les sciences, professeur *ad interim*, chargé des mêmes cours à l'athénée de Tournai.

— *Nominations dans les écoles moyennes.* — Par arrêté royal de la même date sont nommés :

A l'école moyenne d'Anvers : Premier régent, chargé de l'enseignement des sciences, en remplacement de M. Boen, qui reçoit une autre destination, M. Delgoffe, premier régent à l'école moyenne de Visé.

A l'école de Jodoigne : Premier régent, en remplacement de M. Michel, qui reçoit une autre destination, M. Hubin, deuxième id. au même établissement ; Deuxième régent, chargé de l'enseignement des sciences, M. Delhoff, actuellement en disponibilité.

Digitized by Google

A l'école de Wavre : Premier régent, en remplacement de M. Marschouw, qui reçoit une autre destination, M. Dechaux, id. à Soignies.

A l'école de Bruges : Premier régent, chargé de l'enseignement des sciences, M. Michel Jacques, prédésigné.

A l'école de Nieuport : Premier régent, en remplacement de M. Coppin, qui reçoit une autre destination, M. Hoeberechts, deuxième id. à l'école de St-Trond.

A l'école d'Ath : Deuxième régent, en remplacement de M. Delhaize, mis, sur sa demande, en disponibilité, M. Clavel, professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré inférieur, instituteur à la section préparatoire de l'école de Beaumont.

A l'école de Soignies : Premier régent, chargé de l'enseignement des sciences, en remplacement de M. Dechaux, prédésigné, M. Geraets, deuxième id. au même établissement; deuxième régent, M. Coppin, prédésigné;

A l'école de Visé : Premier régent, en remplacement de M. Delgoffe, qui reçoit une autre destination, M. Marschouw, prédesigné.

— Par arrêté ministériel, en date du 29 septembre, sont nommés :

A l'école moyenne de Beaumont : Instituteur dans la section préparatoire, en remplacement de M. Clavel, qui reçoit une autre destination, M. Alexandre, assistant à l'école moyenne de Péruwelz.

A l'école de Péruwelz : Assistant dans la section préparatoire, en remplacement de M. Alexandre, M. Blanchart, aspirant professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré inférieur.

Ecole moyenne d'Aerschot. — Par arrêté royal du 13 octobre 1857, le sieur Schoofs (Edouard), professeur agrégé de l'enseignement du degré supérieur, est nommé régent à l'école moyenne d'Aerschot, chargé de l'enseignement dans les deux classes de latin annexées à cet établissement et qui correspondent à la sixième et à la cinquième des humanités dans les athénées royaux.

CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN.

SECOND DEGRÉ. — ÉCOLES MOYENNES.

LANGUE FRANÇAISE.

I. Donnez les temps primitifs des verbes suivants : aller, offrir, vêtir, pouvoir, prévoir, savoir, croître, résoudre.

II. Conjuguez le verbe *valoir* au présent et à l'imparfait du subjonctif.

III. Quelle est la signification du mot *dont?* à quelle partie du discours faut-il le rapporter?

IV. Quand emploie-t-on *son, sa, ses;* quand emploie-t-on *leur, leurs,* après *chacun?*

V. Expliquez les deux expressions *plus tôt* et *plutôt.*

N. B. Les réponses aux trois dernières questions seront appuyées par des exemples. Il sera tenu compte aux élèves du mérite de la pensée qu'ils exprimeront, dans chaque exemple donné.

VI. *La rivière et la prairie.*

Une rivière traversait une belle prairie (petite description).

Digitized by Google

Un jour la prairie dit à la rivière : je serais bien plus belle, si, tous les ans, au moment où le printemps arrive, vous ne veniez pas me couvrir de vos eaux bourbeuses.

Le limon que je vous apporte, répondit la rivière, produit la riche végétation dont vous êtes fière..... ..... Vous m'embellissez, mais je vous suis utile.....

Trop de gens se plaignent de ceux qui leur rendent service.

HISTOIRE DE BELGIQUE.

VII. Racontez très-brièvement le règne de Philippe-le-Beau et les événements qui suivirent la mort de ce prince, jusqu'à la majorité de Charles-Quint. (1494-1515).

GÉOGRAPHIE.

VIII. Dans quel pays coule la Mersey? — dans quelle mer se jette-t-elle? — Quelle est la ville importante qui se trouve à son embouchure?

IX. Citez deux ports de la Norwège.

X. Quelle est la direction du cours de l'Ebre? — dans quelle mer a-t-il son embouchure? — nommer une ville célèbre qu'il traverse.

XI. Donnez les divisions de l'Italie.

XII. Nommez les caps qui forment les points extrêmes de l'Afrique, à l'Est, à l'Ouest, et au Sud.

XIII. Quelles sont les montagnes qui bornent l'Hindostan au Nord?

XIV. Quels sont les principaux fleuves de l'Amérique du Sud?

N. B. Les concurrents ont cinq heures pour faire leur travail.

ARITHMÉTIQUE.

I. Enoncer et démontrer la règle à suivre pour multiplier deux nombres décimaux, l'un par l'autre.

Opérer sur l'exemple $2,43 \times 0,039$.

II. Qu'est-ce que l'escompte?

III. Qu'entend-on par escompte en dehors et par escompte en dedans?

IV. Escompter un billet de 4000 fr., payable dans 8 $^1/_2$ mois, à raison de $^1/_2$ $^0/_0$, par mois, d'escompte en dehors.

ALGÈBRE.

I. Enoncer et démontrer, sur l'exemple suivant, la règle à suivre pour soustraire les quantités algébriques : $3a^2 - (b^2 - a^2)$. — Décomposer le résultat en facteurs.

II. Résoudre l'équation $\frac{7x - 9}{8x + 6} = \frac{2}{5}$, et expliquer les diverses transformations qu'on doit lui faire subir pour trouver la valeur de l'inconnue.

GÉOMÉTRIE.

I. Enoncer et démontrer les propriétés de la figure qu'on obtient, en abaissant, du sommet de l'angle droit d'un triangle rectangle, une perpendiculaire sur l'hypoténuse.

II. Calculer, à un centimètre près, le côté du carré équivalent à un trapèze, dont les bases parallèles sont $6^m, 24$ et $5^m, 74$, et la hauteur $2^m, 67$.

N. B. Les concurrents ont cinq heures pour faire leur travail.

Digitized by Google

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Concours de l'enseignement moyen du premier degré.

Troisième professionnelle. — Prix. 1er Devis, Pierre, élève de l'athénée royal de Gand. 2e Desmet, Désiré, élève de l'athénée royal de Bruges.

Accessit. Jalet, Guillaume, élève de l'athénée royal de Bruxelles.

Mentions honorables. 1re Bourguignon, Emile, de l'athénée royal de Mons. 2e Peemans, Hippolyte, élève de l'athénée royal de Bruxelles et Cambier, Ferdinand, élève de l'athénée royal de Mons.

Concours spécial de langue flamande. — Mention honorable. Molière, Louis, élève de l'athénée royal de Bruxelles.

Première commerciale. — Prix. Swarth, Ernest, élève de l'athénée royal de Bruxelles.

Mention honorable. Laneau, Arthur, élève du même athénée.

Première industrielle. — Accessit. Brunin, Oscar, de l'athénée royal de Mons.

Première professionnalle. (*Sections réunies*). — Prix. Lammens, Auguste, élève de l'athénée royal de Bruxelles.

Accessit. Dodémont, Léon, élève de l'athénée royal de Liége.

Mentions honorables. 1re Guchet, Fulbert, de l'athénée royal de Mons, et Joris, Jules, du collége communal d'Ypres. 2e Hock, Gustave, de l'athénée royal de Liége.

Première scientifique. — Prix. 1er Ledent, Jean, élève de l'athénée royal de Liége. 2e Docteur, Gustave, élève de l'athénée royal de Namur, et Dodemont, Léon, élève de l'athénée royal de Liége.

Accessits. 1er Hock, Gustave, de l'athénée royal de Liége. 2e Hubert, Eugène, élève de l'athénée royal d'Anvers, et Tindemans, Antoine, élève de l'athénée royal de Bruxelles. 3e Donny, Albert, élève de l'athénée royal de Bruxelles. 4e Micha, Joseph, élève de l'athénée royal de Liége. 5e Callewaert, Jean, élève de l'athénée royal de Bruxelles.

Quatrième latine. (*Mathématiques*). — Prix. 1er Vanden Bulcke, Alfred, élève de l'athénée royal de Bruges. 2e Niesten, Antoine, élève de l'athénée royal de Bruges, et Arnould, Anicet, élève du collége de Chimay.

Accessits. 1er Vincotte, Robert, élève de l'athénée royal de Bruxelles. 2e Lamarche, Louis-Mathieu-Joseph, élève de l'athénée royal de Hasselt, et Henri Thiebaut, élève du collége patronné de Dinant. 3e Alexandre, Léon, élève de l'athénée royal d'Arlon. 4e De Coninck, Joseph, élève du collége patronné de Pitzenbourg, à Malines. 5e Lemaire, Guillaume, élève de l'athénée royal de Liége, Lassine, Ernest, élève de l'athénée royal de Hasselt et Pierron, Adolphe, élève du collége communal de Nivelles. 6e Demarest, Joseph, élève de l'athénée royal d'Arlon, Moté, Félix, élève du collége patronné de Dinant et Degauquier, Emile, élève du collége communal de Chimay. 7e Doudelet, Eugène, de l'athénée royal de Mons et Jean Mievis, élève du collége patronné de Saint-Trond. 8e Flechet, Florimond, élève de l'athénée royal de Liége, et Mosselman, Isidore, élève de l'athénée royal de Bruxelles. 9e Merlin, Ferdinand,

Digitized by Google

élève de l'athénée royal de Tournai, et Leroy, Théodule, élève du collége communal de Chimay. 10e Spinnox, Jean-Henri, élève du collége patronné de Pitzenbourg, à Malines, et Thiéry, Oscar, élève de l'athénée royal de Mons.

Seconde latine. (*Thème latin*).—Prix. 1er Hubert, Eugène, élève de l'athénée royal d'Anvers. 2e Rossignol, Camille, élève du collége patronné de Dinant.

Accessit. Ancion, Jules, élève de l'athénée royal de Liége.

Mentions honorables. 1re Février, Jules, élève de l'athénée royal de Namur. 2e Schapmans, Henri, élève du collége de Saint-Trond.

—*Version grecque.* Prix. Wattiez, Jules, élève de l'athénée royal de Tournai.

Accessits. 1er partagé entre: De Ceunynck, Auguste, élève de l'athénée royal de Bruges ; Van Santen, Edmond, élève de l'athénée royal d'Anvers et Herman, Urbain, élève du collége patronné de Saint-Trond. 2e partagé entre: Jacobs, Henri, élève du collége communal de Pitzenbourg à Malines, et Despret, Louis, élève du collége communal de Chimay. 3e Delmée, Jean-Baptiste, élève de l'athénée royal de Tournai.

Mention honorable partagée entre: Van Dievoet, Emile, élève de l'athénée royal de Bruxelles, et Schapmans, Charles, élève du collége patronné de Saint-Trond.

— *Narration française.* Prix. Hubert, Eugène, élève de l'athénée royal d'Anvers.

Accessits. 1er Hauman Lucien , élève de l'athénée royal de Bruxelles. 2e partagé entre: Delmée, Jean-Baptiste, élève de l'athénée royal de Tournai, et Degand, Emile, élève de l'athénée royal de Bruxelles. 3e Dommartin, Léon, élève du collége patronné de Herve.

Concours spécial de langue flamande. — Prix. Rooses, Maximilien, élève de l'athénée royal d'Anvers.

Accessit. Van Elsen, François, du collége patronné de Pitzenbourg, à Malines.

Rhétorique. (*Thème latin*). — Prix. 1er Legros, Léon, élève de l'athénée. royal d'Arlon.

Accessits. 1er Brohée, Louis, élève de l'athénée royal de Mons. 2e Gondry, Auguste, élève de l'athénée royal de Gand.

Mentions honorables. 1re Scheuer, Victor, élève de l'athénée royal d'Arlon. 2e Hins, Eugène, élève du collége patronné de Saint-Trond.

-- *Version latine.* Prix. 1er Swarts, Théodore, élève de l'athénée royal d'Anvers. 2e Gondry, Auguste, élève de l'athénée royal de Gand.

Accessits. 1er Dupuis, Louis , élève du collége communal de Nivelles. 2e Saeys, Félix, élève de l'athénée royal de Bruges.

Mentions honorables. 1re partagée entre: Desoer, Emmmanuel et Neujean, Xavier, élèves de l'athénée royal de Liége. 2e Legros, Léon, élève de l'athénée royal d'Arlon.

— *Discours français.* 1er prix d'honneur. Hins, Eugène, élève du collége patronné de Saint-Trond. 2e Desoer, Emmanuel, élève de l'athénée royal de Liége.

Accessits. 1er Habets, Alfred, élève de l'athénée royal de Liége. 2e Scheuer, Victor, élève de l'athénée royal d'Arlon. 3e Ernst, Victor, élève du collége patronné de Herve. 4e Gondry, Auguste, élève de l'athénée royal de Gand. 5e Grenson, Alcide, élève de l'athénée royal de Liége et Daury, Félicien, élève du collége patronné de Dinant.

Digitized by Google

Mentions honorables. 1re Petteau, Jean-Baptiste, élève de l'athénée royal de Tournai, et Saeys, Félix, élève de l'athénée royal de Bruges. 2e Rolin, Ernest, élève de l'athénée royal de Gand. 3e Vandresse, Louis, élève du collége patronné de Herve. 4e Pavoux, Eugène, élève de l'athénée royal d'Anvers, Neujean, Xavier, élève de l'athénée royal de Liége et Bourlard, Edmond, élève de l'athénée royal de Mons. 5e Leclercq, Victor, élève de l'athénée royal de Bruxelles, Brohée, Louis, élève de l'athénée royal de Mons et Dumonchaux, Ursmar, élève de l'athénée royal de Tournai.

Concours de l'enseignement moyen du second degré.

Concours obligatoire. — Prix. 1er André, Pierre-Emile, élève de l'école moyenne de Neufchâteau. 2e Mersch, François, élève de l'école moyenne de Virton. 3e Mesmaekers, Isidore, élève de l'école moyenne de Turnhout, 4e Mansion, Paul, élève de l'école moyenne de Huy. 5e Demelie, Félix, élève de l'école moyenne de Braine-le-Comte. 6e Mostenne, Hubert, élève de l'école moyenne de Rochefort. 7e Tiberghien, Pierre, élève de l'école moyenne de Bruxelles. 8e Fraikin, Guillaume, élève de l'école moyenne de Tongres. 9e Devroye, Edouard, élève de l'école moyenne de Louvain. 10e De Bouck, Léon, élève de l'école moyenne de Jodoigne.

Accessits. 1er Salle, Joseph, élève de l'école moyenne de Waremme. 2e De Waeghenaere, Emile, élève de l'école moyenne d'Ypres. 3e Beaudoux, Adolphe, élève de l'école moyenne de Thuin, 4e Van Keymeulen, Louis, élève de l'école moyenne d'Anvers. 5e Boedt, Firmin, élève de l'école moyenne de Jodoigne. 6e Aubertin, Jules-Léopold, élève de l'école moyenne de Beaumont, Lejeune, Hubert, élève de l'école moyenne de Spa, et Emile Schofeniels, élève de l'école moyenne de Waremme. 7e Dethy, Jules, élève de l'école moyenne de Péruwelz. 8e Goffe, Alexandre-Joseph, élève de l'école moyenne de Beaumont. 9e Moreau, Louis, élève de l'école moyenne de Huy. 10e Laduron, Camille, de l'école moyenne de Beaumont. 11e Gérard, Victor, élève de l'école moyenne de Virton. 12e Bernard, Joseph, de l'école moyenne de Huy.

Mentions honorables. 1re Poncelet, Edouard-Joseph, élève de l'école moyenne de Rochefort. 2e Branquart, Edouard, élève de l'école moyenne de Braine-le-Comte. 3e Gouzou, Jean-Baptiste, élève de l'école moyenne de Dinant, 4e Toussaint, Jean-Louis, élève de l'école moyenne de Marche. 5e Thaon, Désiré, élève de l'école moyenne d'Ypres. 6e Gaudinne, Edmond. élève de l'éeole moyenne de Dinant. 7e Laduron, Jules-Zénon-Joseph, élève de l'école moyenne de Saint-Ghislain. 8e Dekessel, Charles-Théodore-Joseph, élève de l'école moyenne d'Alost.

Cours spécial de langue flamande. — Prix. 1er Boone, Alphonse, élève de l'école moyenne de Turnhout. 2e Mesmaekers, Isidore, élève de l'école moyenne de Turnhout.

Accessits. 1er Van Keymeulen, Louis, élève de l'école moyenne d'Anvers. 2e De Waeghenaere, Emile, élève de l'école moyenne d'Ypres. 3e Vanderauwera, Pierre, élève de l'école moyenne de Lierre. 4e Anthoone, François, élève de l'école moyenne de Gand. 5e De Saedeleer, Auguste-Bernard, élève l'école moyenne d'Alost, et Keusters, Michel, élève de l'école moyenne de Diest.

Digitized by Google

DES MODES D'ENSEIGNEMENT.

—

L'enseignement privé, l'enseignement simultané, l'enseignement mutuel constituent les trois modes d'enseignement les plus usités et les plus généralement connus.

Il n'y a pas bien longtemps encore que chacun de ces modes avait ses partisans et ses antagonistes passionnés, cherchant à établir la prééminence de l'un sur la proscription de l'autre. On allait même plus loin. On faisait dépendre le succès de l'enseignement et jusqu'aux progrès de la civilisation de l'emploi de l'un ou de l'autre de ces modes.

Le temps a fait justice de ces exagérations. La raison publique et l'expérience ont remis les choses à leur place et à leur valeur. On a peine à comprendre aujourd'hui les motifs de ces luttes passionnées qui remuaient tous les esprits, il y a quelque quarante ans.

Ce serait donc perdre le temps que de rouvrir ces débats. Notre but n'est pas d'établir ici la prééminence d'un mode sur un autre, mais les avantages et les inconvénients propres à chacun de ces modes. Nous rechercherons aussi dans quelles circonstances et suivant quelles conditions ils peuvent être le plus avantageusement employés.

Les avantages du mode individuel sont faciles à saisir. Le maître, n'ayant qu'un seul élève, peut proportionner son enseignement au degré de ses connaissances, à la marche et au développement de son esprit, aux dispositions de son caractère. Aucune leçon n'est donc ainsi perdue. Tout a son utilité directe, son à-propos; tout porte son fruit.

D'un autre côté, l'élève, en présence du maître seul, est exposé à moins de distractions. Toujours surveillé, soutenu, animé par les regards du maître, il est moins sujet à se relâcher. Chacun de ses devoirs est lu; chacun de ses efforts est apprécié. Le moindre oubli, la moindre négligence appelle l'attention du maître qui peut immédiatement y porter remède.

Ce sont là sans doute des avantages considérables et qu'on ne saurait contester. Mais ce mode d'enseignement présente aussi des

Digitized by Google

inconvénients dont il faut tenir compte et qu'il importe de bien connaître. Nous ne nous arrêterons pas sur le premier et le plus patent de tous, c'est-à-dire sur l'impossibilité, en thèse générale, de trouver un maître pour chaque élève ou de trouver le temps de fractionner une classe en autant de leçons particulières qu'elle compte d'écoliers. Les inconvénients que nous avons à signaler sont d'une autre nature et tiennent à un autre ordre de faits.

Nous avons dit que l'attention de l'élève, quand il est seul, était exposée à moins de distractions. Cela est vrai. Mais, d'un autre côté, comme cette attention ne se trouve soutenue et animée ni par l'émulation ni par l'exemple, comme elle ne peut se retremper dans les intervalles de repos que permet l'enseignement simultané en mettant successivement en scène et en action les différents élèves du cours, cette attention se rebute et se lasse plus vite, et cette lassitude s'étend de l'élève au maître.

Nous avons consulté dans notre vie bien des hommes voués à la carrière de l'enseignement. Tous ceux que nous avons interrogés nous ont répondu, sans exception, qu'ils aimaient mieux faire une leçon à plusieurs élèves réunis qu'à un élève isolé; qu'ils avaient besoin pour cela de moins d'efforts, de moins de contention d'esprit et que la leçon n'était pas seulement plus facile et plus attrayante, mais encore plus fertile en bons résultats, même pour chaque élève pris isolément. Cela se comprend. Dans une leçon réunissant plusieurs élèves, l'enfant interrogé fait de grands efforts pour se tirer des questions qui lui sont adressées. Ces efforts toutefois n'épuisent point ses forces. Son esprit se repose et se ranime lorsque, passant à son tour à l'état de simple auditeur, l'élève n'a plus qu'à suivre ce que dit son camarade et à signaler au besoin les erreurs qui peuvent lui échapper. Toutefois, ce moment de relâche n'est pas perdu pour ses progrès; il profite des réponses et des observations des autres comme les autres profitaient des siennes. La question qu'il n'eût point faite, la réponse qu'il n'eût pas trouvée, le point de vue qu'il n'eût pas aperçu, un autre l'aperçoit, car, dans cette variété d'esprits que présente une classe un peu nombreuse, il s'en trouve toujours qui font preuve, à un moment donné, d'une aptitude qui leur est spéciale; et ce qui serait au-dessus des efforts et de la portée de chacun des disciples pris isolément, se trouve accessible à l'ensemble de leurs efforts réunis.

Digitized by Google

L'esprit prend donc dans l'enseignement simultané, plus d'étendue, plus de souplesse, plus de fécondité. L'enfant acquiert en même temps une connaissance plus juste de ses forces, une confiance en lui-même mieux raisonnée, une appréciation plus exacte de la valeur d'autrui. Dans l'enseignement privé au contraire, toujours seul et sans émule, il ne peut ni profiter des idées et des exemples de ses condisciples, ni se comparer avec eux. De là une présomption excessive ou une défiance extrême, et par suite une timidité qui paralyse tous ses moyens. Nous ne parlons ici qu'au point de vue de l'instruction. Au point de vue de l'éducation, les inconvénients ne seraient pas moins graves.

Ajoutons que, par la nature de son esprit et de son caractère, l'enfant se trouve dans un état de contrainte et de gêne qui résulte de ce contact incessant avec un homme d'un esprit mûr et naturellement grave. Pour se maintenir à sa hauteur, il a besoin de se tendre et de se hausser par delà son naturel et ses forces, et cette tension continuelle et excessive l'épuise et l'énerve, quand son tempérament ne se trouve pas assez vigoureux pour ce régime, ce qui est le cas le plus ordinaire. Peut-être ne faut-il pas attribuer à d'autres causes et peut-on expliquer par là l'insuccès de l'éducation du dauphin, fils de Louis XIV, quoiqu'elle fût confiée au plus grand génie de cette époque, à l'immortel évêque de Meaux.

Si l'on examine les conséquences de ce mode d'enseignement au point de vue du maître, les inconvénients ne sont pas moins frappants. Comme il n'a pas en face de lui un auditoire nombreux dont la présence le soutient, dont les regards et l'attention l'animent et l'excitent, son enseignement est naturellement plus froid, moins intéressant; il manque de ces effets vifs, de ces inspirations heureuses que le maître doit souvent à l'excitation de ceux qui l'écoutent et au besoin de répondre à leur attente. Dans les moments où il est le mieux disposé, si son élève l'est mal, et que son esprit distrait ou fatigué ait peine à suivre la leçon, le maître, qui s'en aperçoit, commence à éprouver un nuage de mécontentement et d'humeur; s'il redouble d'efforts, s'il a recours à d'autres moyens de démonstration, et que ces nouvelles tentatives viennent encore à échouer devant l'impuissance ou l'inattention de son élève, il a peine à ne pas tomber dans l'impatience ou le découragement. De là, des moments difficiles pour le maître et l'élève, des leçons traînantes et fatigantes pour tous les deux, de là le dégoût et l'insuccès.

Digitized by Google

C'est donc contre cette lassitude qui gagne le maître et l'élève, contre cette torpeur qui naît du défaut d'émulation, de l'absence d'auditeurs et de condisciples, que l'enseignement privé a à lutter. Pour réveiller l'attention de l'élève et pour la soutenir, il faut faire appel à toutes les puissances de sa volonté, il faut mettre en jeu tous les mobiles qui agissent sur son caractère; il faut faire usage non-seulement des éloges et des récompenses qui l'encouragent, mais encore de ces moyens artificiels auxquels on est quelquefois obligé d'avoir recours pour déguiser les dégoûts de l'étude et venir en aide aux défaillances de l'esprit ou de la volonté des enfants.

Le mode d'enseignement privé réussit rarement. Et quand il réussit, il est loin encore de tirer d'un élève ce qu'eût pu en obtenir l'enseignement simultané. Sans doute on peut citer des exemples de très-grands succès obtenus par ce mode d'enseignement; nous n'oublions pas qu'on lui doit le plus admirable chef-d'œuvre qu'ait accompli jamais la pédagogie, l'éducation du duc de Bourgogne par Fénelon; mais quand on étudie les détails de cette œuvre merveilleuse, quand on suit pas à pas les difficultés que l'archevêque de Cambrai eut à vaincre, les ressources ingénieuses, variées, puissantes auxquelles il dut avoir recours, quand on mesure toute la somme de sagesse, d'intelligence, de dévouement qu'il consacra à cette œuvre couronnée d'un si brillant succès, on ne s'étonne plus de ce succès, mais bien de l'extraordinaire réunion de conditions grâce auxquelles il a pu être obtenu.

Nous examinerons dans un autre article les avantages et les inconvénients des deux autres modes qui nous restent à étudier.

L.-C. M.

Digitized by Google

PROPOSITIONS RELATIVES AUX CARRÉS ET AUX CUBES DES NOMBRES.

Carré d'une somme. — Soit $a + b$ la somme indiquée de deux nombres quelconques abstraits. Le carré d'un nombre étant le produit de ce nombre par lui-même, on trouvera le *développement* de $(a + b)^2$ en effectuant, d'après ce qu'on a vu plus haut, la multiplication de $a + b$ par $a + b$; et l'on aura

$$(a + b)^2 = a^2 + 2\,ab + b^2 = a^2 + b^2 + 2\,ab.$$

Donc *le carré de la somme de deux nombres quelconques se compose de la somme des carrés de ces deux nombres augmentée de leur double produit.* — Réciproquement, on a

$$9\,n^2 + 4\,p^2 + 12\,np = (3\,n + 2\,p)^2$$
$$\text{et } a^2 + 2\,a + 1 = (a + 1)^2.$$

Carré d'une différence. — Multipliant $a - b$ par $a - b$, on trouve que

$$(a - b)^2 = a^2 - 2\,ab + b^2 = a^2 + b^2 - 2\,ab.$$

Le carré de la différence de deux nombres quelconques se compose de la somme des carrés de ces deux nombres diminuée de leur double produit. — Réciproquement,

$$16\,n^2 - 8\,np + p^2 = (4\,n - p)^2.$$

Différence de deux carrés. — Multipliant $a + b$ par $a - b$, on trouve que

$$(a + b)\,(a - b) = a^2 - b^2 \text{ et } a^2 - b^2 = (a + b)\,(a - b).$$

Donc *la différence des carrés de deux nombres quelconques est le produit de la somme de ces deux nombres multipliée par leur différence, et réciproquement.*

Décomposition en facteurs. — Les trois précédents théorèmes donnent les moyens de décomposer en facteurs certaines quantités littérales. Par exemple, il est clair qu'on a successivement :

$$a^2 - b^2 + 2\,bc - c^2 = a^2 - (b^2 - 2\,bc + c^2)$$
$$= a^2 - (b - c)^2 = (a + b - c)\,(a - b + c).$$

Mais s'il faut décomposer en deux facteurs le trinôme $x^2 - 7\,x + 10$, *il suffit d'y ajouter et d'en soustraire en même temps le*

Digitized by Google

carré de la moitié de 7. Cela ne change pas la valeur et donne successivement :

$$x^2 - 7x + \tfrac{47}{4} - \tfrac{49}{4} + 10 = (x - \tfrac{7}{2})^2 - \tfrac{9}{4}$$
$$= (x - \tfrac{7}{2} + \tfrac{3}{2})(x - \tfrac{7}{2} - \tfrac{3}{2}) = (x - 2)(x - 5);$$
$$\text{d'où } x^2 - 7x + 10 = (x - 2)(x - 5).$$

Décomposant de même, on trouve aisément que

$$x^2 + 8x - 33 = (x + 11)(x - 3).$$

Si donc on veut calculer les valeurs de x qui rendent nul le trinôme proposé, il suffira d'observer que tout produit est nul quand l'un quelconque de ses facteurs est zéro. Le trinôme proposé est donc annulé par $x - 3 = 0$, d'où $x = 3$, et par $x + 11 = 0$, d'où $x = -11$.

Cubes d'une somme et d'une différence. — Le cube d'un nombre étant le produit du carré du nombre par ce nombre lui-même, il est clair, d'après la multiplication des polynomes, qu'on aura successivement :

$$(a + x)^3 = a^3 + 3a^2x + 3ax^2 + x^3,$$
$$(a - x)^3 = a^3 - 3a^2x + 3ax^2 - x^3.$$

De là, $a^3 + 3a^2 + 3a + 1 = (a + 1)^3$

et $a^3 - 3a^2 + 3a - 1 = (a - 1)^3$.

Les deux formules générales expriment deux théorèmes numériques, faciles à énoncer. On peut aussi les écrire comme il suit :

$$(a + x)^3 = a^3 + x^3 + 3ax(a + x),$$
$$(a - x)^3 = a^3 - x^3 - 3ax(a - x).$$

Somme et différence de deux cubes. — Effectuant les multiplications, on trouve :

$$(a^2 - ax + x^2)(a + x) = a^3 + x^3,$$
$$(a^2 + ax + x^2)(a - x) = a^3 - x^3.$$

Donc *la somme ou la différence des cubes de deux nombres entiers est toujours divisible par la somme ou la différence de ces deux nombres.*

Différents exercices. — Voici maintenant une suite de théorèmes numériques, bien faciles à démontrer, d'après ce qui précède :

Digitized by Google

I. — Le plus petit nombre par lequel il faut multiplier 756, pour que le produit soit un *carré parfait*, est 21.

II. Le double produit de deux nombres quelconques inégaux est toujours moindre que la somme de leurs carrés ; tandis que le carré de la somme de ces deux nombres surpasse leur quadruple produit. — On posera $a - b = d$; etc.

III. — Si au produit de deux nombres quelconques, différant de l'unité, on ajoute le plus grand de ces deux nombres, la somme est le carré de ce dernier.

IV. — Si un nombre pair est la somme de deux carrés impairs, sa moitié est aussi la somme de deux carrés. — On trouve, en effet,

$$\tfrac{1}{2}(2n-1)^2 + \tfrac{1}{2}(2p-1)^2 = (n-p)^2 + (n+p-1)^2.$$

V. — Tout nombre entier, terminé par l'un des chiffres 2, 3, 7 et 8, n'est pas un carré parfait, aussi bien que quand il n'est pas terminé par 25.

VI. — La différence des carrés de deux nombres impairs est toujours divisible par 8.

VII. — Si l'on ôte 1 ou si l'on ajoute 1 au carré de tout nombre entier $5n + x$, non multiple de 5, le résultat est divisible par 5.

VIII. — Si l'on ajoute 1 au produit de deux nombres, soit pairs, soit impairs, mais immédiatement consécutifs, la somme est le carré du nombre intermédiaire.

IX. — Si l'on ôte 1 à la somme des carrés de deux nombres entiers immédiatements consécutifs, le reste est divisible par 4.

X. — Le produit des sommes de deux carrés chacune est, de deux manières, la somme de deux carrés.

XI. — Si l'on ôte 1 au carré de tout nombre premier, à partir de 5, et de la forme $6n - 1$ ou $6n + 1$, le reste est divisible par 24.

XII. — Si un nombre multiple de 5 est la somme de deux carrés, le cinquième de ce nombre est aussi la somme de deux carrés. — $5n$ étant la somme des carrés de $3a + m$ et $5a + p$, il faut que $m^2 + p^2$ soit un multiple de 5 ; il faut donc que m^2 étant terminé par 4, p^2 soit terminé par 1 ou 6, aussi bien que quand m^2 est terminé par 9. Par exemple, on a

$$n = \tfrac{1}{5}(5a+19)^2 + \tfrac{1}{5}(5a+2)^2 = (3a+8)^2 + (a-3)^2.$$

Digitized by Google

XIII. — Si deux nombres entiers ne sont pas multiples de 3, la différence de leurs carrés est divisible par 3.

XIV. — Si un nombre entier, divisé par 13, laisse pour reste 6 ou 7, son carré diminué de 23 est divisible par 13.

XV. — La somme des carrés de deux nombres impairs est toujours un nombre pair. — La puissance quatrième de tout nombre entier, non multiple de 5, étant toujours terminée par 1 ou 6, on voit que si deux nombres entiers ne sont pas multiples de 5, la différence de leurs puissances quatrièmes est divisible par 5.

XVI. — *Il existe une infinité de systèmes de trois nombres entiers, tels que le carré de l'un de ces trois nombres est égal à la somme des carrés des deux autres.* — Voici la démonstration de cette remarquable propriété : d'après la multiplication des polynomes, on vérifie que

$$(x^2 + y^2)^2 = (2xy)^2 + (x^2 - y^2)^2.$$

Si donc on pose, dans cette égalité,

$$a = x^2 + y^2, b = 2xy \text{ et } c = x^2 - y^2.$$

elle devient la *relation* cherchée, savoir :

$$a^2 = b^2 + c^2.$$

Voici le tableau des premières valeurs de a, b, c qui satisfont à cette relation importante :

$x =$	2,	3,	4,	4,	5,	5,	6,	6,	7,	7,	8,	8,	8,	9,...
$y =$	1,	2,	1,	3,	2,	4,	1,	5,	2,	4,	3,	5,	7,	4,...
$a =$	5,	13,	17,	25,	29,	41,	37,	61,	53,	65,	73,	89,	113,	97,...
$b =$	4,	12,	8,	24,	20,	40,	12,	60,	28,	56,	48,	80,	112,	72,...
$c =$	3,	5,	15,	7,	21,	9,	35,	11,	45,	33,	55,	39,	15,	65,...

On vérifie aisément que les valeurs de a, b, c dans chaque colonne, aussi bien que leurs multiples *semblables*, satisfont à la relation proposée.

Tous les nombres a sont premiers, sauf de rares exceptions. Il est facile de voir généralement que $a + b$ et $a - b$ sont des carrés parfaits, aussi bien que $(a + c)(a - c)$. — Enfin, comme on a

$$abc = 2xy(x^2 + y^2)(x^2 - y^2) = 2xy(x^4 - y^4).$$

il résulte des théorèmes XIII et XV, que le produit abc est toujours divisible par $4 \times 3 \times 5$ ou par 60.

Digitized by Google

XVII. — Si 161 est la différence des carrés des deux nombres entiers $a + x$ et x, il faut d'abord que a divise 161, et que 2 divise ce qui reste en soustrayant a du quotient. Par ces deux conditions, on trouve $a = 7$ et $x = 8$, puis $a = 23$ et $x = -8$.

XVIII. — La différence des cubes de deux nombres entiers consécutifs est toujours la somme de deux carrés, diminuée d'un autre carré. — On a effectivement

$$(2n)^3 - (2n - 1)^3 = (3n - 1)^2 + (2n)^2 - n^2.$$

XIX. — La somme de trois nombres entiers consécutifs quelconques est divisible par 3, tandis que leur produit est divisible par 6. — On a, en effet,

$$3n(3n + 1)(3n + 2) = 27n^2(n + 1) + 6n.$$

Cela résulte aussi de ce que l'un des trois nombres entiers consécutifs est pair et un autre multiple de 3. — De même, le produit de quatre nombres entiers quelconques, mais consécutifs, est divisible par 24; vu que l'un de ces nombres est pair, et deux autres multiples l'un de 3 et l'autre de 4.

XX. — Si trois nombres quelconques croissent successivement de l'unité, et qu'à leur produit on ajoute le second nombre, la somme est le cube de celui-ci.

XXI. — Le cube d'un nombre entier étant diminué de ce nombre, le reste est toujours divisible par 6.

XXII. — Si l'on ôte 1 de la différence des cubes de deux nombres entiers consécutifs quelconques, le reste r est divisible par 6. — Si donc $r = 546$, les deux nombres sont 13 et 14.

XXIII. — Si l'on ôte 1 ou si l'on ajoute 1 au cube de tout nombre entier $7n + x$, non multiple de 7, le résultat est divisible par 7.

XXIV. — Si l'on ajoute 1 ou si l'on ôte 1 au cube de tout nombre premier, à partir de 5, et de la forme $6n - 1$ ou $6n + 1$, le résultat est divisible par 18.

XXV. — Le cube de la somme de deux carrés est lui-même la somme de deux carrés. — En effet, on vérifie que

$$(a^2 + b^2)^3 = (a^3 - 3ab^2)^2 + (3a^2b - b^3)^2.$$

Digitized by Google

XXVI. — Si deux nombres entiers a et b ne sont pas multiples de 3, la différence $a^6 - b^6$ est toujours divisible par 9. — Cette différence étant la somme de deux cubes multipliée par leur différence, on posera dans ce produit $a = 3c + x$ et $b = 3d + y$; etc.

XXVII. — Si 1304 est la différence des cubes des deux nombres entiers inconnus $a + x$ et x, on trouve $a = 8$ et $x = 3$, ou $a = 8$ et $x = -11$.

XXVIII. — Si a et c désignent des nombres quelconques, entiers, fractionnaires ou décimaux, et même des monômes ou des polynomes, on aura toujours

$$(ac)^2 = a^2 c^2 \text{ et } (a : c)^2 = a^2 : c^2;$$
$$(ac)^3 = a^3 c^3 \text{ et } (a : c)^3 = a^3 : c^3.$$

Remarque. — Les trois nombres 3, 4 et 5 sont tels, que le carré du dernier vaut la somme des carrés des deux premiers; la même relation ayant lieu pour les multiples semblables de ces trois nombres. Or, ce qui est remarquable, c'est que les quatre nombres 3, 4, 5 et 6 sont tels, que le cube du dernier vaut la somme des cubes des trois premiers; la même relation ayant lieu pour les multiples semblables de ces quatre nombres.

J.-N. Noel.

HORACE A QUINTIUS.

LIVRE I, ÉPÎTRE XVI.

Ne perconteris fundus meus, optime Quinti,
Arvo pascat herum....

Ne me demande pas, Quintius (1) si ma terre
Rapporte abondamment à son propriétaire,
Si ses plants d'oliviers, ses vergers, ses ormeaux
Où la vigne en grimpant enlace ses rameaux,
Ses prés enfin, m'en font un bien qui peut suffire;
Dans ses moindres détails je vais te la décrire.

(1) Quintius Hirpinus, à qui Horace a adressé l'ode II, livre II :
Quid bellicosus Cantaber,....
On n'a pu fixer encore la date de cette épître.

Digitized by Google

De collines d'abord un cadre gracieux
Entoure un frais vallon, sombre et silencieux,
Qu'éclaire le soleil à droite s'il se lève,
A gauche si son cours au sein des flots s'achève.
Un climat ravissant. Ici le cornouiller,
Là le chêne et l'yeuse.... ombrage hospitalier
Où le maître s'assied, épris de la nature,
Tandis que ses troupeaux y cherchent leur pâture.
On s'y croit à Tarente (1) en songe transporté.
Une source s'y creuse (2), et, limpide, argenté,
Un ruisseau, qu'elle nomme, y coule moins célèbre
Mais plus pur dans sa pente et plus riant que l'Hèbre.
L'onde en est pour nos maux un baume merveilleux.

Et voilà, Quintius, voilà quels sont les lieux
Où je viens retrouver, puisqu'il faut te le dire,
Cette santé qu'à Rome en septembre on admire.

Certes, tu vis heureux s'ils sont dignes de foi
Les bruits qui dès longtemps se colportent sur toi,
Mais il faut en cela n'en croire que soi-même.
Il n'est qu'en la vertu de volupté suprême,
Et, fût-on, Quintius, partout complimenté
Sur sa mine excellente et sa riche santé,

(1) Ville d'Italie, dans la province d'Otrante.
Elle a donné son nom à la tarentule qui y est fort commune.

Saltus et saturi petito longinqua Tarenti
Virgile, Géorgiques, liv. II, vers 197.

Ab Jove Neptunoque sacri custode Tarenti.
Horace, livre I, ode 28, vers 29.

Aut Lacedemonium Tarentum.
Livre III, ode 5, vers 56.

Lana Tarentino violas imitata veneno.
Livre II, épître I, vers 207.

Et passim.

(2) La Digence (aujourd'hui fonte dell' oratini), dans le pays des Sabins.
Elle donnait son nom à un ruisseau qui opérait sa jonction avec elle dans la vallée qui portait aussi son nom.

Me quoties reficit gelidus Digentia rivus...
Livre I, épître 18, vers 99.

Digitized by Google

Du moment que la fièvre en dedans nous obsède (1),
Doit-on attendre, avant d'y chercher un remède,
Que la goutte ait déjà pénétré jusqu'aux os?
Les sots en les cachant aggravent seuls leurs maux (2)

Qu'un poète, prenant le ton de l'épopée
Parle des ennemis domptés par ton épée
Et, de Rome ou de toi, n'ose, par Jupiter,
Dire lequel des deux à l'autre est le plus cher (3),
« Bon, t'exclameras-tu, c'est l'éloge d'Auguste! »
Qu'on te proclame sage et vertueux et juste,
Irréprochable en tout.... voyons, qu'en penses-tu?
J'aime, moi, qu'on me loue aussi de ma vertu,
Mais ces titres pompeux, mais ces honneurs insignes,
Le peuple le reprend, comme de mains indignes.
Il reprend les faisceaux: « Remets-les-moi, remets :
Ils sont miens. » J'obéis, et m'en vais triste.... mais
S'il me jetait le nom de voleur à la tête,
S'il niait que je suis un homme probe, honnête,
De parricide, enfin, s'il osait m'accuser,
Croirais-je qu'au mépris cela va m'exposer?
L'éloge, s'il n'est vrai, plait-il? et qui s'irrite
D'un reproche infamant à moins qu'il le mérite?

L'honnête homme est celui qui respecte la loi,
En qui comme témoin, comme arbitre, on a foi,
Qu'on admet pour garant? or, veut-on savoir comme
Au foyer domestique agit cet honnête homme?

(1) Boileau a imité ce passage dans son épître 3, vers 33 et suivants:
A quoi bon, quand la fièvre en vos artères brûle,...
. . . . . *etc.*

(2) Ces vers que Boileau a imités dans son épître 9, vers 24 et suivants:
Si, pour faire la cour à ton illustre père,...
sont extraits presque textuellement d'une panégyrique d'Auguste par le poète Lucius Varius, dont Horace fait à diverses reprises un brillant éloge.

Il ne nous reste que 15 vers attribués à Varius (Recueil de Muttaire).

(3) *Renuit negitat que Sabellus.* (Sabellus, diminutif de Sabinus, petit Sabin).

Cette expression désigne le poète lui-même, soit parce qu'il avait sa maison de campagne au pays des Sabins, soit parce qu'il était né à Venouse, où avait été envoyée autrefois une colonie de Sabins.

Digitized by Google

Ses valets, ses voisins parleront. Apprends d'eux
Sous ce masque trompeur que de vices hideux!
Quand mon esclave dit : « j'ai toujours été brave
« Et n'ai point déserté. » Je réponds à l'esclave:
« Tu n'auras pas le fouet; ta récompense est là. »
— « Je n'ai tué personne. » — « Et, justement, voilà
« Pourquoi tu n'es pas mis en croix, sans sépulture,
« Et n'as pas aux corbeaux servi de nourriture. »
— « Je suis honnête au moins. » — « Honnête? entendons-nous:
« Le seul aspect du piége épouvante les loups,
« L'épervier craint les lacs, de l'hameçon funeste,
« Se gare le milan (1); le juste seul déteste
« Le mal de tout l'amour qu'il ressent pour le bien.
« Toi, voyons donc un peu quel mobile est le tien :
« La peur du châtiment t'empêche de mal faire?
« Sans cela ce serait une bien autre affaire (2).
« Au lieu de cent boisseaux prends-en dix à quelqu'un!
« Le dommage est moins grand mais le crime est tout un (3). »

Ecoutons ce Caton, ce saint homme, ce sage
Que peuple, magistrats acclament au passage
S'il offre un sacrifice à nos dieux immortels.
Quand il crie: « Apollon, j'embrasse tes autels!

(1) Poisson du genre trigle. Il a la propriété de luire dans les ténèbres. Les milans volent et nagent en troupes.

(2) . . . . . *Tolle periclum*
Jam vaga prosiliet frenis natura remotis.
Livre II, satire 7, vers 47-48.

(3) Maxime stoïcienne dont cependant Horace s'est souvent moqué:
cur non
Ponderibus modulisque suis ratio utitur, ac, res
Ut quœque est, ita suppliciis delicta coercet?
Livre I, satire 3, vers 77-79.
Quis paria esse fere placuit peccata, laborant
Quum ventum ad verum est..... etc.
Ibidem, vers 96-97 et suivants.
Nec vincet ratio hoc, tantumdem ut peccet idemque
Qui teneros caules alieni fregerit horti,
Et qui nocturnus sacra divum legerit. Adsit
Regula.... etc.
Ibidem, vers 115-118 et suivants.

Digitized by Google

« Janus, sois-moi propice! » il ajoute à voix basse :
« Laverne (1) accorde-moi seulement cette grâce,
« De jeter sur mes torts un voile circonspect;
« Que je reste pour tous un objet de respect,
« Et qu'une nuit profonde entoure de mystère
« Des crimes dérobés sous un dehors austère. »
Je ne vois pas en quoi l'avare dont la main
Va ramassant un as cloué sur son chemin (2),
L'emporte sur l'esclave et se croit moins à plaindre,
Car qui désire craint, hélas! et toujours craindre
N'est-ce pas renoncer à toute liberté?
Celui que l'avarice ou la cupidité,
O vertu, tient sans cesse et partout en alarmes,
A déserté ton poste et jeté bas ses armes!

Captif, tu peux le vendre: à quoi bon le tuer?
A d'utiles travaux sache l'habituer;
Qu'il laboure tes champs, qu'il parcoure les ondes
Exploitant le commerce aux ressources fécondes,
Qu'il hiverne sur mer, dans mille occasions
S'occupe du froment, veille aux provisions...

Le vrai sage est (3) celui qui peut dire: « Penthée (4),
« Roi de Thèbes, réponds: ta vengeance irritée

(1) Divinité protectrice des voleurs. On la représentait sous la figure d'un corps sans tête.

(2) *Fixum*, mis là probablement pour exciter la convoitise des passants.

L'as pesait primitivement douze onces, (une livre), poids commun des monnaies de l'Italie. Il y avait des multiples et des fractions de l'as : dupondius, quadrussis, decussis, uncia, sextans, quadrans, triens, quincunx, semis ou semissis, septunx, bes ou bessis, dodrans, deunx.

L'as ne portait d'abord aucune effigie; Servius Tullius y fit appliquer celle d'un animal, pecus, d'où dérive pecunia.

(3) Voir la satire 7, livre II, vers 83 et suivants :

Quoniam igitur liber?....

(4) Fils d'Echion et d'Agavé.

Il défendit probablement l'introduction de la vigne dans ses états et par cette mesure excita quelque sédition. De là, la fable que s'étant opposé au culte de Bacchus, il fut égorgé sur le mont Cithéron, pendant les bacchanales, et mis en lambeaux par sa mère et ses deux tantes, qui l'avaient pris pour un lion.

. . . . . *tectaque Penthei*
Disjecta non levi ruina.

Livre II, ode 19, vers 14-15.

Digitized by Google

« Me prépare sans doute un cruel traitement?
« Cherche, choisis, invente et réglons mon tourment. »
— « Je prendrai tes biens. » — « Soit : meubles, argenterie,
« Troupeaux, tout est à toi. Voyons. » — « Dans ma furie,
« Les entraves, les fers.... » — « Je m'en délivrerai. »
— « Et comment, s'il te plait? » — « Oh! comment! je mourrai. (1) »

(C'est ce qu'il sous-entend, du moins je le suppose.)

La mort n'est-elle pas la fin de toute chose (2)?

Adolphe MATTHIEU.

(1) Dialogue rappelant les Bacchantes d'Euripide, acte 3, scène I, v. 432 et suivants :

BACCHUS.

« Dis-moi quels sont les supplices que tu me prépares. A quels maux cruels dois-je m'attendre? »

PENTHÉE.

« D'abord je commencerai par raser cette chevelure si belle. »

BACCHUS.

« Apprends qu'elle est sacrée, et que c'est à Bacchus que j'en ai fait hommage. »

PENTHÉE.

« Ensuite, ce thyrse dont ta main est armée, il faut que tu me le livres. »

BACCHUS.

« Ose me l'arracher : c'est le thyrse de Bacchus. »

PENTHÉE.

« Enfin, je te jeterai dans les fers. »

BACCHUS.

« Le Dieu me délivrera, dès que j'en aurai le désir. »

Horace fait encore allusion aux Bacchantes d'Euripide dans la satire 3, livre II, vers 303-304 :

Quid? caput abscissum manibus cum portat Agave....
Gnati infelicis, ... etc.

(2) *Neque ulla est*
Aut magno, aut parvo leti fuga....
Livre II, satire 6, vers 94-95.

—

ERRATA.

Vme année, août 1857, livre I, épître 16, page 532, vers 20, lisez : *et bienveillant et doux.*

Digitized by Google

ÉTUDES SUR ATHALIE.

(*Suite, voir le numéro de septembre-octobre*, pp. 577-581).

Première Partie.

V. 1768.... *Dieu des Juifs, tu l'emportes.* La première pensée d'Athalie, quand toutes ses espérances sont détruites, c'est de reconnaître la main de Dieu dans les événements. Elle se sert des paroles mêmes que sa mère lui adressa quand elle lui prédit les malheurs qui l'attendaient (p. 57 et 64, v. 498). C'est le *Dieu des Juifs* qui l'emporte, c'est-à-dire, celui qui a choisi un peuple pour en faire le dépositaire de ses promesses; en lui donnant ce nom, Athalie nous fait sentir que l'intérêt de la tragédie s'étend au delà d'un changement de règne, et qu'il s'agit surtout de l'œuvre divine par excellence, du salut des hommes, auquel se rapportent tous les desseins de Dieu dans l'histoire. — *Tu l'emportes;* sur qui? sur Baal? Cette vaine idole n'est pas même nommée : c'était sa propre domination que la reine voulait faire adorer sous ce nom; elle n'est émue que de la perte d'une couronne. Il lui coûtera moins de céder la vie que le pouvoir.

Oui, c'est Joas. Toutes ses incertitudes sont venues du doute où elle était sur l'identité de l'enfant qu'elle avait vu en songe, avec Éliacin et Joas. La pièce devait finir au moment où le roi serait reconnu de tous. Cette reconnaissance ne pouvait être marquée trop fortement. Athalie, dont toute la vie a été un long et inutile effort pour étouffer la vérité dans son esprit et l'humanité dans son cœur, avoue son impuissance : *Je cherche en vain à me tromper.* Ici, ce qu'elle aperçoit en premier lieu, c'est la perte de sa puissance.

V. 1770. *Je reconnais l'endroit où je le fis frapper.* En second lieu, le souvenir de ses crimes vient ajouter à la certitude de sa ruine.

Je vois d'Ochosias... Enfin tous les calculs de sa haine et de son ambition sont déjoués. Ces trois phrases, commençant par le même pronom expriment avec une grande énergie la conviction d'Athalie et amènent la conclusion suivante : *Tout me retrace enfin un sang que je déteste.*

David, David triomphe.... Répétition, synecdoque, disjonction, marquant la force de la vérité qui arrache à la reine un aveu qu'elle a longtemps refusé. Voir pour la rivalité des deux races, désignées ici par les noms de leurs auteurs, v. 727-730, p. 94, et les faits historiques rappelés en plusieurs endroits.

Deuxième Partie.

V. 1774. *Impitoyable Dieu...* Athalie revient encore à ce Dieu, qui n'occupe pas moins la pensée de ses ennemis que celle de ses serviteurs. Ses revers l'éclairent sur la puissance suprême, sans changer son cœur. Elle avait foulé aux pieds ses lois, elle blasphème sa justice, et se révolte encore sous la main qui l'accable. Cependant elle ne peut nier que ce Dieu, qu'elle défiait naguère et accusait d'impuissance, a dirigé tous les événements. Il vient un jour où la présence de Dieu dans le monde, longtemps contestée, oubliée, éclate aux yeux les plus obtinés à fuir la lumière (1).

(1) Exercice. Indiquer les passages qui se rapportent à chacun des cinq vers suivants, 1775-1779.

Traiter en forme de récit ce sujet : *Hésitations d'Athalie.*

Digitized by Google

C'est toi qui, me flattant... Ce qui distingue la pièce et lui donne une place à part dans la littérature de tous les temps, c'est, comme on a pu le remarquer à chaque page, que tout y atteste la présence et le souverain domaine de Dieu. Le langage d'Athalie fait comprendre la vérité de ces paroles d'un poète :

Tu vis jusque dans la pensée,
Jusque dans la haine insensée
De tes ingrats blasphémateurs.

Ceux-ci proclament les sublimes perfections de l'être qu'ils combattent, pendant même qu'ils les nient et qu'ils lui attribuent le mal dont ils sont les auteurs et les victimes. Ses desseins miséricordieux échouant contre leur perversité, sont suivis de rigueurs, qui croissent avec l'endurcissement des rebelles, jusqu'au jour où la dernière résistance attire la réprobation finale. Alors le coupable s'irrite et en vient jusqu'à maudire l'auteur de tout bien, jusqu'à chercher contre lui une vengeance insensée.

Athalie rejette sur Dieu ses hésitations, ses mécomptes, suite naturelle de la conduite d'une âme en proie à ses passions. Il est vrai que Joad a prié Dieu de répandre sur elle et sur Mathan *un esprit d'imprudence et d'erreur ;* mais cette prière, et les passages de l'Écriture où Dieu dit qu'il endurcit le pécheur, ont seulement pour but de peindre avec plus d'énergie la folie et l'impuissance de l'homme qui veut lutter contre Dieu, et le châtiment terrible qui l'attend, lorsqu'il est parvenu, à force de crimes, à étouffer ses remords.

Tantôt pour un enfant... Ces remords, cette pitié ont servi sans doute à sauver Joas, mais Athalie était libre d'en profiter pour se sauver elle-même.

Tantôt m'éblouissant... C'est surtout dans l'invention de ce trésor caché que Racine atteint à la perfection de l'art, de la vérité. Là se rencontrent toutes les convenances. Le caractère d'Athalie justifie pleinement la conduite qu'on lui prête, et l'action de la providence se manifeste dans les suites des passions humaines : la liberté, dont on abuse, est encore un instrument entre les mains de Dieu.

Troisième Partie.

V. 1780. *Qu'il règne donc...* Athalie n'a vécu que pour la domination. De là, la construction de cette phrase et la place des mots *qu'il règne;* l'arrivée de Joas au trône perdu pour son aïeule est pour Athalie le résultat le plus important des événements qui viennent de s'accomplir. Précipitée du trône, elle tient peu à la vie.

Ce fils, ton soin et ton ouvrage. C'est la transition, qui rappelle l'intervention divine qu'Athalie vient de reconnaître.

Et que, pour signaler.... La reine, qui a déjà voulu justifier ses cruautés par l'exemple des vengeances divines exercées sur la famille d'Achab, semble encore ici accuser de cruauté le Dieu qui triomphe d'elle et qui va lui faire expier ses forfaits. Orgueil incroyable, qui ose mettre en balance une vile créature et l'auteur de toutes choses. Le dédain avec lequel elle parle des jugements de Dieu est démenti par l'épouvante qu'elle a peinte si vivement en faisant le récit de l'apparition de Jézabel et de Joas.

Digitized by Google

V. 1783. *Voici ce qu'en mourant....* Cependant l'orgueil l'emporte sur la crainte du sort qui lui est réservé; elle se complait dans sa révolte et associe même l'idée de sa mort prochaine avec le désir de voir de nouveaux outrages lancés contre Dieu. *Sa mère!* horrible renversement des plus saintes lois de la nature; mais, après les avoir violées par ambition, il n'est pas étonnant qu'elle les foule aux pieds dans son désespoir impie.

Que dis-je, souhaiter !... C'est ici qu'on reconnaît la vérité du portrait tracé par Bossuet d'une grande intelligence pervertie. Avec quelle obstination coupable la reine usurpatrice, la mère cruelle, l'ennemie déclarée de Dieu appuie sur la prévision des maux dont Joas serait l'auteur s'il suivait son exemple! Chacune de ses paroles est un défi; elle veut braver, même en tombant *dans ses mains redoutables*, le juge qui va lui demander compte de sa vie. Elle semble croire que ses dernières paroles, les derniers mouvements de sa volonté rebelle, n'ajouteront rien à son supplice. Après avoir méconnu l'auteur des lois de la nature et de la société, elle s'efforce de le méconnaitre encore lorsqu'il en devient le vengeur; ou peut-être ce qu'elle souffre déjà lui semble-t-il égaler tout ce qu'on peut souffrir, et ne craint-elle plus d'ajouter à ses crimes, en pensant qu'on ne peut rien ajouter à son supplice.

Elle réunit toutes les raisons qui lui permettent d'espérer que Joas deviendra tel qu'elle le désire : la sévérité de la loi divine, l'influence du sang d'Achab, les exemples de Joram et d'Ochosias. Enfin elle nomme Joas *l'héritier de David*, mais c'est pour maudire une dernière fois la race chérie de Dieu, et rendre plus sensibles les attentats de Joas contre celui qui l'élève au trône, attentats qui vengeront, dit-elle, *Athalie*, *Achab* et *Jézabel*. Voilà où l'âme cherche sa consolation quand elle a perdu le vrai bien, quand elle se fait le centre de tout et oppose ses misérables intérêts à la justice de Dieu!

V. 1791. *Qu'à l'instant hors du temple...* Joad ordonne d'emmener Athalie hors du saint lieu, qui a déjà dû être purifié lorsqu'elle y vint pour la première fois. Les lévites, vengeurs des rois assassinés par Athalie, vont lui donner la mort, par l'ordre de Joad, qui est ici armé de l'autorité des lois et du pouvoir qu'il vient de rétablir sur ses bases légitimes. Tout effort en faveur de la reine condamnée, serait traité comme une rébellion.

Les deux scènes qui suivent ont pour objet de ramener tout l'intérêt à sa source, la sagesse divine s'exerçant dans le monde et parvenant à ses fins malgré la résistance insensée des hommes.

Digitized by Google

SCÈNE VII.

JOAS, JOAD, JOSABET, ABNER,
et tous les acteurs de la scène précédente.

JOAS, *descendu de son trône.*

Dieu, qui voyez mon trouble et mon affliction,
Détournez loin de moi sa malédiction,
Et ne souffrez jamais qu'elle soit accomplie :
1800 Faites que Joas meure avant qu'il vous oublie.

JOAD, *aux lévites.*

Appelez tout le peuple, et montrons-lui son roi :
Qu'il lui vienne en ses mains renouveler sa foi.
Roi, prêtre, peuple, allons, pleins de reconnaissance,
De Jacob avec Dieu confirmer l'alliance,
Et, saintement confus de nos égaremens,
Nous rengager à lui par de nouveaux sermens.
Abner, auprès du roi reprenez votre place.

V. 1797. *Dieu, qui voyez mon trouble...* Joas, pénétré de douleur, prie Dieu de ne pas permettre que la malédiction d'Athalie s'accomplisse; il souhaite de mourir plutôt que d'avoir le malheur d'oublier son Dieu. Déjà il a exprimé ce vœu, page 159, vers 1290. Cependant l'histoire nous apprend que plus tard il n'est pas resté fidèle. Sa triste fin, à laquelle il a été fait allusion plusieurs fois, est une leçon plus utile et plus grande encore que le renversement de la puissance d'Athalie. Voir, sur l'opportunité de ces allusions, l'analyse de la scène IV du IVe acte, page 173 et suivantes.

V. 1801. *Appelez tout le peuple...* L'autorité de Joas est reconnue des Juifs; son règne commence. L'inauguration qui s'est faite en présence d'un petit nombre de témoins, doit être complétée par une cérémonie à laquelle tout le peuple prendra part. Là, dans le saint édifice où fut conservé le jeune roi, devant le Dieu qui vient de se montrer *fidèle en ses menaces* (v. 112) comme en ses promesses, le roi, les prêtres, le peuple vont reconnaître leurs devoirs réciproques,

V. 1798. Quelques-uns ayant pensé qu'on ne peut dire *détourner loin de quelqu'un*, on trouve la variante suivante : *Dieu, détournez de moi sa malédiction.*

V. 1802. *Qu'il lui vienne en* SES *mains renouveler* SA *foi.* L'adjectif possessif est employé deux fois dans la même phrase sans que le nom possesseur soit le même, exception remarquable à la règle posée souvent d'une manière trop absolue par les grammairiens. Combien n'y en a-t-il pas de cette espèce qui fourvoient les jeunes écrivains! Rien ne peut suppléer à l'étude des auteurs.

Digitized by Google

et jurer de les observer fidèlement. Toutes les conditions dont la réunion assure le bonheur de la société sont ainsi réalisées et consacrées par la religion.

Joad en terminant invite Abner à reprendre auprès du roi la place qu'il occupait sous ses prédécesseurs et où il a mérité les éloges du grand-prêtre.

—

SCÈNE VIII.

JOAS, JOAD, JOSABET, ABNER, UN LÉVITE
et tous les acteurs de la scène précédente.

JOAD, *au lévite.*

Hé bien, de cette impie a-t-on puni l'audace?

LE LÉVITE.

Le fer a de sa vie expié les horreurs.
1810 Jérusalem, long-temps en proie à ses fureurs,
De son joug odieux à la fin soulagée,
Avec joie en son sang la regarde plongée.

JOAD.

Par cette fin terrible et due à ses forfaits,
Apprenez, roi des Juifs, et n'oubliez jamais
Que les rois dans le ciel ont un juge sévère,
L'innocence un vengeur, et l'orphelin un père.

Les ordres de Joad ont été exécutés. Un des lévites qui ont suivi Athalie s'avance; Joad l'interroge :

V. 1808. *Hé bien, de cette impie a-t-on puni l'audace?* Résumé et vraie signification de la tragédie. La réponse du lévite nous montrera le sort qui attend le coupable, et les dernières paroles de Joad résoudront la difficulté dont nous parlions encore dans la scène précédente; on verra que ce n'est pas sans intention que la pensée des crimes commis par Joas après la mort du grand-prêtre a été rappelée si souvent, et l'on comprendra que l'intérêt n'en souffre pas.

V. 1809. *Le fer a de sa vie....* Le supplice d'une reine usurpatrice et cruelle est juste et nécessaire; Racine a soin de le rappeler et

V. 1813. *Par cette fin terrible...* Cette grande et sublime leçon adressée aux rois, est la conclusion la plus naturelle de toute la pièce. G.

On a dit avec raison que cette pièce est en poésie ce qu'est en peinture le tableau de Raphaël qui n'offre que deux figures, un ange qui, sans colère et sans émotion, écrase le démon.

Digitized by Google

fixant d'abord l'attention sur les horreurs d'une vie si coupable, ensuite sur la délivrance et la sécurité du peuple. Le tableau qui suiélève le sujet jusqu'à la hauteur des pages les plus sublimes qu'ont rencontre dans les livres saints. *Jérusalem*, métonymie qui a pour effet de présenter plus vivement l'aspect d'un peuple longtemps opprimé, et délivré enfin d'un joug odieux. Le poète dit *soulagée* : la tyrannie pèse sur les âmes et les accable, de là l'expression de Bossuet : *L'empire commence à respirer*. Les dernières paroles du lévite achèvent le tableau ; c'est le terme où devaient aboutir les longs efforts de l'orgueil et de l'impiété, et qu'on a pressenti depuis le commencement, surtout depuis le songe, où la peinture des restes affreux de Jézabel faisait présager l'affreuse destinée qui était réservée à sa fille.

V. 1813. *Par cette fin terrible....* Pendant que l'âme du spectateur est partagée entre l'horreur qu'une telle fin doit inspirer et la joie qu'il éprouve de la délivrance du peuple, Joad adresse au jeune roi ses derniers avis. Il resserre en quatre vers toutes les grandes leçons que Dieu donne aux hommes dans cet événement.

Le premier montre la justice du châtiment et fait entendre la nécessité de profiter d'un tel exemple. Les trois autres, tirés entièrement de l'Ecriture, fixent l'attention sur cette nécessité et retracent à grands traits la conduite que Dieu a tenue envers Athalie et celui qu'elle persécutait, pour que celui-ci évite des fautes qui ont été si funestes à son aïeule. Les textes que nous citons ont été recueillis par Racine lui-même.

Apprenez, roi des Juifs.... « *Et nunc reges intelligite.* Ps. 2. v. 10. » Voir l'exorde de l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre par Bossuet, pour sentir tout ce qu'il y a de puissance et de majesté dans l'éloquence et la poésie qui puisent aux sources de l'Écriture. Tout contribue à faire impression : le caractère de celui qui parle, le récit qu'on vient d'entendre, la place du mot *apprenez* et l'apostrophe *roi des Juifs*. — *Et n'oubliez jamais....* Nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer la force avec laquelle Joad insiste sur cette recommandation, comme si son fils Zacharie, qui est là devant ses yeux près du jeune roi qui doit le faire périr, était déjà sur le point de devenir la victime de l'orgueil impie du roi et d'être frappé entre le vestibule et l'autel. Sur ces mots *n'oubliez jamais*, Racine met en note : « *Sciant gentes quoniam homines sunt.* — Que les nations sachent pourquoi les hommes existent, c'est-à-dire, quels devoirs leur sont imposés. »

Digitized by Google

Que les rois dans le ciel.... « *Erudimini qui judicatis terram.* P. 2. v. 10. » Suite du verset *Et nunc reges....* cité plus haut. Par ceux qui jugent la terre, le prophète entend les rois, selon l'usage des hébreux qui représentent souvent sous une autre forme l'idée qu'ils viennent d'exprimer.

L'innocence un vengeur..... « *Dominus in medio nostri.* — Le Seigneur est toujours au milieu de nous. » *Et l'orphelin un père.* « *Orphano adjutor eris.* » Qui pourrait ne pas reconnaître l'intention de Racine, en rapprochant de cette conclusion les mots : *Par cette fin terrible apprenez et n'oubliez jamais?* Après la mort de Joad, son fils n'eut plus d'autre père que celui qui est dans le ciel et son innocence fut vengée. Le meurtrier périt aussi misérablement qu'Athalie.

Le chef-d'œuvre que nous venons d'étudier est le plus bel hommage que le génie ait rendu à la foi. Cet exemple suffirait pour indiquer à ceux qui doutent de la poésie et à ceux qui en abusent, la cause de l'abaissement où tombent les littératures désordonnées et du petit nombre de livres qui méritent d'échapper à l'oubli. Nous croyons que le rang élevé où *Athalie* est placée par le suffrage unanime des hommes de goût, atteste la force de la vérité qui a inspiré le poète et qui l'a soutenu dans la création, le plan et tous les détails de son œuvre. Ici le commentateur ne peut séparer le style de la pensée; les doctrines rayonnent à travers les mots; chacun des vers est un reflet de ces nobles et profondes croyances qui ont fait la grandeur du XVIIme siècle et dont nous séparent tant de rêveries et de sophismes. Ils sont rares les écrivains dont les œuvres peuvent se résumer dans un ensemble de vérités aussi favorables à la dignité de l'homme et au bonheur de la société que ces magnifiques conséquences que nous avons vues découler des premières paroles d'Abner :

Oui, je viens dans son temple adorer l'Éternel.

C'est pourquoi il nous a semblé que l'étude complète d'Athalie est l'exercice le plus utile qu'on puisse proposer à la jeunesse. Heureux si nous avons réussi à montrer quelques-uns des avantages de ce travail, à le rendre plus facile et plus fructueux, à en inspirer l'amour à cette jeunesse si exposée à prendre le faux pour le vrai, le faste et le fracas pour la richesse et l'harmonie, et les conseillers les plus frivoles pour des guides éclairés.

A.-B.-J. MARSIGNY.

(*La suite au prochain numéro*).

Digitized by Google

BIOGRAPHIE.

ANDRÉ BELL.

(*Suite. — Voir le N° du mois d'août,* pp. 545-550).

Dès son arrivée à Londres, le docteur Bell ne perdit pas un moment pour se mettre en rapport avec les directeurs de la Compagnie des Indes et surtout avec le président, M. Scott. Son but était d'obtenir une pension annuelle; il demanda donc l'appui de M. Dempster, un ami d'autrefois qui lui avait été fort utile à son début. La réponse de cet ami lui fait honneur. « Je connais M. Scott aussi peu que vous-même, écrit-il. Mais, en tout état de cause, j'aimerais bien mieux réserver le peu d'influence dont je jouis pour venir en aide à ceux qui sont vraiment dans le besoin, que pour ajouter à l'énorme amas de roupies dont vous avez fait provision là-bas. » La réplique était rude; mais Bell ne se tint pas pour battu. Il adressa à la cour des directeurs un Mémoire dans lequel il mit en relief « le succès extraordinaire qui avait accompagné ses travaux à l'orphelinat, succès qu'il attribuait à son système et à son *désintéressement* qui lui avait fait refuser tous appointements pour la direction. » Au bout de quelques mois, ce désintéressement lui valut une pension de cinq mille francs.

En 1797, le docteur publia un rapport sur l'orphelinat sous le titre suivant : *Expérience nouvelle en fait d'éducation, faite à l'orphelinat militaire de Madras, d'après laquelle une école ou une famille peut se diriger sans le secours d'un maître.* Il en envoya des exemplaires aux personnes les plus influentes, et s'efforça de faire adopter son système dans plusieurs écoles d'Angleterre et d'Ecosse. A cette occasion, il écrivait à son imprimeur : « Vous m'appellerez un fou, je le sais; mais comptez que si vous et moi nous vivons mille ans, nous verrons ce système d'éducation s'étendre dans le monde entier. »

Finissons notre esquisse de la vie du docteur Bell, afin de n'avoir plus à y revenir et de pouvoir exposer ses démêlés avec Lancaster. Il se maria en 1800 avec la fille d'un ministre qui lui apporta une dot assez considérable; de plus, il fut nommé à une cure dans le comté de Dorset, dont le revenu, joint à sa pension, élevait ses ressources à 25,000 francs par an, sans y comprendre son *butin* de

Digitized by Google

l'Inde. Le docteur, on le voit, avait fait son chemin; mais il réussit encore à échanger sa cure pour une position plus lucrative dans l'hôpital de Sherburn. C'est là que nous le trouvons en 1811, jouissant enfin tranquillement du fruit de ses efforts.

Mais cette tranquillité ne devait pas être de longue durée. Le mouvement en faveur de l'éducation s'était graduellement étendu; dans chaque diocèse il s'était formé des comités pour contribuer à l'établissement de nouvelles écoles, et on ne tarda pas à sentir le besoin d'une fondation spéciale qui dût servir de centre et de lien à toutes les associations provinciales. Ce fut alors qu'on créa la *Société nationale.* Elle naquit, pour ainsi dire, tout armée contre les prétentions des dissidents. Un certain docteur Marsh avait prêché, dans la cathédrale de Saint-Paul, un sermon à l'occasion de la réunion annuelle des écoles de charité de Londres. Dans ce sermon, il lui était arrivé de soutenir que l'éducation populaire devait reposer *tout entière* sur les principes de l'Eglise officielle; puis il était parti de là pour attaquer le système de Lancaster, comme étant basé sur le schisme, et pour appeler les ecclésiastiques à se coaliser dans le but « de maintenir au sein de l'Eglise ceux qui seraient disposés à la reconnaître. »

La *Société nationale* date du 16 octobre 1811 et le docteur Bell fut appelé à en être le premier directeur. Sa vie antérieure et ses opinions religieuses, assez relâchées, au fond, le disposaient à ne pas regarder de trop près aux croyances des enfants envoyés à l'école. « Je ne crains pas de l'avouer, écrivait-il vers cette époque au poète Southey; nous devons attirer les enfants à l'Eglise par l'amour plutôt que par des chaînes de fer. Cependant, sur ce chef, je me trouve en désaccord avec quelques-uns des hommes les plus sages de notre temps. » Néanmoins, l'opinion de Bell ne prévalut pas et il fut décidé que les écoles protégées par la Société naissante devaient appartenir exclusivement à l'Eglise établie.

A partir de ce jour jusqu'à celui de sa mort, c'est-à-dire durant vingt années, la vie du docteur se confond avec les progrès de la nouvelle association. Il s'y dévoua avec un zèle sans bornes, ne reculant devant aucun obstacle pour en étendre l'influence, comme aussi pour établir son système. Bientôt il s'éleva une société rivale, la *Société des écoles britanniques et étrangères* (*British and Foreign School Society*), dont le principe fondamental est, au contraire, de

Digitized by Google

ne faire acception de personne en fait de sectes religieuses. Il en résulta à la longue une heureuse concurrence plutôt qu'une rivalité dangereuse pour la cause de l'instruction primaire.

Cependant Bell ne perdait jamais de vue ses propres intérêts : à cet égard il semble vraiment insatiable. En 1818, il reçoit, à Héréford, un excellent canonicat qu'il échange bientôt pour un meilleur, à Westminster. Il est curieux d'entendre les motifs qu'il allègue auprès de l'évêque de Durham, pour l'intéresser à sa demande en cette occasion : « Tous les riches bénéfices dont jouissent mes confrères de Héréford, écrit-il, sont fermés pour moi.... Cependant si des services sans précédent, des services *désintéressés* rendus à la couronne, à l'Eglise et à l'Etat peuvent donner des titres à la faveur d'un ministre, je ne crains pas de le dire, qui en a plus que moi ? Si des sacrifices accomplis, des haines encourues, des luttes soutenues avec bonheur, sans être ni appuyé, ni protégé par ces trois corps, donnent lieu à des prétentions fondées, j'ai fait tout cela à un degré dont peu de personnes auront même une idée. » La modestie, on le voit, n'était pas la vertu favorite de M. Bell; et il ne faut pas s'étonner que l'évêque de Durham ait témoigné son mécontentement d'un pareil langage, en n'y répondant pas. Mais nous savons que l'auteur ne se laissait pas facilement rebuter : aussi fit-il encore si bien cette fois qu'on finit par lui accorder l'objet de sa demande.

Toutefois comme il arrive souvent ici-bas, c'était là que la Providence attendait le docteur. Parvenu à la réalisation de ses désirs par la possession de grandes richesses, la santé lui fait défaut, et il est obligé de se retirer de la scène. Son opulence même lui devenant un fardeau, il se résout à faire l'abandon de 120,000 livres sterling (trois millions) à la ville de Saint-Andrews pour la fondation d'un collége; puis il demande aux deux poètes Southey et Wordsworth de se charger de la publication de ses écrits, moyennant un legs de 50,000 fr. à chacun, et le solde par lui de tous les frais qu'ils pourraient débourser. Southey accepte, mais il ajoute en termes touchants : « Je suis pourtant assez vieux moi-même pour ne songer plus qu'à la fin de mon voyage. Ce serait un bonheur pour moi d'échapper aux soucis de ce monde, de secouer le poids des infirmités humaines et d'être réuni dans le royaume du ciel aux êtres chéris qui m'y ont précédé. » Il fit entendre en même temps à Bell que ses richesses acquises dans l'Eglise devaient y retourner :

Digitized by Google

il lui suggéra, en conséquence, un projet de fondation en faveur des bénéficiaires pauvres. L'idée sourit quelque temps au docteur, qui finit néanmoins par l'abandonner. Il partagea donc la plus grande partie de sa fortune entre l'école navale de Greenwich et quelques ville de l'Ecosse, pour favoriser l'éducation du peuple. C'était du moins faire un noble usage de ce qu'il avait amassé. Sa donation première à la ville de Saint-Andrews finit par l'engager dans des démêlés qui ne se terminèrent qu'à sa mort. Celle-ci eut lieu, le 27 janvier 1832; Bell avait alors soixante-dix-neuf ans, et il fut enterré dans l'abbaye Westminster, au milieu des hommes illustres de la patrie. Tout ce que l'Angleterre comptait de plus élevé en dignité accompagna ses funérailles.

C.-F. A.

BIBLIOGRAPHIE.

Epitome historiae sacrae, auctore C.-F. Lhomond. Édition nouvelle, corrigée en entier et accentuée dans les cent premiers chapitres, par Édouard Maertens, professeur à l'Athénée royal d'Anvers. Anvers, Henri Manceaux. Mons, Manceaux-Hoyois. In-12. 1 00

Voici un modeste travail, mais très-utile. Nos éditions de classiques belges sont en général détestables; les libraires ont inondé le pays de livres mauvais pour la forme, mauvais pour la correction; de pareils livres doivent être confiés à des professeurs, qui seuls peuvent y donner les soins nécessaires. M. Maertens a donc rendu un grand service à l'enseignement, en s'occupant avec autant de soin d'une édition de l'*Epitome*. Nous espérons que ses collègues s'empresseront de le reconnaître en le recommandant à leurs élèves.

(*Annales de l'enseignement public*).

Précis de l'histoire ancienne, par F. Tychon. — Biographie des grands hommes qui ont figuré dans les principales époques de l'histoire ancienne, par le même. — 2e édition.

Ce n'est pas à nous qu'il appartient de faire l'éloge de ces manuels. Disons seulement que les *biographies* de l'auteur ont été trop rapidement épuisées pour qu'il n'en soit pas de même de son *Précis de l'histoire ancienne*.

Cours complet d'histoire universelle, *à l'usage des colléges et des maisons d'éducation, divisé en cinq parties*, par J. Moeller, professeur d'histoire à l'université catholique de Louvain. — 3e partie, histoire moderne, 2e livraison (1648-1789).

Digitized by Google

« La *paix de Westphalie* fait époque dans l'histoire moderne : ce grand traité, auquel prirent part presque toutes les puissances, ouvre pour l'Europe une nouvelle période. Il termine la longue série des guerres de religion, qui avaient duré un siècle entier et qui avaient bouleversé la plupart des États européens. Mais tout en rendant la paix au monde, il consomma, pour ainsi dire, la scission religieuse qui avait éclaté au 16e siècle. Les sectes protestantes, à partir de cette époque, furent placées sur la même ligne que l'Eglise, dont elles s'étaient séparées, et jouirent des mêmes droits politiques et religieux. Toutefois elles ne parvinrent pas à obtenir une organisation indépendante ; elles restèrent partout soumises à l'autorité civile, qui dès lors traita administrativement toutes les affaires religieuses. Dans les pays où la religion catholique dominait encore, les gouvernements ne tardèrent pas à s'arroger le droit d'intervention dans les affaires religieuses et ils entravèrent ainsi la liberté de l'Eglise. Ces premiers empiétements de l'Etat préparèrent la voie à l'absolutisme monarchique qui peu à peu s'introduisit dans tous les États de l'Europe et qui trouva sa plus haute expression en France, sous le règne de Louis XIV. »

« La religion dès ce moment n'occupe plus le premier rang dans les intérêts des peuples chrétiens; elle est subordonnée aux affaires matérielles, à l'industrie et au commerce, auxquels la découverte de l'Amérique et l'établissement de fréquentes relations avec les Indes orientales avaient donné un merveilleux essor. Cependant la nécessité d'entourer de garanties l'existence des Etats de l'Europe et de sauvegarder leur indépendance individuelle, donna naissance à un nouveau système politique que l'on a désigné sous le nom d'*Equilibre européen*, parce qu'il avait pour but de conserver intacte la position que la paix de Westphalie avait assignée aux parties contractantes et d'empêcher une puissance de s'agrandir aux dépens des autres. C'est grâce à ce système et aux coalitions qui s'ensuivirent que l'Europe échappa à la domination de Louis XIV. Ce prince ambitieux vit échouer tous ses projets d'agrandissement et ne put obtenir le trône d'Espagne pour son fils qu'à la condition de renoncer pour toujours à la réunion des deux sous un même sceptre. Le système de *l'Equilibre* joua aussi un grand rôle dans la *guerre de la succession d'Autriche* et dans la *guerre de sept ans*, pendant laquelle l'Europe coalisée put à peine résister aux talents militaires du vaillant roi de Prusse Frédéric II. Les principes qui avaient servi de base au système de l'Equilibre amenèrent le *partage de la Pologne ;* il fut ébranlé par la révolution française et les conquêtes de Napoléon, mais il reçut une nouvelle sanction au *Congrès de Vienne*. Le reproche le plus grave et le plus fondé qu'on puisse lui faire, c'est de n'avoir tenu aucun compte des nationalités qui furent sacrifiées sans hésitation à la pondération des États. Les changements politiques que l'Europe a subis depuis 1830 ne sont qu'une réaction contre ce système qui a été remplacé par le *régime constitutionnel* et le principe de la *non-intervention.* »

« De grands événements ont signalé la seconde période de l'histoire moderne; parmi les plus importants il faut signaler *le règne et les guerres de Louis XIV ; — la grande guerre du Nord sous Charles XII ; — l'origine de la puissance de l'empire russe, sous Pierre-le-Grand; — la guerre de succes-*

Digitized by Google

sion d'Autriche; — la guerre de sept ans contre Frédéric II; — et *l'émancipation* des Etats-Unis d'Amérique, qui précéda immédiatement la *révolution française* de 1789, par laquelle s'ouvre la troisième période de l'histoire moderne. »

Tel est le cadre et le résumé du volume. L'auteur expose les faits avec ordre et lucidité. Il se garde bien d'entrer dans des considérations qui dépasseraient la portée des jeunes intelligences; un récit simple et vrai lui suffit pour faire comprendre la suite des événements. Les divisions qu'il adopte sont naturelles et s'expliquent d'elles-mêmes. Il donne deux textes, l'un à l'usage de l'élève, l'autre à l'usage du maître. Cette manière de procéder offre des avantages, mais si le savant professeur eût donné dans un volume séparé tout le petit texte, le manuel, pensons-nous, n'eût été que meilleur. L'élève n'aurait pas été embarrassé par des phrases trop concises, qu'il ne saisit pas toujours et qu'il s'ingénie à comprendre et cela malgré les sages conseils du maître.

On sent à chaque page combien l'auteur aime la religion, la sauve-garde des sociétés. Trop souvent on se contente d'énumérer des combats et des victoires, et on laisse dans l'ombre les qualités les plus précieuses du cœur. C'est ainsi que l'on conduit la jeunesse à l'indifférence ou au scepticisme. L'œuvre de M. Mœller n'est pas seulement une œuvre d'histoire, c'est une œuvre de haute morale.

Il est étonnant combien le style de l'auteur s'est métamorphosé. L'auteur, d'origine allemande, était peu habitué à la phraséologie française, et ses premiers ouvrages laissaient à désirer sous le rapport du style. Mais aujourd'hui il n'en est plus de même, il manie notre langue avec une facilité et une pureté remarquables.

Disons en terminant que l'auteur nous fait pénétrer dans la vie intime des nations, et que son récit est soumis à une critique des plus sévères.

Cours d'exercices allemands, ou thèmes, versions et dialogues *appropriés à la Grammaire allemande,* par J. Kirsch, professeur à l'athénée royal de Mons. — 2me partie.

Nous rendrons compte de ce travail.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

AU POÈTE PAUL DARAS,

SURVEILLANT A L'ATHÉNÉE DE NAMUR.

HOMMAGE D'AMITIÉ.

On ne sait pas ce qu'il faut de courage
Pour moduler parfois quelques doux airs.
Là, c'est un sot, un cœur sec, un faux sage
Qui de ce don vous feront un travers.
Rimer, grand Dieu! vous perdez donc la tête!
Vous faillirez, vous n'aurez pas d'échos :
Mais l'oiseau chante au sein de la tempête
Dut son accent mourir dans un enclos.

En te lisant l'envieux doit se taire;
Que plein d'humeur il t'admire tout bas :
Il doit savoir qu'un artiste, un trouvère
Peut imposer un grand nom ici-bas.
Arrière aussi pieds plats, tristes zoïles,
Lions fardés et vous nains impuissants!
Laissez passer l'homme aux pensers utiles,
Laissez rêver l'homme aux projets puissants!

Souvent les vers qui font parfois éclore
Un frais souris sur une bouche en fleur;
Sont nés, hélas! des larmes qu'on ignore :
La Muse est belle au front de la douleur!
L'adversité, le mépris, la misère,
D'une ombre épaisse attristent le chemin!
Qu'importe, au cœur qui vit d'amour austère?
L'Intelligence est un flambeau divin.

Le parvenu, le fat ou l'égoïste,
Ennemis nés du progrès et de l'art,
Voyant passer un poète à l'œil triste
Du nom de fou l'insultent à l'écart.
Ils ont raison; mais c'est un fou sublime
Que l'homme épris de l'Idéalité :
Il marche fier et ne craint point l'abîme
S'il peut servir l'ingrate humanité.

Mais gardons-nous de cet orgueil morose,
Il naît souvent d'un éloge trompeur!
C'est un serpent qui bave sur la rose
Et qui flétrit sa racine et sa fleur.

Digitized by Google

L'orgueil amer, insinuant, perfide,
Voilà l'écueil fertile en grands écarts.
Que le bon sens étende son égide
Et qu'il éclaire un jeune amant des arts.

On a chacun sa mission sur terre :
Heureux celui qui fidèle au devoir,
Sait murmurer, ainsi qu'une prière,
L'hymne sacré de l'amour, de l'espoir.
Dans ses tourments, dans sa lutte suprême,
Dieu lui sourit et daigne l'appuyer :
Puis, ici-bas, plus d'un noble cœur l'aime,
Plus d'une main lui tresse un vert laurier!

Toi que le ciel a créé vrai poète,
Ardent à l'œuvre, affronte les méchants,
La noire envie et l'injure secrète
Des détracteurs qui nargueront tes chants.
Puis si Dieu veut qu'un frais parfum de gloire
Vienne embaumer le saint nom paternel,
Tu te diras, bénissant sa mémoire,
Pour ce bonheur qu'importe un peu de fiel?

AUGUSTE DAUFRESNE.

LE JEUNE PATRE ET LE PAUVRE.

Un jour qu'un pauvre était couché
Et sommeillait sur la bruyère,
Un enfant près de lui penché
Murmurait de sa voix légère :
« — Il dort... sans doute le besoin
« Et la fatigue en sont la cause;
« Sur lui veillons avec grand soin
« Pendant que mon troupeau repose.

« Et lorsqu'il se réveillera
« Je lui dirai, chez nous, viens vite!
« Mon bon père te donnera
« Du lait, du pain et puis le gîte.
« Jésus! qu'il semble malheureux!
« Que pâle et sombre est son visage!
« Voyez, ses pieds sont tout poudreux
« Et meurtris par un long voyage.

Digitized by Google

« Mais il sourit en sommeillant
« Et son front devient moins sévère :
« Sans doute qu'un rêve brillant
« Lui fait oublier sa misère.
« Ah ! je voudrais de tout mon cœur
« Aider à soulager sa peine !
« Contre l'insecte et la chaleur
« Agitons ce rameau de chêne. »

— Ici le pauvre ouvrit les yeux,
Et peut-être il rêvait encore,
Disant : « — ô cher ange des cieux,
« Vous venez quand je vous implore !
« J'étais vaincu par le malheur :
« Qu'avais-je fait de mon courage?
« Oui, c'est Jésus, notre Sauveur,
« Qui vous a mis sur mon passage! »

AUGUSTE DAUFRESNE.

ACTES OFFICIELS, NOUVELLES, ETC.

Écoles moyennes. — Personnel. — Par arrêté royal du 17 octobre 1857, le sieur Morael (Henri-François), premier instituteur à la section préparatoire de l'école moyenne de Furnes, est nommé quatrième régent à l'école moyenne de Bruges.

— Par arrêté ministériel de la même date, le sieur Van Lint (François-Joseph), professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré inférieur, est nommé premier instituteur à la section préparatoire de l'école moyenne de Furnes, en remplacement du sieur Morael.

— Par arrêté du 7 novembre 1857, le sieur Smets (Lambert), troisième régent à l'école moyenne de Wavre, est nommé maître de dessin au même établissement, en remplacement du sieur Marschouw (Philibert), qui a reçu une autre destination.

Banquet offert à M. Schreuder.

Le 27 septembre 1857, a eu lieu à Malines, à l'*Hôtel de la Grue*, une fête qui laissera une impression durable dans le cœur de tous ceux qui y ont assisté: c'est le banquet offert à M. Schreuder par ses anciens élèves, banquet dont nous avons parlé dans un des numéros précédents de la *Revue*.

M. Schreuder, autrefois directeur de l'école normale de Lierre, est aujourd'hui inspecteur de l'enseignement primaire à Maestricht.

Digitized by Google

Plus de quarante personnes, répondant à l'appel sympathique qui leur avait été fait, accoururent de toutes les parties de la Belgique et même des pays étrangers, désireux de témoigner leur reconnaissance à l'homme qui avait dirigé leurs premiers pas dans la science, et qui avait su leur inspirer l'amour des grandes et nobles choses; à l'homme dont le seul rêve avait été l'instruction de ses élèves et l'unique espérance le bonheur de leur avenir.

M. Schreuder joint aux qualités les plus éminentes qui font le professeur éclairé, les dons les plus rares de l'esprit et du cœur.

Plus de trente années de séparation n'avaient pu affaiblir en ses élèves l'affection qu'ils lui avaient toujours portée, et l'éloge de M. Schreuder se trouve dans cette manifestation. Nous aimons à nous rappeler en cette circonstance, les paroles du célèbre Cousin qui a appelé M. Schreuder, « l'homme d'école le plus capable qu'il ait rencontré. »

A l'arrivée de M. Schreuder, M. Roland, l'un de ses plus anciens élèves, lui adressa, au nom de ses amis et condisciples, quelques paroles qui émurent profondément ce vieillard. M. Bastien, directeur de l'école moyenne d'Anvers, porta un toast au Roi, au milieu des applaudissements universels.

Un toast fut porté au héros de la fête par M. Grein, directeur des écoles primaires d'Anvers. L'émotion empêcha M. Schreuder de répondre, comme il l'eût voulu, aux marques de sympathie que lui prodiguaient tous les convives; quelques larmes d'attendrissement s'échappèrent de ses yeux et il ne sut que serrer avec effusion la main à chacun d'eux.

En souvenir de cette fête de famille, un magnifique cadeau lui fut offert, avec cette inscription en langue flamande: « *Les anciens élèves de l'école normale de Lierre à leur directeur M. B. Schreuder. Malines le 27 septembre* 1857. » M. Van Hollebeke, directeur du pensionnat au collége communal d'Ypres, chargé de présenter ce cadeau, se fit l'interprête des sentiments de tous les convives dans un petit discours plein d'à-propos et de sentiment. Puis vinrent les causeries intimes; tous se plurent à évoquer le souvenir de ces jours heureux qu'ils avaient passés ensemble; ils entonnèrent les refrains qui avaient charmé leur jeunesse, et la fête se prolongea jusqu'à une heure avancée de la nuit, au milieu des plus vifs épanchements de l'amitié et de la reconnaissance.

Le lendemain, la séparation fut touchante; on se quittait avec le pressentiment qu'un si beau jour ne devait plus se reproduire.

Digitized by Google

CALCUL DES QUOTIENTS INDIQUÉS.

Quotients indiqués. — Le quotient de la division de deux nombres quelconques a et c s'indique en écrivant $a : c$ et en énonçant *a divisé par c*. Mais comme le quotient de deux nombres entiers est une fraction dont le dividende et le diviseur sont le numérateur et le dénominateur, on est convenu, par extension, d'indiquer aussi le quotient des deux nombres quelconques a et c comme une fraction en écrivant $\frac{a}{c}$ et en énonçant *a divisé par c* ou plus simplement *a sur c*.

Cette seconde indication est souvent préférée à la première, parce qu'elle ramène le *calcul des quotients indiqués* ou celui des *fractions littérales simples* (telles que $\frac{a}{c}$ dont a et c sont les *termes*, dividende et diviseur, qu'on appelle encore *numérateur* et *dénominateur*) au *calcul des fractions ordinaires* ou à *termes entiers*.

Les règles de ces deux genres de calcul sont, en effet, respectivement les mêmes ou identiques; mais elles ne peuvent se démontrer de la même manière, puisque les deux termes de chaque fraction littérale simple peuvent désigner des nombres quelconques entiers, fractionnaires, décimaux, et même des monômes ou des polynomes quelconques.

Le calcul des quotients indiqués est fondé sur ce qu'en vertu de la définition générale de la division, le dividende est toujours le produit du quotient par le diviseur ou du diviseur par le quotient, et il en résulte d'abord le théorème général que voici :

Théorème. — *Tout quotient indiqué ne change pas de valeur en multipliant ou en divisant ses deux termes par un même nombre quelconque.*

Soit x le quotient des deux nombres quelconques a et c; on aura donc $a : c = x$ et $a = cx$. Multipliant les deux nombres égaux a et cx par le même nombre n quelconque, les deux produits seront égaux nécessairement et l'on aura $an = cxn = cn \times x$. De là donc $x = an : cn$. Mais déjà $x = a : c$; donc $a : c = an : cn$, et par conséquent

$$\frac{a}{c} = \frac{an}{cn} = \frac{a : n}{c : n},$$

Digitized by Google

car en multipliant par n les deux termes de la troisième fraction littérale, elle se réduit à la première, sans changer de valeur.

Réduction au même diviseur. — De là résulte le moyen de *réduire plus de deux quotients indiqués au même diviseur, sans en changer les valeurs.* Il suffit, pour cela, de multiplier les deux termes de chacun par le produit des diviseurs de tous les autres.

Addition et soustraction. — Ayant réduit au même diviseur les quotients indiqués qu'il faut ajouter et soustraire entre eux, il suffira d'ajouter et de soustraire entre eux les nouveaux dividendes, en donnant au résultat le diviseur commun. — Observant, en effet, que le dividende est le produit du quotient indiqué par le diviseur, il est clair, d'après la multiplication d'un polynome par un nombre quelconque, que

$$\left(\frac{a}{d}+\frac{b}{d}-\frac{c}{d}\right)\times d = a+b-c; \text{ donc}$$

$$\frac{a}{d}+\frac{b}{d}-\frac{c}{d}=\frac{a+b-c}{d}. \text{ C. Q. F. D.}$$

Multiplication I. — *Le produit de deux quotients indiqués se trouve en multipliant simplement dividende par dividende et diviseur par diviseur.*

Les lettres désignant des nombres quelconques, soient en effet $a : c = v$ et $b : d = x$; d'où $a = cv$ et $b = dx$. Dans le produit ab remplaçant a et b par leurs valeurs cv et dx, on aura évidemment $ab = cvdx = cd \times vx$. Delà donc $vx = ab : cd$ ou bien $(a : c)\,(b : d) = ab : cd$; c'est-à-dire que

$$\frac{a}{c}\times\frac{b}{d}=\frac{ab}{cd} \text{ et } \frac{ab}{cd}=\frac{a}{c}\times\frac{b}{d}. \text{ C. Q. F. D.}$$

II. — On pourrait avoir $c = 1$. Mais pour $d = 1$, on a

$$\frac{a}{c}\times b=\frac{ab}{c}=\frac{a}{c:b}.$$

On multiplie donc un quotient indiqué en multipliant son dividende ou en divisant son diviseur.

III. — Et comme, d'après ce qu'on vient de voir, $ab : c = (a : c)\,b$

Digitized by Google

$= a\,(b : c)$, il s'ensuit qu'*on divise un produit en divisant l'un de ses deux facteurs* (ce qui permet parfois de simplifier).

DIVISION I. — *Pour diviser l'un par l'autre deux quotients indiqués, il suffit de multiplier simplement le quotient dividende par le quotient diviseur renversé.*

D'après ce qui précède, il est clair qu'on a successivement

$$\frac{a}{c} : \frac{b}{d} = \frac{adb}{cbd} : \frac{b}{d} = \frac{ad}{cb} \times \frac{b}{d} : \frac{b}{d} = \frac{ad}{cb} = \frac{a}{c} \times \frac{d}{b}.$$

II. — On pourrait avoir $c = 1$. Et si $d = 1$, on a

$$\frac{a}{c} : b = \frac{a}{cb} = \frac{a : b}{c}.$$

On divise donc tout quotient indiqué, soit en multipliant son diviseur, soit en divisant son dividende.

III. — On vient de voir que $a : cb = (a : c) : b = (a : b) : c$. *On divise donc par un produit en divisant par un des deux facteurs et le quotient par l'autre.* L'ordre des divisions successives est indifférent; ce qui permet de simplifier parfois.

Réciproquement, le signe de division portant sur tout ce qui le précède, on a $a : b : c : d = a : bcd$. Mais si le signe : porte sur tout ce qui le suit, on verra que $a : b : c : d = ac : bd$; et le quotient change avec l'ordre des divisions successives.

REMARQUE. — Ce qui précède fait voir que le calcul des quotients indiqués ou des fractions littérales simples a pour conséquence le calcul des fractions ordinaires. Ce dernier calcul est donc ainsi démontré complétement. — Voici maintenant plusieurs théorèmes faciles à démontrer.

I. — Toute fraction ordinaire a sur c change de valeur quand on diminue ses deux termes inégaux d'un même nombre entier n.

C'est ce qu'on démontre en réduisant au même dénominateur la fraction proposée a sur c et la nouvelle fraction $(a - n)$ sur $(c - n)$, puis en comparant les nouveaux numérateurs, etc.

II. — Pour qu'une fraction ordinaire a sur c ne change pas de valeur lorsqu'on soustrait de ses termes inégaux respectifs les deux

Digitized by Google

nombres inégaux v et x, il faut que la fraction v sur x soit égale à la proposée. — On réduira au même dénominateur les deux fractions égales a sur c et $(a - v)$ sur $(c - x)$; etc.

III. — Il suit des deux précédents théorèmes, que toute fraction ordinaire, à termes inégaux, ne peut se simplifier et conserver la même valeur qu'en divisant ses deux termes par un même nombre entier, surpassant l'unité.

Si donc les deux termes sont *premiers entre eux*, la fraction ne peut devenir plus simple, ou avoir des termes plus petits, sans changer de valeur. On dit alors que la fraction est *irréductible*.

IV. — *Si un nombre entier* d *divise le produit* bc *de deux nombres entiers et qu'il soit premier avec le facteur* b, *il divise nécessairement l'autre facteur* c. — D'abord, pour que d divise le produit bc, il faut que tous les facteurs premiers de d se trouvent dans ce produit; lequel d'ailleurs *n'a jamais d'autres facteurs premiers que ceux du multiplicande et ceux du multiplicateur;* chose évidente. — Ensuite, comme d est premier avec b, aucun des facteurs premiers de d n'entre dans b; ils sont donc tous facteurs de c et partant d divise c. C'est ce qu'il fallait démontrer.

V. — De là il suit que si le nombre n est premier avec chacun des facteurs du produit $abcd$, il ne divise pas ce produit.

VI. — Si la fraction ordinaire a sur c est égale à la fraction irréductible b sur d, on a $a = bm$ et $c = dm$; et $m > 1$ est le p. g. c. d. des deux termes a et c. — Il est clair que l'égalité

$$\frac{a}{c} = \frac{b}{d} \text{ donne } a = \frac{bc}{d}.$$

Ainsi d divise le produit bc, étant premier avec b; donc d divise c et donne $c = dm$; d'où $a = bm$.

VII. — Le *carré* ou le *cube* de toute fraction irréductible a sur c, étant a^2 sur c^2 ou a^3 sur c^3, est lui-mêmeune fraction irrédu ctible. — Car c étant premier avec a, l'est avec a^2 ou avec a^3, etc.

VIII. — Si le nombre entier p, premier avec chacun des nombres entiers a, b, c, d, divise $ab - cd$ et $a - c$, il divise aussi $b - d$. — Car $ab - cd = ab - bc + bc - cd = b(a - c) + c(b - d)$; etc., etc.

Digitized by Google

IX. — Si l'on ajoute terme à terme plusieurs fractions ordinaires inégales, la fraction résultante sera comprise entre la plus petite et la plus grande proposées.

X. — Si l'on ajoute ou si l'on retranche terme à terme deux fractions littérales simples égales entr'elles, la fraction résultante est égale à chacune des proposées. — On désignera par v la valeur de chacune des fractions littérales simples données ; etc.

Remarque. — Le même théorème subsiste lorsque les termes des fractions littérales a sur c et b sur d désignent des *quantités continues* de même nature ; par exemple les *longueurs* de quatre *droites* tracées. Mais alors v est le *rapport* de a à c ou de b à d : c'est le nombre abstrait par lequel il faut multiplier c et d pour avoir a et b.

Des Rapports. — Soient A et C deux quantités continues de même nature ; deux *droites* tracées, par exemple. Supposons qu'il faille exprimer la *grandeur* de la première A au moyen de celle de la seconde C, bien connue. Il faudra donc calculer le nombre abstrait r de telle sorte qu'on ait $A = Cr$, soit exactement soit avec une approximation suffisante. Or, le nombre abstrait r est dit le *rapport* ou la *raison* de A à C ; les *termes* de ce rapport sont A et C ; A en est l'*antécédent* et C le *conséquent*.

D'ailleurs $A = Cr$ donne $A : C = r$; donc *le rapport est le quotient de l'antécédent divisé ou mesuré par le conséquent*. Ici les deux points signifient toujours *divisé par* ; mais on les énonce *est à*, et $A : C = r$ doit se lire A *est à* C *égale* r, afin de bien rappeler que A est comparé à C et que le nombre r est le résultat de cette comparaison.

Le rapport se trouve en *mesurant* l'antécédent avec le conséquent. Or, *mesurer* A avec C, c'est décomposer A en parties égales, soit à C soit à l'une des parties bien connues de C, telles que la moitié, le tiers, le quart, le dixième, le centième, le millième, etc. Dans le premier cas, le rapport est un nombre entier et dans le second, un nombre fractionnaire ou décimal, exact ou suffisamment approché.

Propriétés des rapports. — Les rapports n'étant que des *quotients*, jouissent absolument des mêmes *propriétés* que ces derniers, et on les énonce en remplaçant les mots *dividende* et *diviseur* par *antécédent* et *conséquent*.

Digitized by Google

Soit u l'*unité linéaire*, A et C désignant toujours deux droites tracées : on démontre aisément que

$$A : C = r = \frac{A}{u} : \frac{C}{u}.$$

On peut donc ainsi passer du rapport de deux quantités continues au rapport égal de deux nombres abstraits, ces derniers nombres étant les *mesures* ou les *valeurs numériques* respectives de ces deux quantités. Réciproquement, etc.

Remarque. — Cette transformation se présente fréquemment en géométrie, pour y rendre *numériques* les *proportions* entre grandeurs continues. Il suffit alors de supposer les deux termes de chaque rapport divisés par l'*unité* de même nature, ce diviseur étant *sous-entendu*. Et la clarté exige qu'on rappelle la supposition précédente chaque fois qu'on en fait usage ; car les proportions en géométrie sont toujours entre quantités continues, *dont toutes les parties se touchent et ne sont pas séparées*.

J.-N. Noel.

HORACE A SCEVA (1).

LIVRE I, ÉPÎTRE 17.

Quamvis, Scæva, satis per te tibi consulis,....

Quoique tu saches bien sans doute et mieux que moi,
Scéva, comme on en use avec plus grand que soi,
Apprends (car à ton âge on peut encore apprendre)
Ce qu'en pense un ami. — « Mais c'est, à s'y méprendre,
L'aveugle conduisant les autres par la main ! »
— « Qu'importe, si je puis t'être utile en chemin ? »

(1) Quel était ce Scéva? Ce ne peut être celui dont parle Horace dans la satire I, livre II, vers 53-56 :

. . . . . *Scævæ vivacem crede nepoti*
Matrem ;...

Quelques-uns ont pensé que cette épître était adressée à un chevalier romain nommé Lollius Scéva, mais rien n'est moins prouvé.

Toujours est-il que les Romains avaient accoutumé de donner le nom de Scæva (main gauche) aux gauchers, et que ce nom restait souvent à leur famille.

Digitized by Google

Du repos, du sommeil as-tu l'âme charmée?
Hais-tu le cabaret, le bruit et la fumée?
Pars pour Férente (1) : un sort digne d'être admiré
N'est pas du riche seul le partage assuré,
Et tel, bien plus content, ne voit rien qu'il envie,
Qui dans l'obscurité sut confiner sa vie.
Crois-moi, pour être heureux, pour rendre heureux les siens,
Le grand art est d'user sobrement de ses biens.
S'il savait se nourrir de fèves, de pois chiches,
Aristippe (2) vivrait indépendant des riches;
Des riches à son tour s'il pouvait approcher
Diogène (3) à son joug se pourrait arracher,
Duquel adoptes-tu l'exemple et le principe?
Mais non .... moi, ton aîné, je te veux d'Aristippe
Dire en quoi le système est encor le meilleur.
Voici comme il confond le cynique railleur:
« J'exerce mon métier pour qu'un cheval me porte,
« Pour qu'un grand me nourrisse; et toi, de porte en porte,

(1) Férentia, (Ferentium), ville hernique, entre Anagnie et Frusinone, sur la voie Labicane.

C'est là que se rassemblait la confédération latine avant que les Romains eussent soumis le Latium.

(2) Philosophe grec fondateur de l'école cyrénaïque, né à Cyrène vers l'an 435 avant J.-C.

Il eut pour maître Socrate.

Epicure devint le plus célèbre de ses disciples.

Il voulait que l'homme possédât la volupté sans se laisser posséder par elle.

Il eut une fille, Arété, et un petit fils, portant le même nom que lui, qui enseignèrent sa philosophie.

Aristippe vivait à la cour de Denys le tyran. Diogène l'appelait *le chien royal.*

Nunc in Aristippi furtim præcepta relabor
. . . . etc.

Livre I, épître I, vers 18 et s.

Quid simile isti
Græcus Aristippus qui servos projicere aurum
In media jussit Libya, qui a tardius irent
Propter onus segnes?

Livre II, satire 3, vers 99 — 102.

(3) Né à Sinope 413 ans avant J.-C., mort à Corinthe l'an 323.

On a sous le nom de Diogène des lettres évidemment supposées. Il fut surnommé le cynique, c'est-à-dire le chien.

Diogène Laërce (de Laërce en Cilicie) dans son livre : *De vitis, dogmatibus et apophlegmatibus clarorum philosophorum* reproduit à peu près ce passage, sous forme de dialogue entre Diogène et Aristippe.

Digitized by Google

« Tu t'en vas mendier.... un bien au-dessous de ceux
« Dont l'aumône nourrit tes instincts paresseux,
« Malgré ton sot orgueil qui nous veut faire accroire
« Qu'à te suffire seul tu mets toute ta gloire. »
Aristippe au rebours s'accommode de tout,
Et quoiqu'ambitieux, trouve tout de son goût.
Or, les rôles chargés, crois-tu que Diogène
Se soumît à son sort sans murmure et sa gêne?
Lorsque l'autre, mal mis, n'aura dans sa fierté
Perdu sous des lambeaux rien de sa dignité,
Présentez hardiment, présentez au cynique,
Présentez de Milet (1) une riche tunique,
Comme un chien enragé vous l'allez voir courir ;
De froid sans ses haillons notre homme croit mourir. —
Laissons lui les hochets dont son orgueil s'enivre,
Et que dans sa sottise il continue à vivre.

Gouverner, enchaîner des vaincus à son char,
Cet immortel honneur n'appartient qu'à César :
C'est le propre des Dieux; mais aux grands savoir plaire
Est un bonheur encore au-dessus du vulgaire.
N'aborde pas qui veut à Corinthe (2). As-tu peur
D'arriver au but? Soit, reste dans ta torpeur;

(1) Aujourd'hui Palah-Sha, ville de l'Asie Mineure, sur la côte occidentale de la Carie, près du golfe Latmique, à l'extrémité sud de l'Ionie, au nord et près de la Doride.

C'est la patrie d'Hécatée, d'Anaximène, de Cadmus, d'Anaximandre, d'Aristide (auteur des Milésiaques), d'Aspasie... etc.

On raconte qu'Aristippe étant allé au bain avec Diogène, lui prit son manteau qu'il remplaça par un manteau de pourpre. Diogène. ajoute-t-on, réclama le sien aussitôt.

(2) Une des villes les plus célèbres de la Grèce, dans la Morée, sur l'isthme de Corinthe (Lépante), fondée 1900 ans environ avant J.-C., par Ephyre, fille de l'Argien Phoronée.

Corinthe a donné son nom au style architectural corinthien.

Bimarisve Corinthi
Mœnia.

Livre I, ode 7, vers 2-3.

Horace traduit ici le proverbe grec :

Οὐ παντὸς ἀνδρὸς εἰς Κόρινθον ἔσθ' ὁ πλοῦς.

Il était en effet très difficile d'aborder à Corinthe, placée entre deux golfes. On assigne encore à ce proverbe une autre origine (.....*Nonnisi multis talentis unam noctem sui copiam faciebant*).

Digitized by Google

Mais pour y parvenir si quelque autre fait rage
Et l'atteint, penses-tu qu'il ait moins de courage?
Toute la question, si c'en est une, est là (1).
L'un devant le fardeau, timide, recula,
L'autre, plus résolu, le soulève et le porte.
La vertu n'est qu'un mot, ou l'âme haute et forte
Qui sortit de l'épreuve en mérite le prix.

Celui-là qui toujours, courtisan mal appris,
Se fait pauvre, obtient moins des dons de l'opulence
Que celui qui s'impose un modeste silence.
Tout autre est un bienfait dignement accepté
Et celui qu'on s'acquiert par l'importunité.
C'est là pourtant le point culminant de l'affaire.

Dire au riche : « Ma mère est pauvre ; il nous faut faire
« Une dot à ma sœur, et vendre — s'il se peut —
« Trop faible patrimoine ! — un bien dont nul ne veut, »
N'est-ce pas, s'il te plait, tendre la main ? Cet autre
Veut que sa part en tout soit égale à la nôtre,
Et réclame (2). Que si pourtant de croasser
Le corbeau quelque jour pouvait se dispenser,
Sa proie à mon avis serait aussi choisie
Et lui susciterait bien moins de jalousie.

Lorsqu'un ami puissant veut partir avec nous
Pour Brindes (3), pour Sorrente (4) au climat frais et doux
Sans cesse, à tout propos, hors de propos, se plaindre
De la route, du temps ; se lamenter et geindre

(1) *That is the question.*

(2) Le *panis quadratus* était ainsi nommé parce qu'on le coupait en quatre parties égales dans la distribution qu'on en faisait aux pauvres.

(3) Aujourd'hui Brindisi, port au nord-est de Tarente, dans la Messapie (terre d'Otrante), sur l'Adriatique.

Brundusium longæ finis chartæque viæque.
Livre I, satire 5, vers 104.
Brundusium Minuci melius via ducat, an Appi?
Livre I, épître 18, vers 20.

(4) Aujourd'hui Sorrento, dans la Campanie, sur le bord de la mer ; fondée par les habitants de Cumes.

C'est la patrie de Torquato di Tasso l'immortel auteur de la *Gerusalemme liberata.*

Digitized by Google

De la pluie et du froid, d'un coffre défoncé
Où la main des voleurs, hélas! n'a rien laissé,
Est le propre d'un homme abject qui se condamne
Au rôle suranné de cette courtisane
Qui pleure, et pleurera tant d'autres fois encor,
Ici sa jarretière (1) et là sa chaîne d'or,
(Eternels aliments de ses peines cruelles!)
Qu'on ne croit même plus à ses pertes réelles (2).
L'homme dupe une fois d'une bonté de cœur
Que la foule accueillit de son rire moqueur,
S'il voit un vagabond étendu sur la place,
— Celui-ci se fût-il cassé la jambe, — passe,
Laissant le malheureux crier: « Par Osiris (3),
« Pitié! ne croyez plus maintenant que je ris! »
Et la foule en ces mots le gourmander: « A d'autres!
Bon pour ceux, tout au plus, qui ne sont pas des nôtres.

Adolphe MATHIEU.

(1) *Pericelidem:* anneau que les femmes portaient au-dessus de la cheville du pied.

(2) Imité d'Esope. Cette pensée a été reproduite depuis sous toutes les formes.

(3) Osiris (Ousri, Ousirei, Hysiris, Osireth, Sirius, Arsaf), dieu égyptien, né de lui-même, selon les uns, selon les autres fils de Jupiter et de Niobé ou de Saturne et de Rhée.

Il eut Isis pour femme, et pour fils Or ou Horus.

On croyait que l'âme d'Osiris était passée dans un bœuf. De là le culte rendu au bœuf Apis. On l'identifie aussi avec le soleil.

Osiris, chez les Romains, était le patron des vagabonds, des gens sans aveu, parce qu'il avait fait, disait-on, le tour du monde.

Digitized by Google

ÉTUDES SUR ATHALIE.

(*Suite, voir le numéro de septembre-octobre*, pp. 608-614).

EXERCICES.

Voici quelques sujets dont pourrait s'occuper avec fruit celui qui aurait fait une étude approfondie d'*Athalie*. Nous en avons indiqué un grand nombre dans le cours de l'ouvrage; il sera facile de les recueillir et de choisir ceux qui conviennent le plus à l'intelligence de l'élève et au degré d'instruction qu'il a pu acquérir. Ceux-ci ont quelque chose de plus général et demandent pour être bien traités que la tragédie entière ait été étudiée. Il sera facile de noter, en proposant les sujets, les endroits dont l'élève pourrait profiter le plus. Celui-ci pourrait même être appelé d'abord à faire ce travail préparatoire de vive voix ou par écrit.

I. Commencement du règne d'Athalie.
II. Vie de Joas dans le temple.
III. Discours d'Abner aux tribus après la mort d'Ochosias.
IV. Apostasie de Mathan. Culte de Baal introduit dans Jérusalem.
V. Dieu et ses attributs.
VI. La famille.
VII. Bonheur du premier âge.
VIII. Devoirs de l'homme dans la société.
IX. Le souverain.
X. Le sujet.
XI. La nation.
XII. Le soldat.
XIII. Le prêtre.
XIV. L'impie.
XV. L'indifférent.

QUESTIONS.

Nous donnons quelques questions sur la première scène comme un exemple des exercices auxquels les commençants peuvent se livrer pour profiter de l'étude des auteurs. On peut, ou les dicter, ou les adresser de vive voix. Dans ce dernier cas, il n'y a pas d'inconvénient à les multiplier. Quand il s'agit de les traiter par écrit, il est bon de s'habituer à faire les réponses complètes, et même d'en réunir plusieurs pour en former un texte continu, c'est-à-dire, fondre les demandes avec les réponses (1). Les *Études sur Athalie* ne sont qu'une suite d'exemples de ce que pourrait être ce travail.

(1) Cette méthode commence à se répandre dans les écoles et y produit de grands fruits. Voir l'excellent ouvrage intitulé *Manuel de l'Instituteur*, etc., par M. le chanoine Ponceau.

Digitized by Google

Il serait également facile et avantageux de subdiviser en questions l'analyse et le commentaire suivi des différentes scènes. Ce travail est si facile que les élèves eux-mêmes peuvent être appelés à le faire.

Nous commençons par une série de questions qui peuvent être proposées sur une scène quelconque. Un point important, c'est que les élèves remarquent comment tous les détails nécessaires à connaître sur la marche de l'action et les caractères des personnages, viennent naturellement dans le dialogue, sans qu'on s'aperçoive pour ainsi dire de l'obligation où le poète était de les donner.

SUR UNE SCÈNE QUELCONQUE.

1. Quel est le motif de l'arrivée et de la sortie de chacun des personnages? Citez les vers où ce motif est indiqué.

2. Comment apprenez-vous ce que tel personnage qui reparaît a fait depuis qu'il a quitté la scène?

3. Quel est l'intérêt particulier de la scène?

4. Comment se forme-t-il et comment accroît-il l'intérêt général?

5. Quel est le point culminant de la scène, c'est-à-dire, le moment où l'opposition entre les personnages est la plus grande, où le danger est le plus près d'éclater?

6. Quels sont les passages les plus touchants et comment sont-ils amenés?

7. En quoi chacun des personnages a-t-il manifesté le plus les qualités qui le distinguent?

8. Quels sont les contrastes qui se font le plus remarquer entre les qualités ou les vices des personnages?

9. Comment s'est dénoué l'intérêt particulier de la scène? ou quelle forme nouvelle a pris le danger et en quoi s'est-il accru?

10. Montrez que le peu de succès des ennemis de Joas vient de leurs passions, et que l'influence de chacun des personnages sur les événements est en proportion des grandes qualités qu'il déploie?

11. Quand l'intérêt de chaque scène est noué, qu'arriverait-il si tel ou tel personnage l'emportait?

12. Comment chaque personnage sert-il aux desseins de la Providence?

ACTE I, *scène première.*

13. Comment apprenons-nous où se passe l'action?

14. Pourquoi Abner dit-il dans *son* temple et non pas dans *le* temple?

15. Pourquoi désigne-t-il Dieu sous le nom de l'*Éternel?*

16. A quoi sert la répétition des mots : *je viens?*

17. Outre l'adoration, Racine ne nous apprend-il pas que l'homme est obligé de rendre un culte à Dieu?

18. Quelles doivent être les qualités de ce culte?

19. Dans les temps anciens comment était conservé le souvenir des grands événements?

20. Quelle différence y-a-t-il entre *jour* et *journée*?

21. Pourquoi Racine a-t il choisi cette fête pour le jour où se passe l'action?

Digitized by Google

22. La surprise que témoigne Abner convient-elle à ce que nous savons déjà de son caractère?

23. Dans quel sens prend-on ici le mot *temps*?

24. Quel est l'effet des inversions que nous trouvons du 4me au 8me vers?

25. Outre la surprise, quels sentiments témoigne Abner?

26. Quel est le double objet de la fête?

27. Pouvez-vous trouver quelque rapport entre ces deux choses, la loi et l'offrande des prémices?

28. Quels contrastes remarquons-nous dans ce discours?

29. A quoi servent les contrastes?

30. Comment Abner vient-il à parler d'Athalie?

31. Quels sentiments nous inspire-t-il pour cette reine?

32. Citez et expliquez quelques métaphores?

33. Tout ce que vient de dire Abner suffit-il pour expliquer la crainte qu'il exprime à Joad en terminant?

34. Que nous annonce l'expression *vous-même* mise au commencement du vers?

35. Quels sont les rapports entre Athalie et Joad?

36. Est-ce par crainte que Joad demande à Abner : D'où vous vient etc.

37. Quel est le but du discours que prononce ensuite Abner?

38. De quelles personnes y parle-t-il successivement?

39. Comment passe-t-il de l'une à l'autre?

40. Pourquoi Joad s'est-il servi du mot *aujourd'hui*?

41. Comment Abner répond-il à cette expression?

42. Montrez que l'intérêt est déjà formé, et que l'on connaît l'état du peuple, du gouvernement, et que des personnages auxquels on s'intéresse sont dans un grand danger.

43. Comparez les deux passages où se trouve le mot zélé: adorateurs zélés, zélé persécuteur.

44. Dans les quatre premiers vers de la réponse de Joad où trouve-t-on : 1° l'expression la plus riche, 2° la pensée la plus sublime?

45. Pourquoi Joad nomme-t-il la personne à qui il s'adresse?

46. Montrez que son caractère se manifeste encore mieux par ses paroles que par l'éloge qu'Abner a fait de lui?

47. Dans quelle intention adresse-t-il des louanges à Abner?

48. Quel reproche lui fait-il?

49. Pourquoi parle-t-il de tous les crimes d'Athalie?

50. Que nous apprend-il sur Abner et pourquoi?

51. Quelle figure de style emploie-t-il pour donner plus de force à ses reproches?

52. Comme toute scène est d'autant plus vive, plus animée que les personnages ont des sentiments plus opposés, en quoi consiste l'intérêt de cette scène?

53. Dans la plupart des tragédies, les personnages principaux ont des confidents, qui les contredisent rarement et servent à faciliter l'exposition du sujet. Prouvez que Racine a choisi un meilleur moyen de nous instruire.

Digitized by Google

54. Comment Abner veut-il justifier son inaction ?

55. Quels nouveaux détails trouvons-nous sur l'état du peuple juif, les causes de son abattement, et sa conduite passée ?

56. Comment Racine fait-il connaître les caractères ?

57. Quelle partie du peuple représente Abner ?

58. Quel est le caractère le plus opposé à celui d'Abner ?

59. Joad permet-il à Abner de poursuivre ses plaintes ?

60. De quel sentiment Abner est-il ici pénétré ?

61. A quelle partie du discours d'Abner répond Joad en disant : *Eh, quel temps fut jamais plus fertile en miracles ?*

62. A quoi sert l'énumération ?

63. Joad ne répond-il pas, mais indirectement, aux plaintes d'Abner sur l'extinction de la race de David ?

64. Abner a-t-il compris cette réponse ?

65. Quelle objection est renouvelée par Abner ?

66. Montrez que Racine a voulu intéresser tous les peuples à son sujet ?

67. Quel est le sens véritable de la prophétie qu'il rappelle ?

68. Cette prophétie était-elle importante ? était-elle connue ? comment le sujet de la tragédie s'y rapporte-t-il ?

69. Pourquoi en ce moment Joad n'adresse-t-il que quelques mots à Abner ?

70. Montrez qu'Abner est vivement combattu par l'espérance et la crainte ?

71. Dans quel vers voyons-nous le dénouement préparé ?

72. Qu'est-ce que la réticence ? Citez-en un exemple, et dites quel en est l'effet ?

73. Pourquoi Abner parle-t-il encore des rois qui ont péri ?

74. Joad peut-il encore se plaindre d'Abner ?

75. L'intérêt de la scène peut-il encore maintenant se soutenir ?

76. Ponrquoi Joad ne s'explique-t-il pas plus clairement ?

77. Pourquoi dit-il à Abner de revenir quelques heures plus tard ?

78. Que savons-nous à la fin de cette scène sur le véritable roi ?

79. Pourquoi les deux personnages se séparent-ils ?

80. Dans quel vers trouvons-nous une belle description ? Quel avantage en résulte-t-il ? (1)

81. A quelles conditions la description peut-elle être admise dans la tragédie ?

A.-B.-J. MARSIGNY.

(1) Dans le dernier que Joad prononce : *Et du temple déjà l'aube blanchit le faîte.* Par ce beau vers, Racine augmente l'illusion et captive entièrement l'imagination du spectateur, qui se pénètre de plus en plus de la pensée du lieu et du moment. Cette image satisfait aussi l'âme en présentant une comparaison entre l'heure du jour et la situation du peuple juif. A chaque instant, on trouve dans les poètes des rapports pleins de justesse et d'intérêt entre les sentiments ou le sort des personnages et les scènes de la nature. L'homme ne peut rester indifférent à ce grand spectacle qui se déroule et varie sans cesse autour de lui : le matin inspire la joie et l'espérance ; le milieu du jour montre l'activité ou la grandeur ; le soir réveille dans l'âme la tristesse, la crainte ou le désir du repos. Ici nous entrevoyons quelques changements favorables pour le peuple juif, et cette clarté qui blanchit le faîte du temple est comme la première lueur d'espérance qui ranime des cœurs abattus.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Depuis l'organisation de l'enseignement moyen, de louables efforts ont été faits par le corps professoral, pour élever le niveau des études et les approprier au caractère et aux besoins du peuple belge. Les manuels d'histoire, de géographie, de littérature, de sciences qui ont paru dans ces dernières années le prouvent suffisamment. Lorsque nous ne payerons plus à l'étranger ce tribut littéraire que nous avons trop longtemps payé, lorsque la Belgique sera assez féconde pour produire de son propre fond de quoi nourrir l'esprit et le cœur de la jeunesse, alors l'enseignement sera en harmonie avec nos croyances, notre caractère, nos mœurs et nos institutions; alors il sera véritablement national. La Belgique est une nation libre, indépendante, qui ne relève que d'elle-même.

Mais n'est-ce pas à la jeunesse studieuse qu'est réservé l'avenir? Si nous voulons qu'elle aime, et qu'au besoin elle sache maintenir intactes nos libres institutions, inspirons lui de bonne heure les plus nobles sentiments; qu'elle apprenne, dès l'âge le plus tendre, à aimer la patrie et ses grands hommes; et ce noble but, pouvons-nous l'atteindre avec des livres d'instruction écrits avec des plumes étrangères, pour des peuples étrangers, pour des mœurs et des institutions qui ne sont et ne peuvent pas être les nôtres?

Faut-il donc adopter aveuglément tout *manuel* qui se publie en Belgique. Loin de là. Il faut écarter tout livre d'instruction qui ne réunit pas les conditions voulues, sans oublier toutefois le mot d'Horace :

..... *Non ego paucis*
Offendar maculis.

Il nous semble que si le gouvernement généralisait la mesure qu'il a prise récemment, s'il mettait au concours les auteurs ou les manuels de tout genre dont on se sert dans les différentes classes, il ne manquerait pas d'obtenir les plus heureux résultats. Ni le dévouement, ni les capacités ne font défaut au corps enseignant; mais on redoute l'impression, quand on n'est pas certain de rentrer dans ses fonds. Pourquoi n'accorderait-on pas à Cicéron l'honneur que l'on a accordé à César? Nous espérons que le gouvernement étendra cette mesure aux traités de grammaire, d'histoire, de littérature, et que chaque année une certaine somme sera allouée au budget.

Digitized by Google

Cours d'histoire universelle. *Première partie*, comprenant: *Les trois premiers âges du monde*, par Thil-Lorrain, professeur d'Histoire au collége de Virton. — Arlon, imprimerie et lithographie de J. Bourger. 1856.

Éléments de style et de composition littéraire, par F. Degive, docteur en philosophie et lettres, professeur à l'Athénée royal de Mons. 1 vol. in-18 anglais. 1 75

Études sur La Fontaine, fables choisies, par B. Vanhollebeke, professeur au collége de Louvain. Beau vol. in-12. 1 75

I. Analyses littéraires. — II. Texte et commentaire des fables choisies. — III. Questions sur chacune de ces fables. — IV. Exercices d'imitation. — V. Vers proverbes ou maximes.

Précis d'histoire ancienne. 1re partie, par A.-H. De Fontaine et N. Bertrand, professeurs au collége de Charleroi. Beau volume in-18 angl. 1 50

Résumé méthodique d'histoire universelle, par A. Docquier, docteur en sciences politiques et administratives, professeur d'histoire à l'Athénée royal de Mons.

1re partie, Histoire ancienne. In-18 anglais. 1 50
2me partie, Histoire du Moyen-âge, in-18 anglais. 2 00
3me partie, Histoire moderne. In-18 anglais. 1 50

Manuel des institutions constitutionnelles et administratives des droits et des devoirs des Belges, ou principes du droit public et privé de la Belgique, par le même, 1856. In-18 anglais. 1 00

Resume methodique de geographie ancienne et moderne approprié au programme d'études des divers établissements d'instruction de la Belgique, par le même. 1re partie. Géographie moderne. In-18 anglais. 1 50

Grammaire des commençants, à l'usage des écoles primaires de la Belgique. contenant de nombreux exercices sur chaque chapitre, par G. R. 3me édit., revue avec soin. In-12, cart. 0 60

Les chants de la patrie et de la solitude, par A. Marsigny, docteur en philosophie et lettres, préfet des études à l'Athénée royal de Mons. Fort volume in-12 de 322 pages. 2 25

On vend séparément: *les Chants de la patrie.* 0 60
Les Chants de la solitude. 1 80
La mort de Louise-Marie d'Orléans, 1re *reine des Belges.* 0 40

Études religieuses, morales et littéraires sur Athalie, avec le texte de Racine, par le même. In-8°. 3 00

Scènes du premier age. *Les écoliers*, comédie en un acte et en vers, par le même. In-8°. 0 20

Élements de style epistolaire, par le même. 0 40

Épanchements, poésies, par Jules Bailly, avec une préface de M. Benoit Quinet. In-12. 1 50

Poesies, par le même, avec une préface de M. Benoit Quinet. 0 75

Gloire et patriotisme, par le même. In-8°. 0 30

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

des 18 dernières livraisons de la Revue.

THÉORIE.

PÉDAGOGIE. — De l'unité, par F. TYCHON. 49. — Des modes d'enseignement. 593.

Maximes relatives à l'enseignement. 54, 99, 163, 224, 279, 354.

Du rhythme dans la versification française, par H. BOSCAVEN. 27, 85, 140, 289, 345, 371, 417, 453, 541, 564.

Note sur la théorie des fractions périodiques, par J.-NOEL. 72.

Note sur la théorie des logarithmes, par J.-N. NOEL. 149, 213, 274.

Notes sur la proportionnalité, par J.-N. NOEL, 335, 401.

Notes sur les approximations des racines numériques, par J.-N. NOEL. 470, 497.

Des quatre premières opérations de l'Arithmétique généralisée, par J.-N. NOEL. 581.

Propositions relatives aux carrés et aux cubes des nombres, par J.-N. NOEL. 597.

Calcul des quotients indiqués, par J.-N. NOEL. 625.

Hygiène des établissements d'instruction publique, par VICTOR GUIBERT. 241, 329, 381, 433, 482.

MORCEAUX PRATIQUES.

Essai de composition, par F. DEGIVE. 33.

ETUDES SUR LES ÉCRIVAINS BELGES. — *La Ronde de la Mort*, par LOUISA STAPPAERTS. Analyse littéraire et questions sur la *Ronde de la Mort*, par B. VAN HOLLEBEKE. 38. — *L'Ecureuil et le chien de chasse*, fable du baron de Stassart. Analyse littéraire et questionnaire, par B. VAN HOLLEBEKE. 91. — *Philippe Lesbroussart*, par LE MÊME. 303.

Digitized by Google

Etudes sur Athalie, par A.-B.-J. MARSIGNY. 77, 132, 186, 250, 341, 378, 412, 443, 476, 497, 577, 608, 635.

Etude sur le chant séculaire d'Horace, par L. ROERSCH. 125, 201, 361.

Etudes sur Télémaque, à l'usage des écoles moyennes, par B. VAN HOLLEBEKE. 158, 209, 269, 348, 423.

Combat du Cid contre les Maures, analyse littéraire, par EDM. FEUGÈRE. 160.

EPÎTRES D'HORACE, traduites en vers français, par AD. MATHIEU: Horace à Mécène. 196. — à Lollius. 246. — à Jules Florus. 313. — à Albius Tibulle. 316. — à Torquatus. 352. — à Numicius. 408. — à Celsius. 441. — à Tibère. 442. — à Fuscus Aristius. 491. — à Bullatius. 500. — à Iccius. 512. — à Vinnius Asella. 529. — à Caius Numonius Valla. 561. — à Quintius. 602. — à Scevas 630.

Un sermon de Bossuet, par A. COUVEZ. 260.

Des principaux jugements sur Athalie, par A.-B.-J. MARSIGNY. 533.

—

CONTROVERSES.

Explications relatives à deux articles de M. Batteux, par J.-N. NOEL. 13.

Réplique à la réponse de M. Batteux, par J.-N. NOEL. 16.

Réponses aux explications et à la réplique de M. Noël, par l'abbé BATTEUX. 153.

—

VARIÉTÉS.

BIOGRAPHIE. — André Bell. 545. 615.

POÉSIES. — Le lilas de ma cour. 54. — Le veau d'or. 355, par ANTOINE CLESSE.

Les amoureux de la Mort. 56; — Amnistie. 99; — Fleurs d'hiver, 323, par EDOUARD WACKEN.

La nuit. 164; — le Foyer. 164, par A. MARSIGNY.

Lamentation du sapin et du palmier, 228; — Leçon de charité, 356, par ANDRÉ VAN HASSELT.

Au revoir, 280; — Souvenir, 280; — Heureux petits enfants, 321, par BENOÎT QUINET.

Digitized by Google

A mon ami Auguste Daufresne, 281 ; — la Muse messagère, 323 ; — la Résurrection de la fille de Jaïre, 394, par VICTOR DUMORTIER.

Les Moissons, par ALEXANDRE COUVEZ. 357.

L'amitié, par AMÉLIE PICARD. 523.

Au poète Paul Daras, 621 ; — le jeune Pâtre et le Pauvre, 622, par AUGUSTE DAUFRESNE.

VARIÉTÉS PHILOLOGIQUES. 101.

Une visite au château des Rochers, par E. VAN BEMMEL. 390.

MATHÉMATIQUES. — La quadrature du cercle, par PH. GILBERT. 317, 457, 465.

PHYSIQUE. — De l'électricité avant la découverte du galvanisme, par VICTOR GUIBERT. 19, 65.

—

COMPTES-RENDUS, ACTES OFFICIELS, ETC.

De l'état de l'enseignement des langues et des littératures classiques en Belgique, par A.-J. NAMÈCHE. 7, 121.

Une lecture de M. Baguet à l'Académie, par B. VAN HOLLEBEKE. 52.

BULLETINS DES SOCIÉTÉS SAVANTES. — Académie royale de Belgique. 57, 101, 167, 284, 286, 324. — Société Dunkerkoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts. 284. — Académie française. 285. — Académie de Berlin. 286.

BIBLIOGRAPHIE.—Publications nouvelles. 59, 170, 231, 358, 462, 639.

COMPTES-RENDUS D'OUVRAGES NOUVEAUX. — L'art poétique d'Horace par M.-J.-M.-E. Feys. 60. — Daufresne. Marsigny. 103. — Les principales époques de l'histoire générale par Thaon. 109. — Résumé méthodique de géographie ancienne et moderne par A. Docquier. 113. — Lamartine, par EDM. TEXIER. 113. — Eléments de style et de composition littéraire par F. Degive. 169. — Le même ouvrage. 520. — Le même ouvrage. 550. — Notice de M. E. Van Bemmel sur le baron de Stassart, compte-rendu, par M. B. VAN HOLLEBEKE. 217. — Chrestomathie française à l'usage des écoles moyennes. 228. — Grammaire allemande et première partie du Cours d'exercices par J. Kirsch. 229. — Traité élémentaire d'Arithmétique par J. Servais. 230. — Le 8 décembre, ou le Chant de l'Immaculée. 358. — Le siècle ou Blasphème et Vérité. 358. —

Digitized by Google

Livre de lecture et de prières français et grec. 358. — Messager des Sciences historiques, des Arts et de la Bibliographie en Belgique, année 1856, 3e livraison. — Cours familier de littérature par Lamartine. 359. — Grammaire grecque de Dübner, par CH. LOUANDRE. 389. — Le même ouvrage, 521. — Les chants de la patrie et de la Solitude par A.-B.-J. Marsigny. 391. — Remarques sur Saint-Evremond, Pélisson, Lamothe-Lavayer et Perrault, par A. VIGUIER. 426. — Du rôle de la famille dans l'éducation par TH.-H. BARRAU. 494. — Epanchements d'une jeune âme, par AMÉLIE PICARD. 494. — L'esprit des autres par Edouard Fournier. 316. — Traité élémentaire de littérature par l'abbé L. Laporte. 553. — Epitome historiae sacrae, édition accentuée par Edouard Maertens. 618. — Précis de l'histoire ancienne par F. Tychon. 618. — Cours complet d'histoire universelle par J. Moeller. 618.

CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN (année 1856). — Matières. 118. 177. — Lauréats. 182.

CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN (année 1857). — Matières. 554. — Lauréats. 590.

ACTES OFFICIELS, NOUVELLES DIVERSES. 61, 115, 172, 232, 288, 326, 360, 399, 430, 496, 526, 560, 587, 627.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

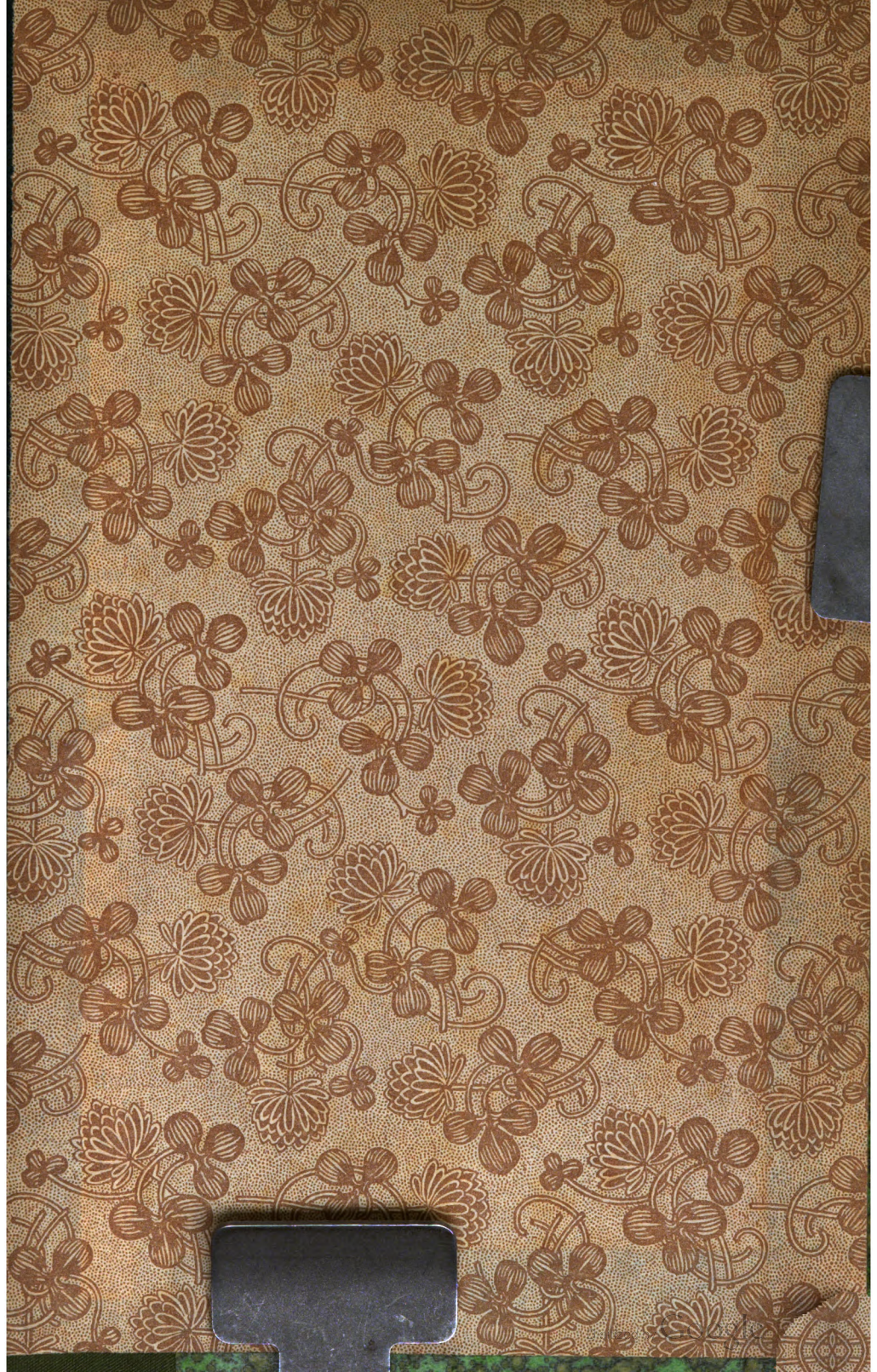

Digitized by Google